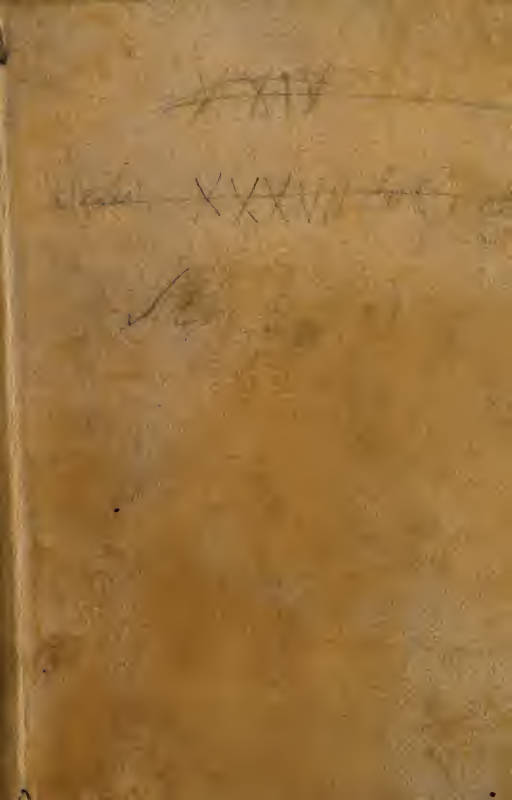


MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.

PAR M. FONTAINE.

TOME PREMIER.



A UTRECHT,

Aux dépens de la Compagnie.

M DCC XXXVI.

AVERTISSEMENT.


ONSIEUR FONTAINE est connu par les excellentes traductions qu'il a données de divers ouvrages des saints Peres & particulierement de S. Jean Chrysostome. On a lieu d'espérer que ces Memoires dont il est l'Auteur ne nuiront pas à sa réputation, & qu'ils seront favorablement reçus du public. Leur titre a par lui même de quoi exciter l'attention & l'empressement de tous ceux qui connoissent un peu ce que c'est que PORT-ROYAL. Les curieux seront bien aises de s'instruire de plus en plus de ce qui regarde une maison qui a fait tant de bruit dans le monde, & qui n'est pas moins celebre par le mérite de ceux qui l'ont composée que par les disgraces qui ont été jusqu'à la renverser de fond en comble. Les savans l'estiment par rapport aux excellens ouvrages qui en sont sortis sur diverses matieres, & ils apprendront avec plaisir diverses personnalités de la vie de Messieurs de Saint-Ciran, de Barcos, Arnaud, de Saci, le Tourneux, de Tillemont, Lancelot, &c. Les personnes de piété qui vivent dans le monde, dans de saints monasteres, dans l'état ecclesiastique, ou dans les exercices de la retraite & de la pénitence regardent Port-Royal avec un respect religieux, par-

ce qu'elles savent que cette maison a été comblée des graces du ciel à mesure de ce qu'elle a été exercée par les passions des hommes, & qu'on peut la considérer comme la source la plus prétieuse de ce qu'il y a aujourd'hui dans l'Eglise de lumieres plus pures & de vertu plus solide. C'est principalement pour des personnes de ce caractere qu'ont été dressés ces Memoires, & c'est pour leur édification qu'on les publie. Quoiqu'ils soient intéressans par mille particularités qui y sont rapportées fort en détail & avec beaucoup de naïveté, ils le sont incomparablement davantage par les sentimens de la piété la plus tendre & de la reconnoissance la plus vive qui y éclattent de toutes parts. M. Fontaine qui en étoit plein en a rempli son ouvrage. En ne pensant qu'à depeindre les grands hommes dont il parle, il s'y est depeint lui même d'une maniere qui ne peut que faire extrémement aimer un si bon cœur & un esprit si bien fait. Il ne sauroit parler sans une espece de transport du bonheur qu'il a eu de demeurer avec les Solitaires de Port-Royal, & de la vertu de ces hommes admirables. On voit que leur exemple qui l'avoit si fort édifié le soutenoit & l'animoit dans tout le cours d'une vie très longue & très sainte. Dans son Ecrit tout respire l'amour de la verité, le mépris du monde & de ses faux biens, le gout de la retraite &

de

de la piété, le desir de rejoindre dans l'éternité les Saints avec lesquels il avoit vecu, & une exacte fidelité à s'y préparer.

Comme ces Memoires n'ont été écrits que long-tems après la plûpart des évenemens qui y sont rapportés, & que M. Fontaine ne cherchoit qu'à se rappeller sous les yeux de Dieu les merveilles que sa grace avoit opérées, sans s'embarrasser de la suite des faits, il n'a pas toujours gardé l'ordre des tems. On a tâché d'y suppléer, soit en marquant aux bas des pages ou dans la suite du texte la datte des faits, soit par les Tables des personnes & des matieres qu'on a mises à la fin de chacun des deux volumes. On a fait aussi pour l'exactitude du stile, & pour éviter les repetitions, quelques changemens, que M. Fontaine auroit faits lui-même s'il eût revu son ouvrage ou qu'il eût cru qu'il dût être donné au Public.

On a mis à la tête du premier volume une histoire abregée de l'Abbaye de Port-Royal qui a été imprimée en 1710. & que les lecteurs seront bien aises de retrouver ici. On y a ajouté trois petites pieces : la premiere est un Memoire ou Journal de M. le Maitre, dans lequel il marquoit ceux qui venoient se retirer à Port-Royal, & qui servira à faire mieux connoître plusieurs personnes dont il est parlé dans l'ouvrage de M. Fontaine. La se-

ſeconde eſt un recit de la conduite & des exercices de ces illuſtres ſolitaires, juſtifiés par des principes & des exemples tirés de l'antiquité. La troiſiéme eſt un Memoire ſur les écoles de Port-Royal dont le fameux M. Lancelot & M. de Beaupuis étoient les principaux conducteurs.

HISTOIRE ABREGE'E DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL

Depuis sa fondation en 1204. jusqu'à sa destruction en mil sept cent dix.


L'Abbaye de Port-Royal doit son origine à Mathilde de Garlande femme de Mathieu I. de Marli, cadet de la maison de Montmorenci. Ce Seigneur en partant pour la Terre sainte, laissa à sa femme une somme pour l'employer en des œuvres de pieté, afin d'obtenir la protection de Dieu sur sa personne & un bon succès de son voyage. Pour suivre l'intention de son mari, Mathilde consulta l'Evêque de Paris Odon de Sulli, proche parent de Philippe Auguste & du Roi d'Angleterre. Ce Prelat la porta à fonder un monastere; & ce fut par son conseil & par ses soins qu'elle commença la fondation de celui-ci par la donation du fief de Porrois ou Port-Royal, situé dans une vallée près de Chevreuse à six lieues de Paris vers l'occident, qu'elle achetta pour l'exécution de son dessein. C'est dans ce lieu qu'elle plaça ce monastere qui en a tiré son nom. Elle lui donna encore quelques autres revenus.

Dès le mois d'Août 1204. l'église portoit le nom de Nôtre-Dame de Port-Royal. Il y avoit auparavant une Chapelle sous le nom de saint Laurent, dont la Fête s'y est toujours célebrée avec solemnité & concours du peuple.

Il paroit que la maison étoit bâtie en 1207 : mais on ne voit pas qu'il y eut des Religieuses avant 1208.

Au mois de Décembre 1214. Pierre de Nemours Evêque de Paris donna à ce monastere le droit de paroisse, & en fit faire cession au Curé de Magni-Lessarts à qui il assigna quelques dedommagement. Ce Prelat fit en même tems une visite à Port-Royal pour connoître l'état de la maison ; & en ayant supputé les biens il trouva qu'il y avoit de quoi entretenir treize ou quatorze Religieuses. Il permit aussi qu'on y élût une Abbesse selon l'intention des fondateurs. Néanmoins il n'est parlé d'Abbesse qu'en 1216.

On donna la conduite de ce monastere aux Religieux de l'Abbaye des Vaux de Cernai Ordre de Cîteaux, qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie : & on voit qu'il y avoit en 1225. deux Moines de cette Abbaye qui étoient Confesseurs & Chapelains de Port-Royal.

Le Pape Honoré III. accorda à cette Abbaye plusieurs privileges par une Bulle du 18. Janvier 1223. addressée à l'Abbesse & aux Religieuses. Et entre autres choses il défend aux Evêques d'empêcher l'élection reguliere de l'Abbesse ou d'en déposer une élue canoniquement : il annulle toutes les suspenses & excommunications que les Evêques pourroient porter contre elles & contre les personnes qui leur appartiennent ; il leur permet de celebrer les divins offices pendant un interdit général ; il défend qu'on arrête personne & qu'on exerce aucune violence dans leur maison ni dans l'enclos de leurs granges ; & il excommunie ceux qui troubleront ce monastere, qui s'empareront de ses biens & qui les retiendront.

Gregoire IX. qui par une Bulle avoit pris l'Abbesse & les Religieuses de Port-Royal & tous leurs

leurs biens sous la protection du S. Siége, en donna une nouvelle en 1229. pour la dédicace de leur église. Il y accorde un an & quarante jours d'indulgence pour ceux qui assisteroient à cette cérémonie ou qui visiteroient l'église pendant l'octave, & cent jours d'indulgence pour ceux qui visiteroient cette église le jour de l'anniversaire de sa dédicace. Elle fut dédiée le 25. Juin, apparemment de l'an 1230. On en celebroit l'anniversaire le premier Dimanche de Juillet.

On fit en peu de tems beaucoup de donations considérables à cette nouvelle Abbaye. Philippe Auguste, Louis VIII. S. Louis, Marie de Bourbon femme de Jean Comte de Dreux, Renauld de Corbeil Evêque de Paris comme Baron de Chevreuse, & plusieurs autres Seigneurs furent du nombre de leurs premiers bienfaiteurs. Les administrateurs des biens de Port-Royal trouverent dès le mois de Novembre 1233. qu'ils étoient suffisans pour nourrir soixante Religieuses. Cette supputation fut faite en présence d'Etienne Abbé de Savigni nommé par le Chapitre général de Cîteaux pour en faire l'examen & la discussion. S. Thibauld fils de Bouchard I. de Marli, Abbé des Vaux de Cernai, & en cette qualité superieur de Port-Royal dont ses parens étoient les fondateurs, & commis par l'Evêque de Paris, y établit encore un de ses Religieux pour troisiéme Chapelain.

Il ne s'est pas conservé d'anciens monumens qui nous apprennent les particularités de ces premiers tems. On ne trouve pas même une succession des Abbesses bien suivie. Voici ce que j'en ai pu découvrir de plus vraisemblable. Quoiqu'Eremberge soit la plus ancienne que l'on nomme Abbesse, & qu'on marque sa mort le 4. Novembre vers 1227. onze années seulement

après

après la premiere mention qui soit faite d'une Abbesse de Port-Royal, néanmoins la suite donne lieu de croire qu'elle n'a pas été la premiere, & qu'il y en a eu quelqu'une qui l'a précedée. Le Nécrologe de Port-Royal la nomme la IV. Abbesse; ce qui ne paroit point convenir avec le tems de sa mort non plus qu'avec la suite des Abbesses. Marguerite l'étoit en 1228. & elle vivoit encore en 1234. Petronnelle lui succeda apparemment; & elle est nommée Abbesse dans un Acte du mois de Juin 1245. Amicie au mois d'Avril 1265. Anne est marquée la VII. Abbesse vers 1268. & le Nécrologe met sa mort le 14. Fevrier. Eustace avoit cette dignité au mois de Novembre 1270. & mourut le 26. Avril vers 1272.

Perronelle de Montfort fille d'Amauri Comte de Montfort Connétable de France & de Beatrix de Viennois succéda à Eustace, & mourut le 5. Fevrier 1275. Philippe de Levi fut Abbesse après elle & mourut le 19. Juillet: on n'en marque pas l'année. Mais soit après sa mort soit par sa demission Marthe occupoit sa place au mois de Novembre 1281. Mahaut de la Ville-neuve fut sans doute la premiere Abbesse après Marthe. Elle mourut le 25. de Novembre 1297. Philippe de Varennes lui succeda & mourut le 6. Decembre 1325. Elle étoit sœur ou belle-sœur de Mathieu de Trie Marechal & Grand-Chambellan de France.

Beatrix de Dreux fille de Robert IV. Comte de Dreux & de Beatrix Comtesse de Montfort étoit Abbesse de Port-Royal vers l'an 1326. On met sa mort le 15. de Mai sans en marquer l'année. Sa sœur Yoland épousa Alexandre III. Roi d'Ecosse, & fut bienfaitrice de ce monastere. Jacqueline de saint Benoit qui succeda à Beatrix de Dreux, est nommée la XII. Abbesse,

se, elle mourut le 26. Decembre 1332. ou 1335. Denise de Praia aux étoit Abbesse vers 1335. Ainsi elle doit avoir précedé Agnès de Trie qui étoit Abbesse en 1343. quoique Agnès soit nommée la XIII. Abbesse sans doute par quelque erreur. Agnès étoit fille de Mathieu de Trie Grand Chambellan & Maréchal de France.

Tiphaine d'Ardeville étoit revêtue de la dignité d'Abbesse de Port-Royal en 1352. & mourut le 21. Mai. On n'en marque pas l'année. Petronille nommée la XVII. Abbesse lui succeda sans doute & mourut le 28. Decembre 1363. Guillemette de Sandreville, qui en 1354. étoit Tresoriere ou Celeriere de Port-Royal, en fut élue Abbesse le 15. Juin 1364. & mourut le 10. Juillet vers l'an 1375. Perronelle de Gaillonnet étoit Abbesse en 1381. & 1389. Elle mourut le 9. Fevrier vers 1392. Elle est marquée la XX. Abbesse de Port-Royal, mais tous ces nombres sont peu surs & ne paroissent point exacts.

Agnès des Essarts est marquée Abbesse de Port-Royal dans un Acte du 28. Decembre 1399. Emerance de Calonne est nommée Abbesse en 1404. & 1413. Le jour ni l'an de sa mort ne sont point marqués non plus que de celle qui la précede & des trois qui lui ont succedé. Jeanne de Louvain tenoit le Siége abbatial en 1419. & 1433. Michelle de Langres l'occupoit en 1440. & 1454. & Huguette au mois de Mars 1467.

Jeanne de la Fin fut faite Abbesse au commencement de 1468, & possedа cette dignité 45 ans. Elle la resigna en 1513. à sa niece nommée aussi Jeanne de la Fin & mourut le 4. Decembre 1522. Sa niéce fut Abbesse 44 ans & quelques mois, & mourut le 27. Mai 1558. Ces deux Dames de la Fin rendirent de grands services à leur Ab-

baye,

bayë, la premiere en recouvrant beaucoup de biens alienés, ou en remettant les autres en bon état, & la seconde en reparant entierement l'église & toute la maison. Ce fut cette derniere qui des deniers provenus d'une vente des bois de haute futaie fit faire un nouveau chœur avec de très belles chaises qui furent achevées le 29. Août 1555. La tante portoit le manteau: mais la niece prit la coulle, c'est-à-dire une robe à grande manches, ce qui n'a pas été suivi.

Catherine de la Vallée succeda en 1558. à cette seconde Jeanne de la Fin & fut Abbesse 17 ans & quatre mois. Elle resigna cette Abbaye à Jeanne de Boulehard se reservant 200 livres de pension & se retira à Collinance monastere de l'Ordre de Fontevrauld où elle mourut le 17. Fevrier 1580. Jeanne de Boulehard qui étoit Abbesse en 1575. prit pour Coadjutrice Jacqueline Marie Angelique Arnaud, & mourut le 4. Juillet 1602. ayant été 27 ans & 7 mois Abbesse.

Angelique Arnaud née le 8. Septembre 1591. avoit pris l'habit de Religion dans l'Abbaye de saint Antoine à Paris le 2. Septembre 1599. n'ayant pas encore huit ans accomplis. Elle sortit de saint Antoine & alla à Maubuisson où elle fit profession le 29. Octobre 1600. Quoique nommée Coadjutrice de l'Abbesse de Port-Royal, elle ne quitta Maubuisson que le 15. Juillet 1602. lorsqu'elle alla prendre possession de son Abbaye après la mort de la Dame de Boulehard. Elle fut bénie le 29. de Septembre suivant, & ce même jour elle fit sa premiere communion. A peine avoit-elle onze ans accomplis. C'étoit un abus trop commun en ce tems-là.

Elle trouva à Port-Royal onze Religieuses professes, dont il y en avoit trois imbecilles, & deux no-

novices. Rien n'étoit plus pitoyable que l'état de cette maison. On n'y gardoit ni clôture ni régularité. Une Abbesse de cet âge & qui ne goutoit pas alors sa vocation, ne sembloit pas propre pour y rétablir quelque observance de la regle. Le Moine confesseur de la maison ne pensoit pas à l'y porter. Six années s'écoulerent dans ce relachement sous la jeune Abbesse, qui ne cherchoit qu'à dissiper ses ennuis par quelque amusement d'enfant. Elle fut dangereusement malade en 1607.

Dieu se servit l'année suivante de quelques Capucins pour lui ouvrir les yeux sur ses devoirs : & elle conçut en 1608. le dessein de la réforme. Pendant le carême de l'année 1609. elle remit en commun ce que chaque Religieuse possedoit en particulier. Aussi-tôt après elle établit la clôture. Comme ses vœux faits à un âge incompétent, n'étoient pas valides, elle les renouvella le 7. de Mai 1610. Elle commença le 4. Août 1614. l'abstinence de viande. Toutes ces reformes lui attirerent beaucoup de contradiction: mais elle s'éleva au dessus avec cette fermeté & ce courage qu'on admira toujours en elle.

La grace soutenant toutes les grandes qualités naturelles que Dieu lui avoit données, lui fit faire en peu de tems des progrès extraordinaires dans le changement de sa maison. Cette reforme fit bientôt connoître sa capacité & son mérite. On jetta les yeux sur elle pour la charger de reformer l'Abbaye de Maubuisson, où les desordres les plus grossiers avoient fait un éclat scandaleux. Elle y alla le 19. Février 1618. n'ayant encore que 26 ans & demi. L'Abbesse qu'on en avoit chassée, trouva le moyen d'y rentrer & d'en faire sortir par violence cette reformatrice le 10. Septembre suivant. Mais on l'y fit retourner quelque-tems après, & on en chassa de nou-

veau cette indigne Abbesse par un Arrêt du Parlement.

Ce fut dès le commencement de son sejour à Maubuisson que la Mere Angelique fit connoissance avec saint François de Sales. Ils lierent ensemble une amitié étroite & un commerce de lettres qui ne fut interrompu que par la mort de ce saint Evêque arrivée le 28. Decembre 1620.

Au milieu des travaux de la reforme, la Mere Angelique sentit plus que jamais le poids de la charge d'une Abbesse. Pour obtenir plus aisément la liberté de se demettre de son Abbaye, elle proposa de le faire en faveur de sa sœur Agnès de S. Paul Arnaud. On n'écouta cette proposition que pour faire recevoir cette sœur Coadjutrice: les Bulles en furent expediées au mois de Septembre 1720. La Mere Agnès avoit alors 26 ans, étant née le 31. Decembre 1593. Elle avoit été mise au mois d'Octobre 1599. dans l'Abbaye de S. Cir où elle prit l'habit de Religion le 24. Juin de l'année suivante, mais elle ne fit profession qu'en 1612. Elle aima son état dès l'enfance où elle fit paroître une gravité prématurée; & l'âge fit toujours croître son amour pour une vie serieuse & réguliere.

La Mere Angelique n'étant point dechargée par cette coadjutorerie du gouvernement de Port-Royal, ne crut pas devoir abandonner plus longtems sa propre maison pour prendre soin d'une autre maison, bien que celle-ci ne lui fut pas étrangere, puisque c'étoit celle de sa profession. Durant près de cinq années qu'elle demeura à Maubuisson, elle avoit reçu neuf Religieuses à la profession. Lorsqu'elle eut pris la résolution de s'en retourner à Port-Royal, il y avoit vingt & une Novice à Maubuisson à qui elle avoit donné l'habit. Toutes ces filles ne purent se résoudre à se separer de leur mere. Elles la suivirent ainsi au nombre de

de trente. Quoiqu'elles n'apportassent pour elles toutes que 500 livres de rente dans une maison peu riche, elles y furent reçues avec une joie incroyable de toute la communauté. La présence de leur Abbesse les dédommageoit de tout. Ce grand desinteressement a toujours été le partage de Port-Royal, & en recompense Dieu fidele aux promesses de son Evangile ne laissa jamais cette maison manquer du nécessaire, ni de persecutions.

Peu après son retour la Mere Angelique envoya dans l'Abbaye du Lis près de Melun la Sœur Anne Eugenie de l'Incarnation Arnaud sa sœur, en qualité de Prieure, & la Sœur Marie des Anges Suireau pour maitresse des novices afin d'y établir la reforme. Elle y fit elle-même un voyage deux ans après en 1625. avec trois de ses Religieuses.

Au retour du Lis elle s'établit à Paris à l'extremité du Fauxbourg saint Jacques; sa mere lui donnant une maison fort grande qu'elle avoit dans ce lieu qu'on appelloit de Clagni. Ce fut là qu'elle fit bâtir l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Elle obtint par lettres patentes du Roi Louis XIII. la permission d'y transferer toute sa communauté. L'Archevêque de Paris & l'Abbé de Cîteaux y donnerent leur consentement. Cette communauté qui étoit de 84 Religieuses, dont quelques-unes avoient été transferées dès l'année précédente, y vint donc en 1626. La maison de Port-Royal des champs n'avoit point alors de bâtimens suffisans pour un si grand nombre de Religieuses. Ils étoient en très mauvais état, & l'habitation en étoit fort mal saine, parce que la conduite des eaux qui y passent ayant été long-tems negligée y formoit des marécages très incommodes. Ce fut une des principales raisons de la translation de cette maison à Paris; translation qui en a enfin été la ruine. On laissa dans l'an-

cienne maison de Port-Royal un Chapelain pour desservir l'église. Le S. Sacrement y fut toujours conservé. On y conserva de même le droit de paroisse. Ce fut aussi dans ce même lieu que l'on continua à rendre foi & hommage & tous les autres droits seigneuriaux.

L'éclat de la nouvelle reforme la fit desirer en diverses maisons Bénédictines & Bernardines. La Coadjutrice de l'Abbaye de Gif alla à Port-Royal pour s'instruire de la reforme. Elle y passa les années 1626. & 1627. On envoya des Religieuses de Port-Royal aux Isles d'Auxerre pour reformer cette maison. La Mere Agnès alla en 1626. établir la reforme dans l'Abbaye de Gomerfontaine au Diocese de Rouen dans le Vicariat de Pontoise. Elle alla en 1629. l'établir aussi à Dijon dans l'Abbaye de Tard. La Prieure de S. Aubin au Diocese de Rouen vint à Port-Royal en 1628. avec quatre de ses Religieuses pour y prendre l'esprit & se former dans les exercices de la reforme; & la Mere Angelique y alla l'année suivante & y passa six semaines.

Le desir de conserver la ferveur de la reforme dans Port-Royal lui fit prendre le dessein de deux changemens dans l'état de sa maison; l'un de se mettre sous la jurisdiction de l'Ordinaire, & l'autre de se démettre de sa dignité d'Abbesse pour y rétablir l'élection. Le peu de secours qu'elle recevoit des Moines qu'on lui donnoit pour confesseurs; l'opposition qu'elle trouvoit quelquefois à ses bons desseins du côté des superieurs mêmes, & l'amour de l'ordre lui firent prendre cette résolution. Elle obtint donc au mois de Juin 1627. un Bref du Pape Urbain VIII. qui la tiroit de la jurisdiction de l'Ordre de Cîteaux pour la soumettre à celle de l'Archevêque de Paris. Le Bref porte qu'excepté

qu'el-

qu'elles seront soumises à la jurisdiction de l'Ordinaire, elles jouiront de toutes les graces & privileges dont jouit & pourra jouir l'Ordre de Cîteaux. Le Roi donna les lettres patentes pour l'enregistrement de ce Bref au mois de Juillet de la même année. C'est ainsi que cette pieuse Mere cherchant un coopérateur au bien que la misericorde de Dieu avoit établi dans sa maison, la jetta sans y penser entre les mains de son destructeur. Mais il ne faut pas toujours juger des bons desseins par leurs suites peu heureuses.

Elle obtint une autre grace de Louis XIII. au mois de Janvier 1629. par le moyen de la Reine Marie de Medicis. Le Roi renonça à son droit de nomination en faveur de la reforme, & fit expedier des lettres patentes pour accorder l'élection triennale de l'Abbesse. Tout cela revêtu des formalités requises, la Mere Angelique donna sa démission pure & simple au mois de Juillet 1630. en presence de l'Official de Paris. La Mere Agnès renonça aussi à son droit de Coadjutorerie avec cette reserve que ce n'étoit qu'au cas que la reforme subsistât dans Port-Royal. Tous ces actes furent enregistrés au Grand-Conseil en 1631. selon les regles accoutumées. La premiere élection se fit le 23. Juillet 1630. en presence d'un Grand Vicaire de l'Archevêque de Paris. Marie Geneviéve de S. Augustin le Tardif fut élue Abbesse & continuée jusqu'à l'année 1636.

La Mére Angelique dès l'année 1625. qu'elle étoit venue s'établir à Paris, avoit conçu le dessein de former un nouvel institut de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement. Elle étoit secondée en cela par Etienne Zamet Evêque de Langres. Ce Prélat après s'être retiré de la Cour & du grand monde où il étoit fort répandu,

avoit embrassé une vie édifiante. Devenu par sa conversion plus appliqué à la conduite de son Diocese, il travailla beaucoup à établir la reforme dans l'Abbaye de Tard. Il eut pour ce sujet recours à la Mere Angelique qui le voyant si zelé se mit sous sa conduite. Ce fut durant cette direction qu'ils formerent le dessein d'établir une maison consacrée à l'adoration perpétuelle du S. Sacrement. On sollicita des Bulles pour cet établissement. Urbain VIII. en donna au mois d'Août 1627. Il fut difficile d'obtenir des lettres patentes. Louis XIII. ne les accorda qu'en 1630. après un vœu qu'il fit dans une maladie qu'il eut à Lion où elles furent expediées. On eut encore plus de peine à obtenir le consentement de Jean François de Gondi premier Archevêque de Paris, parce qu'on lui associoit pour superieurs de ce monastere Octave de Bellegarde Archevêque de Sens & l'Evêque de Langres: & c'étoit là le grand obstacle à l'exécution de ce dessein.

Lorsqu'enfin il y eut consenti, la Mere Angelique se trouvant libre par sa démission de l'Abbaye de Port-Royal, fut choisie pour superieure de cette nouvelle institution. On loua une maison auprès du Louvre où la Mere Angelique alla le 9. Mai 1633. avec trois Religieuses professes de Port-Royal & quatre postulantes. Les vues & la conduite encore trop humaines de l'Evêque de Langres étoient si opposées à celles de cette superieure qu'elle prit le parti d'abandonner cet établissement & de s'en retourner à Port-Royal, ce qu'elle fit le 10. Fevrier 1636. Elle se fit donner cet ordre par l'Archevêque de Paris, pour lui faciliter par ce changement les moyens de mettre cette maison sous son autorité seule. On envoya en sa place la Mere Geneviéve de S. Augustin alors Abbesse de Port-Royal. L'Ar-

L'Archevêque de Paris devenu seul superieur de la maison donna peu après l'habit aux filles qui commençoient ce nouvel établissement, tant aux professes dont il changea le scapulaire noir en blanc avec une croix rouge dessus, qu'aux postulantes qui ne l'avoient point reçu depuis trois ans qu'elles étoient dans cette maison. Le lieu n'étoit point propre pour y mettre un monastere. On n'avoit point d'ailleurs de fonds suffisans pour achetter une autre maison, comme le vouloit l'Archevêque avant que d'y faire faire aucune profession. Ainsi ces quatre Religieuses & les quatre novices furent obligées de s'en retourner à Port-Royal au mois de Mai 1638.

Un des plus grands avantages que la Mere Angelique trouva à Paris fut la connoissance qu'elle fit avec le celebre Jean du Verger de Hauranne Abbé de S. Ciran. Elle se mit sous sa conduite après avoir quitté celle de l'Evêque de Langres: & ce pieux & savant Abbé lui servit beaucoup pour avancer dans le veritable esprit de la religion. Elle lui fit un renouvellement en 1635: & toutes les Religieuses de Port-Royal se mirent alors sous sa conduite. Mais elle ne le conserva que jusqu'au 14. Mai 1638. qu'il fut arrêté & renfermé dans le château de Vincennes.

La Mere Agnès de S. Paul Arnaud fut élue Abbesse après la Mere de S. Augustin le 19. Septembre 1636. & continuée jusqu'en 1642.

En 1637. le celebre Avocat Antoine le Maître neveu de la Mere Angelique renonça au Barreau, & renvoya même un brevet de Conseiller d'Etat que son mérite extraordinaire lui avoit fait donner à l'âge de 28 ans. Son frere de Sericourt qui suivoit la profession des armes la quitta en même tems. Tous deux ne pensant plus qu'à se consacrer à Dieu dans la solitude & dans les exercices de la pénitence, s'étoient retirés

le 10. Janvier 1638. dans une petite maison près de Port-Royal de Paris. Leurs freres de Saci, de S. Elme & de Vallemont, M. Lancelot & quelques autres personnes se joignirent à eux. Aussi-tôt après la détention de l'Abbé de S. Ciran, l'Archevêque de Paris leur fit dire qu'il avoit ordre de la Cour de les faire déloger de cette maison. Ils en sortirent & allerent demeurer à Port-Royal des champs. Ils étoient dix ou douze, & avoient avec eux quelques enfans. Ils n'y furent que deux mois en paix. M. de Laubardemont y fut envoyé de la part de la Cour pour les interroger & les faire sortir de cette solitude.

On avoit voulu lui donner l'ordre d'interroger aussi la Mere Angelique. L'Archevêque de Paris l'empêcha, & alla lui-même faire une visite dans la maison de Port-Royal de Paris. On craignit même qu'on n'enlevât la Mere Angelique: mais l'Archevêque détourna encore cette tempête.

Lorsqu'on la crût un peu appaisée, ces solitaires retournerent à Port-Royal des champs à la fin de 1639. quinze mois après leur sortie. La bonne odeur de leur piété & de leur vertu éprouvée y attira dans la suite plusieurs autres personnes dont Dieu avoit touché le cœur. La retraite, la pénitence & le silence qu'ils observoient dans cette solitude, leur application à la priere & au travail des mains representoit admirablement la vie des anciens Anachoretes. Ils étoient habillés pauvrement. Ils recitoient tous les jours l'office de l'Eglise avec le Chapelain, & le chantoient aux fêtes solemnelles. Ils se levoient la nuit à deux heures pour dire Matines. Leur nourriture étoit très simple & très frugale. Dans les jeûnes solemnels de l'Eglise ils faisoient leur unique repas le soir. C'étoit là la vie de plusieurs personnes qui avoient paru avec distinction dans l'Eglise, dans l'Epée, dans la Robe & à la Cour.

La

La Mere Angelique, qui depuis douze ans qu'elle s'étoit démise de l'Abbaye de Port-Royal y avoit vu l'élection de deux Abbesses continuées toutes deux six ans chacune, fut enfin élue elle-même le 2. Octobre 1642. & continuée douze ans dans cette charge jusqu'en 1654. Quatre mois après son élection Dieu lui rendit l'Abbé de S. Ciran qui fut mis en liberté le 6. Février 1643. mais il mourut le 11. Octobre suivant.

Le livre de la Fréquente Communion imprimé au mois d'Août 1643. qui rapporte les maximes saintes des premieres Peres de l'Eglise pour l'administration des sacremens, attira une violente persecution à son auteur Antoine Arnaud Docteur de Sorbonne. Le contrecoup retomba sur Port-Royal où il avoit au dedans sa mere, plusieurs sœurs & plusieurs niéces Religieuses, & au dehors diverses personnes de sa famille. L'ignorance & encore plus la malignité de ses adversaires voulut faire passer ces anciennes pratiques pour une nouveauté pernicieuse. A force de crier contre on rendit suspecte dans l'esprit des personnes trop credules la doctrine de Port-Royal où l'on tâchoit de pratiquer ces maximes. Ce fut le prétexte dont on se servit pour examiner les sentimens de ceux qui conduisoient la maison, & le sujet des visites que l'Archevêque de Paris y fit ou y fit faire en divers tems. Il y en eut une longue qui fut terminée le 13. Decembre 1644.

On jetta les premiers fondemens de l'église de Port-Royal de Paris le 22. Avril 1646. Elle fut achevée en 1648. & bénie le 7. Juin de la même année par l'Archevêque de Paris.

L'institution de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement n'ayant pu se soutenir, comme je l'ai marqué, les Religieuses qui l'avoient commencée s'étoient retirées à Port-Royal, & y avoient ap-

porté les biens donnés pour cet établissement. La Mere Angelique qui avoit une dévotion particuliere à cet auguste sacrement, ne crut pas devoir frustrer les intentions de ceux qui avoient voulu contribuer de leurs biens à cette sainte fondation. Elle travailla donc à établir dans sa maison ce qui n'avoit pu subsister dans cette autre. Elle obtint pour ce sujet un Bref du Pape en 1647. & le 24. Octobre de la même année elle prit & fit prendre à ses Religieuses le scapulaire blanc avec la croix rouge pour marque de ce nouvel engagement qu'elles contractoient.

Le monastere de Port-Royal de Paris se trouva trop petit pour contenir le grand nombre de Religieuses que la reforme y attiroit. Après avoir fait beaucoup travailler à dessecher des marais, défricher les jardins, & relever des terres pour rendre l'ancien monastere de Port-Royal des champs plus sain & plus habitable, l'Abbesse & les Religieuses présenterent une requête à l'Archevêque de Paris pour lui demander la permission d'envoyer dans cette maison quelques-unes de leurs Religieuses pour soulager celle de Paris, tant par la diminution du nombre des Religieuses, que par le soin que celles qui y seroient envoyées prendroient du temporel de ce monastere, étant sur les lieux où étoit la plus grande partie de leurs revenus. Une raison qu'en donna encore la Mere Angelique, c'est qu'elles ne devoient pas laisser faire leur office par des seculiers, ni abandonner un lieu où les fondateurs de l'Abbaye avoient desiré que Dieu fut perpétuellement honoré par des Religieuses.

Cette permission leur fut accordée le 22. Juillet 1647. à condition que les Religieuses qui seroient envoyées dans cette maison, ne feroient point un corps de communauté particuliere, mais seroient toujours soumises à la jurisdiction de l'Or-

l'Ordinaire & à l'autorité de l'Abbesse qui commettroit une Religieuse pour la conduite de la maison, qu'elle la destitueroit, rappelleroit & changeroit les Religieuses quand elle le jugeroit nécessaire. La Mere Angelique y vint le 13. Mai 1648. avec sept Religieuses de chœur & deux Converses.

Les solitaires qui durant l'absence des Religieuses habitoient la maison, & qui avoient travaillé à la reparer, se retirerent dans la maison des granges située au haut de la montagne. Il y resta seulement deux Prêtres, un Médecin, un Chirurgien, un Gentilhomme de Poitou qui après avoir beaucoup paru dans l'armée, avoit pris le métier de cordonnier par esprit de pénitence & pour servir les Religieuses & les Solitaires en cette qualité. M. d'Andilli y demeura aussi.

Au commencement de 1649. les Solitaires, qui étoient montés aux granges furent obligés d'en descendre & de se renfermer dans l'Abbaye à cause des guerres civiles. Six Religieuses de Gif s'y refugierent aussi. Les autres ne voulurent pas y aller, parce qu'elles avoient peur de la doctrine de cette maison qu'on décrioit dès lors comme nouvelle & dangereuse.

Le monastere de Paris situé au Fauxbourg S. Jacques se trouva aussi fort exposé durant le siége de Paris. La Mere Agnès en sortit avec xxx. Religieuses pour se réfugier dans la ville le 11. Janvier 1649. Les plus âgées y demeurerent le mieux renfermées qu'elles purent. Celles qui en étoient sorties, y revinrent le 10. Mars suivant. Elles furent accompagnées dans cette sortie de plusieurs Magistrats en robes de Palais, qui les conduisirent dans la maison où elles se retirerent.

La Mere Angelique Abbesse étoit alors à Port-

Port-Royal des champs. Elle en revint en 1650. & assista à l'enterrement de son neveu de Sericourt mort le 4. Octobre de cette année. Elle retourna à Port-Royal des champs & fit commencer à bâtir les dortoirs & rehausser l'église au commencement de 1652. Peu aprèsellc fut obligée par la guerre des princes de revenir à Paris avec toutes ses Religieuses qui n'y retournerent que le 15. Janvier 1653. Elle quitta la qualité d'Abbesse au mois de Novembre 1654. On élut pour lui succeder la Mere Marie des Anges Suireau, qui après avoir été 22 ans Abbesse de Maubuisson, & avoir extrêmement travaillé pour y établir la reforme, quitta cette Abbaye & revint à Port-Royal lieu de sa profession.

En 1653. parut la Bulle d'Innocent X. portant la condamnation des cinq fameuses Propositions attribuées à M. Jansenius Evêque d'Ipre. La principale vue qu'on eut en demandant cette Bulle, fut de tendre un piege à Port-Royal & à tous ceux qui étoient dans les sentimens des personnes qui conduisoient cette maison. Leurs adversaires répandoient par-tout de faux bruits sur leur doctrine. Ils les representerent à la Reine Regente comme des hipocrites & des impies, qui sous pretexte de retraite & de pénitence, vouloient renverser la discipline de l'Eglise & abolir l'usage des sacremens ; comme des hérétiques plus dangereux que Luther & Calvin, qui corrompoient la foi par de nouvelles erreurs ; comme des traitres & des rebelles qui entretenoient commerce avec les ennemis du royaume.

On publia en 1654. un Ecrit pour repousser ces calomnies. Les Religieuses écrivirent le 9. Janvier 1655. au Cardinal de Retz Archevêque de Paris qui étoit pour lors à Rome. Mais en vain se justifierent-elles devant le public & au-

près

près de leurs ſuperieurs. Leurs ennemis redoublerent leurs impoſtures & leurs artifices, & engagerent la Cour à envoyer le 30. Mars 1656. le Lieutenant civil d'Aubrai à Port-Royal des champs pour en chaſſer tous ceux qui y étoient retirés & renvoyer tous les enfans qu'on y élevoit aux granges. On prévint la viſite du Lieutenant civil, & l'on envoya ces enfans en d'autres maiſons voiſines. Les ſolitaires ſe retirerent chacun de leur côté. Il en reſta ſeulement quelques-uns qui avoient des emplois néceſſaires. Le Lieutenant civil trouva ainſi le lieu vuide; mais il vit bien qu'il ne pouvoit pas contenir autant de monde qu'on le publioit pour rendre cette aſſemblée ſuſpecte, & qu'il n'y avoit point de Chapelle comme on le diſoit. Quelques mois après M. d'Andilli obtint pour lui & pour ſon fils de Luzanci la permiſſion de retourner à Port-Royal. Les troubles étant enſuite un peu appaiſés, preſque tous les ſolitaires y revinrent peu à peu.

Pendant que les hommes ſe déchainoient ainſi contre Port-Royal, Dieu ſe déclara en ſa faveur par pluſieurs miracles qui furent atteſtés & confirmés par toutes les autorités néceſſaires. Cette protection de Dieu ſuſpendit pour un tems la perſecution. L'Archevêque de Paris donna à ces Religieuſes pour ſuperieur un Prêtre d'une vertu & d'une piété ſinguliere, nommé Antoine de Singlin qui étoit leur confeſſeur depuis près de 20 ans. Revêtu de cette qualité il fit en 1657. la viſite des deux maiſons. La Mere Marie des Anges Abbeſſe mourut le 10. Decembre 1658. La Mere Agnès qui lui ſucceda fut élue trois jours après.

Quoique la perſecution ne fut plus ſi violente, le calme n'étoit pas encore fort grand. Le Lieutenant civil retourna le 10. Mai 1661. à Port-Royal des champs & en chaſſa les enfans

qui

qui étoient encore dans des villages circonvoisins aux Troux & au Chenêt. La perte de Port-Royal avoit été résolue dans le Conseil du Roi le mecredi saint 13. Avril. On voit assez à la sollicitation de qui on prenoit ces violens desseins par la proximité des fêtes où l'on en faisoit la résolution. Le Lieutenant civil alla le vendredi de Pâques 23. Avril faire sortir toutes les pensionnaires de Port-Royal de Paris. On chargea de la même expédition un Commissaire pour la maison de Port-Royal des champs; & il l'exécuta le lendemain 24. Avril.

Dans le fort du feu de cette persecution on ne laissa pas de faire le dimanche de Quasimodo 25. Avril quatre novices; & le lundi 26. Avril trois autres. Le 6. Mai le Lieutenant civil alla à Port-Royal des champs enlever quatre pensionnaires qui attendoient leurs parens pour sortir, & le 13. du même mois il retourna à Port-Royal de Paris pour faire ôter l'habit à ces sept dernieres novices & pour les faire sortir avec toutes les postulantes. Il fit défense aux Religieuses de recevoir des filles ni de leur donner l'habit. Ces novices sortirent le lendemain avec le voile & l'habit de Religion que l'Abbesse ne crut pas pouvoir en conscience leur ôter, & qu'elles garderent long-tems dans l'espérance de pouvoir retourner pour continuer leur noviciat. Le 25. Juillet le Lieutenant civil accompagné du Procureur du Roi visita tous les dehors de la maison de Port-Royal de Paris & les murs de clôture. Il ordonna qu'on murât la porte de communication du couvent avec l'appartement de la Marquise de Sablé.

Les Vicaires Généraux du Cardinal de Retz publierent le 8. Juin 1661. un Mandement pour la signature du Formulaire. Comme le fait & le droit y étoient distingués, aussi bien que la dif-

différence des soumissions dues pour l'un & pour l'autre, les Religieuses de Port-Royal le signerent sans difficulté. On ne fut pas content de ce Mandement des Grands Vicaires & on les obligea d'en faire un autre. Ces Religieuses le signerent encore, mais avec explication. Le Doyen de Notre-Dame en qualité de Grand Vicaire alla à Port-Royal de Paris pour en chasser les confesseurs & nomma un autre superieur en la place de M. Singlin qui s'étoit retiré pour éviter une lettre de cachet.

Ce fut au milieu de ces troubles que la reverende Mere Marie Angelique Arnaud se reposa en paix dans le Seigneur, & alla le 6. d'Août 1661. recevoir de Dieu la recompense de tant de travaux si généreusement soutenus pour la gloire de son saint nom. Elle vit les grandes bénédictions que Dieu répandit par elle sur sa maison, sans s'en élever, parce qu'elle lui en rapportoit toute la gloire. Elle envisagea sans s'étonner toute la fureur des hommes & des démons qui s'efforçoient de détruire cette œuvre de Dieu. Une humilité profonde avec un genie sublime, une noble générosité avec une simplicité surprenante, une grandeur d'ame au dessus de son sexe, une fermeté inébranlable au milieu des dangers les plus pressans & des contradictions les plus accablantes, une foi & une confiance en Dieu digne des tems apostoliques, une sensibilité extrême pour les biens & pour les maux de l'Eglise, un zele ardent pour le salut du prochain, une tendresse de mere pour ses Religieuses, un mépris souverain des biens de la terre, une magnifique liberalité envers tous les indigens, toutes ces vertus rassemblées en elle dans un degré éminent firent son caractere particulier.

Après les trois ans expirés du triennat de la Mere Agnès de S. Paul Arnaud on élut en sa

place Madeleine de sainte Agnès de Ligni Seguier le 12. Decembre 1661. Elle fut Abbesse jusqu'à l'année 1669. sans nouvelle élection à cause des troubles qui durerent sans relâche les cinq dernieres années de ce tems.

Le Cardinal de Retz donna en 1662. sa démission de l'Archevêché de Paris. Pierre de Marca Archevêque de Toulouse fut nommé pour lui succeder en recompense de ce qu'il avoit fait contre le prétendu Jansenisme. Mais il mourut le 29. Juin 1662. n'ayant pu prendre possession de l'Archevêché de Paris que par procureur la veille de sa mort. Durant la vacance du Siége le Chapitre de l'Eglise de Paris nomma sept Grands Vicaires qui firent un troisiéme Mandement pour ordonner la signature du Formulaire. Car c'étoit alors comme aujourd'hui le signe unique du salut ou de la reprobation. Ils firent signifier ce Mandement aux Religieuses de Port-Royal, qui en appellerent comme de juges incompétens.

On ne voyoit alors tous les jours que nouveaux Mandemens & que nouveaux Formulaires. Chacun en faisoit à sa façon & selon ses préjugés: & il y avoit entre tous les auteurs de ces Mandemens une diversité de langage aussi étrange qu'entre les fabricateurs de la fameuse Tour de Babel. Quelques assemblées tumultuaires d'Evêques courtisans qui prenoient le nom d'assemblées du clergé de France, avoient prescrit un Formulaire qu'ils avoient fait autoriser par la Cour. Les autres Evêques ne se crurent pas obligés de le recevoir ni de le proposer à leurs diocesains. On eut donc recours à Rome pour en avoir un qui fut uniforme & convenable aux desseins que l'on avoit pris. Alexandre VII. qui avoit déja défini le fait par une Bulle de 1656. en donna une nouvelle en 1664. avec un Formulaire qui renfermoit sous une même créance le fait & le droit,

Har-

Hardouin de Beaumont de Perefixe nommé à l'Archevêché de Paris après la mort de Pierre de Marca, n'eut ses Bulles qu'en 1664. Il en prit possession au commencement du carême de cette année. Il fit bientôt voir à quelles conditions on lui avoit donné cet Archevêché. Le 20. Mai suivant il alla à Port-Royal faire une visite de civilité. Le 7. Juin il publia un Mandement pour la signature, où nonobstant la definition réiterée d'Alexandre VII. & malgré les termes si précis du Formulaire il déclara qu'on ne pouvoit soutenir que par malice ou par ignorance que l'Eglise exige qu'on croie par un acquiescement de foi divine que les cinq Propositions sont de Jansenius & que c'est au sens de cet Evêque qu'elles ont été condamnées, ajoutant que dans la signature du Formulaire l'Eglise n'exigeoit sur ce fait qu'un acquiescement de foi humaine. Ce Mandement fut refuté par un savant traité *de la foi humaine* * qui décria étrangement cette nouvelle opinion.

L'Archevêque dès le lendemain de la publication de son Mandement indiqua sa visite pastorale à Port-Royal. Il la commença le 9. Juin & la finit le 14. La fin de cette visite étoit la signature du Formulaire. Mais en vain repeta-t-il de vive voix à ces Religieuses ce qu'il avoit déclaré dans son Mandement, qu'il ne demandoit par cette souscription qu'une foi humaine du fait de Jansenius: il ne put leur persuader de signer purement & simplement le Formulaire. Pour les porter à la soumission qu'il exigeoit d'elles, il leur laissa le Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet nommé N. Chamillard Docteur de Sorbonne & zelé Moliniste à qui il donna la qualité de superieur. Les faux & pitoyables

* On sait que ce Traité est de M. Nicole.

raisonnemens qu'il leur fit & qu'il publia depuis furent refutés avec force dans plusieurs Ecrits.

Quoique les Religieuses de Port-Royal eussent par deux signatures satisfait pleinement à leur devoir, elles en envoyerent à l'Archevêque une troisiéme conçue en ces termes: „ Nous soussignées promettons une soumission & une „ créance sincere pour la foi: & sur le fait, com„ me nous ne pouvons en avoir aucune con„ noissance par nous-mêmes, nous n'en formons „ point de jugement; mais nous demeurons dans „ le respect & le silence conformes à notre con„ dition & notre état." L'Archevêque alla les voir le 21. Août & leur demanda une signature pure & simple du Formulaire. Elles lui representerent qu'elles ne pouvoient pas lui en donner une autre que celle qu'elles lui avoient envoyée. Sur ce refus il leur interdit verbalement l'usage des sacremens, & les déclara privées de voix active & passive.

C'étoit le prélude des violences qu'il devoit bientôt exercer contre elles. L'avis qu'elles eurent qu'on pourroit bien pousser les choses jusqu'à la derniere extremité, leur fit prendre la précaution de faire & de signer divers actes de protestations, d'oppositions & d'appels de tout ce qu'on pourroit faire contre elles, à quoi elles n'auroient peut-être pas la liberté de pourvoir dans le tems. Elles donnerent des procurations pour faire valoir ces actes en tems & lieu.

Le 26. du même mois d'Août l'Archevêque sans avoir fait aucune procedure juridique contre elles retourna à Port-Royal accompagné du Lieutenant civil, du Chevalier du Guet, d'Exemts & de 200. gardes, en enleva douze Religieuses, entre lesquelles étoient l'Abbesse, la Prieure & les principales de la Communauté;

& les fit conduire en différens monasteres, où elles furent privées de tout commerce au dedans & au dehors. Le même jour il introduisit dans Port-Royal de Paris la Mere Eugenie Religieuse de la Visitation avec cinq autres Religieuses du même Ordre pour gouverner le temporel & le spirituel de la maison.

Au mois de Novembre suivant il alla à Port-Royal des champs où il y avoit alors seize Religieuses de chœur ; il leur demanda la même chose qu'à celles du monastere de Paris. Mais les trouvant dans les mêmes sentimens & n'en recevant pas d'autre réponse, il rendit une ordonnance en datte du 17. Novembre, par laquelle il leur interdit à toutes l'usage des sacremens & les déclara privées de voix active & passive. Peu de jours après il fit encore enlever quatre Religieuses de la maison de Port-Royal de Paris, qui comme les douze premieres furent conduites & enfermées dans des couvens étrangers. Celles qui resterent protesterent, & appellerent comme d'abus, en la maniere qu'elles le purent, de tous ces enlevemens, & de l'introduction de la Mere Eugenie.

Dans l'intervalle de ces deux enlevemens onze ou douze Religieuses de la maison de Paris signerent au gré de l'Archevêque, & se soumirent à la conduite de la Mere Eugenie. Entre celles là il y en avoit deux imbecilles qui étoient privées de toute voix en chapitre depuis plusieurs années. L'ambition d'être Abbesse en corrompit deux autres & ne put en satisfaire qu'une. Ces deux dernieres gagnerent les autres, & les porterent à cette soumission.

Je ne dis rien ici de la maniere dont les Religieuses prisonnieres furent traitées durant près de dix mois. Beaucoup de personnes en ont vu une partie dans la relation que la Mere Ange-

lique de S. Jean Arnauld a faite de sa captivité. Presque toutes les autres en ont fait de semblables qu'on pourra donner un jour au public *. On y verra le dureté impitoyable des Religieuses geolieres & la patience admirable de ces innocentes persecutées, les disputes que celles-ci eurent à soutenir contre des Docteurs ou d'autres gens qui se mêlerent de les entreprendre, & l'insuffisance des juges mêmes de la doctrine pour répondre aux raisons de ces filles, sinon par des bévues & des égaremens inexcusables.

Au commencement de Juillet 1665. l'Archevêque renvoya dans le monastere de Port-Royal des champs toutes les Religieuses qui avoient été enlevées & celles de la maison de Paris qui ne s'étoient pas soumises à ses volontés & au gouvernement de la Mere Eugenie. Par le retour de toutes ces Religieuses au monastere de Port-Royal des champs, la Communauté se trouva composée de soixante & onze Religieuses de chœur & de dix-sept Converses. Il fit mettre en même tems une garnison de quatre gardes du corps commandée par un Exemt. Ces gardes s'emparerent de toutes les portes du monastere tant au dedans des jardins, qu'au dehors de la maison, pour empêcher les Religieuses d'avoir aucune relation même par lettres avec les personnes du dehors. Cette garnison y demeura jusqu'au mois de Février 1669.

Cependant l'Archevêque déclara les x. ou xii. Religieuses, qui étoient restées dans la maison de Port-Royal de Paris, capables de faire corps de Communauté, & leur ordonna d'élire entre elles une Abbesse. En consequence de cette ordonnance elles élurent le 16. Novembre 1665. la sœur Dorothée Perdreau qui prit aussi-tôt le maniement des affaires de la maison. Après cette-

* Elles ont été imprimées en 1724.

te prétendue élection l'Archevêque fit retirer la Mere Eugenie & ses cinq compagnes. Les Religieuses de Port-Royal des champs protesterent contre cette élection & en appellerent comme d'abus, representant qu'elle s'étoit faite sans leur participation ; outre que leur Abbesse n'avoit point été déposée, & ne s'étoit point démise, ce qui est absolument nécessaire pour proceder à une nouvelle élection.

Le 8. Février *1666.* l'Archevêque rendit une ordonnance par laquelle il assigna vingt mille livres à prendre tous les ans sur les revenus de l'Abbaye pour la subsistance des Religieuses qui étoient à Port-Royal des champs, à condition que sur cette somme de 20000 livres on diminueroit 200 livres pour chacune de celles qui viendroient à mourir.

Par Arrêt du Conseil d'Etat en datte du 12. Février de la même année, le Roi confirma tout ce qu'avoit fait l'Archevêque, évoqua à soi tous les appels interjettés par les Religieuses de Port-Royal des champs, & leur ordonna de mettre dans huit jours leurs moyens d'abus entre les mains des Commissaires qu'il avoit nommés: mais elles ne le purent faire par le defaut de liberté.

Deux années s'écoulerent sans qu'il parut rien de nouveau contre ces Religieuses, mais c'étoit pour elles un spectacle bien nouveau & bien affligeant que la vie scandaleuse que menoient chez elles presque toutes les personnes qu'on y avoit mises. Ces gardes du corps ne leur permettoient pas de sortir dans leurs jardins. Ils étoient presque jour & nuit à se promener dans leur enclos, à y chanter & à s'y divertir. Une miserable tourriere, que l'Archevêque les avoit forcées de recevoir par une ordonnance qu'il fit exprès, se familiarisa tellement avec un scélerat

de Chapelain, placé aussi par ce zelé Prelat ; qu'elle en eut un enfant. Mais ces desordres crians ne paroissoient pas si effroyables que le phantôme que l'on persecutoit dans ces filles, dont on étoit forcé d'ailleurs de reconnoître & d'admirer la vie sainte & reguliere.

Au mois de Mai 1668. le Roi par ses lettres patentes déclara qu'il vouloit rentrer dans le droit de nomination à l'Abbaye de Port-Royal, & en consequence de cette déclaration nomma la Sœur Dorothée Perdreau Abbesse. Elle obtint des Bulles le mois de Juin suivant sur l'exposé qu'on envoya à Rome que l'Abbaye étoit vacante par la mort de la Mere Angelique, & que la Mere Agnès sa sœur étoit incapable, inhabile, & destituée de tout titre legitime. Les Bulles furent accordées à deux conditions; la premiere que les deux tiers au moins de la Communauté y donneroient leur consentement; & la seconde que ce n'étoit qu'au cas qu'il n'y eut point alors d'autre Abbesse canoniquement pourvue.

Des Bulles qui se détruisoient par les conditions qu'elles marquoient ne laisserent pas d'être fulminées par l'Official de Paris, registrées & insinuées au Greffe des insinuations ecclesiastiques le 6. Novembre suivant. Le quinze du même mois le Fevre Procureur au Grand Conseil & fondé en procuration tant de l'Abbesse & des Religieuses que de la Mere Agnès ci-devant Coadjutrice, forma opposition à l'exécution du Brevet de nomination de la Sœur Dorothée Perdreau, à ses Bulles de provision, & à tous les actes de prise de possession ou autres qu'elle pourroit avoir faits ou pourroit faire dans la suite à leur préjudice, même à l'enregistrement des lettres patentes par lesquelles le Roi déclaroit vouloir rentrer dans le droit de nomination. Cette opposition fut signifiée au Procureur général du Grand

Grand Conseil & à la Sœur Dorothée Perdreau. Elle ne fut point levée, ni tous ces actes enregistrées au Grand Conseil.

D'ailleurs le Roi rendit le 23. Octobre de cette année 1668. un Arrêt pour la pacification des troubles excités au sujet de la signature du Formulaire. En vertu de cet Arrêt toutes les personnes chassées de leurs bénéfices pour le refus de la signature pure & simple rentrerent en possession de leurs titres: & ceux qui en avoient été pourvus par Bulles, Brevets, & autres provisions furent obligés de les céder, ce qui détruisoit entierement tout ce qui avoit été fait en faveur de la Sœur Dorothée Perdreau.

Les Religieuses de Port-Royal pour avoir part à cette paix presenterent une requête à l'Archevêque de Paris, où elles firent une nouvelle déclaration de leurs sentimens entierement conforme à l'acte du 3. Decembre 1668. envoyé au Pape au nom des quatre Evêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers & de Beauvais, & dont Sa Sainteté avoit été satisfaite. Sur cette requête l'Archevêque rendit une ordonnance le 17. Février 1669. par laquelle il reconnut la pureté de leurs sentimens, & la sincerité de leur soumission, les restitua à la participation des sacremens & les déclara capables de faire corps de Communauté & de jouir de voix active & passive. Cette requête ne contenoit que ce qu'elles avoient marqué dans leurs signatures précedentes pour lesquelles on les avoit traitées comme des hérétiques, leur refusant les sacremens même à la mort, & la sepulture ecclesiastique. La Cour s'en contentoit alors. Par là elles cesserent d'être des rebelles à l'Eglise dans l'esprit de ceux qui n'ont point d'autre loi que la volonté du prince.

Par cette sentence de l'Archevêque & par l'Arrêt du 23. Octobre 1668. l'Abbesse & les

Religieuses qu'on avoit envoyées à Port-Royal des champs en 1665. devoient rentrer en possession des deux maisons & de tous les biens. La Sœur Dorothée Perdreau devoit en consequence renoncer à toutes les protections que lui paroissoient donner son Brevet de nomination, ses Bulles & sa prise de possession: actes qui étoient toujours demeurés destitués des formalités nécessaires pour leur validité. Mais on étoit allé trop avant pour pouvoir se résoudre à revenir jusqu'au point d'une entiere justice.

Sous prétexte que les contestations passées pouvoient avoir aliené les esprits des Religieuses des deux maisons, on prit le dessein de les separer les unes des autres. C'est ce que fit le Roi par Arrêt rendu le 13. Mai 1669. par lequel il separa les deux maisons de Port-Royal en deux titres d'Abbaye independans l'un de l'autre, l'un à Paris pour être à perpétuité de nomination royale, & à cette occasion il confirma la nomination qu'il avoit faite de la Sœur Perdreau pour Abbesse titulaire; & l'autre titre d'Abbaye aux champs pour être à perpétuité élective & triennale sous la conduite de l'Abbesse que les Religieuses qui y étoient avoient élue ou éliroient dans la suite, conformément aux lettres patentes de Louis XIII. du mois de Février 1629.

Par une suite de cette separation des deux maisons, le Roi partagea aussi les biens des l'Abbaye en deux. Il ordonna que les deux tiers appartiendroient à perpétuité à l'Abbaye de Port-Royal des champs, & l'autre tiers à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, sans que pour quelque cause ou raison que ce soit aucun de ces deux monasteres pût jamais rien prétendre sur ce qui auroit été assigné à l'autre.

Plus de quatre-vingts Religieuses qui étoient alors à Port-Royal des champs dont la maison n'étoit ni bâtie ni meublée d'une maniere suffisante

ſante à tant de perſonnes, n'eurent que deux tiers de leur bien, pendant que neuf ou dix Religieuſes qui étoient à Paris dans une maiſon grande & ſpatieuſe & parfaitement bien meublée en prenoient le tiers. Et ce tiers fut ſeparé ſi inégalement qu'il en valoit au moins la moitié. Tout ſe ſuivoit ſur le même pied dans un partage où l'équité n'avoit aucune part.

Le Roi, qui s'étoit chargé d'obtenir une Bulle de confirmation de ce partage, la ſollicita par le Cardinal d'Eſte, qui faiſoit alors les affaires de France à Rome, & en écrivit même à Sa Sainteté. Clement X. l'accorda le 23. Septembre 1671. ſur une ſupplique qui lui fut preſentée au nom des Religieuſes des deux maiſons, quoique celles qui étoient au monaſtere des champs n'en euſſent aucune connoiſſance. Il inſera dans cette Bulle toutes les clauſes les plus fortes pour rendre cette ſeparation irrévocable. Elle fut fulminée par l'Archevêque de Paris le 20. Avril 1672. Le Roi donna des lettres patentes en forme de déclaration addreſſées au Grand Conſeil pour confirmer & approuver cette Bulle & pour en ordonner l'enregiſtrement qui fut fait par Arrêt du 22. Decembre de la même année 1672.

L'Abbaye de Port-Royal des champs ſubſiſta donc en paix dans cette nouvelle forme. On y fit l'élection d'une Abbeſſe le 23. Juillet 1669. Ce fut Henriette Marie de ſainte Madeleine du Fargis d'Angennes qui fut continuée juſqu'en 1678. que la Mere Angelique de S. Jean Arnaud lui ſucceda le 3. Août. On y reçut pluſieurs Religieuſes à la profeſſion. Ceux qui aimoient cette ſolitude eurent la liberté de s'y retirer. La princeſſe de Longueville Anne Geneviéve de Bourbon s'y fit bâtir un Château. Diverſes perſonnes s'y firent auſſi bâtir des appartemens, & ce deſert devint en peu plus floriſſant que jamais.

Mais cette paix ne dura que jusqu'à la mort de Madame de Longueville arrivée le 15. Avril 1679. Aussi-tôt après François de Harlai Archevêque de Paris alla à Port-Royal des champs pour faire sortir toutes les pensionnaires & toutes les personnes qui y étoient retirées, & pour défendre de la part du Roi d'y recevoir des novices. Il déclara que cette défense n'auroit lieu que jusqu'à ce que la Communauté, qui étoit alors composée de soixante-treize Religieuses de chœur fut réduite au nombre de cinquante. Il ajouta que l'intention du Roi étoit de fixer à ce nombre toutes les Communautés du royaume.

Le 29. Janvier 1684. mourut la Mere Angelique de S. Jean Arnaud Abbesse, digne niece de la Mere Angelique reformatrice, pleine de son esprit avec encore quelque chose de plus brillant. Elle finissoit son second triennat. La Mere Henriette Marie de sainte Madeleine du Fargis d'Angennes lui succeda & fut encore six années Abbesse. La Mere Agnès de sainte Thecle Racine fut élue après elle le 2. Fevrier 1690. & fut continuée neuf ans.

On vit dans la suite que cette limitation de la Communauté de Port-Royal au nombre de cinquante Religieuses n'étoit qu'une palliation du dessein qu'on avoit de détruire cette maison. Lorsque les Religieuses par la mort de XXIII. de leurs Sœurs, se trouverent réduites à ce nombre, elles demanderent à l'Archevêque la permission de recevoir des novices. La réponse fut qu'il y comprenoit aussi les Converses. Il fut aisé de reconnoître que sans un grand changement il n'y avoit rien à espérer de ce côté-là. Aussi toutes les tentatives qu'on put faire furent toujours inutiles.

Quoique les Religieuses de Port-Royal de Paris eussent pris toutes les mesures imaginables pour

pour mettre la ſeparation des deux maiſons & des biens hors d'atteinte, elles voulurent en 1697. revenir contre le partage des biens, & preſenterent une requête au Roi pour en demander un nouveau. Sa Majeſté chargea l'Archevêque de Paris Louis Antoine Noailles de nommer des Commiſſaires pour examiner les revenus & les charges des deux Abbayes. L'Archevêque nomma l'Abbé Roynette ſuperieur de Port-Royal des champs & le Pere de Loo Prieur de ſaint Germain des prés, ſuperieur de Port-Royal de Paris, tous deux ſes Grands Vicaires. Ils firent conjointement la viſite des deux maiſons, dreſſerent leurs procès verbaux, & les porterent à l'Archevêque. Il en fit ſon rapport au Roi qui jugea les prétentions des Religieuſes de Port-Royal de Paris mal-fondées, & n'y eut alors aucun égard.

La Mere Agnès de ſainte Thecle Racine ayant fini ſes neuf années, on élut en ſa place le 5. Fevrier 1699. la Mere Elizabeth de ſainte Anne Boulard qui a été Abbeſſe de Port-Royal des champs juſqu'à ſa mort arrivée le 20. Avril 1706.

Les Religieuſes de Port-Royal de Paris ne furent pas long-tems tranquilles. Au mois de Juillet 1702. elles firent aſſigner les Religieuſes de Port-Royal des champs au Grand Conſeil pour les obliger à leur remettre entre les mains tous leurs titres, papiers, biens, &c. & à ſe contenter d'une penſion viagere de 200 livres pour chacune d'elles. La Déclaration du Roi qui permit alors aux Eccleſiaſtiques & Religieux de rentrer en poſſeſſion de leurs biens aliennés en payant le huitiéme denier, fut le prétexte de cette nouvelle tentative. Elles furent déboutées de leur demande & condamnées aux depens par Arrêt d'audience du 22. Fevrier 1703.

Le

Le Pape Clement XI. donna en 1705. une Bulle que le Roi, à l'instigation de Paul Godet Evêque de Chartres, avoit sollicitée sur le Jansenisme. Les adversaires de ce phantôme se trouvant embarrassés par la paix de Clement IX. voulurent la détruire par le fondement. On demanda donc à Clement XI. de prononcer sur la suffisance ou l'insuffisance du silence respectueux à l'égard des faits décidés par l'Eglise. Il comprit bien la question : mais il ne voulut pas y répondre. Il confondit ce qu'on le prioit de décider avec ce qu'on ne lui demandoit pas, & déclara par cette nouvelle Bulle que le silence respectueux n'est pas une deference suffisante à l'égard des Constitutions apostoliques. Cela est vrai en général : les Constitutions apostoliques renfermant des points de foi & des faits. A l'égard des points de foi, il ne suffit pas certainement de garder le silence. Il faut les confesser & les croire. Tout le monde en convient. Cette confusion affectée de deux choses si differentes a causé & cause encore tous les jours de très grands maux dans l'Eglise. Et quelque tort que l'on ait de se servir de cette Bulle comme si elle condamnoit le silence rèspectueux à l'égard des faits, l'autorité & la violence viennent au défaut de la raison & de la justice.

Cette Bulle fut publiée dans tout le royaume par ordre de la Cour avec des Mandemens de chaque Evêque. Ni le Pape ni les Evêques n'en ordonnerent la signature. On voulut néanmoins obliger les Religieuses de Port-Royal des champs à la signer. Elle le firent dans les termes mêmes que l'Archevêque leur avoit prescrits. Mais comme elles savoient l'abus que l'on faisoit de cette Bulle pour faire condamner ce qu'elle ne condamnoit pas, elles ajouterent à cette formule que c'étoit *sans déroger à ce qui s'étoit*

passé

passé à leur égard à la paix de l'Eglise sous le Pape Clement IX. Elles crurent ne pouvoir opposer au mauvais usage qu'on faisoit de la Bulle de Clement XI. rien de plus respectable que le jugement de Clement IX. & de toute l'Eglise de France.

Cette signature qu'on exigeoit d'elles n'étoit qu'un piege qu'on leur tendoit. On ne fut pas content de leur clause à la Cour. Mais quand elles auroient signé purement & simplement, elles ne se seroient pas tirées des mains de leurs ennemis. Leur perte étoit résolue de quelque maniere qu'elles eussent agi. C'est ce que le Cardinal de Noailles dit expressément à leur confesseur.

La premiere punition qu'elles reçurent de cette prétendue desobéissance fut un Arrêt par lequel le Roi leur défendit de recevoir aucune novice, jusqu'à ce qu'il en eut été ordonné autrement. Cette défense avoit été faite dès 1679: mais elle n'avoit été que verbale. L'Arrêt est du 17. Avril 1706. & leur fut signifié environ huit jours après.

Dans l'intervalle de la datte de cet Arrêt & de sa signification, la Mere Elizabeth de sainte Anne Boulard derniere Abbesse de Port-Royal des champs mourut le 20. Avril âgée de 79 ans. C'étoit une Religieuse d'une vertu & d'une regularité extraordinaire: & sa ferveur pour se trouver la premiere à tous les Offices & à toutes les observances ne se relâcha point par son grand âge. Les troubles excités contre sa maison, & dont on prévoyoit bien les tristes suites, ne furent point capables d'alterer la tranquillité d'une ame, qui adoroit les desseins de Dieu avec une ferme foi qu'il n'arriveroit que ce que sa divine sagesse jugeroit à propos de permettre. Elle mourut avec une parfaite resigna-

gnation aux ordres de la providence & dans une paix profonde au milieu de toutes ces allarmes.

Avant que de mourir, voyant sa Prieure Françoise de sainte Julie Baudrand prête à expirer comme elle, elle nomma en sa place la Sœur Louise de sainte Anastasie du Mesnil. L'Abbesse & la Prieure furent enterrées ensemble & la Celleriere deux ou trois jours après.

La nouvelle Prieure & les Religieuses écrivirent aussi tôt après la mort de leur Abbesse au Cardinal de Noailles pour lui demander la permission d'en élire une autre. Elles lui firent plusieurs fois depuis la même demande, mais toujours inutilement. Il ne leur donna aucune raison de son refus, n'en ayant sans doute que de secrettes.

Ce fut en ce tems-là qu'on arracha enfin de la Dame de Harlai de Chanvallon la démission de l'Abbaye de Port-Royal de Paris, qu'elle refusoit de donner depuis long-tems qu'on l'en pressoit. On nomma en sa place la Dame de Château-Renaud Abbesse de Monsors à Alençon Ordre de S. Benoit. Depuis long-tems cette Dame cherchoit un bénéfice à Paris, & elle avoit déja manqué le Prieuré de Bon-secours au Fauxbourg S. Antoine. Elle fut plus d'un an sans pouvoir prendre possession de l'Abbaye de Port-Royal, ayant eu besoin d'un Bref du Pape pour changer d'Ordre, & de faire un noviciat. Elle le commença dans le couvent du Sang prétieux, d'où elle sortit pour aller le recommencer à Port-Royal de Paris où elle ne fut pas reçue sans difficulté ni d'une maniere fort canonique.

A la fin de la même année 1706. les Religieuses de Port-Royal de Paris presenterent une requête au Roi pour demander la revocation de l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & des lettres patentes de 1672. la suppression du titre de l'Ab-

l'Abbaye de Port-Royal des champs, & la réunion de ses biens à la leur. La requête ne fut point communiquée aux Religieuses de Port-Royal des champs. Le Roi commit M. Voisin Conseiller d'Etat ordinaire & à présent Secretaire d'Etat pour aller examiner les revenus & les charges des deux maisons.

En exécution de cette commission M. Voisin alla le 8. Janvier 1707. à Port-Royal de Paris & fit son procès verbal de l'état de cette maison. Le 19. du même mois il alla à Port Royal des champs où il fit la même chose. Les Religieuses lui demanderent une expédition de ce procès verbal qu'il leur promit d'abord & qu'il refusa dans la suite.

Celles de Port-Royal de Paris presenterent une seconde requête au Roi pour supplier Sa Majesté de statuer sur les suppression & réunion qu'elles avoient requises. Le Roi la répondit par un Arrêt du 9. Fevrier, par lequel il revoqua l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & les lettres patentes, sans faire mention de la Bulle de Clement X. obtenue à son instance. Et à l'égard de l'extinction du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & de la réunion de ses biens, comme c'étoit une affaire du ressort de la jurisdiction ecclesiastique, il renvoya par devant le Cardinal de Noailles pour y proceder suivant les regles & constitutions canoniques. Le Roi ordonna que cependant il seroit mis tous les ans en sequestre six mille livres des revenus de l'Abbaye de Port-Royal des champs. Quoiqu'il ne marquât pas la destination de cette somme, on sait assez que c'étoit pour l'Abbaye de Port-Royal de Paris.

Les Religieuses de cette maison presenterent au mois de Mars une requête au Cardinal de de Noailles pour demander la suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & la réunion de ses biens à la leur. Le Cardinal la ré-

répondit par un *soit communiqué au Promoteur*; & sur les conclusions de son Promoteur, il rendit le 22. Mars 1707. une Ordonnance par laquelle il nomma M. Vivant Grand Penitencier Commissaire pour informer des avantages ou des inconveniens de cette demande. Les Religieuses de Port-Royal des champs formerent alors opposition aux Arrêts du Conseil dont j'ai parlé & presenterent une requête au Roi. Mais elles furent deboutées de leur opposition par un nouvel Arrêt du Conseil du 12. Mai. En vertu de cet Arrêt le sequestre fit saisir les revenus de Port-Royal des champs.

Elles formerent aussi opposition à la nomination du Commissaire; & il fallut plaider devant l'Official de Paris sur cette opposition. Elles se bornerent à trois moyens. Le premier étoit la vacance de leur siege Abbatial pendant laquelle on ne pouvoit rien innover dans leur maison. Le second étoit la vacance du siege Abbatial de Port-Royal de Paris, pendant laquelle les Religieuses de ce monastere n'étoient point parties capables pour intenter une pareille action. Le troisiéme enfin que la separation de l'Abbaye de Port-Royal en deux titres d'Abbaye ayant été faite, non-seulement par Arrêt du Conseil, mais aussi en vertu des Bulles du Pape, il étoit nécessaire pour réunir ces deux maisons d'avoir recours à la même puissance qui les avoit divisées, & que l'Archevêque ne pouvoit pas faire cette réunion par sa seule autorité.

Après quelques incidens qui occuperent environ une quinzaine de jours, on commença à plaider le Mecredi 6. Juillet. L'Official prit avec lui pour Assesseurs les Abbés Pirot & Dorsanne, & MM. le Maire & Blanc Avo-

Avocats en Parlement. Cette cauſe tint huit audiences. Il y eut un concours extraordinaire de monde. On alloit trois ou quatre heures auparavant retenir des places. C'étoit une vraie ſcene que d'entendre tous les diſcours qui ſe tenoient là en attendant l'audience. Les uns traitoient de mommerie cet appareil de juges, qui entendoient ſi longtems plaider une cauſe dont ils avoient, diſoit-on, reçu la ſentence par écrit. Les autres félicitoient l'Avocat des Religieuſes de Port-Royal de Paris ſur la bonté de ſa cauſe & lui en promettoient le gain, mais non pas pour les raiſons qu'il allegueroit. Il fut pluſieurs fois interrompu avec tant de bruit qu'il étoit obligé de s'arrêter & de demander audience. Mais l'Avocat de Port-Royal des champs nommé Hebert fut toujours écouté avec une grande attention & avec un profond ſilence.

Le Mecredi 27. Juillet qui étoit la ſeptiéme audience, le Vice-Promoteur au défaut du Promoteur qui n'avoit point paru aux premieres audiences à cauſe qu'il étoit incommodé, employa près de deux heures à faire le rapport de tout ce qu'avoient dit les deux Avocats. Pour venir enſuite à ſes concluſions & les donner d'une maniere qui ne fut pas entierement oppoſée aux vues du Cardinal, & qui en même tems ne pût bleſſer l'autorité du Pape, (car il ſavoit que le Nonce envoyoit regulierement ſon Auditeur à toutes leſdites audiences) il entreprit de perſuader qu'il n'étoit pas néceſſaire d'entrer dans les moyens des Religieuſes de Port-Royal des champs, qu'il voulut faire paſſer pour étrangers à la cauſe, & prétendit que nonobſtant leur oppoſition le Commiſſaire de l'Archevê-

que pouvoit se transporter dans les deux Abbayes de Port-Royal pour y examiner l'état du spirituel & du temporel, s'instruire de leur discipline réguliere, & prendre connoissance du droit des Abbesses & du pouvoir des Prieures pendant la vacance du siege Abbatial; difficultés qu'il lui paroissoit important d'éclaircir, sans cependant cesser d'instruire au fond un procès dont on contestoit la competence du juge.

L'Official & ses assesseurs furent huit jours à deliberer sur la sentence. Quelque soin qu'on eut pris d'en choisir, au moins le plus grand nombre, de favorables aux desseins qu'on avoit, ils ne convenoient pas en tout. Ils s'accordoient tous à faire perdre la cause aux Religieuses de Port-Royal des champs. Mais trois ne voulurent point qu'on ajoutât que la sentence seroit exécutée nonobstant opposition ou appellation quelconques. Elles furent donc déboutées de leur opposition, mais sans cette cette clause. C'étoit la sentence la moins injuste qu'on pût espérer d'un tribunal aussi livré à l'Archevêque. Les Religieuses de Port-Royal des champs, qui n'attendoient pas un meilleur sort de leur cause, en interjetterent aussi-tôt appel & le firent signifier le même jour.

Le Cardinal ne pouvant donc envoyer son Penitencier comme Commissaire pour faire l'information projettée, l'envoya à Port-Royal des champs (je ne sai dans quel dessein) pour y faire de sa part une visite pastorale. Il y arriva le onziéme Août 1707. de grand matin. Les Religieuses distinguant fort bien la soumission legitime qu'elles devoient à leur Archevêque, & l'autorité qu'il a reçue pour leur édification & non pas pour leur destru-

ction.

ction, reçurent très volontiers cette visite. Elle dura deux jours pendant lesquels le Penitencier vit toutes les Religieuses en particulier & en commun, & fit tout ce qu'on a accoutumé de faire en pareille rencontre, sans leur parler du sujet de sa premiere commission, non plus que de la clause qu'elles avoient ajoutée à leur signature. Elles lui demanderent une carte de visite selon la coutume. Mais il la leur refusa, & dit que quand il auroit fait son rapport au Cardinal, Son Eminence statueroit ce qu'elle jugeroit à propos.

De trois Prêtres qui étoient ordinairement à Port-Royal des champs, l'un avoit été obligé de se retirer il y avoit près de deux ans; l'autre étoit mort il y avoit plus d'un an, en rendant publiquement, lorsqu'on lui apporta les derniers sacremens, un témoignagne fidele & sincere à la pureté des sentimens des Religieuses & à la sainteté de leur conduite. Il ne restoit que le Sacristain pour qui on avoit obtenu tous les pouvoirs nécessaires. Le Cardinal lui donna ordre de se retirer & envoya en sa place le sieur Pollet Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet avec un autre Prêtre de cette Communauté. Ils arriverent à Port-Royal le 14. Septembre. Le Dimanche 25. du même mois M. Pollet reçut un ordre de son Eminence de faire une nouvelle visite, d'entrer quand bon lui sembleroit dans la maison & de parler à toutes les Religieuses en général & en particulier. Il exécuta sa commission dès le même jour & les jours suivans.

Il s'en retourna à Paris le 28. & revint le lendemain avec un ordre verbal pour leur refuser les Sacremens; ce qu'il déclara le même jour à la Prieure. Elle lui répondit qu'elle ne pouvoit pas s'en rapporter à un ordre verbal, & qu'el-

les ne laisseroient pas de se presenter à la sainte table, ne sentant leur conscience chargée d'aucun crime qui dût les en separer. Cependant elles jugerent à propos de presenter là-dessus une requête au Cardinal le 20. Octobre. Le mois s'écoula sans qu'elles en reçussent aucune nouvelle. Elles crurent donc devoir aller à la communion le jour de la Toussaint. La Prieure la reçut n'ayant peut-être pas été reconnue. Mais une autre Religieuse de chœur s'étant presentée après elle, le Prêtre lui refusa la communion sur cette prétendue défense du Cardinal.

Les Religieuses dresserent un acte de ce refus, & presenterent requête à l'Official de Paris pour obtenir la permission de faire assigner ce Prêtre en reparation du scandale qu'il avoit causé. L'Official dit qu'il ne pouvoit rien faire sans en parler au Cardinal, garda la requête quelques jours & la rendit en disant qu'il ne pouvoit la répondre, & que son Eminence la répondroit elle-même, ce qui étoit un déni formel de justice.

M. Pollet qui étoit revenu à Paris avant la Fête de Toussaint retourna à Port-Royal le 5. Novembre. Il y reçut un nouvel ordre du Cardinal pour revoir toutes les Religieuses en général & en particulier, & pour dresser un procès verbal de leurs réponses. Il leur proposa de le signer. Elles y consentirent à condition qu'il leur en laisseroit une expédition, ce qu'il refusa: ainsi elles ne le signerent point. Il retourna à Paris le 9. du même mois.

Pour réponse à leur requête & en consequence de ces commissions & de ces visites, le Cardinal rendit le 18. de Novembre une ordonnance par laquelle il leur interdit l'usage des sacremens; les prive de voix active & passive, & leur défend de s'assembler pour élire une Abbesse. Cette sentence leur fut signifiée le 22. de

ce

ce mois. Elles en interjetterent appel peu de jours après, & cette instance est encore pendante à la Primatie.

Tout ce qui avoit quelque relation à Port-Royal méritoit d'avoir part à leur disgrace. Quelques créanciers à qui il étoit du des rentes viageres ayant formé opposition à la saisie des biens de l'Abbaye, pour être payés préferablement de leurs dettes, furent déboutés de leur opposition par un Arrêt du Conseil d'Etat du 4. Octobre. L'agent de Port-Royal * y fut arrêté le 20. Novembre & conduit par un Exemt, un Capitaine de Brigade, trois Hoquetons & trois Archers à la Bastille; & tous ses papiers & ceux de la maison qu'il avoit furent enlevés. On ôtoit ainsi à cette Communauté un des moyens les plus nécessaires pour se défendre, liberté qu'on ne refuse pas aux criminels & aux scelerats les plus déclarés. On ne voulut pas même recevoir dans aucun lieu la plainte d'un de leurs domestiques tout meurtri des coups qu'il avoit reçus des gens de Port-Royal de Paris.

Le 18. de Février 1708. jour auquel les Religieuses de Port-Royal des champs faisoient mémoire de leur retablissement à la participation des sacremens par la sentence de 1669. elles prierent un des Prêtres de saint Nicolas qu'elles avoient chez elles de dire la Messe de la Trinité qu'elles avoient accoutumé de faire dire ce jour là en actions de graces. Il leur répondit qu'elles feroient ce qu'elles voudroient entre elles, mais qu'il n'y prendroit point de part: & il dit la Messe de la sainte Vierge. Les Religieuses qui avoient interjetté appel de la sentence qui leur interdisoit les sacremens, presenterent une requête à l'Official de Lion pour demander la communion pascale. Mais elles ne purent

 rien

* M. le Noir de S. Claude Avocat au Parlement.

rien obtenir. Après l'Octave de Pâques les deux Prêtres de saint Nicolas se retirerent de Port-Royal. Alors elles presenterent à l'Archevêque des Ecclesiastiques très pieux pour remplir leur place; mais il les refusa & dit qu'il falloit chercher quelque Irlandois qui n'entendît pas le François de crainte qu'il ne se gâtat avec elles. Il trouva bon cependant qu'elles prissent un Prêtre qui étoit Vicaire dans le Diocese, à qui il donna le pouvoir de confesser les Converses seulement & les domestiques, & de leur administrer les sacremens.

Les Religieuses sachant qu'on sollicitoit fortement à Rome une Bulle de suppression du titre de leur Abbaye & de réunion de leurs biens à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, ce qui étoit reconnoître l'incompétence de l'Archevêque pour cette suppression & réunion, elles écrivirent au Pape pour le supplier de n'en point accorder sans les avoir entendues, lui representant qu'elles n'osoient pas lui exposer par avance les raisons qu'elles avoient de s'y opposer, jusqu'à ce que l'instance qui étoit actuellement pendante sur ce point devant l'Official de Lion fût jugée, & pût ensuite être portée devant le tribunal de Sa Sainteté. En même tems elles firent renouveller l'opposition qu'elles avoient déja formée à la Daterie. Le Pape répondit à leur Agent qu'il leur rendroit justice. Cependant il accorda une Bulle le 27. Mars 1708. & il dit à cet Agent qu'il n'avoit pu la refuser aux sollicitations d'un aussi grand prince qu'étoit le Roi de France: digne motif d'une Bulle si équitable.

Elle ne fut pas encore au gré des ennemis de Port-Royal & on en sollicita plus fortement une autre. Le Pape la refusa long-tems & l'accorda enfin quatre ou cinq mois après; elle fut antidat-

dattée du même jour que la premiere. C'eſt le moindre de ſes défauts. Les Religieuſes ayant appris l'arrivée de cette Bulle & qu'on avoit réſolu de la faire recevoir au Parlement, écrivirent au Pape, au Nonce, au Roi, au Cardinal de Noailles & au Cardinal d'Etrées. Leurs raiſons plus que ſuffiſantes pour juſtifier leur conduite ne furent pas capables de leur rendre les puiſſances plus favorables. Elles ne furent pas ſeulement écoutées. Le Roi ayant donné ſes lettres patentes le 14. Novembre 1708. pour l'enregiſtrement de cette derniere Bulle, elle fut regiſtrée au Parlement le 15. Decembre ſuivant, nonobſtant ce qu'il y avoit de contraire aux libertés de l'Egliſe Gallicane.

Le même jour 15. Decembre il mourut une Religieuſe paralitique depuis neuf ou dix mois. Dans pluſieurs attaques d'apoplexie qu'elle eut durant ce tems, elle avoit demandé les ſacremens avec beaucoup d'inſtance. Le Cardinal refuſa toujours la permiſſion de les lui adminiſtrer ſi elle ne ſe ſoumettoit à ſes volontés: ſa conſcience ne lui permit pas de le ſatisfaire, & elle mourut dans une paix qui faiſoit voir que la grace des ſacremens ne lui manquoit pas, quoique l'injuſtice des hommes lui en refuſât la participation exterieure. Il en mourut encore une autre le 26. Mars 1709. privée des ſacremens.

Le 13. Fevrier 1709. les Religieuſes de Port-Royal de Paris firent ſignifier à celles des champs la Bulle, les lettres patentes, l'Arrêt d'enregiſtrement & la nouvelle commiſſion que le Cardinal de Noailles avoit donnée au Penitencier pour aller informer *de commodo vel incommodo*. Les Religieuſes de Port-Royal des champs formerent oppoſition à cette nouvelle commiſſion: le Cardinal ordonna qu'on paſſeroit outre. Les

Religieuses interjetterent appel de cette ordonnance, & malgré cet appel le Commissaire fit son information dans l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Il indiqua ensuite sa descente à Port-Royal des champs pour le 13. du mois d'Avril. On lui signifia le 11. une nouvelle opposition qui ne l'empêcha pas de s'y transporter pour continuer son enquête, mais les Religieuses bien loin de souffrir l'enquête, renouvellerent leurs oppositions & appels dont elles firent charger son procès verbal.

L'Official de la Primatie de Lion qui avoit long-tems refusé un relief d'appel, en accorda un enfin le 10. Avril avec défenses de passer outre, après plusieurs sommations qui lui en furent faites de la part des Religieuses de Port-Royal des champs. Elles firent signifier ce relief d'appel le 15. du même mois.

Le Cardinal publia ce même jour un Mandement pour l'impression d'une lettre attribuée au feu Evêque de Meaux Benigne Bossuet. Elle étoit écrite du tems que ce Prelat n'étoit que simple Prêtre & demeuroit à Navarre. On croit qu'il la supprima lui-même dans la crainte d'une réponse qui en auroit fait voir le foible & le faux. Les Religieuses écrivirent une lettre au Cardinal de Noailles pour se plaindre de ce Mandement où elles étoient fort mal traitées. Elles y réfuterent en peu de mots les principes de la lettre d'une maniere à faire sentir à cet Archevêque le peu de soin qu'il avoit pris de les examiner. Un Ecrit * publié depuis lui a pu faire voir aussi qu'il s'est fait plus de tort qu'à elles par un Mandement si mal concerté.

Les

* Reflexions sur le Mandement de Son Eminence M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, portant permission d'imprimer une lettre de feu M. l'Evêque de Meaux aux Religieuses de Port-Royal.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris firent signifier aux Religieuses de Port-Royal des champs le 8. Mai 1709. deux Arrêts du Parlement, dont l'un les recevoit appellantes comme d'abus des défenses portées par le relief d'appel de l'Official de Lion, & l'autre les recevoit aussi appellantes comme d'abus de la Bulle de Clement X. qui autorisoit l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. Pendant ce tems-là le Commissaire continuoit toujours l'enquête & entendoit les témoins sur la suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & sur la réunion de ses biens à celle Port-Royal de Paris. Ces dépositions ne se trouvant pas favorables aux desseins qu'avoit pris Jezabel de s'emparer de la vigne de Naboth, on assigna encore dans le mois de Juin sept ou huit Curés voisins pour aller déposer à l'Officialité. Et afin que leurs dépositions fussent suffisantes, on donna à chaque témoin assigné ce qu'il avoit à répondre. Ce fut l'homme d'affaire de Port-Royal de Paris qui leur porta cette leçon dans un billet de la part du Cardinal. Les Religieuses de Port-Royal des champs presenterent une requête au Lieutenant criminel de Paris, pour demander permission d'informer de cette subornation de témoins. Le Lieutenant criminel embarrassé de cette requête en écrivit à M. Voisin, qui lui fit réponse que ces Religieuses ayant des instances touchant le fond de l'affaire & au Parlement & devant l'Archevêque de Paris, c'étoit à ces tribunaux là qu'elles devoient s'addresser. De cette sorte le Lieutenant criminel se tira d'intrigue, & répondit la requête par un renvoi devant les juges qui en doivent connoître.

Le Cardinal rendit le 11. Juillet son decret de suppression du titre de l'Abbaye de Port-Royal des champs & de réunion de ses biens à celle

de Port-Royal de Paris, contre les défenses portées par le relief d'appel de l'Official Primatial de Lion, & avant que les appels comme d'abus eussent été jugés. Défaut qui joint à bien d'autres qui se rencontrent dans toute cette procedure rend son decret absolument nul. On le signifia le 7. Août suivant aux Religieuses de Port-Royal des champs qui en appellerent à Lion. Mais l'Official qui avoit reçu des plaintes de la Cour de son relief d'appel avec défenses, refusa d'en donner un nouveau, malgré toutes les sommations qui lui furent faites: après quoi elles appellerent comme d'abus au Parlement de ce déni de justice.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris obtinrent un Arrêt par défaut sur leur appel comme d'abus du relief de l'Official de Lion & de la Bulle de Clement X. Les Religieuses de Port-Royal des champs y formerent opposition dans la huitaine. Cependant la Dame de Chateaurenaud Abbesse de Port-Royal de Paris se crut en droit d'aller prendre possession de Port-Royal des champs. Elle y alla le premier jour d'Octobre avec deux Religieuses de sa maison & deux Notaires. Les Religieuses de Port-Royal des champs lui refuserent l'entrée de leur clôture, protesterent contre cette pretendue prise de possession; & quoique la Prieure eût fait inserer son opposition dans le procès verbal que les Notaires dresserent, on la signifia encore le lendemain par un acte en forme aux Religieuses de Port-Royal de Paris.

Cette affaire trainoit trop en longueur. On y voulut mettre fin par des voies de fait & lever toutes ces oppositions par une dispersion générale de toutes les Religieuses, en les mettant dans une captivité où elles n'auroient plus la liberté de rien dire ni de rien faire. Je rapporterai les circonstances de cet enlevement avec plus d'étendue. Un évenement si étrange fait qu'on desire

fire d'en apprendre les particularités.

Le 29. Octobre (1709.) à sept heures & demie du matin les Religieuses à la sortie de la Messe qu'elles avoient entendue après Prime, étoient allées au Chapitre pour dire le *Pretiosa* & tenir l'assemblée ordinaire pour regler ce qui regarde l'office divin. On fit sortir la Mere Prieure promptement pour aller au parloir. C'étoit pour parler à un homme qui étoit accouru des bois pour lui dire qu'il venoit plusieurs carrosses vers la maison. Un moment après arriva M. d'Argenson Conseiller d'Etat & Lieutenant de police, accompagné des Commissaires Calli & Borton, d'un Greffier des commissions extraordinaires & de quelques Exemts & Archers à cheval. En entrant il fit donner la clef de la porte du dehors à un garde qu'il y établit. Il prit ensuite le nom & la fonction des domestiques qu'il rencontra, leur ordonnant en même tems de ne pas branler du lieu qu'il leur marquoit.

Il alla au Tour demander la Prieure, la Souprieure, & la Celleriere sans dire son nom, mais seulement qu'il venoit de la part du Roi. On le conduisit au grand parloir où ces Religieuses se rendirent. La Mere Prieure n'ouvrit d'abord que les volets de la grille & ne tira point le rideau. M. d'Argenson s'en plaignit, se nomma & dit que venant de la part du Roi, il lui sembloit que c'étoit manquer au respect dû à sa Majesté. La Mere Prieure tira aussi-tôt le rideau & lui fit ses excuses de ne l'avoir pas fait d'abord, manque d'avoir su son nom.

M. d'Argenson fit lire ensuite le commencement de l'Arrêt du Conseil d'Etat dont il venoit faire l'exécution. Il avoit été rendu trois jours auparavant le Samedi 26. Octobre. Par cet Arrêt le Roi ordonnoit aux Religieuses d'ouvrir leurs portes à M. d'Argenson & de lui remet-

tre

tre entre les mains tous leurs titres & leurs papiers. Il demanda à entrer dans la maison pour exécuter ses ordres. La Prieure lui répondit qu'elle alloit lui ouvrir la porte. Elle alla le recevoir à celle du Tour. Il entra avec les deux Commissaires & le Greffier qui portoit une cassette.

Il le fit conduire au Chapitre & ordonna qu'on y fit venir la Communauté. On sonna l'assemblée. Toutes les Religieuses se rendirent au Chapitre avec leurs grands voiles baissés. Il les compta plusieurs fois,* & se plaça dans la chaire de l'Abbesse; les Commissaires se mirent à ses cotés. Il dit qu'il ne venoit point revêtu d'aucune puissance ecclesiastique, mais seulement de l'autorité du Roi. Il lut de l'Arrêt à toute la Communauté ce qu'il en avoit lu dans le parloir, c'est-à-dire l'endroit où le Roi ordonnoit aux Religieuses de lui remettre tous leurs titres & papiers. Il ajouta qu'il déclareroit les volontés du Roi sur le reste, lorsqu'on auroit satisfait à cet article, & demanda si l'on n'avoit point détourné de papiers. La Prieure répondit que non, & que s'il vouloit prendre la peine de se transporter à l'endroit où ils étoient elle les lui remettroit: ce qu'il fit.

On le mena donc à l'armoire où étoient tous ces titres. Il y mit le scellé avec son cachet. Il fit transporter trois coffres très lourds dans le petit chœur qui est au-dessus du Chapitre, où il apposa aussi le scellé & de même au coffre fort. En l'ouvrant il demanda à la Mere Prieure si elle voudroit bien signer son procès verbal. Elle lui répondit que s'il vouloit lui en donner copie elle le signeroit. Il dit qu'il n'avoit point de coutume de donner de copie; qu'au reste sa signature n'étoit pas fort nécessaire & qu'on s'en passeroit. Elle dit que cela lui feroit plaisir de ne

* Elles étoient au nombre de 22: 15 Religieuses de chœur & 7. Converses, dont la plus jeune avoit plus de 50 ans.

ne rien ſigner. Il demanda à voir la Sœur Euphraſie Robert âgée de 85 ans & paralitique depuis pluſieurs années. Elle n'étoit pas encore levée. Il s'informa ſi elle pouvoit marcher, ſi elle mangeoit & de quoi on la nourriſſoit.

Durant cette premiere expédition où il n'y eut que la Prieure, la Souprieure & la Celeriere de preſentes, les Religieuſes entendant ſonner l'heure de Tierce, s'en allerent les dire dans leur chœur, ſans ſavoir encore que c'étoit pour la derniere fois qu'elles y chantoient les louanges de Dieu. On peut juger de la ferveur qui les animoit par l'inquiétude où elles ſe trouvoient alors ſur la concluſion de cette viſite. Après Tierce elles s'en allerent ou à leurs obéiſſances, ou à leurs cellules.

A peine y furent-elles arrivées que M. d'Argenſon retourna au Chapitre, & ordonna qu'on rappellât la Communauté. Il les compta encore, & dit qu'on fit auſſi venir les Sœurs Converſes. Lorſqu'elles furent toutes aſſemblées, il dit qu'il avoit ſujet de ſe louer de la ſoumiſſion avec laquelle on avoit obéi aux ordres du Roi; mais que c'étoit avec peine & douleur qu'il ſe trouvoit contraint de leur déclarer qu'il y en avoit de beaucoup plus rigoureux & plus pénibles, dont le ſacrifice leur couteroit bien davantage; à quoi il falloit néanmoins ſe rendre.

En même tems il fit lire la ſuite de l'Arrêt, qui portoit que le Roi pour pluſieurs raiſons bien conſiderées & pour le bien de ſon Etat, ordonnoit que toutes les Religieuſes de Port-Royal des champs ſeroient inceſſamment ſeparées les unes des autres & diſperſées dans des maiſons religieuſes hors le Dioceſe de Paris. La Prieure prit la parole, & dit qu'elle étoit ſurpriſe que M. le Cardinal étant leur ſuperieur les envoyât dans d'autres Dioceſes que le ſien. Il répondit

qu'il y avoit des raisons pour cela. Elle ajouta qu'elle croyoit qu'on les auroit du moins mises deux à deux, étant toutes vieilles & infirmes. Il dit que cela ne feroit pas ainsi pour le present; qu'au reste elles pouvoient sortir sans peine, parce qu'il avoit poussé son scrupule jusqu'à aller demander leur obedience à M. le Cardinal & qu'il la lui avoit donnée.

La Prieure lui demanda quand ce seroit & quel tems on leur donneroit pour se préparer à un tel voyage. Il répondit que ce seroit sans délai. Quelques Religieuses lui representerent qu'à peine avoient-elles pu monter à leurs cellules depuis la Messe, & qu'elles avoient besoin de quelque tems pour prendre ce qui leur étoit nécessaire. Il se laissa fléchir jusqu'à leur accorder un demi-quart d'heure. Mais il dit qu'il les suivroit pour voir si elles n'emporteroient point de papiers. Car les papiers lui tenoient bien au cœur.

Il ouvrit alors la cassette qu'il avoit apportée d'où il tira la liste des villes & des lieux des exils. Il y avoit aussi l'argent pour payer le premier quartier de la pension des Religieuses & les frais de leurs voyages. Les lettres de cachet n'étoient point remplies du nom des personnes. M. d'Argenson qui avoit la liberté de les remplir comme il jugeroit à propos, offrit à la Prieure de choisir pour elle & pour les autres les lieux qu'elle croiroit convenir à chacune. Elle lui dit que dès qu'on les ôtoit de leur maison toutes les autres leur étoient indifferentes. Elle le pria cependant d'avoir égard à ne pas envoyer loin les plus âgées & les plus infirmes. M. d'Argenson lui destina Blois & remplit sa lettre de cachet pour les Ursulines. Il remplit toutes les autres lettres de cachet de concert avec la Prieure qui lui nommoit les noms des Religieuses, & les

Com-

Commiſſaires en même tems les écrivoient ſur deux ou trois regiſtres differens.

Ces pauvres filles étoient là à écouter leur ſentence ſans dire un ſeul mot, & n'ayant pas la liberté de ſortir de leur Chapitre. Après avoir entendu leur ſort elles ne furent pas plus libres. Si-tôt que quelqu'une rèmuoit il la faiſoit raſſeoir dans le moment. Une penſa tomber évanouie. Une autre qui avoit été ſaignée la veille ſentit que ſon bras s'étoit rouvert & qu'elle perdoit ſon ſang. Il fallut le montrer à M. d'Argenſon pour qu'il permît à cette Religieuſe de ſortir, & il lui ordonna de revenir auſſi-tôt. Trois ou quatre ſortirent en même tems. Une autre ſe hazarda de lui demander la permiſſion de ſortir auſſi pour un moment. " Voilà, répondit-il, bien „ des ſorties; revenez donc au plus vîte. "

Quand il eut marqué l'exil de chacune, il demanda les reliques. La Prieure lui dit que s'il vouloit prendre la peine d'aller au lieu où elles étoient, elle l'y conduiroit. Son reſpect pour les choſes ſaintes lui fit regarder cette demande comme un ſacrilege. " Dieu me garde, dit-il, de „ mettre la main à l'encenſoir. Mais faites venir „ votre Eccleſiaſtique à qui vous montrerez tou- „ tes choſes." En même tems il dit à un des Commiſſaires d'accompagner l'Eccleſiaſtique. Cet homme ne put s'empêcher de témoigner à la Religieuſe qui le conduiſoit qu'il étoit ſenſiblement touché de leur état & de la peine qu'on leur faiſoit.

Les Religieuſes eurent enfin la liberté de ſortir du Chapitre pour aller prendre leurs hardes dans leurs cellules & à la chambre de Communauté. M. d'Argenſon ſe tint dans le paſſage du dortoir & dit qu'il viſiteroit tous leurs paquets. Elles étoient ſi renverſées d'un tel coup & ſi preſſées qu'elles ne prirent pas la moitié de

ce qui leur étoit le plus nécessaire. Elles ne purent pas même s'embrasser les unes les autres. Elles porterent chacune leur paquet dans le Chapitre, où elles demeurerent avec les Exemts & les Archers qui les gardoient.

La Prieure appella ensuite la Celeriere & la mena à M. d'Argenson qui lui demanda ce qu'on devoit aux domestiques. Elle le lui dit. La Prieure l'écrivit & lui en donna le mémoire. Leur état ne leur fit point oublier leur charité ordinaire, ni perdre l'attention qu'elles avoient aux besoins des autres. Elles parlerent à M. d'Argenson d'une pauvre femme impotente qu'elles avoient retirée chez elles depuis plusieurs années. "Cela est facheux, dit-il, car que „ faire d'une femme comme celle-là. Il faudra „ toujours la mettre dehors & puis l'on verra. " Il ajouta qu'il y avoit une litiere pour la Sœur Euphrasie & qu'elle pourroit lui servir.

On lui parla encore d'une vieille fille fort infirme à qui Mademoiselle de Vertus, qu'elle avoit servi jusqu'à sa mort, avoit donné un appartement dans la maison qu'elle avoit fait bâtir à Port-Royal où elle étoit retirée. Il demanda où étoit cet appartement & dit: " Nous ver„ rons tout cela quand vous serez parties, mais „ je voudrois bien qu'on se dépêchât. " Il demanda ensuite les livres de compte. La Prieure le mena au Tour où la Celeriere les lui donna. En même tems il prit les clefs de la porte de clôture & les mit entre les mains d'un Archer qui ouvroit & fermoit selon ses ordres.

Après celà il rentra dans le Chapitre & avec lui une troupe de ses Archers & Exemts. On en compta jusqu'à trente dans le Chapitre qui en étoit tout rempli. Outre ceux là, il y en avoit un grand nombre dans la Cour du dehors à garder les domestiques. Il y en avoit beaucoup d'au-

tres

tres à cheval qui investissoient tout l'enclos de la maison. Toutes les avenues jusqu'à une demie lieue aux environs étoient aussi gardées par des troupes d'Archers à cheval: ensorte qu'on croit qu'il y avoit près de 300 hommes sur pied pour enlever vingt-deux filles. Un grand Seigneur qui en rencontra plusieurs corps en chassant dans ces quartiers là, fut surpris d'apprendre le sujet pour lequel ils étoient commandés, & ne put retenir quelques marques de sa compassion sur une violence si criante à l'égard de ces saintes Religieuses.

Se voyant si près de sortir & tous ces Archers entrer en foule dans leur Chapitre pour les enlever, quelques-unes d'entre elles s'approcherent de leur Prieure, & lui dirent: " Quoi, ma „ Mere, sortirons-nous ainsi sans protester ni „ faire aucun acte? " Elle leur répondit que comme tout se faisoit là par Lettre de cachet, il n'y avoit point de protestations à faire, & que le seul parti qu'elles avoient à prendre étoit d'obéir avec soumission. Elles l'embrasserent & ne lui parlerent pas davantage.

Durant ce tems-là M. d'Argenson donnoit ses ordres pour faire partir promptement. Toutes ces pauvres filles étoient à jeun. Mais ce n'étoit pas de quoi s'inquiettoient des gens accoutumés à compter pour peu la vie & la mort des hommes. M. d'Argenson à qui quelqu'un le representa, dit qu'on pouvoit apporter du pain & du vin dans le Chapitre, mais personne n'y toucha.

Il fallut donc se mettre en chemin. Celles qui étoient destinées pour Autun partirent les premieres. C'étoient la Sœur Marguerite de sainte Lucie Pepin qu'on envoyoit à la Visitation de cette ville, & la Sœur Madeleine de sainte Sophie Flescelle qui devoit aller jusqu'à Montceni

chez les Ursulines de ce lieu, qui est à quatre ou cinq lieues au delà d'Autun. M. d'Argenson les conduisit lui-même au carrosse, & recommanda fort à l'Exemt d'en avoir grand soin & de les traiter avec toute sorte d'honnêtés. Sitôt qu'elles furent montées en carrosse avec la femme de l'Exemt qui les conduisoit, on les entendit non pas se plaindre ni murmurer, mais se disposer à dire Sexte ensemble: car elles n'avoient pas eu la liberté de les dire à l'heure ordinaire; & il étoit alors près d'une heure.

Après ces deux Religieuses on fit partir cinq Converses pour S. Denis en France, où elles furent mises, une aux Annonciades, deux aux Ursulines, & deux aux Religieuses de la Visitation. Il y eut alors quelque méprise dans l'exécution des ordres de M. d'Argenson. Car il parut très mécontent & fit courir après les carrosses. Je ne sai pour quel sujet. Mais les Archers entroient & sortoient du couvent avec une violence terrible.

La Sœur Anne de sainte Cecile de Boiscervoise agée de 87 ans, & la Sœur Marie Madeleine de sainte Cecile Bertrand exilées à Amiens partirent aussi-tôt après. La premiere pour le couvent de S. Julien qui est de Religieuses de saint François, & l'autre pour les Filles de sainte Marie.

On emmena ensuite la Sœur Marie Madeleine de sainte Gertrude du Vallois & la Sœur Françoise de sainte Agathe le Juge, qui étoient exilées, l'une aux Filles-Dieu, & l'autre à la Visitation de Chartres. On les arrêta à la porte près d'une demie heure pour attendre deux Sœurs Converses, dont il y en avoit une impotente qui ne marchoit qu'avec le secours de deux bequilles. Pendant ce tems-là elles eurent le tri-

ste

ſte ſpectacle de tous les carroſſes qui attendoient leurs autres Sœurs, & de tous les Archers qui étoient dans la cour à rire, chanter & ſe divertir.

Après celles-là partirent la Sœur Françoiſe Madeleine de ſainte Ide le Vavaſſeur, & la Sœur Marie de ſainte Anne le Couturier qui avoient toutes deux pour exil les deux couvents des Urſulines de Nevers.

La Sœur Anne Julie de ſainte Sincletique de Remicourt Souprieure, exilée dans le Prieuré de Bellefort à Rouen, la Sœur Jeanne de ſainte Apolline le Begue exilée chez les Religieuſes de la Viſitation à Compiegne, la Sœur Marie de ſainte Catherine Iſſali Celeriere, & la Sœur Marie Catherine de ſainte Celinie exilées à Meaux l'une chez les Urſulines & l'autre aux Filles ſainte Marie, la Mere Prieure Louiſe de ſainte Anaſtaſie du Meſnil exilée aux Urſulines de Blois, & la Sœur Françoiſe Agnès de ſainte Marguerite de ſainte Marthe exilées chez les Chanoineſſes de ſainte Veronique dans la même ville, partirent dans l'ordre que je viens de marquer, mais ſi près les unes des autres, qu'elles ſe rencontrerent toutes ſix à la porte. M. d'Argenſon recommanda fort aux Exemts qui les devoient conduire de prendre leurs meſures pour ne ſe pas rencontrer en chemin, & il marquoit lui-même la route que chaque cocher devoit prendre. Le Prévôt de la Maréchauſſée nommée d'Auvergne fut chargé de conduire la Prieure & ſa compagne, qui avoient ſa belle ſœur dans leur carroſſe pour les accompagner.

La Sœur Marie de ſainte Euphraſie Robert demeura ainſi ſeule dans la maiſon de Port-Royal avec deux filles que l'on reſervoit pour la veiller durant la nuit. La litiere qui lui

étoit destinée servit à transporter à quelques lieues delà cette pauvre femme impotente dont j'ai parlé. On mit ensuite dehors tous les domestiques de la maison que l'on avoit retenus captifs durant toute la journée. Aussi-tôt après M. d'Argenson depêcha un courier à la Cour pour assurer le Roi que l'expédition étoit faite.

Voilà donc toutes ces innocentes victimes de la passion des hommes en route pour aller au lieu de leur sacrifice. Celles qui étoient pour Chartres allerent coucher à Trappes. Leurs deux carrosses étoient escortés d'un Exemt & de quatre gardes. Les autres furent conduites ou à Versailles ou à Paris où il y en eut qui n'arriverent qu'à trois heures de nuit. Elles furent toutes enfermées à clef dans les chambres où elles coucherent. Mais quelles nuits passerent-elles dans la douleur qui les accabloit! Il y en eut qui furent retenues malades à Paris sans pouvoir continuer leur route. C'étoient celles qui alloient à Nevers.

Le lendemain on fit partir la Sœur Robert. On la mit dans le devant de la litiere pour donner le fond à la femme de l'Exemt qui l'accompagnoit & qui ne pouvoit aller à reculons. Avec cette précaution elle ne laissa pas de se trouver très mal & la Religieuse encore plus. On lui fit faire deux journées pour une, parce qu'on la fit passer par Paris, où elle coucha, pour la mener le lendemain aux Ursulines de Mantes lieu de son exil. Elle y arriva fort tard & si fatiguée du voyage qu'il fallut entre dix & onze heures du soir faire entrer le Médecin, parce qu'on croyoit qu'elle alloit mourir.

Les mauvais équipages des autres, la plûpart à deux chevaux seulement, ne pouvoient faire que de très petites journées dans une sai-

ſon où les chemins étoient fort rompus. Celles qui alloient à Amiens verſerent dans un endroit effroyable, d'où on les tira toutes couvertes de boue: & il fallut leur donner des habits ſeculiers pour laver leurs robes.

La prévention contre Port-Royal qu'ont preſque toutes les maiſons où on les envoyoit, fit qu'on eut beaucoup de peine à les y recevoir. On ne vouloit point ouvrir la porte du Prieuré de Bellefont à la Souprieure; & il fallut que l'Archevêque de Rouen envoyât leur dire qu'elles ne pouvoient pas ſe diſpenſer d'obéir à l'ordre du Roi.

Quoique celles qui ſont à Chartres y fuſſent arrivées la veille de la Touſſaint à deux heures après midi, il en étoit plus de huit lorſque celle qui eſt exilée aux Filles-Dieu put entrer dans cette maiſon, parce que les Religieuſes de la Viſitation, à qui on mena d'abord la Religieuſe qui leur étoit deſtinée, eurent beaucoup de peine à la recevoir.

Celles qui alloient dans des villes plus éloignées ſe trouverent en route durant la Fête de Tous les Saints. Je ne ſai pas ſi toutes eurent la liberté d'entendre la Meſſe: mais il y eut des Exemts qui ne le permirent à quelques-unes qu'avec beaucoup de difficulté. Ils les regardoient comme des priſonnieres d'Etat. Et leur coutume, dirent-ils, n'étoit point de faire entendre la Meſſe à leurs priſonniers.

La Pieure arriva à Blois avec ſa compagne le 4. de Novembre d'aſſez bonne heure. Le Prévôt de la Maréchauſſée, qui les conduiſoit & qui avoit ordre de les traiter avec tous les égards poſſibles, leur accorda ce qu'elles lui demanderent de ne les pas renfermer ce jour là dans les monaſteres de leur exil. Elles paſſerent encore cette nuit enſemble. Le lendemain

la Prieure alla avec sa compagne aux Veroniques. En se separant la Religieuse se jetta aux pieds de la Prieure pour lui demander une derniere bénédiction.

Elle fut de-là conduite aux Ursulines où l'on n'a pas de peine à la traiter suivant les ordres du Roi avec douceur & charité. Peut-être ces Religieuses déplorent-elles sa resistance aux volontés de ses superieurs. Mais elles ne peuvent se lasser d'admirer sa tranquillité dans un état capable de troubler les esprits les plus résolus & les plus fermes, sa regularité dans toutes les observances de sa regle, son exactitude à ne pas faire le moindre pas ni la moindre chose au-delà de ce qui lui est prescrit.

A peine les deux Religieuses exilées à Amiens y furent-elles arrivées, que trois jours après la Sœur Anne de sainte Cecile agée de 87 ans tomba malade de la fatigue du voyage & de sa chûte en chemin. L'Evêque d'Amiens y alla deux fois pour lui persuader une signature pure & simple du Formulaire ; mais il y perdit sa peine & son tems. Cependant le mal pressoit & menaçoit d'une mort prochaine. On dit que l'Evêque y envoya un Grand Vicaire, qui voyant cette fille à l'extremité & hors d'état qu'on pût lui parler long-tems, se contenta de lui demander en général, si elle ne vouloit pas mourir dans la communion de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine, si elle ne croyoit pas tout ce que l'Eglise croit, & si elle ne condamnoit pas tout ce que l'Eglise condamne. A quoi ayant répondu qu'oui, elle obtint la grace de recevoir les sacremens & mourut dans une grande paix.

Je sai tout ce qu'on a publié sur la prétendue signature de cette Religieuse. Mais il faut

en avoir d'autres preuves pour y donner quelque créance. Dans la premiere dispersion quels faux bruits ne répandit-on pas de la signature des plus fortes pour ébranler les plus foibles? On doit toujours se défier du témoignage de gens qui n'ont pas certainement reçu pour partage l'amour de la verité. On a publié de même la signature de la Sœur Euphrasie Robert. La lecture seule du procès verbal qu'on en debite suffit pour en donner un doute très bien fondé. Et que peut-on penser de la signature d'une fille qu'on sait ne pouvoir plus ni lire ni écrire & à qui plusieurs attaques d'apoplexie jointes à son grand âge ne laissent presque pas d'usage de raison?

D'ailleurs de quelle valeur seroit une signature extorquée de filles agées & infirmes, privées de toute liberté, accablées d'affliction, intimidées par toutes les plus rigoureuses menaces, trompées par toutes sortes d'artifices? Seroit-elle d'aucun usage pour le moindre interêt civil? Doit-on donc en tirer aucun avantage en matiere bien plus importante? C'est un triomphe bien chimerique & bien vain, lorsqu'il n'a pas de fondement plus réel ni mieux établi. *

M. d'Argenson, après avoir exécuté l'expulsion des Religieuses de Port-Royal & des domestiques, y demeura depuis le Mardi 29. Octobre jusqu'au Vendredi premier jour de Novembre pour faire son procès verbal & l'inventaire de toutes choses avec le Greffier, les Commissaires, les Exemts & les Archers qu'il avoit reservés auprès de lui. Le Vendredi au soir il s'en alla à Versailles rendre compte au Roi de la commission. Il lui raconta avec

* Voyez l'Ecrit intitulé, *Avertissement sur les prétendues retractations des Religieuses de Port-Royal des champs*, imprimé en 1711.

quelle soumission ces Religieuses avoient obéi aux ordres de Sa Majesté. Le Roi en parut, dit-on, assez touché.

Un Prêtre nommé Madot, frere de l'Evêque du Bellai, esprit très brouillon & très inquiet, crut que la destruction de Port-Royal pouvoit lui être une occasion de faire quelque fortune semblable à celle de son frere. Il alla donc trouver M. d'Argenson pendant qu'il étoit à Port-Royal, se disant envoyé de la part de M. Voisin pour chercher & examiner les papiers qui pouvoient être dans Port-Royal. M. d'Argenson s'y laissa surprendre & lui donna pouvoir de faire toutes ces recherches. Quelque tems après cet Abbé demanda encore permission à M. d'Argenson de retourner faire une nouvelle visite à Port-Royal. Il le lui permit & lui donna même quelques Exemts & Archers pour l'y accompagner. Il y alla & enfonça toutes les serrures des portes, des armoires, des bureaux, & des coffres qu'il trouva dans les appartemens des personnes seculieres qui en avoient dans cette maison. Il pilla tout ce qu'il lui plut d'emporter, & laissa le reste exposé au pillage. Lorsqu'on a voulu approfondir la verité de sa commission, il a été desavoué de toutes les puissances.

L'Abbesse de Port Royal de Paris, se voyant une telle succession assurée par l'exil de toutes les Religieuses de Port Royal des champs, y retourna vers le commencement de Decembre avec le Pere Ciret son premier homme d'affaires, pour enlever les provisions, les meubles, les hardes & les ornemens de l'église. Elle en fit emporter plus de cent charettes pleines, outre ce qu'on a vendu sur les lieux.

Pendant son séjour en ce lieu, M. Pollet y alla avec deux litieres du Roi pour transpor-

porter toutes les reliques à Port-Royal de Paris. Il les y dépoſa dans le Chapitre, où il fit un diſcours digne de ſon auteur, pour marquer avec quel reſpect ces Religieuſes devoient recevoir un dépôt ſi prétieux, dont celles qu'on en avoit dépouillées, s'étoient rendues indignes par leur deſobéiſſance à l'Egliſe. Lorſqu'on eût fait la verification de ces reliques après le retour de l'Abbeſſe, & qu'on voulut les placer dans le lieu deſtiné, on fit une proceſſion où chaque Religieuſe portoit une relique en triomphe comme le butin que des vainqueurs remportent d'une place priſe d'aſſaut.

Tout ce pillage ne ſatisfaiſoit pas la paſſion de l'Abbeſſe, ni de ſes ſuppôts. Ils ont encore obtenu un Arrêt pour démolir une maiſon, qui a couté peut-être plus de quinze cent mille livres à bâtir. Cet Arrêt (du 22. Janvier 1710.) allégue pour motifs de cette démolition, la dépenſe que l'entretien & les reparations des bâtimens cauſeroit à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, & l'avantage que les créanciers de cette Abbaye retireront de la vente des materiaux.*

Telle a été la fin de cette ſainte maiſon, dont j'ajouterai ici le portrait qu'en fait (M. Petitpied) auteur d'un livre latin publié depuis peu ſous ce titre: *Obedientiæ credulæ vana religio.* (*Part.* 2. *c.* 11. *p.* 201.)

„ Il n'y a point eu de monaſtere où la diſci-
„ pline reguliere ſe ſoit mieux ſoutenue. Ja-
„ mais on n'avoit vu une maiſon plus ſainte,
„ plus éloignée de la corruption du monde, plus

* En 1711. par une entrepriſe qui fait horreur & qui marque quel étoit l'eſprit qui preſidoit à cette affaire, on porta la barbarie juſqu'à déterrer tous les corps qui étoient dans l'égliſe & dans le cimetiere pour les tranſporter ailleurs. Pluſieurs égliſes de Paris & celles de Paleſeau, de Magni, des Troux, devinrent les depoſitaires d'une partie de ces ſaintes dépouilles. Le reſte fut tranſporté dans le cimetiere de S. Lambert village voiſin de Port-Royal.

„ attentive aux loix de l'Eglise, plus soumise aux
„ pasteurs, plus attachée à toutes les regles.

„ Le vœu de la pauvreté religieuse s'y obser-
„ voit dans toute son étendue. Les Sœurs ne
„ possedoient rien en propre, tout étoit en com-
„ mun parmi elles; & encore dans l'usage de
„ ces biens qu'elles possedoient en commun,
„ quelle admirable simplicité, quelle modéra-
„ tion, quel éloignement du faste & de la vani-
„ té! Tant qu'il leur a été permis de recevoir
„ des filles à la profession de la vie religieuse,
„ jamais une riche dot n'a été le prix du vœu de
„ pauvreté, & leur maison toujours fermée à la
„ faveur, à la recommandation, aux interêts hu-
„ mains, ne s'ouvroit qu'à la vertu éprouvée &
„ à la vocation clairement reconnue.

„ On les voyoit pleines de respect pour les
„ Meres, mais de ce respect qui produit l'ami-
„ tié & la confiance. Elles vivoient ensemble
„ dans la plus parfaite union. Les entretiens avec
„ les personnes de dehors étoient rares, mais
„ sans familiarité, & toujours sous les yeux d'u-
„ ne assistante.

„ On admiroit ce profond silence qui regnoit
„ dans la maison, cette modestie serieuse, cette
„ uniformité dans les exercices, ce travail assi-
„ du, cette application continuelle à la priere,
„ ces larmes si douces & si consolantes qui en
„ étoient le fruit, ces lectures également pieu-
„ ses & solides, éloignées de toute vaine curio-
„ sité, ces aumones versées avec abondance dans
„ le sein des pauvres. La vie y étoit austere &
„ frugale, le sommeil court, les veilles longues
„ & fréquentes, les jeûnes soutenus jusqu'au soir,
„ la foi pure, l'espérance animée, la charité bru-
„ lante. L'interieur de la maison étoit pour les
„ jeûnes filles une école de vertu & de piété;
„ l'exterieur étoit rempli de laïques vertueux qui

s'exer-

„ s'exerçoient courageusement dans les plus ru-
„ des travaux de la pénitence. Helas, qui peut
„ dire combien il s'y est formé de Saints qui ne
„ sont connus que de Dieu seul, & dont les
„ cendres sont cachées dans ces lieux jusqu'au
„ tems de la manifestation!

„ Que dirai-je de l'office public de l'Eglise?
„ Quel concours nuit & jour! Quelle assiduité!
„ Quelle perseverance! Quelle violence, pour
„ me servir de l'expression de Tertulien, ne fai-
„ soit-on point à Dieu par l'union de ces prie-
„ res si ferventes & si animées! Les ceremonies
„ sacrées s'y faisoient avec dignité, mais sans
„ pompe & avec une simplicité édifiante. Le
„ chant ravissoit. Vous auriez cru entendre des
„ anges. C'étoit des voix douces, distinctes,
„ articulées, harmonieuses, touchantes, qui at-
„ tendrissoient jusqu'à faire répandre des larmes,
„ & qui remplissoient en même tems le cœur
„ de joie & de consolation.

„ L'auguste Majesté de Dieu se faisoit sentir
„ dans ces saints lieux. JESUS-CHRIST pré-
„ sent sur l'autel y étoit adoré continuellement
„ nuit & jour sans interruption. Les saints
„ mysteres y étoient offerts avec une terreur
„ sainte, religieuse & pleine de foi. L'ardent
„ amour que ces pieuses filles avoient pour JE-
„ SUS-CHRIST leur faisoit desirer sans cesse &
„ recevoir souvent la divine Eucharistie, avec
„ un empressement & un feu dont l'activité
„ pourtant étoit quelquefois retenue par un vif
„ sentiment d'humilité & de pénitence.

„ O sainte vallée! ô sacrée demeure! ô cen-
„ dres des Saints qui reposent dans ces lieux!
„ Quoi! Celui qui devoit vous servir de pere,
„ qui a été le témoin d'une si rare vertu, & qui
„ même quelquefois s'en est déclaré le défenseur,
„ a-t-il donc pu...... Mais où m'emporte un

„ si

„ si triste souvenir?" Voici un autre extrait du même livre qui mérite aussi d'être rapporté. (*Tom.* 2. *c.* 16. *p.* 365.)

„ Le monastere de Port-Royal peut bien être „ renversé: mais la posterité saura ce que ni la „ suite des siecles, ni l'iniquité des hommes ne „ feront jamais oublier, que cette maison si „ sainte à péri enfin, non par aucun crime qui „ s'y soit commis, non par l'ambition des Re- „ ligieuses, non par aucun différent survenu en- „ tre elles, non par de folles & excessives dé- „ penses, non par des édifices somptueux témé- „ rairement entrepris, non par le relâchement „ de la discipline, qui depuis cent ans qu'elle a „ été retablie dans ce monastere, s'y est tou- „ jours également soutenue; mais, ce qui est „ incroyable, par un scrupule religieux & un „ attachement inviolable à la sincerité chrétien- „ ne. Chose inouie jusqu'à nos jours! Et quand „ même il n'en resteroit aucun monument écrit, „ les ruines mêmes de ce lieu si digne de véné- „ ration éleverónt, pour ainsi dire, leur voix, „ & serviront de témoignage éternel.

„ Mais pendant qu'on déracine ainsi du champ „ du Seigneur des arbres qui rapportoient tant „ de fruit, oseroit-on prendre la liberté de dire „ à Son Éminence, dont le nom & l'autorité „ sont employés à couvrir de si grands maux, „ ce que S. Bernard ne faisoit point difficulté „ d'écrire au Pape Innocent II. *Si cette terre* „ *est desormais abandonnée à des arbres infeconds* „ *& steriles, sur qui pourrai-je en rejetter la fau-* „ *te, sinon sur celui qui tient & conduit la cognée?* „ (*Lettre* 347.)

Abre-

Abregé* de la vie de M. Fontaine.

MONSIEUR Nicolas Fontaine dont on donne les Mémoires au public étoit Parisien, fils d'un maître écrivain. Ayant perdu son pere à l'âge de douze ans, il fut presque entierement abandonné aux soins du Pere Grisel Jesuite, qui étoit son parent, & homme de bon sens. Ce Pere plein d'affection pour ce jeune homme, mais ne consultant peut-être qu'une affection trop humaine, l'introduisit dans le monde, & voulut le placer auprès du Cardinal de Richelieu, dans l'espérance qu'il pourroit s'avancer par cette voie, & avoir part aux graces dont ce favori étoit le canal & presque l'unique dispensateur. Le jeune Fontaine ne put gouter ce parti; il aimoit la retraite, & croyant en trouver une convenable chez les Jesuites, il forma le dessein d'entrer dans cette Société. Il s'en ouvrit au Pere Grisel, bien persuadé que ce Pere ne manqueroit pas de l'approuver. Il fut trompé, & le Pere Grisel le détourna de prendre un parti dont il sentoit lui-même les inconveniens. M. Fontaine demeura donc indécis sur l'engagement qu'il devoit contracter; mais cette incertitude ne dura pas. Quelques liaisons bien différentes qu'il ne tarda pas à former deciderent bientôt de son sort pour le reste de ses jours. Madame sa mere l'introduisit auprès de M. Hillerin, alors Curé de la paroisse de S. Merri à Paris, & ami particulier du celebre M. Arnaud d'Andilli & de la plûpart de ceux qui formoient ce que l'on appelloit *la Societé de Port-Royal*. Par là M. Fontaine eut occasion de connoître ce qu'il y avoit à Paris de plus pieux & de plus savant, & la douceur de ses mœurs ne tarda pas à lui acquerir leur estime & leur amitié. M. Hillerin qui l'avoit pris chez lui tâcha de lui inspirer le gout des bonnes lectures, & principalement celui des livres saints & des Peres de l'Eglise, & M. Fontaine répondit à ses soins au delà même de ses espérances. Lorsque M. Hillerin se fut démis de sa Cure pour se livrer à la pénitence & à son amour pour la retraite, il emmena son disciple avec lui dans son petit Prieuré de saint André en Poitou, le 5. de Fevrier 1643. Mais peu après craignant qu'il ne perdît au moins une partie de son tems dans une retraite où il manquoit de secours pour l'étude, & de cette émulation qui est pour l'ordinaire si utile à la jeunesse, il le ramena à Paris, & le confia en 1645. à la solitude de Port-Royal, où il ne pouvoit manquer de trouver avec abondance tous les secours que la retraite de Poitou ne pouvoit lui offrir. M. Fontaine avoit alors vingt ans. M. Hillerin, quoiqu'éloigné, ne put l'oublier, & en mourant il lui légua tous les ouvrages de saint Augustin qui avoient fait les déli-

* *Cet abregé de la vie de M. Fontaine ayant été communiqué trop tard à l'éditeur de ces Memoires, on n'a pu en parler dans l'Avertissement. Quoiqu'il renferme plusieurs circonstances que lui même rapporte dans le cours de ses Memoires, on a cru faire plaisir de les donner dans un ordre suivi.*

délices de sa retraite. Voici quelles étoient les occupations de M. Fontaine à Port-Royal, c'est-à-dire dans le lieu où l'on a le mieux connu le bon emploi du tems, & la nécessité de n'en pas perdre une seule partie. Pour s'accoutumer à une pénitence proportionnée à son état & à son temperament, & sur-tout aux veilles, il voulut d'abord se charger du soin d'éveiller les solitaires qui étoient retirés à Port-Royal. Dans la suite on lui confia le soin des études de quelques jeunes enfans qu'on y élevoit dans la piété & dans les lettres, & à ses heures de loisir il s'occupoit à transcrire les Ecrits de plusieurs des solitaires. Il étoit d'autant plus propre à ce genre d'occupation qu'il ne manquoit pas lui même d'instruction, qu'il avoit beaucoup de jugement, & que le caractere de son écriture étoit fort bon. Lorsque le celebre Docteur Antoine Arnaud eut été obligé de se retirer après avoir été exclus de Sorbonne en 1656. pour l'affaire que tout le monde sait, M. Fontaine l'accompagna dans sa retraite à Paris, & il continua d'y cultiver l'amitié de M. Nicole qui partagea pendant quelque tems la même solitude avec M. Arnaud. Depuis ce tems là l'estime respectueuse dont il se sentoit pénétré pour ces Messieurs, l'amitié qu'ils avoient pour lui, & les services qu'il se trouvoit en état de leur rendre, en leur servant comme de secretaire, le rendirent presque toujours fidele compagnon de leurs différentes retraites. Il suivit aussi Messieurs Singlin & de Saci dans celles qu'ils furent contraints de se choisir, & dont l'injustice des hommes les obligea souvent de changer. Il demeuroit en 1666. dans le Fauxbourg saint Antoine, vers le lieu appellé le Throne, avec Messieurs le Maitre, de Saci, & Thomas du Fossé, lorsqu'il fut arrêté par ordre de Louis XIV. le 14. de Mai, vers la place royalle. Il alloit avec M. de Saci à l'hôtel de Longueville, où l'on tenoit quelques conferences particulieres, avec Messieurs Arnaud, Nicole, de la Lane, & plusieurs autres, dans lesquelles on revoyoit la traduction françoise du nouveau Testament, ébauchée quelques années auparavant par M. Antoine le Maitre. M. de Saci étoit alors chargé de la préface qu'il avoit composée, & qu'il devoit montrer à ces Messieurs. Après avoir été remenés & gardés pendant environ douze jours dans leur logis, on les conduisit au château de la Bastille, où ils furent mis chacun dans une chambre separée. Trois mois après M. Fontaine fut réuni avec M. de Saci, & dès ce moment la prison n'eut plus rien d'amer pour lui. Cette réunion dura jusqu'au jour de leur sortie qui fut le dernier d'Octobre 1668. N. Fontaine qui ne pouvoit se separer de M. de Saci, l'accompagna depuis successivement à Pompone, à Paris & ailleurs. Il le suivit aussi à Port-Royal des champs d'où il venoit souvent à Paris parce qu'il s'étoit chargé de veiller à l'impression des ouvrages de M. de Saci. Pour en être plus à portee, il choisit enfin une maison à S. Mandé comme l'approchant de plus prés de la ville. En 1679. il voulut retourner à Port-Royal, mais les solitaires qui édifioient dans ce desert ayant eu ordre cette même année de se retirer de nou-

nouveau, il resta à saint Mandé, & M. de Saci alla à Pompone. Après la morr de M. de Saci arrivée le 4. de Janvier 1684. M. Fontaine changea plusieurs fois de demeure, gardanr toujours une exacte retraite. Sur la fin de ses jours il se retira à Melun où il est mort le Lundi 28. de Janvier 1709. sur la paroisse de saint Aspais, âgé de 84 ans.

Les ouvrages qu'il a mis au jour sont une preuve de sa piété, & de son grand amour pour le travail. Outre les Memoires touchant Port-Royal que nous publions aujourd'hui, & qui depuis du tems étoienr manuscrits entre les mains de plusieurs personnes, il paroir certain qu'il est auteur des Figures de la Bible données sous le nom de Royaumont, & que l'on a toujours attribuées à M. de Saci. L'extrait mortuaire de M. Fontaine couché sur les regîtres de la paroisse de S. Aspais de Melun, lui donne cet ouvrage, & il y a lieu de croire que le Curé en étoit instruit par le defunt ou par quelqu'un de ses amis. Les autres ouvrages qui passent certainement pour être de M. Fontaine sont ceux qui suivent, dont nous ne ferons que rapporter les titres. Abregé de S. Jean Chrysostome sur le nouveau Testament *in* 8. à Paris 1670. & sur l'ancien Testament aussi *in* 8. Pseaumes de David traduits en François avec des notes latines tirées de S. Augustin *in* 12. 1674. à Paris chez Josset. Dans une autre édition ces notes ont paru en françois. Explication du nouveau Testament tirée de S. Augustin & des autres Peres latins, à Paris 1675. 4 volumes *in* 8. réimprimés en 2. volumes *in* 4. Les huir Beatitudes à Paris *in* 12. Meditations sur la semaine sainte, à Paris 1678. Vies des Patriarches avec des reflexions tirées des saints Peres *in* 8. 1683. Vies des Prophetes avec des reflexions *in* 8. 1685. Vies des Sainrs pour tous les jours de l'année *in* 8. 4 volumes à Paris. Les O de l'Avent avec des reflexions, *in* 12. Traduction françoise du *Paradisus animæ christianæ* de Horstius, sous le titre d'Heures chrétiennes, &c. à Paris 1685. Instruction sur le mariage rraduite du latin de Lindenbrogius. Prieres de l'Ecriture sainte pendant la Messe, à Paris 1685. Le dernier jour du monde ou traité du jugement dernier, à Paris 1689. Le Dictionnaire chrétien, à Paris 1698. *in* 4. Imitation de Jesus-Christ avec des reflexions sur le premier livre. Traité de la conversion du pécheur, traduit en françois. On lui attribue la traduction françoise des institutions & des conférences de Cassien, publiées en 2 volumes *in* 8. sous le nom de Saligni.

Tous ces ouvrages dont la plûpart onr été plus d'une fois réimprimés, ont fait beaucoup d'honneur à M. Fontaine, & ont été recherchés avec empressement: mais la traduction des homélies de S. Jean Chrysostome sur les Epitres de saint Paul qu'il donna depuis 1682. jusqu'en 1690. en cinq volumes *in* 8. & qui parut aussi *in* 4. lui suscita des affaires qui le chagrinerent. On l'accusa d'avoir renouvellé l'ancienne hérésie du Nestorianisme. Le fameux Pere Daniel crut avoir trouvé une occasion favorable de se venger des dénonciations du péché philosophique. Il s'éleva le premier con-

tre

tre cette traduction par une lettre qu'il rendit publique. Cette lettre fut suivie d'une Dissertation latine. Dans ces deux Ecrits le Pere Daniel avoue neanmoins qu'il ne peut croire que le traducteur ait dans l'esprit l'erreur qu'exprimoient les propositions qu'il reléve. Le Pere Riviere vint à l'appui de son confrere par un Ecrit François qu'il intitula, le Nestorianisme renaissant dénoncé à la Sorbonne. C'est contre cet Ecrit que le Pere Quesnel a fait celui qu'il a intitulé, le Roman seditieux du Nestorianisme renaissant, qui parut *in* 4. en 1693. Celui du Pere Quesnel donna occasion à une lettre apologetique du Pere Daniel où il continua à maltraiter les Ecrivains de Port-Royal. On n'a pas manqué d'inserer ces divers Ecrits de ce Jesuite dans le troisiéme Tome du Recueil de ses opuscules qu'on a imprimé en 1724. Monsieur Fontaine qui jusques-là avoit gardé le silence, se crut enfin obligé de s'expliquer. Le 4. de Septembre 1693. il envoya de Viris où il étoit, une lettre à M. de Harlai Archevêque de Paris, dans laquelle il fait une profession de foi très exacte sur les erreurs qu'on lui imputoit. Il accompagna cette lettre d'une retractation humble & respectueuse, consentant que l'on en fit usage, & qu'elle fût mise à la tête de sa traduction. Il fit mettre aussi plusieurs cartons à quelques endroits de cette même traduction que l'on avoit jugé plus reprehensibles. M. de Harlai ne laissa pas de la condamner, & M. Fontaine souffrit en patience cette humiliation. Mais voyant que l'on continuoit encore de lui imputer ce qu'il n'avoit jamais eu intention d'enseigner, il donna un nouvel écrit intitulé, Avertissement de l'Auteur de la traduction des homelies de S. Chrysostome, sur quelques passages des homélies sur l'Epitre aux Hebreux, dans lequel il fait de nouveau sa profession de foi sur les verités opposées aux erreurs dont on ne cessoit de l'accuser. Cet Avertissement n'arrêta pas l'envie de ses ennemis, & donna encore lieu à plusieurs Ecrits, entre autres à celui qui a pour titre, Nouveau progrès du Nestorianisme renaissant, ou questions proposées par un Docteur de Sorbonne au traducteur des homelies de S. Chrysostome. On attribue encore cet écrit au Pere Riviere, Jesuite. Nous ne savons point que M. Fontaine y ait répondu: il se contenta de gémir de la haine de ses adversaires. On trouve un long & curieux article sur M. Fontaine dans le nouveau supplément au Dictionnaire de Moreri publié en 1735. par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hôpital, en 2. volumes *in folio*.

M E-

MEMOIRE

De M. le Maitre touchant les personnes que Dieu avoit touchées d'un sentiment de pénitence & qui s'étoient retirées en divers tems dans l'ancienne Abbaye de Port-Royal des champs.

Ce fut en Fevrier 1645. que M. d'Ergni Gentilhomme du Vexin vint à Port-Royal & prit le soin de la cuisine.

La même année M. Visaguet précepteur des enfans de M. le President Gobelin vint ici avec M. Lancelot.

Ensuite M. Fontaine jeune homme de vingt ans, fils d'un maître écrivain de Paris, qui s'étoit retiré, avec M. Hillerin ci-devant Curé de S. Merri, au Prieuré de S. André en Poitou, vint demeurer ici.

Vers le mois de Décembre, vint ici faire une retraite M. Lindo, fils d'un riche marchand de Paris, qui avoit passé par la pénitence sous la conduite de M. du Hamel Curé de S. Merri. Il y demeura jusqu'à pâques, & alors après avoir passé quatre ou cinq mois dans une grande solitude, sans être inspiré que de Dieu, & sans que je lui eusse dit une seule parole pour l'exhorter à demeurer avec nous, il se trouva plein d'une affection très grande pour demeurer ici, & ne songea plus à se retirer ailleurs.

Peu après son arrivée, en Janvier 1646. M. Manguelein Chanoine de Beauvais, homme de Dieu, de bon esprit, d'une vie très-pure, très solide en science ecclesiastique & en piété, qui étoit extremement estimé à Beauvais, & qui étoit revenu à Paris après la mort de M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, se retira ici à la priere

de M. Singlin & à la mienne, l'en ayant supplié de vive voix & par une lettre: & Dieu répandit d'abord beaucoup de bénédictions par sa conduite. Il amena avec lui M. de Beaupuis jeune-homme de vingt-deux ans de Beauvais qui a fait son cours sous M. Arnaud.

M. Drilhole est venu ici en Mai 1646. & M. Borel de Beauvais en même tems.

En Juillet & Août a été ici le Pere Vachot de l'Oratoire qui conduisoit les affaires de la maison de Notre Dame des Vertus. Il avoit pris le nom de M. Chatou, qui est l'anagramme de Vachot. Il passa ce tems en pénitence, retraite, veille, lecture, priere, & silence. C'étoit M. Singlin qui le conduisoit. Le Pere Camus Superieur de la maison de Notre Dame des Vertus étoit d'intelligence avec lui & l'aimoit fort. Sa solitude étoit telle qu'en deux mois je ne l'ai pas entretenu une seule fois.

Le 13. Septembre mourut ici le sieur Jacques Lindo solitaire dont il a été parlé ci-dessus, à 23 ans, d'un assoupissement soudain qui lui prit après sept ou huit petits accès de fievre tierce & double tierce, après avoir été un exemple d'humilité, d'obéissance & de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il avoit le soin de la sacristie, servoit au refectoire & balayoit l'église & le petit choeur. Il fut regretté de nous tous, & fut enterré dans le choeur de dehors à dix pas au dessous de la grille, au milieu de l'église. On fit un jeûne ou abstinence de neuf jours ici pour achever sa penitence & soulager son ame.

Le 24. du même mois de Septembre mourut ici de la même maladie M. Manguelein Chanoine de Beauvais, à qui M. Singlin avoit confié la conduite de cette maison. C'étoit un homme de Dieu, de très bon esprit, très sage, & savant en plusieurs sciences. Il avoit étudié la philosophie,

phie, la chronologie, l'histoire ecclesiastique, la theologie scholastique & les divers Peres de l'Eglise, dont il avoit fait plusieurs extraits. Il écrivoit très solidement en françois; & c'est lui qui a dressé l'Ordonnance de M. l'Evêque de Bazas, & un Memoire touchant la pénitence qu'on donna en 1646. à M. de Monchal Archevêque de Toulouse. Il savoit bien le latin & fort bien le grec, & avoit commencé à se mettre dans l'hebreu. Sa sagesse, sa piété & sa suffisance lui avoient acquis une telle reputation de sainteté à Beauvais, que son départ causa une affliction générale à toute la ville, & qu'ayant fait vendre ses meubles, plusieurs personnes les achetterent plus qu'ils ne valoient, parce qu'on l'estimoit un Saint. M. Singlin le donna à M. de Bazas en 1644. pour gouverner sous sa conduite & son autorité tout son Diocese, & il y réussit extremement. Si la Cour ne nous eût point été contraire, M. de Bazas se fut défait de son Evêché entre ses mains. Etant à Beauvais il avoit eu une secrete vénération pour la sainteté & la doctrine de M. l'Abbé de S. Ciran, lorsqu'il apprit que le Cardinal de Richelieu l'avoit mis en prison au Bois de Vincennes, & il prioit toujours Dieu en disant la Messe pour sa delivrance. Après la mort de M. de S. Ciran en 1643. il écrivit une excellente lettre à M. Arnaud qu'il connoissoit un peu, & vint ensuite à Paris où il n'eut pas plutôt entretenu M. Singlin, M. Arnaud, & M. de Barcos Abbé de S. Ciran, qu'il résolut de tout quitter. Il resigna sa chanoinie à M. de Creil Docteur de la maison de Navarre, qui depuis fut touché de Dieu, & entra dans la pénitence & dans une vie plus sainte. Il fit son renouvellement en cette maison avec un bon vieux Chanoine de la même église nommé Roussel, fort charitable aux pauvres & très-craignant Dieu [qui vit encore en 1653.]

Cette année M. le Sec Prêtre de la miſſion de M. Vincent ſe retira avec nous, & fit ſon renouvellement en cette maiſon.

Au mois de Septembre 1647. M. Viſaguet paralitique, bon homme que Dieu avoit converti par la vue d'une croix de pierre des Jacobins à Paris, laquelle depuis il n'a jamais pu regarder ſans pleurer, quoiqu'il ne pleurat point en regardant toutes les autres, tomba malade; & après avoir conſtamment ſouffert ſes maux, & nous avoir tous édifiés par ſes paroles & ſes ſentimens de pénitence & de piété, mourut en ſainte paix. Il avoit bel eſprit, & ſavoit très-bien le latin, le grec, & les belles lettres. M. le Preſident Gobelin chez lequel il avoit demeuré quinze ans inſtruiſant ſes enfans, lui refuſa une penſion de cent écus qu'il lui avoit promiſe autre fois, ayant pris prétexte ſur ce qu'il s'étoit retiré avec nous, & les Peres Jeſuites lui ayant fait ſcrupule de donner de quoi vivre à un hérétique. Mais M. Viſaguet qui étoit graces-à-Dieu détaché de tout, & aimoit plus la verité catholique qu'une penſion, pardonna volontiers cette injuſtice ſignalée à ce Preſident qui étoit avare, & à ces Peres qui étoient paſſionnés. Sa mort eſt écrite ſur le regiſtre mortuaire. Dieu le fit revenir de ſa premiere apoplexie, comme je crois, afin qu'il pût me dire ſa miraculeuſe converſion.

En ce même tèms M. Grimald précepteur du petit Chevalier de Rohan mourut à Port-Royal de Paris où il demeuroit avec ce petit Seigneur.

M. Dubois jeune Prêtre, qui a de l'eſprit & de la piété, fut envoyé ici par M. Singlin d'où il ſortit à l'Avent pour aller à Lay deſſervir la Cure, pendant que M. Floriot Curé prechoit à S. Nicolas des champs, & étant revenu ici, en partit le Carême pour aller à S. Maurice.

En

En la même année 1647. M. Bouilli vint ici, & Dieu le toucha fort & le fit resoudre à vivre dans la pénitence & dans la retraite.

En ce tems aussi M. Choinel fut tiré d'ici & mis au Chenai pour y être Chapelain.

Deux Curés de Picardie, l'un nommé M. Magloire & l'autre M. Vieillard, ayant quitté leurs Cures se retirerent ici pour faire un renouvellement.

Au mois de Fevrier 1648. M. Bourgeois Docteur de la Faculté qui avoit défendu la verité à Rome, étant revenu en 1647. fut particulierement touché de Dieu, & ayant refusé une chanoinie qu'on lui offrit, vint ici pour se renouveller par la pénitence.

En Fevrier M. l'Evêque chantre & principal de Beauvais qui conduisoit toute la dévotion de cette ville, étant touché de pénitence, vint à Port-Royal de Paris, puis ici, pour y faire un renouvellement.

En ce même tems M. de la Petitiere Gentilhomme de Poitou, celebre par sa valeur, & converti dès 1642. se retira ici après avoir appris le metier de cordonnier.

Le Samedi 9. Mars, M. de Liancour premier Gentilhomme de la Chambre, & M. de Chavigni Bouthilier Ministre d'Etat, vinrent ici avec M. Singlin, sans leur ordre pour n'être point reconnus, & nous témoignerent avec sentimens & pleurs le desir qu'ils avoient de se retirer de la Cour pour faire pénitence & se sauver. Ils offrirent mille écus pour faire un petit logement aux granges pour l'un d'eux, & quatre ou cinq mille écus pour enfermer de murailles les terres des granges, mais on refusa l'un & l'autre. Ils sortirent d'ici édifiés, & ils nous témoignerent une affection de freres.

En 1649. le 6. Janvier, commença le siege de

de Paris par la ſortie du Roi & de la Reine que le Cardinl Mazarin amena à S. Germain avec M. le Duc d'Orleans & M. le Prince.

Quinze jours ou environ après, nous fûmes contraints de quitter les granges & de nous renfermer dans l'enclos de l'Abbaye où l'on faiſoit grande garde toutes les nuits.

M. Charles étoit venu ici pour y paſſer ſa vie peu de tems auparavant.

M. de Bellair, Gentilhomme qui avoit été à Moyenvic & que M. Bourgeois fit venir à Rome, quitta le monde & ſe retira ici.

Durant le ſiege de Paris, M. Celle mourut à Paris de langueur & de maigreur.

Le ſecond Thomas qui eſt devenu l'aîné, ſe retira ici & s'appliqua au ménage avec mon couſin de Luzanci & M. Deſlaux.

En la même année 1649. M. Akakia fils d'un celebre Médecin de Paris, & Bachelier en Theologie, ſe retira ici.

M. Girouſt Chanoine de S. Nicolas du Louvre, & M. de Beſſi ſon frere, Capitaine dans un regiment, ſe retirerent ici. M. Girouſt avoit échangé ſa chanoinie contre la Cure de Magni qu'avoit un nommé Guarvetot Prêtre Normand qui mourut trois mois après.

En 1650. Gentian Thomas âgé de vingt-ans qui avoit été inſtruit au petit college, & étudioit en philoſophie dans l'Univerſité, mourut en huit jours d'une fievre très violente.

1650. Janvier. M. du Chêne profeſſeur en philoſophie au college de Navarre, dont M. le Duc de Luines & M. de Bernieres Maître des requêtes & autres avoient été écoliers, fils d'un honnête marchand de Paris & qui n'avoit qu'une ſœur mariée, & une qui étoit fille, qui avoit deſſein de ſe retirer à Port-Royal, vint ici pour y conduire l'ouvrage du lavoir de pierre proche

du

du refectoire, & m'ayant fait une relation de toute sa vie, témoigna vouloir penser serieusement à faire pénitence & quitter le monde. Il est Prêtre & Dieu l'a tiré des vices corporels, mais la philosophie lui avoit donné de mauvaises impressions & lui avoit desseché le cœur. Il est revenu ici peu après pâques pour s'y retirer, & il conduit avec M. de Belair l'ouvrage de l'étang. Il veut s'établir ici, comme il le témoigne, & renoncer au monde. Il a fait le voyage de Rome avec M. Bourgeois.

Cette même année, M. Singlin envoya à Magni chez M. Retart Docteur qui en étoit Curé dès l'an 1648. Monsieur Godin Gentilhomme pénitent, & M. de Surmene fils d'un Avocat de Laval qui étoit entré dans la pénitence.

Le Curé du Fossé en Normandie, nommé Manan, âgé de 65 ans, se défit de sa Cure entre les mains de M. Julien; & se retira ici après la mort du Pere Maignard de l'Oratoire qui avoit été vingt-deux ans Curé de sainte Croix de Rouen, & s'étant retiré à S. Ciran étoit venu ici en 1649. pour y mourir, ainsi qu'il disoit; & en effet il y mourut peu de mois après, savoir le quinze Janvier 1650. âgé de 64 ans.

M. de Turbilli, Seigneur d'Anjou fort riche, se retira au petit logis du fauxbourg près de Port-Royal pour s'y renouveller par la pénitence.

En Mai, M. Coutel Picard, savant en grec & en latin, & qui avoit été à Rome avec M. Henri Arnaud Abbé de S. Nicolas, depuis Evêque d'Angers non encore sacré, vint ici.

Au même tems M. de Bernieres Maître des requêtes vendit sa charge pour être Procureur général des pauvres à Paris & par toute la France, ayant commerce & intelligence avec toutes les personnes charitables des grandes villes.

En même tems M. du Gué de Bagnols de Lion, Maître des requêtes, veuf depuis trois ou quatre ans, témoigna vouloir se retirer du monde.

Le 22. Mai le Dimanche avant l'Ascension mourut ici M. Victor Palus de Tours, Médecin de la Faculté de Paris, & de M. le Comte de Soissons, qui fut le premier touché par le livre *de la fréquente communion* en 1643. avant qu'il fût public, M. Hillerin Curé de S. Mederic, retiré ici depuis huit ou dix mois après avoir passé trois ou quatre ans dans son prieuré en Poitou, lui ayant fait voir ce livre imprimé à Forges où il étoit allé avec des Dames de Tours, & où étoit la princesse Marie depuis Reine de Pologne amie de Port-Royal, M. de Blancmenil, & M. le Prieur de S. Gilles d'Asson, Gentilhomme de Poitou, solitaire de Port-Royal.

Ledit sieur Palus touché de ce livre, vint voir feu M. l'Abbé de S. Ciran, y étant introduit par M. Segare Licentié en Theologie, depuis retiré avec M. du Hamel Curé de S. Merri par la resignation de M. Hillerin. La mort de M. de S. Ciran étant arrivée quinze jours après, le 11. Octobre 1643. il vint ici au bout de huit jours, sans savoir quel lieu c'étoit, ni qui nous étions, n'y ayant alors que M. Bascle, Charles cordonnier qui mourut après, mon cousin de Luzanci & moi, & n'ayant dessein que d'y faire un renouvellement. Il me dit d'abord qu'il ne venoit ici que pour cinq ou six jours, à quoi je lui répondis en souriant que si ce n'étoit pas Dieu qui l'y amenoit, il n'y demeureroit pas si long tems, & que si c'étoit Dieu qui l'y amenoit, il y demeureroit plus de six mois. Ce qui fut bien vrai, car il y demeura toujours depuis sans retourner à Tours. C'étoit un homme sage, moderé,

deré, de bon esprit, d'une conversation agreable, & un exemple rare d'une profonde humilité, détaché de l'argent & de soi-même, aimant passionément cette sainte maison & nos Sœurs qu'il a servies avec une bonté extraordinaire, comme il a fait les pauvres de ce pays avec une charité fervente qui l'a fait regretter de tout le monde.

Il a employé 2000. livres à bâtir le logement qui est sur la cave dans le jardin du monastere qu'on appelle le petit Palus, & l'a abandonné de bon cœur à nos Sœurs quand elles sont revenues ici en 1648. après pâque.

Depuis il a fait bâtir une chambre en galetas au logement des granges où nous sommes, laquelle il donna ensuite à M. de S. Gilles, & il a fait encore bâtir une chambre en bas près le moulin, laquelle il prêta à M. de Bagnols.

Il donna en Janvier 1645. 5. ou 6000. livres à Port-Royal pour entretenir une de ses petites nieces, & nous fit achetter la Bibliotheque des Peres, qui couta 290 livres & les vies des Saints de Surius qui coutoient 90 livres. Il étoit très désinteressé & ami de la verité catholique.

Il vouloit vendre sa terre de Ruau en Touraine, & en distribuer le prix à ses pauvres parens, mais sa mort l'en empêcha. Il a fait un testament le premier Juin 1647. par lequel il nous fait légataires mon frere de Sericourt & moi, de ses meubles, argent & livres.

La maison a perdu un très bon, très sage & très fidele ami, & sa mémoire y doit être en bénédiction à l'avenir, comme d'un bienfacteur très affectioné & très charitable. Il y a peu de solitaires ici qu'il n'ait particulierement obligés par ses avis pieux & ses discours édifians; les Sœurs perdent un Médecin vraiment chrétien & religieux, qui contribuoit à leur faire garder l'e-

ſprit de leur regle dans leurs maladies & leurs indiſpoſitions, ce qui eſt rare en cette profeſſion.

J'oubliois à marquer que je m'oppoſai au deſir qu'il me témoigna de me laiſſer par ſon teſtament ſes meubles & ſes livres, ne voulant recevoir, ni legs, ni ſucceſſion après avoir renoncé devant Dieu à tous les biens de la terre. Mais il y fit reſoudre M. Singlin, lui diſant que ce n'étoit que pour empêcher ſes héritiers de nous venir troubler ici, ſachant que ce qu'il nous laiſſeroit ſeroit vendu, & donné aux pauvres, & non appliqué à notre profit particulier : de quoi je prie Dieu de nous garder par ſa ſainte grace. [Ceci à été écrit le lendemain de ſa mort Lundi des Rogations.]

RECIT

RECIT

De la conduite & des exercices des pénitens solitaires de Port-Royal des champs; 23. Novembre 1644.

ILs se levent tous les jours à trois heu res du matin, & aussi-tôt qu'ils sont éveillés, après le signe de la croix, ils font les adorations suivantes.

Actes d'adoration pour le matin à son réveil étant encore dans le lit.

Beni soit le jour de la naissance, de la mort & de la resurrection de Jesus-Christ.

Après avoir pris une partie de ses vêtemens, Adoration à la sainte Trinité.

Je vous adore, ô mon Dieu, Pere, Fils & Saint-Esprit en l'unité de votre essence, & en la trinité de vos personnes. Je vous remercie de m'avoir conservé durant la nuit, & je vous supplie de me conduire le long de ce jour.

J'adore, ô mon Dieu, l'arrêt que vous avez fait dans l'éternité du moment de ma vie & de ma mort.

Je vous fais amende honorable de tous les péchés que j'ai commis depuis que j'ai l'usage de raison jusqu'à présent.

Adoration à Notre Seigneur Jesus-Christ.

Je vous adore, ô mon Sauveur Jesus-Christ & votre humanité sainte en tous vos états, misteres, pensées, paroles, actions, mouvemens, souffrances interieures & exterieures. Je vous remercie de m'avoir conservé durant la nuit, & je vous supplie de me conduire le long de ce jour,

Sa-

Salutation à la sainte Vierge & à saint Joseph.

Je vous révére, ô Sainte Vierge & vous Saint Joseph. Je vous remercie de m'avoir secouru par vos prieres le long de la nuit. Je vous supplie de m'offrir à mon Sauveur votre Fils, & de vouloir être ma sauve-garde le long de ce jour.

Salutation aux Saints.

Je vous honore, ô saint Michel, & vous, mon ange gardien, S. Pierre, S. Paul, S. N. patron de ce lieu, & vous S. N. mon patron. Je vous remercie de votre assistance particuliere durant la nuit, & je vous supplie de prier Dieu qu'il me veuille conduire le long de ce jour.

Demandes quotidiennes.

Faites-moi la grace, ô mon Dieu, d'être du petit nombre de vos élus.

Faites-moi la grace de coopérer à vos saintes graces.

Faites-moi la grace de vivre & mourir pénitent.

Adoration au S. Sacrement de l'Autel.

Je vous adore, ô mon Sauveur Jesus-Christ ressuscité & glorifié, juge des vivans & des morts, vivificateur des corps & des ames.

Faites-moi la grace de vous adorer en esprit & en verité, en l'honneur des adorations éternelles que vous rendez à votre Pere celeste dans le ciel, & au S. Sacrement de l'Autel.

Après ces actes d'adoration, étant promptement habillés, ils prennent de l'eau bénite en disant: *Asperges me*, &c.. Ils vont tous ensemble dans un petit chœur, qui fait partie de l'église, où les Religieuses chantoient autrefois Matines, & ils aident le Chapelain, trés-pieux ecclesiastique établi par M. l'Archevêque de Paris pour

pour servir cette église, à dire l'Office, savoir Matines & Laudes; selon le Breviaire de Paris, sans chant & sans notes, mais en récitant avec attention & dévotion. Ils les disent avec chant & avec notes aux jours de fêtes solemnelles seulement, & toutes les heures de même, en ayant demandé & eu permission de M. de Paris, lorsqu'ils y vinrent la premiere fois en 1639. pour se consoler en chantant les louanges de Dieu dans une grande église qui lui est consacrée, il y a quatre cens ans, & qui a été bénie par Odon Evêque de Paris, qui étoit prince du sang & vivoit sous Philippe Auguste & Louis VIII. & pour rendre le culte de Dieu, que les Religieuses sont obligées par leur translation d'entretenir en cette église, plus solemnel & plus digne d'une Abbaye royale, des plus anciennes de l'Ordre de S. Bernard, & qui a été fondée par ces deux Rois avant S. Louis.

Et en cet endroit des hommes pieux ont admiré, non sans raison, la providence de Dieu, qui voulant être servi dans cette église où tant de corps saints sont enterrés, & où la vie religieuse & pénitente s'est entretenue plus de trois cens cinquante ans, a converti les neveux des superieures de cette Abbaye, & leur a inspiré l'amour de cet hermitage, pour y rétablir le service qu'un Chapelain lui rendoit tout seul, & y faire de nouveau revivre la pénitence, afin qu'il eût des serviteurs où il avoit des servantes, & qu'on reconnût qu'il n'avoit permis que les Religieuses incommodées de l'air & des eaux, quittassent ce lieu pour se loger à Paris, que parce qu'il avoit résolu de tirer leurs plus proches parens du milieu du monde, & de Paris même, pour les substituer en leur place dans ce saint desert, & y avoir des temples vivans où son esprit habitât, comme il y a un temple materiel &

vénérable, où reside toujours son Saint Corps.

Après Matines & Laudes qui durent près d'une heure & demie, ils baisent tous la terre comme font tous les Religieux, ou même s'y prosternent, comme font les Chartreux à la consécration durant la Messe, & après qu'ils ont dit la Messe. En quoi ils imitent ces anciens Patriarches, Abraham, Moyse, Josué, & autres qui adoroient Dieu le visage contre terre; les personnes que le Fils de Dieu guérissoit, qui l'adoroient de cette sorte; Jesus même qui se prosterna ainsi en priant dans son agonie; les premiers chrétiens qui le faisoient à son exemple; les grands Saints, comme S. Martin, qui usoient de cette adoration, quand ils vouloient faire des miracles; les anciens pénitens, qui selon l'histoire de l'Eglise & le Pontifical se prosternoient en terre; le grand Empereur Theodose, qui s'étant bien voulu abaisser jusqu'à cette humiliation de la pénitence, dit, ayant le front sur le pavé de l'église de Milan; *Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum*; & tous les anciens Evêques qui imitant Jesus-Christ venoient se prosterner avec les pénitens & gémir avec eux. Ils ne se tiennent prosternés que durant la longueur d'un *Miserere* au plus, suivant non seulement tant d'exemples si vénérables, mais encore la doctrine sainte d'un grand Docteur de l'Eglise, qui dit en parlant de la priere: „ Nous sommes tous mandians de Dieu lorsque „ nous prions. Nous nous tenons devant la „ porte du grand Pere de famille. Et non seu„ lement nous nous y tenons, mais même nous „ nous y prosternons par terre, nous y gémis„ sons avec toute sorte de soumission, desirant „ de recevoir quelque chose, & ce que nous „ desirons, c'est Dieu même."

Après cela ils se retirent chacun dans leur cham-

chambre, prenant de l'eau bénite qu'ils y gardent toujours, & faisant une petite priere devant quelque image sainte, à chaque fois qu'ils y entrent, & comme ils font en entrant dans la chambre d'un autre, à l'imitation des Chartreux.

Leurs prieres.

Ils y lisent chaque jour un chapitre de l'Evangile & de S. Paul à genoux, comme faisoit S. Charles, dont l'éminente sainteté leur est particulierement vénérable, comme ayant été en son tems un restaurateur de la pénitence. Ils tâchent de s'appliquer les verités divines qu'ils lisent dans l'Ecriture, pour en former, ou des actions de graces des biens qu'ils ont reçus, ou des demandes & des prieres pour celles qu'ils desirent de recevoir. Ainsi Dieu leur parle dans son Ecriture sainte, & eux lui parlent dans leurs prieres. C'est là qu'ils prennent tous les points de leur méditation, lisant ces paroles divines avec une profonde révérence; adorant celles qu'ils n'entendent pas, comme l'ordonne S. Augustin, & se nourrissant de celles qu'ils entendent, comme étant la premiere nourriture des ames, selon l'Evangile, & l'Eucharistie la seconde.

La mesure qu'ils gardent dans les prieres qu'ils offrent à Dieu, est la même qu'ils tâchent de garder dans l'amour qu'ils lui portent, qui est de le prier comme de l'aimer sans mesure. Jesus-Christ & les Apôtres nous ordonnent de prier incessamment, en tout tems & en tout lieu; & la priere continuelle étant le fruit de la foi vive, de la ferme espérance & du vrai amour, parce que ces trois vertus forment dans le cœur un continuel desir de Dieu, qui est la priere perpetuelle des vrais chrétiens, comme dit S. Augustin.

Si l'Esprit de Dieu qui prie en nous, & qui échauf-

echauffe leur cœur, éclaire aussi leur esprit, & forme des pensées dans l'un, comme il produit des gémissemens dans l'autre, ils lui en rendent graces, & s'entretiennent avec Dieu par une vraie oraison mentale. Mais si leur esprit a moins de lumiere & d'intelligence que leur cœur n'a d'ardeur & de feu, ils se contentent de le tenir dans une attention à Dieu pour éviter d'être distraits, sans lui faire violence pour s'élever à des aspirations fortes, dont tous les esprits ne sont pas capables; & alors ils se contentent de demander à Dieu sa grace & son saint Esprit avec une grande humilité, avec une expression simple & affectueuse de leur indigence & de leurs besoins, avec des sentimens d'un amour d'enfans qui parlent à leur pere, sans employer avec lui des raisonnemens trop étudiés, mais quelques paroles de tendresse & de gratitude, que le ressentiment de ses graces & de leurs defauts tirent de leur cœur & de leur bouche sans force & sans violence.

Ils croient que Dieu ne demande pas tant d'eux qu'ils se rompent la tête dans leur priere par des abstractions qui soient au dessus de leur portée, comme il demande qu'ils se brisent le cœur par des mouvemens de componction & d'humilité, comme parle l'Ecriture; & ils honorent cette belle maxime de S. Augustin, qui écrivant de la priere à une veuve dévote, use de ces termes: „ Beaucoup prier, dit-il, c'est s'élever vers celui que nous prions par une continuelle & „ pieuse affection du cœur; car cette affaire se „ traite plus d'ordinaire avec des gémissemens „ qu'avec des discours, & avec des larmes plus „ qu'avec des paroles. " *S. Aug. Ep.* 121. *ad Probam.*

C'est ainsi qu'ils font sans peine ce que l'Evangile & l'Apôtre ordonnent de faire sans relâche,

che, les mouvemens du cœur & les desirs de la volonté ne faisant jamais de peine, comme dit ce grand Saint, au lieu que les pensées & les raisonnemens de l'esprit sont pénibles à l'esprit même, si on le veut élever au dessus de sa foiblesse, & les lui faire produire malgré sa sterilité. Ils ont remarqué que dans ceux qui sont moins spirituels, le corps est d'ordinaire plus affoibli par cette vehemente application que l'ame n'en est fortifiée, & que ces efforts de l'imagination & de la partie intellectuelle font plus de mal à la tête que de bien au cœur.

Ainsi ne lassant point leur esprit dans leurs prieres, parce qu'ils ne le forcent jamais, & que la lecture sainte le remplit d'une extrême joie, ils n'ont pas été obligés non plus que les Chartreux, les anciens Fondateurs d'Ordre & le grand S. Charles, de marquer un tems reglé pour des recréations, estimant heureux ceux qui en usent bien, & plus heureux encore ceux qui n'ont pas besoin d'en user; parce que la chaleur de l'Esprit de Dieu se conserve & s'augmente autant dans la solitude & le silence, comme elle se refroidit souvent dans les divertissemens, & devient moins fervente pour l'oraison & moins féconde en affection pour Dieu & en desirs pour les biens du ciel.

C'est pour s'entretenir dans cet esprit de priere, qui est le vrai esprit du christianisme, puisque c'est lui qui nous procure la grace par laquelle nous sommes chrétiens, comme S. Augustin enseigne par tout, qu'ils ne lisent quasi jamais que les livres saints & ecclesiastiques, comme sont les Ecritures divines, les saints Peres & les histoires de l'Eglise; ayant reconnu par expérience, que l'Esprit Saint qui habite dans les vrais chrétiens, doit être entretenu des vérités saintes & de la morale celeste de Jesus-

Christ & de l'Eglise; & que c'est le pain que les enfans de Dieu doivent manger, au lieu que les livres profanes & payens ne sont quasi que du son en comparaison des autres. En quoi ils ont même S. Ignace Fondateur d'Ordre pour exemple en ces derniers siecles, puisqu'il reconnoissoit qu'en lisant *le Soldat chrétien* d'Erasme, l'Esprit de Dieu se refroidissoit en lui, quelque saint qu'il fût d'ailleurs, & quoique ce livre soit bien au-dessus des livres des payens & plusieurs autres de sciences & curiosités toutes profanes.

C'est aussi pour se renouveller dans cet esprit de priere, qu'ils suivent exactement l'ordre de l'Eglise, laquelle nous a ordonné de prier à diverses heures, & a divisé, comme elle nous l'a marqué dans ses himnes, la journée chrétienne & ecclesiastique en plusieurs Offices qu'elle dit l'un après l'autre, faisant succeder à l'oraison du cœur & de la pensée, celle de la langue & de la voix; afin, comme dit S. Augustin, que dans certains intervalles, ces signes exterieurs & ces paroles frappent nos sens, & qu'ils nous fassent reconnoître si nos desirs & nos mouvemens les accompagnent, & que nous ayons plus de soin de nous échauffer & de nous rendre plus fervens.

C'est pour cela aussi qu'ils suivent le conseil du même Saint, & l'exemple des solitaires d'Egipte, de faire des prieres fréquentes & courtes, & qu'ils observent avec soin d'élever leur cœur à Dieu, de faire le signe de la croix, & de se découvrir toutes les fois que l'heure sonne, qui est aussi une des pratiques du bienheureux Evêque de Genêve.

Enfin ils diversifient leur oraison pour la rendre, s'il se peut, continuelle, en priant tantôt par pensées & par mouvemens, tantôt par paroles, tantôt dans l'Office, tantôt en disant leur Chapelet,

pelet ou en méditant ſur le ſaint roſaire, tantôt par actions en conſacrant leurs ouvrages à Dieu & les faiſant pour lui ſeul, tantôt par ſouffrances en pâtiſſant pour ſon amour; & au défaut de toutes ces prieres, par l'humble expoſition de leur pauvreté & de leur miſere en la préſence de Dieu, comme les pauvres prient ſouvent les riches, en leur montrant ſeulement leurs maux & leur nudité.

A ſix heures & demie du matin, ils vont à Prime. A neuf heures ils diſent Tierce, & enſuite ils aſſiſtent à la Meſſe, laquelle le Chapelain dit tous les jours, s'il n'eſt indiſpoſé. A onze heures ils diſent Sexte; & après Sexte ils font l'examen de conſcience.

Ils vont diner auſſi-tôt dans une ſale que les Religieuſes n'avoient pas ruinée. Ils ſont d'un côté, & leurs ſerviteurs de l'autre. Le Chapelain fait la bénédiction de table marquée par l'Egliſe dans le breviaire. Ils mangent par portions comme les Religieux, & dans des plats de terre. On lit durant tout le diner un chapitre du nouveau Teſtament & la vie des Saints. Après le diner le Chapelain fait l'action de graces ſelon le breviaire, & on dit l'*Angelus*; puis on ſort en ſilence, comme on y eſt venu en ſilence.

Au ſortir de-là, on va ſeul ſe promener ſur les montagnes dans les bois qui environnent la maiſon de toutes parts; ou avec un autre ſi on le deſire, & on s'entretient de bons diſcours; ou l'on ſe retire dans ſa chambre; ou l'on travaille des mains.

A deux heures l'on va à None, à quatre heures à Vêpres, à ſix heures l'on fait collation. A ſept heures & un quart on dit Complies, puis les Litanies de la Vierge, à la fin deſquelles on prie pour les morts, & on dit *Miſerere*;

après avoir fait l'examen de conscience; & le Chapellain donne de l'eau bénite à tout le monde, qui se retire en silence.

On se couche à huit heures après avoir fait les adorations ci-dessus rapportées. Ainsi on dort depuis huit heures jusqu'à trois, qui sont sept heures.

Ouvrages des mains.

IL y a deux heures le matin & deux heures l'après-dinée pour les ouvrages des mains. On élague des arbres. On travaille aux plants & aux herbages. On cueille des fruits; & on ne fait que des ouvrages néceſſaires. Ce qu'on a dit des sabots & des paniers est inventé à plaisir, & n'est pas seulement entré dans la pensée de ces solitaires; & on les en doit croire d'autant plus, qu'ils le confesseroient & même publieroient hautement s'il étoit vrai. Car ils se tiennent heureux & même honorés de s'humilier en travaillant à des ouvrages propres à des pénitens, puisque le Roi des Rois & le Saint des Saints a daigné lui-même faire des charrues & autres ouvrages de charpenterie selon l'Evangile & S. Justin martir; puisque S. Paul travailloit lui-même & ordonne le travail aux chrétiens de son tems, qui ont été les modeles de ceux de tous les tems à venir; puisqu'un Roi de France (S. Louis) a porté la hotte pour gagner les Indulgences; puisqu'un Roi d'Ecosse (S. Fiacre) solitaire, a beché la terre; & que S. Bernard & ses Religieux tenoient à honneur de labourer & fendre du bois, de faire les bleds & de porter du fumier, comme lui-même le rapporte en l'une de ses lettres, où il se défend contre les discours de ceux de Clugni, qui s'étant relâchés de leur piété auparavant si austere, leur reprochoient ces ouvrages vils, comme bas, ridicules & honteux,

reux, ne considérant pas que des pénitens ne tiennent rien de vil & de honteux que le péché, & rien de plus honorable pour eux que les exercices les plus humiliants de la pénitence.

Ils passent ainsi toute leur vie dans des actions de piété, de retraite, d'étude & de travail, qui sont enchaînées ensemble, & se succedent les unes aux autres, & leur font trouver les journées plus courtes que les hommes du monde ne trouvent les heures, leur occupation étant aussi continuelle que leur oraison, & admirant sans cesse la bonté de Dieu, qui leur promet pour de petits travaux d'une vie si courte les grandes & ineffables delices d'une éternité si longue.

Leur satisfaction & leur joie.

LA grace les ayant guéris des passions les plus violentes, & des desirs des biens & des honneurs qui font souffrir aux hommes une si dure servitude, & ne cherchant que Dieu qu'ils trouvent à toute heure dans le ciel, dans l'Eucharistie & dans leur cœur, ils sont remplis d'une sainte joie & jouissent d'une égalité & d'une tranquillité d'esprit qui a étonné quelques personnes, lesquelles les ont vus autrefois agités de soins & de troubles dans le monde, & ont reconnu l'Esprit de Dieu dans l'un de ses plus excellens & de ses plus divins fruits, qui est une joie chrétienne accompagnée de discrétion & de modestie, confessant ingenuement que si l'hermitage est triste, les hermites en recompense ne le sont pas.

Leur solitude.

ILs ne s'entretiennent que des nouvelles de l'autre monde, dont Jesus-Christ & l'Esprit de Dieu nous instruisent dans l'Evangile & par les saints Peres. Ils ont renoncé à toutes celles

de celui-ci, & à l'exemple de S. Charles; ne ſongeant qu'à faire fortune dans la Cour des anges & des bienheureux, n'ayant de curioſité que pour apprendre la ſcience des Saints qui conſiſte à bien vivre & à bien mourir; & s'eſtimant plus obligés de s'enquerir des merveilles de leur celeſte patrie, que des accidens qui arrivent dans le lieu de leur banniſſement. Ils tâchent le plus qu'ils peuvent de faire que le monde ſoit mort pour eux, & qu'eux ſoient morts pour le monde.

Ils ne voient perſonne & ne ſont vus de perſonne. Comme cette Abbaye eſt toute ſeule à la campagne, & qu'ils ont témoigné par leur amour pour la ſolitude & le ſilence, qu'ils veulent mener une vie toute cachée en Jeſus-Chriſt, qui ſoit auſſi couverte de l'ombre d'un deſert & d'une cellule, qu'elle étoit autrefois expoſée à la lumiere publique, les princes * qui ont fait l'honneur à quelques-uns d'eux de les venir viſiter, n'ont point trouvé mauvais qu'ils aient conſervé leur ſolitude, auſſi-bien à l'égard d'eux qu'à l'égard de tous les hommes; & ayant eu aſſez de généroſité pour honorer leur perſonne & leur famille de leur affection, ils ont eu aſſez de bonté pour honorer leur retraite de leur eſtime.

Ils ne ſortent point du lieu où Dieu les a mis que pour quelque néceſſité preſſante ou quelque charité extraordinaire, s'ennuyant quaſi par tout ailleurs & ſoupirant dans le tumulte de la ville après le profond calme de ce deſert, & les vieilles maſures de cette maiſon à demi-ruinée.

Leur logement.

ILs ſont logés dans quelques chambres d'infirmerie que les Religieuſes ont laiſſées, ayant fait

* M. le duc de Chevreuſe. M. le prince de Guimené.

fait démolir, il y a plus de vingt ans, lorſqu'elles en furent ſorties, toutes les cellules de leur dortoir & toutes les chambres qui couvroient leur cloître. Une partie de ces quatre ou cinq chambres qui reſtent, eſt natée; & l'autre n'a que les quatre murailles avec très peu de meubles, mais aſſez pour des perſonnes qui ne reçoivent point de viſites, & qui croient que la pauvreté chrétienne & pénitente doit auſſi-bien paroître au dehors, que regner au dedans du cœur.

Leurs auſterités.

ILs n'ont pu manger maigre, comme le ſieur le Maitre avoit commencé en ſortant du monde, à cauſe du défaut de poiſſons & d'œufs dans cette maiſon ſeule à la campagne. Mais ſe trouvant obligés de manger de la viande le long de l'année pour éviter de grandes incommodités, ils ont changé le jeûne en des abſtinences qui n'affoibliſſent pas tant que le maigre, mais qui ne laiſſent pas de mortifier, ne faiſant un ordinaire durant plus de huit mois l'année (ſavoir depuis la fin des chaleurs de l'été juſqu'à Pâque, hormis l'Octave de Noel & de l'Epiphanie, les Dimanches & les grandes Fêtes) qu'une fois le jour avec le plus de ſimplicité & de ſobrieté qu'il leur eſt poſſible, ſachant que c'eſt un excellent jeûne, comme ont dit les Peres du deſert, qu'une perpetuelle temperance & abſtinence, & ne faiſant qu'une legere collation au ſoir, & telle qu'on fait aux jours de jeûne de l'Egliſe, leſquels ils jeunent très exactement.

Ils n'avoient pu encore faire maigre & jeuner durant tout l'Avent, mais ils en ont trouvé le moyen depuis peu, l'exemple de tant de maiſons religieuſes & celui de ſaint Charles leur en ayant donné le deſir.

Ils commencent le Carême le Dimanche de

la Quinquagesime. Ils en ont jeuné six comme l'on fait d'ordinaire, selon que l'Eglise le permet, en mangeant à midi & faisant une très legere collation au soir. Mais Dieu leur ayant donné au Carême passé le mouvement d'imiter S. Charles qui toute l'année ne mangeoit qu'une fois en vingt quatre heures, & ayant appris du Cardinal Bellarmin que l'ancien jeûne de l'Eglise observé universellement durant treize siecles, ordonné par des Conciles & gardé encore, selon qu'il le dit, par plusieurs catholiques qui ne faisoient comme S. Charles qu'un repas le jour, étoit le plus regulier & le plus conforme à l'intention & au desir de l'Eglise, Dieu leur donna assez de force & de vigueur pour ne manger ainsi qu'une fois en vingt quatre heures; savoir après avoir dit Vêpres à quatre heures du soir *ante comestionem*, comme dit l'Eglise Romaine dans le breviaire, & pour n'en être point incommodés dans leur santé.

Le reste de l'année ils font quelques jeûnes au pain & à l'eau, chacun selon sa force & sa dévotion particuliere, gardant en toutes les austerités la regle de S. Augustin, qui est de faire tout ce qu'on peut faire & d'aimer dans les autres ce qu'on ne fait pas. Et ainsi ils font tous en effet par cet amour ce qu'ils ne peuvent faire tous par l'infirmité particuliere de quelques-uns. Et le plus foible n'empêche point le plus fort, comme le plus fort ne presse point le plus foible. Un seul d'entre eux boit un peu de vin, les autres ne boivent que du cidre ou de l'eau. Quelques-uns portent toujours le cilice, d'autres plus infirmes ne le portent que quelques jours. Les uns prennent la discipline trois fois la semaine, d'autres seulement une fois, d'autres se contentent du cilice.

Tous couchent sur la paille. Leur directeur les

les regle selon leur force & leur ferveur, & nul ne fait aucune austerité de son propre esprit, mais par la conduite & la discretion de son confesseur. Comme ils croient tous avoir besoin de pénitence, ils la font tous selon l'étendue de la grace que Dieu leur donne; & comme ils ont pour principale regle l'Evangile qui nous apprend que les dons du S. Esprit sont divers, comme la raison nous fait conoître que les temperamens, les corps & les âges sont différens, ils temperent tellement l'esprit de la sainte pénitence qui ne se flatte & ne s'épargne point, que le plus foible la pratique aussi exactement selon le pouvoir que Dieu lui donne, que le plus fort. Et ils croient que c'est une chose utile, & à l'Eglise qui étant instruite par Jesus-Christ, par les Apôtres & par les saints Peres, ne prêche que la pénitence, & à une personne seculiere déchue de son bâteme, qui veut se renouveller par la pénitence, de trouver une petite troupe de sept ou huit personnes qui le retirent des occasions du péché & du trouble du monde, ou pour deux mois, ou pour quatre, ou pour six, ou pour toujours, selon que Dieu lui inspire; qui l'échaufent par leur exemple, qui l'assistent par leurs prieres, qui partagent avec lui sa pénitence, & qui, faisant pour lui les austerités qu'il ne peut faire & les joignant avec les siennes, lui aident à satisfaire plus abondamment à la justice de Dieu, sans aucun interêt que celui d'une pure charité.

Leurs confessions & leurs communions.

ILs se confessent d'ordinaire lorsqu'ils communient, & leurs communions sont plus ou moins fréquentes selon l'avis de leur confesseur & le degré de leur grace & de leur vertu. Les uns ne communient que tous les quinze jours,

les autres tous les huit jours, les autres tous les Dimanches & toutes les Fêtes, & quelques jours de Saints auxquels ils ont dévotion. Ils s'y preparent, comme le conseille M. de Genêve après tous les Peres, en tâchant de mener la vie la plus pure & la plus digne de ce saint banquet qu'il leur est possible. Et pour cela ils ne suivent point de voie suréminente, ni de dévotion extraordinaire, ne sachant point de voie, selon S. Paul, plus éminente que la charité, qui est la voie commune & universelle de tous les vrais chrétiens, & selon laquelle en aimant Dieu plus que nous-mêmes & notre prochain pour Dieu & comme nous-mêmes, nous accomplissons toute la loi, & rendons à Dieu qui n'est qu'amour le seul culte qu'il aime, qui est l'amour.

Ils entendent tous les jours la sainte Messe avec toute la dévotion dont leur foiblesse est capable, se servant des pensées & des explications que feu M. l'Abbé de S. Ciran en a écrites dans ses Traités * de dévotion pour mediter sur ces grands mysteres, & tâchant, suivant le desir que doivent avoir tous les catholiques & le conseil de tous les Saints, d'y communier en esprit & de tout le cœur lorsqu'ils ne le font pas par la reception du sacrement.

Ils pratiquent encore quelques dévotions particulieres, pour se preparer durant la semaine à la communion du Dimanche, ayant soin de communier plus par un sentiment d'amour & avec ferveur & pureté de desir, que par la rencontre des Fêtes & l'accoutumance de cette action, qui étant la plus grande & la plus divine de la religion de Jesus-Christ, doit être faite avec un vrai

* Ils sont imprimés avec la *Theologie familiere* & quelques autres Traités.

vrai esprit de piété chrétienne, & une réverence extraordinaire.

Tous leurs exercices ne tendent qu'à s'avancer de plus en plus en vertu, pour se rendre dignes de communier encore plus souvent; & si Dieu avoit exaucé leurs souhaits en les guérissant en peu de tems de leurs défauts & de leurs foiblesses, ils communieroient presque tous les jours. Mais S. Augustin leur a appris que Dieu fait long-tems soûpirer la plûpart de ses serviteurs dans les imperfections & les langueurs qu'il leur laisse, pour les exercer dans ce combat & les tenir dans l'humilité. Cela n'empêche pas pourtant qu'ils ne travaillent sans cesse pour se purifier davantage, & mériter une participation encore plus fréquente des divins misteres que tous les Dimanches & toutes les fêtes, quoique presque tous les saints hermites des deserts, Gennadius, S. Bonaventure, sainte Therese & M. de Genêve aient marqué ce tems, comme le terme le plus juste des fréquentes communions pour les ames pures & d'une piété solide & constante.

Ils ont un soin particulier de donner le saint Viatique aux malades, les faisant communier dès les premiers jours de leurs maladies, lorsqu'elle est un peu dangereuse, & une seconde fois encore lorsqu'elle augmente & paroit mortelle. Ce qu'ils font par l'esprit commun de toute l'Eglise, & selon la dévotion particuliere que feu M. l'Abbé de S. Ciran a eue les dix dernieres années de sa vie, de communier toujours comme par viatique, se préparant sans cesse à la mort & prevenant ainsi la consolation & la grace que Dieu lui fit depuis, en le tirant de l'assoupissement où il tomba comme S. Charles, à quelques heures près de sa fin, pour lui donner le moyen de recevoir encore une fois son Sauveur en mourant, après l'avoir reçu tant de fois

du-

durant ſa vie, comme s'il eût été près de mourir?

Concluſion.

TOut cela montre que ces ſolitaires n'ont d'autre qualité, que celle de chrétiens catholiques qui vivent en commun, & s'efforcent ſelon les exhortations de tous les Peres & de S. Charles d'imiter en quelque choſe les premiers chrétiens, que l'Ecriture nomme *des hommes religieux qui craignoient Dieu* & qui n'avoient tous enſemble *qu'un cœur & qu'une ame.* Ils ſont liés d'une étroite amitié les uns envers les autres. Ils ſont vêtus comme le reſte des hommes du monde qui ſont plus modeſtes, ſans aucune affectation, ni de forme ni de couleur particulieres d'habits. Ils ſe traitent avec une civilité, une ſincerité & une fraternité chrétienne, ſans s'appeller ni peres ni freres. Ils s'aſſiſtent dans la ſanté, dans la maladie & dans la mort. Ils ne font point de vœu particulier, mais ils renouvellent & tâchent d'obſerver fidelement les promeſſes qu'ils ont faites à leur bâteme, étant neanmoins très éloignés de penſer qu'aucun ſeculier ſoit obligé de ſe retirer comme eux ſans une inſpiration particuliere de Dieu & une diſpoſition pareille à la leur. Ils ne deſirent point ſe multiplier, mais conſerver la ferveur de l'eſprit & la pureté de la diſcipline dans le petit nombre, ſelon la conduite excellente de ſainte Thereſe. Ils tiennent toutes les charges civiles & tous les honneurs du monde au deſſous des chrétiens qui on leur cœur & leur treſor dans le ciel; & toutes les dignités eccleſiaſtiques au deſſus des pécheurs & des pénitens ſeculiers tels qu'ils ſont tous, ayant la même dévotion que celle qu'ont eu une infinité de Saints dans tous les âges de l'Egliſe, de s'eſtimer indignes du ſacerdoce, ſi Dieu ne les y appelle par une vocation particuliere, & de ſe tenir en

la

la derniere place dans le banquet du Fils de Dieu, selon que lui-même l'ordonne dans l'Evangile. Enfin ils n'ont point d'autre ambition que de se sauver, d'autres affaires que celles de leur conscience, d'autre joie que d'être pénitens & solitaires, d'autre aversion que celle de tout péché, de tout interêt & de toute intrigue, d'autre amour que celui de Dieu, de Jesus-Christ, de l'Eglise, de la France & de leurs freres.

Voilà les erreurs & les héréfies que feu M. l'Abbé de S. Ciran leur ami intime & leur pere leur a enseignées. Elles sont pareilles à celles qu'il a prêchées aux Religieuses de Port-Royal, qui ont tellement servi à les purifier de plus en plus, que la révérende Mere de Chantal qui honoroit particulierement la piété de M. de S. Ciran, & savoit discerner la veritable vertu religieuse d'avec la fausse, rendit graces à Dieu plusieurs fois en voyant les grands & merveilleux fruits, que les maximes si pures & si évangeliques, que ce saint Abbé, qu'elle appelloit dans ses lettres *le bon & le grand serviteur de Dieu*, avoit produits dans un monastere qu'elle chérissoit comme un des siens.

Ces Religieuses & ces Solitaires sont enfans de ce même pere, & ces deux maisons sont unies ensemble par le lien de la charité & de la grace qui unit les freres avec les sœurs. Union qui est d'autant plus forte, qu'elle se trouve encore établie sur celle de la nature, Dieu ayant daigné verser avec tant d'abondance sa misericorde sur une seule famille de Paris, qu'il en a consacré à son service jusqu'à dix huit personnes qu'il a retirées dans ces deux maisons, & de l'entremise desquelles il a voulu se servir pour la reformer d'abord, pour la rendre élective afin d'y conserver davantage la discipline, pour rétablir une grande partie du temporel qui avoit

été

été ruiné, pour la transferer depuis, la fonder, & l'établir à Paris, & pour conserver de nouveau le peu de bien qu'elle possede à la campagne.

Je vois beaucoup de choses dans ces pieux & louables exercices que les libertins peuvent prendre pour des égaremens d'esprit, les ambitieux pour des bassesses de cœur, les Lutheriens & les Calvinistes pour des superstitions injurieuses aux mérites de la passion de Jesus-Christ. Mais je crois que tous les catholiques y révéreront l'esprit du christianisme, de l'Evangile, de l'Eglise, des saints Peres, des Fondateurs d'Ordres, & des plus excellens Prélats & Religieux de ces derniers tems. Je crois qu'ils n'y trouveront que charité, pauvreté, humilité, solitude, oraison, mortification; & que lorsqu'ils considereront que ces vertus ont été jointes depuis six ans à une patience muette parmi tant d'impostures & de calomnies, ils jugeront que ce sont plutôt des effets de la grace de Jesus-Christ pere des doux & des humbles, que des impressions du démon pere de l'orgueil & des hérésies. Ils reconnoitront sans doute que cette conduite si orthodoxe ne vient pas de l'esprit d'erreur, mais de celui dès plus grands Saints de l'Eglise, dont M. de S. Ciran suivoit en tout l'esprit & les sentimens; & qu'elle est plus propre à établir la pratique des vertus de l'Evangile qu'à en ruiner la doctrine; à faire de bons chrétiens que de mauvais catholiques, des pénitens que des apostats, des solitaires que des factieux, des serviteurs fideles à Dieu que des hérétiques rebelles aux princes, & des enfans très obeissans aux loix de l'Eglise & de la France, *que des pestes publiques* * *de la Religion & de l'Etat.*

ME-

* C'est ainsi qu'on les a appellés dans un libelle intitulé: *La Theologie du sieur Arnaud, & les maximes de l'Abbé de S. Ciran.*

MEMOIRE

Sur les écoles de Port-Royal.

MONSIEUR de S. Ciran dans une de ses lettres écrite du Bois de Vincennes, qui n'a point été imprimée, nous apprend ce qui a donné occasion aux écoles de Port-Royal.

[Je voudrois, dit-il, que vous pussiez lire dans mon cœur l'affection que je porte aux enfans. Lorsque j'avois fait le dessein de bâtir une maison, qui eut été comme un seminaire pour l'Eglise, pour y conserver l'innocence des enfans, sans laquelle je connois tous les jours qu'il est difficile qu'ils deviennent bons clercs, je ne designois de le faire que pour six enfans que j'eusse choisi dans toute la ville de Paris, selon qu'il eût plu à Dieu de me les faire rencontrer; & je leur voulois donner un maître tout exprès, pour leur apprendre le latin, & avec lui un bon Prêtre pour regler & gouverner leur conscience, lequel j'avois déja en main. Et je ne pensois à leur donner pour le latin, quand celui que j'avois fût venu à manquer, qu'un homme de vingt ou vingt-cinq ans, sachant que les hommes d'un autre âge sont d'ordinaire peu propres pour apprendre les langues aux enfans.

Ce dessein ayant été ruiné par ma prison, je n'y ai plus songé, & j'ai donné tout l'argent que j'avois, à deux mil francs près, pour le batiment de cette maison, aux pauvres. Il est vrai qu'ayant ici un petit enfant d'un veuve pauvre qui paroissoit avoir bon esprit, je l'ai peu à peu élevé dans ma chambre, & une bourasque l'en ayant chassé, je me suis trouvé obligé de lui continuer la charité en l'envoyant à Port-Royal, parce que sans cela il se fût perdu parmi les sol-

soldats, & ceux qui me l'avoient ôté par charité eussent réussi dans le dessein qu'ils avoient de lui nuire. Enfin les circonstances ont été telles, que je ne l'ai pu abandonner sans déplaire à Dieu & sans violer les dispositions qu'il a mises en moi, lesquelles j'ai regardées comme une marque de sa sainte volonté.

Mais j'ai bien depuis consenti qu'on continuât dans Port-Royal la charité qu'on avoit commencé de faire aux enfans de M. Bignon, tant parce que j'interromps difficilement ce que je fais pour Dieu, que parce que M. Bignon m'avoit donné deux mille livres pour les employer à ce que je voudrois, mais que j'avois résolu d'employer au bâtiment susdit, afin que les enfans eussent part à la charité de leur pere. Car j'ai bien de la peine que ceux qui me choisissent pour être l'instrument de quelque bonne œuvre, ne s'en ressentent pas les premiers. J'entendois neanmoins cela d'une telle sorte que, si les enfans se trouvoient indociles, & peu susceptibles de la discipline dans laquelle je les voulois faire vivre dans cette maison, il fût en ma puissance de les renvoyer, sans que ceux de qui je les aurois pris, non pas même M. Bignon, m'en sussent mauvais gré...

" Cette fonction d'instruire les enfans est de soi si pénible, que je n'ai presque point vu d'hommes sages qui ne s'en soient plaints & lassés pour le peu de tems qu'ils y aient travaillé. Et ceux qui ont été les plus religieux dans l'Ordre de S. Benoît, ont trouvé cette pénitence la plus dure de toutes. Vous en pouvez lire l'exemple dans la vie de S. Arsene. Et pour moi j'ai toujours estimé cette occupation si facheuse que je n'y ai jamais employé personne à qui Dieu n'eut donné ce don; ou si je me suis trompé dans le choix que j'en ai fait, que je ne l'aie retiré aussi-

aussi-tôt que j'ai reconnu qu'il ne l'avoit point...

Je croirois beaucoup faire quand je ne les avancerois pas beaucoup dans le latin jusqu'à douze ans, pour leur faire passer le premier âge dans l'enclos d'une maison ou d'un monastere aux champs, en leur permettant tous les passe-tems de leur âge, & ne leur faisant voir que l'exemple d'une bonne vie de ceux qui seroient avec moi.]

Ce que M. de S. Marthe dit de ces écoles dans la défense des Religieuses de Port-Royal & de leurs Directeurs, addressée à M. Chamillard est si édifiant qu'on ne peut l'omettre ici.

[La charité, dit-il, de M. de S. Ciran étant catholique & universelle comme sa foi, se répandoit jusques sur ces petites ames qui sont si abandonnées ; & comme Jesus-Christ a versé son sang pour elles, il se fut estimé très heureux de donner sa vie pour les secourir. C'est cette charité qui lui donna le dessein de procurer ces petites écoles dont vous êtes si scandalisé, & dont je veux bien vous découvrir les maximes.

Comme on avoit reconnu que le malheur des enfans vient souvent du peu de lumiere & de la négligence des maîtres, on tâchoit de ne choisir pour cet emploi que des personnes dont on connoissoit la piété, la capacité, la discretion, & le desintereſsement. Ils ne se portoient à accepter cette charge si pénible & si difficile que par charité, & ils n'avoient pour but principal, que de conserver dans les enfans Jesus-Christ qui habite en eux, après qu'ils lui ont été consacrés dans les eaux du bâteme. Ils se croyoient obligés d'élever ceux qui leur étoient confiés, d'une maniere toute contraire à celle que l'on tient ordinairement. Les enfans apprenent dans le monde tout ce qu'ils devroient ignorer, & on souffre qu'ils ignorent tout ce qu'ils devroient

savoir. Ils ne trouvent par-tout que de vives images de toutes sortes de vices grossiers, qui frappent & pénétrent leurs sens, & qui entrent malgré eux dans leur cœur. On ne leur parle jamais des vices spirituels qu'on ne peut éviter qu'autant qu'on a de lumiere pour les connoître. Desorte qu'ils sont exposés à toute la corruption exterieure dont le monde est rempli, & dont ils n'ont que trop de connoissance. Ils sont en proie aux vices spirituels qu'ils ne connoissent point, & ce qui acheve de les perdre, c'est qu'ils ne sont presque jamais instruits d'aucune verité qui puisse les fortifier contre ces horribles tentations.

Pour remedier à de si grands desordres, on tâchoit dans les petites écoles dont vous faites un crime, d'éloigner de la présence des enfans tous les objets qui leur pouvoient nuire. On avoit soin qu'ils n'entendissent & ne vissent jamais rien qui put blesser la modestie & la pureté qui est si delicate en cet âge. On tâchoit de les laisser dans une heureuse ignorance de toutes les choses dont la connoissance leur pouvoit nuire, & de tenir toujours leurs yeux fermés, afin qu'ils ne vissent jamais aucun de ces objets, dont la seule vue peut faire à l'ame des plaies mortelles. Mais comme il est bon que les enfans ne sortent jamais de cette heureuse simplicité, qui conserve en eux l'innocence chrétienne, il est à desirer qu'ils croissent pour ce qui est de l'esprit & de la sagesse, qu'ils ne soient pas aveugles pour le bien, ni imprudens quand il faut éviter le mal. C'est pour ce sujet que l'on tâchoit de leur apprendre tout ce qui pouvoit contribuer à les avancer dans la vertu. On leur parloit des choses de Dieu autant qu'ils en étoient capables. On leur inspiroit peu à peu une haine salutaire du péché. On tachoit d'allumer dans leurs cœurs

l'amour

l'amour des biens éternels. On employoit tout ce que l'on avoit d'induſtrie pour éclairer tellement leur eſprit, qu'ils puſſent par les maximes générales de l'Evangile avoir aſſez de diſcernement du mal pour le fuir, & de leur en donner tant d'horreur, qu'ils ne s'arretaſſent jamais à regarder rien de tout ce qui peut porter le poiſon dans l'ame par les ſens.

Voilà ce que tâchoient de faire les maîtres de ces écoles que vous condamnez ſans les connoître; & c'eſt afin de s'acquitter de ces devoirs, qu'ils veilloient continuellement ſur ce petit troupeau de Jeſus-Chriſt : deſorte qu'ils pouvoient dire comme Jacob : *Noctu diuque æſtu urebar & gelu, fugiebatque ſomnus ab oculis meis.* La charité leur donnoit de la lumiere pour les inſtruire, & ils tâchoient de n'en perdre point d'occaſion. Ils devenoient, pour ainſi dire, enfans, pour les gagner à Jeſus-Chriſt. Ils s'accommodoient à leurs foibleſſes, les ſupportoient ſans impatience & ne ſe laſſoient point de les ſervir. Ils les conſidéroient comme un dépôt prétieux, que Dieu avoit confié à leurs ſoins & dont il leur demanderoit compte. Tout leur interêt étoit de les conſerver dans l'innocence de leur batême. C'eſt pour ce ſujet qu'ils les avoient toujours dans leurs mains, pour en faire un ouvrage digne du ciel. On peut dire même qu'ils les portoient dans leurs cœurs, puiſqu'afin de ne travailler pas inutilement, ils les offroient tous les jours à Dieu pour attirer ſa bénédiction ſur eux.

Comme il eſt preſque impoſſible que des enfans qui ſont encore entiérement aſſujettis aux ſens ne faſſent ce qu'ils voient faire aux autres, ils tâchoient de les inſtruire encore plus par leurs actions que par leurs paroles, & même ils avoient un ſoin particulier de n'avoir que des domeſti-

ques très reglés, afin que ces enfans ne voyant jamais devant eux que de bons exemples, fussent heureusement contraints de faire ce qu'ils voyoient faire, & de marcher dans la voie où on les conduisoit; & d'autre part, comme on les occupoit, autant qu'ils en étoient capables, à l'étude & à des exercices de piété, on leur ôtoit tout le loisir de s'occuper à des choses mauvaises; & cependant on les fortifioit contre les maximes du monde. On leur découvroit comme tout y est plein de pieges. On leur apprenoit que les chrétiens en devoient user comme n'en usant point, & que pour le vaincre il falloit n'aimer ni ses richesses, ni ses grandeurs, ni ses plaisirs.]

On a cru qu'un plus grand détail de la conduite que l'on observoit dans ces écoles ne deplairoit pas, le voici tel qu'on l'a trouvé dans un Memoire écrit par feu M. Wallon marchand à Beauvais, qui avoit demeuré au Chênet où étoit une de ces écoles.

Plusieurs personnes, dit-il, touchées de Dieu, ayant compris l'obligation où sont les peres & les meres, de donner ou au moins de procurer à leurs enfans une éducation chrétienne, s'addresserent à Port-Royal. Une de ces personnes qui avoit deux enfans, & une maison dans le cul de sac de S. Dominique, céda sa maison pour y élever ses deux enfans. Plusieurs autres y joignirent les leurs, desorte qu'en peu de tems il s'en trouva un assez grand nombre. Les Jésuites en furent effrayés pour leurs colleges, & ils obtinrent un ordre de la Cour, en conséquence duquel un Commissaire se transporta en cette maison dont il demanda le superieur. Il suivit celui qui étoit allé l'avertir, & entra dans sa chambre où il le trouva qui lisoit dans un recueil de sentences de l'Ecriture sainte, des Peres, ou d'au-

d'autres livres de piété, pour chaque jour du mois. Le Commissaire ayant demandé au superieur quel livre il lisoit, le superieur le lui présenta. Le Commissaire l'ouvrit & tomba au 4. d'Octobre, Fête de S. François, où aprés une sentence de M. de S. Ciran il y avoit au dessous : *Priez pour son Ordre.* Le Commissaire plein des idées que les Jésuites repandoient, que les Jansénistes disciples de Monsieur de Saint Ciran vouloient établir un nouvel Ordre, s'imagina que ces mots, *priez pour son Ordre*, joints à une pensée de M. de S. Ciran, vouloit dire, priez pour l'Ordre de S. Ciran; & il crut que les Messieurs qui avoient soin des écoles étoient de ce nouvel Ordre. Mais le superieur lui fit voir que, *Priez pour son Ordre*, avoit un rapport tout naturel avec S. François dont le nom étoit en lettres capitales au haut de la sentence. On voit par-là jusqu'où l'on poussoit le ridicule en suivant les préventions que les Jésuites donnoient à ceux qui les croyoient sur leur parole.

Cette visite ne produisit rien pour lors, mais on vit bien qu'il y avoit à craindre pour les écoles: ainsi on résolut de les transferer à la campagne. M. de Bernieres Maître des requêtes, ravi de trouver cette occasion pour procurer à trois fils qu'il avoit, une éducation chrétienne, offrit une maison de campagne qu'il avoit achettée depuis peu. On l'appelloit le Chênet, & elle étoit de la paroisse de S. Antoine du Buisson, qui tient aux murs du parc de Versailles; mais le Chênet en étoit un peu eloigné. M. du Gué de Bagnols pour procurer le même avantage à ses enfans, offrit la maison des Trous où l'on mit des maîtres, & l'on en mit aussi aux granges de Port-Royal.

Ces écoles étoient reglées de la même maniere. Il y avoit un maître dans chaque chambre

avec cinq ou six enfans. Les lits étoient disposés de maniere que le maître les voyoit tous du sien. Chacun avoit sa table à part, & elles étoient rangées de maniere que le maître les voyoit toutes, mais ils ne pouvoient se parler les uns aux autres. Chacun avoit son tiroir, son pupitre & les livres nécessaires, desorte qu'ils n'étoient point obligés de rien emprunter à leurs compagnons. Le nombre des pensionnaires n'étoit pas fort grand, parce qu'on n'en donnoit à un maître qu'autant qu'il pouvoit tenir de lits dans sa chambre.

On se levoit à cinq heures & demie, & on s'habilloit soi-même. Ceux qui étoient trop petits étoient aidés par un garçon. On faisoit la priere en commun dans la chambre, & ensuite chacun étudioit sa leçon qui étoit de la prose pour le matin. A sept heures chacun la repetoit au maître l'un après l'autre. On déjeunoit ensuite, & en hiver on se chauffoit. Après le déjeuné, on se remettoit à sa table; chaque enfant faisoit sa version qu'on leur recommandoit de bien écrire. La version faite, ils la lisoient au maître l'un après l'autre. S'il restoit du tems, on leur faisoit expliquer la suite de leur auteur qu'ils n'avoient point preparée. A onze heures en alloit au réfectoir, & un de ceux qui avoient été confirmés récitoit un verset du nouveau Testament en latin. Les enfans d'une même chambre étoient à une même table avec leur maître qui avoit soin de leur servir à manger, & même à boire. On faisoit la lecture pendant le repas. Au sortir du réfectoir on alloit en recréation au jardin en tout tems, excepté lorsqu'il faisoit mauvais ou qu'il étoit nuit. Comme le jardin étoit fort vaste & plein de bois & de prairies, il étoit défendu de sortir sans permission d'un espace qui étoit marqué. Les

maî-

maîtres se promenoient au même lieu sans perdre jamais de vue leurs enfans.

A une heure on alloit dans une sale commune jusqu'à deux. Les enfans y apprenoient un jour la géographie & un autre l'histoire. A deux heures ils remontoient dans leurs chambres pour étudier la poësie, dont ils faisoient la repetition au maître à quatre heures, après quoi ils goutoient. Ensuite ils étudioient le grec de la même maniere que les autres leçons, & ils en faisoient la repetition.

Vers six heures on soupoit. Tout s'y passoit comme au diné. La recréation qui suivoit ce repas duroit jusqu'à huit heures que les enfans remontoient à leurs chambres pour étudier leur leçon du lendemain. A la demie on faisoit la priere en commun. Tous les enfans des différentes chambres, les Messieurs & les domestiques y assistoient. Après qu'elle étoit finie, chacun retournoit à sa chambre pour se coucher. Le maître de chaque chambre étoit présent; ainsi il se couchoit le dernier & se levoit le premier.

Les Dimanches sur les huit heures, le superieur faisoit le catéchisme avec une instruction. On alloit ensuite à la Messe de paroisse. Au retour s'il restoit du tems, on l'employoit à des lectures de piété. Après le diné qui se faisoit à l'ordinaire, on alloit à la recréation qui duroit jusqu'à deux heures, que l'on remontoit aux chambres pour faire quelque lecture, soit en commun, soit en particulier. On alloit à Vêpres à la paroisse.

On n'avoit congé que l'après-midi. On y passoit ce tems à jouer dans le jardin, ou quelque fois à aller se promener à des maisons du voisinage.

Comme ces écoles étoient plus pour la piété que pour les sciences, on ne pressoit pas si fort les

les enfans pour les études, dont on leur donnoit cependant de solides principes. C'est ce qui a produit les belles méthodes greque & latine, & quelques autres ouvrages qui auroient été suivis de beaucoup d'autres. Dans la maniere de les instruire des sciences, on suivoit plutôt la raison que la coutume. Ainsi on leur faisoit traduire plusieurs des bons auteurs latins, avant que de les appliquer à écrire en cette langue & à faire des thêmes. Car comment veut-on qu'un enfant écrive en une langue qu'il ne sait pas, & dont il a seulement appris les regles? Au lieu que la lecture des bons auteurs le met en état de composer ensuite, & d'employer les expressions des auteurs qu'il a etudiés.

Telle étoit la conduite que l'on suivoit dans les écoles de Port-Royal. On y avoit un plus grand soin de l'ame que du corps. Les chatimens y étoient très rares. Un seul regard du maître faisoit plus d'impression que n'auroient fait des traitemens severes qui auroient plutôt indisposé ies enfans contre les maîtres, qu'ils ne les auroient veritablement corrigés. Si l'on en voyoit quelqu'un dont l'exemple fût nuisible aux autres, on le renvoyoit, sans qu'aucune considération fût capable de le faire rester. Ils étoient habillés d'une même maniere, afin qu'il n'y eût point entre eux de jalousie, si les uns avoient été habillés plus proprement que les autres. On leur apprenoit à bien écrire des lettres sélon les différentes occasions qui se présentoient. On leur faisoit exercer le corps pendant les recréations, soit à la course, soit à des jeux d'adresse; mais en même tems on veilloit à les moderer, de maniere qu'ils n'en fussent pas incommodés. Quand on ne pouvoit aller faire la recréation dans le jardin, il y avoit dans une sale un billard, des echecs & des dames. Il y avoit aus-

si des jeux pour leur apprendre l'histoire, soit ecclesiastique soit profane.

Par une telle éducation, on auroit pu former d'excellens sujets, soit pour l'Église, soit pour l'Etat. M. de Tillemont, Dom Pierre le Nain son frere Chanoine régulier de S. Victor, puis Moine & souprieur de la Trappe, M. du Fossé & plusieurs autres en sont des preuves.

Ces écoles ne durerent pas long-tems, comme on l'a déja dit. Les Jésuites sentirent bien le tort qu'elles étoient capables de faire à leurs colleges; c'est pourquoi ils penserent à les détruire, voulant toujours être seuls dans tout ce qui se fait. Ils obtinrent la visite d'un Commissaire qui alla aux différentes écoles: mais l'effet de sa visite fut suspendu quelque tems par un triste accident qui arriva dans leur Collége de Clermont. On jouoit en ce tems-là à un jeu que l'on appelloit *la berne*, & qui consistoit à prendre une couverture de lit dans laquelle on mettoit celui qui devoit être berné. Quatre autres en prenoient les quatre coins, & faisoient sauter en l'air celui qui étoit au milieu. Un neveu du Cardinal Mazarin qui étoit pensionnaire aux Jésuites jouant à ce jeu avec d'autres, & étant berné à son tour, un de ceux qui tenoient la couverture laissa échapper son coin, & celui qui étoit au milieu étant tombé sur le pavé, mourut peu après de sa chute. Lorsque l'éclat que fit un tel accident fut passé, les Jésuites revinrent à la charge contre les écoles de Port-Royal avec tant de chaleur, que les maîtres de ces écoles aussi bien que les enfans, n'eurent que vingt quatre heures pour se retirer.

Page	*ligne*		*lisez*
I	I	d'Ergni	d'Eragni
xxv	18	de son batême	de la grace de son batême
xxxviii	27	en	on



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.



LA crainte que j'ai de tomber dans l'oubli des graces que Dieu m'a faites, & dans l'ingratitude qui le suit ordinairement, me force de repasser dans ma memoire ce que j'ai vu dans des personnes d'une éminente piété, avec lesquelles il m'a fait la grace de passer une bonne partie de ma vie. La retraite où je suis, & la vie que je mene, séparé de tout engagement, d'occupations & de visites, me donne une grande facilité de m'occuper à loisir du passé, pour bien user du présent, & m'animer pour l'avenir; & je crois qu'il m'est avantageux pour cela de soulager la foiblesse de ma memoire, en mettant les choses par écrit à mesure qu'elles me reviennent dans la pensée.

Le tems qui va m'échaper des mains, me confirme dans ce dessein, afin que lorsqu'il arrache & ravit tout, je tâche de mon côté de lui arracher & de lui ravir quelque chose qui subsi-

ste malgré sa rapidité, & qui me serve pour l'autre vie, en me faisant revenir dans l'esprit tant de choses qu'il a déja moissonnées, & en me peignant dans le secret de ma celulle ce que j'ai vu de si admirable en tant de differens lieux.

† L'esprit oublie aisément ceux que les yeux ne voient plus. Et de quoi un solitaire, tel que je m'efforce d'être, peut-il s'occuper l'esprit avec plus de plaisir, que d'autres solitaires qui lui ont donné à lui-même le modele d'une vie sainte & retirée? Ma douleur, il est vrai, est de survivre à des personnes pour qui j'aurois de bon cœur donné ma vie. Ainsi toute la consolation qui me reste dans mon ennui, est de tâcher de renouveller sans cesse dans mon esprit la memoire de ce que j'ai vu, & de rallumer quelque étincelle de ce feu que leur présence allumoit si souvent dans mon cœur.

Je ne dois pas souffrir, mon Dieu, que les lumieres si pures que vous avez allumées dans votre Eglise, & dont vous m'avez fait la grace d'approcher de si près pendant un si long tems, s'effacent de mon esprit, & que je ne donne pas toutes les heures de mon loisir, dans ma chere solitude, pour les exposer continuellement à mes yeux, afin qu'ils servent encore à me conduire dans la voie qu'ils m'ont montrée. Vous qui voyez le fond de mon cœur, mon Dieu, vous voyez quel plaisir je trouve à m'entretenir d'eux, & que ce sont là mes plus grandes délices *. Il me semble que je parle avec eux & qu'ils s'entretiennent avec moi, que je les vois, que je contemple leur visage, que je m'occupe de leurs gestes, & que dans ce doux souvenir, ou

† Semper meminerim priorum ne mens perdat quod oculi videre desierunt. *S. Jerôme.*

* Quoties carissimos vultus mihi repræsento, toties aut ego hic non sum, aut vos hic. *Idem.*

ou je ne suis plus ici, mais où ils étoient, ou qu'ils sont ici avec moi.

Je ne prétens point faire ici l'auteur: Dieu me garde de cette pensée. Il conviendroit mal à une personne âgée de plus de soixante-douze ans, & qui n'attend plus que la mort, d'entreprendre de faire une histoire. Je ne travaille qu'au soulagement de ma memoire, & pour éviter l'oubli, marquant fidelement, mais succinctement les choses que j'ai vues. C'est pour moi uniquement que je travaille. Ce n'est point pour eux; & je puis dire avec S. Jerôme: " En „ repassant dans mon esprit de telles vertus, je „ travaille plus pour moi que pour elles, & j'en „ retire plus d'avantage que je ne leur procure „ de gloire." *Multò plus accipio quàm tribuo beneficii tantarum recordatione virtutum.* J'aurois à leur demander pardon plutôt, si j'osois toucher à leurs vertus avec des mains impures. Ce n'est donc point par présomption que j'écris, mais par la violence de l'amour qui me feroit souhaiter quelquefois que tout le monde fût qui ils étoient, & le bonheur que j'ai eu d'être honoré de leur amitié. *Brevi libello amicitias nostras æternæ memoriæ consecro.* Mon Dieu qui voyez d'un côté l'ardeur de mon desir, & de l'autre la foiblesse de mes forces, pardonnez à l'une comme à un effet de la fragilité humaine, & soutenez l'autre comme l'effet d'une bonne volonté que je sens en moi pour vos serviteurs, dont j'implore très humblement les prieres.

PREMIERE PARTIE.

J'Avoue qu'encore aujourd'hui ce m'est une chose incomprehensible, mon Dieu, de voir les vues si secrettes, si merveilleuses, si cachées dans votre éternelle prescience, dont

vous vous êtes servi pour m'attirer à la connoissance de vos serviteurs: car je me suis trouvé uni avec eux sans les connoître. Ce n'étoit pas moi, mon Dieu, qui les cherchois: c'étoit vous qui me conduisiez à eux. J'étois vraiment alors comme un petit enfant qui ne fait que de naître, que l'on porte où l'on veut, dont on a soin sans qu'il le sache, & à qui l'on donne le lait dont il a besoin, sans qu'il connoisse encore ni sa mere ni sa nourrice.

Je puis dire de cette enfance spirituelle ce que S. Augustin dit de l'enfance de son corps: „ Votre misericorde m'a tendu les bras: j'ai été „ jetté dans le sein de votre providence pater- „ nelle" *. Et comme ce Saint reconnoit que ce n'étoit ni une mere, ni une nourrice qui le remplissoient du lait dont il avoit besoin, mais Dieu seul; je puis dire de même que ce n'étoient ni ceux qui m'amenoient à ce lieu, ni ceux qui me recevoient, qui me faisoient cette grace, mais Dieu qui leur donnoit ce fond de bonne volonté pour moi, & qui leur faisoit trouver leur joie à me faire un plaisir dont il étoit l'unique auteur. Que tout ce qu'il y a au dedans de moi éclate en vos louanges, Seigneur, & répandez de plus en plus vos dons sur ceux dont vous vous êtes servi pour me donner votre connoissance.

Autant que je me puis souvenir de ces premiers commencemens de ma vie, j'avois déja fait quelques démarches qui pouvoient avoir de terribles suites, & j'étois dans des engagemens qui pouvoient aller loin. Je prenois une route tout opposée à celle que vous aviez resolu de me faire prendre. C'est-à-dire, mon Dieu, qu'au lieu de chercher ces Messieurs pour qui vous

* Susceperunt me consolationes misericordiarum tuarum. *Conf.* L. I. C. VI.

vous savez le fond d'estime que j'aurai toute ma vie, j'allois au contraire me jetter entre les bras de ceux qui ne m'en auroient donné qu'une extrême aversion, comme ils avoient déja commencé de faire.

Mon pere en mourant & me laissant à douze ans, m'avoit extrêmement recommandé au Pere Grisel Jesuite, son parent, qui lui promit qu'il auroit grand soin de moi, & lui tint parole. Comme ce Jesuite étoit puissant dans sa Compagnie, je me sentis de son appui, premierement par les recommendations qu'il fit de moi à mes regens qui m'aimoient fort, & ensuite par les connoissances qu'il me donna pour m'introduire dans le monde. Son dessein étant de m'établir auprès de M. le Cardinal de Richelieu, il m'avoit envoyé pour cela diverses fois chez M. de Bragelone qui me temoignoit beaucoup d'amitié.

Les choses étant de la sorte, j'allois tête baissée dans d'étranges précipices. Je voyois toutes les maisons des Peres Jesuites, où l'on me recevoit avec beaucoup de joie; & on me faisoit ainsi des carêsses qui flattoient beaucoup mon enfance. Je me souviens même que le goût que je prenois de ce côté alla si loin, qu'il me prît quelque envie d'entrer dans ce Corps, & que je le communiquai même au Pere Grisel qui poussé par je ne sai quel instinct, & que je n'ai jamais bien démêlé, me dit qu'il ne me le conseilloit pas, sans qu'il m'en donnât d'autres raisons.

Voilà, mon Dieu, l'état où j'étois; & je vous prie de lui rendre selon la bonne volonté qu'il avoit pour moi. Je serois fâché de lui être ingrat. Mais cependant que faisoit votre admirable providence qui veille à tout & qui conduit tout, pour me tirer de cette voie qui

n'étoit pas la sienne, & pour me remettre dans celle qu'elle avoit arrêtée !

J'avois une mere très sage & de très grande piété. Comme cette bonne veuve mettoit toujours sa piété à prendre pour Confesseurs les Curés des paroisses où elle se trouvoit, étant alors sur la paroisse de S. Mederic, elle alloit à M. Hillerin qui en étoit Curé avec M. Barré Chanoine de Notre-Dame. M. Hillerin étoit extrêmement ami de MM. de Port-Royal. Comme il avoit dans sa Cure M. d'Andilli chez qui étoient ces autres Messieurs, étant témoin comme il l'étoit de leur vertu, il ne pouvoit pas ne la pas estimer ; & les coups de grace qu'il vit dans cette maison firent tant d'impression sur son cœur, qu'au lieu que comme Curé il auroit dû leur donner l'exemple d'entrer dans la voie de la verité, il crut au moins devoir mettre sa gloire à les suivre, & resolut de se défaire de sa Cure pour se retirer dans la solitude.

Pendant qu'il négocioit cela, & qu'il cherchoit un homme qui pût remplir dignement sa place, ma mere qui le voyoit toujours, lui ayant un jour parlé de moi au hazard, & sans aucun dessein, il voulut me voir. Il prit affection pour moi, me donna une chambre chez lui, me fit manger à sa table, m'introduisit chez M. d'Andilli, me fit jouter contre lui pour l'écriture, me fit apprendre & reciter des vers devant lui, & me traita ainsi jusqu'au jour de sa sortie de sa Cure.

Ce fut là, mon Dieu, l'ange que vous m'envoyâtes pour me retirer du précipice où j'étois deja assez avant engagé. Quelles actions de graces assez dignes puis-je vous rendre pour la misericorde que vous me fites alors sans que je le susse! Car ne puis-je pas dire qu'il s'agissoit alors de la décision de ma perte ou de mon salut ;

lui; & que vous me delivrâtes en un moment d'un nombre innombrable de péchés où je serois indubitablement tombé, suçant la haine que l'on m'auroit inspirée contre vos fideles serviteurs, mes chers maîtres, dont depuis mes yeux & mes oreilles m'ont fait reconnoître l'innocence & admirer la vertu? Quand je me livrerois tout entier, pourrois-je rendre à votre grace la moindre partie de ce que je lui dois, m'ayant arraché d'entre les mains de ceux qui la combattoient, & m'ayant empêché moi-même d'être son persecuteur, pour m'associer à ceux qui étoient resolus de la défendre jusqu'au peril de leur vie? Je plains, mon Dieu, je plains ceux que vous n'avez pas prévenus comme moi. Je serois comme eux, si vous ne m'aviez mis à couvert sous l'ombre de vos ailes.

Je me suis étendu ici, parce qu'il est juste de donner mes premieres applications à un homme qui m'a donné les premieres teintures de la religion & les premieres connoissances de ces heureux solitaires, en m'y conduisant lui-même. Il conçut d'abord une affection pour moi qu'il a conservée jusqu'à sa mort, où il a bien voulu me donner des marques de sa tendresse, en me laissant par sa derniere volonté un saint Augustin de sa Bibliotheque, qui lui avoit toujours été cher.

J'ai toujours admiré l'humilité de ce serviteur de Dieu dans ses abaissemens volontaires. Avec quelle joie alloit-il se jetter aux pieds de M. de Saci pour s'y accuser de ses fautes, lui qui l'avoit vu, étant Curé, venir tout petit entendre la Messe de paroisse? Il ne voyoit plus en M. de Saci un jeune homme, non plus qu'en lui un Curé. La grace & la pénitence avoient effacé en lui toutes ces distinctions. Put-il mieux faire voir combien les sentimens d'humilité & de reconnoissance pour M. de S. Ciran étoient de-

meurés fermes dans son cœur jusqu'à la mort, qu'en ordonnant qu'il fut enterré à ses pieds? Il m'apprend par cet exemple de quelle maniere je dois me considerer à son égard. Que du ciel où il est, il jette les yeux sur ma bassesse, comme il a fait pendant sa vie! & s'il voit en moi bien des foiblesses & des enfances, qu'il se souvienne qu'en vivant sur la terre, il m'a aimé lorsque je n'étois qu'un enfant!

Je ne puis me rassasier de parler de ce saint Curé. D'où venoit, mon Dieu, cette joie dont je fus témoin qu'il fut rempli, lorsqu'il se vit déchargé de sa Cure? N'étoit-ce pas vous qui la répandiez dans son cœur, en lui faisant comprendre la grace que vous lui faisiez de le délivrer d'un si pénible fardeau, qu'il avoit lui même trop indiscretement mis sur ses épaules?
„ Lorsque j'étois Curé, me disoit-il alors, je
„ croyois que je n'avois qu'à recevoir les offran-
„ des, & je ne trouvois pas un meilleur métier
„ dans le monde. Je jouissois avec plaisir de
„ toutes les douceurs de la vie. J'étois bien
„ aimé de tous, & bien venu chez tous. Mais
„ quand il a plu à Dieu de m'ouvrir les yeux,
„ & de me faire voir les choses à fond, j'ai
„ bien changé de sentiment. J'ai vu que cette
„ humeur facile & accommodante que j'avois
„ envers tout le monde, pour me faire aimer
„ de tous, que cette facilité à parler dans une
„ chaire de prédicateur, que cette gravité assez
„ naturelle que j'avois en officiant à l'autel, que
„ toutes les autres choses qui pouvoient flatter
„ ma vanité, étoient pour moi de grands pie-
„ ges. Plus je voulois quitter le monde, plus
„ le monde s'efforçoit de me retenir. Dès le
„ premier bruit que j'allois quitter ma Cure, il
„ n'y eut personne qui ne voulût m'avoir chez
„ lui pour me regaler. Je combattois, mais
„ quel-

„ quelquefois je resistois mal. L'Abbé de Bernai si celebre par sa bonne table, étant Marguillier de ma paroisse, voulut avec plus d'instance que j'allasse manger chez lui. J'eus peine à me rendre, & à me trouver chez un homme si décrié par la delicatesse de ses festins. Le fameux Traiteur Gilles qui se piquoit de devotion, fit aussi une tentative pour avoir son pasteur à souper. A Dieu ne plaise, disoit M. Hillerin, que j'autorise cette malheureuse profession en me trouvant dans ces maisons là" !

Toutes ces embûches ne faisoient que hâter davantage son dessein. " Je vois la vanité de tout cela, me disoit-il, comme j'ai vu la vanité de ce qui se passe dans ma Cure. Hors un petit nombre d'amis chrétiens, très rares, je n'y en voyois presque point. Les meilleurs, ce sont ceux qui sont moins vicieux. Toutes les professions sont corrompues. Les marchands ont les fraudes & les fourberies; les gens de robe ont les injustices; les gens d'affaires ont l'avarice; les riches & les nobles sont corrompus. Tout sont ce qu'ils condamnent dans les autres. J'allois chez des personnes extrêmement décriées pour quelque desordre: ils étoient les premiers à me parler contre, & me fermoient ainsi la bouche. Et quand je voyois tout cela assemblé les dimanches dans mon église, quel jugement, moi qui connoissois les choses à fond, en pouvois-je faire? Et combien cette parole d'un excellent Prêtre de Marseille, me revenoit-elle souvent dans l'esprit: Quest-ce que presque la plûpart des assemblées de chrétiens en nos jours, sinon un assemblage de toutes sortes de vices? * Lorsqu'après cela j'entrois dans le dé-

* Quid est aliud penè omnis cœtus christianorum, quàm sentina vitiorum? *Salvian.*

„ tail de mon église, & que j'en examinois
„ tous les Prêtres habitués, quelle idée en pou-
„ vois-je avoir? De quatre vingt-dix qu'ils é-
„ toient, il y en avoit quatre vingt-six de Nor-
„ mands & quatre de Picards. C'étoient des
„ Prêtres qui me ressembloient, & qui faisoient
„ leur fait pour recevoir leurs rétributions. Est-
„ ce là, disois-je en moi même, ce qui peut
„ fléchir Dieu? Est-ce là ce qui peut l'appaiser
„ sur mon peuple? * Nest-ce pas nous qui
„ sommes cause que le culte de Dieu est aboli,
„ & que sa majesté redoutable dans les saints
„ temples est avilie? On ne voudroit pas en-
„ trer chez moi avec la même immodestie qu'on
„ entre dans l'église. Les prieres qu'on y sem-
„ ble faire se changent en nouveaux péchés.
„ C'est nous autres qui causons cela, n'impri-
„ mant pas à nos peuples par notre exemple, la
„ reverence pour nos autels. Le Prêtre & le
„ peuple sont semblables. *Sicut populus sic sacer-*
„ *dos.* Les cheveux me dressent à la tête, ajou-
„ toit-il, lorsque je pense à un de mes Ecclesia-
„ stiques qui vient de mourir entre mes mains.
„ Vous y étiez avec moi. Vous y avez vu la
„ pésanteur de son cœur, & si lorsque je lui
„ demandois s'il sentoit en lui même la conso-
„ lation du S. Esprit, je ne lui parlois pas un
„ langage tout barbare. J'avoue que cela me
„ toucha, & hâta ma retraite. Dès le lende-
„ main qui étoit le jour de la Purification de
„ la sainte Vierge, je me déclarai publique-
„ ment en chaire, & je dis à mes paroissiens, en
„ leur faisant un espece d'adieu, que je les al-
„ lois quitter pour faire pénitence, & qu'en un
„ jour où l'Evangile marquoit les jours de la
„ Puri-

* Ipsa Dei Ecclesia quæ in omnibus debet esse placatrix Dei, quid est aliud quàm exacerbatrix Dei?

„ Purification de la sainte Vierge accomplis, je „ serois heureux si ceux de la mienne pouvoient „ commencer."

Mais puis-je faire ici reflexion sur ce qui suivit un si grand exemple. Le monde rendit à l'action genereuse de ce Curé pénitent, ce qu'il a coutume de rendre aux actions chrétiennes. Le démon qui craignoit les suites d'une demission faite avec un esprit si chrétien, voulut effrayer ceux qui seroient tentés de le vouloir suivre, par le mepris qu'il inspira aux personnes du monde pour celui qui y avoit si glorieusement renoncé. Il suscita contre lui toute sa famille, & fit que ses proches ajoutant l'injustice au mepris, lui firent perdre plus de seize mille livres de rente; ce que le saint pénitent reçut avec autant de joie qu'en auroit un homme qui en auroit gagné davantage.

Pourquoi faut-il, mon Dieu, que dès qu'on commence à se convertir à vous, on soit aussitôt comme dégradé dans l'esprit des personnes du monde? L'honneur de Jesus-Christ & du nom chrétien est-il devenu si avili, qu'il suffise d'en faire une veritable profession, pour n'être plus consideré par ceux mêmes qui se disent chrétiens, & qu'on soit comme forcé de perseverer dans le déreglement, de peur de tomber dans l'opprobre?

Jamais M. Hillerin ne me paroissoit, ni aux personnes sages, plus digne de respect & de veneration, qu'après qu'il eut quitté ce qui l'élevoit dans Paris. Cependant dès qu'il perdit le nom de Curé, il semble qu'il perdit toute sa gloire. Quand on ne lui vit plus de carosse, ni de valets, on ne pensa plus à ce qui l'avoit reduit à cet abaissement volontaire; & les hommes charnels jugeant de lui sur le rapport de leurs yeux, ne traiterent qu'avec mepris un homme

qu'ils

qu'ils regardoient comme tombé dans une extrême folie. Aussi M. Hillerin n'ignoroit pas ce qui lui arriveroit, & il vous fit, mon Dieu, un sacrifice de ces mepris futurs, comme en reparation de l'honneur où il s'étoit trop indiscretement ingeré dans votre Eglise.

Enfin votre serviteur rompit tous ces liens. Mais puis-je oublier la force avec laquelle il parla à tous ceux qui vinrent lui dire les derniers adieux. Il n'y avoit pas un œil qui fut sec, & sa maison ne désemplissoit pas. C'étoit un flux & reflux continuel. Les uns sortoient, les autres entroient, tous le visage baigné de larmes, & tous éclatant en sanglots. Je voyois avec étonnement ce concours, & j'avois peine à fendre la presse & à me faire un passage pour aller à ma chambre. La nuit avoit peine à chasser le monde, & ils prévenoient le point du jour.

J'avoue qu'en faisant reflexion sur ce que je voyois, j'admirois la force de la grace qui fait ces divisions, & qui remplissoit interieurement de joie un homme qui voyoit fondre en larmes à ses pieds tant de differentes personnes. Il les recevoit avec une charité pastorale, & tâchoit de les consoler. Il ne dissimuloit point „ qu'il „ avoit besoin de faire pénitence aussi bien „ qu'eux, & encore plus qu'eux; qu'il se „ trouvoit heureux au moins de ce que les ayant „ peu édifiés pendant qu'il étoit leur pasteur, il „ leur donnoit, en les quittant, l'exemple de la „ pénitence où il souhaitoit qu'ils entrassent; „ qu'il travailloit à reparer les maux de son entrée, par sa sortie; & qu'il avoit la joie, en „ les quittant, de les laisser entre les mains d'un „ homme (M. du Hamel, Curé de S. Maurice „ à Sens) qu'il avoit long-tems demandé à Dieu, „ qu'il avoit cherché & fait chercher avec de „ grands soins, & dont les commencemens si

„ édi-

„ édifians dans une autre Cure, répondoient de „ ce qu'il feroit à cette nouvelle Cure de Paris".

Ceci me donne lieu de rappeller dans ma memoire une partie de ce qui se passa pour le choix d'un successeur. M. Hillerin qui avoit resolu de quitter sa Cure du vivant de M. de S. Ciran, ne perdit rien de cette pensée à la mort de ce saint homme. Au contraire, cet évenement ne fit que l'échauffer davantage. Il la traita donc, cette affaire, avec M. Singlin. Celui-ci qui avoit puisé par de frequentes communications avec M. de S. Ciran, ce grand fond de discernement qui a toujours paru en lui, la regarda comme étant très délicate, & crut qu'il étoit de sa sagesse de ne rien précipiter, mais de voir à loisir si cette resolution de M. Hillerin étoit fondée, & si elle venoit d'une vraie affection pour la verité & pour son salut, ou s'il ne cherchoit point qu'on le persuadât qu'il pouvoit faire ce qu'il ne croyoit pas pouvoir faire lui-même. Ainsi quelque bonnes resolutions que M. Hillerin témoignât, M. Singlin persistoit toujours à lui dire qu'il ne lui donnoit point le conseil de sortir, & qu'il ne répondoit point des suites qui pouvoient être incertaines; qu'il voyoit bien que sa demeure à sa Cure lui pouvoit être dangereuse, mais qu'il voyoit aussi de grands dangers dans sa sortie.

M. Hillerin qui esperoit tout de Dieu, promettoit aussi tout pour l'avenir. M. Singlin veilloit d'ailleurs de son côté à faire paroître un grand désinteressement dans cette rencontre qui auroit pu tenter bien des gens moins affermis dans la piété. Comme donc M. Hillerin le pressoit fort de lui nommer un successeur, il s'excusa long-tems de le faire, tant par la peine d'en trouver un qui eut toute la sagesse néceſſaire pour ne point faire de fautes, que pour ne pas

tés

témoigner aussi à M. Hillerin, qu'il approuvoit sa sortie, & qu'il l'aidoit même à l'exécuter. Il le pria donc de faire savoir tous ses sentimens au R. P. Gibieu de l'Oratoire, qu'il avoit toujours consulté sur sa conscience; d'y joindre ce qu'il lui avoit répondu, & de s'en remettre à ce qu'il lui diroit. M. Singlin crut devoir user de cette précaution envers le P. Gibieu, afin qu'il n'eut pas sujet de croire qu'il eut voulu entreprendre sur sa conduite.

Toutes ces démarches avoient duré du tems, & M. Hillerin venoit toujours trouver M. Singlin dans les mêmes resolutions, & le pressoit de lui nommer un successeur. Ce sage directeur évita avec grand soin de lui nommer aucun de ceux qui jusque-là eut eu relation avec lui ni avec ses amis, de peur qu'il ne semblât qu'il dépouilloit M. Hillerin d'une bonne Cure, pour se revêtir de ses dépouilles. Il affecta même de ne lui pas dire qu'il n'en connoissoit qu'un, le priant seulement de choisir pour cela celui qu'il jugeroit plus rempli de vertu & de lumiere divine, plus détaché du monde, & plus plein de charité; & qu'il aimeroit encore mieux un homme qui aimeroit les regles communes, que celui qui voudroit suivre celles de l'Eglise & de la Tradition, sans avoir assez de discretion & de charité. Enfin on resolut de choisir M. du Hamel.

Pendant ces negociations le bruit s'étant répandu que M. Hillerin alloit quitter sa Cure, M. Barré Chanoine de Notre-Dame & son collegue en cette Cure, où l'on sait qu'il y en a deux, en fut le premier allarmé. Ils avoient été quelque tems ensemble sans se pouvoir bien accorder, comme cela n'arrive que trop souvent; & la division des chefs partageoit tout le troupeau. Mais depuis, la sage conduite de M. Hillerin les rendit si bons amis, qu'au lieu qu'auparavant ils au-

auroient eu de la joie d'être séparés, la séparation au contraire alors, étoit une des choses qui leur pût être le plus sensible. M. Barré tenta M. Hillerin plusieurs fois, & de peur de se voir forcé à se condamner lui même par l'exemple de son confrere, il aima mieux appeller folie cette démission qu'il ne regardoit qu'avec un œil de chair & un sens humain. Il lui representoit „ ce que c'étoit que de s'aller reduire
„ dans une vie privée & solitaire. Il lui exa-
„ geroit le bien qu'il avoit fait dans sa paroisse,
„ l'union dans tous les esprits qui étoit en dan-
„ ger de s'alterer en beaucoup de manieres;
„ qu'il étoit dangereux de quitter une Cure lors-
„ qu'on a des intentions si fermes de bien ser-
„ vir Dieu; qu'il n'auroit rien à lui dire, s'il
„ avoit causé quelque scandale, mais que, gra-
„ ces à Dieu, on voyoit tout le contraire; qu'il
„ pouvoit bien, s'il vouloit, aller passer quel-
„ que tems dans une retraite pour s'y renou-
„ veller; mais que de quitter tout-à-fait sa Cu-
„ re, cela feroit trop de bruit & trop d'éclat
„ dans le monde, & que cela rejailliroit ensui-
„ te sur ceux qui lui auroient donné ce conseil;
„ que s'il avoit de nouveau à entrer dans sa
„ Cure, il feroit peut-être bien d'user de pré-
„ caution; mais que Dieu ayant permis la cho-
„ se, il ne falloit pas punir peut-être quelque
„ petit manque de lumiere, d'une telle sorte;
„ & qu'enfin la resolution même où il étoit de
„ tout quitter, & le peu d'attache qu'il témoi-
„ gnoit avoir pour son benefice, étoit la meil-
„ leure marque de la sincerité avec laquelle il se
„ conduisoit, & de la fidelité avec laquelle il
„ sembloit que Dieu vouloit qu'il persistât ".
M. Barré joignoit à ces remontrances des témoignages de tendresse qui passoient tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors. Il y entremêloit quelque-
fois

fois les menaces, assurant M. Hillerin, que s'il désertoit, il combattroit si ouvertement celui qu'il mettroit à sa place, que tous deux se repentiroient ensuite, l'un de l'avoir quittée, & l'autre de l'avoir prise, comme en effet il ne tint que trop sa parole dans la suite.

On peut juger des secousses de M. Hillerin dans tous ces assauts. Sa plus grande douleur fut alors de n'avoir pas pour collegue en cette Cure un homme tel qu'il eût fallu pour la lui remettre toute entiere entre les mains. Tout son desir auroit été de pouvoir enfin ôter cette longue division de sa paroisse, & d'y introduire l'unité qui est l'ame de l'Eglise & le gage de l'éternité. Il n'ignoroit pas que ce désordre est contraire aux Canons, à toute la tradition de l'Eglise & à l'Ecriture. Mais M. Barré ne lui paroissoit pas propre pour réunir en lui seul tout ce fardeau. Il fallut donc, malgré lui, perpetuer ce désordre. Tant de choses partageoient l'esprit de M. Hillerin; & il étoit en certains momens agité de telle sorte, que M. Singlin & les autres amis à qui il communiquoit cette affaire, avoient été quelque tems hors d'esperance de le voir conclurre. Je voyois alors M. Hillerin accablé d'ennuis, jetter de profonds soupirs devant Dieu en la chapelle du S. Sacrement, où nous allions tous les soirs faire nos prieres avant de nous retirer.

C'est avec toutes ces peines que se passa cette action qu'on peut appeller unique, n'ayant eu guere d'imitateurs. On peut dire qu'il n'a point tourné la tête en arriere: & encore que la tentation qu'il eut une fois, d'être inutile dans l'Eglise en vivant du bien de l'Eglise, c'est-à-dire du revenu d'un petit Prieuré, lui donnât la pensée de vouloir instruire & prêcher les peuples de la campagne, elle fit néanmoins peu d'impression

sur

sur son esprit. Le souvenir du passé le rendit réservé & circonspect pour l'avenir. Il ne se laissa point aller à de fausses lueurs dont l'éclat trompeur ne lui avoit déja causé que trop de mal; & il ne crut trouver de sureté, après s'être démis de toute autorité & de toute direction dans l'Eglise, qu'à se soumettre lui même à l'autorité & à la direction des autres.

Puis-je néanmoins omettre une tentation qu'eut ce Curé pénitent, après sa sortie, à cause de quelque different qu'il eut avec son successeur, & qu'il crut ne pouvoir terminer qu'en reprenant possession de sa Cure? Il s'ouvrit même là dessus à un ami, afin qu'il en parlât à M. Singlin. Ce sage directeur qui savoit ce que c'étoit que de tourner la tête en arriere, gémit de cette proposition, dont il sembloit qu'on n'attendoit plus que son consentement; & il répondit à cet ami, la larme à l'œil, mais d'un ton ferme: " Il ne faut pas que M. Hillerin s'attende à aucune approbation de moi pour le retour dans sa Cure. Je le laisserai faire; & s'il continuoit d'avoir ces pensées, je voudrois pouvoir éviter de le voir: car il se fâcheroit que je ne pusse me rendre l'approbateur de ses desseins. Je serai invincible à cela, s'il plait à Dieu. On ne se moque point de Dieu. *Deus non irridetur*. Je suis prêt à rompre avec tout le monde, & de m'exposer à la disgrace de tous les hommes, plutôt que de me relâcher en rien des verités que je connois. Vienne qui voudra: je ne cherche personne. Je suis prêt de m'abaisser dans tout le reste, mais pour ces choses essentielles, je suis bien resolu d'être inflexible & opiniâtre, si l'on veut, & singulier & superbe."

Cette réponse de M. Singlin ayant été connue de M. Hillerin, il rentra aussi-tôt en lui même,

& déplorant sa foiblesse, il prit une nouvelle resolution de demeurer toujours ferme dans la voie où il avoit commencé d'entrer. Il put bien dans la suite changer de lieux & de demeure pendant sa vie; mais son cœur ne changea jamais. Toutes les agitations de son successeur, dans des tems où il auroit eu tout à craindre pour lui même, pour sa conscience, pour sa reputation, le tenoient dans une humilité profonde, & dans une continuelle action de graces. Sa langue & sa plume demeurerent mortes. Il n'eut point d'empressement pour donner des conseils dans les rencontres, & pour entrer dans la communication des affaires, se tenant à lui seul, sans se mêler d'autre chose.

Il est douloureux qu'un si grand exemple que Dieu a suscité au milieu de Paris ait eu si peu de suites. Bien des Prêtres, bien des Curés, bien des Prédicateurs, voyant M. Hillerin quitter cet emploi, devroient rentrer en eux mêmes, & se demander s'ils n'auroient pas autant de raisons de se défier d'eux mêmes, que M. Hillerin en pouvoit avoir.

Pour lui, dès que Dieu lui eut ouvert les yeux sur la nécessité d'une bonne vocation pour entrer dans l'état ecclesiastique, il n'a rien tant déploré & dans lui & dans les autres, que les abus que l'on commettoit en ce point. Et je me souviens qu'étant encore dans sa Cure, lorsque je demeurois chez lui, un Prêtre de sa paroisse m'ayant fait à moi même quelques instances pour me faire prendre la soutanne, M. Hillerin le fit venir, & lui en fit devant moi une reprimande bien forte, comme détruisant par ses paroles ce que son Curé établissoit si fortement par son exemple. Mon Dieu! rendez l'action de ce Curé pénitent utile à votre Eglise.

Mais ne peut-on pas jetter les yeux sur le fruit qu'il

qu'il en a déja tiré, & croire que tant de conversions qui se firent ensuite à sa paroisse, de tant de personnes, hommes & femmes, avoient une cause cachée qui agissoit peut-être aussi puissamment que celle qui paroissoit au dehors, & que le Curé dépossedé travailloit autant que celui qu'il avoit mis à sa place? Celui-ci arrosoit son champ par ses fameux prônes; mais il y avoit un homme caché qui l'arrosoit par ses larmes, & qui recommandoit toujours à Dieu sa chere église qu'il ne perdoit point de vue. Ce grain qui s'étoit enfoncé dans son affreuse solitude de Poitou, comme pour y mourir tout-à-fait, étoit plus en état que jamais de porter beaucoup de fruit; & sa seule absence, après la déclaration publique qu'il avoit faite qu'il ne se retiroit que pour faire pénitence, étoit une prédication puissante qui ne discontinuoit point.

Ainsi en regardant M. Hillerin comme entrant en partage du bien qui se faisoit dans sa Cure, lorsqu'il en étoit si éloigné, pour gémir dans une espece de sepulcre; je passe insensiblement ailleurs, & je le regarde lui même comme le fruit de la prison de M. de S. Ciran. Il le voyoit souvent à Vincennes, par l'entremise de M. d'Andilli son paroissien. Ce saint prisonnier lui ouvrit insensiblement les yeux par la sagesse de ses entretiens, & le cœur par la grande affection qu'il lui témoignoit. M. Hillerin m'a raconté souvent les larmes aux yeux, de quelle maniere cet Abbé le recevoit dans ses visites. Il couroit à lui les bras ouverts, pour l'embrasser, & s'écrioit: *Hé! voilà notre bon ami.* Ainsi cet Abbé invisible & caché dans le fond d'une prison agissoit sur les cœurs avec une force d'autant plus efficace, que sa parole, sa vertu & sa personne étoient plus renfermées dans l'obscurité.

Je crois avoir déja marqué que M. Hillerin

ordonna en mourant, qu'on le mît aux pieds de M. de S. Ciran. Mais il est difficile, quand le cœur est plein, qu'il ne tombe en quelque redite; & je me suis déchargé en parlant tout à la fois de lui. Car après cette action si singuliere, il n'y a plus guere de choses à dire de lui. Toute son occupation étoit celle d'un veritable Ecclesiastique. Il étoit paisible dans sa chambre où il lisoit l'Ecriture avec un très profond respect. Il se souvenoit, & me le disoit aussi, de ce qui est marqué de S. Charles, dont il avoit toujours le tableau devant les yeux, parce qu'il en portoit le nom, que ce Saint lisoit toujours l'Ecriture à genoux, & qu'il la tenoit posée sur un carreau magnifique. Il ne se pressoit point en la lisant. On voyoit pendant ce tems un esprit de piété qui paroissoit même sur son visage. Il n'y cherchoit que de l'édification. Il ne s'amusoit guere aux commentaires. Il puisoit les verités de Dieu dans leur source même. Il lisoit ensuite les Peres, & entre autres S. Augustin. C'étoit son livre de toute l'année, & particulierement son ouvrage sur les Pseaumes, & ses Sermons. Il ne le lisoit de même, que dans le dessein de s'en nourrir, sans penser à en produire rien au dehors, parce qu'il s'étoit condamné à un perpetuel silence. Néanmoins pour s'imprimer mieux les verités qu'il lisoit, il les mettoit par écrit; & après avoir relu ces petits recueils jusqu'à ce qu'il les possedât bien, il se mettoit peu en peine ensuite de ce que ses écrits deviendroient.

Sa maniere de vie n'avoit rien d'extraordinaire. Elle étoit extrêmement uniforme. Dans les commencemens de sa retraite & de sa pénitence il avoit fait de grands efforts sur lui, jusqu'à entreprendre ce qu'il ne pouvoit. Je l'ai vu un jour d'été succomber sous l'austerité, &

être

être forcé, à cause des grandes chaleurs, par des indispositions considerables, à quitter avant la fin du jour le cilice dont il étoit revêtu. Sur quoi M. Juliers, cet Ecclesiastique pénitent de sa paroisse qui l'avoit accompagné, & qui faisoit pénitence à feu & à sang, lui dit en souriant, pour le consoler : *Que les premieres Vêpres étoient de la fête.* Aussi il étoit reduit à faire une pénitence moins severe, mais qui étoit toujours la même.

Dieu néanmoins dont la misericorde n'a rien de mol, étant content de ce que pouvoit son serviteur, ne laissa pas de lui procurer le moyen de souffrir dans sa chair, & de payer à sa justice une partie de ce qu'il lui devoit. Ce fut par une loupe qu'il eut au genou. Il en étoit incommodé lorsqu'il étoit encore Curé, & il ne laissoit pas néanmoins de dire ses prieres à genoux. Elle étoit alors grosse comme une pomme ; depuis elle s'augmenta si fort, & l'incommoda si notablement, qu'il fut enfin obligé d'en faire un sacrifice à Dieu. Combien de fois lui ai-je vu prendre cette loupe dans sa main, & lever en même tems les yeux au ciel pour offrir à Dieu le moment qu'il avoit marqué pour en faire l'operation. Elle se fit à Paris, dans sa paroisse, chez M. le President de Blancmenil ; & elle fut telle, qu'il m'a dit depuis que s'il eut bien su ce que c'étoit, quelque desir qu'il eut de faire à Dieu quelques satisfactions pour ses péchés, il auroit néanmoins apprehendé d'exposer sa foiblesse à une si rude épreuve.

Je prens plaisir, mon Dieu, à m'entretenir devant vous de tout ce qui me vient dans l'esprit touchant votre serviteur ; & plus je pense à lui, plus je vous benis avec de profondes actions de graces de l'affection que vous lui donnâtes pour moi. Il ne dedaigna point de voir

avec lui un enfant informe, où tout pouvoit le rebuter pour le présent, & où rien ne pouvoit le consoler qu'un peu d'esperance pour l'avenir. N'est-il pas admirable, que ce saint homme, le jour même qu'il partoit, lorsqu'il étoit accablé de mille affaires, ne laissa pas de me joindre en particulier pour m'exhorter à bien faire le sacrifice que j'allois faire, & à dire un grand adieu à ma bonne mere? Il est vrai qu'elle m'aimoit bien, & que je l'aimois aussi beaucoup. Lorsque je me jettai à ses pieds pour lui demander sa benediction, ses entrailles maternelles furent déchirées; elle fondoit en larmes, & je n'étois pas insensible à sa douleur.

Nous partimes donc ainsi le 5. Fevrier 1644. Personne de ceux qui étoient dans le carosse ne pleuroit. Tous quittoient Paris avec joie, & sur-tout M. Hillerin qui, dans toutes les incommodités qu'il eut pendant son voyage, n'étoit occupé que de la joie qu'il sentoit de se voir déchargé d'un lourd fardeau, & des actions de graces d'une si heureuse délivrance.

Il falloit avoir le cœur aussi pénétré qu'il l'avoit de ces sentimens, pour n'être pas surpris de l'état où il se vit en arrivant dans son Prieuré de Poitou. Car quelque ordre qu'il eut donné pour hâter le bâtiment qu'il y faisoit faire afin d'y finir ses jours, il n'y trouva rien de prêt, & nous fumes obligés tous de loger dans un espece de grenier.

J'avoue que quelque enfant que je fusse, je ne laissois pas d'admirer cette surprenante métamorphose où la pénitence changeoit les gens. Je cherchois dans M. Hillerin ce fameux Curé de Paris, & je ne le trouvois pas. Il survivoit à lui même dans cette espece de sepulcre. Cependant son amour pour la pénitence lui adoucissoit tout; & je suis témoin de sa joie pendant

tout le tems de l'été que je demeurai là avec lui, sans penser à autre chose qu'à finir mes jours en ce lieu, avec celui qui m'y avoit amené.

Mais M. Juliers, ce sage Ecclesiastique, compagnon de sa retraite & de sa pénitence, avoit une autre profondeur d'esprit, & il croyoit que j'allois là perdre miserablement ma jeunesse. Dieu qui avoit d'autres desseins sur moi, remua son cœur; & parlant de cela avec M. Hillerin, sans m'en rien dire, ils concerterent ensemble mon retour. M. Hillerin voulut bien se charger lui même du soin de me ramener, non à Paris, mais à Port-Royal des champs, me faisant passer d'une solitude à une autre; & après avoir demeuré avec moi deux ou trois jours, il me laissa.

Mais, mon Dieu, qui peut admirer de quelle maniere vous reglez les choses pour le bien de vos élus, & comment vous les conduisez par des enchaînemens de moyens, où ne pensant qu'à travailler pour les autres, ils travaillent néanmoins encore plus utilement pour eux mêmes? Il sembloit que M. Hillerin ne faisoit ce voyage que pour moi: c'étoit sa pensée à lui même; cependant Dieu avoit ses fins. Il lui fit voir dans ce lieu où il m'amenoit, des exemples de pénitence dont la seule vue le couvroit de confusion, & qui lui servirent comme d'un heureux contrepoids pour l'empêcher d'avoir d'autres sentimens de ce qu'il venoit de faire, que ceux qu'il devoit avoir. Il m'a dit bien des fois, avec des sentimens d'humilité qui remplissoient tout son cœur, qu'il avoit vu là quelque chose de bien plus grand que ce qu'il venoit de faire, & qu'il avoit été tout confus en voyant la pénitence d'un admirable Evêque,* resolu à quitter quelque chose de plus considerable que ce qu'il avoit quitté.

* M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, mort le 22. Mai 1645.

Cet Evêque pénitent s'étoit déja degradé en quelque sorte lui même. Il s'étoit ôté la croix qui étoit la marque de sa dignité, pour se l'imprimer plus profondément au dedans, & pour n'en plus sentir que la confusion & l'ignominie, en se passant volontairement de la gloire qu'elle lui attiroit en paroissant sur son sein. J'avoue qu'il me fit souvenir alors de ce qui est marqué dans la vie des saints Peres, touchant S. Antoine, qu'ayant quelque petite vapeur de vanité de la vie si extraordinaire qu'il menoit, & croyant qu'il n'y avoit point d'homme sur la terre qui l'égalât, il fut divinement addressé à un autre desert, pour y voir un homme encore plus saint que lui. Ainsi la misericorde de Dieu, qui seul fait faire aux hommes de grandes choses, fait ensuite les moyens d'empêcher qu'ils ne s'en élevent, pour conserver en eux le mérite de leurs actions, par la vertu de l'humilité qui seule en peut être la gardienne.

M. Hillerin s'en retourna donc tout plein de ces pensées si saintes, & me laissa dans ce nouveau desert où je ne connoissois personne. Il n'y avoit que huit ou neuf mois que j'avois quitté ma mere, comme ne devant plus la revoir. En me séparant d'elle, je voyois au moins celui entre les mains duquel je me jettois, connoissant M. Hillerin. Mais ce sage Curé qui m'avoit servi de pere & de mere, me laissant dans un pays perdu pour moi, je me trouvai un peu surpris. J'ouvrois les yeux pour contempler attentivement des personnes qui m'étoient inconnues, & qui avoient pour moi beaucoup d'affabilité. La chaleur de votre Esprit saint, ô mon Dieu, les avoit déja embrasés. Pour moi j'étois tout froid. J'étois tout environné de lumiere, & les antres de mon enfance n'étoient pas capables de la comprendre. Vos serviteurs

comme

comme des géans couroient à grands pas dans votre voie; & moi je n'étois qu'un enfant qui ne pouvoit encore marcher. Ils étoient comme des aigles qui portoient leur vol bien haut, par les aîles que vous leur aviez données; & moi j'étois comme un foible oiseau que votre misericorde mettoit à couvert de bonne heure dans ce lieu comme dans un nid, jusqu'à ce qu'il me fut venu des plumes.

Ainsi je m'imagine que tout ce que la charité de ces saints solitaires pouvoit faire alors pour moi, étoit de me souffrir avec eux, & de me donner doucement quelque teinture de la vie chrétienne, plutôt même par leur exemple que par leurs paroles. Ne pouvant rien connoître de tout ce qui se passoit dans le secret de leurs celulles, & encore moins de ce qui se passoit dans le secret de leurs cœurs, tout ce que ma petite cervelle pouvoit faire étoit d'observer ce qui paroissoit en eux d'exterieur, afin de devenir leur singe, & de faire ce que je leur voyois faire.

Ce qui me toucha d'abord en eux fut le profond respect avec lequel je les voyois entrer dans l'Eglise, & y demeurer. Ces bienheureux solitaires n'y paroissoient qu'avec un tremblement qui faisoit voir qu'ils étoient saisis de frayeur de la majesté de celui devant lequel ils se présentoient. Leur prosternement presque continuel étoit la marque du profond abaissement de leur cœur devant les autels. Cette devotion commença à faire impression sur mon esprit, & à me faire concevoir une plus grande idée de Dieu que jusque-là je n'avois eue.

Peu à peu je sentois au dedans de moi que ce profond respect que je voyois que ces solitaires avoient pour vous, mon Dieu, rejaillissoit sur eux mêmes; & en me faisant concevoir une haute idée de vous, je m'en formai en même

tems une très grande de leur vertu. J'ouvris les yeux, & je commençai plus que jamais à admirer votre providence qui par des ressorts incomprehensibles m'avoit enfin si divinement mis entre leurs mains. Je ne sai, mon Dieu, si je vous rendis alors d'assez dignes actions de graces pour un tel bonheur. Agréez qu'au moins je le fasse maintenant.

Je me souviens que ne sachant que faire alors pour leur témoigner au dehors le fond de respect que je sentois pour eux au dedans, je les priai d'agréer que je prisse le soin d'être leur excitateur qui allât les reveiller tous les matins, & qui leur portât de la lumiere. Je leur sacrifiois ainsi & le repos de la nuit qui étoit souvent troublé en moi par la crainte que j'avois de manquer à l'heure du réveil, & les premices de la journée, qu'après Dieu je ne pouvois mieux commencer que par cet office que je leur rendois, pour venir adorer Dieu, & le louer par leurs cantiques.

Dirai-je, mon Dieu, l'aventure qui m'arriva la premiere nuit que je leur rendis ce service? Ce n'est rien, mais comme j'étois si jeune, l'impression qu'elle fit sur moi ne s'est jamais effacée de ma memoire. Il y avoit dans cette maison de fort grands chiens dont on se servoit contre les loups, les nuits d'été, lorsque le troupeau parquoit. On les tenoit pendant le jour à la chaîne, & on les lâchoit la nuit pour la garde de la maison, comme cela se fait d'ordinaire. Comme j'étois nouveau venu, que je ne savois pas même s'il y avoit des chiens à la maison, & qu'ils ne me connoissoient pas; dès qu'ils me virent de loin, la lanterne à la main, entrer dans un grand dortoir par un bout, ils vinrent de l'autre en aboyant & en courant fondre tous quatre sur moi, comme si j'eusse été un voleur. Je ne sai qui les arrêta, Seigneur, sinon votre main toute

toute-puissante que je supplie de me garder avec encore plus de soin contre ces lions invisibles qui ne dorment point, & qui pendant ces tenebres d'ici bas s'efforcent de ravir mon ame. Mais je ne puis oublier la charité de vos serviteurs qui, compatissant à mon enfance, me firent faire le lendemain connoissance avec ces chiens, afin qu'il ne m'arrivât plus rien de semblable.

Lorsque pour prendre l'air, je sortois quelquefois, & me promenois dans les dehors, j'avoue que je me sentois frappé d'une secrette frayeur dans cette triste solitude qui, réduite de toutes parts à une espece de friche, pleuroit en quelque sorte la sortie des Religieuses qui l'avoient abandonnée il y avoit quelques années, sans avoir alors aucune pensée d'y revenir. Les serpens étoient de toutes parts dans les jardins; & tout y étoit dans cet état affreux où sont les lieux que l'on ne cultive plus avec soin. Si néanmoins ce triste desert eut été capable de sentiment, il auroit du concevoir une grande joie du choix que ces solitaires en avoient fait pour y établir, en attendant le retour des Religieuses, une celebre école de pénitence, & changer cette retraite de serpens en un temple de Dieu, & en un lieu de priere.

Lorsque je me fus enfin apprivoisé dans ce lieu, j'y contractai une familiarité plus particuliere avec un bon solitaire qui y étoit. C'étoit le bon Monsieur Bascle de Bayonne. Etant venu à Paris solliciter des affaires temporelles, & y esperant quelque secours par la recommandation de M. de S. Ciran qui étoit du même pays, il l'alla trouver au bois de Vincennes où il étoit prisonnier. Mais au lieu de ce secours pour ses affaires temporelles, il en reçut de lui un autre bien plus considerable pour celle de son salut, s'étant tout d'un coup converti par les entre-

tretiens de ce ſaint Abbé. Ainſi il étoit le fils de ſes liens, comme on le dit de quelques diſciples de S. Paul.

Ce vraiment bon homme, vêtu à la mode de ſon pays, avec un habit Bearnois, avoit pour moi une bonté toute particuliere; & m'entretenant avec lui des perſonnes que je voyois en ce lieu, je lui demandai qui étoit cet homme habillé de gris, qui avoit une groſſe buche à ſa porte, que je lui voyois porter quelquefois. Il me dit que cet homme étoit le fameux M. le Maitre, & que cette buche étoit à ſa porte pour l'échauffer, voulant ſe priver de feu. Quand il eſt trop preſſé du froid, il monte & deſcend avec cette buche juſqu'à ce qu'il ait chaud. Il me dit enſuite bien des choſes de ce ſolitaire; que je rapporterai avec beaucoup d'autres que j'ai ſues dans la ſuite, & que j'ai appriſes de lui même. J'admirai d'abord, ſi l'on peut comparer le petit au grand, que le bonheur de cet homme ſi admirable, fut venu par le même canal que le mien m'étoit venu, c'eſt-à-dire par la piété d'une bonne mere.

Car j'admirai bien des fois, mon Dieu, que votre providence voulant produire en ce ſiecle des perſonnes qui renouvellaſſent dans leurs Ecrits, ce qu'avoient dit les Saints dans les ſiecles paſſés, vous avez voulu les rendre ſemblables par la piété des meres qui les avoient mis au monde. Si l'on revere la piété des meres de S. Auguſtin, de S. Bernard, & des autres, combien eſt venerable auſſi la piété de la mere de M. Arnauld, de celle de M. de Saci & de M. le Maitre! Auſſi, mon Dieu, vous les avez traitées comme vous avez traité autrefois les meres de ces ſaints Docteurs, en les comblant de mille conſolations, pour les larmes qu'elles avoient verſées, & en leur donnant plus même qu'elles n'auroient oſé vous demander.

Vous

Vous avez en leur faveur renversé l'ordre de la nature. Les meres sont devenues les filles de ceux qu'elles avoient mis au monde. La mere de M. Arnauld s'étant rendue Religieuse à Port-Royal des champs, donnoit à la Mere Angelique, sa fille selon la nature, le nom de mere; & la regardant comme son Abbesse, elle lui étoit plus soumise & plus obéissante dans son enfance spirituelle, que sa fille ne l'avoit pu être dans son enfance charnelle. La mere de M. le Maitre n'a-t-elle pas de même regardé M. de Saci, son fils, comme s'il eut été son pere; & ne lui témoigna-t-elle pas en mourant entre ses mains, combien elle s'estimoit heureuse de ce qu'au lieu que Dieu s'étoit servi d'elle pour ne lui donner qu'une vie miserable & qui devoit bientôt finir, il se servoit de lui pour lui en procurer une bienheureuse & éternelle? Quels combats de vertus, mon Dieu! N'est-on pas en suspens si ce sont les enfans qui sont plus obligés à leurs meres, que les meres ne le sont à leurs enfans? Les meres ont été assez humbles pour attribuer leur bonheur à leurs enfans; & les enfans assez justes & assez reconnoissans pour confesser que c'étoient leurs meres qui étoient la source de tous leurs biens. Ils rendoient graces à Dieu de ce que, selon le terme de S. Jerôme, ils pouvoient en une même personne honorer une bonne chrétienne, une excellente religieuse, & une admirable mere. *In una atque eadem christianâ diligebatur & mater.*

On voit la reconnoissance de M. de Saci passer du secret de son cœur dans le public, & durer encore après sa mort, par les monumens qu'il en a tracés dans ses lettres qui vivront jusqu'à la fin du monde. „ Pour moi, dit-il, je ne puis „ attribuer les graces que Dieu m'a faites & à „ plusieurs de mes freres, & le soin qu'il a pris „ de nous, qu'à la grande charité de feue ma

„ mere

„ mere, qui ayant une affection si grande pour „ les pauvres que le Fils de Dieu considere com- „ me lui même, a obtenu de sa bonté qu'il eut „ le même soin de ses enfans."

C'est avec ces yeux de foi que Madame le Maitre regardoit son fils ainé qui ayant suivi le barreau s'étoit acquis en très peu de tems une reputation telle, qu'il n'y a personne qui ne l'ait connu. C'étoit l'honneur & la langue du Parlement. Quand il devoit parler, il se faisoit au Palais un concours prodigieux, & les plus fameux Prédicateurs demandoient permission de ne point prêcher ces jours là, afin de pouvoir assister aux plaidoyers de M. le Maitre.

Dans quels périls étoit cet homme admiré de tous? & de combien de pieges étoit-il environné, lorsqu'il étoit si en état d'en tendre lui-même aux autres, en alterant l'innocence & la justice? Car il m'a dit depuis lui même: „ Il est bien „ difficile, en cet état, qu'on soit assez scrupu- „ leux pour refuser à un ami son assistance; & „ quand on a bien resolu une fois de le servir, „ on fait paroître innocent ce qui ne l'est pas, & „ l'on rend blanc par l'artifice &, pour le dire „ ainsi, par le charme de ses paroles, ce qui est „ noir. On jette de la poudre aux yeux des ju- „ ges, & on leur fait rendre des arrêts qui ne „ sont pas justes." *Quis hoc nolente noxius?* dit S. Jerome. *Quem criminosum non hujus servasset oratio, de cujus ore tot veneres fluunt? Nam si applaudisset pede, intendisset oculos, jactasset manum, verba tonasset, tenebras illicò ob oculos intendisset judicibus.* Il semble que dans cette description S. Jerôme fasse la peinture de M. le Maitre.

C'est ainsi que se formoient des chaînes pour M. le Maitre qui, pour être d'or, n'en étoient pas moins pesantes: mais une mere toujours fidelle,

delle, toujours vigilante, & qui accompagnoit les longues souffrances que son mari lui causoit, d'une foi & d'une patience encore plus persévérantes, ne se laissa point éblouir de cet éclat. Elle en reconnut tout d'un coup la vanité. Elle regarda cette gloire comme un obstacle au salut de son fils; & bien loin d'y avoir une molle complaisance, elle recevoit froidement tous les applaudissemens qu'il en recevoit de toutes parts, & se roidissoit de plus en plus contre un piege qu'elle prévoyoit devoir devenir bien dangereux. Elle mit aussi en ce rang la faveur de tous les grands du royaume, & entre autres de M. le Chancelier Seguier qui honoroit d'une affection particuliere, & même de ses liberalités, un homme sur lequel il voyoit bien qu'il pouvoit faire fond sans se tromper.

Cependant Dieu avoit d'autres vues, & il avoit marqué un terme où il attendoit pour lui celui que le monde dévoroit déja des yeux, comme devant lui appartenir.

M. d'Andilli chez qui Madame le Maitre, sa sœur, demeuroit avec ses enfans, avoit un ami intime qui étoit M. l'Abbé de S. Ciran, homme d'une profonde science, mais d'une piété encore sans comparaison plus grande. M. d'Andilli qui avoit su connoître son mérite extraordinaire, l'avoit mené chez Madame l'Abbesse de Port-Royal, sa sœur, laquelle découvrant par ses lumieres des tresors cachés dans ce grand serviteur de Dieu, jugea aussi-tôt que s'il vouloit bien se donner la peine de lui rendre quelques visites, elle & ses Religieuses en pourroient retirer de grands avantages pour s'acquitter selon Dieu des devoirs de leur profession: en quoi elle reconnut dans la suite qu'elle ne s'étoit point trompée.

Il arriva donc que la femme de M. d'Andilli tomba

tomba malade. M. de S. Ciran, dont une des plus grandes maximes étoit de ne manquer jamais à ce que la charité & l'amitié pouvoient demander de lui, s'acquitta dans une occasion si affligeante, de tout ce qu'il devoit à M. d'Andilli son ami. Dans les visites frequentes qu'il lui rendoit, il disoit à la mourante tout ce qu'il devoit pour la consoler, & à ceux qui l'écoutoient, entre lesquels étoit M. le Maitre, neveu de la malade, tout ce qu'il pouvoit pour les effrayer & pour leur faire voir dans ce grand exemple, le néant du monde. M. le Maitre m'a dit depuis qu'il ouvroit tous ses yeux pour voir ce qui se passoit dans la malade, mais qu'il ouvroit encore plus l'oreille pour écouter ce que disoit l'homme de Dieu. Il étoit surpris d'entendre une voix sans comparaison plus puissante qui se rendoit maître des cœurs. Il sentoit que la parole de ce saint Abbé, ou plutôt Dieu qui parloit par lui, triomphoit du sien. Il étoit surpris que sans tout cet attirail de figures, un homme parlant doucement auprès d'une malade, terrassoit les cœurs sans qu'ils fissent resistance; & cet étonnement le tenant dans un profond silence, les grosses larmes qui tomboient de ses yeux étoient comme les preuves du changement que la main toute-puissante de Dieu commençoit alors dans son cœur.

La mort de Madame d'Andilli acheva ce que sa maladie avoit commencé; & après qu'on eût rendu à la défunte tout ce qu'on lui devoit, M. le Maitre à qui la mort de sa tante procura la veritable vie, déclara à M. de S. Ciran tout ce qui se passoit dans son cœur. Il lui dit qu'il étoit resolu de renoncer au monde & à toutes ses esperances, pour ne penser à l'avenir qu'à servir Dieu dans la pénitence & dans la retraite; & que du moment qu'il lui parloit, il disoit adieu

au

au Palais, & qu'il le prioit de l'aider dans ce dessein & de l'assister de ses conseils.

M. de S. Ciran eut d'abord de la joie de ce qu'il entendoit. Sa lumiere néanmoins lui fit prévoir les grandes suites de cette affaire. Il vit qu'elles ne manqueroient pas de rejaillir sur lui même, parce qu'il savoit quelle étoit la reputation de M. le Maitre, & que les Grands qui avoient des relations avec lui, pourroient se fâcher de ce qu'on leur enlevoit un tel homme.

Cependant il ne pensa qu'à ce nouveau converti, & rassembla tout ce qu'il avoit de lumiere pour conduire sagement une action si importante. Il conseilla donc à M. le Maitre de ne rien précipiter, & d'attendre pour l'exécution de son dessein, que les vacances fussent venues, comme avoit fait autrefois S. Augustin dans une pareille rencontre. Il lui représenta que „ cela feroit bien moins d'éclat; qu'il irriteroit „ bien moins le monde avec qui il ne romperoit pas brusquement, mais avec plus de douceur; qu'il ne restoit que peu de tems, comme à ce Saint, pour acquerir une pleine liberté; qu'il falloit éviter de se faire un honneur de déclarer si précisement son dessein; „ & qu'il lui sembloit beaucoup mieux qu'il prêtât encore sa langue à sa profession ordinaire; en attendant paisiblement le jour qui le delivreroit actuellement d'un emploi dont Dieu avoit déja si heureusement dégagé son cœur."

M. le Maitre se rendit à la verité d'un si sage conseil; mais il m'a dit depuis que dans cet intervalle, étant tout occupé de ses nouvelles resolutions, il lui fut impossible de trouver en plaidant le même feu qu'il avoit auparavant. Il arrêtoit ses yeux sur un crucifix tout poudreux, qu'il avoit en vue lorsqu'il parloit, & que jusques-là il ne s'étoit gueres arrêté à considerer; & il di-

 soit

soit qu'en cette vue il avoit plus d'envie de pleurer que de parler.

Cela fut tout d'un coup remarqué de ceux qui l'écoutoient ; & M. Talon, Avocat general, qui avoit une envie secrette contre M. le Maitre, à cause de son grand éclat, dit à ses amis, que pour cette fois au lieu de plaider, il ne faisoit que dormir. Cela fut redit à M. le Maitre qui se sentant piqué de cette parole, parla huit jours après, à ce qu'il me dit, mais d'une telle force que jamais il n'eut plus de feu & de vigueur. Il avoit toujours M. Talon en vue. Il ne se tournoit en parlant, que vers lui seul; toujours le corps bandé, toujours le bras étendu, toujours sur le bout du pied, toujours l'œil arrêté sur lui, comme étant le dernier effort qu'il faisoit, & étant resolu au sortir de-là, de faire à Dieu un sacrifice de ce talent si rare, & de rendre muette à l'avenir une bouche qui étoit l'admiration de toute la France.

Madame le Maitre sa mere regardant cette conversion comme le fruit de ses prieres & de ses larmes, en rendit à Dieu des actions de graces avec plus de larmes qu'elle n'en avoit répandues pour l'obtenir; & elle lui sacrifia de bon cœur ce fils d'une si haute reputation, la ressource de sa famille, les prémices de ses enfans. Elle concerta ensuite avec M. de S. Ciran, qu'elle regardoit depuis cet heureux changement avec un nouveau cœur & de nouveaux yeux, les moyens qu'il falloit employer pour rendre le dessein de ce fils pénitent aisé à exécuter, & facile à soutenir dans la suite. Ils virent bien l'un & l'autre qu'il étoit fâcheux après ce coup de demeurer encore au milieu de Paris chez M. d'Andilli; & comprenant que la retraite étoit absolument nécessaire, cette mere transportée de joie, conçut le dessein d'un logis à l'extrêmité du faux-

bourg

bourg S. Jâques, à Port-Royal, pour y retirer M. le Maitre avec Messieurs ses freres, pensant elle même à se retirer au dedans du monastere.

Tout ceci se passa en 1637. fort secretement & sans éclat. M. le Maitre ne pensoit qu'à se fortifier de plus en plus dans ses resolutions par les entretiens qu'il avoit avec M. de S. Ciran qui prévoyoit de grandes choses de ce coup extraordinaire de la puissance de Dieu. Car M. le Maitre m'a avoué depuis, que sa conversion, dans l'état où il se trouvoit alors, lui paroissoit aussi difficile que celle d'un Roi qui renonceroit à son royaume. En quoi j'ai remarqué depuis qu'il s'accordoit avec S. Paulin qui préféroit de beaucoup la retraite de S. Severe Sulpice à la sienne, quoique l'on comparât ses grands biens à un royaume. „ Le * miracle de vôtre conversion, disoit-„ il à son ami, est bien plus éclatant que le „ mien, étant jeune comme vous êtes, dans „ l'estime de tout le monde & dans l'admira-„ tion du barreau, où vous commenciez à pa-„ roître comme sur un grand théatre."

Cependant les vacances du Parlement alloient finir, & on s'apprêtoit à écouter M. le Maitre. Les Chambres s'ouvrent, & on ne le voit point: on le demande de tous côtés, & on ne le peut déterrer. Quand on commença à s'appercevoir de ce changement, tout le Palais parut en dueil; & on ne pouvoit se resoudre à croire ce qu'on

* Ad Dominum miraculo majore conversus es, quia ætate florentior, laudibus abundantior.... & in ipso adhuc mundi theatro, id est, fori celebritate diversans, & facundi nominis palmam tenens, repentino impetu discussisti servile peccati jugum, & lethalia carnis & sanguinis vincla rupisti.... Nec minoris domesticis opibus ingenii facultatis laudem ab hominibus non accipiens, & inanis gloriæ sublimiter negligens, piscatorum prædicationes Tullianis omnibus & tuis litteris prætulisti. Confugisti ad pietatis silentium ut evaderes iniquitatis tumultum. Mutescere voluisti mortalibus ut ore puro divina loquereris. *Epist. V. ad Severum.* n. 5. & 6.

voyoit de ses yeux. Le bruit s'en répandit tout d'un coup du Palais dans Paris, & de Paris dans toute la France.

M. de S. Ciran conseilla à M. le Maitre d'écrire sa resolution à M. le Chancelier, afin qu'il n'eût pas sujet de se plaindre de son silence, après l'avoir honoré toujours, comme il avoit fait, d'une affection si particuliere. M. le Maitre le fit, & lui écrivit cette lettre.

MONSEIGNEUR,

„ Dieu m'ayant touché depuis quelques mois, „ & fait resoudre à changer de vie, j'ai cru que „ je manquerois au respect que je vous dois, & „ que je serois coupable d'ingratitude si, après „ avoir reçu de vous tant de faveurs si extraor- „ dinaires, j'exécutois une resolution de telle im- „ portance, sans vous rendre compte de mon „ changement. Je quitte, Monseigneur, non „ seulement ma profession que vous m'avez ren- „ due très avantageuse, mais aussi tout ce que „ je pouvois espérer ou desirer dans le monde, „ & je me retire dans une solitude pour faire „ pénitence & pour servir Dieu le reste de mes „ jours, après avoir employé dix ans à servir les „ hommes.

„ Je ne crois pas être obligé à me justifier de „ cette action, puisqu'elle est bonne en soi, & „ nécessaire à un pécheur tel que je suis. Mais „ je pense qu'afin de vous éclaircir entierement „ sur tous les bruits qui pourroient courir de moi, „ je dois vous découvrir mes plus secrettes in- „ tentions, & vous dire que je renonce aussi ab- „ solument à toutes charges ecclesiastiques com- „ me aux civiles; que je ne veux pas seulement „ changer d'ambition, mais n'en avoir plus du „ tout; que je suis encore plus éloigné de pren- „ dre les Ordres de la Prêtrise, & de recevoir „ des benefices, que de reprendre la condition

„ que

„ que j'ai quittée; & que je me tiendrois indi-
„ gne de la misericorde de Dieu si, après tant
„ d'infidelités que j'ai commises contre lui, j'imi-
„ tois un sujet rebelle qui, au lieu de fléchir
„ son Prince par ses soumissions & par ses lar-
„ mes, feroit assez présomptueux pour s'éle-
„ ver de lui même aux premieres charges du
„ royaume.

„ Je sai bien, Monseigneur, que dans le cours
„ du siecle où nous sommes on croira me trai-
„ ter avec faveur que de m'accuser seulement
„ d'être scrupuleux; mais j'espere que ce qui pa-
„ roitra une folie devant les hommes, ne le se-
„ ra pas devant Dieu; & que ce me sera une
„ consolation à la mort, d'avoir suivi les regles
„ les plus pures de l'Eglise & la pratique de tant
„ de siecles.

„ Que si cette pensée me vient de ce que j'ai
„ moins de lumiere ou plus de timidité que les
„ autres, j'aime mieux cette ignorance respe-
„ ctueuse & craintive qui a été embrassée par
„ des plus grands hommes du christianisme,
„ qu'une science plus hardie, & qui me feroit
„ plus perilleuse. Quoiqu'il en soit, Monsei-
„ gneur, je ne demande à Dieu autre chose que
„ de vivre & de mourir en son service, de n'a-
„ voir plus de commerce ni de bouche ni par écrit
„ avec le monde qui m'a pensé perdre, & de
„ passer ma vie dans la solitude comme si j'étois
„ dans un monastere.

„ Voilà, Monseigneur, une déclaration tou-
„ te entiere de la vérité de mes sentimens. Les
„ extrêmes obligations dont je vous suis redeva-
„ ble ne me permettoient pas de vous en faire
„ une moins expresse & moins fidelle; & l'hon-
„ neur d'une bienveillance aussi particuliere que
„ celle que vous m'avez témoignée, m'enga-
„ geoit à vous assurer que je ne prétens plus

 „ de

„ de fortune que dans l'autre monde qui dure
„ toujours, afin que votre extrême affection pour
„ moi ne vous porte plus à m'en procurer dans
„ celui-ci dont la figure passe si-tôt. Mais quel-
„ que solitaire que je sois, je conserverai tou-
„ jours le souvenir & le ressentiment de vos fa-
„ veurs, & je ne serai pas moins dans le desert,
„ que j'ai été dans le monde, Votre très-humble,
„ &c. Antoine le Maitre."

Les grands égards que M. le Maitre avoit toujours eus pour M. son pere, à l'exemple de sa pieuse mere qui, malgré tous les mécontentemens qu'elle avoit de son mari, ne laissoit pas d'avoir pour lui une veritable tendresse, l'engagerent à lui écrire aussi dans cette rencontre, pour lui faire savoir son changement. Il avoit aussi une vue secrette. Il avoit un grand desir de repandre sur plusieurs personnes cette nouvelle grace qu'il venoit de recevoir; & il souhaitoit que l'exemple de sa conversion fît quelque impression sur l'esprit de M. son pere, & contribuât à le retirer en même tems de son heresie, & du dereglement de sa vie. C'est pourquoi il lui écrivit la lettre suivante.

„ Monsieur mon pere. Dieu s'étant servi de
„ vous pour me mettre au monde, & m'ayant
„ obligé de vous rendre tout le respect qu'on
„ doit à un pere, je violerois l'ordre de sa pro-
„ vidence & les devoirs de la nature, si je ne
„ vous faisois savoir la resolution qu'il m'a fait
„ prendre par sa bonté infinie & que je n'ai exé-
„ cutée que depuis quatre heures seulement. Il
„ y a plus de trois mois que j'avois dessein de
„ quitter ma profession pour me retirer dans une
„ solitude, & y passer le reste de mes jours à y
„ servir Dieu; mais mes amis m'ayant empêché
„ de me déclarer dès lors, pour éprouver si c'é-
„ toit un mouvement du ciel ou de la terre qui
„ me

„ me portoit à ce changement, ils ont reconnu enfin avec moi que le tems affermissant „ cette pensée dans mon cœur au lieu de la „ détruire, elle venoit de celui qui seul est le „ maître de nos volontés, & qui les change „ quand bon lui semble.

„ Je quitte le monde parce qu'il le veut, comme vous même le quitteriez & votre religion, s'il le vouloit; & sans que j'aie eu de „ revelation particuliere, ou de vision extraordinaire, je suis seulement la voix qui m'appelle dans l'Evangile à faire pénitence de mes „ péchés. Car je vous déclare comme à mon „ pere, que je ne quitte point le Palais pour „ me mettre dans l'Eglise, & m'élever aux charges que la vertu & l'éloquence ont acquises à „ tant de personnes. Je n'entre point aussi dans „ un monastere, Dieu ne m'en ayant point inspiré la volonté; mais je me retire dans une „ maison particuliere, pour vivre sans ambition, „ & tâcher de fléchir par la pénitence le Dieu „ & le juge devant qui tous les hommes doivent comparoître.

„ Ce dessein vous étonnera sans doute, & je „ ne le trouve nullement étrange. Il y a six mois „ que j'étois aussi peu disposé à le prendre, que „ vous l'êtes aujourd'hui; & sans que nul homme de la terre m'en ait parlé, sans qu'aucun „ de mes amis s'en soit pu douter avant que je le „ lui aie dit, je me sentis persuadé par moi même, & pour mieux dire, par le sentiment que „ Dieu qui parle aux cœurs & non pas aux oreilles des hommes a mis en moi.

„ Si l'exemple d'un fils aîné qui quitte le monde n'ayant que trente ans, lorsqu'il vivoit avec „ plus d'éclat dans une profession honorable, „ lorsqu'il avoit diverses apparences d'une fortune très avantageuse, lorsqu'il étoit honoré d'u-

,, ne affection particuliere de quelques Grands du
,, royaume; si, dis-je, cet exemple vous pouvoit
,, toucher, j'en aurois une plus grande joie que
,, celle que vous eûtes quand je naquis; mais
,, c'est à Dieu à faire ce miracle. Mes paroles
,, ne servent de rien; & vous savez d'ailleurs
,, que je n'ai jamais fait le prédicateur avec vous.
,, Je vous dirai seulement ce que vous savez sans
,, doute mieux que moi, que ce n'est pas foi-
,, blesse d'esprit d'embrasser la vertu chrétien-
,, ne, puisqu'une personne qui n'a point passé
,, jusqu'ici pour foible ni pour scrupuleux, &
,, qui est encore le même qu'il étoit lorsqu'il eut
,, l'honneur de vous voir la derniere fois, se re-
,, sout de changer ces belles qualités d'Orateur
,, & de Conseiller d'Etat, en celle de simple
,, serviteur de Jesus-Christ."

M. le Maitre n'oublia pas non plus d'informer Messieurs ses parens de ses nouvelles resolutions, & d'en écrire à ceux qui étoient éloignés de Paris. Ils en furent fort surpris. Les uns regarderent cela comme une chaleur d'un jeune homme, qui ne dureroit pas long-tems. Les autres qui étoient plus modérés, comme M. l'Abbé de S. Nicolas * son oncle, le prierent de ne rien précipiter, & de penser à se mettre dans l'Eglise, quoique M. le Maitre, par sa lettre à M. le Chancelier, & par celle à M. son pere, eût fait comme un vœu public du contraire. Enfin tous connoissant la solidité de son esprit, dont il avoit donné tant de preuves, & le voyant si ferme dans cette occasion, reconnurent bien que c'étoit une chose faite, & qu'ils ne devoient plus s'y opposer.

Mais M. d'Andilli & tant de saintes tantes que M. le Maitre avoit à Port-Royal, furent au contraire

* Henri Arnaud, depuis Evêque d'Angers.

traire transportés de joie de cette conversion; & lorsque le bâtiment fut fait en six mois, & rendu logeable par les ais de sapin dont on revêtit toutes les murailles, M. le Maitre y entra pour y vivre retiré & pénitent. Il ne crut pas pouvoir trouver une personne plus propre pour le conduire, que celle dont Dieu s'étoit servi pour le convertir, c'est-à-dire M. de S. Ciran. Il le supplia donc de lui rendre quelques visites dans sa retraite. En effet M. de S. Ciran ne perdit point de vue ce nouveau pénitent, & il l'enflamma d'amour pour sa solitude.

Madame sa mere ravie de joie de voir un tel fils se soumettre ainsi au joug de Jesus-Christ auquel elle desiroit tant de se soumettre elle même en prenant l'habit de religion, écartoit avec un soin admirable tout ce qui pouvoit troubler le repos de ce nouveau solitaire.

Quoiqu'il eût quitté le monde, le monde ne désespéroit point encore de le gagner. Il employa pour cela differentes brigues; l'autorité du Roi même, dont ce nouveau soldat de Jesus-Christ sut bien se parer. Les personnes qui avoient eu rapport avec lui pour leurs affaires temporelles souhaitoient avec passion, comme il en étoit pleinement instruit, d'avoir une conférence avec lui. Mais une sage mere écartoit tout, disant que M. le Maitre étoit mort à tout cela.

Un bon Religieux de province éloignée, fut plus opiniâtre que les autres. Il disoit que „ pour „ être converti, il ne falloit pas pour cela rom„ pre une charité que l'on avoit commencée, „ & qu'il y avoit plus de vertu, de la rendre „ égale & uniforme jusqu'au bout: que les af„ faires étoient temporelles à la verité, mais „ qu'elles ne laissoient pas d'avoir beaucoup de „ rapport aux spirituelles." Il fit si fort pitié, qu'au lieu d'une visite qu'il demandoit avec tant

d'instance, tout ce que M. le Maitre put lui accorder fut qu'il dressât un memoire, & qu'il lui donneroit les éclaircissemens qu'il demandoit. Mais après les instructions nécessaires, il lui parla d'une maniere si touchante de la profession religieuse, de la sainteté des vœux qu'il avoit faits, & de l'amour de la retraite, que ce Religieux, qui dans le fond étoit bon, en fut tout surpris, & publia par tout que „ M. le Maitre „ ne parloit plus en homme du Palais, mais en „ homme de l'Evangile, rehaussant la lumiere „ de sa prudence naturelle, par celle de la gra- „ ce. Il avoua qu'il lui avoit ouvert les yeux „ sur son état, & qu'il n'avoit apperçu qu'ensui- „ te de ses avis que, voulant mener la vie d'un „ bon Religieux, il y mettoit un grand empê- „ chement par sa demeure à Paris, & arrêtoit „ par là le cours des graces de Dieu.

M. le Maitre qui admiroit si religieusement les moindres traces de la providence de Dieu, regardoit avec grande joie celle qui parut en cette rencontre; & il se sentit infiniment obligé à sa bonté, de le rendre le principe & l'instrument de la solitude pour les autres, lorsqu'il croyoit n'en être encore que le novice. Et comme l'affaire de ce bon Religieux regardoit aussi le dessein d'un nouveau bâtiment, M. le Maitre déja plein de l'esprit de Dieu, l'exhorta charitablement à commencer bassement & avec peu de frais. Il lui dit que „ cela étoit necessaire „ pour mettre l'esprit de Dieu dans le fonde- „ ment, & en éloigner celui du monde." Il lui donna tant d'avis semblables, que ce bon Religieux admirant les nouvelles pénétrations de M. le Maitre, s'en retourna en publiant par tout que la lumiere étoit sortie des tenebres.

M. le Maitre donna encore une grande preuve de son amour pour la retraite. M. Drisdolle, hom-

homme d'un rare mérite, qui faisoit beaucoup de bonnes œuvres de charité, avoit eu une grande liaison avec M. le Maitre, lorsqu'il étoit encore dans le monde. Ayant connu par expérience quelle lumiere & quelle pénétration il avoit dans les affaires, il le consultoit dans toutes ses entreprises. Se voyant donc sur le point d'exécuter un grand projet, il crut devoir auparavant avoir recours à son oracle ordinaire; & il craignoit si peu que M. le Maitre pût lui refuser un entretien, qu'il fut sur le point de partir de Paris pour l'aller trouver à Port-Royal. Mais ayant cru qu'il seroit plus séant de lui en demander la permission, il lui écrivit pour le prier d'agréer qu'il lui fit une visite. M. le Maitre toujours uniforme dans la vie qu'il avoit embrassée, lui fit cette réponse, qui me paroit le refus le plus obligeant du monde.

„ Monsieur, J'ai tâché de reconnoître devant „ Dieu, comme je devois, le desir que vous me „ témoignez avoir de nous venir voir en notre „ nouvelle vie, & la modestie qui vous a retenu de le faire. J'ai reçu le premier comme „ une preuve de votre bienveillance, & le second comme une marque de votre affection „ envers Dieu. Je me réjouis, Monsieur, de ce „ que vous aimez mieux pratiquer la civilité chrétienne qui consiste à laisser vivre les hermites „ dans leur desert, que celle du monde qui porte „ à les visiter. Puisque nous ne devons plus nous „ connoître selon la chair, nous ne devons plus „ nous voir qu'en esprit, si la charité ne nous y „ oblige. Et comme il y a de la vertu à ne pas „ détourner les Ecclesiastiques des occupations „ saintes où Dieu les engage, il y a du mérite „ à ne pas troubler l'oisiveté sainte des solitaires. „ Votre office, Monsieur, est d'agir & de parler; le nôtre est de contempler & de nous

„ taire.

„ taire. Vous priez en travaillant pour Dieu & „ pour son Eglise ; & nous travaillons en priant. „ C'est ainsi que je prendrai part desormais au „ dessein dont vous me parlez. Je n'y puis gue- „ res contribuer que par les vœux & les prieres, „ lesquelles je souhaiterois être aussi pures que vos „ actions... Je vous en dirois davantage ... si „ je ne devois avoir autant de soin de reprendre „ le silence.... que vous avez de retenue pour ne „ pas interrompre notre solitude. Je suis avec „ respect, &c."

Mais il arriva une autre occasion où ce nouveau pénitent fit bien voir l'amour qu'il avoit pour la retraite & le silence. Ce n'étoit plus à l'égard d'un Religieux ni d'un Ecclesiastique, mais c'étoit à l'égard de personnes de très grande condition qui, ayant une affaire très importante, & croyant que les lumieres de M. le Maitre les y pourroient beaucoup servir, après s'être addressées pour cela à differentes personnes, trouverent enfin moyen d'en prier M. de S. Ciran, qu'ils savoient être tout-puissant sur son esprit. Cet Abbé le refusa d'abord ; mais ces personnes ayant fait de grandes instances, & ayant représenté d'une maniere touchante le misérable état où ils couroient risque d'être reduits sans ce secours, il se rendit & consentit que M. le Maitre se laissât voir à ces personnes. Cependant quelque déférence que le pénitent eût pour ce directeur éclairé, il ne put se resoudre à sortir de sa regle ordinaire. Il ne le voulut faire néanmoins qu'après avoir représenté auparavant avec étendue toutes les raisons qu'il avoit pour éviter cette visite. M. de S. Ciran répandit des larmes de joie en lisant sa lettre ; & estimant infiniment ce refus qui s'accordoit si bien avec sa premiere intention, il se crut obligé de lui écrire cette lettre pour lui ôter la peine qu'il pouvoit avoir sur ce sujet.

„ Mon-

„ Monsieur, J'ai eu de la joie de voir que vous
„ ne vous démentiez point, & que vous n'ou-
„ bliez rien dans votre lettre des raisons qui vous
„ engagent à persister dans votre retraite. Je
„ vous rends graces même de ce que vous m'en
„ faites ressouvenir avec de si belles & de si
„ fortes expressions. Si j'y pouvois ajouter quel-
„ que chose de plus, je le ferois, mais vous
„ avez tout épuisé. J'admire que vous ayez eu
„ tant de raisons si présentes tout à la fois dans
„ votre esprit. Il paroit que si vous n'eussiez
„ passé par l'experience & du monde & de la
„ solitude tout ensemble, vous ne pourriez pas
„ en avoir les sentimens que vous en avez, ni
„ les exprimer aussi fortement que vous le faites.
„ Je ne pouvois gueres refuser la demande que
„ l'on m'avoit faite avec tant d'importunité. Je
„ craignois trop pour les personnes & pour la
„ ruine de leurs affaires spirituelles & temporel-
„ les. Elles auroient eu quelque sujet de m'im-
„ puter l'inconvénient qu'elles craignoient, qui
„ alloit au renversement de leur réputation &
„ de deux grands interêts temporels. J'aimois
„ mieux prendre cela sur moi en l'accordant que
„ non pas en le refusant: car je voyois assez
„ que, de quelque maniere que je fisse, je cou-
„ rois risque d'être cause d'un mal; en quoi je
„ vous ai témoigné l'opinion que j'ai de vous,
„ & dans l'infirmité où vous êtes encore je vous
„ ai cru assez fort. Je vous ai cette obligation
„ que moi ayant fait du bien aux uns en leur
„ accordant une faveur qu'ils m'ont demandée
„ avec instance, je n'ai point fait de mal à l'au-
„ tre que j'avois plus dans le cœur, & que je
„ voudrois conserver aux dépens de ma vie dans
„ l'état & dans le lieu où Dieu l'a mis.

„ Cette resistance m'a tellement plu que je
„ ne puis assez vous l'exprimer. C'est une nou-
„ velle

„ velle obligation que je vous ai . . . . . Vous
„ voyez que je vous ouvre le fond de mon cœur,
„ ne pouvant rien vous cacher, puisque je vous
„ aime comme moi-même. Après vous avoir
„ fait connoître ma premiere intention, j'ai cru
„ aisément que vous ne pouviez prendre la se-
„ conde que comme un accommodement contre
„ ma principale volonté. Ainsi je ne crains pas
„ de vous dire que vous n'avez rien fait contre
„ moi en vous opposant fortement à ma seconde
„ intention, non plus que je n'ai rien fait contre
„ vous en m'opposant à votre premiere intention.
„ Vous avez bien jugé que je ne serois pas fâché
„ que vous fussiez d'une opinion en apparence
„ contraire à la mienne, & que vous pouviez
„ hardiment faire ce refus pour ne rien perdre
„ de votre gloire, selon le terme de S. Paul, qui
„ consiste dans la continuation de la resolution
„ que vous avez faite d'être parfaitement soli-
„ taire, sans craindre de m'offenser.

„ Tant s'en faut que j'en aie eu le moindre
„ déplaisir, que si j'eusse pu faire ce que Dieu fait
„ à notre égard, c'est-à-dire répandre mon esprit
„ dans le vôtre, je vous aurois fait faire ce refus
„ de vous laisser voir. Ainsi j'ai sujet de croire que
„ Dieu a fait en vous ce que je n'eusse pu faire
„ moi-même, & qu'en cela il a daigné me gra-
„ tifier autant que vous pour le moins. Je lui dois
„ un très humble remerciement, & à vous auf-
„ si qui avez été l'instrument de sa grace, puis-
„ que par ce moyen il m'a empêché de manquer
„ de charité à des personnes qui me la deman-
„ doient avec instance, & d'être cause du re-
„ froidissement de votre devotion. Voilà tout
„ ce que je puis vous dire sur ce sujet. Assurez
„ vous que je ne suis attaché qu'à l'affection que
„ j'ai pour ceux que Dieu m'a donnés. Tout le
„ reste, pensées, conseils, ne me sont de rien;

„ &

„ & je ne les ai pas plutôt formés que je suis
„ prêt d'y renoncer...."

On peut juger de-là plus que par aucune autre preuve, de la sainte opiniâtreté, si on peut user de ce terme, où étoit M. le Maitre pour garder inviolablement sa solitude, où il n'étoit pas moins exact à garder aussi le silence. Mais le démon ne pouvoit souffrir ce nouvel exemple de pénitence dont il craignoit les suites. Plus il en voyoit l'éclat, plus il l'apprehendoit. Pour le traverser il fit ce qu'il a toujours fait, qui est de s'attaquer au chef, c'est-à-dire à M. de S. Ciran, qu'il regardoit comme la cause de tant d'effets qui lui déplaisoient. Il ouvrit beaucoup de bouches, & anima beaucoup de personnes contre lui, qui publierent que c'étoit un homme qui troubloit les consciences, qui innovoit dans l'Eglise, qui répandoit en secret des maximes pernicieuses, qui vouloit renouveller la pratique de la pénitence publique, & cent autres choses semblables qui ne manquoient point à la calomnie. On se plaignoit au Chancelier de ce qu'il avoit ravi M. le Maitre au barreau, & arraché un Avocat si celebre d'entre ses bras. Ces plaintes se grossissoient, & beaucoup de faux devots joignant à cela leurs cabales, enfin on alla aux oreilles de M. le Cardinal de Richelieu qui, avant que d'être à la souveraine puissance où il étoit élevé, avoit connu & estimé le mérite de M. l'Abbé de S. Ciran. Il avoit tenté souvent de le gagner à lui, mais inutilement, parce que c'étoit un homme sans prise, que ni les caresses, ni les menaces n'ébranloient. Cette fermeté inflexible avoit déplu à un homme qui vouloit que tout lui fût soumis, & il n'eut pas beaucoup de peine à se rendre aux pressantes sollicitations des ennemis de cet Abbé, qui lui conseilloient de s'assurer de sa personne, & d'arrêter par son emprisonnement

tous

tous les maux qu'ils croyoient qu'on en devoit craindre.

M. de S. Ciran qui avoit des lumieres encore tout autres que celles de ce Ministre si fameux & de ceux qui lui portoient tant d'envie, savoit tout ce qu'on disoit de lui, & voyoit tous les jours grossir l'orage, mais il demeura toujours ferme & intrépide. Il vit les maux venir, & rejettant tout l'avenir dans le sein de Dieu, il passoit le présent dans la plus grande paix du monde, s'occupant toujours de l'ouvrage important qu'il avoit entrepris contre les hérétiques, auquel les premiers d'entre les Magistrats l'avoient engagé, & auquel même ils étoient prêts de contribuer quelque chose de leur argent.

La prise de M. de S. Ciran fit un grand bruit dans Paris & dans toute la France. Tout ce qu'il y avoit de plus considérable entre les Prélats en témoignerent ouvertement leur douleur, & en parlerent comme s'il eût été de leur Corps. M. l'Evêque de Beauvais dit qu'il ne s'étonnoit pas de ce qui étoit arrivé, sachant qu'il y avoit un an que M. l'Abbé de S. Ciran avoit le choix de quinze mille livres de rente, ou de cette nouvelle disgrace; & M. l'Evêque de Lisieux avouoit qu'il avoit été autrefois le maître de cet Abbé, mais qu'à present il seroit bien son disciple.

Mais quelle fut la consternation de M. le Maitre dans cet accident! Quelle fut la douleur profonde dont il fut pénétré! Que ne vous dit-il point là-dessus, mon Dieu, dans le secret de sa solitude? Après qu'il eût long-tems digéré ses douleurs dans le secret, il n'eut point de repos qu'à la premiere ouverture qu'il put observer, il n'eut fait savoir son sentiment à celui dont la détention lui donnoit une si profonde tristesse. M. de S. Ciran qui ne pouvoit écrire, étant gardé à vue jour & nuit, & qui de plus n'en avoit gueres

la volonté, ne pensant qu'à gémir sous la main de Dieu qui le frappoit, se crut néanmoins obligé d'écrire à M. le Maitre ce billet le mieux qu'il put pour le consoler dans sa douleur.

„ Monsieur, Je me rejouis de ce que vous dites „ que votre retraite a donné lieu à mon emprison- „ nement. S'il m'arrivoit cent occasions pareil- „ les, je ne saurois faire autrement, & je me „ tiens obligé à la grace de Dieu de ce qu'il „ m'a fait suivre à votre égard les regles de la „ foi, me fermant les yeux au futur & au pas- „ sé, ce qu'il m'eût été facile d'appercevoir & „ d'éviter, si j'eusse voulu employer la lumiere „ de la raison. Si j'eusse manqué à Dieu dans „ cette rencontre j'étois ruiné sans ressource. Si „ cela a été la vraie cause de ma prison, je suis „ le plus heureux de tous les hommes du mon- „ de.... Plût à Dieu qu'il s'offrît à moi de pa- „ reilles personnes, & qui fussent dans les mê- „ mes dispositions de me croire, où Dieu vous „ avoit mis, je leur donnerois le même con- „ seil, ou plutôt je les confirmerois dans la re- „ solution qu'ils auroient déja, comme vous, „ prise d'eux-mêmes, & avec encore plus de har- „ diesse, quand je serois assuré d'être condamné „ au feu. Je n'ai pas douté que votre retraite „ ne fût un des chefs de mon accusation.... Je „ n'ai garde de m'en plaindre, puisque cette ac- „ cusation me flatte un peu, & me donne lieu „ d'espérer plus que jamais en la misericorde de „ Dieu. Je n'admire rien tant en tout ceci, que „ de voir dans la lumiere de l'Eglise que la fon- „ damentale verité de l'Evangile qui est de se „ séparer du monde.... soit prise pour un abus „ de l'Evangile, ou pour un excès de devotion. „ Si le même Evangile ne me consoloit en pré- „ disant que tout cela arriveroit dans l'Eglise, je „ vous avoue que je dirois: *Penè moti sunt pedes mei.*

Cette lettre écrite d'un lieu de souffrance donna à M. le Maitre un nouveau feu de pénitence & un violent desir d'une solitude encore plus grande. La résolution que le saint Abbé témoignoit lui donnoit un rehaussement de courage. Quoiqu'il n'eût plus aucun commerce avec Paris, son seul nom néanmoins, & sa seule vue lui étoit insupportable. Ainsi considerant où il pourroit être plus retiré, il jetta les yeux sur Port-Royal des champs, qui est le lieu où je le vis d'abord, & qui étoit alors abandonné; & rien ne le rebuta dans ce lieu qui n'étoit plus habité que par des serpens. Plus il étoit affreux, plus il y trouvoit de delices.

Les amis de M. le Maitre, entre autres le neveu de M. de S. Ciran, dont tout le monde a connu le mérite extraordinaire, sachant ce nouveau feu de pénitence & cette nouvelle solitude, ne put s'empêcher d'en témoigner sa joie, & de lui dire par un billet; „qu'il étoit extrêmement „ édifié de tout ce qu'il apprenoit de lui; que „ sa solitude étoit connue de tout Paris; que „ peu de personnes pourroient juger de son „ action par le principe, mais que tous en jugeroient par l'évenement; que Dieu ne pou- „ voit se déclarer plus ouvertement pour lui „ qu'en tournant à son avantage & à la confir- „ mation de sa retraite ce que l'envie avoit vou- „ lu faire pour le renverser; qu'ainsi il falloit ad- „ mirer la providence de Dieu qui faisoit que „ lorsqu'on employoit les puissances pour ren- „ dre un homme inutile, on le mettoit au con- „ traire dans un état, où il annonçoit de la ma- „ niere la plus sainte de toutes, la solitude & la „ pénitence; & qu'en voulant empêcher qu'il en „ donnât des leçons, on faisoit qu'il en donnoit „ des exemples."

M. le Maitre goutant donc la douceur de cet-

te nouvelle solitude, il n'y avoit plus qu'une chose qui pût empêcher que sa joie ne fût entiere, & c'étoit le manquement d'un homme qui pût se charger du soin de sa conscience. Il avoit quelquefois demandé à M. de S. Ciran, à qui à son défaut il pouvoit s'addresser, & il lui avoit nommé M. Singlin, ce sage Ecclesiastique dont j'ai déja parlé dans l'affaire de M. Hillerin. C'étoit un homme de très bon sens, qui à la verité n'avoit pas eu beaucoup d'étude, mais qui avoit une telle ouverture pour embrasser toutes les verités, que M. de S. Ciran étoit surpris lui-même de voir de quelle maniere il y entroit. On reconnut en lui plus qu'en aucun homme, que la connoissance de la verité de Dieu & de sa volonté dépend principalement de la pureté du cœur, du retranchement des passions, & de l'exercice des vertus, puisque ceux qui ont le cœur net ont promesse de voir Dieu & de savoir ses sentimens.

Ce saint Ecclesiastique donc par la pureté de son cœur, avançant à grands pas dans la connoissance des verités de Dieu, fut bien-tôt en état de confesser très utilement les Religieuses de Port-Royal. Il est vrai que ce sage Prêtre voyant arrêté en prison M. de S. Ciran de qui jusques-là il avoit pris tous les conseils, craignit de ne pouvoir à l'avenir soutenir lui seul un fardeau, dont jusques-là cet Abbé portoit la meilleure partie, & qu'il eut de grandes tentations de s'en retirer. Mais on lui représenta avec tant de force, qu'en l'état où étoient les choses il ne le pouvoit faire sans commettre un très grand crime, qu'il se rendit. M. le Maitre lui écrivit donc de Port-Royal une lettre pour le prier de prendre soin à l'avenir de sa conduite. M. Singlin lui fit une réponse si touchante sur ce sujet, que M. le Maitre en étant tout transporté, ne put

retenir l'effusion de son cœur, & le repandit tout dans cette lettre.

„ Monsieur, Vous avez voulu faire précéder „ votre visite par une lettre que je n'avois point „ du tout attendue, afin de me faire attendre cet- „ te derniere faveur avec moins d'impatience. „ Si vous avez ce dessein, comme je n'en dou- „ te point, je puis vous assurer qu'il vous a par- „ faitement réussi; que nul discours de notre „ ami prisonnier ne m'a plus vivement touché „ que les instructions que vous venez de me „ donner dans votre lettre; desorte que si j'ai „ sujet de craindre que je n'aie pas agi par un „ mouvement de Dieu lorsque j'ai souhaitté l'hon- „ neur de vous voir, je n'ai point lieu de dou- „ ter que vous n'en ayez été emporté dans vo- „ tre lettre, parce qu'il n'y a gueres de meil- „ leure preuve de l'inspiration divine en celui „ qui écrit, que la pureté des sentimens que ses „ discours gravent dans le cœur de ses lecteurs. „ Je suis obligé de reconnoître & d'en louer „ Dieu avec vous, que la lecture de votre let- „ tre m'a tellement redoublé l'amour de la soli- „ tude & de la pénitence, que j'ai senti un re- „ nouvellement de grace pour les pratiquer tou- „ tes deux avec plus d'exactitude que jamais.

„ Après cela, Monsieur, pardonnez aux enfans des „ prophétes s'ils jugent que l'esprit d'Elie qui leur „ a été enlevé, s'est reposé sur Elisée.... Pour „ moi je l'avois déja éprouvé dans les deux „ conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec „ vous il y a un mois, étant très vrai que si „ la resolution & la fermeté que je vous témoi- „ gnai d'abord, servit à exciter votre courage „ que la surprise de l'accident, les objets de la „ violence, & la nouveauté de la douleur, „ avoient, possible, un peu abattu, les choses „ que vous me dites me toucherent de telle sor-

„ te,

„ te, que la joie qui m'en dura jusqu'à l'heure
„ de mon départ, en fut le principal effet. Mais
„ votre lettre m'a fait passer de cette gaieté que
„ S. Augustin demande aux chrétiens que l'on
„ persécute, dans une telle admiration, & dans
„ une si profonde révérence des graces de Dieu
„ sur moi, que je m'estime obligé d'en hono-
„ rér le souvenir, & d'en garder le ressentiment
„ toute ma vie.

„ Je reconnois avec vous, Monsieur, qu'il
„ ne pouvoit gueres nous témoigner plus visible-
„ ment son amour, qu'en nous soutenant, ainsi
„ qu'il a fait, dans le plus grand orage qui pou-
„ voit troubler notre solitude. Nous ne faisions
„ qu'entrer dans l'enfance de notre nouvelle vie,
„ & il nous a donné la vigueur d'un age plus
„ avancé. A peine étions-nous fortifiés contre
„ nous-mêmes, & il nous a fait resister à une
„ violence étrangere. Nous n'étions pas assurés
„ en pleine paix, & il ne pouvoit, ce me sem-
„ ble, confondre plus visiblement ceux qui ont
„ changé en une veritable haine la fausse amitié
„ qu'ils me portoient, qu'en se montrant l'uni-
„ que auteur de ma derniere retraite de Paris,
„ qui m'éloigne encore plus de la conversation
„ des hommes que ma premiere sortie du mon-
„ de. Car quelle voix m'a rappellé du tombeau
„ comme Lazare, que celle qui depuis m'a re-
„ tiré d'une imparfaite solitude pour me mener
„ dans un desert? Et qui parloit à moi, lorsque
„ notre ami étoit devenu muet, que cet esprit
„ qui parle au cœur des hommes dans le silence
„ de toutes les creatures? Que sont devenues ces
„ prétendues persuasions, & cette domination
„ tirannique (ainsi l'ont-ils appellée) qu'ils s'ima-
„ ginoient être la cause de mon renoncement à
„ la compagnie de mes amis, puisque lorsque
„ j'ai été libre, & cette personne qui me domi-

 „ noit,

„ noit, captive, je me suis éloigné d'eux de six
„ lieues, au lieu de m'en approcher?

„ Je vous avoue, Monsieur, que ce m'est
„ une extrême satisfaction de voir avec vous,
„ que les circonstances de cet évenement font
„ éclater de nouveau la puissance de la grace,
„ justifient la conduite de M. de S. Ciran, &
„ m'engagent dans une vie plus parfaite. Je
„ m'estime de la moitié plus heureux, depuis que
„ j'ai reconnu que cette action sert tout ensem-
„ ble à la gloire de Dieu, à l'honneur de notre
„ ami, & à l'édification du monde. Je n'ignore
„ pas, Monsieur, que plusieurs personnes me re-
„ gardent, les uns avec curiosité, les autres avec
„ étonnement, ceux-ci avec pitié, ceux-là avec
„ indignation. Peu sans doute ont reconnu la gra-
„ ce du Fils de Dieu dans mon changement, & peu
„ adorent cette premiere cause dans cet effet mi-
„ raculeux. Ils voient rompues une infinité de chaî-
„ nes qui me tenoient à la chair, au monde, & à
„ moi-même. On n'a point oui dire peut-être de-
„ puis un siecle, qu'un homme au lieu & en
„ l'état où j'étois, dans la corruption du Palais,
„ dans la fleur de son âge, dans les avantages de
„ la naissance, & dans la vanité de l'éloquence,
„ lorsque sa reputation étoit le plus établie, son
„ bien plus grand, sa profession plus honora-
„ ble, sa fortune plus avancée, & ses espérances
„ plus légitimes, ait laissé tout d'un coup tous
„ ces liens, & ait brisé toutes ces chaînes qui tien-
„ nent les hommes enchaînés; qu'il se soit rendu
„ pauvre, au lieu qu'il travailloit à acquerir des
„ richesses; qu'il soit entré dans les austérités de
„ la pénitence, au lieu qu'il étoit dans les delices;
„ qu'il ait embrassé la solitude, au lieu qu'il étoit
„ assiégé de personnes & d'affaires;... qu'il se soit
„ condamné à un silence perpetuel, au lieu qu'il
„ parloit presque toujours avec assez d'applaudis-

„ se-

„ sement. Cependant quoique ce miracle soit plus „ grand & plus rare que celui de rendre la vue aux „ aveugles & la parole aux muets, ... notre sie- „ cle est si peu spirituel, que l'on a seulement con- „ sidéré comme une chose extraordinaire ce qu'on „ devroit révérer comme une chose sainte; & „ l'on connoit si peu Dieu en ce tems que l'on „ n'a pas reconnu un de ses plus illustres ouvra- „ ges. Nous le devrions trouver étrange si nous „ ne savions que S. Ambroise fut obligé de fai- „ re une espece d'apologie pour soutenir la con- „ version & la retraite de S. Paulin, & que peu „ de personnes estimerent d'abord ce que les plus „ grands Peres de l'Eglise louoient hautement „ comme un chef d'œuvre des mains de Dieu, & „ l'une des merveilles du christianisme .... Com- „ me S. Augustin admiroit l'esprit prodigieux de „ son fils, comme s'il n'eût point été son fils, „ j'admire la grandeur de ma vocation comme si „ c'étoit celle d'un autre. Je commence à croi- „ re, Monsieur, ce que vous me dites, que la „ suite de ma vie fera connoître à la fin la divi- „ nité de son principe, & rendre à Dieu la gloi- „ re que la passion & l'ignorance lui ont dérobée.

„ C'est à nous à demander sans cesse le don „ de la persévérance, qui est le caractere des ve- „ ritables vocations, & une effusion du S. Esprit „ qui se plait à n'être pas moins immuable dans „ son opération que dans son être .... Adorons, „ Monsieur, cette sagesse incompréhensible, qui „ ne permet pas que sa parole soit liée lorsque „ ses serviteurs le sont, & qui fait rendre leur „ silence éloquent lorsqu'on rend leur bouche „ muette .... L'image de notre ami relégué dans „ une tour, séparé de tous les hommes, & pri- „ vé de la liberté, qui est une pénitence que les „ Religieux les plus austeres ne pratiquent point, „ nous doit plus porter à gémir & à être plus so-

„ litaires que tous les discours qu'il nous a „ faits . . . . Mais quand nous considérons qu'il „ porte la peine des péchés des autres & non „ pas des siens, & qu'il ne souffre pas pour avoir „ été injuste envers Dieu, mais parce que les „ hommes le font envers lui, nous dirons en „ nous-mêmes : Puisque l'innocent paye, que „ ne doivent point faire les pécheurs ? Puisque „ l'Eglise souffre en sa personne (les verités an- „ ciennes n'étant gueres moins renfermées en lui „ que la foi de la divinité du Verbe l'étoit autre- „ fois en S. Athanase) que ne devons-nous point „ souffrir ? . . . .

„ Il faut avouer que notre état est bien bas au „ prix de l'éminence du sien, & que sa condi- „ tion est aussi digne d'envie à l'égard de Dieu „ que de pitié à l'égard des hommes. Mais ce „ que j'admire davantage est la joie que je sai „ qu'il a eue d'être jugé digne de cette disgra- „ ce . . . . Il a vu l'orage se former, il a eu des „ moyens, sinon infaillibles, au moins très „ puissans pour le détourner. Mais il a mieux „ aimé s'abandonner aux ordres du ciel que de „ s'engager dans les desseins de la terre. Il a „ mieux aimé hazarder la liberté de sa personne „ que celle de sa conscience, desorte qu'il se „ peut dire qu'il a été volontairement où on l'a „ mené par force ; . . . . ce qui rend son action „ aussi libre de toutes parts que si elle n'avoit été „ accompagnée d'aucune violence ni contrainte : „ la vraie liberté, selon le maître de l'Eglise qu'il „ fait gloire d'appeller le sien, n'étant pas dans „ l'indifference à pouvoir faire ou ne faire point, „ mais dans la soumission à la providence qui „ nous gouverne & au S. Esprit qui nous fait „ agir . . . .

„ Qui n'admirera cette conduite de la provi- „ dence . . . . qui nous a liés ainsi ensemble par

„ une

„ une ſocieté de malheurs, qui nous conſerve „ heureuſement l'un & l'autre dans notre vocation ?.... Ses gardes empêchent de lui parler ; „ le lieu où nous ſommes, ſans gardes & ſans valets, nous rend de ſoi-même cet office.... Il „ ne peut ſortir de là où il eſt que par un ordre du „ Roi qui l'en tire, & nous ne voulons ſortir du „ lieu où nous ſommes que par un ordre de Dieu „ qui nous en chaſſe ..... Il eſt priſonnier du „ Roi, & nous de Dieu. Et il y a de l'apparence que le même calme nous rendra en même tems à tous deux ce que la même tempête nous a ôté..... Je vous avoue que ma ſolitude étoit comme forcée à Paris, & qu'elle „ eſt en ce lieu comme naturelle. Les hommes „ avoient formé celle-là, & c'eſt Dieu qui a „ formé celle-ci. Nous avions renoncé aux viſites de Paris, mais notre demeure tenoit encore à Paris, nous écoutions le bruit de Paris, nous ne voyions que Paris, c'eſt-à-dire, le „ lieu du monde le moins ſolitaire. Maintenant „ nous ne voyons qu'une ſolitude de toute part. „ Nous avions pris cette premiere retraite au ſortir du monde pour y contempler de l'eſprit le „ grand nombre de ceux qui ſe perdent au lieu „ d'où nous étions ſauvés, comme le peuple „ d'Iſrael au ſortir de l'Egipte campa près de la „ mer rouge qu'il venoit de paſſer miraculeuſement, pour y voir le naufrage des Egiptiens. „ Nous n'étions encore, comme les Iſraelites, „ qu'à l'entrée du deſert où nous nous préparions d'aller. Nous y ſommes arrivés maintenant, & notre condition eſt dautant plus ſemblable à celle des Juifs, que Dieu n'a commencé „ que dans cette profonde ſolitude à répandre „ ſur nous la manne ſacrée, & à nous nourrir „ du pain des anges.

„ Nous attendons avec patience, Monſieur,

„ que Dieu envoie sa lumiere & sa verité pour „ dissiper cette nuit horrible de la calomnie, & „ nous n'employons contre cet aveuglement pu- „ blic que les mêmes armes que l'on emploie „ contre les maladies populaires, le silence & „ les prieres. Je ne sai pas si Dieu les écoute- „ ra favorablement; mais j'espére néanmoins „ qu'il ne rejettera pas l'ardeur des vœux & la „ pureté des sacrifices de notre ami. Quand je „ me le représente sous la main de Dieu, re- „ cueillant en sa présence toutes les flammes de „ cette charité brulante qu'il répandoit sur tant „ de personnes, lui faisant plus de supplications „ pour le salut de ses amis, pour la conversion „ de ses ennemis, pour le bien de l'Eglise & „ pour les nécessités de l'Etat, que pour sa pro- „ pre délivrance, & ne lui demandant rien qu'en „ lui montrant les liens & les chaînes qui le re- „ tiennent au lieu où il est, j'apprehende plus „ pour les persécuteurs que pour le persécuté; „ & quoiqu'on le craignît exrêmement lorsqu'il „ étoit libre, il me semble qu'il n'a jamais été „ si redoutable que depuis sa détention. Car il „ n'en est pas de Dieu comme des hommes; on „ n'agit puissamment vers lui que lorsque l'on „ souffre. Une seule priere de David fuyant „ devant la face d'Absalom, abandonné d'une „ partie de ses sujets, & reduit au plus redou- „ table état où puisse être un prince, fut cause „ de la perte d'Absalom. Les cœurs serrés de „ douleur font monter leurs prieres dans le ciel „ avec violence, comme les fontaines resserrées „ dans des tuyaux poussent leurs eaux dans l'air „ avec impétuosité.

„ La cause des serviteurs de Dieu qu'on per- „ sécute est inséparable de la sienne; mais ses in- „ terêts sont d'autant plus mêlés avec ceux de „ notre ami, qu'il n'a pour but dans le travail „ qu'il

„ qu'il a commencé que son service. Et veritablement lorsque M. le Cardinal saura qu'un „ ouvrage aussi saint en son sujet, aussi excellent „ en toutes ses parties, aussi utile à l'Eglise, „ aussi nécessaire au bien des ames, & aussi glorieux à la France que l'ont été ceux de M. le „ Cardinal du Perron dont il sera la défense, demeure à présent interrompu, il est difficile „ qu'il ne croie que l'honneur de Dieu, l'interêt de la religion, le salut des peuples, les „ souhaits des personnes vraiment chrétiennes „ & même sa propre gloire lui demandent qu'il „ rende les armes à celui qui les avoit prises pour „ toute l'Eglise, qu'il lui donne une nouvelle „ mission en lui redonnant la liberté, & qu'il „ soutienne contre des catholiques aveuglés de „ passion, l'innocence d'un homme qui soutient „ contre des hérétiques aveuglés d'erreurs la pureté de la mere commune de tous les catholiques du monde. N'est-il pas honteux que les „ Ministres ayent réfuté les livres de ce grand „ Prélat il y a déja quelques années, c'est-à-dire, „ qu'ils ayent combattu l'Eglise en sa personne, „ & que tant de Docteurs & de Religieux se „ contentent d'être spectateurs de ce combat. „ Ils haranguent dans les assemblées, ils crient „ dans les écoles, ils tonnent dans les chaires, „ & en cette occasion si importante, ces grands „ oracles de la Théologie sont tous muets... Jesus-Christ qui a agi en Dieu jaloux pour „ l'honneur de son épouse n'a pu souffrir qu'elle „ demeurât plus long-tems exposée à l'audace de „ ses ennemis, dans ce témoignage public de l'impuissance & de la timidité de tant de nouveaux „ Peres de l'Eglise. Il a suscité notre ami comme un autre David dans la consternation des „ Juifs pour lever l'opprobre d'Israël, pour combattre quatre Ministres.... qui défient l'armée

„ du

„ du Dieu vivant, non depuis quarante jours seu-
„ lement, mais depuis cinq ou six ans. Il avoit
„ déja amassé les pierres qu'il alloit lancer sur ces
„ insolens; mais le diable qui connoit les forces
„ de cet athlete a trouvé le moyen de lui faire
„ tomber les armes des mains..... Cette condui-
„ te est toute particuliere. Les instrumens dont
„ il s'est servi, ce sont les personnes Religieu-
„ ses, comme étant les plus crédules & les plus
„ faciles à tromper par de faux bruits; les plus
„ susceptibles de mauvaises impressions contre
„ ceux qui n'ont pas renoncé au monde par un
„ changement d'habit; les plus disposées à pren-
„ dre l'ardeur du zele dont les personnes mali-
„ tieuses déguisent leur malignité & leurs ven-
„ geances pour des mouvemens de piété; les
„ plus propres à nuire contre les plus innocens
„ lorsqu'on les accuse d'avoir des desseins con-
„ tre la foi ou contre les vœux, & les moins
„ accoutumées à suspendre leur créance & leur
„ jugement, à ne se pas laisser éblouir par de
„ trompeuses apparences, à chercher les causes
„ secretes d'une diffamation publique, & à sui-
„ vre en ces occasions les préceptes de la dou-
„ ceur & de la charité chrétienne qu'ils font
„ profession de suivre dans toutes les autres....
„ L'ange de tenebres laisse paisiblement le
„ Pere Veron, ou quelque bon Religieux réfu-
„ ter les hérétiques: mais il s'attache à ces per-
„ sonnes uniques que Dieu choisit pour former
„ les plus grands évenemens dans l'Eglise. Il a
„ persécuté S. Athanase & S. Hilaire pendant qu'il
„ laissoit les autres Evêques en repos, parce
„ qu'ils étoient destinés à la ruine de l'Arianis-
„ me. Il a publié dans le monde que S. Jerô-
„ me défendoit les œuvres d'Origene, à cause
„ qu'il le croyoit appellé de Dieu à la destru-
„ ction des Origenistes.... Comme il voyoit
„ que

„ que la doctrine & les miracles de Jesus-Christ
„ alloient à détruire son empire sur la terre, il
„ persuada aux Juifs qu'il chassoit les démons
„ par le prince des démons, & qu'ainsi celui
„ qui faisoit la guerre au diable, étoit lui-même
„ possédé du diable. Que si Dieu a renversé
„ tous ses efforts & ses artifices en tant de dif-
„ férentes occasions, s'il a voulu que de
„ notre tems nous vissions celui qui a été appel-
„ lé le Cardinal de la Rochelle, comme fau-
„ teur secret des Huguenots, prendre la Ro-
„ chelle, & triompher par une même victoire
„ des Huguenots & des calomnies des catholi-
„ ques auteurs des Questions quodlibetaires & de
„ l'Avertissement à Louis XIII., j'espére qu'il ne
„ signalera pas moins sa puissance & sa justice
„ en la cause de notre ami dont il voit l'inno-
„ cence attaquée par les mêmes accusateurs... &
„ que s'il a fait que le Roi d'Espagne, quelque
„ terrible haine qu'il ait contre cet Etat, & quel-
„ que indifférence qu'il ait dans le cœur pour la
„ religion.... n'osoit employer ses forces ou-
„ vertement pour empêcher la ruine de la Ro-
„ chelle, de peur de violer le titre de catholi-
„ que qu'il porte, & que le Roi d'Angleterre
„ qui l'osa bien, y consuma inutilement ses forces
„ & ses armées, il y a sujet d'espérer qu'il fera de
„ même en cette rencontre, & que ceux qui ont
„ conservé quelques restes d'aigreur contre no-
„ tre ami, considereront que ses titres de Supe-
„ rieur des missions apostoliques établies en
„ France pour la conversion des hérétiques, &
„ le desir de voir revenir à l'Eglise ceux qui en
„ sont sortis, ne lui permettent pas devant Dieu
„ & devant les hommes d'empêcher plus long-
„ tems l'achevement de son ouvrage.... Et com-
„ ment M. le Cardinal pourra-t-il desormais s'ap-
„ procher du sacrifice si auguste & si redoutable

„ de

„ de l'Euchariſtie, ſans ſe ſouvenir que la pré-
„ ſence & la majeſté de ce même Dieu que ſa
„ foi adore, & qui le jugera un jour, eſt haute-
„ ment violée par les derniers livres par leſquels
„ l'héréſie a eludé, affoibli, & obſcurci les verités
„ catholiques, & que lui cependant tient ces
„ même verités en injuſtice, en tenant au bois
„ de Vincennes celui que Dieu avoit ſuſcité pour
„ les défendre .... avec la même ſuffiſance qu'il
„ avoit autrefois fait remarquer à l'Empereur ſes
„ injuſtices, & qui alloit parler des miſteres de
„ la religion avec autant & plus de force qu'il
„ avoit montré aux princes les ordres de la pro-
„ vidence ſur les royaumes, & la longue ſuite
„ de ſes chatimens & de ſes vengeances ſur l'Em-
„ pire.... M. le Cardinal donneroit ſujet de
„ croire qu'il aime moins l'Egliſe qui eſt le ro-
„ yaume de Jeſus-Chriſt que la France qui n'eſt
„ que le royaume du prince ....& qu'il ne ſe
„ ſouvient pas tant de la qualité de chrétien, de
„ Prêtre, d'Evêque, & de Cardinal, lorſqu'il eſt
„ beſoin de venger les outrages que l'Egliſe du
„ Fils de Dieu a reçus, que de celle de François,
„ & de premier Miniſtre d'Etat, lorſqu'il eſt be-
„ ſoin de venger les injures faites à la monarchie.
„ Si un Eccleſiaſtique des plus hommes de bien
„ de la France, & que l'on a fait venir de deux
„ cens lieues pour être directeur de quelques
„ deſſeins de piété, a cru faire un ſacrifice à
„ Dieu que d'engager notre ami dans un ſi ſaint
„ & ſi important ouvrage, & ſi celui qui eſt
„ l'œil du Roi dans le Parlement.... (M. le pre-
„ mier Préſident de Verdun) a cru que Dieu
„ obligeoit tellement M. de S. Ciran à entre-
„ prendre ce long & pénible travail, qu'il s'eſt
„ cru lui-même obligé d'en rendre l'entrepriſe
„ plus facile, & s'eſt porté par un mouvement
„ de chrétien à faire une generoſité de prince;
„ quels

„ quels doivent être les sentimens de M. le „ Cardinal en cette rencontre ? .... Cette action „ de ces deux personnes qu'il estime, & qui con„ noissent M. de S. Ciran, l'un depuis trente „ ans, l'autre depuis douze ou quinze, ne doit„ elle pas le persuader davantage que les paroles „ de ceux qui exercent leur vengeance sous pré„ texte de conscience & de zele ; .... qui le „ veulent punir de ce qu'il a refusé de les visi„ ter .... qui tâchent de rejetter sur lui la faute „ de leur Ordre .... qui l'ayant consulté n'ont pas „ voulu suivre la pureté de ses conseils ; qui tous „ enfin jugeroient aussi avantageusement de lui „ que tant de personnes sages .... si on leur ôtoit „ leur passion, ou qu'on leur donnât de la „ science ?

„ J'espére, Monsieur, qu'à la fin M. le Cardi„ dinal aimera mieux suivre les mouvemens de „ son cœur que des impressions étrangeres, & „ qu'après tout dans la cause de l'Eglise qui est „ celle de Jesus-Christ .... Dieu n'oubliera pas „ qu'il est Dieu, si les hommes oublient qu'ils „ sont hommes ; que les gémissemens de son ser„ viteur qui est captif, & encore plus les gémis„ semens de sa colombe qui a été si cruellement „ déchirée .... le feront regarder du ciel en ter„ re, pour écouter leurs plaintes & leurs sou„ pirs .... Ce sont M. les souhaits & les pensées „ d'un ermite qui ne trouve point de plus agrea„ ble sujet de méditation dans sa solitude que „ cette heureuse liaison de la cause de Dieu „ avec celle de notre ami, qui n'a pu retenir „ sa plume dans les bornes d'une lettre, en parlant „ d'une vertu si éminente, & si ignominieusement „ traitée, & qui a cru que vous lui pardonneriez „ son zele & sa chaleur, quelque indiscrete qu'elle „ pût être, n'écrivant qu'à vous en particulier, „ & étant de toute son ame, Votre, &c."

M. Sin-

M. Singlin ayant reçu cette lettre, où un ami lui ouvroit si au long & si confidemment son cœur, comme à celui à qui il desiroit d'ouvrir sa conscience, y lut avec plaisir le renouvellement d'ardeur que M. le Maitre y témoignoit pour sa solitude & sa pénitence, & l'estime qu'il conservoit toujours pour M. de S. Ciran, que son emprisonnement n'avoit fait qu'augmenter. Comme il étoit extrêmement humble, & que sans regarder les lumieres que l'esprit de Dieu lui communiquoit si abondamment, il ne considéroit en lui que le manquement de quelques talens naturels qu'il remarquoit encore plus en se comparant à M. le Maitre, il craignit de tenir à son égard la place d'un homme dont il relevoit si justement le mérite. Ainsi sans s'expliquer davantage, & sans s'engager à rien, il lui écrivit en deux mots, „qu'il se réjouissoit des nouveaux „ ressentimens qu'il témoignoit que la grace de „ Dieu avoit opérés en lui; que c'étoit ainsi qu'il „ falloit renouveller les anciennes ferveurs par „ la reconnoissance, puisqu'en effet elles sont „ toujours nouvelles dans l'accroissement con„ tinuel que Dieu leur donne; que le meilleur „ moyen pour les assurer pour l'avenir, étoit de „ les recevoir avec cette humilité & cette gra„ titude;.... que c'étoit de-là sans doute que „ venoit l'ardeur qui lui faisoit augmenter sa so„ litude, & que pour le renouvellement d'ami„ tié qu'il témoignoit pour M. de S. Ciran, il „ ne s'en étonnoit pas; que toutes les choses du „ monde vieillissoient d'autant plus qu'elles du„ rent, mais que celles de la grace se renouvel„ loient toujours, & rajeunissoient en quelque „ sorte avec le tems.... Toutes les graces de „ Jesus-Christ sont éternelles comme lui, ajou„ toit M. Singlin, puisqu'il ne commence ja„ mais d'aimer pour haïr, mais qu'il aime con-

stam-

„ stamment & éternellement, & qu'il commu-
„ nique ce même amour avec cette constance &
„ cette éternité à ceux qu'il aime. Ce n'est pas
„ que les reprouvés n'en ayent quelqu'apparence
„ & quelques effets; mais ce n'est jamais un ve-
„ ritable effet de cet amour éternel, mais seule-
„ ment temporel comme eux, & partant de nul-
„ le consideration dans le ciel & dans les Ecri-
„ tures."

Cependant M. Singlin ne se pressoit point de rendre une visite à M. le Maitre. Il voyoit avec douleur ce qu'on disoit de lui dans le monde. Car encore que toutes les personnes de piété fussent extrêmement édifiées de cette nouvelle retraite, ceux néanmoins qu'on appelle honnêtes gens en furent fort scandalisés, & voyant après cela qu'il n'y avoit aucune apparence de le revoir, ils disoient entre eux & publioient même de toute part: „Pourquoi se cacher de la sorte?
„ Pourquoi vivre comme un hibou? Si l'on
„ veut se retirer du Palais & des affaires, eh bien
„ soit! Mais pour cela ne peut-on pas vivre hon-
„ nêtement, se tenant retiré chés soi, & l'exem-
„ ple que l'on donne ainsi au monde n'est-il pas
„ plus utile que tout ce qu'on peut faire dans un
„ desert? Pourquoi prendre un habit si ridicule
„ & si pauvre? Ne vaudroit-il donc pas mieux
„ s'enfermer dans une maison religieuse, au lieu
„ de prendre une conduite si bizarre & toute
„ extraordinaire?

On disoit ainsi cent choses de M. le Maitre. M. Singlin déchiré en lui-même de voir que le démon vouloit détruire l'ouvrage de Dieu & empêcher le fruit qu'une si sainte action pouvoit produire, résolut de se servir de ce que M. le Maitre lui même avoit marqué dans sa lettre de la retraite de S. Paulin pour justifier la sienne, & étendant cela un peu au long il fit paroî-

tre un petit écrit dans ce dessein. Il y représentoit que „ S. Paulin étant touché de Dieu, „ commença d'abord à se retirer † des affaires „ pour se préparer à se retirer du monde, & „ qu'il ne résolut pas plutôt de faire pénitence „ qu'il résolut en même tems de se mettre en „ solitude; que dans ce desir de la solitude il „ s'enfuit en Espagne, & que cette fuite étoit „ nécessaire à une personne si aimée *, si ché„ rie, & si habile. C'étoit l'état de M. le Maitre. „ Si après avoir protesté publiquement qu'en re„ nonçant au monde, il renonçoit aux charges „ civiles & ecclesiastiques, & après avoir passé „ huit ou neuf mois dans cette vie, on ne lais„ soit pas de le venir troubler, & d'employer „ même l'autorité du Roi pour le tenter; on „ pouvoit juger de-là de ce qu'on auroit fait „ s'il fut demeuré parmi ses parens & ses amis; „ qu'il n'étoit point nécessaire en se retirant, que „ M. le Maitre avertit ses parens, & qu'il leur „ dit où il alloit, & que S. Paulin ne l'avoit „ pas fait; que M. le Maitre n'étoit pas plus „ obligé que S. Paulin de prendre conseil de ses „ parens & de ses amis, dont la plûpart étoient „ interessés, ou passionnés, ou trop attachés au „ monde aussi bien que ceux de ce Saint pour „ approuver son dessein; que quand Dieu com„ mandoit ainsi par une puissante voix de quit„ ter le monde, il n'en falloit pas demander „ permission aux gens du monde; que pour les „ vêtemens si pauvres que l'on reprochoit à M. „ le

† A fori strepitu remotus, ruris otium & Ecclesiæ cultum placitâ in secretis domesticis tranquillitate celebravi, paulatim subducto à sæcularibus turbis animo, &c. *Epist.* V. *ad Severum.* n. 4.

* Homini nécessitatibus tam multis implicito, inter suos ita culto....omnino nécessaria fuga erat. *Vid. vitam S. Paulini.* cap. VI. n. 1.

„ le Maitre & sa vie si apre, on ne le pouvoit con-
„ damner sans condamner S. Paulin; que si M. le
„ Maitre ne recevoit aucune visite dans sa re-
„ traite, S. Paulin aussi n'en recevoit point. Il
„ falloit qu'il gardât la solitude & le silence pour
„ demeurer inconnu, & on peut juger combien
„ il le fut, puisqu'il fut quatre ans sans recevoir
„ les lettres qu'Ausone lui écrivoit. Que si
„ M. le Maitre ne s'étoit point fait religieux, S.
„ Paulin aussi ne l'avoit point fait, puisque s'é-
„ tant retiré avec sa femme comme avec une
„ sœur, elle eut pu se faire Religieuse & lui
„ Religieux. Enfin que si l'on blâmoit la re-
„ traite en M. le Maitre, tous les gens du mon-
„ de blâmoient aussi celle de S. Paulin, parce
„ qu'il avoit été le premier qui se fut retiré de la
„ sorte; qu'il n'y a rien que le monde censure
„ davantage que les conversions extraordinaires,
„ quoique ce soit la gloire de Dieu & une des
„ merveilles du christianisme, que le S. Esprit
„ renouvelle de tems en tems pour montrer que
„ Jesus-Christ est le Roi des cœurs; que si quel-
„ ques-uns avoient fait l'honneur à M. le Mai-
„ tre de le croire foible d'esprit & imbecile, S.
„ Paulin n'avoit pas été épargné en ce point,
„ comme il le remarque lui même:

J'ai choisi Jesus-Christ pour mon maître & mon Roi,
Sa vie est mon modele, sa parole est ma loi.
Qu'on m'appelle insensé, pour le suivre & le croire,
Ce reproche me plait, cette injure est ma gloire.
Je consens de passer pour malade d'esprit,
Pourvu que je sois sage aux yeux de Jesus-Christ. *

 „ Mais

* Non reor id sano sic displicuisse parenti
Mentis ut errorem credat, sic vivere Christo

„ Mais ce qui devoit consoler M. le Maitre „ étoit, que si on l'accusoit d'être fou, comme „ on en accusoit S. Paulin, toutes les personnes „ de piété lui feroient justice; comme pendant „ que tout le monde blâmoit ce Saint, S. Ambroise, S. Jerome, S. Augustin, S. Martin, „ S. Dauphin, S. Severe lui donnoient les plus „ magnifiques louanges que jamais catholique „ ait reçues. Et au lieu que le monde blâmoit „ son humilité & sa solitude parce qu'elles étoient „ presque sans exemple, c'étoit cette raison qui „ portoit ces grands Saints à les relever davantage, comme un miracle de la toute-puissance „ de Dieu, qui se plait à faire des chefs d'œuvre dans la grace, aussi bien que dans la nature.

Pendant que les personnes peu sages s'efforçoient ainsi, quoiqu'envain, de faire retourner M. le Maitre dans le monde, le saint solitaire qui n'avoit ni bouche ni oreilles, pour entendre & pour refuter tout ce qu'on disoit de lui, avoit bien d'autres pensées, & ne songeoit qu'à avancer à grands pas dans la voie pénible où Dieu l'avoit fait entrer. Mais quelque ferveur qu'il sentit en lui dans ce renouvellement de sa pénitence & de sa retraite, il étoit trop humble pour s'appuyer sur lui-même. Connoissant donc qu'il ne pouvoit perséverer dans ces ardeurs, si la grace de Dieu, qui avoit changé & échauffé si saintement son cœur, ne continuoit de le soutenir, sa sagesse toujours humble & toujours défiante de soi-même & de ses forces, lui fit croire qu'il seroit bon pour cela d'implorer les prieres des servantes de Dieu. Ainsi il écrivit à Port-Royal de Paris, reconnoissant dans sa lettre que les prieres

Ut Christus sanxit. Juvat hoc, nec pœnitet hujus
Erroris: stultus diversa sequentibus esse
Nil moror, æterno mea dum sententia Regi
Sit sapiens. *S. Paulini poëm. X. ad Ausonium. v.* 283.

res de ces saintes Religieuses lui ayant obtenu d'abord les premiers mouvemens de conversion, elles pouvoient les faire fructifier de plus en plus en continuant de prier pour lui, & d'offrir à Dieu ce renouvellement de ferveur, dont il se sentoit tout embrasé. Il addressa sa lettre à la Mere Angelique sa tante qui étoit Abbesse, & il ne peut s'empêcher d'exprimer dans sa lettre avec le feu qui lui étoit ordinaire le profond respect qu'il conservoit pour les Religieuses de sa maison, & qu'il a conservé jusqu'à la mort.

La reverende Mere Angelique reçut cette lettre avec beaucoup d'affection, & en lui faisant réponse, elle assura Monsieur son neveu que comme les premiers mouvemens de pénitence que Dieu lui avoit donnés lui avoient causé une des plus grandes joies qu'elle eut jamais reçues, ces suites aussi qu'elle apprenoit dans sa lettre ne lui en donnoient pas moins, parce qu'elle savoit que sans la perséverance ces premiers mouvemens, quoique si louables, ne serviroient qu'à le rendre plus criminel. Elle l'assura donc qu'elles ne manqueroient pas d'offrir à Dieu pour cela leurs prieres, avec autant d'affection que pour elles mémes. Elle lui avoua néanmoins qu'elle n'avoit ozé leur faire la lecture de sa lettre parce qu'elle les auroit fait entrer dans une trop grande confusion, n'estimant pas avoir moins besoin que lui de faire pénitence, & ne prétendant tenir dans l'Eglise aucun rang que celui de pénitentes, comme lui même n'en vouloit point d'autre.

Il est bon de remarquer que ce n'étoit point par une simple cérémonie que M. le Maitre demandoit à sa tante le secours de ses prieres, comme cela se fait d'ordinaire par compliment en parlant & en écrivant aux Religieuses, mais par une vraie confiance & un desir sincere qu'il en avoit. Il avoit connu par expérience qu'elle en

étoit la force auprès de Dieu. Avant que M. le Maitre eut été touché de Dieu, on peut assez juger que dans la place où il étoit, il n'y avoit point de pere ni de mere qui n'eut desiré d'avoir un gendre qui avoit les applaudissemens de tout Paris. Ses amis donc lui représenterent que sa reputation étoit faite, & qu'il devoit penser à son établissement, & lui ayant proposé une honnête Dame qui avoit tout ce qu'il desiroit, il se rendit & pensoit au mariage. Comme il aimoit l'honneur plus que toutes choses, & qu'il ne faisoit rien avec passion, le fond de crainte de Dieu qu'il avoit lui fit juger qu'avant tout il devoit donner avis de ce mariage à la Mere Angelique sa tante, comme simplement pour lui recommander cette affaire, & la prier d'attirer la bénédiction de Dieu sur son mariage. Mais cette Religieuse admirable, bien éloignée de ces sortes de tendresses qu'assez souvent on sent dans les cloîtres mêmes pour ses parens, ne put avoir d'yeux pour regarder un établissement honorable dans le monde, d'un neveu qui lui étoit si cher. Sa grande foi s'éleva au-dessus de la chair & du sang, & demandant sans cesse à Dieu dans ses secrets gémissemens le salut de M. le Maitre, elle ne put consentir qu'il s'embarrassât dans un état de vie qui le lieroit dans le monde, & qui pouvoit être un obstacle aux grands desseins que sa grande foi lui faisoit envisager, & que sa confiance en Dieu lui faisoit espérer.

M. le Maitre qui n'avoit rien de ces pensées, continuoit toujours à lui demander son consentement, & la Mere Angelique continuoit toujours à le refuser. Enfin M. le Maitre pressé par ses amis lui écrivit une lettre: & elle, dont la foi n'étoit point accoutumée à s'ébranler & n'avoit rien de timide, lui récrivit avec plus de force encore, & lui déclara nettement que s'il

s'engageoit dans le mariage, elle ne le regarderoit plus à l'avenir qu'avec beaucoup d'indifference. Cette lettre le piqua jusqu'au vif, & comme Dieu n'avoit pas encore brisé en lui les cedres du Liban, il se servit contre lui même de son éloquence par cette lettre qu'il lui écrivit.

„ Ma très chere tante, Si je n'avois appellé „ de vos paroles, vous n'auriez point reçu de „ moi de réponse. La premiere page de votre „ lettre m'a piqué si vivement que j'ai été plus „ de quinze jours à la lire, ne trouvant point „ de ligne qui ne m'arrêtât, & ne me parut in„ jurieuse. Je vous confesse que l'apprehênsion „ de trouver dans les pages suivantes de nou„ veaux sujets de déplaisirs, m'a fait résoudre à „ ne les pas lire. Les bornes que j'ai mises à „ ma lecture, en ont mis aussi à ma douleur; & „ ne pouvant diminuer la grandeur de vos inju„ res, j'ai voulu en diminuer le nombre. Je ne „ lirai le reste qu'après que vous m'aurez assuré „ qu'il est moins aigre que le commencement. „ En attendant, souffrez que j'examine, non pas „ votre lettre, mais votre invective contre le „ dessein de me marier. Vous me dites d'abord „ que ce sera la derniere fois que vous m'écri„ rez avec ce titre *de très cher neveu*, que je vous „ serai désormais aussi indifferent que je vous „ étois cher, n'ayant plus de reprise en moi pour „ fonder une amitié qui soit singuliere. Quoi, „ ma très chere tante, car je ne cesserai point „ de vous écrire avec ce titre, quoique vous „ ayez résolu de me le refuser à l'avenir, vous „ serai-je indifferent parce que je serai marié? Le „ mariage est-il un crime? Et ne serai-je plus „ ni votre neveu, ni chrétien, ni vertueux, „ lorsque je serai devenu mari par mon maria„ ge? Si j'ai maintenant quelque probité, suis„ je assuré de la perdre? Et le sacrement qui

„ peut me rendre digne des faveurs de Dieu, me „ rendra-t-il indigne des vôtres? Vous dites que „ vous m'aimerez dans la charité chrétienne, „ mais universelle, & qu'ainsi je serai dans une „ condition fort ordinaire. J'ai peine à croire, „ ma très chere tante, que vous puissiez vous „ persuader que les vœux que fait une Reli- „ gieuse la dispensent des obligations du sang. La „ haine que vous devez avoir pour le monde, „ ne doit pas vous mettre dans l'indifference „ pour vos parens, & il est aussi vrai dans le „ christianisme, qu'il l'étoit avant sa naissance, „ qu'on doit aimer davantage ses parens que les „ étrangers. Si vous renyiez la bienveillance que „ vous avez eue pour moi jusqu'ici à cause que „ je voudrois devenir vicieux, j'approuverois „ votre zele. Mais vous ne me reprochez au- „ tre chose sinon que je veux entrer dans une „ condition fort commune. Il est vrai que la „ condition du mariage n'est pas si excellente „ que celle de la virginité & du sacerdoce, mais „ vous n'ignorez pas, ma chere tante, qu'il „ vaut mieux, comme cela arrive quelquefois, „ avoir une vertu extraordinaire dans une con- „ dition qui d'elle même est fort commune, „ qu'une probité ordinaire dans une condition „ qui de soi est très élevée. La virginité seu- „ le ne sauve personne, comme le mariage seul „ ne damne personne, & ce n'est pas notre con- „ dition, mais notre vie qui nous ouvre le ciel „ ou l'enfer. Je suis & serai toujours, Votre &c."

Ainsi se debattoit un oiseau sur le point d'être pris. Ainsi regimboit contre l'eperon celui qui en alloit avoir bientôt le cœur persé. Combien de fois M. le Maitre a-t-il béni l'opposition de la Mere Angelique à son mariage; & combien a-t-il deploré son grand genie, qui le rendoit éloquent contre lui-même? Ce n'est donc pas sans sujet

qu'ayant

qu'ayant senti la force des prieres & des paroles de sa tante plus fortes sans comparaison que les siennes, il lui demandoit dans la lettre dont nous avons parlé le secours dont il avoit besoin pour se soutenir dans sa nouvelle solitude.

M. Singlin fut le porteur de la réponse de la Mere. Comme il n'alloit à Port-Royal des champs que pour M. le Maitre, il lui donna aussi tout son tems. Il s'excusa d'abord de ce qu'il „ avoit fait une réponse si courte à la longue „ lettre qu'il lui avoit écrite, parce qu'il espé- „ roit l'entretenir de vive voix. Il lui dit, qu'il „ ne pouvoit assez exprimer la joie qu'il en avoit „ ressenti, qu'il laissoit à part l'éloquence qu'il „ possedoit désormais comme s'il ne la possedoit „ pas, qu'il ne lui parloit point non plus de cet „ esprit qu'il avoit donné à Dieu, & qu'il lui „ rendoit avec usure, sa magnificence ne pou- „ vant souffrir d'être vainçue par la nôtre, & „ ne recevant nos présens que pour nous enri- „ chir; mais qu'il étoit touché de l'affliction ou „ plutôt du zele qu'il témoignoit pour l'ami pri- „ sonnier.

M. le Maitre lui demanda si l'on n'avoit point depuis peu de ses nouvelles. M. Singlin lui répondit, „ qu'il avoit reçu depuis peu de lui un „ billet du bois de Vincennes, où il mandoit „ que M. l'Escot continuoit de l'aller visiter & „ interroger; qu'il lui répondoit à tout avec „ une grande ouverture de cœur, comme s'il „ eut parlé à un ange; que M. l'Escot l'avoit „ exhorté à écrire à M. le Cardinal, & que lui „ ayant demandé ce qu'il croyoit qu'il pouvoit „ lui écrire, il lui avoit marqué quelques arti- „ cles; à quoi M. de S. Ciran avoit répondu „ que pensant devant Dieu à ce qu'il lui propo- „ soit, ni sa conscience, ni un peu d'honneur, „ dont on a besoin pour servir Dieu, ne lui

„ permettoient pas de le faire. Le billet ajou-
„ toit que M. l'Escot avoit fait entendre à M.
„ de S. Ciran que c'étoit la derniere visite qu'il
„ lui rendoit, & que d'autres le viendroient
„ voir après lui qui le traiteroient peut-être
„ moins favorablement, & qu'à cette espece de
„ menace M. de S. Ciran avoit répondu avec
„ une vigueur qu'il trouvoit en lui, que la pri-
„ son étoit son purgatoire, que Dieu l'y avoit
„ mis, qu'il y seroit autant qu'il lui plairoit;
„ qu'il s'étonnoit de ce qu'il n'étoit pas encore
„ mort, après les maux qu'il y avoit eu; qu'il
„ ne se sentoit coupable d'aucune erreur, qu'il
„ étoit assuré que la posterité ne le croiroit ja-
„ mais, qu'il étoit prêt d'être cent ans au bois
„ de Vincennes, & d'y mourir, si Dieu le vou-
„ loit; qu'il espéroit qu'enfin la verité triomphe-
„ roit de l'erreur. Puis s'addressant à M. l'Escot:
„ *Si c'est le Seigneur qui vous pousse contre moi, qu'il*
„ *reçoive l'odeur du sacrifice que je lui offre*; que ce-
„ la se disoit allant vers la porte de sa chambre, où
„ M. l'Escot lui avoit demandé s'il avoit quelque
„ chose à faire savoir à son Eminence: que M. de
„ S. Ciran lui repartit que Son Eminence le trou-
„ veroit toujours dans les mêmes dispositions
„ d'obeissance à son égard; que ces sentimens
„ étoient toujours demeurés en lui, & que les
„ grandes dignités qui lui étoient survenues, n'y
„ avoient ajouté que le respect & la révérence
„ qui lui étoient dus; que M. de S. Ciran ajoutoit
„ qu'il ne savoit comment Dieu lui avoit don-
„ né la force de dire tout cela, nonobstant ses
„ foiblesses & ses infirmités continuelles."

M. le Maitre écoutoit tout cela avec une grande avidité. „ Voilà l'état de notre ami, lui dit
„ M. Singlin, il durera autant qu'il plaira à
„ Dieu. Il ajouta qu'il falloit prier Dieu, &
„ qu'on verroit des merveilles qui seroient tou-

„ jours

„ jours grandes en quelque maniere qu'il agit, „ puisqu'il faisoit tout ce qu'il vouloit dans le ciel „ & sur la terre; que Dieu savoit quel étoit le veritable sujet de la détention de M. de S. Ciran, „ qu'il le savoit, qu'il le condamnoit encore „ plus que nous & que cela suffisoit, qu'il falloit laisser ces gens-là entre ses mains, & le „ prier qu'il leur fît miséricorde.

Quand ce sujet fut fini, M. le Maitre qui tendoit toujours à ses fins, voulut parler à M. Singlin de sa conscience. M. Singlin coupa court là-dessus & lui dit: „ J'ai vu, Monsieur, tout „ ce qui se passe en vous dans l'étendue de votre grande lettre: ce qui m'y a le plus touché „ a été la fermeté que vous témoignez dans votre vocation. Vous n'êtes pas seulement constant, mais vous vous échauffez toujours davantage. C'est beaucoup de résister aux orages, mais c'est beaucoup plus de poursuivre son „ chemin & d'avancer toujours malgré eux. Cela montre que c'est le Dieu qui gouverne & „ change la nature comme il lui plait, qui agit „ en vous. Vous avez sujet de louer le Dieu „ des foudres, & l'esprit des tempêtes, comme „ vous faites tous les jours dans l'office, puisque „ c'est par elles qu'il vous envoie ses plus grands „ dons, & qu'il vous bénit avec bruit & avec „ éclat, comme les Apôtres à la Pentecôte... Vous „ pouvez juger de-là si j'ai eu peine à croire ce „ que vous marquez pour exalter le bonheur „ dont vous jouissez.

„ Il lui avoua bonnement que ceux qui ont „ peu de vertu, ou qui n'en ont point du tout, „ pouvoient attribuer cela à un excès de courage, ou à quelque élevement d'esprit, mais que „ pour lui, il lui sembloit qu'il y voyoit des marques d'une humilité profonde, & qu'il étoit „ assuré que non seulement sa vertu, mais aussi

„ sa

„ sa raison ne lui permetteroit jamais de parler si
„ hautement de lui-même; que ces expressions
„ si éloquentes déclaroient ouvertement qu'il ne
„ prenoit aucune part à ce qui se passoit en lui,
„ & qu'il le regardoit simplement comme l'œu-
„ vre de Dieu; que les louanges & les expres-
„ sions magnifiques de sa lettre, étoient autant
„ de sacrifices & d'holocaustes qu'il consumoit
„ pour Dieu seul, auxquels il croyoit ne pou-
„ voir toucher sans sacrilege; que c'étoient des
„ témoignages de l'assurance qu'il avoit que tou-
„ te louange appartient à Dieu, & qu'il n'en
„ étoit que le sujet; que c'étoit une déclaration
„ qu'il faisoit de la puissance de Dieu & de cel-
„ le de son propre néant; & que ressentant dans
„ le fond de son cœur que sa conversion étoit
„ totalement à Dieu, il s'étoit laissé emporter
„ à toute sorte de liberté de magnifier ses mer-
„ veilles, disant avec la plus humble de toutes
„ les creatures: *Il a fait en moi de grandes choses.*
„ J'admire, ajoutoit M. Singlin, ce que je vois
„ par experience, que ce sont ceux qui n'ont
„ gueres d'humilité qui parlent d'ordinaire de
„ leurs actions avec plus de retenue, parce que
„ les regardant comme propres, & supposant
„ qu'elles leur appartiennent, pour le moins en
„ partie, ils ont honte d'exalter ce qui est à eux,
„ & leur orgueil interieur produit cette mode-
„ ration exterieure, comme la grande humilité
„ interieure des autres produit un élevement &
„ un excès exterieur qui est tout pour Dieu &
„ non pas pour eux. On voit S. Paul se glori-
„ fier ainsi des faveurs & des privileges extraor-
„ dinaires qu'il avoit reçus, & découvrir aux
„ hommes les secrets qui s'étoient passés entre
„ Dieu & lui, avec une disposition d'esprit que
„ les gens du monde ne peuvent non plus com-
„ prendre qu'imiter, parce qu'elle ne se com-
„ prend

„ prend gueres bien que par l'experience.

„ J'avoue, dit encore M. Singlin, que je ne „ parle qu'avec obſcurité & imparfaitement, „ l'ayant ſi peu éprouvé. Mais quand je ſerois „ plus froid, je ſuis néanmoins tout encouragé „ par votre exemple. Vous êtes heureux, Monſieur, „ d'avoir réſolu de garder le ſilence auſſi „ bien que la ſolitude, & de ne parler plus qu'en „ eſprit devant Dieu, en la maniere que Dieu „ a parlé lui-même de toute éternité jusqu'à la „ creation du monde. M. Singlin conjura enſuite „ M. le Maitre de croître dans toutes les „ graces que Dieu lui avoit faites; & il l'aſſura „ bien que nul ne favoriſeroit plus que lui ſa „ courſe, & n'en reſſentiroit des mouvemens „ plus ſinceres."

M. Singlin lui dit enſuite quelque choſe des diſcours qu'on faiſoit courir de lui, & entre autres qu'on demandoit „ pourquoi il ne s'étoit pas „ fait Religieux plutôt que d'embraſſer une vie „ ſi nouvelle & ſi extraordinaire. Il faut laiſſer „ parler les gens, répondit M. le Maitre, Dieu „ a ſes penſées, & il mene à lui les ames par la „ voie qu'il lui plait. Pour moi, j'ai ſuivi celle „ que je croyois pour moi être la meilleure. „ Je laiſſe les autres qui ſe donnent à Dieu dans „ leurs voies, & je ſerois bien faché d'en condamner „ aucune. J'ai cette conſolation que je „ n'ai rien fait qu'avec ſoumiſſion à Dieu & à „ ſes mouvemens, & je ſuis tout prêt de changer „ quand il le commandera."

M. le Maitre demanda enſuite à M. Singlin des nouvelles de ſes parentes Religieuſes à Port-Royal de Paris. „ Tout eſt bien, lui dit-il. Je dirois „ que je ne ſai ſi ce ſont elles qui vous imitent, „ ou ſi c'eſt vous qui les imitez, ſi je ne „ ſavois qu'elles ont embraſſé cette vie avant „ vous. Mais aſſurément elles n'ont pas envie

„ de

„ de vous ceder en ce qui regarde la ferveur „ pour la pénitence. Elles font voir comme „ vous que la vertu de la pénitence est si géné- „ rale, qu'elle s'étend même à l'innocence pour „ lui donner plus d'éclat & plus de gloire."

„ Il n'y a plus moyen de vous en défendre, „ dit M. le Maitre, vous m'unissez trop à ces „ bonnes Religieuses par le desir de la péniten- „ ce, pour me séparer d'avec elles dans le servi- „ ce que vous leur rendez en leur tenant lieu de „ pere. Je vous demande la même grace, & je „ puis vous dire que je l'attens. M. Singlin hé- sita là-dessus & pesa autant qu'il put cet engage- ment. Ramassant tout ce qu'il avoit d'humilité, il trembla en considerant qu'elle étoit la person- ne qui vouloit qu'il lui tint lieu de directeur. Il avoua à M. le Maitre „ qu'il ne pouvoit en- „ tendre le nom de pere dont il venoit de se ser- „ vir qu'il ne rougit dans le fond de l'ame, & „ ne fut couvert de confusion; qu'il s'estime- „ roit trop honoré de celui de frere, ne méri- „ tant pas celui de serviteur, comme étant le „ moindre de tous les fideles; qu'il admiroit la „ conduite adorable & incomprehensible de Je- „ sus-Christ sur son Eglise naissante, de prendre „ des pauvres, des ignorans, des personnes de „ basse naissance, pour confondre la sagesse hu- „ maine, & pour convertir & conduire les plus „ puissans, les plus savans, les plus éloquens; „ qu'il sembloit encore retracer cela dans les „ derniers tems quoiqu'il n'accompagnât pas son „ ministere de miracles ni de vertus; que cela „ étoit pour lui un sujet de confusion continuel- „ le en se voyant engagé en la conduite de per- „ sonnes incomparablement plus vertueuses que „ lui; que pour M. le Maitre au contraire ce „ seroit sa gloire, ne pouvant pas mieux rendre „ témoignage de l'humble soumission avec la-

„ quelle

„ quelle il vouloit servir Dieu, qu'en se sou-
„ mettant à lui dans une personne aussi defe-
„ ctueuse; qu'il l'étoit en tout sens & en toute
„ maniere; & que si S. Paul dit aux chrétiens
„ que ses chaînes & ses afflictions étoient leur
„ gloire, il osoit dire que sa confusion, son igno-
„ rance, son peu de vertu & d'experience,
„ étoit sa gloire & le sujet de sa confiance. Ce
„ qui me porte néanmoins, ajouta M. Singlin,
„ à me rendre plus facilement à ce que vous de-
„ mandez de moi, c'est la secrette espérance
„ que j'ai de trouver les moyens de consulter M.
„ de S. Ciran, quoique prisonnier, sur toutes
„ choses, & de le rendre ainsi le premier dire-
„ cteur qui je suivrai à mon ordinaire sans chan-
„ ger de conduite."

Ainsi finit cette conversation avec la satisfaction reciproque de l'un & de l'autre. Dieu qui fait les choses avec une admirable sagesse, avoit préparé à M. le Maitre dans son desert une merveilleuse consolation dans M. de Sericourt son frere. L'exemple de la conversion d'un Avocat si fameux, & qui avoit jetté un si grand éclat eut néanmoins dans le Palais peu de personnes qui le suivirent; & l'on vit aisément par-là combien les chaînes qui y retenoient M. le Maitre étoient difficiles à rompre. Peu de ces savans & de ces sages du monde, de ces doctes & de ces orateurs, se rendirent à cette voix pour soumettre leur ton orgueilleux au joug de Jesus-Christ. Il fut plus aisé de trouver dans la profession des armes des imitateurs de sa pénitence.

Dieu dans le commencement de ses nouveaux desseins, prévoyant, comme il fit d'abord à la naissance du nouveau monde, qu'il n'étoit pas bon que cet humble pénitent, qu'il vouloit rendre comme le pere de plusieurs solitaires, demeurât seul, suscita M. de Sericourt d'en-

tre

tre ses freres pour lui tenir compagnie.

La providence qui regle tout en avoit fait d'abord un homme d'armée, afin de le former à sa milice sainte par les exercices de la milice des Rois de la terre. Ce jeune gentilhomme força en quelque sorte son naturel qui étoit infiniment doux pour embrasser un genre de vie si contraire à son caractere. Ayant l'occasion de Messieurs ses parens qui avoient des charges considerables dans les armées, il se rengea sous leur conduite, & il dressa son corps, quoique délicat, aux fatigues de la guerre, afin de l'endurcir aux travaux de la pénitence, où il devoit bientôt entrer.

Aux premieres nouvelles qu'il reçut étant à l'armée du changement si surprenant & si peu attendu de Monsieur son frere, il n'en fut pas moins surpris que tout Paris l'avoit été. Il eut souhaitté pouvoir voir de ses yeux ce qu'il entendoit. Mais il lui fallut attendre que les troupes prissent leur quartier d'hiver, & pendant ce tems il rouloit bien des pensées dans son cœur.

Dès qu'il fut de retour à Paris, il vint au plus vite voir ce cher frere qu'il aimoit si tendrement, & qui ne garda pas avec lui la même cloture & la même fuite des visites qu'avec tout le reste du monde. Quand il vit M. le Maitre dans cette espece de tombeau où il étoit enseveli tout vivant, & dans un air lugubre de pénitence qui l'environnoit, il en fut tout saisi, & avec des yeux étonnés il cherchoit dans la personne qu'il voyoit M. le Maitre, & il ne le trouvoit pas. M. le Maitre remarqua son étonnement, & d'un air gai, mais tout de feu, il lui dit en l'embrassant ; „ Eh, me reconnoissez vous bien, „ mon frere ? Voilà ce M. le Maitre d'autrefois. Il „ est mort au monde, & il ne cherche plus qu'à „ mourir à lui-même. J'ai assez parlé aux hom-

„ mes

„ mes dans le public. Je ne cherche plus qu'à „ parler à Dieu. Je me suis tourmenté fort inutilement à plaider la cause des autres. Je ne „ plaide plus que la mienne dans le secret & le „ repos de ma retraite. J'ai renoncé à tout. Il „ n'y a plus que mes proches qui partagent encore mon cœur. Je voudrois bien qu'il plût „ à Dieu d'étendre sur eux les grandes graces „ qu'il m'a faites. Vous, mon frére, qui paroissez si surpris de me voir en cet état, me „ ferez-vous le même honneur que quelques-„ uns me font dans le monde, qui croient & „ publient que je suis devenu fou? Non surement, „ mon frere, dit M. de Sericourt, je ne vous „ ferai pas cet honneur. Nous avons été élevés d'une maniere si chrétienne, que nous ne „ pouvons ignorer qu'il y a de sages folies. Je „ mets la vôtre de ce nombre. Dès qu'on m'a „ dit cette nouvelle à l'armée, j'ai souhaitté „ bien des fois depuis de pouvoir vous imiter. Je „ ne vous cele pas que je venois ici plus qu'à „ demi rendu. Mais ce que je vois acheve tout: „ Que prétendois-je avec toute mon éloquence, „ lui dit M. le Maître; & que prétendez-vous „ aussi de même par tous vos travaux & vos „ combats? Jamais je ne me suis trouvé plus „ heureux que depuis que je n'ai plus endossé „ ma robe. Vous éprouverez surement le même bonheur si vous voulez renoncer à l'épée."

Il se dit ainsi plusieurs choses semblables; & Dieu achevant en secret ce qu'il avoit commencé de mettre dans le cœur de M. de Sericourt, il lui témoigna enfin qu'il ne pensoit plus à la guerre, & qu'il vouloit vivre & mourir avec lui. Par une résolution si soudaine & si généreuse il combla de joie un frere qui desiroit sa conversion avec ardeur, & une mere admirable qui avoit tâché mille & mille fois de l'enfanter à Je-

ſus-Chriſt, comme étant celui de tous ſes enfans pour qui elle avoit toujours reſſenti une tendreſſe particuliere. Il vint donc lui témoigner ſon deſſein, & la pria d'engager M. Singlin de lui faire la même grace qu'à Monſieur ſon frere. Elle le lui promit, & elle lui conſeilla d'écrire un mot à M. de S. Ciran. Il écrivit donc ce billet.

„ Monſieur, Si je pouvois avoir le bonheur „ de vous voir, je me jetterois à vos genoux, „ & mettrois mon épée à vos pieds comme mon „ frere y a mis ſa plume. Je ſuis réſolu d'imi- „ ter l'exemple qu'il me donne, & de marcher „ ſur ſes pas. Je n'ai plus d'autre penſée que de „ ſuivre Jeſus-Chriſt comme mon Général, le „ chef & le prince des pénitens & de tous ceux „ qui ſe ſauvent par la pénitence. C'eſt dans ce „ deſſein que je ſuis réſolu de quitter le monde „ & de m'enfermer dans la ſolitude, pourvu, „ Monſieur, que vous le jugiez à propos, ne „ voulant rien faire que par vos avis & ceux de „ M. Singlin.

„ Comme la converſion de mon frere a beau- „ coup contribué à la mienne.... je manquerois „ à la reconnoiſſance que je vous dois, ſi mon „ frere vous étant ſi redevable de la grace „ que Dieu lui a faite par votre entremiſe, je „ ne reconnoiſſois de même l'obligation que je „ vous ai de ma converſion qui eſt une ſuite de „ la ſienne.... Si je pouvois obtenir de vous la „ grace d'agréer que j'allaſſe m'enfermer avec „ vous dans votre priſon pour vous y rendre tous „ mes humbles ſervices, j'eſpére que vous ver- „ riez avec quel cœur je le ferois.... Que ſi je „ ne mérite pas cette faveur, trouvez bon au „ moins que je me retire avec mon frere pour „ profiter de ſes exemples. Je ſai combien vous „ l'avez dans le cœur, & je m'eſtimerois bien

„ heu-

„ heureux si vous ne vouliez point séparer de
„ votre charité ceux que la nature a déja si étroi-
„ tement unis, & que j'espére que la grace va
„ unir encore davantage. Je suis &c."

M. de S. Ciran fut ravi de joie de voir un homme si touché: mais ne croyant pas devoir accepter son offre, il le refusa comme il avoit fait beaucoup d'autres, & entre autres Monsieur son neveu. Mais cet homme admirable jugea qu'il seroit mieux pour le bien de ces deux freres qu'ils fussent ensemble: ce qui fut fait aussi-tôt, & ils n'écrivoient plus que sous le nom de premier & second Ermite. Ils goutoient ensemble les douceurs de la solitude sans s'interrompre l'un l'autre. Ils étoient trop consolés de se voir sans qu'il leur fut nécessaire de se parler. M. le Maitre benissoit Dieu de voir M. de Sericourt se rendre compagnon de celui dont il étoit en quelque sorte la conquête: M. de Sericourt contemplant des yeux de la foi ce prodigieux changement de son frere aîné, tâchoit de ne pas degenerer de sa ferveur; & par une sainte émulation ils se donnoient l'un à l'autre ces coups d'ailes dont parle S. Gregoire, pour s'exciter & s'animer à la vertu.

L'ennemi de tout bien s'irrita bientôt contre cette nouvelle sorte de solitaires dont il craignoit étrangement les suites. Voyant que M. le Maitre resistoit à toutes ses tentations secrettes, & que plus il s'efforçoit de le retirer de sa solitude plus il s'opiniâtroit à y demeurer, il fut enfin obligé d'en venir à la force ouverte & d'employer l'autorité de la Cour qui est toujours la derniere ressource.

On envoya donc M. de Laubardemont Maitre des Requêtes extrêmement dévoué au Cardinal de Richelieu, lequel l'avoit déja employé pour aller interroger M. de S. Ciran au bois de

Vincennes. Mais ce pieux Abbé ſavoit trop ſoutenir les interêts de l'Egliſe pour répondre ainſi ſur des matieres eccleſiaſtiques devant un juge ſéculier. Ainſi il avoit refuſé de lui répondre, & on avoit ſubſtitué à ſa place M. l'Eſcot fameux Docteur de Sorbonne qui par ſes aſſiduités auprès du Cardinal, mérita un Evêché. Celui-ci s'étoit ſervi du ſecretaire de M. Laubardemont: ce dont M. de S. Ciran ne s'étoit apperçu que dans la ſuite; & comme il vouloit faire ſa plainte, on lui fit entendre qu'on vouloit cela.

Ce fut donc ce vaillant Maître des Requêtes qu'on lâcha contre M. le Maitre. Cet homme tout fier de confiance en ſa ſuffiſance, quoique mince, & de la puiſſance du maître qui l'envoyoit, s'imagina que tout le monde alloit trembler devant lui. Dans cette penſée il vint à Port-Royal. Il voulut par un ſage rafinement que ſon voyage fût fort ſecret, afin de mieux ſurprendre des perſonnes qui ayant été averties d'ailleurs, l'attendoient il y avoit plus de quinze jours.

Pour ce ſujet il ne déſcendit pas dabord à Port-Royal: il coucha chès M. Voiſin à un quart de lieue de-là, & de grand matin, au moins pour lui, il vint pour trouver ſes gens encore dans leur lit, & ſe rendre maître de leurs papiers. Il demanda bruſquement la chambre de M. le Maitre; on l'y mena, & lui déclarant qu'il venoit de la part du Roi, il ſe mit en état de l'interroger. Mais helas! à qui avoit-il affaire? Ignoroit-il que M. le Maitre étoit un homme du metier? M. le Maitre le tourna, le mania, le redreſſa; & lorſqu'il ſortoit des termes de ſon devoir, il ſavoit bien le faire rentrer auſſi-tôt dans ſon chemin. J'ai oublié cent queſtions badines que le commiſſaire fit à M. le Maitre: „ Ce qu'il faiſoit-là; ce qui l'avoit porté à y ve-
„ nir;

„ nir; pourquoi il avoit quitté le Palais; qui „ l'y avoit exhorté, & d'autres choses sembla- „ bles. Mais je n'ai pu oublier une question que M. le Maitre m'a dit depuis qu'il lui fit. Il lui demanda s'il n'avoit point eu de visions. On vit alors ce que dit S. Jerôme de ceux qui servent Dieu, & de ceux qui servent le monde: ils se croient fous, & se rendent le reciproque. M. le Maitre répondit froidement „ qu'oui, que quand „ il ouvroit une des fenêtres de sa chambre qu'il „ lui montra du doigt, il voyoit le village de „ Vaumurier, & que quand il ouvroit l'autre il „ voyoit celui de S. Lambert; que c'étoient-là „ toutes ses visions." Tout cela étant écrit mot à mot fut vu à Paris, & fit qu'on se mocqua beaucoup du pauvre Maître des Requêtes, à qui l'on donna un sobriquet qui lui demeura toute sa vie.

Cependant M. le Maitre par sa lumiere en de semblables affaires ne laissa pas de voir que les résolutions étoient déja toutes prises à la Cour, & que l'on avoit seulement voulu faire précéder cette démarche pour paroître avoir gardé quelque forme. Il crut néanmoins ne devoir rien prévenir, mais attendre paisiblement les suites. Il ne se trompa pas: huit jours après on lui envoya un ordre de se retirer de ce lieu, & M. de Sericourt son frere.

Si ce desert eut eu du sentiment, il auroit déploré son malheur. Les deux freres ne demandoient qu'un coin de la terre pour y pleurer devant Dieu, & on le leur refusoit. Ils ne cherchoient qu'un lieu pour s'y cacher, & on les y déterroit. Il semble que le monde entier leur étoit fermé depuis qu'ils avoient renoncé au monde. Cependant ces solitaires bannis ne trouverent rien d'extraordinaire dans ce traitement des hommes. Ils trouvoient de la joie à n'en être plus aimés. M. le Maitre comme pour dire

une espece d'adieu à sa solitude, fit en s'en allant ces quatre vers, & les répéta souvent avec larmes :

Lieux charmans, prisons volontaires,
L'on me bannit en vain de vos sacrés deserts,
Le suprême Dieu que je sers
Fait par tout de vrais solitaires.

On peut juger avec quel empressement leur bonne mere chercha quelque azile à ces exilés, qu'elle eut voulu cacher dans son cœur. Après beaucoup d'endroits & de personnes sur qui on jetta les yeux, on ne leur trouva enfin rien de plus propre qu'une autre retraite encore plus éloignée de Paris, qui fut la Ferté-Milon au logis de M. Vitard, parce qu'on étoit entierement assuré de ces bonnes gens. Ces agitations furent comme un aiguillon aux deux freres qui leur donna un accroissement d'amour & de zele pour la pénitence, qu'ils voyoient bien par tous ces troubles ne pas plaire au démon, puisqu'elle déplaisoit si fort au monde dont il est le prince. La Ferté-Milon les trouva les mêmes qu'ils étoient à Port-Royal, sinon qu'ils étoient encore plus pénitens & plus à l'étroit dans une solitude si resserrée.

Ces inconnus paroissant à la Ville les Fêtes & Dimanches pour aller à la Messe, firent tout d'un coup admirer leur piété, quelques efforts qu'ils fissent pour la cacher. On répandit par tout que jamais on n'avoit vu des personnes d'un si grand exemple. Mais ce n'étoit pas ce qui paroissoit aux yeux des hommes qui étoit le plus beau : c'étoit ce qui se passoit dans le secret du logis, & ce qui n'avoit que Dieu pour spectateur & pour témoin. Ils y demeuroient cachés sans même qu'ils se vissent, ou qu'ils se parlassent l'un l'autre. Ils se relevoient la nuit pour prier ensemble. Pour tout le reste du jour ils ne se voyoient plus. Tout ce qui les gênoit là, c'est que cette

te maison étoit trop petite & trop incommode pour satisfaire l'avidité de leur pénitence & le secret de leurs mortifications. Ce qui faisoit que souvent après avoir dit leurs Matines, ils se déroboient furtivement du logis à l'obscurité de la nuit pour aller chercher dans le bois voisin quelque lieu plus propre pour rassasier leurs desirs.

Mais laissons pour un tems M. le Maitre avec M. de Sericourt dans cette retraite, & parlons de M. de Saci leur autre frere, qui étoit encore chez M. d'Andilli son oncle. Il étoit d'une si grande piété lorsqu'il étoit encore enfant que M. Hillerin m'a dit cent fois qu'il en étoit tout édifié lorsqu'il le voyoit regulierement à sa Messe de paroisse, quand il étoit Curé. Quand il eut appris les belles lettres, il fit sa philosophie, mais sans y prendre de goût, parce que son esprit solide étoit né pour quelque chose de plus relevé. Ainsi il se plaisoit à demeurer au logis en exerceant plus agréablement la noblesse de son génie sur quelque sujet de poësie. J'ai la premiere piece qu'il fit, & je la veux mettre ici, parce qu'elle fait voir par ces prémices de quoi il pouvoit être un jour capable. Madame leur mere ayant un jour donné aux quatre chacun une bourse de sa façon où l'or brilloit de toutes parts, M. de Saci fut chargé de la part de Messieurs ses freres de lui en faire leur remerciment. Le voici :

„ Madame ma mere, Je me contenterai de „ vous dire que comme vos présens ne se peu- „ vent assez louer, notre joie aussi est excessive, „ & qu'il n'y a point de paroles qui ne soient „ au dessous de nos ressentimens. Aussi quel „ miracle de l'art ou de la nature a jamais égalé „ le chef-d'œuvre que vous nous avez envoyé ! „ Nous y voyons dans un petit espace le plus „ illustre prisonnier du monde, & vos mains y

 „ ont

„ ont enchaîné celui qui dispose de la liberté de
„ tous les hommes.

Ce superbe métail à qui tant de mortels
Consacrent tant de vœux, élevent tant d'autels,
Fils du soleil des cieux, & soleil de la terre,
Qui produit dans le monde & la paix & la guerre,
Qui porte son empire au bout de l'Univers,
Qui met l'esclave au trône, & les Rois dans les fers;
Qui regle les Etats, qui fait la destinée,
Qui tient en son pouvoir la fortune enchaînée,
Est vaincu par vos mains, & captif à son tour,
Ne voit pas seulement la lumiere du jour.
Mais il regne toujours dans cet heureux servage,
La liberté vaut moins qu'un si doux esclavage.
Il est environné des ombres de la nuit,
Sa prison brille plus que le jour qui nous luit;
Et s'il se voit captif, il voit avecque joie
De si riches liens, & des chaînes de soie.

„ Il faut avouer que nous fumes surpris quand
„ nous vimes ces belles bourses, & que toutes
„ dans leur beauté differente furent admirées
„ également; desorte que quand il les fallut choi-
„ sir, on n'en pouvoit prendre une sans avoir
„ regret de quitter les autres.

Ainsi dans ces jardins dont la vive peinture
Fait admirer ensemble & l'art & la nature,
Dans un riche parterre, entre mille couleurs
Qui composent l'émail & la pourpre des fleurs;
Le mélange d'attraits dont la terre est pourvue
Nous charme en même tems, & nous trouble la vue.
L'œil confond ses objets, & l'ame son desir,
Pour avoir trop à prendre, on ne sauroit choisir.

„ Celle que je vis la premiere ce fut la bleue
„ & blanche, que je croyois sans doute la plus

„ bel-

„ belle, & dont les couleurs me ravirent dans
„ leur agreable mélange.

Ainsi quand le soleil, dans un sombre nuage,
Cache pour quelque tems l'or de son beau visage,
On voit une blancheur qui pare en mille lieux
Ce grand voile d'azur qui couvre tous les cieux.

„ Mais véritablement, je n'admirai pas moins la
„ seconde dont l'incarnat & le blanc sont mêlés
„ ensemble avec tant d'artifice.

Comme lorsque le lis, dont toute fleur adore
Le diadême blanc dans l'empire de flore,
Unit son teint d'argent, & mêle sa blancheur
Au pourpre merveilleux de cette belle fleur,
Dans cet heureux mêlange, on les voit embellis;
Ils redoublent tous deux leurs beautés naturelles,
Le lis pare la rose, & la rose le lis.
Chacun donne & reçoit mille graces nouvelles.

„ La troisiéme n'est pas moins admirable que les
„ deux autres, & son blanc & jaune ont un je
„ ne sai quoi que l'on ne sauroit exprimer que
„ par le langage des Dieux.

Ainsi lorsque l'hiver à fait de sa froidure
Le tombeau des beautés de toute la nature,
Et qu'un voile de neige en cette âpre saison
Couvre les champs deserts d'une blanche toison;
Si le soleil jaloux de conserver sa gloire
Lance quelques rayons dessus ce mol yvoire,
On voit ses pointes d'or sur ce grand fond d'argent
Etaler à l'envi leur éclat different.
Le jaune brille plus quand le blanc l'environne
L'une & l'autre couleur, l'une & l'autre couronne.

„ Que si les trois premieres sont ravissantes, la
„ derniere est incomprehensible. On ne voit
„ rien d'égal à cette riche confusion de bleu,
„ de blanc & d'incarnat, & sans faire le poëte

Comme quand le Dieu de la lumiere
Sur la fin de la nuit sortant du fond de l'eau,
Rappelle ses clartés, rallume son flambeau,
Et paré des rayons de sa splendeur premiere
Aux portes d'Orient plus pompeux & plus beau
Va recommencer sa carriere;
On voit à la pointe du jour
La belle messagere épandre à son retour
Sur un nuage blanc mille roses vermeilles,
Où par son vif éclat le ciel s'éclaircissant
Mêle encore de l'azur au rouge pâlissant:
Ainsi ces couleurs non pareilles
Confondent leurs beautés, & joignent leurs merveilles.

„ Enfin j'admirerai toujours ces bourses comme
„ des merveilles, & je les aimerai comme mes pe-
„ tites sœurs, puisqu'en quelque sorte elles sont
„ vos filles, & que je suis véritablement votre
„ très humble & très obéissant fils, de Saci."

Madame le Maitre ne s'attendoit pas à un tel remerciment, & elle fut bien surprise de cette excellente poësie. Les grandes espérances qu'elle conçut pour l'avenir, lui firent prendre la résolution de cultiver ce talent dans son fils dès ses plus tendres années. Elle le pria de lui traduire en vers une des hymnes de l'Eglise qu'elle lui marqua. L'ayant goutée lorsqu'elle fut faite, elle lui en demanda encore une autre. Ainsi M. de Saci traduisit en vers françois pour Madame sa mere toutes les hymnes de l'Eglise, que l'on recueillit ensuite, & que l'on imprima dans les Heures françoises & latines de Port-Royal qui sont connues de tout le monde & qui sont dans les mains des fideles.

Voilà quelles étoient les occupations de M. de Saci dans sa plus tendre jeunesse. Il traitoit dès lors avec cette gravité les choses saintes, & les divertissemens de ses premieres années sont devenus ensuite les délices saintes des fideles & le lait dont ils nourrissent leur enfance spirituelle. Il étoit difficile que ces petits ouvrages étant faits avec tant de piété, & devant produire tant de fruits, le démon ne les combattit. Il suscita des singes * qui voulurent étouffer cette poësie si sainte & y en substituer une autre qui a été la risée de tous les hommes. Aussi ces Heures infortunées sont tombées d'elles-mêmes, & celles de M. Saci que l'on attaquoit à force ouverte, subsisteront dans la suite de tous les siecles.

O homme vraiment heureux, dont tous les momens ont été si utiles à l'Eglise, & qui depuis sa premiere enfance jusqu'à sa derniere vieillesse lui a consacré de saints travaux! Que tous ceux qui en profiteront dans la suite de tous les âges, bénissent Dieu des graces qu'il a faites à son serviteur. La poësie devenue toute profane, devient toute sainte entre ses mains. Il l'a arrachée en quelque sorte à l'idolatrie, à la volupté, à l'erreur, à la débauche, pour la faire servir à la piété. D'instrument qu'elle est au démon pour perdre les ames, il s'en est servi pour les sauver. On a été surpris de voir nos plus grands misteres traités avec le grave agrément de la versification; & l'on peut dire de lui ce que S. Jerôme dit du célebre poëte Juvencus que M. de Saci avoit souvent entre les mains, que sans rien affoiblir de

* L'Auteur veut parler des Heures du sieur Desmarais de S. Sorlin grand ennemi de Port-Royal & dont M. Nicole a relevé les extravagances & le fanatisme dans les *Visionnaires*: ou plutôt il parle du P. Adam Jesuite, qui avoit traduit les hymnes d'une maniere ridicule, & fait un ouvrage contre les Heures de M. de Saci.

de la majesté de nos misteres, il leur avoit donné un agrément qui les faisoit respecter de plus en plus, *Non pertinuit Evangelii majestatem metri lege metiri.* Mais sa modestie auroit souhaité de tenir ce talent caché, comme il l'a fait voir en supprimant toute sa vie son poëme sur le S. Sacrement, quoique le tems fut très propre pour le publier.

C'étoit donc ainsi que M. de Saci s'élevoit sous les aîles d'une bonne mere. C'étoit ainsi que Dieu se formoit de loin un ministre de ses autels. Ainsi croissoit cette jeune plante qui devoit un jour porter tant de fruit, arrosée des prieres & des larmes d'une si sainte mere. Il sembla toujours être celui de Messieurs ses freres qui voulut le plus prendre la piété pour son partage; & lorsque les autres suivoient ou le barreau, ou la profession des armes, il n'eut d'autres pensées que de se donner à Dieu & de vivre d'abord comme étant déja à lui.

Madame sa mere voyant en lui un si grand mérite s'efforça de lui procurer la conduite de M. de S. Ciran, qui par sa pénétration si extraordinaire comprit tout d'un coup les rares talens cachés dans ce jeune homme. M. de S. Ciran le regardant comme un de ces hommes qu'il demandoit toujours à Dieu pour faire avec lui & après lui beaucoup de bien à l'Eglise, prit soin de regler sa vie & ses études, & il avoit encore plus de soin de la piété que de la science. M. de Saci avec ce secours jettoit dès lors les fondemens d'un édifice futur, & creusoit bien avant en terre afin de soutenir sans danger la haute élevation du bâtiment. On ne peut s'imaginer jusqu'où alloit sa soumission à M. de S. Ciran. Il ne faisoit pas un pas, il n'ouvroit pas un livre, il n'écrivoit pas une ligne sans en avoir reçu l'ordre.

J'ai su qu'alors plusieurs personnes qui avoient même

même du pouvoir sur lui, s'efforçoient quelquefois de l'engager à des ouvrages de piété, auxquels ils savoient qu'il étoit très propre. Mais quelque tendresse & quelque respect qu'il eût pour eux, il demeura toujours ferme à les refuser jusqu'à ce qu'il lui vint un ordre superieur auquel il n'étoit pas libre de résister. Ainsi il n'a jamais eu à se reprocher dans cette multitude d'ouvrages qu'il a faits pendant toute sa vie, d'en avoir entrepris un seul par lui-même depuis sa premiere jeunesse jusqu'à sa plus grande vieillesse.

Ce fut ainsi que M. de Saci fit de bonne heure le plan de sa vie. Les armes de la piété servirent presque à l'exercice de son enfance. Les instructions des Peres sous la discipline d'un saint Abbé, en firent bientôt un homme d'une très grande lumiere. Il s'appliqua dès-lors à être ce qu'il a tant remarqué depuis, c'est-à-dire, plus ardent que luisant, & il ne luisoit que du feu qui l'embrasoit, *unde ardet*, *inde lucet*. Ainsi commençoit une vie dont tout le cours devoit être si saint & si glorieux. Il eut dès sa jeunesse la prudence & la gravité d'un âge avancé, comme il conserva depuis jusques dans sa vieillesse toute la vigueur de la jeunesse; & ses derniers jours comme les premiers le virent toujours la plume à la main, & les livres saints devant les yeux.

J'ai admiré cent fois, mon Dieu, d'où venoit l'éloignement de ce sage jeune homme après son cours de philosophie, d'aller en Sorbonne. N'étoit-ce pas le secret instinct de votre esprit qui remuoit déja son cœur? Vous lui fites craindre de perdre par ces disputes interminables & par ces chaleurs étrangeres l'esprit & l'onction que vous lui aviez donnée. Cependant quels combats n'eut-il point à soutenir pour ce sujet? Car d'un côté presque tous Messieurs ses parens le souhaittoient. C'étoit le train ordinaire de tous

les

les jeunes gens. De plus l'exemple de M. Arnaud sembloit l'y engager : lui avec qui il avoit toujours fait ses études jusques-là, & qu'il appelloit son petit oncle.

Mais ces raisons ne pouvoient lui faire vaincre ses repugnances. Un accident même qui arriva alors l'en détourna davantage. Un jeune Bachelier nommé Chassi, s'étant préparé longtems avec beaucoup de peine pour soutenir un acte, après avoir porté des theses à tous ses amis, tomba malade, & mourut au jour même qui étoit marqué pour l'acte. M. de Saci qui savoit profiter de tout, & à qui la ressemblance du nom rendoit cet évenement plus particulier, écrivit ce billet avec un dégoût encore plus grand de la Sorbonne :

„ J'avoue que l'équivoque de nos noms m'a „ fait peur. Je craindrois fort si au lieu de m'attendre à répondre dans un acte devant les „ hommes dont on attend des louanges, je me „ voyois tout d'un coup surpris & obligé d'aller répondre de mes actions devant Dieu dont „ on doit attendre une rigoureuse justice. Cet „ homme m'effraie, lorsque je vois qu'au lieu de „ les prier de le venir voir soutenir une these, „ il eut mieux fait de les prier de venir à son „ enterrement. Ces grands coups parlent, & „ si les jeunes gens n'en profitent, ils sont bien „ sourds à la voix de Dieu."

Comme donc M. de Saci s'éloignoit de plus en plus d'aller en Sorbonne, Messieurs ses parens s'opiniatroient aussi de plus en plus à l'y pousser. Se trouvant dans une agitation qui ne finissoit point, il résolut de décider cela par l'avis de M. de S. Ciran, à qui il en écrivit. M. de S. Ciran étoit la circonspection même. Il ne voulut pas aisément décider cela, ni blesser une famille. Il écouta tout le monde ; & ne voulant

pas aussi faire violence à M. de Saci, il l'engagea seulement à dire ses sentimens à ses proches, & à les écrire à M. le Maitre qui n'avoit pas été éloigné de l'avis des autres parens. M. de Saci lui écrivit donc cette lettre:

[Mon très cher frere, Sachant que vous entrez assez dans les sentimens de mes parens qui prenoient la résolution de me mettre en Sorbonne, & M. de S. Ciran m'ayant écrit que je vous fisse savoir mes sentimens là-dessus, afin que vous puissiez ensuite me faire savoir les vôtres; je vous dirai fort simplement les raisons qui m'empêchent de croire que Dieu veuille cela de moi. Ce qu'il faut sur-tout considerer en ceci, c'est que vouloir être Docteur c'est vouloir être Prêtre. Ainsi pour croire que Dieu m'appelle à être Docteur, il faut que je m'assure auparavant qu'il m'appelle à être Prêtre. Mais comment puis-je prendre cette assurance, lorsque je consulte en ceci la lumiere que Dieu m'a fait voir, & que je crois très veritable, de la dignité de la prêtrise, de l'innocence attachée autrefois au sacerdoce, de la grandeur des péchés après le baptême, & de la nécessité de la pénitence & de la vocation?

Mettez vous s'il vous plait à ma place, & voyez ce que vous repondriez à une personne qui vous parleroit de vous engager à la prêtrise, & suivez pour moi l'avis que vous voudriez prendre pour vous même. Je sai bien que dans ces rencontres on a toujours meilleure opinion des autres que de soi-même. Mais je ne sai si la charité ne demanderoit point de nous, que comme nous croyons avoir de justes raisons pour ne point nous engager dans une dignité qui est au-dessus de tout ce qu'on peut dire, nous ayons aussi pour les autres les mêmes appréhensions que nous avons pour nous mêmes. Sans parler

du

du cœur qui n'est vu que de Dieu seul, ne devrions-nous point plutôt nous rejouir lorsqu'ils évitent un si grand péril, que lorsqu'ils s'y engagent, quoiqu'apparamment avec bon dessein?

Voilà, ce me semble, le point qui doit decider toute cette affaire. Je sai qu'un Docteur peut servir très veritablement l'Eglise: j'espére que nous en montrerons des exemples dans notre famille. Mais on ne peut être bon Docteur, si l'on n'est bon Prêtre, & l'on ne peut être bon Prêtre si l'on n'entre dans cet état selon les regles de l'Eglise que vous savez mieux que moi: Desorte que toute la détermination se termine toujours à ce point. Car nous avons beau avoir une veritable affection pour l'Eglise, & faire des desseins de la servir; quand elle seroit aussi agitée que l'arche l'étoit autrefois, ce n'est pas à nous à mettre la main pour la soutenir. Nous aurions des pensées bien basses de la grandeur de Dieu, si nous ne croyions pas qu'il est assez puissant pour la faire subsister immanquablement sur l'infaillibilité de sa parole: & nous en aurions de bien hautes & de bien vaines de nous mêmes, si nous croyions être destinés à une grande charge. La dissipation que nous voyons en nous, la verité que Dieu nous a fait connoître, & l'exemple de tant de Saints en ces rencontres nous doivent persuader de tout le contraire. Je sai qu'en ceci vous ne regarderez que mon propre bien & la gloire de Dieu, c'est pourquoi je serai d'autant plus aise de savoir vos sentimens selon le desir de M. de S. Ciran. Il me semble que je vous ai dit peu de choses au prix de ce qui se pourroit dire sur ce sujet. Mais je crois que vous verrez de vous-même mes raisons plus clairement que je n'aurois pu vous les écrire. J'attendrai de vos nouvelles. Je suis tout à vous.]

Monsieur le Maitre aussi bien que les autres

pa-

parens de M. de Saci, furent effrayés de tant de lumieres qu'ils voyoient dans ce jeune homme, & de ce fond d'humilité qui n'avoit rien de feint. On n'osa plus avancer un seul pas dans cette affaire; & tout le monde s'en rapporta à ce que diroit M. de S. Ciran. Ce saint homme considera à fond les dispositions de M. de Saci; & comme sa grande regle étoit de suivre les traces de Dieu dans les ames, & de n'y point troubler son ouvrage, il n'osa lui faire violence, ni porter une ame si humble à sortir de cette disposition. Il ne crut pas que ce fut arracher un homme à l'Eglise que de l'arracher à la Sorbonne, quand Dieu lui en donnoit de l'éloignement. Il condescendit à la modestie de M. de Saci qui craignoit le nom de docteur, & un certain éclat qui y est attaché. Il vit qu'il serviroit d'autant plus utilement les ames, qu'il les serviroit plus humblement, & cachant alors toutes ces pensées dans son cœur sans les découvrir à personne, comme il fit depuis, il écrivit à M. de Saci
„ qu'il étoit bien aise de voir les sentimens que
„ Dieu lui mettoit dans le cœur, qu'un chrétien
„ se devoit tenir trop heureux d'être le dernier
„ au festin, sans prétendre monter plus haut;
„ qu'il entroit dans ses pensées, & qu'il ne croyoit
„ pas que le doctorat fût une cause suffisante
„ pour s'engager à la prêtrise; & qu'il feroit
„ bien de continuer toujours à se purifier de
„ plus en plus dans le secret de son cabinet, &
„ d'y travailler pour acquerir la force & les lu-
„ mieres nécessaires pour les emplois auxquels
„ il plairoit à Dieu de l'engager."

Ainsi on vit dès lors que les pensées de ce jeune homme s'accordoient avec les lumieres du plus grand homme qui fut alors dans l'Eglise. Sa pieté tranquille lui fit voir de bonne heure à lui-même ce qu'une experience consommée avoit

fait connoître à l'autre. Craignant saintement la prêtrise qui est une dignité toute divine, il s'éloigna du doctorat qui est un nom purement humain, auquel on asservit le sacerdoce de Jesus-Christ ; & Dieu pour recompenser ce sage discernement que son humilité sut faire dès lors, lui donna dans la suite la plus auguste de ces qualités sans l'autre. Ayant apprehendé saintement d'être Docteur de peur d'être Prêtre, il le fera Prêtre sans être Docteur.

Cependant pour revenir maintenant à M. le Maitre que j'avois laissé à la Ferté-Milon ; le bruit qui l'avoit obligé de quitter Port-Royal des champs par ordre du Roi, s'appaisa peu à peu. Les tems donc étant devenus moins échauffés, les deux freres crurent pouvoir retourner à la solitude d'où on les avoit chassés, & où leur cœur étoit toujours demeuré. Aussi-bien le lieu où ils s'étoient retirés commençoit déja à se découvrir, & quelques efforts qu'ils fissent pour se cacher, l'air de leurs visages, le feu de leurs yeux, la modestie & le reglement dans tout leur exterieur les trahissoient & les découvroient malgré eux-mêmes.

Ce fut un deuil dans toute la ville quand le bruit se répandit que ces bons Messieurs s'en alloient. Toutes ces bonnes gens disoient que „ depuis qu'ils s'étoient connus, ils n'avoient „ rien vu de si édifiant dans ce lieu, & que „ tant qu'ils vivroient, eux & leurs enfans qui „ en avoient été témoins auroient la memoi„ re de ces pieux solitaires en bénédiction." Mais les Dames de piété qui les avoient retirés chez elles, furent frappées jusqu'au fond du cœur lorsqu'elles se virent sur le point de perdre de tels hôtes, & ne purent consentir à se voir séparées de ces personnes dont la vue seule & le silence même leur étoient une instruction

con-

continuelle. Elles vinrent trouver M. le Maitre, & les larmes aux yeux, elles lui témoignerent la douleur profonde dont elles étoient pénétrées: „ Il nous auroit presque mieux valu, „ lui dirent-elles, ne vous avoir jamais connus, „ que de voir qu'aussi-tôt presque que nous comprenons notre bonheur, on vous arrache ainsi de nous. Pardonnez à notre douleur, & „ permettez-nous de vous dire que nous ne pouvons plus nous résoudre à vivre sans vous. „ Nous ne savons peut-être, ma sœur & moi, „ ce que nous disons, & nous suivons plus notre cœur que notre raison; mais si vous avez vu „ en nous quelque zele pour vous servir, permettez nous de vous dire que puisque Dieu „ vous a envoyés ici, ou vous y demeurerez avec „ nous, ou nous vous suivrons par-tout où il „ vous plaira d'aller. Nous n'avons garde de „ faire les savantes avec vous; mais vous savez „ qu'il y a des enchaînemens admirables dans les „ trésors de la providence. Qui sait si Dieu n'a „ point permis que vous trouvassiez parmi nous „ un azile pour vos personnes, afin que nous „ en trouvassions un pour nos ames? Pour nous, „ nous n'en doutons point: ce que nous avons „ déja éprouvé par le passé, nous répond pour „ l'avenir. Enfin vous ferez ce qu'il vous plaira, mais nous vous déclarons que nous ne vous „ quitterons jamais." Elles se turent-là, en laissant dire le reste à leurs yeux.

Mais ce sage pénitent considérant gravement les choses, ne crut point qu'il pût demeurer-là davantage, ni qu'il fût de la bienséance qu'elles les suivissent dans leur solitude de Port-Royal des champs. Ainsi il leur répondit en un mot „ qu'ils leur seroient toujours très obligés des „ bontés qu'elles avoient eues pour eux; qu'ils „ n'avoient garde en entrant dans leur pays,

 „ d'avoir

„ d'avoir eu la pensée de les en retirer elles-
„ mêmes, & qu'ils prieroient Dieu toute leur
„ vie de bénir la bonne volonté avec laquelle
„ elles les avoient reçus."

J'admire ici la conduite de Dieu & la force si attirante de la bonne odeur qui sortoit de ces solitaires. Car qui ne fut pas attiré à Dieu par leurs bons exemples, & combien de personnes ont pris alors la résolution de le servir? Il m'en revient maintenant presqu'une vingtaine dans la memoire. Mais sans parler d'eux en particulier, l'admirable Abbesse* qui gouverne aujourd'hui avec tant de vigilance, ne vient-elle pas de-là comme de sa premiere source; & la retraite de M. le Maitre au lieu d'où elle est sortie, n'a-t-elle pas été le moyen dont la providence s'est servie pour l'élever enfin par plusieurs degrés à cette charge dont elle s'acquite si dignement, & qui la rend une vraie mere dans Israel?

Ces Dames donc trouvant tant de résistance à leur projet dans M. le Maitre, & voyant qu'elles n'avoient rien à gagner de ce côté-là, comme les femmes ne se rebutent pas, sur-tout lorsqu'il s'agit de devotion & de spiritualité, elles s'addresserent d'un autre côté, & prierent la mere de M. le Maitre & la mere Angelique, qu'elles allassent occuper à Port-Royal un petit logis qui étoit sur la porte, & qui étoit divisé de beaucoup de grandes cours du lieu qu'occupoit M. le Maitre. Il fut difficile à ces bonnes meres de rejetter les prieres de ces personnes à qui elles se sentoient si obligées des services qu'elles avoient rendus aux solitaires qui s'étoient retirés chez elles, & elles ne purent leur refuser leur de-

* La Reverende Mere Agnés de sainte Thecle Racine, tante du poëte de ce nom, qui étoit de la Ferté-Milon. Elle a été Abbesse depuis le 2. Fevrier 1689. jusqu'à sa mort arrivée le 19. Mai 1700.

demande. M. le Maitre de retour à Port-Royal des champs crut devoir informer M. de S. Ciran de toutes choses, qui lui écrivit ensuite cette lettre.

[Monsieur, J'ai toujours eu dans l'esprit depuis que vous quittâtes Port-Royal & que vous futes contraint d'aller à la Ferté, de vous dire que cela me fit peine de savoir que vous étiez dans un logis où il y avoit des femmes, quoique je susse qu'elles étoient très bonnes, très sages, & très honnêtes. Quand Dieu nous auroit assurés par une revelation certaine que jamais nous ne perdrions notre virginité, cela n'empêcheroit pas que nous ne fussions plus obligés qu'auparavant de fuir les occasions, & particulierement la vue des femmes, comme ont fait plusieurs Saints à qui Dieu avoit donné cette assurance, ainsi qu'on le dit de S. Thomas.

Je loue Dieu de ce qu'il vous a fait vivre dans ce lieu là avec édification.... Mais par la liberté que je me sens avoir avec vous....je dois vous dire que cette peine s'est renouvellée dans mon esprit, lorsque j'ai su que ces-mêmes personnes s'étoient approchées de vous. C'est pourquoi je vous prie de trouver bon que je vous supplie, pour donner bon exemple au monde, & ôter toute occasion au démon d'exciter des calomnies, de vous tenir toujours fort séparé d'elles dans votre maison, & de n'avoir aucun entretien avec elles que dans la nécessité. Faites une ferme résolution de ne leur parler jamais hors les besoins. Ce sera alors que vous serez un vrai solitaire & que vous donnerez une bonne édification.

Quand les personnes seroient pures & saintes comme des anges, vous le devriez faire ainsi. Car aux gens de bien qui veulent vivre sans reproche, on leur dit: *Cum feminis sermo rarus.*

Mais aux solitaires on leur dit: *Cum feminis sermo nullus*. Je vous avoue que pour moi je connois un peu le malin esprit, que Tertullien dit n'être connu que des vrais chrétiens.... Je puis dire comme l'Apôtre: *Novimus cogitationes ejus*. La seule vue d'une femme lui suffit. Il n'a pris David que par là.... Il faut être vieux dans ce métier pour en savoir les ruses.... Les avis qui regardent le bien de l'ame sont toujours bons, quoiqu'ils soient superflus, & j'ose le dire, quoiqu'ils soient donnés mal à propos; & je puis vous dire que quoique cet avis que je vous donne, puisse peut-être être de ce nombre, je ne fais néanmoins que vous donner en cela l'avis que je prens pour moi-même. Quoique je susse que si je prenois la résolution de ne parler jamais à une femme qui est ici, elle me feroit dix mille maux, comme elle n'y a pas manqué; & que ç'ait été là la premiere cause de nos differens qui m'ont causé dans la suite une persécution domestique incomparablement plus grande que celle du dehors, Dieu m'a fait connoître néanmoins en cela qu'il n'y a rien de si grand que de regarder la verité, & se jetter aveuglément entre ses mains. En cela je me suis trouvé d'un avis different de celui de mon neveu qui, prévoyant le mal qui m'en arriveroit, & voulant le détourner, me conseilla de la voir quelquefois. Mais je me suis tellement roidi au contraire, que je suis prêt d'endurer tout plutôt que de le faire. Cet avis est peut-être un scrupule; mais je m'assure que quel qu'il soit, vous l'attribuerez à ma charité. Je suis, &c.]

M. le Maitre reçut cet avis avec une profonde reverence, & il écrivit à M. de S. Ciran qu'il étoit résolu non seulement de ne parler jamais à aucune femme, mais de se faire une regle générale de ne parler à personne.

Mon-

Monsieur de S. Ciran fut touché de ce nouveau mouvement, & jugea cela plus périlleux que le mal qu'il lui avoit témoigné apprehender. Il écrivit donc à M. le Maitre de ne pas faire ainsi ces sortes de résolutions à l'occasion des avis qu'il lui avoit donnés avec une liberté de vrai ami; qu'il craignoit toujours cela pour lui-même, & que pour ce sujet il travailloit toujours pour se redresser lorsqu'il croyoit que la verité même & le bon conseil le faisoient trop pancher d'un côté, par le grand desir qu'il avoit de se tenir toujours dans le milieu où Dieu veut que nous soyons. Ce n'est pas, dit M. de S. Ciran, que j'improuve les raisons que vous alleguez de la résolution que vous prenez de garder le silence avec vos amis: je les estime beaucoup pourvu que vous n'alliez point à l'excès. Un solitaire doit-être dans la solitude sans parler avec le monde que le moins qu'il peut; comme un prisonnier tel que je suis dans la prison, en gardant sa cloture & rendant obéissance à celui qui le garde, comme un Religieux à son Superieur. Je puis vous dire même avec verité que si vous gardiez le silence avec moi, hors les affaires néceſſaires, je ne le trouverois pas mauvais. Vous avez passé les rudimens de la devotion qui sont les premieres instructions, & vous êtes dans l'exercice de la plus grande partie qui est la retraite & la mortification des passions. Vous n'avez qu'à vous y tenir en silence & y avancer comme vous faites. Je ne crains en mes amis que ce que je crains en moi-même, qui est l'oubli des graces extraordinaires de Dieu. Les ordinaires sont si rares: que doit-on dire des plus rares? Celle que Dieu vous a faite, mérite ce nom.

M. le Maitre suivit cet avis si sage & si moderé, & se tenant ferme dans sa chambre quoi-

que sans opiniâtreté, il joignoit une grande pénitence à de grandes veilles, & un grand silence à une grande retraite. Il s'occupoit alors à la traduction de quelques endroits des Peres sur la pénitence, qu'on a depuis imprimée dans le livre de la Tradition de l'Eglise. Mais craignant une trop grande agitation d'esprit qui est toujours à craindre pour une personne retirée, il aimoit mieux ne s'occuper qu'à lire l'Ecriture sainte qui étoit sa priere ordinaire. Les Pseaumes sur-tout occupoient tout son cœur. Il en traduisit quelques uns qu'il envoya à M. de S. Ciran pour l'en rendre juge. M. de S. Ciran trouva beau ce qu'il avoit fait, mais il ajouta néanmoins que l'on ne pouvoit gueres réussir dans ces traductions, si l'on ne savoit la langue hébraïque. Il n'en fallut pas d'avantage à M. le Maitre pour former le dessein d'apprendre l'Hébreu, & M. de S. Ciran l'approuva.

[Vous ne devez rien apprehender en cela, lui dit-il, & les difficultés que vous vous figurez de cette étude ne vous doivent point étonner. Quoique je sois très ignorant en cette langue, je vois pourtant, comme de loin, qu'elle ne surpasse pas vos forces, quand même vous n'auriez d'autre maître que vous-même. Je m'imagine qu'un maître tel que vous semblez le desirer, & tel que sont d'ordinaire ceux qui se mêlent de l'enseigner, pourroit plus vous empêcher que vous servir. Je ne sai si je me flatte moi-même dans l'opinion que j'ai que j'en viendrois à bout en six mois tout seul; mais avec vous en moins de quatre. Ces langues s'apprennent par jugement & par exercice. Les remarques & les observations des maîtres sont souvent suspectes à cause de leur mauvais jugement, ou elles troublent celui qui apprend à cause de leur peu de méthode. J'ai vu aujourd'hui dans les Proverbes une

une verité que les Rabins n'y ont pu trouver, & qui vaut mieux que tout ce qu'ils disent. Si néanmoins vous desirez quelqu'un, comme il faut que ce soit une personne sage, il y a apparence que M. de Muis sera propre.... Prenez garde seulement de ne vous échauffer pas trop contre l'édition Vulgate, que personne n'ignore être très differente de l'Hébreu. Cette chaleur, quoique juste, pourroit vous emporter trop avant. On craint tout pour ceux qu'on aime; & cette appréhension n'est jamais plus agréable que lorsqu'elle est inutile.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer quelques Pseaumes à mesure que vous les traduirez. Je chante volontiers les Pseaumes dans ma prison dans la langue de l'Eglise, & je serai bien aise de les chanter en notre langage. Je trouve très excellente la disposition où vous êtes de donner principalement tout cela à votre propre édification. Si dans mes pénibles études j'avois toujours eu la même fin que vous avez, j'en serois plus sage dans l'ame & plus sain dans le corps. Mais je rens graces à Dieu de m'avoir appris par ma propre experience, que le néant des choses du monde se trouve plus dans l'étude & dans la science des choses saintes, quand elle n'est pas reglée selon la verité, que dans la vanité des richesses, des plaisirs & des honneurs du monde. Il y a plusieurs années qu'il a plu à Dieu de me corriger peu à peu des fautes que j'ai commises en cela. Mais plus j'entre dans la Theologie & dans l'étude des choses saintes, plus je vois clairement qu'il n'y a aucune science, quelque élevée qu'elle soit, qui ne nuise à un homme qui ne croît pas en charité, à mesure qu'il croît en intelligence des choses de Dieu.]

M. le Maitre vint à bout de cette langue en peu de tems. Cette forte application jointe à sa grande pénitence, lui échauffoit tellement le

sang, que les matins lorsque je l'allois reveiller pour venir à Matines, je le trouvois tout hors de lui, criant au voleur, comme si on eut voulu l'assommer. J'avois peine à remettre son esprit; & comme j'étois enfant, j'avois peur quelquefois qu'il ne me prît pour le voleur.

M. le Maitre en mandant à M. de S. Ciran où il en étoit de cette étude, desira de savoir de lui s'il croyoit que la langue hébraïque que l'on appelle communément la langue sainte fut une langue originale. M. de S. Ciran étoit fort indisposé alors, comme il fut presque toujours dans le tems de sa prison; néanmoins il lui écrivit cette lettre:

[J'ai eu aujourd'hui *responsum mortis*, comme dit l'Apôtre, par des foiblesses où je me suis trouvé, & que le manger ne m'a pas ôtées, après la Messe où je me suis trouvé assis avec inquiétude. Etant revenu en chancelant à ma chambre, je suis tombé en un petit sommeil lisant le sixiéme chapitre de S. Jean qui m'a un peu recrée, desorte qu'après avoir chanté alors un Pseaume, selon ma coutume, je me suis mis à vous écrire. Je vous envie presque l'intelligence que je crois que vous avez acquise dans l'Hébreu. Ce qui me console, c'est que j'espére que vous ne nous ferez pas la réponse des vierges sages, & que vous ne croirez pas que cela ne se puisse communiquer sans perte, & qu'au contraire il s'augmentera par la communication. C'est une science parfaitement belle, & digne d'un serviteur de Dieu. Etant bien menagée, elle donne une grande lumiere à la Theologie, quoique ceux qui s'en mêlent, n'étant ordinairement que des Grammairiens, & ne sachant pas s'en servir, la fassent estimer moins qu'elle ne mérite.

Pour ce qui regarde votre question, savoir, si la langue hébraïque est originale; voici ce que

que je puis vous en dire, dont vous jugerez à loisir. Abraham sortant de la Chaldée par le commandement de Dieu, ne parloit point d'autre langue que celle de son pays, qui étoit la syriaque & la chaldaïque. Etant allé à la terre de Chanaan par le commandement de Dieu, il y conserva sa langue: mais depuis par la suite des tems ceux de sa maison conversant avec ceux de la terre de Chanaan, allierent leur langue chaldaïque avec la langue chananéenne, & en formerent par ce mêlange une differente de toutes les deux qui depuis a été nommée hébraïque. Car il est clair par divers argumens pris de la Genese, que les enfans & les serviteurs d'Abraham entendoient la langue des Syriens & de la maison d'où étoit sorti Abraham, qui est en Chaldée. Il est certain aussi par l'alliance faite entre Laban & Jacob que la langue hébraïque qui est propre à ceux de la maison particuliere d'Abraham étoit differente de la chaldaïque & de la syriaque: ce qui n'a pu être qu'en la maniere & pour la raison que j'ai dite. Les enfans d'Abraham & toute sa posterité ayant passé depuis en Egypte, elle y conserva cette langue hébraïque qui lui étoit propre, & qui étoit née du mêlange de ces deux langues que j'ai marquées. Il lui fut facile de la conserver, parce que les enfans d'Israel habitans dans la terre de Gessen, séparés des Egyptiens avec lesquels ils ne se mêloient point, & étant crûs en grand nombre en peu de tems, firent comme un peuple séparé dans l'Egypte, qui étoit different de religion & des autres pratiques des Egyptiens. Car ce fut la raison pourquoi Joseph leur procura la terre de Gessen, & voulut qu'ils n'eussent aucune communication avec les Egyptiens dont ils sacrifioient les dieux. Dieu les ayant tirés de l'Egypte par Moyse, & leur donnant sa loi en la mon-

tagne de Sinaï, se servit de la langue qui leur étoit propre, pour leur écrire la loi dans leur propre langue, & en des paroles qui leur fussent intelligibles. & depuis ce tems leur langue hébraïque fut appellée sainte, à cause que Dieu l'avoit sanctifiée en écrivant la loi avec des paroles & des caracteres propres à ce peuple. D'où s'ensuit que la langue n'est devenue sainte que par accident, & que toute autre langue dont il eut plu à Dieu de se servir fut devenue saintepar la même raison.

Le peuple Juif étant entré dans la terre promise a conservé cette langue jusqu'à la captivité de Babylone, où derechef elle se changea en la langue syriaque & chaldaïque, c'est-à-dire, en la premiere langue qui étoit l'originale & la naturelle d'Abraham lorsqu'il sortit de Chaldée. Ils avoient une demeure si mêlée avec les Chaldéens, qu'il est facile de croire qu'en soixante-dix ans toute la langue hébraïque se changea en celle des Chaldéens, & devint pure langue syriaque, telle qu'elle avoit été en Abraham lorsque par le commandement de Dieu il sortit de son pays. Ce qui confirme cela, c'est qu'encore que quelques chapitres de Daniel soient écrits en paroles chaldaïques & hébraïques, néanmoins les chaldéens & syriaques sont purs chaldaïques & syriaques, & les hébraïques sont purs hébraïques, sans qu'il se trouve aucun mêlange de deux langues, afin qu'on ne dise pas que la langue hébraïque s'abatardît en se mêlant avec la chaldaïque, comme il est vrai, selon cette opinion, qu'elle se mêlât du tems d'Abraham ou de ses enfans avec celle des Chananéens. Si j'étois libre, je verrois le livre de Gropius ou Goropius, si je ne me trompe, autrefois Medecin de l'Empereur Charles V. qui a fait un livre curieux en faveur des langues, où il dit en faveur de sa nation,

tion, que la langue flamande est la plus ancienne, & dit de l'Hébreu des rêveries: ce que je dis ici paroit mieux fondé.

Je serois bien-aise que vous vissiez si on peut y opposer quelque chose de solide, & qui ait quelque fondement dans l'Ecriture. Il est vrai que l'édition syriaque qu'on dit avoir été faite de la Loi & des Pseaumes en faveur d'Hiran ami de Salomon, qui le voulut gratifier de cela, est de ce siecle là, & le surplus que nous en avons en syriaque, n'est que du tems d'Abagar en faveur de Thadée l'Apôtre. S. Jerôme dit souvent en faveur de ces livres que les Septante ont été remplis & conduits du S. Esprit en leur ouvrage, ce qu'il semble par votre billet que vous ne reconnoissez pas assez. Voyez si l'opinion qui dit qu'il n'y a que le Thora, c'est-à-dire la Loi, qui ait été traduit par les Septante, est soutenable. Car les Juifs qui ne tiennent encore que la Loi en volume dans leurs Synagogues, ainsi que les anciens ne tenoient qu'elle seule dans ce tems-là, furent contraints de l'envoyer au Roi d'Egypte avec les Septante.

Si Dieu vouloit nous rejoindre quelque jour, il nous feroit la grace de convenir de tous ces points.... Car l'amitié arrose tout, l'esprit & le cœur, & elle ne permet presque jamais que deux amis soient de differente opinion. Si cela arrivoit quelquefois, comme il est arrivé en ce que vous me marquez sur la fin de votre lettre, cela se dissipe bientôt. Si on ne pouvoit dire ses premieres pensées à un ami sans craindre qu'il n'en tirât des consequences, je renoncerois à l'amitié: que dirai-je des amis qui sont liés par la charité, qui est l'amitié non pas de la terre, mais du ciel & de Dieu même? Il faut que la liberté y soit incomparablement plus grande; qu'on y puisse dire toutes choses, & qu'on y

vive

vive avec une merveilleuse simplicité. Je vous prie de vivre ainsi avec moi, & de croire que mon dessein est d'être encore plus simple avec mes amis que je ne l'exprime par mes paroles. Il n'y a rien qui puisse m'empêcher de vivre ainsi, que l'experience réitérée & reconnue par plusieurs actions, que quelqu'un le trouve mauvais.... Je suis assuré que vous agréerez toujours que je vive avec vous comme j'ai toujours vécu jusqu'à présent....

Je crois qu'après cela vous n'aurez garde de diminuer cette liberté & cette ouverture de cœur avec laquelle vous dites que vous voulez vivre avec moi.... J'ai trop d'inclination à la liberté chrétienne pour n'en pas user avec vous après une telle protestation.... A l'égard du refus que je vous fis, un peu avant ma détention, de vous dire les raisons par lesquelles je dissipai la tentation qu'avoit un homme de Cour touchant la divinité; ce ne fut nullement parce que je crus que votre demande étoit curieuse, mais deux autres raisons m'empêcherent de vous satisfaire, l'une que je n'ai presque jamais deux fois la même disposition & la même lumiere pour répondre à de telles demandes de doctrine. Je prens souvent mes réponses sur le champ.... Je n'avois alors dans l'esprit que certains restes de raisons, qui étoient informes & imparfaites à l'égard des vraies raisons..... L'autre que ne parlant gueres que dans certains mouvemens & sentimens pressans; ne les ayant pas, il m'est impossible de rien dire. Car ce qui dépend d'un certain degré de chaleur que la nature ou la grace donne, n'est pas toujours présent; & c'est ce qui me fait former une regle que mes amis savent, qu'il faut disposition & occasion pour parler de quelque chose, & que l'une ne se rencontrant pas avec l'autre, on est souvent obligé de se taire.

J'ai

J'ai voulu penser depuis votre lettre à me souvenir des raisons que j'étendis alors; mais je ne me suis souvenu que de ces quatre choses en général, des figures, des propheties, des démons, des miracles, par lesquelles je prouvai sensiblement.... la divinité. Je me souviens aussi que la derniere de ces preuves étoit la punition des méchans, laquelle me paroit si sensible & si forte pour prouver la divinité, que je me suis fortifié beaucoup par les exemples que j'en ai vus dans un nombre infini de gens de ma connoissance & de toutes les conditions, dont je me souviens avec douleur. La preuve de la divinité par les récompenses est beaucoup moins pressante, parce qu'elle est beaucoup plus rare & moins sensible, & sujette à beaucoup de contestations.

Si vous m'eussiez dit que cela vous eût fait de la peine, je vous aurois sans doute satisfait, & je vous prie de n'user plus d'une pareille retenue avec moi: car il n'y a rien que j'aime tant que la franchise; & si je n'en use pas avec tout le monde, je puis dire qu'ils me contraignent d'être retenu. J'ai aussi omis de vous dire qu'il y a un tems de parler & un tems de se taire; & qu'ayant alors à vous parler & à vous entretenir d'autres choses à fond, je fuyois celles qui n'y avoient nul rapport, & me tenois aux plus importantes. Je suis, &c.]

Mais me sera-t-il permis, mon Dieu, de parler ici d'une chose qui arriva alors, & de toucher la plaie qui a peut-être le plus saigné, & qui a pénétré plus avant dans le cœur de M. le Maitre? Je veux dire Monsieur son pere. Ce n'étoit point cette vie sans honneur, ni cette consomption de biens qui arrachoit les larmes des yeux de M. le Maitre. C'étoit l'endurcissement d'un pere que le long cours d'une vie dereglée ne pouvoit effrayer, que la sainteté d'une femme fidele

fidele ne pouvoit amollir, & que la conversion si admirable de ses enfans ne pouvoit toucher. Il savoit à quoi la loi de Dieu l'obligeoit à l'égard de son pere. Il n'eut point de sujet plus ordinaire de ses gémissemens, point de motif plus sensible de ses larmes, point d'objet plus ardent & plus continuel de ses prieres. Tout ce qu'il voyoit de plus redoutable dans les livres saints sur les jugemens de Dieu, qui prend l'un & laisse l'autre, qui fait misericorde à qui il lui plait, & qui endurcit qui il veut, n'étoit ni si puissant, ni si touchant que ce qu'il voyoit de ses yeux & dans sa propre famille.

D'un mari & d'une femme, Dieu prend l'une pour en faire une personne d'une éminente piété, & laisse l'autre; sans que tant de personnes, & une femme si sainte, & des enfans si vertueux, & tout Port-Royal, puissent rien changer dans ses terribles arrêts. Cette sainte maison retentissoit de soupirs pour ce sujet. Cette admirable femme s'immoloit sans cesse à Dieu comme une victime pour le changement de son mari. Ses déreglemens ne sembloient l'avoir séparée d'avec lui qu'afin qu'elle eut le moyen de pleurer plus à son aise pour le salut de celui dont son cœur ne pouvoit être séparé; & tout le monde fut surpris, quand enfin Dieu eut disposé de cet homme, & que sa mort eut répondu à sa vie, de voir la profonde tristesse qu'elle ressentit, & qu'elle le pleuroit avec autant de tendresse que si elle eût eu sujet d'avoir de lui tout le contentement possible.

La douleur de cette sainte veuve alla si loin que M. le Maitre sur le rapport qu'on lui en fit, se vit contraint en cette occasion de partager ses larmes, & d'en donner de tendresse à sa mere, comme il en donnoit de pitié à son pere.

Madame le Maitre ne pensant plus à rien de

ce

ce monde, n'eut plus de passion que pour prendre l'habit à Port-Royal. Cette cérémonie ravit tout le monde. Un des plus grands sacrifices sans doute, qu'ait fait M. le Maitre, a été de se priver de la vue de cette cérémonie si sainte d'une mere qui l'avoit enfanté si souvent à Dieu. Mais la ferme résolution pour la retraite l'ayant empêché de se trouver aux funerailles d'un pere mort, il ne voulut pas non plus être présent à cette sainte rencontre. La mauvaise conduite du mari avoit été à cette sainte femme un long exercice de pénitence. Mais enfin Dieu ayant pitié d'elle, & les prieres de ses sœurs ayant été puissantes auprès de lui, la tempête la jetta dans le port, & après une *longue & pénible parenthese* comme disoit M. le Maitre, pendant laquelle Dieu tira de ce mariage si mal assorti de si admirables enfans, elle se joignit à Mesdames ses sœurs dans ce monastere & répara avec une ferveur inviolable ce qui avoit manqué à ses premieres années.

Ses amis néanmoins nonobstant cette prise d'habit ne laisserent pas de lui dire en riant, „ qu'ils ne la tenoient pas par-là dispensée du „ festin solemnel de la délivrance de M. de S. Ci- „ ran que l'on commençoit à espérer." Cet Abbé informé de tout ce qui se passoit, partageoit sa joie entre la mere & le fils. Voici ce qu'il écrivit à M. le Maitre.

[Je n'ai garde d'oublier la Sœur Catherine de S. Jean votre bonne mere. Je suis très satisfait d'elle & de toutes les réponses qu'elles a faites à toutes les lettres que je lui ai écrites. J'estime extrêmement sa docilité, & connoissant tout ce qui est du fond de son cœur, & ce que le commerce du monde lui a pu laisser de defectueux, qui n'ont paru que lorsque la grace de Dieu s'est si fort répandue en elle, je vous avoue qu'elle

eſt dans mon cœur. Je n'ai gueres vu un meilleur novitiat d'une veuve; la grace y eſt toute manifeſte & ſi fervente pour lui faire embraſſer la vie religieuſe, que je n'ai gueres vu une réſolution pareille à la ſienne. Je répondrois volontiers pour ſon obéiſſance & pour la ſoumiſſion de ſon eſprit qui me plait beaucoup, ſans craindre que ce quelle voit de défectueux en elle, & à cauſe de la promtitude de ſon naturel, & à cauſe de la bonté de ſon eſprit & de l'accoutumance que l'on prend dans le monde de juger de toutes choſes, diminue en rien la facilité qu'elle a à ſe ſoumettre & à obéir. Dieu eſt le maître de toutes les ames, & le vrai auteur & promoteur de leur vertu.... Il faut eſpérer que Dieu qui a tout fait en elle.... achevera lui ſeul l'œuvre de ſa grace qu'il a commencé en elle.... Eſtimez vous heureux d'avoir une telle mere, & d'attendre de ſes prieres quand elle ſera profeſſe, un renouvellement de la grace que Dieu vous a faite & à laquelle vous avez droit de prétendre, parce que vous êtes ſon fils & diſpoſé à la recevoir.

Elle vous apprend par ſon exemple quelle eſt la voie dans l'Égliſe maintenant la plus courte & la meilleure pour parvenir à la perfection de la vertu. Car il faut avouer qu'elle change ſelon les tems, à cauſe de la décadence de la diſcipline & de l'imperfection générale des chrétiens. Elle a tellement empreinte cette voie dans ſon cœur, que je puis dire hardiment que tous les hommes de bien de la terre & tous les anges du ciel ne l'en ſauroient détourner, ni lui en faire choiſir une autre. Elle compte les mois de ſon novitiat avec une ſainte impatience qui me fait quelquefois rire de la peur qu'elle a de mourir avant d'être profeſſe.... Il ſe peut dire d'elle & de vous, qu'elle s'eſt ſanctifiée par vous & que vous vous

ſan-

sanctifiez par elle, étant certain qu'elle n'a jamais branlé, lors même que vous étiez dans les plus belles espérances d'une grande fortune, en la sainte affection quelle vous a portée, à vous en particulier, & à tous ses enfans en général, pour les sauver. Je n'ai jamais remarqué en personne, au moins en pareilles circonstances, rien de semblable, & tout ce qu'elle a fait ensuite de votre conversion vous bâtissant une maison, & faisant dessein d'y ajouter des galleries & des terrasses, ne tendoit qu'à faire tout ce qu'elle pouvoit pour vous y confirmer par les contentemens d'une solitude agréable, autant qu'elle le peut être dans une ville, & que les moyens lui permettoient de le faire. Vous voyez l'affection que Dieu m'a donnée pour elle, & pour la vraie vertu qui qui me ravit en tous ceux qui la possedent. Il n'y en a aucun d'eux qui ne soit mon maître, quelque soit la personne par sa naissance, basse ou noble, pauvre ou riche. Car je n'y puis apporter de distinction. Je suis au fils & à la mere, &c.]

Mais en parlant de Madame le Maitre & de sa prise d'habit, peut-on ne pas parler de Madame Arnauld sa mere, qui sembloit n'attendre plus dans cette vie que de voir cette liaison de ses filles, & celle que le monde lui avoit arrachée, & si indignement traitée, venir enfin se rendre Religieuse à Port-Royal avec sa mere & ses cinq sœurs? Cette femme incomparable voyant toutes ses filles & autant de ses petites filles à Port-Royal eut assez de courage pour s'y venir rendre Religieuse elle-même, & y devenir selon l'esprit la fille de celle dont elle étoit la mere selon la chair. Après avoir accompli tous les devoirs d'une veritable Religieuse, & avoir suppléé au pretieux trésor de la virginité par une fecondité si heureuse, elle mourut (le 28. Février 1641.) d'une telle for-

te qu'elle laissa ses enfans dans l'incertitude s'ils devoient pleurer une telle mort, ou s'ils devoient s'en rejouir. Ce fut la disposition où se trouva M. de Saci encore jeune en cette rencontre; & je suis assez heureux pour avoir ses sentimens marqués dans une lettre qu'il écrivoit à M. le Maitre son frere en latin, selon sa coutume, pour lui donner avis de cette mort. La voici en françois.

[Mon très cher frere. Je ne doute point que vous n'ayez déja appris la mort de Madame Arnauld notre ayeule, si néanmoins on peut donner le nom de mort à une mort que l'immortalité suit de si près. Je m'assure que dans votre solitude vous vous écriez souvent comme moi en pensant à elle: O heureuse femme, qui par l'amour infini qu'elle a témoigné à Dieu & à tous ses enfans a augmenté la douleur que nous avons de sa perte, & en même tems l'a adoucie! Sa foi étoit simple, son espérance inébranlable, & sa charité sans bornes. Elle a témoigné une patience invincible dans ses douleurs, & non tant une attente paisible, qu'une sainte impatience & comme une avidité de la mort, goûtant déja par avance la joie d'une éternelle vie, dont lui répondoit en quelque sorte sa ferme espérance. Comment donc ne pas pleurer une mort si sainte? Mais d'ailleurs aussi comment pleurer une femme si heureuse? Je ne vous en dis pas davantage. Quand on écrit à un solitaire tel que vous êtes, il faut que les lettres non seulement soient graves, mais encore qu'elles soient courtes. Je suis, &c.]

Cependant M. de Saci lui-même qui voyoit tant de choses se passer dans sa famille contemploit tant de merveilles de la grace, non d'une vue humaine, mais avec un œil de foi. Il conçut de nouvelles résolutions de se consacrer à

Dieu

Dieu & à la pénitence, quelque innocente que fut sa vie. Paris lui devenoit insupportable, mais on l'y retenoit. Il souhaittoit de tout son cœur d'aller avec Messieurs ses freres, mais on ne le lui accordoit pas. Il pria tant néanmoins qu'on lui permit d'aller passer quelques mois avec eux. M. de Saci qui avoit un fond de respect pour M. le Maitre, étoit tout occupé de ce qu'il voyoit en lui, & ne se regardoit auprès de lui que comme un petit novice. Cependant allant doucement son train, il ne se contenta pas d'imiter ce qu'il voyoit dans ce frere aîné & de le suivre de loin, mais M. le Maitre étoit surpris de voir un enfant presque lui prêter le collet, oser lui tenir tête, & pousser la pénitence plus avant que lui. Avec quel agrément M. le Maitre me raconta-t-il cela lui même? „Quand nous nous „ mettions à table, me disoit-il, on nous servoit „ le soir, comme vous savez, une collation fort „ succincte, cependant elle occupoit autant mon „ frere de Saci qu'un grand souper. Moi qui suis „ d'un naturel promt & chaud, j'avois vu la fin „ de ma portion aussi-tôt que le commencement; „ cela étoit bientôt éclipsé; & comme je ne „ pensois qu'à me lever, je voyois mon frere de „ Saci avec sa gravité & sa froideur ordinaire „ tourner un petit quartier de pomme, le péler „ tranquillement, le couper à loisir, le manger „ sans se presser. A peine avoit-il commencé „ à faire collation, lorsque la mienne étoit déja „ plus d'amoitié digerée. Ainsi après avoir „ achevé son petit manege, il se levoit de table „ presque aussi léger qu'il y étoit entré, laissant „ sa portion, déja très modique, presque toute „ entiere; il s'en alloit comme s'il eut été fort „ rassasié & ne s'engraissoit que de jeûnes."

Lorsque le tems qu'on lui avoit accordé pour cette visite fut expiré, il fallut enfin s'arracher

d'avec M. le Maitre pour retourner à Paris. Toute sa consolation fut de continuer ce qu'il avoit vu & fait à la campagne, & d'exercer sur lui les mêmes austerités que Messieurs ses freres. Mais comme il étoit jeune & d'une complexion foible, il succomba bientôt & tomba dans une maladie qui le reduisit à la derniere extrémité. Voici la lettre qu'il écrivit à M. le Maitre lorsqu'il fut revenu en santé & qu'il put écrire.

[Mon très cher frere. Je suis graces à Dieu relevé de la maladie qu'il m'avoit envoyée, dans laquelle, quoique j'aie eu beaucoup d'impatience, j'ai bien reconnu néanmoins que les maladies sont très avantageuses, & qu'on doit les regarder comme des faveurs de Dieu. Quoique la mienne n'ait pas été autrement dangereuse...néanmoins quand je considerois qu'il ne falloit rien pour m'envoyer en deux jours dans le jour de l'éternité & pour entendre de la bouche du souverain juge l'arrêt irrevocable de ce que je devois être pour jamais.... j'avois quelque appréhension. Je vous dirai naïvement les pensées qui me sont venues dans cette solitude de ma maladie & dans cette méditation de la mort. Je me représentois premierement que la plus grande grace que je pouvois demander à Dieu, & que j'osois à peine espérer de son infinie miséricorde, étoit qu'il me mit dans les tenebres & dans les flammes du purgatoire, pour y faire pénitence & satisfaire rigoureusement à sa justice. Combien sont heureux, disois-je, ceux qui sont maintenant pénitence sur la terre, puisqu'en comparaison de celle-là, les plus âpres sont douces! Après je considerois combien je serois obligé à Dieu s'il me donnoit encore quelque tems à vivre, afin de faire pénitence, & de me disposer à paroître au jour de ma mort devant lui avec plus de confiance en sa misericorde. La troisiéme pensée qui me venoit étoit que le monde

de étoit un pur néant & une folie, & que nous ne devions jamais y arrêter la moindre de nos pensées, si ce n'est pour regarder avec compassion les hommes qui se jettent en riant dans l'abîme du feu éternel.... Voilà, mon frere, la méditation d'un malade que je desirerois que Dieu imprimât dans mon cœur pendant la santé. Les bienheureux solitaires comme vous qui ont toujours l'esprit dans les années éternelles, comme le Roi pénitent, n'ont pas besoin que Dieu par une maladie les approche sensiblement de la mort pour leur faire appréhender le jugement terrible qui la suit. Votre chambre vous donne une solitude volontaire, comme mon lit m'en donnoit une forcée. Vous gardez le silence pour obéir à Dieu, comme je le gardois pour obéir à un Medecin; & vous faites des jeûnes pour chasser le péché, comme j'en faisois de fort pénibles pour chasser la fievre. Au reste je vous écris ce mot, mon très cher frere, sans attendre, ou même sans desirer de vous aucune réponse... Je n'aurai point de peine à me retrancher sur la satisfaction que je recevrois de vos discours; & vous considerant dans le desert où vous jouissez si familierement de la compagnie du Roi des anges, je vous demande seulement & au bon frere de Sericourt que je salue de tout mon cœur, que vous me donniez quelque part dans vos prieres & que vous représentiez quelquefois ma pauvreté à ce grand Maitre que vous servez avec tant de joie, d'humilité & de reverence.]

Il est remarquable que M. de Saci en 1646. ou environ, qu'il écrivoit cette lettre, étoit le même qu'en 1684. qui a été l'année de sa mort. Ceux qui étoient alors auprès de lui savent que n'ayant été malade qu'un jour, il ne disoit presque alors autre chose que ce qu'il avoit pensé dans sa maladie quarante ans auparavant. En

mourant il relevoit le bonheur du purgatoire; & les paroles qu'il disoit au lit de la mort étoient les mêmes que celles qu'il écrivoit dans sa jeunesse.

Lorsque M. de Saci se rétablissoit doucement, le trop grand desir qu'il eut de passer la Messe de minuit avec sa devotion ordinaire lui causa une rechute qui obligea ceux qui avoient soin de lui de le veiller un peu plus, & de ne le laisser pas faire tout ce qu'il vouloit. Sa charité ne pouvoit dormir. Il se voyoit comme partagé entre Messieurs ses freres. Il donnoit son admiration aux deux qui étoient retirés à Port-Royal, & ses prieres aux deux autres qui étoient à Paris, & dont Dieu n'avoit pas touché le cœur, c'est-à-dire, à M. de S. Elme & M. de Valemont. Dans l'ardent desir dont il bruloit que Dieu étendit aussi sur eux sa main favorable pour les toucher, il soupiroit continuellement pour cela; & quand il y voyoit de l'opposition de leur part, il ne pouvoit se consoler. Il manioit adroitement leurs esprits avec sa douceur ordinaire, il écoutoit leurs peines, il diminuoit les petites plaintes que l'on faisoit d'eux, il prioit que l'on supportât leurs foiblesses, que l'on ménageât leur humeur, & qu'on les laissât libres de demeurer où ils se trouveroient mieux ou moins gênés. M. de S. Elme craignoit M. le Maitre, & il vint un jour tout fâché trouver M. de Saci: „ N'est-il pas „ bien dur, lui dit-il, de recevoir une lettre de „ cette sorte de la part d'un frere à qui je demande la permission de l'aller voir. Tenez, „ voyez, lisez-la vous même, & me plaignez." Voici cette lettre.

[Monsieur mon très cher frere. Si j'étois en un autre lieu que celui-ci, je serois bien aise de vous voir, & mon affection pour vous me feroit passer par dessus les sujets de déplaisir que vous nous avez donnés par votre conduite. Mais étant retiré

dans

dans une maison contre laquelle vous plaidez maintenant & contre l'honneur de laquelle vous avez fait dire des impostures & des mensonges honteux dans les écritures que j'ai vues; je vous prie de ne prendre point la peine de me venir voir, parce que je ne pourrois pas vous dissimuler cette injure que j'ai partagée avec la maison, & que je serois marri d'avoir des reproches à vous faire dans cette entrevue. Quand ce procès sera jugé, & que la sentence sera confirmée par arrêt, comme il y a lieu de l'espérer de la justice du Parlement, il ne tiendra qu'à vous que nous vivions toujours comme freres, & que je vous embrasse de bon cœur, aimant toujours votre personne, quoique je ne puisse approuver votre procedé, & étant &c.]

La conduite de M. de S. Elme, appellé depuis M. le Maitre, avoit été d'abord un peu irreguliere. Tout le monde a connu son esprit qui étoit vaste & rempli de grandes connoissances, & de beaucoup de litterature, mais un peu mal digerée. S'il n'a pas répondu d'abord à la piété de ses trois autres freres, que peut-on dire sinon que Dieu a ses momens? Il appelle les uns à la premiere heure & les autres à la derniere. Il n'y a eu rien de si édifiant que la mort de ce bon vieillard, sur qui Dieu n'avoit peut-être differé de verser sa grace, qu'afin de tirer de lui par un honnête mariage deux excellens fruits, c'est-à-dire, deux filles d'un excellent esprit & d'une solide piété, dont l'aînée, qui étoit si chérie de M. de Saci son oncle, a été l'exemple de toutes les Dames chrétiennes.

M. de Saci étoit donc comme l'entremetteur, & lorsqu'il voyoit que les négotiations ne réussissoient pas, il en avoit de la douleur sans néanmoins se rebuter. Il écrivit à M. le Maitre, „ qu'il voyoit bien ce que c'étoit que ces deux

„ humeurs; qu'il trouvoit M. de Valemont plus „ facheux, quoiqu'il fut plus poli en apparence, „ parce que M. de S. Elme n'avoit que des „ boutades après lesquelles il revenoit, au lieu „ que l'autre faisoit toujours sa volonté; qu'après „ tout ils devoient tous s'humilier; qu'ils n'a-„ voient rien fait de plus à Dieu afin qu'il les „ discernât; que tous cinq étoient sortis d'une „ même mere, qu'il n'y avoit aucune raison „ pourquoi Dieu leur avoit fait plus de grace à „ eux trois qu'aux deux autres."

Voilà qu'elles étoient les entrailles de M. de Saci pour Messieurs ses freres. La charité sembloit être née avec lui. Il aimoit les pauvres jusqu'à l'excès, & s'arrachoit tout lui même pour leur donner tout. Je me souviens que dans la suite ayant reçu une somme assez considerable pour ma subsistance d'un accommodement que j'avois fait avec un libraire, je lui proposai d'en donner à Dieu la moitié, afin qu'il bénit le reste; il me dit „ qu'il croyoit que c'étoit trop, „ & qu'il suffisoit d'en donner une centaine de „ pistoles. Ce fut sur cela qu'il me dit, qu'il „ falloit être sage dans les aumones; que lors-„ qu'il étoit jeune, il donnoit familierement „ les pistoles aux pauvres, & que M. de S. Ci-„ ran, lui qui comme l'on sait avoit des entrail-„ les de misericorde, l'en reprit, & lui dit qu'il „ devoit être plus retenu dans ses aumones & „ garder de grandes mesures de sagesse en faisant „ la charité."

M. de S. Ciran connoissant à fond sa sagesse & sa charité, lui addressoit quelquefois quelques enfans pour leur donner quelques heures de son tems. Mais il lui donna de quoi l'exercer, en lui envoyant un nouveau converti pour en prendre soin; c'étoit M. de Luzanci. Cet homme dont la memoire est en bénédiction, étoit fils

de

de M. d'Andilli. Il avoit été mis Page tout jeune chez M. le Cardinal de Richelieu, où ces places là étoient alors extrêmement briguées, comme les plus beaux postes pour la jeunesse de qualité. M. le Cardinal ayant beaucoup de considération pour M. d'Andilli avoit beaucoup d'égard pour M. de Luzanci, & il le poussa de bonne heure à l'armée où il lui donna des emplois de distinction.

Comme il étoit extrêmement accompli & d'un naturel semblable à celui de Monsieur son pere, c'est-à-dire, qu'il avoit tout ce qu'il falloit pour aimer & se faire aimer, il ne manqua pas de trouver de grands sujets de combat encore plus dangereux dans la paix que dans la guerre. Ainsi peu à peu voyant par la solidité de son esprit, d'un côté les dangers qui l'environnoient, & admirant de l'autre tant de conversions éclatantes dans sa famille, il ne fut pas sourd à cette voix. Il conçut donc le dessein généreux de se donner à Dieu comme Messieurs ses cousins: & comme il savoit que c'étoit à M. de S. Ciran qu'il falloit s'addresser en voulant se convertir, il lui écrivit une lettre à laquelle cet Abbé si sage fit une réponse que l'on voit dans le premier volume de ses lettres.

Mais comment agir dans cette rencontre? Que dira le Cardinal, s'il voit que cet homme qu'il tient prisonnier comme un homme dangereux, lui enleve ainsi des personnes jusques dans sa propre maison? Pour moi j'avoue que je suis comme hors de moi quand je vois tous ces coups de grace, & quand je considere de quelle maniere Dieu se joue de ce grand politique, & confond toute sa sagesse. Car ce changement de M. de Luzanci & de beaucoup d'autres arriva en même tems que le changement si surprenant du Gouverneur de Vincennes.

On

On sait que le Cardinal ne mettoit en place ; & principalement dans une qui lui étoit si importante, que ceux dont il étoit bien assuré. Cependant ce Gouverneur ne fut pas plutôt informé de la conduite de ce sage prisonnier, qu'il conçut pour lui un fond d'estime qui ne se peut dire. Il résolut de prende à l'avenir ses avis en toutes choses pour sa conduite. Cela alla si loin que M. de S. Ciran qui ne parloit jamais avec exageration, en parloit néanmoins dans quelques lettres qu'il écrivit d'une maniere à faire comprendre qu'il s'étoit fait quelque chose de prodigieux dans ce Gouverneur. On le vit par la suite & par les adoucissemens qu'il eut soin de faire succeder aux duretés qu'une femme avare, qui regnoit en cette prison, avoit fait impitoyablement souffrir au serviteur de Dieu, dans l'espérance de le voir bientôt mourir, & de faire en recompense donner son Abbaye à son fils.

Pour revenir à M. de Luzanci, M. de S. Ciran vit dans sa sage piété tant de marques du doigt de Dieu qu'il espéra toujours pour la suite. Néanmoins comme il usoit toujours d'une très grande circonspection, sur tout à l'égard des jeunes gens, il se contenta d'abord de lui préscrire simplement un reglement de vie fort commune, & des pratiques de devotion fort ordinaires. Il le pria de bien juger de tout avant de quitter sa profession des armes où, quoiqu'avec peine, on pouvoit néanmoins se sauver. Enfin il lui dit en finissant sa lettre „ que s'il étoit bien fidele à ce „ qu'il lui avoit marqué, Dieu peut-être porte„ roit sa piété plus avant." Ce fut une espece de prophétie ; car ce jeune Gentilhomme se sentit transporté de mouvemens si violens de l'amour de Dieu, qu'il pria avec instance qu'on lui permit de se retirer à Port-Royal avec ses cousins.

Mon-

Monsieur de S. Ciran apprehenda un peu pour lui cette solitude & cette vie affreuse. Il se rendit néanmoins principalement pour mieux cacher le nouveau pénitent, & éviter d'irriter encore plus le monde. Ce qu'il craignoit arriva. Cette retraite effraya le jeune homme qui sortoit à peine de la grande Cour. Ainsi on jetta les yeux sur plusieurs endroits de Paris, où il pût mener une vie qui lui fut plus proportionnée, & on n'en trouva point de plus propre que de le mettre avec M. de Saci qui pourroit lui apprendre le latin pour l'occuper dans sa retraite.

Monsieur de Saci s'offrit de tout son cœur à rendre ce service à ce bon cousin, ne prévoyant pas alors que Dieu lui prédestinoit cette personne pour être sa plus grande consolation pendant sa vie & presque son unique à la mort. Mais à la premiere tentative, on reconnut aisément qu'entre tant de talens que Dieu lui donnoit, il n'avoit pas reçu celui des sciences. Ainsi sa ferveur pour la pénitence croissant toujours de plus en plus, il pria avec tant d'empressement qu'on le laissât retourner à Port-Royal qu'on ne put le lui refuser. M. le Maitre en eut de la joie, & sans se rebuter de la premiere sortie, il rendit un bon témoignage de sa conduite en écrivant à M. de S. Ciran. Celui-ci en répondant à M. le Maitre lui manda, „qu'il étoit bien aise de voir „ qu'il étoit content du nouvel Ermite qu'il lui „ avoit envoyé; que c'étoit une bonne ame, „ mais qui avoit besoin de conduite; que Dieu „ acheveroit le reste puisqu'il est la fin aussi bien „ que le commencement, & qu'il voudra peut-„ être achever seul cette œuvre, comme il l'a-„ voit commencée lui seul." Il écrivit en même tems cette lettre à M. de Luzanci.

[Monsieur, J'ai su votre retour à Port-Royal, & la bonne volonté que l'on a de vous assister

dans

dans vos études. Je mande jusqu'où cela se doit étendre; car si vous me croyez, votre plus grande ambition sera de vous rendre parfaitement chrétien, à quoi la science ne sert de gueres, y nuisant plutôt; au contraire l'obéissance & la soumission d'esprit y sert beaucoup, avec un peu de latin autant qu'il en faut pour entendre l'Ecriture & les autres livres des Saints qui doivent servir à l'ame d'un jeune homme qui pense serieusement d'être à Dieu. C'est pourquoi ..... j'ai cru à propos de vous dire que, puisque Dieu vous mene au lieu où vous êtes, vous devez vous laisser gouverner en toutes choses par M. le Maitre, & prendre plaisir de vous éprouver vous-même par l'exercice exact de l'obéissance, pour voir jusqu'où va le desir qu'il vous a donné de le servir. Je prens pour un effet des regards de Dieu sur vous de ce qu'il vous a conduit au lieu où vous êtes. Vous ne sauriez être en meilleure compagnie ni qui vous aime davantage, & je vous supplie autant que je le puis, d'y faire comme une espece de vie de novice, rendant à M. le Maitre tout ce qu'il desirera de vous. Il est clair que c'est ce que Dieu demande de vous, & que c'est la voie par laquelle il veut vous mener à la perfection de la vertu....Ces hommes saints & solides qui ont pris la solitude & le repos de la campagne pour partage, ne veulent gueres avoir de jeunes gens avec eux....Je vous conjure encore une fois par la part que je prens à votre salut de rendre principalement à M. le Maitre, puis à Monsieur son frere, tout ce que la civilité chrétienne qui consiste principalement dans l'obéissance, demande de vous.]

Ce fut donc là que M. de Luzanci vint tâcher de recueillir les restes de cet esprit de piété qui respiroit encore dans les cendres de M. Arnauld son ayeul qui étoit mort chrétiennement

dans ce desert il y avoit environ vingt ans (le 29. Decembre 1619:) Il fut là aussi comme précurseur de M. d'Andilli son pere, qu'on verra se retirer dans cette heureuse solitude.

Mais peut-on en parlant de tant de personnes d'une même famille, qui se donnent à Dieu en si peu de tems, ne pas parler de celui qui en est la plus grande gloire? Je veux dire le célebre M. Arnauld Docteur. Messieurs le Maitre avoient fait leurs premieres études avec lui, sur quoi M. le Maitre ma dit pour marquer son esprit dès lors, que s'appliquant à autre chose, il n'étudioit jamais ses leçons, qu'il attendoit pour les apprendre à les entendre reciter avant lui à ses neveux; & qu'il les disoit sans aucune faute. Il étudia ensuite en Sorbonne; & c'étoit-là qu'il étoit lorsque M. le Maitre se retira du Palais. Son esprit brilloit dès lors, & faisoit concevoir de grandes espérances de lui pour l'avenir. Je me souviens que M. le Maitre me montra une lettre que le petit oncle lui avoit écrite alors. M. Arnauld l'avoit prié de lui envoyer quelques uns de ses plaidoyers. M. le Maitre, quoiqu'encore dans le monde, vouloit les tenir cachés, & il les lui refusa, mais d'une maniere très obligeante & toute pleine d'esprit, en louant M. Arnaud des ouvrages qui paroissoient de lui. M. Arnauld lui fit sur le champ cette réponse.

[Je ne suis point faché, mon neveu, que vous me trompiez si agréablement, & qu'en même tems vous refusiez & exauciez ma priere. M'envoyer une si bonne piece pour me condamner à ne rien recevoir de vous, c'est me faire riche en me menaçant de pauvreté, & me donner des faveurs au milieu d'une disgrace. Ne pensez pas néanmoins que je vous en quitte à si bon marché. Je vous demanderai toujours, quand je devrois passer pour le plus avare homme

me du monde. Je vous persécuterai continuellement si vous ne me satisfaites.... Votre magnificence ne paroitra-t-elle qu'à me donner des louanges? Ce n'est pas ce que je desire. Ne soyez pas, je vous prie, si prodigue en ce point afin de vous mettre en droit d'être plus librement avaritieux de ce que je vous demande. Il est bien plus convenable que vous gardiez ces panegyriques pour vos ouvrages, si votre modestie le peut permettre; les miens sont assez glorieux, pourvu qu'on en excuse les défauts. Il est vrai que si je pensois que vos paroles fussent vos sentimens, je serois au desespoir, parce que je m'imaginerois que comme on n'estime les enfans qu'en comparaison de leur âge, vous ne louez aussi ce que vous voyez de moi qu'en comparaison de la foiblesse de mon esprit, qui ne seroit pas capable de rien produire de plus parfait. Pour l'honneur de Dieu, ne me faites point ce tort. J'aime bien mieux que l'on dise que je ne fais rien qui vaille, que de perdre l'espérance de faire mieux.]

M. Arnauld vivoit de la sorte, se faisant admirer de toutes les personnes qui le connoissoient. Il faisoit ce que font les plus honnêtes gens de famille qui aspirent au doctorat. Il étoit extrêmement propre. Il avoit des bénéfices considerables & des dignités dans les églises cathedrales. Il faisoit rouler le carosse à Paris. Ses amis qui avoient des lumieres bien superieures aux siennes, n'osoient rien lui dire de peur de troubler son esprit, & se contentoient de gémir en euxmémes de le voir entrer tête baissée dans la voie large & commune, dont ils prévoyoient les dangers. M. de S. Ciran lui-même écrivant à M. d'Andilli à la mort de Madame sa mere avoit écrit aussi au jeune Arnauld comme à un ami, mais une lettre de simple civilité & sans entrer en rien de particulier.

Ce-

Cependant M. Arnaud peu à peu, & sans aucune induction étrangere, commença enfin de lui même à regarder avec des yeux fideles les grands changemens de Messieurs le Maitre, de Luzanci, & tant d'autres merveilles de la grace de Dieu qui se faisoient admirer dans sa famille. Se voyant lié par le sang à tant de personnes d'un aussi grand mérite, il conçut une sainte ambition de leur être encore plus uni par l'esprit. „ Que prétens-je, disoit-il en lui-mê-
„ me, avec tout cet éclat de la Sorbonne? Mes
„ actes peuvent-ils y avoir plus d'applaudissemens
„ que les plaidoyers de mon neveu au Palais?
„ Vient-on de plus loin, & se presse-t-on plus
„ pour m'entendre que l'on faisoit pour le venir
„ ouir haranguer? Ne seroit-ce pas une honte à
„ moi de ne le pas suivre, & de ne pouvoir pas
„ rompre des chaînes moins puissantes que les
„ siennes?"

On fut donc surpris qu'il écrivit par M. d'Andilli son frere une grande lettre à M. de S. Ciran, qui jusque-là avoit toujours gardé un grand secret, attendant que Dieu parlât lui-même, comme il l'en prioit toujours, aussi bien que les admirables sœurs de M. Arnauld Religieuses à Port-Royal. C'étoit presque assez qu'elles eussent entrepris quelqu'un pour l'assurer de sa conversion. M. de S. Ciran ayant reçu cette lettre fit, quoiqu'incommodé, une longue réponse, sans rien dire à personne de ce qui se passoit, laissant seulement conjecturer quelque chose de grand. Cette lettre fut bientôt suivie d'une visite, parce que M. de S. Ciran avoit alors la liberté de voir ses amis. Cette visite acheva tout-à-fait en M. Arnauld ce que Dieu avoit déja commencé, & M. de S. Ciran voyant que Dieu avoit parlé le premier lui prêta sa langue ensuite pour continuer son ouvrage.

Monsieur Arnauld étoit comme hors de lui-même de trouver en M. de S. Ciran un homme qui répondoit à tout, qui prévenoit toutes ses difficultés, qui lui ouvroit l'esprit pour voir ce qu'il ne voyoit pas encore, pour approfondir ce qu'il n'avoit encore fait qu'effleurer, & pour lui apprendre à tirer les conséquences des principes qu'il voyoit établis dans ses livres. Ce fut surtout l'exemple de la patience d'un si grand homme dans une si longue prison qui lui donna à lui-même ce fond de courage qui le rendit depuis, selon l'expression de l'Écriture, comme un jeune lionceau prêt à fondre sur tous ceux qui attaqueroient l'Église dans sa foi ou sa discipline, & plus capable de donner de la terreur aux autres que d'en recevoir.

Si M. Arnauld eut de la joie de voir M. de S. Ciran, le saint Abbé n'en eut pas moins de son côté de voir en ce jeune homme tant de lumiere avec une intrepidité de cœur qui promettoit tout par avance, & tout cela joint à une simplicité admirable qu'on avoit peine à allier avec tant d'esprit & tant de cœur ; car c'étoit-là le vrai caractere de M. Arnauld.

Il ne respiroit que la pénitence, il ne parloit que de la pénitence, il ne pensoit qu'à la pénitence. On ne le voyoit plus dans les visites comme auparavant. Il n'alloit plus en Sorbonne que comme M. le Maitre au Palais lorsqu'il fut touché de Dieu, c'est-à-dire, par nécessité. Il trouvoit plus de délices dans le secret de son cabinet & dans l'obscurité de sa retraite que dans la foule des Docteurs & dans la lumiere de la Sorbonne. Les bénéfices commencerent à lui paroître, comme ils paroissent à presque tous ceux qui sont touchés de Dieu, c'est-à-dire, une charge & un fardeau ; & trouvant assez dans son patrimoine de quoi vivre honnêtement, il ne pen-

sa plus qu'à s'en défaire, & à chercher d'honnêtes gens pour les leur remettre; sans s'embarrasser de sa famille, non pas même des enfans de celui qui les lui avoit procurés. Il ne voulut plus suivre son esprit propre. Il voulut se régler en tout sur les avis de M. de S. Ciran qui lui écrivoit de tems en tems des lettres qu'on peut voir dans le second volume du recueil qu'on en a fait.

Par quelle regle inflexible & toujours stable, voulez vous, mon Dieu, que ceux que vous destinez à instruire les autres dans votre Eglise commencent par faire eux-mêmes ce qu'ils leur doivent enseigner? Vous retablissiez alors la pénitence dans votre Eglise. Des conversions admirables en donnoient des exemples qui jettoient de toute part un grand cri. Il restoit à y porter les fideles par des instructions solides. Vous destiniez à cela votre serviteur; mais vous vouliez qu'auparavant il pratiquât lui-même ce qu'il devoit enseigner aux autres, & qu'il commençât par faire pénitence dans le secret avant d'y porter publiquement les fideles.

On le voit donc plein de cet esprit qu'il nourrissoit dans la solitude, entreprendre à l'occasion d'un écrit qui combattoit la pénitence, un ouvrage qui vivra dans tous les siecles, pour la soutenir hautement. Tout Paris fut surpris de voir un jeune Docteur, de qui on n'attendoit rien de tel, élever sa voix comme un autre Jean Baptiste, non dans un desert, mais dans la capitale du royaume, pour prêcher la pénitence. On commença à ouvrir les yeux lorsque le livre admirable *de la fréquente communion* vint éclairer les hommes comme un flambeau. On reconnût que la pénitence n'étoit point un jeu, comme on sembloit le croire par la maniere dont on la faisoit, qu'il falloit pleurer, prier, gémir, veiller, jeûner, affliger l'ame & le corps, montrer par

tout son exterieur qu'on déploroit la perte de son innocence, se priver des choses permises parce qu'on s'étoit laissé aller aux illicites, & pratiquer des remedes qui fussent contraires aux maux. On fut effrayé quand on vit dans ce savant livre combien le péché commis depuis le Batême étoit un outrage énorme contre Dieu, qu'il faisoit en quelque sorte triompher le diable de Dieu même; combien il étoit difficile de s'en relever, combien de gens pleuroient leurs péchés sans les quitter, combien les quittoient sans les pleurer, & combien par conséquent il y avoit des fausses pénitences.

Pendant que M. Arnauld étoit consolé en voyant les bons effets que cet ouvrage produisoit dans le royaume, il se vit attaqué & déchiré de toutes parts des médisances de ceux que le démon irrité de la doctrine de ce livre lachoit contre lui. Les assemblées frémissoient, les chaires retentissoient des impostures atroces que l'on employoit contre sa personne & contre son livre. Il faudroit voir à fond le cœur de M. Arnauld encore tout bouillant alors de sa nouvelle conversion & de la grace du sacerdoce qu'il avoit reçue avec de si saintes préparations, pour bien juger de la joie qu'il avoit de voir tous ces soulevemens contre lui, par l'utilité qui en revenoit à l'Eglise. Il en plaignoit les auteurs: en voyant avec des yeux fideles & chrétiens ces effets de misericorde que Dieu opéroit par ceux-même qu'il livroit à sa justice, il versoit des larmes d'une tristesse compatissante sur des personnes si aveugles & si ennemies de tout bien, & dans le même tems il auroit souhaitté d'être encore plus déchiré par la calomnie, pourvu que les ames saintes en eussent encore tiré plus d'avantage. Cependant les tumultes seditieux & les plaintes sanguinaires de ses ennemis allerent jus-

jusqu'à la Cour, & l'engagerent insensiblement d'entrer dans leurs passions. Ils concerterent ensemble de faire donner un ordre à M. Arnauld d'aller à Rome pour y rendre compte de sa foi devant le Pape. Plusieurs d'entre les amis de M. Arnauld croyoient qu'il le pouvoit faire, & M. Arnauld lui-même qui sentoit son innocence, & qui se conduisoit en tout avec une simplicité admirable, ne s'en éloignoit pas. Mais les plus sages, qui lisoient plus avant dans le cœur des auteurs de ce dessein artificieux, firent tous leurs efforts pour l'en détourner.

M. Arnauld les crut, & prenant le parti de se cacher, il écrivit à la Reine Mere une lettre par laquelle il lui dit que si la bonté de sa Majesté n'étoit aussi universellement reconnue de toute la France, que l'esprit violent & vindicatif de ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis l'étoit de toute l'Europe, il se seroit contenté de se retirer & de gémir en secret, offrant ses vœux & ses prieres à celui qui s'appelle le Roi des Rois, & qui est le protecteur des opprimés & des foibles, sans oser écrire à sa Majesté pour la prier humblement de pardonner à un disciple de l'Evangile & à un ministre de Jesus-Christ, s'il ne se précipitoit pas volontairement dans le péril si redoutable d'être banni de la France, & relegué à Rome pour y rendre raison de son livre en apparence, mais en effet pour y être sacrifié aux poursuites injustes & violentes de ceux qui le persécutoient; que comme tout Paris & toute la Cour étoient assurés que sa Majesté étoit incapable par elle même d'avoir d'autres pensées & d'autres desseins que de piété & de justice, il voyoit aussi qu'elle ne pouvoit sans un miracle dissiper toutes les tenebres & tous les artifices secrets des personnes qui croyoient avoir droit de venger leurs injures particulieres sous

le pretexte de celles de Dieu, de Jesus-Christ, & de l'Eglise; qu'encore qu'il se pût faire que l'innocence de ses intentions, dont tant de personnes illustres pouvoient lui répondre, & que la pureté du livre *de la fréquenté communion* dont vingt docteurs de Sorbonne & quinze Evêques s'étoient rendus les défenseurs après en avoir été les approbateurs, pussent faire quelque impression sur l'esprit de sa Majesté, il sembloit néanmoins, voyant l'état des choses, que ce seroit violer le précepte de l'Evangile, s'il ne fuyoit la violence des hommes pour se retirer entre les bras de Dieu; qu'ainsi il feroit tort à la douceur & à la moderation naturelle & chrétienne de sa Majesté, s'il n'imploroit sa justice & sa clémence pour la supplier très humblement d'agréer qu'il ne sortit point de France, pour aller dans un pays où sa Majesté n'étoit pas Reine, & où ses ennemis étoient très puissans; qu'il espéroit qu'elle ne désagreroit pas qu'après avoir été assez malheureux pour n'avoir pu adoucir par la moderation de ses écrits l'aigreur de ceux qui vouloient avoir le privilege de blesser impunément les plus grandes verités, & de dechirer les personnes les plus innocentes, il ne fût pas néanmoins assez imprudent pour s'exposer à leurs violences; que c'étoit pour ce sujet qu'il s'alloit mettre à couvert sous l'ombre des ailes de Dieu, où il lui offriroit sans cesse ses prieres pour la prosperité de sa Majesté.

Ce fut donc ainsi que Dieu prit, pour ainsi dire, M. Arnauld par la main pour le faire entrer dans la retraite, où il faisoit aller alors presque tous ses serviteurs. Dieu procura à ce Docteur persécuté des personnes amies qui commençoient à embrasser la pénitence, & qui n'avoient pas encore éclaté dans le monde. Ils mirent leur gloire à voir leur maison servir d'azile à ce ser-

serviteur de Dieu & ils le cacherent avec tout le soin possible. Ce qui attira sur cette famille toutes les bénédictions de Dieu qu'on a vu depuis avec joie qu'il y a si abondamment répandues. M. Arnauld vivoit là paisiblement comme un agneau, pendant qu'une infinité de personnes frémissoient contre lui comme des loups.

Messieurs le Maître s'offrirent tous à son service pour l'aider dans ses travaux. M. de Saci fut quelque tems après compagnon de sa retraite. M. le Maitre, demeurant ferme dans sa solitude, lui envoyoit de ce lieu les traductions des passages des saints Peres dont il avoit besoin, & M. de Sericourt lui offrit sa plume pour transcrire ce qu'il lui falloit.

On peut dire que M. de Saci étoit dès lors comme l'ame qui regloit tout par sa sagesse & sa douceur. Il est vrai que j'admire ce jeune Ecclesiastique par la moderation que je vois dans une lettre qu'il écrivoit dès ce tems là à M. le Maitre son frere, en lui envoyant quelques cahiers de M. Arnauld. Il le prioit de les bien examiner pour adoucir ce qui seroit un peu trop fort & qui pourroit paroître un peu aigre.

[Prenez garde, mon très cher frere, à tous ces termes un peu durs. Il dit par exemple en un endroit: N'est ce pas un *abus intolerable*, &c. J'avoue que l'ignorance étoit prodigieuse en ce tems; mais la nôtre seroit semblable si Dieu ne nous avoit fait tomber en si bonnes mains. Pourquoi en cet endroit où mon oncle parle d'un *abus intolerable*, ne met-on pas plutôt *déplorable*, puisque nous pourrions y être enveloppés comme les autres. Nous devons en ce tems nous contenter que la verité soit tolerée, & non pas appeller des abus, intolerables, comme si nous étions encore dans les siecles où la verité regnoit souverainement, & avoit autant de défenseurs

qu'il y avoit d'Evêques dans l'Eglise. Il faut aussi considerer que mon oncle a paru un peu chaud lorsqu'il étoit sur les bancs. Quelques-uns l'ont regardé comme un esprit de feu, & ont craint qu'il ne fût un peu aigre, quoiqu'il ne le soit nullement, & qu'il soit l'homme du monde qui ait moins de fiel. Mais il faut ôter tout prétexte & combattre aussi bien les imaginations des hommes que leurs erreurs. De plus mon oncle est jeune. Il parle à un homme fait & à un grand directeur. En l'attaquant il combat bien du monde. La verité ne demande point de lui cette apparence d'aigreur. Elle se contente que le monde la souffre sans demander qu'il la reçoive. Les personnes interessées seroient ravies de decharger leur colére sur les personnes lorsqu'ils ne peuvent rien reprendre dans l'ouvrage. Vous savez cela mieux que moi, & vous connoissez & aimez un grand serviteur de Dieu, qui a dit qu'il faut bien se garder de parler de la verité avec vanité, & de la charité avec aigreur & cupidité.]

Ainsi M. de Saci, quoique dans une grande jeunesse, avoit toujours en main comme une regle d'or, pour juger de tout & pour tâcher ensuite d'y rendre les choses conformes, autant qu'il pouvoit. Si d'un côté il s'appliquoit à moderer un peu ce feu de M. Arnauld, on voit de l'autre qu'il ne travailloit pas moins à exciter & relever le courage de M. le Maitre qui, étant pour l'ordinaire toujours brulant, ne laissoit pas de s'abattre dans les rencontres, comme il arriva en celle-ci.

Ce pieux solitaire ayant employé une partie de ses veilles à traduire des ouvrages des saints Peres, on fut un peu surpris de voir cette nouvelle maniere de faire paroître en notre langue avec tant de pompe & de majesté les ouvrages des

des anciens. Mais il se trouva quelques personnes qui étant accoutumées depuis long-tems à la maniere brute & gauloise des traductions qui jusque-là avoient paru, craignirent qu'on ne donnât trop à la beauté aux dépens de la fidelité. Cela fut dit à M. le Maitre qui fut bien aise de s'éclaircir avec ces personnes, & de voir avec eux de quelle maniere il devoit se conduire en traduisant. Ces personnes examinant de plus près les choses, répondirent à M. le Maitre que „ leurs petits differens étoient bien aisés à ac-„ commoder; qu'il se trouveroit même qu'après „ s'être bien entendus on n'en auroit point; que „ quand on disoit qu'il falloit suivre exactement „ les paroles d'un auteur, on ne prétendoit pas „ qu'il fallut le faire au désavantage de la langue „ dans laquelle on traduisoit; qu'on vouloit seu-„ lement dire qu'il falloit rendre le sens tout en-„ tier, en gardant la même force non seule-„ ment des pensées, mais aussi des ornemens „ & des paroles, autant qu'il étoit possible; que „ c'étoit là l'avis de Ciceron & des autres." M. le Maitre gouta ces avis, & comme il s'étoit aussi ouvert à M. de Saci sur ce sujet, ce dernier lui écrivit ceci:

[Mon très cher frere, Je crois que ce que vous dites est vrai, & qu'une demie heure de conference éclairciroit toutes ces difficultés touchant vos traductions. Je vous avoue néanmoins que je n'aimerois pas votre délicatesse sur certains mots, comme *oignit*, *dilection*, *tabernacle* & autres. J'en ai parlé à M. d'Andilli qui n'en feroit aucune difficulté. Ce que je considére en cela, c'est ce que vous dites, que puisque nous ne parlons pas pour nous, mais pour les autres, en retranchant de la langue les mots qui leur sont familiers, non seulement vous ne contenterez point ceux qui aiment la pureté de la lan-

gue, mais au contraire vous les blesserez. Ainsi je ne vois pas que cela mérite la peine de nous rendre si exacts dans nos paroles. Si les plus polis ne desirent pas cela de nous, pourquoi nous gêner inutilement? En demeurant dans cette rigoureuse exactitude, il y auroit du danger que nous n'écrivissions alors vraiment que pour nous-mêmes, & non pour les autres, ce que vous me dites qu'il faut éviter.]

M. le Maitre goutoit assez toutes ces raisons. Cependant je ne sai comment il se fit insensiblement qu'il se dégouta de toutes ces traductions. Il prit le parti de les laisser là, pour se reduire tout à la lecture & à la méditation de l'Ecriture sainte. M. de Saci toujours sage, crut devoir faire tous ses efforts pour dissiper cette pensée de son frere. Mais un heureux évenement remplit tout d'un coup l'esprit de M. le Maitre & de tous ses autres amis, de bien d'autres pensées que de traductions & d'études; ce fut la délivrance enfin obtenue de M. l'Abbé de S. Ciran.



ME-



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
PORT-ROYAL.
SECONDE PARTIE.


Onsieur de S. Ciran, à qui tous les Meſſieurs ſe ſentoient ſi obligés le regardant comme l'organe dont Dieu s'étoit ſervi pour leur faire tant de graces, étoit depuis cinq ans priſonnier au bois de Vincennes; & l'on peut dire que Dieu, au lieu de cacher cette lumiere ſous le boiſſeau, la tiroit au contraire de l'obſcurité pour la placer dans un lieu élevé afin qu'elle éclatât davantage devant les hommes. Ce pieux Abbé ayant brillé par ſon eſprit dans ſa jeuneſſe, & s'étant attiré univerſellement l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient, s'étoit enfin retiré de tout le commerce des hommes. Il eut de violens deſirs d'entrer dans l'Ordre des Chartreux, mais ſes infirmités ne le lui permirent pas. Tout ce qu'il put, fut d'imiter leur vie ſi retirée autant qu'il lui fut poſſible. Il y avoit plus de vingt ans qu'il

qu'il vivoit à Paris inconnu à tout le monde, se tenant caché à tous les hommes & ne s'entretenant qu'avec Dieu, avec l'Ecriture & avec les Peres de l'Eglise. Il se seroit cru coupable d'employer quelqu'une des heures qu'il avoit toutes consacrées à Dieu pour se rendre estimable ou agreable aux Grands qui desiroient de le connoître, & de se servir pour la vanité & la complaisance des dons que Dieu lui avoit faits pour la recherche & la contemplation tranquille de la verité. Ainsi se tenant fort resserré chez lui, il aimoit mieux passer pour mélancolique ou superbe, comme on le disoit de S. Chrysostome, que de troubler sa solitude où il trouvoit tout son repos, & dont il faisoit ses delices. Mais Dieu qui éleve les humbles voulut enfin tirer son serviteur de ce grand secret. Il permit pour cela qu'on lui rendît de mauvais offices auprès de M. le Cardinal de Richelieu qui avoit connu & admiré son genie dans sa jeunesse, lui qui étoit capable d'en juger, & qui depuis étant parvenu à ce haut comble de grandeur, lui fit beaucoup d'honneur dans une visite qu'il reçût de lui, & le reconduisant au travers de ses sales pleines d'une foule de courtisans, le leur montroit & leur disoit en lui touchant sur l'épaule: *Messieurs, vous voyez là le plus savant homme de l'Europe.*

Cependant on gâta insensiblement l'esprit de ce Ministre d'Etat, qui d'ailleurs n'étoit pas content de ne point voir en cet Abbé les dévouemens & les empressemens pour avoir part en ses bonnes graces & à ses faveurs qu'il voyoit en tout le monde. La crainte aussi qu'il avoit de sa plume au sujet de ce mariage celebre (de Gaston Duc d'Orleans) qu'il voulut faire casser en faveur de sa niece, lui donna de lui quelques défiances, quoique très mal fondées. Tout cela lui fit prendre la résolution de le faire arrêter,

ter. Cette résolution n'étoit pas inconnue à ce sage Abbé, mais il voulut attendre de pied ferme, s'offrant humblement par avance mille fois à Dieu, dans l'attente de ses momens.

Les hommes sont aveugles dans tous leurs desseins; les plus sages sont ceux de qui Dieu se joue davantage. Ils vouloient par cet emprisonnement cacher cet Abbé dans l'obscurité; & c'est ce qui le tira de l'obscurité au contraire, comme on le peut voir par ce nombre infini de lettres qu'il écrivit de ce lieu à des personnes de condition qui desirerent ses avis & ses prieres, & se mirent sous sa conduite malgré toutes les resistances que lui faisoit faire son humilité, qui lui persuadoit qu'il devoit se tenir en ce lieu dans un état de pénitent devant Dieu, & ne pas penser à conduire les autres dans la voie de la pénitence.

Cependant cette démarche injuste du Cardinal de Richelieu étant faite contre ce saint homme, il fallut la soutenir. Il ne manqua pas de flateurs qui le louerent de cette action si lâche, & qui firent une riche distribution des grands noms de sectaire, de novateur, d'hérétique & de schismatique, pour noircir cette ame si pure, & justifier son persécuteur. Il fallut donc souffrir bien des interrogatoires, & se disculper de crimes auxquels il n'avoit jamais pensé. Il répondit avec un esprit de paix à ceux qui contrefaisoient les gens de bien au dehors, & qui auroient souhaitté au dedans d'eux mêmes de le trouver coupable afin de mieux faire leur cour. Tout ce que la subtilité la plus ingénieuse pouvoit imaginer pour travestir l'innocence la plus pure, étoit mis en usage. On convenoit universellement de son grand esprit, mais on disoit en même tems que c'étoient toujours les grands esprits qui tomboient dans les plus grandes erreurs. On alléguoit pour cela très mal à propos Tertullien & Origene; & sur

sur un prétexte si faux & si mal fondé, on faisoit souffrir à cet admirable homme de très veritables maux.

C'est une chose bien différente de dire que les plus grands esprits peuvent tomber dans les plus grandes erreurs, ou de prouver qu'ils en ont. Si les erreurs prétendues de cet Abbé eussent été clairement prouvées, & condamnées par l'Eglise comme l'ont été celles de ces grands personnages qu'on alléguoit, on n'auroit rien à dire; mais jusque-là tout homme raisonnable devoit avouer qu'il n'étoit pas croyable qu'un homme d'un esprit, d'un jugement & d'un savoir également grands, fût tombé dans des héréſies grossieres, si on ne le faisoit voir plus clair que le jour. Car les chutes semblables à celles d'Origene & de Tertullien sont encore plus rares & plus extraordinaires que leurs esprits & leur science; & les choses rares sont toujours incroyables, comme les monstres, si on ne les voit clairement: ce qui fait que l'Eglise se montre toujours difficile à croire des héréſies en qui que ce soit, comme les saints Peres le témoignent, & beaucoup plus en ceux qui ont des qualités éminentes, non seulement d'intelligence mais encore de vertu. Car on convenoit que M. de S. Ciran en avoit beaucoup, & cette qualité jointe à celle du savoir & de l'esprit éminent devoit rendre encore plus incroyable l'accusation d'héréſie à laquelle la sainteté repugne beaucoup plus que la science & l'esprit. Quant à Tertullien & Origene, ils s'étoient perdus par la raison & la philosophie: Origene par celle des Platoniciens, & Tertullien par celle des Stoïques. Au lieu que M. de S. Ciran étoit accusé d'être ennemi de la philosophie scholastique qui juge des choses de Dieu par la raison humaine, & de vouloir tout reduire à l'autorité des Peres & des Canons. Il faisoit profession de ne jamais parler des

des choses de Dieu par son propre esprit, mais de suivre entierement en toutes matieres l'autorité & la tradition de l'Eglise. On voit aussi que Tertullien & Origene faisoient des sectes contre l'Eglise & que Tertullien la combattoit ouvertement ; mais que M. de S. Ciran faisoit profession de demeurer toujours uni à elle dans une même foi & charité, & tenoit qu'il falloit supporter non seulement tous les plus grands désordres, mais la mort même, plutôt que de s'en séparer, parce que cette séparation étoit le plus grand de tous les maux.

Tout ce grand attirail donc d'héréſies & de nouveautés s'étant dissipé peu à peu & s'étant enfin reduit à la matiere de l'attrition & de la contrition; M. de S. Ciran se crut obligé de faire savoir ses sentimens sur ce sujet à M. le Cardinal par une lettre qu'il envoya à un de ses amis intimes.

[Monsieur, si je n'avois l'avantage que peu de personnes de ma condition peuvent prétendre, d'être parfaitement connu de vous, je serois obligé de dire beaucoup de choses pour vous assurer du ressentiment que j'ai de l'honneur de votre bienveillance & de la sincerité avec laquelle je desire vous ouvrir le fond de mon cœur, après vous avoir remercié très humblement du soin qu'il vous plait de prendre de ce qui me touche. Si par l'écrit que j'ai donné à M. l'Escot, Monseigneur le Cardinal n'a pas été pleinement éclairci de mes sentimens en ce qui regarde l'attrition, que je croyois avoir assez expliqué en déclarant que je m'attache entierement au Concile de Trente; je vous puis dire avec franchise devant Dieu qu'ils sont tels. Comme disciple de l'Eglise catholique, je fais profession de la suivre en toutes choses; & ainsi puisqu'elle n'a pas décidé ce point, & qu'elle laisse à ses enfans la liberté de tenir

tenir ce qu'ils voudront, comme le témoigne assez M. de Geneve, je ne crois pas devoir prévenir ses jugemens, mais plutôt laisser cette question au même état où elle l'a laissée, reconnoissant avec elle que toutes les deux opinions sont probables, * savoir l'une que la contrition est nécessaire, & l'autre que l'attrition est suffisante avec le sacrement.

Il est très veritable que dans la pratique j'ai suivi l'une & l'autre, m'accommodant à la disposition des pénitens, sans leur demander autre chose sinon qu'ils eussent une douleur sincere d'avoir offensé Dieu, & un vrai desir de changer de vie, les absolvant après cela sans aucune crainte, soit qu'ils aient contrition ou attrition, dont je ne me mets nullement en peine, sachant que cela doit être décidé devant le tribunal de Dieu & non devant celui des Prêtres; puisque ce sont des mouvemens interieurs de la grace de Dieu, que lui seul est capable de connoître & de discerner; la lumiere des hommes ne pouvant aller plus loin que d'en distinguer les objets.

Et pour vous parler encore plus clairement, Monsieur, & vous faire voir que je suis très éloigné de déguiser rien à son Eminence, je vous ré-

* On remarquera aisément que ce que M. de S. Ciran dit dans cette lettre sur la contrition est foible & pouvoit être mieux expliqué. Mais il peut n'avoir pas eu alors assez de lumiere sur ce point qui étoit fort obscurci par la multitude des partisans de l'attrition servile. On peut croire aussi qu'il veut seulement dire qu'on ne doit ni regarder comme hérétiques ceux qui tiennent cette opinion, ni rompre de communion avec eux tandis que l'Eglise les tolere. Mais il est plus raisonnable de croire qu'il entend par la contrition celle qui est parfaite & capable de justifier sans le sacrement, & par le mot d'attrition toute contrition imparfaite & qui n'est pas jointe à la charité habituelle, quoiqu'elle renferme la détestation souveraine du péché & par conséquent l'amour dominant de la justice: car on avoit imputé au P. Seguenot de l'Oratoire & à M. de S. Ciran lui même d'exiger une contrition parfaite qui justifiât avant l'absolution.

répeterai que je crois que l'opinion de ceux qui tiennent que l'attrition suffit est probable comme celle de ceux qui croient qu'elle ne suffit pas, ne voulant juger ni de l'une ni de l'autre, puisque l'Eglise n'en a pas encore jugé; & je suis si éloigné de condamner ceux qui tiennent pour l'attrition que je condamne même ceux qui les condamnent, parce qu'ils agissent contre l'unité de l'Eglise & la troublent & divisent en jettant des scrupules dans les consciences lorsqu'ils entreprennent de décider ce qu'elle n'a pas encore décidé, & que je suis prêt d'embrasser lorsqu'elle le dira.

J' honore trop saint Augustin pour ne demeurer pas dans cette modération, puisqu'il nous apprend par des livres entiers, & en une semblable contestation touchant un sacrement, qu'il faut rendre cette déference à l'Eglise de n'altérer jamais son unité sous quelque prétexte que ce soit. Et saint Cyprien nous l'a aussi enseigné avant lui, en la cause du batême des hérétiques, par un exemple si remarquable, que cela seul suffiroit pour m'apprendre à ne condamner jamais les pratiques communes de l'Eglise.

J'ai dit autrefois ces choses à M. l'Escot; & les lui eusse redites la derniere fois que je le vis s'il fut entré plus avant dans ce discours; mais m'ayant seulement demandé, lorsque j'avois la main à la plume, si je ne voulois rien écrire touchant l'attrition & la contrition, je lui répondis en ces propres termes, qu'il savoit que je n'étois nullement contentieux, & que s'il vouloit je lui parlerois du Concile de Trente: ce que je fis, & il me témoigna en être satisfait.

Voilà, Monsieur, comme si j'étois devant Dieu, la verité de mes sentimens que je ne sai point dissimuler, & que je dissimulerois moins à Son Eminence qu'à toute autre personne du monde,

sachant le très humble respect que je lui dois. Je vous supplie, Monsieur, de l'en assurer & de croire que je ne perdrai jamais le souvenir des obligations que je vous ai. Je proteste devant Dieu & ses anges, que je n'ai ni n'ai jamais eu d'opinions particulieres, & n'en veux jamais avoir d'autres que celles de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine, à laquelle je veux adhérer toute ma vie jusqu'aux moindres franges & filets de sa robe, & nommément au saint Concile de Trente, tant aux Canons qui enferment les dogmes & la doctrine, qu'aux decrets qu'il a faits touchant la discipline & l'administration des sacremens, sachant que ç'a été le sujet principal de l'assemblée, aussi bien que la premiere cause de la plainte des hérétiques, comme il est rapporté à la fin du même Concile.]

Il arriva à cette lettre de M. de S. Ciran ce qui arrive assez souvent à ceux qui aiment beaucoup la paix, & qui baissent autant qu'ils peuvent faire en conscience pour la procurer. Quelques-uns de ses amis crurent que cette lettre n'étoit pas assez forte ; mais les plus sages furent d'un avis bien différent, & ils la trouvoient beaucoup plus forte que si elle l'eût été davantage. Car elle rendoit M. de S. Ciran invincible en toute maniere à ses ennemis, leur faisant voir que le fond de son ame n'étoit que paix, charité, humilité, soumission, amour de l'Eglise & de l'unité, & qu'ainsi sa cause étoit excellente ; que quand même il tiendroit les plus grandes erreurs du monde, aussi-bien qu'il tenoit les plus grandes verités, il seroit innocent néanmoins, & exemt de toute condamnation & de peine devant Dieu & devant les hommes, & qu'il étoit incapable d'héréſie & de revolte ; qu'assurément la douceur & l'humilité de son stile, bien loin d'être mauvaise, sembloit au contraire être né-

cessai-

cessaire, & que Dieu le conduisoit par une providence particuliere, pour mettre tout-à-fait ses ennemis dans le tort, & faire voir à tout le monde que celui qu'ils appelloient outrageux & violent savoit bien ne l'être pas; qu'ainsi cette lettre bien loin de lui être désavantageuse, étoit proprement l'accomplissement de sa justification, montrant avec quel esprit il avoit toujours agi, & avec quelle injustice on le persécutoit comme perturbateur de l'Eglise; qu'il étoit clair après cela que cette question d'attrition & de contrition n'étoit qu'un prétexte, & que le veritable sujet de sa détention étoit tout autre.

L'ami qui se chargea de cette lettre pour M. le Cardinal fut bien aise d'être assuré que M. de S. Ciran n'avoit rien écrit pour ce fameux mariage qui lui tenoit tant au cœur, afin que si Son Eminence lui en parloit, il sût ce qu'il devoit lui répondre. M. de S. Ciran répondit qu'il ne pouvoit rien dire davantage sur ce sujet que ce qu'il en avoit dit très veritablement à M. l'Escot, & qu'il n'en avoit jamais parlé à personne ni jugé, qu'il s'étoit même séparé long-tems de ses amis pour ne leur pas donner sujet de lui en parler, & qu'un jour étant contraint d'aller chez un d'eux aprez midi, pour y diner, il s'étoit résolu de le mécontenter en se retirant sans l'écouter sur cette matiere; qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé de grandes difficultés dans l'écrit de M. le Président de Marca * (couvrant les autres sous ce nom) & qu'il avoit fait dessein de lire tout ce qui avoit été fait à ce sujet, pour en juger après cela selon Dieu & la vérité; & qu'il avoit même commencé d'en écrire une page; que pour Son Eminence il lui répétoit encore qu'il se trouvoit toujours

* C'est celui qui fut depuis Archevêque de Toulouse & de Paris.

dans les mêmes obligations & inclinations où il avoit été autrefois pour lui rendre tous les offices de son devoir & de son obéissance, que ces sentimens étoient toujours demeurés en lui, & que les grandes dignités qui lui étoient survenues n'y avoient ajouté que le respect & la reverence qui leur est due.

On ne pouvoit pas se justifier d'une maniere plus claire si on eut eu affaire à des personnes bien équitables; mais M. de S. Ciran connoissoit trop bien les esprits pour faire aucun fond sur ces espérances de liberté que ses amis lui donnoient. Il ne vouloit pas leur paroître opiniâtre, & il vouloit bien se rendre à leurs avis pour écrire les lettres qu'ils jugeoient nécessaires; mais il prévoyoit fort bien que cela ne contribueroit enfin qu'à lui rendre son état plus pénible, par les insomnies que ces affaires lui causoient. Je demande pardon à ce saint homme si j'ose ici parler de lui. Je sai combien il a desiré de demeurer caché, & qu'on ne dît rien de lui ni pendant sa vie ni après sa mort, & qu'il dit un jour que si quelqu'un pensoit à écrire de lui, il souhaitoit de pouvoir venir lui arracher la plume des mains. Aussi je n'ai garde, étant si peu que je suis, de le faire. Outre que tout ce que j'écris ici demeure caché sans qu'autre que Dieu seul en sache rien, je ne prends de sa vie que le morceau qui fait quelque chose au sujet de ces Messieurs dont j'écris, pour m'occuper dans ma solitude, & pour me tenir intimement uni à eux de cœur & d'affection, par le souvenir continuel de leur vertu, & ce que je souhaiterois le plus, mais qui me manque davantage, par une fidelle imitation de leur vie.

On eut donc bientôt des nouvelles de la Cour qui furent telles que M. de S. Ciran les avoit prévues & prédites à un ami intime à qui il avoit écrit,

écrit, en lui disant que la rupture ou la conclusion de cette affaire dépendoit d'un moment, mais que ce moment dépendoit de Dieu & non des hommes, & qu'il n'avoit jamais cru dépendre d'autres que de lui. L'ami qui s'étoit chargé de la lettre manda que la liberté étoit encore différée, quoiqu'en donnant la lettre il l'eût accompagnée de tout ce qu'il avoit pu s'imaginer; & qu'il ne laisseroit pas de ménager toutes les occasions qui se présenteroient à l'avenir.

Cela me fait ressouvenir de ce qu'on disoit du Cardinal de Richelieu, que sa conduite ordinaire pour rendre l'état de ceux qu'il tenoit en prison plus pénible à supporter, étoit d'affecter de leur faire luire de tems en tems par ses émissaires quelques espérances de liberté qui ne servoient enfin qu'à réveiller les esprits d'un certain engourdissement où l'on tombe insensiblement en s'accoutumant aux maux, au lieu que par ces espérances de délivrance la peine de l'emprisonnement paroissoit toujours nouvelle, comme si on rouvroit seulement une plaie lorsque le tems la refermée. Mais ce cruel artifice n'avoit point de lieu sur ce saint Abbé qui sans être prophete voyoit par son seul bon sens les suites des choses dans leurs principes, sans se tromper jamais dans ses mesures.

[Nous ne savons ce que nous desirons, écrivit-il à un de ses amis sur ce sujet dans l'effusion de son cœur, Dieu veut peut être mieux faire les choses que nous ne pouvons nous imaginer. Je ne me suis nullement trompé, ayant toujours tenu pour très incertaines toutes ces négotiations de ma délivrance, ne croyant point toutes les belles apparences que l'on faisoit voir. Dieu m'a fait beaucoup de grace dans ce que j'ai écrit sur cela, qui est à sa gloire, & qui confirme tout ce que j'ai fait jusqu'à présent. Je suis fort insensi-

ble pour le reste au peu de succès qu'il a eu. Toutes sortes de personnes ne sont pas propres à Dieu pour ses desseins & pour avoir part à cette œuvre. Nous n'avons qu'à continuer de le prier & de combattre le ciel pour le fléchir & l'emporter par une sainte violence, c'est-à-dire, par la persévérance, puisqu'il n'y a rien de si violent auprès de Dieu qu'un gémissement continuel, & une priere qui ne cesse point, par les paroles, par les pensées, par les desirs & les mouvemens interieurs, à quoi le ciel même ne peut résister. Il faut espérer qu'ensuite la verité triomphera du mensonge qui se trouvera aussi foible en artifices & en cabales, qu'en raisons & preuves légitimes.

Dieu m'affligera encore, mais il ne m'abandonnera pas.... Ses persécutions jointes avec ses assurances & ses graces sont plus à souhaiter que ses faveurs & ses caresses.* Je puis vous dire dans la chaleur de je ne sai quelle vigueur que je trouve en moi, que ma prison est mon purgatoire. Dieu m'y a mis; j'y serai tant qu'il lui plaira. Il est vrai que je m'étonne que je n'y sois pas mort après les maux que j'y ai eus; mais il ne faut point se plaindre des retardemens de Dieu. Les ames du purgatoire ne le font point, parce qu'elles sont dans une continuelle vue de ce qu'elles doivent à Dieu, & qu'elles sont contentes de se voir ses prisonnieres.

Je n'ai garde de me plaindre de rien, sachant que Dieu fait tout. Souvenez vous de ce que je vous ai dit il y a déja quelque tems que, quelque languissant que je fusse, l'effet de cette crise ne laissoit pas de m'être fort indifférent. Je suis à Dieu, captif ou libre, étant marri que je ne le puisse être en une troisiéme maniere (par le

* M. de S. Ciran ne parle que des tribulations,

le martire) que j'ai dans le cœur & qui purge d'un seul coup toute la rouille de la vie. Après cela ne plaignez plus ma prison. Je suis prêt d'y être cent ans, & d'y mourir, si Dieu le veut. Je le prie seulement qu'il me donne la force de combattre mes infirmités qui exercent plutôt ma patience qu'elles ne ruinent ma santé. Je suis prêt à tout ce qu'il me destine, soit à l'action soit à la souffrance qui n'est pas un moindre emploi que le premier, selon les regles de l'Evangile.

Je trouve ma consolation dans Dieu, dans le témoignage de ma conscience & dans ma prison. J'endure paisiblement toutes les fausses idées que les hommes se forment de moi. J'espére que Dieu couvrira les défauts de ma vie par l'intrépidité de ma foi que sa miséricorde m'a donnée à un degré dont je ne puis assez lui rendre graces. Si je pouvois dire au démon de ma charité ce que je lui puis dire de ma foi, je mourrois à l'instant avec une joie incroyable en lui disant: *Tu in me non invenies quidquam.*

Voilà les sentimens où je suis dans ma prison. Vous m'êtes témoin que d'abord je n'ai pas voulu faire un pas pour l'éviter, & que lorsque M. de Feuquieres m'écrivit par l'ordre de la Reine, quand elle étoit à Compiegne, que si je ne me retirois de Paris on me mettroit en prison; je lui répondis que j'aimois mieux y entrer publiquement, que de me retirer en secret, méprisant les frayeurs qu'il me donnoit par sa timidité, qui lui étoit aussi naturelle que son indifférence, n'étant touché de rien par l'une, & étant touché de tout par l'autre.

Ce seroit un volume si je voulois répondre à tout. Ceux qu'il appelle mes disciples & qui sont mes maîtres me justifient assez. Une seule chose me surprend, qui est qu'ayant été connu si particulierement de ces personnes, ils ayent pu avoir

la pensée que je m'ennuyerois en prison, & que je pourrois enfin me laisser aller à faire des choses tout-à-fait indignes, je ne dis pas d'un Prêtre, mais d'un chrétien. L'éloignement que Dieu m'a donné de cette bassesse est la cause de ma prison, dont avec un peu plus de flexibilité & de condescendance humaine j'aurois bien pu me préserver. Mais je loue Dieu de tout plus que jamais; je me moque de tout ce qui en peut arriver, moyennant que Dieu en soit glorifié, *sive per vitam sive per mortem*, comme dit l'Apôtre.

Il faut qu'un Prêtre soit prêt à tout, & courageux en toutes rencontres. La prêtrise fut donnée aux Levites en recompense de leur valeur, & le pontificat à Phinées. Tous les Juifs étoient gens vaillans à la guerre, parce qu'ils étoient la figure des chrétiens, & les Prêtres alloient les premiers à la bataille. L'église judaïque ne fut relevée contre les Rois de Syrie que par la vaillance des Maccabées qui étoient Prêtres.

Adieu. Qu'on garde bien le silence; qu'on ne dise pas un mot, je vous en prie tout autant que je puis. Je vous le redis encore, vous avez tort d'être triste d'une chose dont je ne le suis nullement. Je ne fus jamais plus résolu que depuis le succès de cette affaire. J'ai toujours dit qu'elle ne réussiroit pas autrement. Je fais ici pénitence de mes péchés; & si mon sentiment ne me trompe, j'ai sujet de croire que Dieu le prend ainsi, & me fait cette grace de vouloir jusqu'au bout le sacrifice de mon cœur, sans être faché contre personne, non pas même contre M..., qui me fait grande pitié. Je l'ai recommandé & le recommande à Dieu comme si c'étoit moi-même.]

Le saint Abbé fut pendant quatre ans en prison sans avoir la liberté de voir ses amis. Sa vertu qui le faisoit regarder comme un Saint par ses propres gardes l'élevoit au dessus de tout, ne regar-

regardant que la volonté de Dieu dans le ciel pour s'y soumettre, & laissant paisiblement les hommes disposer de lui comme il leur plaisoit. Mais enfin la patience de Dieu a ses bornes, & en donne aussi aux souffrances de ses serviteurs. Les prieres de tant de personnes de piété que la prison de M. de S. Ciran perçoit jusqu'au cœur, se firent enfin entendre de Dieu qui sembla se reveiller à ces cris comme d'un profond sommeil pour rendre justice à ceux qui crioient vers lui nuit & jour.

Un évenement fameux qui apporta un changement général à toute la France en apporta aussi aux affaires de M. de S. Ciran. M. le Cardinal de Richelieu mourut (le 4. Décembre 1642.) & sa mort comme l'on sait rendit l'innocence à bien des coupables qui n'étoient traités comme tels que parce qu'ils ne lui plaisoient pas. M. de S. Ciran apprenant cette mort, & après un assez long silence, observant selon sa coutume jusqu'aux moindres circonstances des choses, parce que souvent il y voyoit le doigt de Dieu marqué clairement: „Il est mort, dit-il, le jour de „ la fête de S. Ciran, qui est le 4. de Décem- „ bre," & n'ayant dit que cela il demanda son breviaire, & se jettant à genoux il dit tout l'office des morts, & y ajouta tant d'autres prieres, que ceux qui l'accompagnoient en priant s'en trouverent fatigués. On eut beau l'observer dans une conjoncture si considérable, on ne remarqua rien ni dans son visage, ni dans ses paroles, qui ressentît la joie qu'eût pu causer à d'autres l'espérance non trompeuse d'une prochaine liberté. Il paroissoit dans les mêmes sentimens que David à la mort de Saül. Il étoit comme lui tout occupé à plaindre ce mort, sans faire reflexion sur le bonheur qui lui en pouvoit revenir.

Mon Dieu, quelle différence de ceux qui vous servent, d'avec les personnes du monde! Leur conduite est aussi éloignée, que le sont les deux esprits qui les animent. M. de S. Ciran s'étoit toujours tenu heureux dans sa prison, & par conséquent très obligé à ceux qui l'y avoient mis. Ce n'étoit point par déguisement qu'il le disoit; c'étoit parce qu'il le sentoit au fond de son cœur. Il pouvoit bien plaindre ce grand genie du siecle, par l'effet d'une compassion chrétienne; mais il ne pouvoit avoir la moindre aigreur contre lui. Il déploroit tant de cruelles peines dont il se déchiroit, & il regardoit comme un miracle qu'il eût pu vivre au milieu de tant de troubles & de tant d'inquiétudes.

Comme il étoit persuadé que l'ame ne peut être remplie que de Dieu, il savoit par conséquent que quand nous serions maîtres de dix mille mondes, & plongés dans tous les plaisirs imaginables, nous serions toujours pauvres & troublés de mille chagrins. Il voyoit que les Grands, par leur aveu propre, se trouvent miserables au milieu de leurs plaisirs, & il sentoit au contraire par sa propre expérience, que ceux qui ne pensent qu'à servir Dieu se trouvent heureux au milieu de leurs souffrances; que les uns avoient sujet de craindre de passer de leur bonheur dans un malheur éternel, & que les autres avoient sujet d'espérer que leurs maux les ayant purifiés leur ouvriroient l'entrée de la veritable vie. M. de S. Ciran tout plein de ces pensées fit cette réponse à une personne qui lui mandoit cette mort de M. le Cardinal de Richelieu.

[Monsieur, Qu'est devenu celui qui en vérité a fait trembler toute l'Europe tant qu'il a vécu, comme il a dit lui même avant que de mourir? Je ne puis m'empêcher de vous dire que sa mort a été aussi étonnante que sa vie, & que si l'une

fournit aux beaux esprits de la terre une ample matiere pour faire une histoire, l'autre ne donne pas moins de quoi s'entretenir aux personnes spirituelles qui n'y trouveroient pas un moindre sujet d'admiration si elles n'étoient trop insensibles aux évenemens humains. Comme les sens humains s'accoutument à certains objets qui ne les touchent plus quoiqu'ils touchent les autres, l'esprit de ceux qui vivent dans l'éloignement du monde s'accoutume dans la solitude à certains évenemens étrangers qui troublent tous les autres, hormis eux.

Je ne saurois dire de quel nombre je suis; mais je ne mentirai pas quand je dirai que cette mort m'a laissé dans le même état que celui où j'étois auparavant, & que je n'ai senti en moi qu'une certaine compassion dont je n'ai garde de vous parler davantage, sachant qu'il ne me sied pas bien, dans l'état où je suis, d'étendre les pensées que Dieu m'a données dans cette rencontre. Les uns l'appellent heureuse, les autres malheureuse; & je n'ai garde de la qualifier, puisqu'il n'y a d'ordinaire que les passions dont je me trouve exemt par la grace de Dieu, qui diversifient les titres qu'on donne à la mort des Grands.

Je me souviens de ce que vous me dites il y a peu de tems sur le sujet de cette Reine qui mourut n'a gueres en Allemagne,* que le monde ne s'arrêtoit pas assez à considérer ses avantures & les divers mouvemens dont elle a été agitée pendant sa vie. Il est certain que si l'on considéroit bien ces deux personnes, avec leur mort, on se moqueroit bien de toute la grandeur du monde.

Je voudrois pouvoir changer heureusement l'esprit

* M. de S. Ciran veut parler, sans doute, de Marie de Medicis, Reine de France, morte à Cologne le 3. Juillet 1642.

ſprit de tous les hommes, s'il étoit poſſible. Si je ne les pleure des yeux, au moins je les plains dans le cœur, de ce qu'un tel exemple ne leur ſert de rien, & qu'ils continuent dans la pourſuite des avantages de ce monde, qu'ils ne peuvent acquerir qu'en s'expoſant à la perte de ceux de l'autre. Tout ce que je puis dans la charité que je leur dois eſt d'avoir compaſſion de leurs maux, & de ſouhaiter de les convertir en biens.

Le monde ſe déſemplit tous les jours des perſonnes de notre connoiſſance, & ils vont rendre à Dieu un compte exact de toute leur vie. Le moins que nous pouvons faire dans cette vue eſt de nous tenir prêts; & puiſque le monde même nous y oblige en ne tenant pas compte de nous, nous devons prendre garde que Dieu nous avertit par là de transferer nos affections au delà du monde. Vous entendez aſſez ce que je veux dire: auſſi je vous aſſure que c'eſt la diſpoſition continuelle où je tâche de me tenir toujours devant Dieu dans ma priſon, me tenant, ce me ſemble, toujours prêt de lui donner ma vie en échange de la ſienne. Soit que je ſois malade ou ſain, je ſouhaiterois de pouvoir imiter en quelque choſe ſon extrême charité qui, nonobſtant ſon immortalité, l'a fait réſoudre à mourir pour nous. Je lui ai voüé ma vie tant de fois, que quand je mourrois cent fois l'une après l'autre, je ne m'acquiterois pas de mon vœu: car je la lui offre pour toutes les ames que je deſire aſſiſter pour leur ſalut. Je la lui offre volontiers pour la vôtre même s'il le veut ainſi. Je ſuis d'autant plus croyable en ce que je dis, qu'il n'y a jour que je n'aye des réponſes de mort, comme dit l'Apôtre, & je me ſuis trouvé ſouvent durant cette ſemaine, comme ſi j'étois à la veille de ma mort: mais nous ſommes trop forts ſi nous ſommes à Dieu par une goute de ſa grace. J'eſpére de lui cette

mi-

miséricorde, & cette confiance que j'ai en lui, fait toute ma force.]

La liberté de M. de S. Ciran suivit de bien près la mort de M. le Cardinal. Elle arriva enfin cette heureuse liberté quelquefois si peu espérée, d'autrefois si desirée de tant de personnes, mais toujours indifferemment regardée de celui à qui Dieu la donnoit; elle arriva, dis-je, cette liberté, pour le succès de laquelle Dieu venoit de faire une si grande révolution dans le monde. Il se contenta de la volonté de son serviteur qui lui avoit tant de fois offert sa vie en ce lieu, & il voulut que sa mort qui n'étoit pas fort eloignée arrivât dans Paris, pour y recevoir avec éclat les honneurs dont il recompense l'humilité de ceux qui s'abaissent sous sa main toute-puissante. Il sortit de sa prison qui tantôt lui étoit un purgatoire & tantôt un ciel, étant tout plein de celui qui l'y avoit fait entrer & qui l'en retiroit ensuite sans qu'il eût aucune part à sa sortie, comme il n'en avoit eu aucune à son entrée. Il n'avoit que Dieu dans l'esprit, dans le cœur & dans la bouche, & étant accompagné d'un grand nombre de ses amis qui n'avoient pas assez d'yeux pour contempler un homme qui leur avoit été si long-tems ravi, il fut mené à Port-Royal de Paris, où l'on avoit si long-tems soupiré pour sa délivrance. Il entra d'abord dans l'église pour y répandre son cœur devant Dieu en lui rendant ses actions de graces. Comme les Pseaumes étoient sa devotion, il pria M. Singlin d'ouvrir un Pseautier, & de lui marquer le Pseaume qui se présenteroit le premier à l'ouverture du livre, parce qu'il avoit appris de l'Ecriture à regarder toujours comme le choix de Dieu dans les apparences de hazard. M. Singlin ouvrant le Pseautier, trouva sous le doigt le Pseaume XXXIV. que M. de S. Ciran récita avec un cœur tout de

feu

feu, & des yeux trempés de larmes.

Il n'y a que vous, mon Dieu, qui sachiez ce qui se passa dans votre serviteur pendant qu'il recitoit ce Pseaume XXXIV. Je n'entreprends pas d'entrer davantage dans l'histoire de ce saint homme. Qui pourroit pénétrer ce qui se passoit dans le sanctuaire de son cœur! Il n'y avoit que Dieu qui en fût témoin. Voici comment il s'en explique en écrivant à un de ses amis, un peu après qu'il fut sorti du bois de Vincennes.

[Monsieur, Je vous ai trop gravé dans le cœur qui est la source de la memoire, pour vous oublier au tems de ma liberté, puisque vous m'avez toujours été présent dans ma prison durant cinq années. Je rends graces à Dieu de la miséricorde qu'il m'a faite de m'y soutenir, quoiqu'elle ait été plus pénible & plus facheuse que je ne puis dire. Toute la gloire que j'en retire, c'est qu'elle m'a plus confirmé dans l'espérance de la remission de mes péchés que tout ce que j'avois pu faire de bon auparavant, parce que Dieu m'a fait la grace de la supporter, si je ne me trompe, en cette maniere si éloignée de nos sens & de notre raison qu'il nous a marquée dans son Evangile. J'y ai reconnu par mon experience la verité de toute l'Ecriture sainte en ce point, qu'il n'y a rien qui prouve tant quel est le fond de l'ame vers Dieu que la persécution & l'affliction, & que si on la souffre avec l'humilité & & la fermeté que Dieu demande, & que sa seule grace produit en nous, on devient toujours plus conforme à Jesus-Christ en cette seule occasion qu'en toutes les autres par lesquelles on s'est efforcé de l'imiter dans sa charité par toutes sortes de bonnes œuvres, quand on en auroit fait des plus excellentes sans aucune interruption dans le cours d'une longue & bonne vie.

Je n'ai pas douté de la part que vous prendriez à ma

à ma délivrance. Pour moi je ne m'en réjouis pas dans mes sens, mais je m'en réjouis infiniment dans mon esprit, parce qu'elle me tient lieu, pour plusieurs raisons que je supprime, du plus grand gage de la miséricorde de Dieu en mon endroit. J'ai accoutumé de dire que la moindre de ses graces est presqu'aussi incompréhensible que lui même: que dirai-je donc d'un grand nombre de graces dont je me sens si prodigieusement & si heureusement accablé, que sachant par les Ecritures saintes que toute la piété se reduit à l'action de graces, je me trouve tellement en peine de celle que je lui dois, que tout ce que je trouve à redire à ma liberté, est l'ignorance où je suis de ce qu'il desire en particulier que je fasse pour ne pas tomber dans l'ingratitude qui a été le premier péché du premier ange & du premier homme.

Je suis bien, ce me semble, en quelque assurance qu'il n'y a rien dans la terre, quelque grand & charmant qu'il soit, qui me puisse faire oublier Dieu, s'il m'accompagne de sa grace, comme il lui a plu de faire depuis plusieurs années jusqu'à présent. Car les unes & les autres me servent en cette maniere comme de défense contre la tentation de tous les biens & de tous les maux de ce monde. Mais ce n'est pas assez pour moi, à qui Dieu a donné par sa miséricorde quelque idée de la grandeur de la grace, de la verité & de la charité qui sont les trésors de la loi nouvelle, & les trois principaux effets de l'Incarnation .... Je vous supplie très humblement, Monsieur, de croire qu'il n'y a rien que je ne sois disposé à faire pour votre service.]

Monsieur de S. Ciran étoit trop exact à garder les regles de l'amitié, & il en avoit une trop forte à l'égard de M. le Maitre pour ne lui pas rendre une visite au sortir de sa prison. Il savoit

la douleur qu'elle lui avoit toujours causée. Il suivoit trop ponctuellement Jesus-Christ comme sa regle pour ne pas penser en sortant comme d'une espece de tombeau à faire quelque apparition, si l'on peut user de ce terme, à l'égard de cet humble pénitent qui regardoit sa délivrance comme une veritable resurrection.

Je ne dis donc rien de la joie de M. le Maitre, ni des autres solitaires de ce desert. C'étoit une joie où les sens n'avoient point de part. L'état des personnes pouvoit bien changer, mais rien ne changeoit dans le cœur. La pénitence ne se relâchoit pas dans ces ames ferventes qui en avoient été touchées, lorsqu'elles revirent de leurs yeux celui dont Dieu s'étoit servi pour allumer en elles ce desir. Cette vue, bien loin de les affoiblir, les fortifioit de nouveau. S'il y eût jamais rien qui pût faire quelque suspension à leurs saintes sévérités, c'étoit sans doute cette conjoncture. Il sembloit qu'en voyant celui qu'on avoit tant desiré, on ne devoit plus penser qu'à la joie. Cependant les paroles, les regards, le silence, & tout l'air de ce saint homme, ne prêchoient que la pénitence, & on croyoit voir un nouveau Jean Baptiste dans ce desert. On rougissoit en le regardant & en l'écoutant, du peu qu'on étoit & du peu que l'on faisoit. On ne pouvoit soutenir je ne sai quels rayons de sainteté qui brilloient en lui de toute part, quand on le voyoit, comme un juge qui avoit en main la balance, reprocher aux plus saints que leurs œuvres n'étoient pas pleines, appliquer par tout une regle d'or, une regle inflexible, pour faire remarquer à chacun ce qu'il y avoit de moins reglé en sa vie; quand on le voyoit traiter ceux de ces solitaires qui attendoient de lui quelque consolation dans leurs longues maladies, avec un air assez sec, & leur dire qu'ils avoient après tout moins

de mal qu'ils n'en méritoient, comme il fit à Monsieur * * * qu'il avoit engendré dans ses liens, comme dit S. Paul; quand on lui entendoit dire que la voie étroite étoit encore plus étroite que l'on ne croyoit; quand on le voyoit comme dans un tremblement continuel, de peur que le relâchement n'entrât insensiblement dans les ames que Dieu lui avoit données. La joie sans doute qu'on avoit de revoir un tel homme, quoiqu'incroyable en soi, & presque infinie, ne laissoit pas d'être tempérée par une frayeur secrete qui faisoit rentrer tout le monde dans le fond de son cœur.

Mais qui dira le transport que M. le Maitre & ce saint homme sentoient l'un l'autre en se revoyant? Avec quel feu M. le Maitre se jetta-t-il à ses pieds? Avec quelle tendresse M. de S. Ciran l'embrassa-t-il comme celui qu'il disoit être le seul qu'il connoissoit être bien revenu à Dieu par la pénitence? Dieu a donc voulu, lui dit-il, que j'eusse encore l'honneur & la consolation de vous voir. Je n'ai jamais perdu cette espérance en quelque état que je me trouvasse dans ma prison, & vous pouvez vous souvenir que je vous l'ai quelquefois marqué dans mes lettres. J'espérois toujours vous parler de vive voix avant que de mourir, pour m'éclaircir avec vous sur les choses que vous me proposiez. J'ai vu souvent de grands obstacles à cette attente, & l'on ne vouloit m'ouvrir pour sortir de prison, que des portes qui ne me convenoient pas, dans la voie étroite & très étroite où nous marchons.

Il se mit ensuite sur l'avantage de ce desert où il le voyoit, & qu'il trouvoit très propre à la pénitence. „ J'avoue, lui dit-il, que l'avis que „ l'on m'avoit donné lorsque j'étois dans ma „ prison, que vous aviez été contraint d'en sortir, me donna une grande tristesse. Comme

„ j'aime passionnément, & plus que les meres
„ naturelles n'aiment leurs enfans, les amis que
„ Dieu m'a donnés, entre lesquels vous serez
„ toujours le premier, j'en eus des peines qui
„ témoignoient à Dieu mon amour, ce qui
„ augmentoit beaucoup les autres que j'avois
„ alors, qui étoient si grandes que personne n'en
„ peut parler, non plus que des graces de la
„ foi, que celui qui les a reçues & réunies."
M. le Maitre lui dit qu'il avoit bien gémi de cette nécessité, mais qu'elle lui paroissoit inévitable.
„ Je le sai, dit M. de S. Ciran; mais je n'ai pas
„ laissé d'admirer comment il étoit possible que
„ vivant dans une ville où le diable se promene
„ toujours plus que dans les champs, & dans
„ une maison où il y avoit diverses matieres pour
„ donner lieu aux illusions que David dit dans
„ ses Pseaumes de la pénitence qu'il sentoit dans
„ ses reins, vous ayiez pu vous soutenir comme
„ vous avez fait; & lorsque vous me fites la faveur
„ de me mander les nouvelles de certaines pé-
„ nitences & afflictions de corps où vous étiez
„ entré, j'en fus réjoui, & je jugeai dès lors
„ que la grace de Dieu étoit avec vous, puis-
„ qu'elle avoit rompu les aversions que vous
„ aviez à ces mortifications corporelles, & je
„ vis clairement que Dieu combattoit pour vous
„ dans ces premiers tems de votre conversion,
„ afin que les instrumens dont le démon s'étoit
„ servi pour vous faire déloger, n'eussent aucun
„ avantage sur vous. Cette peur étoit tellement
„ gravée dans mon esprit depuis ce tems-là, que
„ souvent j'avois eu des pensées de vous en écri-
„ re, & je suis assuré qu'une des choses que
„ j'eusse faites, si j'eusse été libre, ou que je l'eusse
„ pu étant absent, eût été de vous faire déloger:
„ mais voyant qu'il y avoit de l'impossibilité à
„ vous écrire & de la nécessité à demeurer où

„ vous

„ vous étiez, je me contentai de m'addresser à
„ Dieu afin qu'il vous conservât comme il con-
„ serve les navires dans les tempêtes & ses élus
„ parmi les périls; & j'ose vous dire que ce mou-
„ vement que j'avois si grand, m'eût porté à
„ vous donner cet avis par la premiere lettre
„ que j'eusse pu vous écrire, de ce que les mê-
„ mes personnes qui étoient avec vous dans cet-
„ te maison, vouloient vous suivre dans ce de-
„ sert. Car pour moi je connois un peu le dia-
„ ble, que Tertullien dit n'être connu que des
„ seuls chrétiens, & beaucoup plus des uns que
„ des autres selon les expériences & les connois-
„ sances de chacun. Je puis dire comme l'Apô-
„ tre, *Non ignoramus cogitationes ejus*. Je sai qu'il
„ n'a pas besoin de grande familiarité ni de lon-
„ gues conversations, ni du reste, pour blesser
„ les ames, & qu'une seule vue lui suffit, n'ayant
„ pris David que par là, & Dina dans une seule
„ sortie faite une fois de sa maison, sans avoir
„ voulu parler à personne. Il faut être vieux
„ dans les métiers pour en savoir les ruses."

M. le Maitre lui dit franchement qu'il avoit senti quelque peine que M. Singlin lui eût écrit de cela, & parlé même de promenades, & autres choses qui n'avoient jamais été. M. de S. Ciran justifia extrêmement M. Singlin & désabusa là-dessus M. le Maitre. „ Il est vrai, lui
„ dit-il, qu'au même tems que je devois vous
„ écrire sur ce sujet, il m'écrivit deux lignes
„ dans une grande lettre qu'il m'addressoit pour
„ autre chose, qui marquoient confusément quel-
„ que peine d'une femme, mais rien plus. Car
„ jamais je n'ai vu homme plus réservé à parler
„ que lui, particulierement de vous, desorte
„ que jusqu'ici il ne m'a fait aucune avance ni
„ aucune découverte à votre sujet. J'avoue
„ que ce qu'il me dit dans ces deux lignes tou-

„ chant cette femme, fit feu dans mon esprit „ qui étoit échauffé & disposé à cela depuis „ long-tems par une juste appréhension que j'ai „ de ces choses, & que je me déterminai alors „ de vous en écrire de ma main; mais certaine- „ ment je l'aurois fait sans cela, & M. Singlin „ n'y eut aucune part, n'ayant appris cela de cet- „ te femme que depuis son retour de S. Ciran. Il „ ne faut pas trouver étrange si, m'écrivant com- „ me de coutume, il m'en parla plutôt qu'à „ vous, sans me prier de vous en écrire. Voilà la „ verité toute nue en laquelle je vous fais juge „ de tout ce qui s'en est suivi. Ni lui ni moi „ n'avons parlé un seul mot de tout ce que vous „ me disiez dans votre lettre. Je vous prie, „ mais très particulierement, de ne témoigner „ aucune froideur à M. Singlin, qui semble re- „ marquer quelque changement en vous. Je vous „ l'ai déja dit, je n'ai jamais vu homme plus ré- „ servé pour tout ce qui vous regarde, ni plus „ affectionné à votre endroit. Il faut que la cha- „ rité, qui est la santé de l'ame, consume com- „ me font les corps sains toutes les petites froi- „ deurs & langueurs suscitées plutôt par l'enne- „ mi que par nous: & si vous me croyez être „ un autre vous même, comme je le suis, je „ vous prie d'effacer de votre esprit tous ces pe- „ tits nuages qui vous donnoient un peu de pei- „ ne & pour la dissipation desquels vous m'avez „ demandé mes prieres. Quand je serois plus „ indigne que je ne suis, je vous assure que je „ ne puis m'empêcher de prier pour vous, com- „ me pour moi même, pour plusieurs raisons: „ la premiere parce que je sai qu'il n'y a que „ l'aveugle né qui ait dit que Dieu n'exauce pas „ les pécheurs, & que c'est une erreur de le „ croire: la seconde que Dieu reçoit nos prie- „ res, non pas en nous, mais dans le corps dont

„ nous

„ nous sommes membres & dans lequel nous
„ prions, comme le témoigne la premiere orai-
„ son qui est celle du Seigneur, & S. Ambroi-
„ se qui dit, *In commune oramus:* la troisiéme
„ parce que lorsque je prie pour un affligé, pour
„ un désolé, pour un pécheur, je prie pour
„ moi-même, sachant l'unité que j'ai avec lui
„ par ma double naissance: la quatriéme parce
„ qu'il y a tant de choses qui nous réunissent en-
„ semble, que je crois ne pouvoir prétendre à
„ l'union de personne tant qu'à la vôtre, à cau-
„ se des liens qui se rencontrent, qui sont enco-
„ re autres dans mon esprit que dans le vôtre,
„ pour des causes que je ne puis vous exprimer.
„ Tout cela mérite bien que vous ne me cachiez
„ rien, & que vous me rendiez une entiere cor-
„ respondance comme je suis persuadé que vous
„ le faites. Je sai les ruses du diable contre ceux
„ qui ont quitté le monde comme vous l'avez
„ quitté. Les moindres nuages sont à craindre.
„ Lorsqu'ils commencent à s'assembler au de-
„ dans, l'unique moyen de les dissiper, est de
„ se déclarer à son ami & à son conseiller, qui
„ est le double nom qu'il me semble que Dieu
„ me donne à votre égard, puisqu'il vous a plu
„ me choisir pour le porter entre mille autres.
„ La différence qu'il y a entre les nuages qui
„ couvrent le soleil & ceux qui couvrent le
„ cœur, est que les uns n'endommagent jamais
„ la lumiere interieure du soleil, au lieu que les
„ autres peuvent endommager à la fin celle du
„ cœur, qui est la grace de Dieu."

M. le Maitre l'assura bien qu'il n'avoit pas be-
soin de persuasion pour avoir en lui une parfaite
confiance & pour lui découvrir le fond de son
ame. Il ne put s'empêcher de lui demander en-
core de vive voix ce qu'il lui avoit demandé par
lettre, s'il trouvoit si mauvaise la résolution qu'il

eut envie de prendre alors, de ne point sortir de sa cellule & de ne parler à personne. „Je vous „ ai déja témoigné, lui dit M. de S. Ciran, que je „ n'approuverois point cela. Je craindrois que „ ce ne fut une marque que vous fussiez un peu „ trop sensible à l'avis que je me crus obligé „ de vour donner. Pour moi ayant accoutumé „ de parler aux autres dans les sentimens que j'ai „ de moi-même & prenant plaisir que mes amis „ me donnent tels avis qu'il leur plaira pour ma „ conduite, soit veritables ou faux, soit hors des „ occasions soit dans les occasions, soit imagi- „ naires ou réels; je parle de même à mes amis, „ sans me pouvoir persuader qu'ils le puissent „ trouver mauvais, parce que je ne le saurois „ trouver mauvais, je ne dis pas d'eux, mais „ même de mon valet, ce qui m'est arrivé quel- „ quefois; parce que je sai qu'il faut avoir une „ grande vigilance pour s'opposer à celle du dé- „ mon qui ne dort jamais, & que Dieu souvent „ révéle aux moindres ce qu'il avoit caché aux „ plus grands, & au valet ce qu'il avoit caché au „ maître. S'il m'est arrivé quelquefois de l'avoir „ trouvé mauvais, je dis d'un valet, cela ne „ m'est arrivé que par un premier mouvement, „ & à la premiere vue que j'ai faite de ma con- „ science le même jour, je m'en suis toujours „ repenti. Les avis qui regardent le bien de „ l'ame sont toujours bons quoiqu'ils soient su- „ perflus, & j'ose dire quoiqu'ils soient donnés „ mal à propos. Feu Boëce m'en a donné un „ seul en ma vie, qui n'est jamais mort en moi, „ & il ne me souvient pas que jamais il m'en „ ait donné d'autres. Le Sage a sur cela des sen- „ tences qu'il faut mettre à la tête de nos bre- „ viaires, & je veux les pratiquer, ne l'ayant „ pas fait jusqu'à présent. C'est le premier avan- „ tage que je prétends tirer de notre présent en-

„ tre-

„ tretien, afin que Dieu en soit loué, & qu'il
„ nous donne grace à tous deux pour confondre
„ le démon qui nous observe, & duquel j'ose
„ dire à votre égard, *In me non inveniet quidquam.* Car je sens la force que Dieu me donne pour tenir bon & vous aimer toute ma
„ vie, quoiqu'il gronde & qu'il s'efforce, s'il
„ le pouvoit, de mêler son ivraie dans le froment de notre cœur qui, lorsqu'il est à Dieu,
„ est, si j'ose le dire, inébranlable comme lui,
„ quoiqu'il soit sujet aux premieres agitations,
„ qui ne sont rien quand elles ne passent pas
„ plus avant. Je vous supplie donc de ne plus
„ faire à l'avenir à l'occasion de ces avis & d'autres évenemens désagréables ces sortes de résolutions, où quelquefois votre mouvement
„ vous porte, de ne bouger de votre chambre.
„ Permettez-moi de vous dire que si homme
„ du monde avoit sujet de faire ces résolutions,
„ ce seroit moi qui ai éprouvé depuis mon emprisonnement jusqu'où va le dereglement des
„ hommes; je ne dis pas de ceux du monde,
„ mais de ceux que le monde estime en être dehors, & n'avoir leur conversation que dans
„ le ciel. Si j'avois pu être maître de mon tems
„ depuis ma liberté pour employer en repos une
„ ou deux heures, j'aurois mis sur le papier, par
„ chefs & articles, la variété des jugemens &
„ humeurs des hommes, & de mes amis, & des
„ gens de bien qui ont parlé pour moi. Tout
„ cela ne m'a pas porté plus avant par la grace
„ de Dieu, qu'à des admirations interieures, &
„ je suis prêt de rentrer dans les mêmes combats avec les hommes, sans me soucier des
„ évenemens qui en pourroient naître. Vous jugez avec quelle ouverture je vous parle &
„ que je prends plaisir à répandre mon cœur
„ dans le vôtre. Je crois parler à moi même

„ en parlant à mon singulier ami.... S'humilier, „ souffrir, & dépendre de Dieu, est toute la „ vie chrétienne, si on fait ces trois choses con- „ tinuellement & tous les jours avec joie & „ tranquillité au fond de l'ame. Après cela que „ ceux qui voudront me fâcher viennent, car „ je porte gravée dans l'ame la vie & la croix „ de Jesus-Christ en qualité de chrétien qui est „ entré en sa religion par le batême. Je recon- „ nois tous les jours que j'ai besoin d'être éveil- „ lé non seulement par des avis semblables à ce- „ lui que je vous donnai alors, mais par de fâ- „ cheux accidens & par des frayeurs qui ne m'ar- „ rivent que trop souvent. C'est ce qui m'a fait „ entrer dans la pratique de ces trois paroles que „ je viens de dire, qui contiennent toute la for- „ ce de notre religion de pratique, d'exercice, „ de vertu, & non d'une contemplation oisive „ des verités divines. L'infirmité que nous por- „ tons & le péché dont nous sommes environ- „ nés au dedans & au dehors, a besoin de cette „ double leçon que nous font nos amis & nos „ ennemis, les uns par leur affection, les autres „ par leurs haines. C'est pourquoi je ne puis „ me repentir de vous avoir donné le conseil „ que je vous donnai alors, & que vous reçutes, „ si bien que je ne pouvois m'en plaindre, sinon „ de ce que vous le fites avec plus de soumis- „ sion que je ne voulois, n'ayant tendu qu'à „ vous reduire à une simple séparation pour em- „ pêcher l'ennemi de troubler par de tels objets „ le repos de votre solitude."

M. de S. Ciran cessant de parler sur ce sujet, M. le Maitre lui mit en main la traduction des Offices de Ciceron à laquelle il l'avoit prié de travailler. „ Je vous demande pardon de vous „ avoir proposé cet ouvrage, lui dit M. de „ S. Ciran; ça été pour des raisons qui me sem-

„ blent

„ blent chrétiennes; mais il m'est toujours resté
„ un scrupule de vous y avoir engagé. Je vous
„ avoue qu'en cela j'ai reconnu la bonne & fer-
„ me opinion que vous avez de moi. Je suis cer-
„ tain que de deux cents hommes qui me con-
„ noitroient autant que vous me connoissez, &
„ qui auroient & la même lumiere & peut-être
„ la même affection que vous avez pour Dieu,
„ il n'y en auroit peut-être pas un qui se fut ren-
„ du si simplement & si facilement que vous
„ avez fait à cette proposition. J'ose vous dire
„ qu'on eût eu pour le moins la pensée, si on
„ n'en eût eu la créance, qu'il y avoit de l'ex-
„ travagance dans ce desir que j'avois de les fai-
„ re traduire élegamment. Les raisons que leur
„ eut pu suggerer la connoissance qu'ils eussent
„ eu de moi & du peu de cas que je fais des
„ auteurs payens, & de ce que j'ai dit sur ce-
„ la, les en eussent rendus capables; & je ne
„ saurois trouver mauvais que ceux qui ne sau-
„ ront pas les causes particulieres qui m'y ont
„ porté, en jugent à mon désavantage; car les
„ apparences sont pour eux & les causes verita-
„ bles qui m'y ont poussé sont occultes, & si
„ peu de la connoissance, je ne dis pas des rai-
„ sonnables, mais des savans & moins encore
„ des devotieux qui pardonnent moins sembla-
„ bles excès que les savans & les raisonnables, que
„ j'ai admiré que vous ayez voulu vous rendre
„ avec tant de facilité à ma proposition, dont
„ j'ai un très particulier ressentiment, fuyant de
„ vous dire, pour ne civiliser pas trop notre
„ amitié qui est par dessus l'ordre civil, que je
„ vous ai une très particuliere obligation. Aussi
„ je n'avois autre dessein que de vous proposer
„ simplement cet ouvrage & de donner lieu à la
„ grace de Dieu de vous y engager s'il vous en
„ faisoit naître la volonté; & si cela étoit je

„ n'entendois pas que vous y missiez que quel-
„ que demie heure perdue, & encore de tems
„ en tems. J'en trouvois moi-même la propo-
„ sition si ambigue & si incertaine, que j'atten-
„ dois à l'éclaircir par le jugement que vous en
„ porteriez & par la disposition que Dieu vous
„ y donneroit. Je vous prie de recevoir toutes
„ les propositions que je vous pourrois faire à
„ l'avenir, avec cette liberté, & d'en juger &
„ faire selon les mouvemens que vous recevrez
„ de Dieu après l'avoir invoqué sur cela. Pour
„ moi je ne saurois rien faire que dans la gran-
„ de liberté de l'esprit & comme y étant enga-
„ gé de la part de Dieu, & par ses mouvemens
„ interieurs qui commandent & font obéir en
„ même tems. Je voudrois que tous mes amis
„ fussent de même & qu'ils n'eussent non plus
„ d'égard à ce que je leur propose, que si je
„ me fusse tu. Il faut que toute loi & tous
„ bons avis soient premierement proposés à Dieu,
„ afin que ce soit lui qui détermine ce qu'il lui
„ plaît & qu'il applique notre volonté à ses œu-
„ vres selon ses conseils éternels. Hors de là
„ tous nos travaux sont inutiles pour nous, quoi-
„ que quelquefois ils soient bons & utiles pour
„ les autres: comme ceux qui donnent l'aumo-
„ ne aux autres & ne se la donnent pas à eux
„ mêmes les premiers, le pauvre y trouve du
„ soulagement & le prochain de l'édification
„ dans le bon exemple; mais celui qui fait l'au-
„ mone autrement qu'il ne faut, & par un au-
„ tre esprit que celui de Dieu, blesse son ame,
„ s'il ne la fait mourir. Mais pour ne vous dire
„ qu'un mot des causes qui m'ont porté à cette
„ traduction, c'est que, suivant la connoissan-
„ ce que j'ai que Dieu s'est autant figuré avec
„ toutes les verités de l'ordre de la grace, dans
„ l'ordre de la nature & dans l'ordre civil, que
„ dans

„ dans la Loi de Moyse, j'avois remarqué dans ces „ Offices une verité qui regarde la puissance des „ Prêtres, qui me frappa l'esprit & me fit voir „ clairement que la raison d'un payen avoit mieux „ vu un principe général qui regarde toutes les „ puissances civiles & ecclesiastiques que Dieu „ a données aux hommes, qu'on ne le voit maintenant dans les écoles. Car il faut avouer que „ Dieu a voulu que la raison humaine fît ses „ plus grands efforts avant la loi de grace, & „ il ne se trouvera plus de Cicerons ni de Virgiles. C'est donc cela qui m'a porté à faire „ traduire ces Offices & à les faire relier avec „ deux autres traductions de deux auteurs ecclesiastiques qui parlent des mêmes choses dont „ parlent ces Offices, afin que par la comparaison „ des uns avec les autres, on pût voir la grandeur „ de Dieu qui a jetté les fondemens, pour ne pas „ dire seulement qu'elle a tracé les figures des „ verités chrétiennes dans les livres des payens."

M. le Maitre le pria de lui dire son sentiment touchant la pensée où il lui avoit mandé qu'il étoit de travailler à la Vie des Saints. „ J'ai „ fort pensé à cela, lui dit-il, lorsque j'étois encore en prison. J'approuve extrêmement votre dessein; mais je l'estime si grand que pour „ le faire comme il faut, il est bon de s'y préparer long-tems par la priere, par le retranchement fait peu à peu de ce qu'il y a de superflu en nous, & par la réunion de plusieurs choses qui y sont nécessaires. Quand on se sent „ engagé à composer quelque ouvrage pour „ Dieu, dont pour peu humble que l'on soit „ on doit toujours se reconnoître peu capable, „ il faut se recueillir tout dans soi-même, s'humilier, gémir, prier. Il faut se considerer „ comme l'instrument & la plume de Dieu, ne „ s'élevant point si on avance, ne se décourageant

„ geant point ſi on ne réuſſit pas ; car il ne faut
„ pas moins de grace pour éviter l'abattement
„ que l'élevement, puiſque l'un & l'autre eſt
„ un effet de notre orgueil. Une plume ne s'éle-
„ ve ni ne s'abaiſſe, ſoit qu'on s'en ſerve ou
„ qu'on la laiſſe, ſoit qu'on écrive bien ou mal :
„ ce ſont les Peres qui ſe ſervent de cette com-
„ paraiſon. Vous avez vu dans S. Bernard, qu'il
„ compare Dieu, au regard des hommes, à un
„ écrivain ou à un peintre qui conduit la main
„ d'un petit enfant & ne demande au petit en-
„ fant autre choſe, ſinon qu'il ne remue point
„ ſa main, mais qu'il la laiſſe conduire ; ce que
„ fait ſouvent l'homme qui reſiſte au mouvement
„ de Dieu. C'eſt donc, dit ce ſaint homme,
„ l'écrivain & non l'enfant qui écrit, & il ſeroit
„ ridicule que l'enfant eût vanité de ce qu'il au-
„ roit fait ; puiſque pour écrire toujours de mê-
„ me il auroit beſoin d'avoir toujours le même
„ maître, & que ſans lui il écriroit ridiculement.
„ Il en eſt ainſi de Dieu & des hommes. C'eſt
„ pourquoi il n'y a rien de ſi raiſonnable que
„ l'humilité dans les travaux pour Dieu, de mê-
„ me que dans les dons naturels. En ſe tenant
„ dans ces ſentimens, on croît tout enſemble
„ en vertu & en lumieres ; on acquiert une force
„ merveilleuſe, & il ſe répand une odeur de
„ piété dans l'ouvrage, qui frappe premierement
„ l'auteur & enſuite tous ceux qui le liſent. C'eſt
„ pourquoi j'ai dit depuis peu à un de mes amis,
„ que les ouvrages qui ſe ſont faits avec l'eſprit
„ de Dieu & avec une entiere pureté de cœur,
„ ſe font reſſentir en les liſant, & qu'ils produi-
„ ſent des effets de grace dans les ames de ceux
„ qui les liſent dans tous les ſiecles de l'Egliſe,
„ à proportion comme les ſaintes Ecritures. Car
„ il y a trois ſortes de livres qui édifient l'Egliſe
„ & les fideles. Les premiers ſont ceux des
„ Ecri-

„ Ecritures saintes; les seconds sont ceux des „ Conciles & des Peres; les troisiémes ceux des „ hommes de Dieu qui ont répandu leur cœur „ devant lui en faisant leurs ouvrages. Tous les „ autres, quelque saints que soient leur sujet & „ leur matiere, sont livres qui par la matiere & „ par le corps, tiennent du Judaïsme, & par „ l'esprit, du paganisme. Je reconnois que Dieu „ m'a fait une grande grace de n'avoir pas per- „ mis que j'aye fait des ouvrages que j'avois pro- „ jettés, parce que je n'étois pas assez pur pour „ les faire selon que le méritoit la sainteté de leur „ matiere, & qu'il falloit que je fusse purifié „ long-tems dans une double prison qui m'a fait „ connoître & ressentir ce que je n'eusse jamais „ pu m'imaginer avant que de l'avoir expérimen- „ té lorsque j'étois à Vincennes. Cela m'a fait „ remarquer depuis peu la merveilleuse provi- „ dence de Dieu envers S. Jean qu'il a voulu „ auparavant purifier dans l'huile bouillante „ pour le rendre digne d'écrire l'Apocalipse & le „ quatriéme Evangile qui est le plus élevé des „ quatre."

M. le Maitre lui témoigna combien il lui étoit obligé d'un avis si sage, & qu'il reconnoissoit plus que jamais la grandeur de la grace que Dieu lui avoit faite en le mettant entre ses mains. Ma reconnoissance ne mourra jamais, lui dit-il, j'avoue que j'en ai le cœur pénétré. „ Pour moi „ je ne suis rien, dit M. de S. Ciran, mais Dieu „ est tout. Je me réjouis extrêmement qu'il ait „ ainsi gravé dans votre ame une reconnoissan- „ ce non commune de la grace extraordinaire „ qu'il vous a faite vous appellant à lui. Il est „ vrai que les hommes croient d'ordinaire don- „ ner à Dieu lorsqu'ils reçoivent de lui, & la „ plus grande partie perdent les graces qu'il leur „ a faites parce qu'ils ne les ont pas assez esti-

„ mées.

„ mées. C'est en cela aussi où j'ai peur de manquer avec les autres, & je ne voudrois pas une autre grace en ce monde que de ne m'attiédir jamais dans le ressentiment de celles que Dieu m'a faites, & particulierement de celle de ma prison qui a été pleine de si grandes & de si extraordinaires faveurs, que je ne voudrois autre chose, sinon qu'il eût agreable que je me décrivisse à tout le monde tel que j'ai été & suis encore en mes défauts, afin de mieux faire paroître la magnificence de ses graces sur moi, dans le seul souvenir desquelles je m'attendris. J'aurois eu un grand tort de me plaindre de ma prison. J'aurois au contraire souhaitté qu'il l'étendit jusqu'à la fin de ma vie, donnant à ma vie telle étendue qu'il lui plairoit, puisqu'elle étoit accompagnée d'un grand nombre de faveurs que j'ai reçues dans un grand nombre de mauvaises rencontres & lorsque tout étoit bandé contre moi. Quelque grandes que fussent ces graces, elles me le paroitroient moins s'il ne lui avoit plu de les combler par une derniere qui me semble encore plus grande que toutes, & qui m'a ravi toutes les fois que j'y ai pensé. C'est qu'après plusieurs contestations sur les erreurs & les hérésies dont on me chargeoit, & après toutes les autres causes de mon emprisonnement, il a permis enfin que je ne sois demeuré prisonnier que parce que je défendois sa charité, & soutenois qu'on ne pouvoit aller à Dieu, ni prétendre à sa grace que par l'amour qu'on doit à sa grandeur & à sa divine majesté. Je ne sai si je pourrai me résoudre à vous montrer là dessus une ou deux pages que j'ai tracées aujourd'hui après la sainte communion. Je le ferois si vous le desiriez & si vous le voulez regarder comme une chose faite en cou-

„ rant

„ rant & pour seulement témoigner par quel-
„ ques paroles, comme par de simples semen-
„ ces, le ressentiment des graces que Dieu m'a
„ faites. C'est aussi dans ce sentiment que j'ai
„ de tout ce qu'il lui a plu de faire pour moi,
„ que je me suis senti porté à reconnoître à tout
„ moment la grace qu'il vous a faite, & à le
„ prier de faire encore par un surcroît de grace,
„ qu'elle soit toujours nouvelle dans votre cœur.
„ A la verité je n'en puis parler, ni ne la puis
„ mieux exprimer que comme on tâche d'ex-
„ primer Dieu & sa grandeur incomprehensible,
„ plutôt par des négations que par des affirma-
„ tions, admirant beaucoup plus les maux dont
„ il vous éloigne, que les biens dont il vous a
„ rempli. La vue de la grandeur du monde
„ & de sa prospérité que je vois dans ceux que
„ j'ai connus, ne me sert qu'à me faire com-
„ prendre votre bonheur & le mien, de ce qu'il
„ a plu à Dieu de nous priver de toutes ces
„ prosperités & grandeurs visibles, *de quo est*
„ *mihi grandis sermo*, & qui seroit d'autant plus
„ grand que c'est le sujet de grandes lamenta-
„ tions."

M. le Maitre le pria de lui expliquer ce que c'étoit que certains airs invisibles dont il lui avoit parlé dans une lettre. „ Je ne vous en puis di-
„ re autre chose, lui dit M. de S. Ciran. Je ne
„ vous en parlois que par ma propre expérience.
„ J'avois fait autrefois un sermon sur ce sujet à
„ des Religieuses, où je montrois qu'après qu'on
„ a ruiné la cupidité des richesses, des honneurs,
„ & des plaisirs du monde, il s'éleve dans l'a-
„ me, de cette ruine, d'autres honneurs, d'au-
„ tres richesses, & d'autres plaisirs qui ne sont
„ pas du monde visible mais de l'invisible. Cela
„ est épouvantable, qu'après avoir ruiné en nous
„ le monde visible avec toutes ses appartenan-

„ ces,

„ ces autant qu'il peut être ruiné en ce monde; „ il en naisse à l'instant un autre invisible, plus „ difficile à ruiner que le premier. La plus „ grande difficulté est à le connoître & à le bien „ discerner; ce que peu de gens font, parce „ que c'est là où les esprits de malice font leurs „ jeux, & je ne vous en ai parlé que par l'ex- „ périence que j'en ai dans moi. Car c'est tou- „ te la plus grande peine que j'aye maintenant „ en plusieurs rencontres, & dans les matieres „ où j'ai, ce me semble, plus avancé, que de „ faire ce discernement. Je me suis peint lors- „ que je vous en ai parlé; & j'ai eu plus d'é- „ gard à moi qu'à vous, en parlant plutôt par „ occasion, pour m'en donner de garde, que „ par aucune néceſſité particuliere où je crusse „ que vous fussiez sur cela."

Se levant ensuite & faisant quelques tours dans la chambre, il jetta les yeux sur la Bibliotheque de M. le Maitre, & en parcourant les livres, il lui disoit une espece de jugement qu'il en faisoit. „ S. Augustin est, dit-il, le premier des Peres „ latins. Toutes ses paroles sont des effusions „ de sa vertu. Ce sont des livres qui sortent de „ sa chaleur, *Unde ardet, inde lucet.* Comme „ Appelle & les autres grands peintres ont fait „ beaucoup d'ouvrages communs dont on ne „ parle point, & n'ont fait que trois ou quatre „ chefs d'œuvres qui sont inimitables; ainsi „ Dieu a des ouvrages moindres, savoir les „ hommes à qui il a donné moins de graces; „ & en a d'incomparables comme S. Augustin „ & quelques autres. S. Chrysostome le plus „ excellent des Peres grecs. Ce sont là les „ deux sources où tous les autres ont puisé. Car „ la doctrine de ce dernier est la plus pure & la „ plus relevée. Elle n'est pas si populaire qu'on „ le croit. S. Ambroise est excellent. Il est ob-

„ scur

„ ſcur & il n'eſt pas tant eſtimé parce qu'il n'eſt
„ pas entendu. Il a été le maître de S. Augu-
„ ſtin. S. Jerôme eſt moins que ces deux là. Il
„ avoit moins l'eſprit du chriſtianiſme que les
„ autres. S. Cyprien eſt excellent, *Aurum quæ-*
„ *rebat in ſtercore Tertulliani;* non que Tertul-
„ lien n'aît été un grand perſonnage, mais il a
„ eu l'eſprit & le cœur moins reglé que les au-
„ tres. S. Gregoire de Nazianze eſt le pre-
„ mier après S. Chryſoſtome. S. Cyrille après
„ lui, & S. Baſile enſuite. S. Gregoire Pape
„ eſt un vrai diſciple de S. Auguſtin, qui n'a
„ pas moins été ſon maître dans les points prin-
„ cipaux de la verité chrétienne que S. Ambroi-
„ ſe l'a été de S. Auguſtin. S. Gregoire s'expri-
„ me clairement au lieu que le langage de S. Am-
„ broiſe eſt tellement ſpirituel & allégorique,
„ qu'il faut participer à ſon eſprit pour entendre
„ bien ſes paroles, & éclaircir ce qu'il dit par
„ la connoiſſance qu'on a de la verité avant que
„ de le lire. S. Bernard eſt le dernier des Pe-
„ res. C'eſt un eſprit de feu, un vrai Gentil-
„ homme chrétien, & comme un philoſophe
„ de la grace. Ce qui eſt admirable en lui, eſt que
„ la ſcience lui ayant été donnée comme par infu-
„ ſion il n'a voulu néanmoins rien écrire ni rien
„ dire qu'il ne l'eût trouvé dans la Tradition :
„ enſorte que diviſant ſa doctrine en certains
„ points capitaux, on la trouveroit toute dans
„ S. Auguſtin, dans S. Ambroiſe, & dans S. Gre-
„ goire, qui étoient ſes auteurs ordinaires. S. Tho-
„ mas eſt un Saint extraordinaire, grand Théo-
„ logien. Nul Saint n'a tant raiſonné ſur les
„ choſes de Dieu; il étoit dans un ſiecle où l'on
„ donnoit beaucoup à la philoſophie, & où l'on
„ commençoit à s'attacher au raiſonnement hu-
„ main. Richard de S. Victor, Guillaume de
„ Paris: je les ai lus fort peu, il y a plus de

„ dix ans. Il me paroissoit que c'étoient des au-
„ teurs mêlés qui avoient de bonnes choses parmi
„ d'autres qu'il falloit lire avec beaucoup de di-
„ scretion & de retenue. J'ai un peu plus lu Hu-
„ gues de S. Victor, qui étant plus estimé que
„ les autres, ne laisse pas de contenir le même
„ mélange, non seulement en ce qui regarde
„ la discipline, mais aussi en ce qui regarde le
„ dogme & la simple doctrine de l'Eglise. C'est
„ pourquoi je me suis un peu étonné du juge-
„ ment que M. le Cardinal du Perron en a fait,
„ l'appellant la seconde ame de S. Augustin.
„ Car cela ne peut-être vrai, sans diviser en deux
„ l'ame de ce Saint, étant certain que Hugues
„ de S. Victor ne censure pas moins des maxi-
„ mes fondamentales de la doctrine de S. Au-
„ gustin, qu'il en établit: ensorte que je me
„ suis étonné de cette diversité d'esprit d'un mê-
„ me auteur, qui ne procede pas seulement du
„ relâchement de la discipline, qui commen-
„ çoit à être grand en ce tems là, mais aussi
„ de ce qu'on commençoit à raisonner & à trai-
„ ter la Théologie par méthode. Ils ne lisoient
„ pas beaucoup les anciens, quoique ceux qui
„ les ont suivis les ayent lus encore moins, &
„ ils conservoient plus la Tradition par les restes
„ qui en étoient demeurés dans l'usage, que par
„ la lecture. Il faut toujours aller à notre sour-
„ ce. Nous n'y voyons point ces inégalités.
„ Dieu faisant dans les ames ce que feroit le so-
„ leil s'il imprimoit toute sa lumiere dans un
„ miroir, il ne faut pas s'étonner si les Saints
„ ont tant de pensées, & font tant d'actions
„ semblables. Car c'est une même lumiere en
„ plusieurs miroirs; & au lieu que la lumiere ne
„ luit pas en un miroir si elle est trop proche,
„ celle de la grace ne reluit dans les cœurs qu'en
„ approchant, & reluit en plusieurs, quoiqu'éloi-
„ gnés

„ gnés les uns des autres, à cause de l'immensité de „ Dieu, ce que ne peut faire la lumiere naturelle.

Il se tut là quelque tems; puis reprenant la parole il dit à M. le Maitre qui étudioit jusqu'à son silence, & le trouvoit éloquent: „ Je ne „ puis m'empêcher, Monsieur, de vous répeter „ ici ce que je crois vous avoir dit dans quel- „ qu'une de mes lettres, touchant l'amour de la „ science, & du tempérament qu'il y faut ap- „ porter. Je puis vous dire encore sur ce sujet „ ce que je viens de vous dire en vous parlant „ de ces airs invisibles; que c'est plus pour moi „ que je parle que pour vous. Car si après vous „ avoir dit en général les graces que Dieu m'a „ faites dans ma prison je vous disois les vues ter- „ ribles & les épreuves que j'y ai eues, particu- „ lierement au commencement, vous ne trou- „ veriez pas étrange que je fusse dégouté de la „ science & par conséquent de toutes les actions „ du monde, qui ne sont rien en comparaison „ d'elle. Dieu m'y a fait voir que toute la scien- „ ce séparée de lui n'est rien, & qu'il y a gran- „ de peine en ce tems, de la façon qu'on la „ puise dans les écoles, d'allier l'amour de Dieu „ avec la science, & de les tenir long-tems „ unies ensemble. J'avoue pour le moins fran- „ chement, qu'étant né avec cette passion de „ savoir, elle m'a nui plutôt que servi pour l'ac- „ quisition de la vraie vertu; & même pour la „ connoissance de la pure verité. J'ai grand „ sujet de dire de celle qui m'a donné quelque „ réputation jusqu'à trente ans, que ce n'étoit „ que vanité, & d'autant plus dangereuse que „ les plus sages en ont une autre opinion; & „ que depuis que Dieu m'a fait passer de cette „ science à l'autre, & de celle des hommes à „ celle des anges de l'Eglise qui sont les Apôtres „ & leurs successeurs, j'ai reconnu par de nota-

„ bles expériences, que qui ne croît autant en „ charité qu'il croît en science apostolique, „ tombe enfin dans une plus grande & plus horrible vanité, que n'est la premiere dont j'ai „ parlé. Et il est certain que si j'étois à rajeunir, ce que je ne voudrois pas pour rien du „ monde en courant les hazards de la jeunesse „ depuis l'enfance, & que j'eusse la connoissance expérimentale que j'ai, je ne choisirois dès „ le commencement qu'une retraite entiere du „ commerce du monde & des gens d'Eglise, pour „ servir Dieu, s'il lui plaisoit me faire cette „ grace, dans quelque solitude. Et si à l'heure „ que je vous parle & à l'âge où je suis j'étois „ assez fort pour me passer de la compagnie des „ hommes, je choisirois d'être seul, ou pour „ le moins d'être reclus dans quelque communauté religieuse; & si quelqu'un vouloit recevoir quelque instruction de moi, je ne penserois pas le conduire mal de lui conseiller de „ bonne heure de se contenter de l'instruction que S. Hilaire donna à S. Martin, suivant en lui la disposition qu'il y trouva, & „ que Dieu y avoit mise. Les causes de cette „ disposition où je suis maintenant, & qui procedent toutes des vues que j'ai eues étant en „ prison, sont longues à déduire: mais cela néanmoins ne m'a pas fait changer de dessein d'étudier & de rendre à Dieu selon mes forces „ présentes les fruits du petit talent qu'il m'a „ donné. J'apprehende trop ce qu'il dit dans „ son Evangile à celui qui avoit caché le sien, „ & je n'ai jamais pensé à vous détourner du „ vôtre, en continuant vos études & vos lectures, par les paroles que je vous ai dites dans „ mes lettres, non plus que par l'avis que je vous „ donne présentement touchant le tempérament „ qu'il faut apporter à la science. Je sai à qui

„ je

„ je parle, & que le bon ſens dont Dieu vous a
„ doué, vous fera bien entendre juſqu'où il faut
„ étendre ce tempérament & cette modération.
„ Un tel avis eſt autant pour moi que pour vous.
„ Je fais preſque toujours comme le bon cava-
„ lier qui ſe remue & s'excite lui même au com-
„ bat en remuant & excitant le cheval ſur lequel
„ il eſt monté. J'en ai plus beſoin que vous ou
„ pour le moins autant. Je ſai que la curioſité
„ eſt la premiere branche de la cupidité, qui
„ en a une infinité, comme dit notre maître:
„ car nous nous ſommes perdus dans le Paradis
„ par la curioſité & par le deſir de ſavoir. Il
„ faut bien prendre garde de ne faire pas des
„ maximes fauſſes, pour ne pas dire des erreurs,
„ des bons avis & des excellentes verités, en les
„ étendant plus qu'il ne faut. Je crains cela en
„ moi, & à cauſe de cela je travaille toujours à
„ me redreſſer, lorſque je vois que la verité
„ même & le bon conſeil me fait trop pancher
„ d'un côté, pour le grand deſir que j'ai de me
„ tenir toujours dans le milieu où Dieu veut
„ que je demeure pour ne pas manquer de le
„ ſervir dans l'unique talent qu'il m'a donné, &
„ que vous pouvez dire auſſi que Dieu vous a
„ donné, vous en ayant ôté un excellent par
„ votre propre volonté, dans lequel vous le pou-
„ viez ſervir avec gloire & réputation. Et s'il
„ eût été moindre, je n'aurois peut-être pas été
„ en priſon, quoique je vous en remercie en-
„ core de vive voix, ainſi que j'ai fait par let-
„ tres, comme d'une faveur que j'ai reçue de
„ Dieu à votre occaſion. J'entends donc que
„ nous continuions d'étudier tous deux, mais à
„ deux conditions, l'une que notre étude ſera no-
„ tre oraiſon; & d'autant plus longue que nous
„ étudierons plus long-tems. Elle le ſera, ſi au
„ commencement, au milieu, & à la fin de no-

„ tre étude & lecture, nous regardons Dieu & „ prenons avec goût la nourriture qu'il nous „ donne par ses saints livres (je suppose que nous „ n'en lisons pas d'autres) & par les composi- „ tions que nous faisons, qui doivent être les „ premiers effets & les premieres productions „ de cette nourriture que nous avons prise en „ priant dans la lecture & en lisant dans la prie- „ re. J'ai vu, ce me semble, quelque chose „ appartenant à cela dans la vie de S. Vincent „ Ferrier, quoiqu'il ne soit pas besoin d'autre „ auteur que de la Sagesse éternelle qui nous l'a „ dit & préscrit plusieurs fois dans ses Ecritures. „ Il faut autant de précautions contre la vaine „ gloire, en étudiant, qu'il y a de vanités dans „ toutes les excellentes occupations, selon S. Phi- „ lippe de Neri qui l'a pris de S. Augustin no- „ tre maître; ou peut-être je me rencontre avec „ lui en cela. Il y en a trois selon ces Saints, „ la maîtresse, la compagne, & la servante. La „ premiere précede toujours la bonne œuvre, la „ seconde l'accompagne autant qu'elle dure, la „ troisiéme la suit comme l'ombre après qu'elle „ est achevée; & il n'y a gueres d'homme spi- „ rituel qui ne l'éprouve. Que si cela est vrai „ de toutes les bonnes œuvres, il est sans com- „ paraison plus vrai de celle de la science, de „ laquelle aussi ces deux Saints entendent parler „ principalement; car la science contient un „ doux & agréable poison qui se glisse insensi- „ blement & sans qu'on s'en apperçoive dans „ tous les ouvrages d'un homme savant. En „ nulle chose du monde il n'est plus facile au „ diable de donner le change & de faire pren- „ dre le moyen pour la fin, comme en la scien- „ ce, à cause de la beauté & de l'attrait de la „ verité qui de soi engage les sens par lesquels „ elle passe, & fait par eux que ce qu'il y a de

„ sensuel & de corruptible dans l'esprit y consent. Car le premier péché n'a pas moins „ corrompu & entaché notre ame que notre „ corps. C'est pourquoi les bons avis qui nous „ reveillent & nous obligent à prendre garde „ & à veiller avec soin, sont bons & nécessaires de tems en tems. C'étoient là les seuls tempéramens que je vous demandois par ma lettre, lesquels je réduirois volontiers à six ou „ sept regles par l'observation desquelles on se peut „ défendre dans l'Eglise de cette furieuse tentation qui est inséparable de l'étude dans un bon „ esprit, & s'en défendre mieux qu'Adam & „ Eve ne s'en sont défendus dans le Paradis, ce „ qu'il est beaucoup plus difficile de faire dans „ ces études posterieures de l'Eglise, où l'on a „ séparé la science de la vertu & de la charité „ interieure, qu'aux précédentes où les plus savants dans les Ecritures & les verités de Dieu „ ont toujours été les plus saints & les plus vertueux: desorte que si en quelqu'un de ces anciens ces deux choses se sont trouvées séparées, „ il n'a pu subsister long-tems dans l'Eglise; & „ il a fallu assez ordinairement qu'il soit tombé dans l'hérésie. Je suis bien aise, puisque je „ vous vois, de parler de vive voix d'un sujet „ si important avec vous. On ne sait quand on „ pourra se revoir.

„ La premiere regle que je disois qu'il falloit „ garder dans l'étude, contre la tentation de la „ science, est de n'avoir aucun interêt dans le „ monde, & de l'avoir rejetté par un généreux „ mépris, comme les Apôtres rejettoient les „ moindres poussieres de leurs pieds sortant des „ maisons particulieres où ils n'avoient trouvé „ que le monde. C'est ce que Dieu vous a fait „ la grace de faire à la vue de tout Paris; ce qui „ vous devroit donner une joie continuelle dans

„ l'ame, & vous faire dire à Dieu à tout mo-
„ ment, *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in*
„ *loco peregrinationis meæ.*

„ La seconde regle est de prier Dieu en tous
„ les endroits, suivant l'avis de l'Apôtre, *Orare*
„ *in omni loco levantes puras manus*, & de faire
„ de sa lecture & de son écriture une continuel-
„ le oraison qui sera d'autant plus agreable à
„ Dieu qu'elle sera faite dans l'humiliation de-
„ vant sa verité pour laquelle seule il dit qu'il
„ est venu en ce monde : & à cause de cela il
„ la faut aimer autant que Jesus-Christ, & ne
„ la contempler jamais que comme un rayon
„ dépendant de son soleil, & dont la vue ne
„ doit non plus être séparée en nous de l'amour,
„ qu'elle ne le peut-être de sa source, qui est
„ Jesus-Christ.

„ La troisiéme regle est de prendre plaisir à
„ communiquer de ce que nous faisons, & à
„ en parler, en intention d'attirer la grace de
„ Dieu sur nous, avec ceux que nous savons
„ avoir un même esprit & un même amour
„ pour la verité & pour Dieu, que nous avons,
„ & qui en parlent & écrivent avec un pareil
„ désinteressement de toutes choses & de la
„ gloire même que le monde donne à ceux qui
„ le servent, & sans songer au monde, ni à la
„ vanité de ses ouvrages.

„ La quatriéme regle est celle qui est conte-
„ nue dans cette verité qu'il ne faut jamais oublier:
„ Que si la science des choses divines (car nous
„ ne parlons que de celle là, & ne faisons nul
„ cas de l'autre) croît plus en nous que la cha-
„ rité & la grace de notre Sauveur, il faut né-
„ cessairement qu'elle l'emporte de son côté, &
„ la fasse passer, & ensuite perdre dans ces
„ élevemens que l'Apôtre appelle des enflu-
„ res de l'esprit & un autre Saint des tour-

„ noye-

„ noyemens & des vertiges du cerveau.

„ La cinquiéme qui s'ensuit, est que le plus „ grand tempérament de la science divine est „ la charité, & que s'il faut que l'une des deux „ aît de l'avantage plus que l'autre, il faut que „ ce soit la charité & la grace, parce qu'elle „ seule éleve l'ame vers les objets du ciel; au „ lieu que la science même des choses saintes, „ étant seule, abaisse vers les objets du monde, „ & ne peut s'élever vers Dieu que par la cha- „ rité. C'est pourquoi quiconque passe sa vie „ dans l'étude des choses saintes, doit faire pro- „ vision de charité & avoir des tems particu- „ liers & journaliers pour la faire croître, com- „ me il a des heûres destinées pour faire croître „ la science.

„ La sixiéme regle est qu'un des grands „ moyens pour empêcher l'élevement de l'esprit „ naturel & de la science acquise & faire que „ la charité la devance toujours en croissant, est „ de tenir tous les jours le corps humilié dans „ certains exercices exterieurs & manuels, entre „ lesquels ceux qui nous tiennent occupés en „ remuant de la terre tous les jours ne sont pas „ des moindres, encore qu'il y en aît d'autres „ plus humilians & plus de charité, quoiqu'ils „ ne soient pas si pénibles. J'y trouve seule- „ ment à redire que vous y mettez trop de tems, „ & que vous derobez beaucoup de celui que „ Dieu demande de vous pour augmenter, en „ étudiant, le talent que Dieu vous a donné „ pour le bien de son Eglise & pour l'édifica- „ tion du prochain. J'approuve extrêmement „ toute sorte de travail corporel, & je disois „ l'autre jour à une personne, que Dieu l'avoit „ imposé à Adam, & lorsqu'il le mit dans le „ Paradis, & lorsqu'il l'en chassa, quoique l'un „ fût un travail d'innocence, & l'autre un tra-

„ vail de pénitence. Mais je desire le même „ tempérament pour ce travail que je desire „ pour la science, fuyant également toutes les „ extrémités, pour tenir l'ame dans la médio- „ crité sans laquelle tout est vitieux.

„ Vous pouvez juger par là que lorsque je „ vous priai, étant encore en prison, de tempé- „ rer le desir de la science, je le prenois dans „ un autre sens qu'il ne parut dans la réponse „ que vous fîtes. En cela, comme au reste, „ j'eus encore plus d'égard à moi qu'à vous, & „ je m'instruisois moi-même. Je puis vous as- „ surer encore une fois que j'ai plus besoin de „ cette leçon que vous, & que si Dieu ne me „ conseilloit, je commettrois beaucoup de fau- „ tes tous les jours en étudiant; ce qui n'empê- „ che pas que je n'en commette plusieurs dont „ je dis souvent ma coulpe. Car pour fermer „ toutes mes regles par la derniere qui est peut- „ être la principale, contre laquelle je heurte „ souvent; il faut pour ne point recevoir de „ dommage de l'étude des choses saintes, que „ lorsque nous la quittons pour faire quelque „ bonne œuvre, soit priere ou autre, nous le „ fassions de telle sorte & avec une telle tran- „ quillité d'esprit, que nous ne jettions nulle- „ ment ni la vue de l'esprit ni le desir du cœur „ sur les livres & les autres occupations d'étu- „ des plus agreables que nous avons quittées pour „ faire autre chose qui est moins dans notre in- „ clination & dans notre devotion: & les hom- „ mes pieux qui ont l'esprit & l'inclination aux „ livres, péchent souvent contre cette regle qui „ étant bien pratiquée fait faire de grands pro- „ grès dans la grace à un homme de bien, sur- „ tout lorsqu'il est solitaire, puisque cette pra- „ tique en contient plusieurs, & fait que l'ame „ s'exerce, par une seule action, dans quatre

„ ou

„ ou cinq vertus à la fois, en même tems. C'est
„ pourquoi je vous supplie de trouver bon que
„ je reduise votre travail manuel à deux heures
„ par jour, & que le reste soit pour l'étude &
„ pour la priere."

M. de S. Ciran s'arrêtant là, M. le Maitre tout appliqué à ce qu'il entendoit lui dit: Je vous demande pardon, si je vous avoue ingenuement que j'ai cru voir au travers de certains voiles, dans une lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire de Vincennes, que vous n'approuviez pas extrêmement mes études, & franchement dans cette pensée, j'ai laissé là les livres, j'ai abandonné l'Hebreu, & n'ai plus continué ma traduction des Pseaumes.

„ Ha! point du tout, reprit aussi-tôt M. de
„ S. Ciran, je suis obligé de vous détromper.
„ L'interêt que je prends à l'avancement de vos
„ ouvrages m'oblige de vous assurer que ce que
„ vous avez vu au travers du voile de mes pa-
„ roles, n'a nullement été ma pensée, non
„ pas même par une seule vue passagere.
„ Tant s'en faut que cela soit, que je me sens
„ obligé de vous dire mes sentimens touchant
„ vos Pseaumes; & quoique vous me défendiez
„ de m'expliquer sur cela, il me semble que
„ Dieu m'y oblige, afin que je ne manque pas
„ à la charité & à l'amitié tout ensemble, &
„ que vous connoissiez parfaitement le fond de
„ mon cœur, & que vous ne me traitiez plus
„ par des soupçons qui sont les principes des
„ courtisans, par lesquels ils se font cent mau-
„ vaises conséquences, mais qui ne doivent pas
„ être les nôtres qui avons appris du Fils de Dieu
„ à fuir telles préventions, & à nous laisser plu-
„ tôt tromper, que de prétendre éviter toutes
„ les mauvaises rencontres par des soupçons.
„ Premierement je puis vous dire devant Dieu,

„ que

„ que j'ai eu passion dès le commencement pour „ la traduction de vos Pseaumes, & que j'ai „ cru toujours que vous y réussiriez bien, & „ que cet ouvrage pourroit être utile un jour, „ lorsqu'il seroit en sa derniere perfection; en „ quoi je vous puis dire en passant que je ne „ vous regardois plus comme une personne du „ monde, ni presque comme un laïque, puis„ que d'ailleurs il est ridicule qu'un séculier tra„ duise la Bible, comme de voir un Ecclesiasti„ que aller à la guerre. Votre préface même „ m'a plu. Je n'y ai rien trouvé à redire, sinon „ ce que je vous écrivis du bois de Vincennes, „ sur la langue hebraïque, quoique je sache que „ votre opinion est celle de plusieurs grands & „ sages personnages, & que *adhuc sub judice lis* „ *est*. Je me suis même repenti de vous avoir „ renvoyé vos Pseaumes, parce que vous tardâ„ tes trop de me les rendre. Je voulois voir à „ fond la préface, pour mieux considérer la ma„ niere dont vous parlez de la traduction des „ Septante, sur laquelle je me réservois à vous dire „ quelque chose, sachant que S. Jerôme a varié „ en cela. Je vous prie de me la donner main„ tenant, telle qu'elle est, pour ma fatisfaction. „ J'ai donc ri des soupçons que vous avez eus „ de moi, si contraires à mes sentimens, & mê„ me à mes regles: mais je ne suis pas si con„ tent de ce que vous me venez de dire, que „ vous avez interrompu cet ouvrage, dans le„ quel je croyois que vous continuiez de tra„ vailler, comme je vous prie de le faire, quand „ ce ne seroit que pour mon contentement: & „ si vous croyez que j'aye de la franchise & de „ la sincerité, sans laquelle je ne serois pas ce „ que je prétends être à Dieu & à vous, assu„ rez vous que je vous parle du fond de l'ame, „ étant un peu humilié de me voir dans la né-

„ cessité

„ cessité de vous dire cela, moi qui croyois être „ cru à ma simple parole de tous ceux qui me „ connoissent. Ce n'est pas que je n'use de „ condescendance souvent; mais je ne l'ai nul- „ lement fait avec vous, étant toujours prêt de „ l'avouer lorsque je le fais, & qu'on me de- „ mande de le savoir.

„ Permettez moi de vous dire que vous ou- „ trez en de certaines occasions, ce que je ne „ saurois approuver. Je vous prie de tempérer „ autant ce que vous entreprenez, que je tem- „ pére & que je desire que vous tempériez la „ science: car Dieu nous a donné à tous deux „ de l'amour pour elle. J'ai accoutumé de dire „ qu'il y a des aversions qui sont aussi mauvai- „ ses que des inclinations, hormis les aversions „ des femmes pour ceux qui sont liés, ou qui y „ ont renoncé. Hors ce seul cas il ne faut être „ enclin à rien, ni éloigné de rien, parce que „ ces deux mouvemens peuvent être également „ mauvais par leur effet, & contraires au dessein „ de Dieu, si on s'y tient attaché avec trop „ de restriction. Dieu veut que l'ame ne soit „ attachée qu'à lui, & qu'ainsi elle se tienne „ comme en suspens pour tout le reste. J'ai „ tâché de me tenir en cet état à l'égard de tous „ mes calomniateurs & persécuteurs qui sont en „ grand nombre. Je suis prêt de les voir & de „ les embrasser si Dieu le veut. De deux in- „ différences il y en a une qui est mauvaise, & „ qu'il faut plus éviter que certaines passions & „ déterminations."

Ces Messieurs furent interrompus là par les grands cris d'un pauvre paysan qui venoit deman- der du secours pour sa femme en couche, dont l'enfant étoit mort sans batême. M. de S. Ci- ran qui étoit extrêmement tendre en fut touché, & dit là dessus plusieurs choses, sur la profon- deur

deur impénétrable des jugemens de Dieu qui ne regne pas moins par sa justice que par sa miséricorde. M. le Maitre lui demanda ce qu'il croyoit de l'état de ces enfans, & s'ils avoient la peine du sens. M. de S. Ciran lui répondit „ qu'il étoit „ certain que le diable possédoit l'ame d'un pe„ tit enfant dans le ventre de sa mere; que S. Au„ gustin le soutenoit contre les Pelagiens, & „ le défendoit par la cérémonie de l'Eglise, en „ laquelle on soufle dans le batême pour chasser „ le malin esprit; que pour la peine du sens, „ on ne pouvoit révoquer en doute que la pro„ vidence divine, pensant la peine que le sens „ humain auroit de le comprendre, le lui a vou„ lu rendre visible & palpable dans les peines „ étranges & dans la mort même que les pe„ tits enfans souffrent tous les jours à notre „ vue. Car c'est une maxime indubitable de „ S. Augustin, contre les Pelagiens, qu'il est „ aussi impossible à la justice divine de punir & „ faire endurer du mal sans qu'on ait péché, que „ de ne punir point les coupables. D'où il con„ clud contre les hérétiques que, puisque les en„ fans souffrent tous les jours, il faut nécessai„ rement qu'ils ayent quelque péché, qui n'est „ autre que l'originel seulement; que selon la „ doctrine de ce Saint, & selon la raison évi„ dente & invincible, les peines que les enfans „ endurent en cette vie sont les peines du péché „ originel, & ces peines étant sensibles & quel„ quefois effroyables, il est manifeste que le „ péché originel mérite des peines sensibles & „ corporelles; & partant l'expérience même „ ruine le principe sur lequel se fondent ceux „ qui rejéttent cette verité, & qui disent que „ le péché originel ne doit pas être puni de la „ peine du sens. Vous avez le jugement si bon, „ que je m'assure que cela seul vous suffira pour

„ être

„ être bien persuadé là dessus. C'est un des
„ points qui est le mieux fondé sur toute l'Ecri-
„ ture sainte & sur toute l'antiquité de l'Eglise,
„ & qui nous fait voir qu'il ne faut pas trouver
„ étrange que l'on se soit écarté de la tradition
„ de nos Peres en tant d'autres points moins
„ évidens, préferant le sens de la raison à celui
„ de la foi & de la vertu chrétienne. J'ai un
„ livre qui a été composé sur ce seul point
„ par un auteur célebre, & approuvé par tren-
„ te docteurs & deux des plus fameuses Uni-
„ versités. Toutes les raisons des nouveaux
„ Théologiens, & toutes les objections y sont
„ solidement réfutées, quoiqu'on y puisse ajou-
„ ter encore quelque chose.

„ Mais puisque nous sommes sur les enfans,
„ dit M de S. Ciran à M. le Maitre, il faut que je
„ vous rende graces de la bonté avec laquelle vous
„ avez bien voulu vous charger de l'éducation
„ du petit M. d'Andilly & du petit de Saint An-
„ ge, & que je vous demande pardon de la li-
„ berté que j'ai prise de vous faire cette propo-
„ sition. Je ne l'ai fait qu'après les grandes as-
„ surances que l'on m'a données de votre bon-
„ ne volonté en ce point. Pour la chose en soi,
„ il me suffit de dire que vous ne sauriez plus
„ mériter de Dieu, qu'en travaillant pour bien
„ élever des enfans. Si Dieu ne nous les avoit
„ recommandés plusieurs fois on en pourroit
„ douter. J'admire l'agrandissement que Dieu
„ a fait des choses qui semblent petites en elles
„ mêmes. Cela m'oblige à avoir du respect
„ pour toutes choses. Il me semble que quand
„ celles qui paroissent moindres ont quelque
„ rapport à Dieu, elles doivent être regardées
„ comme grandes. Il n'y a rien à proprement
„ parler de grand en soi. Il n'y a rien aussi qui
„ ne soit grand en Dieu; & puisqu'il a choisi
„ les

„ les choses foibles pour confondre celles qui „ sont fortes, & que le dessein de Jesus-Christ „ en la reparation du monde a été de détruire ce „ qui étoit, pour établir ce qui n'étoit point, „ renversant la sagesse humaine par la folie de „ la croix, il faut adorer cette conduite, & ne „ mettre point sa confiance dans ce qui a quel-„ qu'apparence de grandeur, mais plutôt dans la „ petitesse que Jesus-Christ a relevée, la prenant „ en lui même, pour la rendre digne de notre „ estime. Je vous avoue que ce seroit ma de-„ votion de pouvoir servir les enfans. Etant au „ bois de Vincennes, je m'occupois avec le pe-„ tit neveu de M. le Chantre. Il étoit fils d'une „ jeune veuve fort pauvre & qui avoit d'autres „ enfans. Après l'avoir nourri quelque tems, „ je l'envoyai à M. le Chambrier à S. Ciran. „ Je le lui recommandai comme un enfant de „ Dieu, & que j'aimois autant que s'il eût été „ le mien propre. Je lui dis que s'il le recevoit „ en cette qualité, & qu'il veillât sur lui, Dieu „ le beniroit lui même & lui donneroit la grace „ de se bien renouveller. Je le lui donnai com-„ me S. Jean l'Evangeliste donna un jeune hom-„ me à un Evêque qui n'en eut pas assez de „ soin. Je lui promis que s'il étoit bien conduit „ il pourroit réussir, parce qu'il a de l'esprit as-„ sez, & du jugement, & qu'il n'a besoin que „ d'être bien veillé sur ses inclinations, qui sont „ à la paresse, comme la plûpart des bons esprits „ y sont sujets, à la menterie, & à la mangerie „ à cause du tempérament qui le demande. Il „ me fait ressouvenir de vous recommander „ d'accoutumer les vôtres à manger toutes sor-„ tes de legumes, de la morue, des harangs; „ car celui dont je vous parle fuyoit un peu ce-„ la, parce qu'il avoit été mal accoutumé. Je l'a-„ vois accoutumé un peu; mais il restoit encore

„ quel-

„ quelque chose à faire. J'ai prié qu'on le traitât doucement & néanmoins qu'on le chatiât „ de verges quand il resisteroit & réitereroit ses „ fautes. Tous ces défauts sont encore joints „ à l'innocence. C'est un don que j'ai cru faire à Dieu pour les péchés que j'ai faits en cet „ âge; desorte qu'en lui faisant du bien je croyois „ satisfaire à Dieu. J'aurois pu le garder comme „ une espece de jouet, mais j'aimai mieux m'en „ priver pour le tirer de bonne-heure d'un lieu „ où il ne pouvoit avancer dans la vertu. Je lui „ ai fait savoir de bonne-heure qu'il étoit destiné à la religion. J'ai ainsi élevé un petit menuisier qui est encore à S. Ciran. J'ai donné „ ordre qu'on lui parle de Dieu de bonne-heure, & qu'on le fasse prier; car sans cela on „ ne fait rien. J'aime extrêmement toute sorte „ d'enfans. J'envoie aussi le petit V. à mon Abbaye, pour éprouver pendant six mois s'il „ voudroit tendre à la religion ou à l'étude; & „ suivant qu'on en jugera, se résoudre à le mettre dans quelque travail ou occupation qui ne „ soit pas périlleuse, s'il ne veut se donner à „ Dieu. J'ai envoyé aussi le petit D. qui pourra être propre à servir Dieu. M. Lancelot „ qui est là m'a assuré qu'il n'étoit pas éloigné „ d'instruire de petits enfans, & s'est offert „ d'avoir soin de tous ceux que je lui envoyerois. Ceux qui peuvent donner pension sans „ être à charge à leurs parens, la peuvent donner. Si j'y étois je n'en voudrois point ou „ fort peu, mais il ne faut pas être à charge à „ M. le Chambrier, & d'autant plus que j'y en „ envoie qui ne peuvent rien donner, n'ayant „ rien. Je prie M. Lancelot de ne pas presser „ le petit V. aux travaux de l'esprit, mais lui faire continuer son latin peu à peu, sans le gêner „ sur-tout à apprendre par cœur. Il faut tirer

» de son latin ce que l'on peut, pourvu qu'il ne
» se licentie pas au reste. Je lui dis de le sui-
» vre seulement dans ses bonnes inclinations,
» & de ne lui point demander ce qu'il n'a point.
» Il faut tâcher de bien discerner si Dieu appel-
» le un enfant à l'étude par son inclination con-
» stante, par sa docilité, & par ses bonnes
» mœurs. Je vous fais ce détail pour vous mon-
» trer combien j'aime les enfans: & comme
» j'ai dit qu'il les faut aimer, & qu'il les faut
» prendre à la mammelle, ma devotion au bois
» de Vincennes étoit de me charger d'enfans à
» cet âge là, de payer les nourrices, de leur faire
» achetter des chemises & autres linges. J'avois
» même envie d'envoyer vers les frontieres re-
» cueillir quelques petits enfans orphelins qui
» n'eussent ni pere ni mere pour les nourrir en
» mon Abbaye. On me parla d'un tel lorsque
» j'étois prêt de sortir du bois de Vincennes, que
» j'y ai envoyé. J'ai voulu qu'il sût que c'étoit
» un Abbé nommé tel qui le faisoit nourrir, pour
» lequel on le devoit faire prier Dieu tous les
» jours, parce que son pere & sa mere étant
» morts, c'est maintenant comme son pere.
» Quand ils seront grands je leur ferai apprendre
» un métier, ou je les ferai élever selon le don
» de la grace que je remarquerai en eux. Car
» je tâche toujours d'avoir soin d'eux, quand j'ai
» une fois commencé, afin que mon aumone
» soit semblable à l'aumone & à la grace que
» Dieu nous fait, qui est une aumone propre aux
» reprouvés si elle n'est jusqu'au bout. Conti-
» nuez donc, Monsieur, d'avoir soin de ces en-
» fans qui sont ici. Vous savez qu'outre les
» causes générales, vous & moi en avons de
» particulieres qui nous y obligent, & plus envers
» ceux là qu'envers les autres. Vous savez qui est
» M. d'Andilli & Madame de S. Ange. Quand
» il

„ il n'y auroit que l'expiation des années mal
„ passées, il me semble qu'on ne sauroit faire
„ une pénitence plus parfaite & plus agreable à
„ Dieu, s'il est vrai qu'elle consiste dans une ju-
„ ste proportion."

Il lui demanda ensuite des nouvelles de ces enfans. M. le Maitre lui dit beaucoup de bien du petit M. d'Andilli, mais il fut plus reservé en lui parlant du petit de Saint Ange. „ Je vous
„ entends, lui dit M. de S. Ciran, mais je vous
„ avoue néanmoins qu'encore que je me rejouis-
„ se de ce que vous me dites du petit Jules, je
„ ne puis m'en réjouir trop, comme je ne sau-
„ rois encore trop m'attrister de ce que vous me
„ faites entrevoir du petit Saint Ange; puisqu'il
„ est vrai que souvent ceux qui semblent être les
„ plus proches de Dieu, en sont les plus éloi-
„ gnés, & au contraire. Il y a cette consolation
„ dans les travaux que l'on prend pour Dieu,
„ qu'il n'en demande pas de nous le succès, mais
„ le travail, comme il dit dans son Evangile;
„ que nous nous contentions de cela sans avoir
„ égard si, dans les peines que nous prenons pour
„ l'instruction du prochain, nous réussissons bien
„ ou mal. Un laboureur, homme de bien, ne
„ mérite pas moins de Dieu après qu'il a fait tout
„ ce qu'il a pu pour faire porter du fruit à ses
„ terres & à ses vignes, quand elles ne portent
„ rien, que lorsqu'elles portent en abondance
„ du bled & du vin. Il faut toujours prier pour
„ les ames, & toujours veiller, faisant garde
„ comme en une ville de guerre. Le diable fait
„ la ronde par dehors; il attaque de bonne-heu-
„ re les batisés; il vient reconnoître la place: si
„ le S. Esprit ne la remplit, il la remplira. Il
„ attaque les enfans, & ils ne le combattent pas:
„ il faut le combattre pour eux. Une ivraie
„ jettée d'abord lorsqu'on s'endort, lui suffit. Il

» ne cherche que de petites ouvertures dans les
» ames tendres, *rimulas* dit S. Gregoire, c'est-
» à-dire, ce qu'elles ont de plus foible, & qu'il
» regarde d'abord comme des espérances & des
» marques de reprobation. La séparation du
» monde, les bons exemples, & les prieres sont
» les grands secours qu'on leur peut rendre. Il
» faut s'abaisser selon leurs esprits. Il faut faire
» comme dans l'Incarnation. Jesus-Christ s'est
» rendu semblable à nous pour nous rendre sem-
» blables à lui. Il faut condescendre à leur foi-
» blesse, pour relever des enfans, mais ne se
» jetter pas à terre. Jesus-Christ s'abaisse pour
» mettre la brebis sur ses épaules, mais il ne fait
» rien davantage. L'expérience fait voir qu'il
» n'y a gueres d'emploi où l'on ait plus besoin
» d'une sage patience. Les vertus dans tout le
» monde, mais sur-tout à cet âge, ne s'acquie-
» rent qu'avec beaucoup de tems, *Puer crescebat*
» *& confortabatur spiritu*. Il n'en est pas ainsi
» du vice. Comme le diable est devenu méchant
» tout d'un coup, ainsi les esprits des méchans
» se corrompent en naissant, & un grand four-
» be est quelquefois fourbe à dix ans comme à
» quarante. Il est bon de leur faire compren-
» dre la grandeur du péché originel, & de leur
» représenter souvent qu'Adam, avant le péché,
» étoit un diamant, & qu'après le péché il est
» devenu un charbon. Une des grandes igno-
» rances des enfans, & presque de tous les
» chrétiens, est de ne savoir pas quelle difficul-
» té il y a de bien revenir à Dieu, & de se
» convertir veritablement après avoir perdu l'in-
» nocence du batême. Il ne s'en faut pas éton-
» ner. Qui eût jamais cru durant l'ancienne loi
» qu'elle ne servoit de rien pour le salut des Juifs
» purement Juifs, & qu'au contraire elle servoit
» à les rendre plus coupables, quoique les Juifs
» cruf-

» crussent le contraire? Il y a une pareille ignorance parmi les chrétiens touchant la facilité de revenir à Dieu après avoir violé l'alliance du batême par un péché mortel. Ils croient que toute absolution le peut faire, comme les Juifs le croyoient de la loi seule. Il ne pleût pas une seule goute de grace parmi les payens où la prédication de l'Evangile n'a jamais été ouie: quelle merveille, qu'elle ne pleuve pas autant qu'on le croit sur les chrétiens qui l'ont foulée aux pieds, & qui ont crucifié Jesus-Christ? & qu'elle ne tombe sur eux que rarement & fort difficilement, & non autrement que par une vraie pénitence? Que si on obtient la rémission de ses péchés après le batême une fois, & qu'on soit tombé encore en péché mortel, la difficulté croît toujours de plus en plus, selon que les péchés ont été multipliés & les absolutions violées, qui ont été bien ou mal données. Si elles l'ont été mal, ç'ont été des sacrileges. Si elles l'ont été bien, les péchés qui les ont violées en ont été d'autant plus grands, & par conséquent plus difficiles à être remis. Heureux, Monsieur, qui comme vous, tâche d'en préserver les enfans! Je plains les peres & les meres. Ils n'aiment leurs enfans que par vanité & par interêt, pour laisser un successeur à leur maison. Un pere qui commence à penser à Dieu, & qui veut être sérieusement à lui, devant tenir sa maison reglée & y veiller jusqu'aux moindres choses, doit appliquer ses premiers soins d'autant plus particulierement sur ses enfans, qu'il doit se résoudre à l'avenir de les conduire comme un pere chrétien, étant impossible qu'il se sauve sans cela. Comme la piété d'un Roi n'est rien, ainsi que le dit S. Augustin, si elle ne s'étend que dans sa Cour & dans sa maison;

» & qu'elle doit se reconnoître dans tout son
» royaume; aussi la piété d'un de ses sujets n'est
» rien si elle est resserrée à lui-même & ne pas-
» se au reglement de ses enfans. En prenant la
» résolution devant Dieu de bien faire pour lui-
» même, il faut qu'il la prenne aussi de bien
» faire pour ses enfans & pour ses serviteurs. Ren-
» dez graces à Dieu, Monsieur, de vous avoir
» délivré de ces engagemens & de ces aveu-
» glemens. Vous adoptez ces enfans, mais je
» m'assure que vous y ferez votre devoir. Vous
» ferez bien de ne vous pas presser de les faire
» confirmer. Vous savez que chaque particulier
» a sa Pentecôte, comme l'Eglise. Le Sacre-
» ment de Confirmation est la Pentecôte des
» chrétiens. On en abuse en le faisant donner
» sans discernement aux petits enfans. On de-
» vroit avoir grand soin qu'ils ne perdissent point
» la grace qu'ils ont reçue; d'autant plus que ce
» Sacrement ne se réitere point comme celui de
» l'Eucharistie. Les Apôtres n'eurent une foi
» superieure à tout qu'après avoir reçu le S. Esprit,
» quoiqu'ils eussent été batisés, & qu'il eussent
» oui tant d'oracles de la bouche de Jesus-Christ.
„ Néanmoins, Monsieur, pour revenir à ce
» que vous venez de me marquer obscurément
» touchant le petit Saint Ange, je crois, puis-
» qu'il ne s'accommode pas ici, qu'il sera bon
» de vous en décharger, & de lui donner une
» autre conduite, de peur qu'il ne gâte le petit
» Jules: mais je crois qu'il sera bon avant que
» de rien faire, de conférer de tout avec M. An-
» dilli."

M. de S. Ciran croyant avoir dit tout ce qu'il avoit à dire à M. le Maitre, il le pria de faire venir M. de Sericourt son frere, afin qu'il le pût saluer. Pendant qu'on l'alloit quérir il dit à M. le Maitre: „ Je n'oublie point, Monsieur,

„ ce que vous m'avez écrit touchant votre petit „ frere. J'ai été édifié de votre charité. J'ai soin „ de le recommander à Dieu tous les jours. „ Vous avez eu raison de me dire que les juge- „ mens de Dieu sont des abimes, & que ceux „ qui semblent les plus près de Dieu en sont plus „ loin, & que ceux qui en sont les plus loin en „ sont plus près. Ce qui paroissoit dans les Juifs „ & dans les Gentils, paroit en particulier en „ vous & en lui." Comme il s'alloit étendre sur ce sujet, M. de Sericourt entra, tout possédé de la joie qu'il avoit de pouvoir voir un homme qui avoit été si long-tems invisible. Dès que M. de S. Ciran l'apperçut, il se leva, & allant au devant de lui, il l'embrassa. „ Je ne puis, „ lui dit-il, Monsieur, oublier dans ma nouvelle „ liberté, la bonté avec laquelle vous avez bien „ voulu prendre part à ma prison, & m'en adou- „ cir l'amertume en vous offrant à venir vous „ enfermer avec moi." Ce m'auroit été un grand honneur, lui dit Monsieur de Sericourt, & je vous assure, Monsieur, que je n'ai pas été peu mortifié quand le refus que vous m'avez fait de m'accorder cette grace que j'avois pris la liberté de vous demander, m'a fait voir combien j'en étois indigne. „ Je vous remercie autant „ qu'il m'est possible, dit M. de S. Ciran. Vous „ avez voulu gagner le Paradis en vous humi- „ liant. J'ai autant estimé en vous la volonté „ que l'effet. Je vous assure que je suis à vous „ autant peut-être que vous avez voulu être à „ moi, sans vouloir néanmoins comparer mon „ peu de charité à la vôtre qui est excessive, & „ qui tient d'une pareille humilité. Dieu saura „ bien vous recompenser, & je puis dire qu'il „ l'a déja fait, en vous rendant la santé d'une „ bonne mere."

Lorsque toutes les affaires de M. de S. Ciran

en ce lieu furent achevées, & qu'il étoit sur son départ, il dit à M. le Maitre qui l'accompagnoit au carrosse que „ plus il considéroit ce „ desert, plus il le trouvoit beau, & qu'il alloit „ encore bien faire des reproches à la Mere Angelique de ce qu'elle avoit quitté une si belle „ solitude." Il pria fort M. le Maitre d'empêcher autant qu'il pourroit qu'il s'y fit aucun dégât, surtout dans les bois. „ Je vous avoue, lui dit-il, que „ j'ai été bien mortifié depuis peu sur ce sujet, „ & que c'est tout ce que j'ai pu faire que d'apprendre sans émotion qu'on ait coupé dans „ mon Abbaye un si grand nombre d'arbres „ pour un nouveau dortoir, quoiqu'il soit tou„ jours de l'Abbaye, laquelle je tiens en son tem„ porel, comme un dépôt sacré, que je ménage comme les choses saintes, avec une gran„ de révérence envers Dieu qui me l'a mise en „ main. Car ce n'est rien que de parler bien „ de Dieu si, aux moindres rencontres où il s'agit de lui, on ne lui témoigne ce qu'on a dans „ le cœur: *Regnum Dei non est in sermone sed in* „ *virtute*. J'endure avec grande peine les désor„ dres qu'on fait aux maisons de Dieu, dans le „ temporel même, & je sens bien que si j'avois „ le pouvoir j'y mettrois ordre. C'est une des „ raisons pourquoi j'ai fui toutes les charges ec„ clesiastiques, sachant quel compte il en faudra „ rendre à Dieu & à Jesus-Christ qui n'est en„ core entré dans la possession de son royaume „ temporel, & des biens du monde qui lui ap„ partiennent, que par cette petite portion qu'en „ tient l'Eglise par les bénéfices de ses clercs qui „ ne sont que les fermiers & les dépositaires de „ Jesus-Christ. Si j'avois été dans mon Abbaye „ j'aurois bien empêché ce désordre; & s'y j'y „ allois à cette heure, je ferois une forte repri„ mande à celui qui a fait ce dégât. Il me se-

„ roit

„ roit difficile de ne pas rompre avec lui, com-
„ me S. Charles fit avec une personne qui ne
„ rompit le jeune qu'une fois, si ce n'est que le
„ respect que je porte à la prêtrise m'eût rete-
„ nu : ce qui dépendroit du mouvement présent
„ que Dieu me donneroit. Mais j'ai écrit qu'on
„ l'épargne, non pas tant à cause de son humeur
„ à laquelle il faut aussi avoir égard, qu'à cause
„ de sa prêtrise qu'il faut respecter, & de sa foi-
„ blesse qu'il faut supporter. J'ai dit qu'on se
„ contente de lui dire que me faisant rendre
„ compte par le menu de tout ce qui se passe
„ en mon Abbaye, j'ai mis un ordre & fait une
„ défense expresse qu'on eût à couper du bois,
„ & qu'il est certain que j'eusse peut-être fait
„ difficulté de faire un si beau dortoir, si j'eusse
„ cru qu'il eût fallu couper tant de bois; que
„ même je me mis en peine de celui de la Cu-
„ re d'Harfeuil, & si le Curé précedent l'avoit
„ bien menagé, desirant qu'il fût conservé soi-
„ gneusement, & même qu'on mît en bon état
„ le jardin & le reste, ne voulant pas que rien
„ déperît entre mes mains, estimant que celui
„ qui est fidele aux petites choses le sera aux
„ grandes, & qu'à l'égard de Dieu les petits
„ péchés tout-à-fait volontaires sont aussi éloi-
„ gnés d'un homme qui l'aime, que les grands;
„ & que m'étant souvenu du dégât qu'on a fait
„ au bois de Mestabé, j'ai chargé M. le Cham-
„ brier de veiller exactement. J'ai voulu que
„ le Curé de Villiers sût cela, de peur qu'à l'imi-
„ tation de l'autre il ne lui prît envie d'en faire
„ autant. Je ne suis pas faché, Monsieur, qu'il
„ me soit venu dans l'esprit, en vous quittant,
„ de vous faire ce détail, pour vous exciter à
„ veiller sur ce lieu, afin que rien ne déperisse.
„ Adieu, je vous embrasse & vous prie de ser-
„ vir toujours Dieu avec la même ferveur. J'a-

„ vois toujours cru qu'il étoit difficile d'être bon
„ Ermite ſi on n'avoit paſſé par l'épreuve d'un
„ ſuperieur. Je ſuis bien aiſe que vous m'ayez
„ fait voir le contraire. Je n'aurois qu'une regle
„ à vous préſcrire, & que je vous prie très in-
„ ſtamment de garder toute votre vie, qui eſt
„ de ne recevoir perſonne ici avec vous s'il n'eſt
„ vraiment touché de Dieu, & s'il n'eſt un ve-
„ ritable pénitent. Adieu, Monſieur, continuez
„ d'aimer toujours plus que jamais la ſéparation
„ du monde, c'eſt-à-dire, des hommes qui vi-
„ vent par la raiſon ou par les ſens, au nom-
„ bre deſquels vous ſeriez compris vous-mê-
„ me, ſi votre vie, quoique ſolitaire, étoit tel-
„ le. Car vous ne feriez rien de vous ſéparer
„ du monde comme l'ont fait les philoſophes,
„ ſi vous n'alliez du monde à Dieu pour vous
„ entretenir avec Dieu ſans ceſſe par les prieres
„ & les bonnes œuvres. Avec cela je vous diſ-
„ penſe de toute autre choſe, hormis de l'obli-
„ gation que vous avez de m'aimer & de ne vous
„ ſéparer jamais de celui que Dieu a rendu,
„ comme je l'eſpére de ſon infinie miſericorde,
„ un même eſprit avec lui pour l'être à jamais
„ avec vous, & dans la terre, & dans le ciel."

Ainſi s'en alla M. de S. Ciran qui laiſſa M. le Maitre tout hors de lui, juſqu'à ne pouvoir lui dire adieu que par ſes larmes. Combien de fois repaſſa-t-il dans ſon eſprit tout ce qu'il venoit de lui dire? Son premier ſoin fut de tempérer ſes études, & de donner une bride à ſon ardeur, ſoit qu'elle fût naturelle ou volontaire. Il comprit que l'excès n'étoit jamais bon, & étoit toujours à fuir. Il ſe remit auſſi à l'Hebreu, mais ſans tant travailler. Il crut que les choſes de ce monde ſont quelque peu conſidérables, ſur-tout lorſque nous les rapportons à Dieu, mais qu'elles ne méritent pas qu'on ſe tue pour elles; qu'u-

ne

ne des choses que S. Paul dit plus formellement, est que Dieu détruira les langues; que la sainte n'en étoit point exceptée; qu'elle n'étoit sainte qu'en comparaison des autres; que quand elle le seroit davantage, ce ne seroit que d'une sainteté du tems & non de l'éternité, laquelle seule nous devons regarder selon le même S. Paul. Il se dit à lui même que l'Hebreu ne valoit pas sept ou huit heures par jour d'un Ermite qui doit regarder tous ses momens comme prétieux, puisqu'il n'y en a aucun qui ne produise une éternité; qu'il ne vouloit pas, ni desirer de jouir si-tôt de la douceur qu'il y a de savoir une langue, ni être si-tôt délivré de la peine qu'il y a à l'apprendre; que nous ne devions pas tant considérer ni les biens ni les maux temporels, & beaucoup moins nos gouts & nos dégouts; que pour ses traductions il étoit résolu de les offrir long-tems à Dieu en secret, afin que lui seul en reçût la bonne odeur, comme d'un parfum qui se dissipe & perd sa force quand on le découvre; que selon qu'il plairoit à Dieu ensuite, il répandroit cette odeur dans le monde, ou la garderoit toute pour lui, & la consumeroit en lui-même, ce qui est le plus excellent de tous les sacrifices qu'on lui pût offrir.

M. de S. Ciran étant de retour à Paris, y trouva bientôt un exercice qui lui occupa l'esprit. Cet homme admirable que Dieu avoit suscité en nos jours pour aider tant de personnes dans l'affaire de leur salut, après avoir, dans la personne de M. le Maitre, instruit les autres solitaires qui vivoient avec lui à Port-Royal des champs, trouva à celui de Paris une colomne à soutenir & à conserver dans son ébranlement. M. Singlin qui étoit comme le bras droit de M. de S. Ciran, & qui pendant sa détention avoit eu un extrême soin, agissant sous ses ordres, de tenir toutes

choses en état, étant comme sa langue à l'égard d'un grand nombre de personnes qui se convertissoient sincerement à Dieu, éprouva pendant l'emprisonnement de celui qu'il regardoit comme son maître, la peine qu'il y a de conduire les ames solidement dans la voie du salut, & les empêchemens que le démon souleve de toutes parts aux veritables conversions. Après avoir long-tems gémi dans cet engagement, & soupiré ardemment vers la retraite, ne pensant plus qu'à s'enfermer pour le reste de ses jours dans l'Abbaye de S. Ciran où il avoit un de ses freres Religieux; il crut voir enfin quelque jour & quelque bluette d'espérance à l'accomplissement de ses longs desirs, par la nouvelle liberté de M. de S. Ciran.

Un jour donc qu'il étoit étrangement agité de ces tempêtes d'esprit qui sont propres aux Pasteurs des ames, il vint au matin, le trouble dans le cœur & dans les yeux, trouver ce saint Abbé, & le prier d'avoir enfin pitié de lui. Il lui représenta qu'il lui avoit fait savoir assez souvent ce qu'il souffroit dans la direction des ames, qu'il avoit toujours tâché de se soutenir dans ses peines par l'espérance de sa liberté qui y pourroit mettre une fin, que maintenant que Dieu avoit écouté tant de prieres & tant de vœux qu'on lui faisoit pour ce sujet, il le prioit d'agréer qu'il remît entre ses mains les personnes dont il s'étoit chargé par ses ordres, & qu'il avoit jusqu'alors conduites par ses conseils; que Dieu enfin le lui ayant rendu, il n'avoit plus qu'à se retirer; qu'aussi bien il n'étoit plus maître de lui, & que les tempêtes d'esprit dont il étoit agité, le submergeoient.

M. de S. Ciran l'ayant écouté paisiblement, lui répondit après qu'il eut tout dit: „ Excusez „ moi si je vous dis, Monsieur, que tout ce

„ que

„ que vous venez de me représenter est superflu. Vous êtes dans un lieu ; Dieu vous y a „ mis ; vous n'en pouvez sortir que Dieu ne „ vous en retire. C'est à vous cependant à faire ce que S. Paul recommande à son disciple, „ *Certa bonum certamen*, en supportant les manquemens & les foiblesses des ames. Rendez- „ leur la patience que Dieu a eue pour nous ; „ supportez-les avec la même douceur. Attendez tout de la grace qui sait où sont ses élus ; „ implorez-la en général & en particulier. Allez „ de l'action à la contemplation ; dérobez de „ l'une pour donner à l'autre reciproquement, „ afin que l'une ne cede point à l'autre, puisqu'elle recevra en son tems de sa compagne „ ce qu'on lui avoit ôté pour elle. Hé Monsieur! „ si je voulois comme vous suivre mon inclination, prendrois-je plaisir à tous ces embarras „ d'esprit qui me chagrinent encore plus que „ vous ? Mais je suis engagé avec vous, & je „ puis dire, comme vous, *Dispensatio mihi credita est ; unusquisque in qua vocatione vocatus est in ea permaneat*. 1. Cor. IX. 17. & VII. 20. Je „ serois bien plus aise de n'avoir qu'à prier & à „ lire que d'être embarrassé de tant de soins. Je „ vous plains dans le trouble où je vous vois ; „ mais les troubles sont souvent l'effet de l'amour propre, quoique non pas toujours. Il „ y a des troubles qui viennent aussi du tempérament & de la crainte naturelle & de ce que „ la charité n'est pas encore si grande qu'elle „ mette l'ame comme dans un état immobile. „ Dieu aussi nous laisse souvent à nous-mêmes, „ pour nous faire reconnoître ce que nous sommes, nous faire recourir à lui, & nous empêcher de nous élever, ce qui naît facilement „ en ceux qui font la charge de maître. *Avertente autem te faciem turbabuntur*. Ce sont aussi

„ quel-

„ quelquefois les peines de nos fautes, de nos
„ secretes complaisances & vanités : ce qui est
„ arrivé à David (Psaume XXIX. 8.) & à l'A-
„ pôtre en qui Dieu empêchoit l'orgueil qui lui
„ fût venu de sa grande sagesse, par un démon
„ continuel qui ne le troubloit pas seulement,
„ mais qui le souflettoit. (2. Cor. XII. 7.) Per-
„ mettez-moi de vous dire que quand notre
„ cœur est simple, & qu'il ne cherche pas ce
„ que Dieu lui envoye, mais qu'il ne fait que
„ l'accepter & le souffrir, il ne doit jamais faire
„ cas de ces troubles. Je viens de lire en la vie
„ de S. Martin, ce que vous savez aussi bien
„ que moi. Voulant faire une action de charité,
„ pour laquelle il avoit fait un voyage de deux
„ cents lieues, il tomba dans un péché qui le
„ troubla & lui fit perdre une partie de ses mi-
„ racles. Souffrez que je vous dise que vous
„ vous recherchez trop, & que vous voulez
„ trop d'assurance, *Non dabitur tibi aliud signum*
„ *nisi signum fidei.* Il n'y a que les Juifs qui de-
„ mandoient des signes sensibles, pour être as-
„ surés de la vocation de Jesus-Christ. Je crois
„ vous avoir souvent dit qu'il ne falloit point
„ servir Dieu ni par inclination ni par aversion,
„ mais *per fidem quæ per caritatem operatur*; &
„ prendre bien garde comment nous avons été
„ engagés en ces actions que nous faisons pour
„ Dieu ; & que les bons succès qui arrivent aux
„ ames que nous conduisons, ne peuvent venir
„ que de la bénédiction de Dieu, ni la bénédi-
„ ction que de l'agrément que Dieu a de notre
„ emploi."

Comment puis-je croire que Dieu donne sa bénédiction à ce que je fais, dit M. Singlin, moi qui suis le plus criminel homme du monde?
„ C'est assez que vous ne le soyez pas en la ma-
„ niere que quelques autres personnes qui s'ad-
„ dressent

„ dressent à vous, qui font une autre sorte de „ confusion au monde. Il n'y a que les anges „ qui soient confondus des autres péchés qui „ donnent plus dans l'esprit que dans les sens. „ Vous ne m'avez pas oui en confession comme „ je vous ai oui. C'est pourquoi vous ne pou- „ vez parler de moi comme je parle de vous. „ Si vous aviez connu le péché autant par ex- „ périence que S. Paul qui avoit persécuté l'E- „ glise, & comme S. Pierre qui avoit renié Je- „ sus-Christ, commis d'horribles crimes après „ le batême & dans la religion, comme dit un „ saint Pere, & que vous fussiez un aussi grand „ pécheur que je suis, vous ne vous laisseriez „ pas troubler comme vous faites. Quand Dieu „ voudra vous faire quitter la conduite des ames, „ il le saura assez faire; mais pour le présent, „ excusez-moi si je vous dis que vous avez tort „ de ne le faire pas avec assez de paix & de sou- „ mission, ce qui augmenteroit votre mérite & „ attireroit davantage la grace sur les ames que „ vous conduisez. Dieu a eu grande raison de „ ne faire pas d'autres chefs de son Eglise que „ ces deux grands pécheurs. Il ne vous manque „ que cela pour avoir la compassion, & la prom- „ titude à secourir les ames que doit avoir un „ bon pasteur."

Mais je vois tous les jours, dit M. Singlin, que je fais mille fautes en cet emploi. Je fais des avances en parlant aux ames des verités plus qu'il ne faudroit. „ Vous avez tort de vous plaindre „ de ces avances, dit M. de S. Ciran. C'est „ assez de reconnoître ces fautes devant Dieu, „ & après quoi on peut n'y plus penser. Vous „ ne supportez pas assez vos fautes. J'en fais „ plus que vous, & c'est une merveille de ce „ que nous n'en faisons pas encore plus, étant „ aussi foibles que nous sommes. C'est une mé-

„ chante

„ chante tentation. Il faut continuer de servir „ Dieu sans y avoir égard, & se relever doucement „ & humblement de ses chûtes. Je fais „ bien de ces sortes de fautes; mais quand je „ les avoue, c'est assez pour moi. Dieu me „ garde seulement de l'aveuglement de l'esprit. „ Croyez-moi, le trop ou le trop peu que vous „ dites, ne vous nuira pas devant Dieu, si vous „ vous en humiliez. Notre ministere doit être „ dans une perpetuelle oraison & dans un continuel „ gémissement, mais il ne faut pas pour „ cela quitter. Nous devons traiter doucement „ les ames imparfaites. Nous ne pouvons rien „ au delà de la grace. Elle veut que nous nous „ baissions ainsi. Saint Paul faisoit le même effort „ pour gagner quelques Juifs, croyant que „ le gros étoit réprouvé, qu'il faisoit pour le „ corps des Gentils qui étoit dans l'élection. „ Quand on n'est pas disposé à nous écouter, „ il faut nous taire & gémir. Je ne saurois „ consentir que l'on s'écarte le moins du „ monde de la voie de Dieu, mais je garde souvent „ le silence parce qu'il seroit inutile de parler, „ & tolere bien des imperfections que je „ ne puis empêcher. Je vois des gens qui me „ disent, quand je leur parle: Cela m'est indifférent, „ comme faisant semblant d'agréer ce „ qu'on leur propose, & d'être prêts de le faire „ ou ne le pas faire. Ces paroles me paroissent „ venir d'un fond qui m'oblige de les laisser à „ eux pour faire tout ce qu'ils veulent, & j'éprouve „ qu'on est souvent d'autant moins indifférent „ dans le cœur, qu'on l'est davantage „ dans la bouche. En verité, j'en reviens toujours „ au conseil que je vous ai souvent donné, „ & que je prends pour moi-même. Priez „ beaucoup pour vos pénitens, & ne vous empressez „ de rien. C'étoit la faute de Marthe.

„ Fai-

„ Faites à chaque chose, comme si vous n'a-
„ viez que cela à faire. Préferez les principales
„ aux autres. N'omettez jamais l'oraison. Vous
„ ferez plus ainsi pour ceux & celles que vous
„ conduisez. Après cela laissez aller les choses,
„ quand vous ne pouvez y remedier."

Mais il arrive un mal de là, dit M. Singlin: On sait que l'on conduit des gens, & on leur voit faire des choses que l'on ne peut pas approuver. C'est sur le directeur que cela retombe; c'est à lui que l'on s'en prend, & cela donne de grands dégoûts. J'ai vu au dernier voyage que j'ai fait dans votre Abbaye de S. Ciran M. le Chambrier tout scandalisé des fautes qu'il remarquoit dans quelques personnes que vous y aviez envoyées. Comment se peut-il faire, me disoit-il, que des personnes qui sortent de dessous la conduite de M. de S. Ciran, tombent dans de si lourdes fautes? „ Ha! point du tout, Mon-
„ sieur, reprit M. de S. Ciran. Je vous sup-
„ plie de bien désabuser M. le Chambrier. As-
„ surez-le que je n'ai jamais conduit ces person-
„ nes: Pour l'un, je l'ai seulement confessé;
„ & vu agir quelque tems: pour l'autre je n'y
„ ai rien fait, & le troisiéme m'a fait savoir lui
„ même qu'il étoit encore au premier lait; &
„ puis quand je les aurois conduits, *neque qui*
„ *plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui in-*
„ *crementum dat Deus*, & cet accroissement,
„ quand Dieu le donne, ne vient que peu à
„ peu; ce qu'il faut toujours supposer. Il faut
„ que les ames qui sont déchues de leur batê-
„ me, ayent dessein de ne se point épargner;
„ & de travailler long-tems avant que de pou-
„ voir s'affermir dans le bien & dans les con-
„ duites qui ne sont qu'exterieures, & qui tien-
„ nent beaucoup de la loi; car si la grace ne
„ précéde & ne suit, elles sont cause que l'ame

„ en devient pire. Du tems de la vieille loi & „ de la prédication même des trois ans de Jesus-„ Christ, pendant lesquels il envoya les Apôtres „ & les disciples prêcher, la prédication précé-„ doit la grace, & Jesus-Christ ne faisoit que „ suivre la prédication de ses Apôtres & de ses „ disciples; mais maintenant pour bien réussir il „ faut que ceux qui prêchent & conduisent les „ ames en particulier trouvent en elles que Je-„ sus-Christ les a précédés par sa grace, & en-„ suite leurs conduites & leurs prédications sont „ utiles, pourvu qu'il plaise au même Jesus-„ Christ & à sa grace de les accompagner & „ de les suivre, c'est-à-dire, qu'il faut que Jesus-„ Christ change l'homme premierement en quel-„ que façon qu'il le fasse, soit par la prédication, „ ou par l'affliction, ou par sa miséricorde & „ magnificence infinie. J'ai été si long-tems pri-„ sonnier pour cette verité, qu'il faut que Dieu „ change le cœur le premier, & renverse avant „ que le Prêtre entreprenne d'absoudre l'ame. „ Que dis-je de l'absoudre? Avant qu'il entre-„ prenne de la recevoir à pénitence. Car com-„ ment l'ame la supporteroit-elle autrement, si „ elle est grande comme elle doit pour être pro-„ portionnée au péché, si l'onction du saint „ Esprit habitant en elle, ne la lui rend douce „ & supportable? Encore avec tout cela, après „ l'absolution même, le pénitent n'a que la pre-„ miere étincelle de grace, telle qu'est celle de „ la santé que reçoit un malade en perdant l'ac-„ cès d'une fievre continue qui lui a duré long-„ tems, après quoi il faut qu'il se traite encore „ comme malade, à cause des foiblesses qui lui „ restent. S'il ne le fait, il retombe bientôt: „ ce qui arrive d'autant plus facilement à ceux „ qui négligent de se mortifier & de vivre dans „ la pénitence, quoique le Prêtre les ait absous,

„ que

„ que la fievre n'est que la figure, & le péché „ mortel la verité. Mais s'il y a dans une ame „ un nombre infini de péchés mortels, que fera-„ ce & que ne faudra-t-il pas? Et si les péchés „ mortels ont duré plusieurs années, quelle de-„ vra être la mortification, la pénitence & la „ vigilance avant & après l'absolution, pour re-„ mettre par là l'ame en quelque fermeté & en „ quelque force? Vous jugez assez par là qu'il „ ne faut pas s'étonner si de telles gens qu'on „ n'a presque pas conduits, ou qu'on n'a con-„ duits que peu de jours, sont demeurés dans „ leurs vieilles habitudes, & qu'il ne faut jamais „ imputer à la conduite, quelque longue qu'el-„ le ait été, les défauts qu'on voit arriver. „ Vous me ferez plaisir d'écrire à M. le Cham-„ brier tout cela, afin que je demeure déchar-„ gé devant lui de tous ces manquemens qui le „ le scandalisent. Souvenez vous bien, Monsieur, „ qu'il faut garder notre regle; que si le cœur „ n'est renversé, & si les pénitens ne parlent „ plus d'une fois en suppliants, il ne faut pas les „ écouter. Il faut que Dieu change le cœur & „ le mette en état d'attirer la grace, afin de bien „ aller au Prêtre; car nous sommes ministres, „ non de la loi, mais de l'esprit ou selon l'esprit. „ Les mauvais commencemens gâtent toutes les „ suites. Le desir que j'ai eu de garder cette re-„ gle a été la cause de ma prison, dont je loue „ Dieu & le louerai tous les jours de ma vie."

Ce ne sont ni les prisons ni les persécutions qui m'embarrassent dans cet emploi de la conduite des ames, dit Monsieur Singlin. Je puis dire que je recevrois cela avec joie, & que j'y trouverois ma pâture. Mais ce qui me rebute fort sont les oppositions au bien que je voudrois faire, que je trouve dans ceux qui semblent même les plus touchés. J'ai sur les bras une per-

sonne qui m'est venu trouver depuis peu, qui me donne de l'exercice. Je vous avoue que c'est lui qui me donne toutes ces pensées de laisser là le métier, & de quitter la conduite des ames à ceux qui sont plus sages, plus savans & plus habiles que moi. Car je ne vous dissimule pas qu'il me met quelquefois à bout, tant il trouve de raisons pour éluder tout ce que je lui puis dire. C'est un homme de fort bon sens & qui raisonne assez juste. S'il n'étoit considérable par le rang qu'il tient dans le monde & par d'autres raisons encore plus particulieres, je n'aurois pas tant de ménagement; mais cent raisons jusqu'ici m'ont engagé à la patience. Cependant je ne gagne rien.

„ Ne vous défiez pas de Dieu, lui répondit „ M. de S. Ciran. Ecoutez paisiblement ses „ raisons & répondez y doucement, sans l'ef- „ frayer. Dites-lui tout ce que Dieu vous met- „ tra dans l'esprit, mais demeurez toujours fer- „ me dans vos principes, & sur-tout qu'il faut „ que Dieu commence à remuer le cœur. C'est „ le moins que vous lui devez, que de recevoir „ ses visites & de l'ouir parler, mais sans vous „ trop fier à lui, si vous ne voyez que Dieu „ parle & agisse. Sans cela sa peine & la vôtre „ est nulle. Il doit savoir qu'il vous doit laisser „ faire, & ne vous préscrire pas des regles. Les „ malades ne le font pas à leurs Médecins. Il „ faut de la soumission, qui doit être semblable „ à celle d'un enfant. S'il pouvoit commencer „ par là, la grace qui fait des progrès insensibles „ dans l'ame lui feroit dire ensuite: Allons au „ Prêtre, sans qu'il pût dire comment Dieu au- „ roit pu opérer en lui cette résolution d'y aller. „ Exhortez-le de faire prier Dieu pour lui. Qu'il „ s'addresse pour cela aux Capucines, aux filles „ de sainte Claire, aux Carmes de Charenton,

„ &

„ & aux autres qu'il voudra. Je nomme ceux „ là parce qu'ils me viennent dans l'esprit, mais „ sans aucun dessein d'exclurre les autres. S'il „ pouvoit se retirer quelques jours dans une de „ ses maisons de campagne, & prier Dieu, mais „ sans faire autre chose que de le regarder du „ cœur, & se tenir devant lui un demi quart „ d'heure comme un mandiant, cela lui seroit „ utile. Lire quelque chose de Grenade sur les „ peines de l'enfer & la gloire du ciel."

Il a fort lu l'introduction de M. de Genêve, dit M. Singlin. C'est son fort, & sur quoi il me rebat. Car il soutient qu'en suivant ses principes, on devroit être un peu plus indulgent aux pénitens.

„ Dites-lui bien, répondit M. de S. Ciran, „ que selon les principes que M. de Genêve a „ établis dans la Vie devote & dans tous les au- „ tres ouvrages, on est plus obligé de différer „ la confession, que nous ne différons l'absolu- „ tion après la confession. Je vous prie de bien „ vous souvenir de cela & de le lui faire bien „ peser. Car il est plus difficile d'avoir une bon- „ ne contrition après le péché mortel, & par „ conséquent après une infinité de péchés mor- „ tels, que d'avoir la pénitence & les fruits de „ la pénitence après une vraie contrition. Car „ quand Dieu veut sauver une ame & la con- „ vertir, il commence par le dedans, & par le „ changement du cœur. Quand le dedans, c'est- „ à-dire le cœur, est changé, il n'y a rien qu'el- „ le ne soit prête de faire, cette disposition étant „ inséparable du changement interieur. Car com- „ me celui qui a la charité est prêt à faire tous „ les autres commandemens, il est prêt aussi à „ faire toutes les autres pénitences; & si l'ame „ refusoit de faire pénitence, selon qu'elle lui „ seroit préscrite par celui qui tient la place de

„ Dieu, il lui pourroit dire par le Prêtre ces „ paroles de S. Pierre: *Cur tentavit Satanas cor tuum mentiri te Spiritui sancto?* Faites-lui comprendre doucement que les choses ne vont pas „ comme il pense. Montrez-lui dans S. Ambroise ce qu'il dit de la difficulté de convertir „ un homme qui a violé une seule fois le batême. Il faut convaincre ces gens là par leurs „ propres yeux, & arrêter leurs esprits contentieux par de telles autorités. Ils sont dans „ l'ignorance, il faut les instruire, & par l'instruction ils commencent à reconnoître la difficulté de la remission, qui ne se peut obtenir que par une veritable pénitence. Faites-lui connoître combien peu se sauvent, comme le Fils de Dieu le dit souvent. Faites-lui „ voir la regle particuliere contre les riches, „ une autre contre les savans, une autre contre „ les nobles, une autre contre les sages; la difficulté de se convertir croissant à l'égal & de „ la noblesse & des péchés commis, & ainsi des „ autres, comme des sages & des savans & même des vertueux selon les mœurs & la raison civile, qu'il est encore plus difficile de „ convertir que les vitieux. Si un homme ajoute „ à tout cela la curiosité de savoir & d'éplucher „ toutes choses, lorsque Dieu semble l'avoir „ touché, il se fait un empêchement nouveau „ qui surmonte tous les précédents. Tout cela „ l'obligera à bien supputer toutes choses, & à „ prendre des jettons, selon l'Evangile, (S. Luc XIV. 28.) avant que d'entreprendre une chose si importante, pour n'abuser pas comme il „ a fait peut-être jusqu'à présent de la grace de „ l'absolution, du sacrement & de la communion, les sacremens supposant la bonne vie, „ selon M. de Genêve, & ne faisant que l'augmenter. Vous pourriez lui dissimuler tout ce-

„ la,

„ la, depeur de l'effrayer, s'il n'entroit lui mê-
„ me dans la discussion de la verité, ne se con-
„ tentant pas de l'autorité qui doit seule condui-
„ re les pécheurs & les ramener à Dieu en les
„ corrigeant peu à peu; ce qui ne se peut s'il
„ n'y a en eux une grande volonté de leur salut,
„ & une soumission d'enfance à ceux qu'ils ont
„ choisis pour conducteurs, comme dit plu-
„ sieurs fois le Fils de Dieu dans son Evangile.
„ (S. Matthieu XVIII. 3.) L'autorité est la seu-
„ le regle que Jesus-Christ a laissée pour faire
„ entendre ses volontés & les verités de la foi.
„ Que s'il veut suivre M. de Genêve, il faut le
„ prendre au mot; mais il ne faut pas qu'il par-
„ tage. Il est obligé de le suivre dans toutes les
„ regles qu'il prescrit à celui qui veut sérieuse-
„ ment se convertir, entre lesquelles la premie-
„ re est de choisir entre dix mille un conducteur
„ qui ait une plénitude de charité, de science
„ & de prudence, & qu'il lui defere autant qu'il
„ l'ordonne. Cela lui doit faire connoître à lui-
„ même, la rareté d'un bon conducteur. Le
„ Fils de Dieu l'a prédit, parlant des derniers
„ tems, *Quis putas est fidelis servus & prudens?*
„ & ailleurs: *Cæcus si cæco ducatum præstet*, &c.
„ Quand il aura choisi un conducteur tel que
„ veut M. de Genêve, dites-lui hardiment qu'il
„ lui dira les mêmes choses que vous lui dites.
„ Sa science qui sera en plénitude, ne lui pour-
„ ra permettre d'ignorer la grandeur du péché
„ commis après le batême, ni par conséquent
„ la grandeur de la pénitence, & la nécessité de
„ différer l'absolution. Sa charité qui sera aussi
„ en plénitude, ne lui permettra pas de lui ca-
„ cher tous ces avis si nécessaires, que je viens
„ de vous marquer: & sa prudence qui sera aussi
„ en plénitude le gouvernera avec un accommo-
„ dement admirable, lorsqu'il le verra vraiment

changé au dedans; comme aussi quand il ne le verra pas vraiment changé par une vraie contrition, telle qu'est celle que demande M. de Genêve, il ne fera que l'exhorter à la priere, aux aumones & aux autres bonnes œuvres pour attirer l'esprit de Dieu sur lui, qui ne se peut attirer autrement. Il se gardera bien d'ouir des confessions auparavant. Il se hatera beaucoup plutôt de l'absoudre, quand il le verra bien changé au dedans, par l'opération du saint Esprit en son ame, que de le confesser avant ce changement. Qu'il cherche seulement cet homme, comme il cherche un bon serviteur pour lui confier ses affaires, & un homme sûr pour lui confier son argent. Il le trouvera: l'Eglise n'en manque jamais. Il s'en est trouvé dans tous les siecles: autrement l'Evangile seroit faux. Qui a un bon guide, n'a pas besoin de savoir le chemin; il n'a qu'à suivre, dans la volonté qu'il a de marcher & d'aller jusqu'au bout. Cet homme sera l'homme de l'Eglise, & lui tiendra lieu en quelque sorte de toute l'Eglise. Représentez-lui l'estime que M. de Genêve a toujours faite de S. Charles, qu'il a tâché d'imiter. C'est ce Cardinal qui a eu le premier le soin de faire pratiquer le Concile de Trente, entre tous les Evêques, & particulierement au point de la pénitence, & en tous les Canons & reglemens qui en ont été faits par les Evêques de toute l'Eglise assemblés à ce Concile. Que si M. de Genêve n'a pas introduit une même pratique dans tout son Diocese, comme S. Charles, ce n'est pas qu'il n'eût les mêmes sentimens, puisqu'il se voit que par tout il a pris S. Charles pour son modele, mais pour d'autres causes, prises du Diocese de Genêve auquel il étoit plus obligé de s'accommoder qu'aux au-

„ tres, & qu'il ne vouloit pas peut-être effarou-
„ cher ni éloigner davantage de lui, par la pra-
„ tique de toutes ces rigueurs. C'eût été les en
„ éloigner davantage, que de leur faire paroître
„ la face hideuse de la pénitence de si bonne-
„ heure, & apporter un nouvel empêchement
„ à leur conversion. Que c'est en cela qu'a paru
„ cette plénitude de prudence que ce saint Evê-
„ que demande, sans laquelle la plénitude de la
„ science ne sert de rien & nuit plus qu'elle ne
„ profite aux ames qui, lorsqu'elles reviennent
„ de loin & de la profonde vie seculiere, doi-
„ vent être gouvernées & corrigées par parties,
„ comme dit le Sage. (Sagesse XII. 2.) Ainsi
„ pour le faire comme il faut, il faut le faire à
„ loisir, & avoir l'ame en sa puissance un cer-
„ tain tems, pour la conduire pas à pas comme
„ on conduit les enfans. Car il en faut tou-
„ jours venir là, que telles ames sont plus foi-
„ bles pour marcher vers le ciel & vers la gra-
„ ce par les bonnes œuvres, que les enfans ne
„ le sont après être sortis du maillot, & les ma-
„ lades après une longue fievre. Il n'y a que
„ l'orgueil de l'esprit humain & payen qui puisse
„ s'opposer à cette verité, qui est plus claire par
„ l'expérience que la foi ne l'est en ses verités à
„ l'égard de nous qui voyons les effets de la foi-
„ blesse, & ne voyons pas de même les effets &
„ les causes des verités surnaturelles. Demandez
„ aux nourrices & aux Médecins si on peut faire
„ marcher les enfans & malades qu'avec une gran-
„ de patience & après les avoir fortifiés peu à
„ peu, & rendus capables, par de bonnes nour-
„ ritures & conduites, de se soutenir eux-mê-
„ mes pour marcher surement sans une crainte
„ continuelle de trebucher à chaque pas. Vou-
„ loir être en même tems confessé & absous,
„ sans se soucier trop si l'on est disposé comme

„ veut M. de Genêve, & sans vouloir faire pé- „ nitence comme dit S. Charles, c'est vouloir „ faire sortir un malade de son lit, sans que peut- „ être la fievre l'ait quitté, ou si elle l'a quitté, „ sans qu'il ait été fortifié par de bons alimens, „ & choyé long-tems comme infirme, ou vou- „ loir faire marcher un enfant aussi-tôt qu'il est „ né, sans le mettre dans le maillot. Ces ab- „ solutions précipitées, dit S. Charles, ont gâté „ toutes les professions. Dites-lui tout cela avec „ gravité. Tout ce que vous pouvez faire, c'est „ de traîner, & l'instruire s'il y prend plaisir. „ C'est à quoi l'on est obligé, sans se dégouter „ du long-tems. Il faut le traiter toujours avec „ grande patience, & même avec respect qui „ reluira en tout & autant dans les paroles que „ dans les actions."

Je comprends tout ce que vous me dites, dit M. de Singlin; mais ce qui m'embarrasse, c'est que je ne suis pas bien sûr de moi en parlant. Je vois tout ce que vous venez de me dire; il n'y a rien de plus juste. Il ne vous échappe aucune parole; elles sont toutes au poids du sanctuaire, comme si vous les aviez pesées & étudiées long-tems avant que de me les dire. Il n'en est pas ainsi de moi quand je parle aux autres. Il m'échappe bien des paroles qui ne sont pas si-tôt sorties de ma bouche que j'en vois le défaut, & que je voudrois les retenir; & vous voyez bien qu'il est dangereux de se commettre à parler aux autres de verités si importantes, lorsque l'on ne se possede pas entierement. Pour prouver ce qu'il disoit si humblement de lui même, il cita à M. de S. Ciran quelques paroles qu'il croyoit n'avoir pas bien dites: c'est là ce qui me fâche, disoit-il.

„ Et moi ce qui me fâche, dit M. de S. Ci- „ ran, c'est que vous vous fachiez de cela. La

„ faute

„ faute la plus considérable qui est en vous, c'est
„ que vous croyez trop en avoir fait, & que
„ vous souhaittiez pour cela d'être dispensé de
„ parler aux gens. Je vous prie de m'excuser
„ si je ne suis pas de votre avis, & si je vous
„ dis qu'il faut avoir plus de simplicité. Ces
„ fautes que vous venez de me marquer ne sont
„ rien. Les fautes mêmes servent à nous san-
„ ctifier en de telles rencontres, lorsqu'après les
„ avoir faites, on s'offre à Dieu, étant tout prêt
„ d'entrer dans le combat pour les réparer, s'il
„ est besoin. Il faut attendre cette personne de
„ pied ferme, & voir ce que Dieu vous dira
„ pour lui. Dieu vous le redemanderoit si vous
„ faisiez autrement, & j'admire que vous n'ap-
„ prehendiez pas cela. Nous sommes sujets, en
„ conduisant les ames, à beaucoup souffrir, &
„ nous le devons d'autant mieux prendre, qu'a-
„ près avoir été réhabilités, comme nous avions
„ besoin de l'être pour la faute de notre entrée,
„ Dieu nous a laissé cela pour peine, comme il
„ a laissé la concupiscence après avoir pardonné
„ le péché originel. Il y a bien de la foiblesse
„ dans tout ce que cet homme vous objecte.
„ Ce qu'il dit sur le *Probet autem se ipsum homo*
„ est ridicule. L'Eglise desire qu'on n'envoie à
„ la communion que ceux qu'elle a bien éprou-
„ vés par la pénitence en être dignes. Je trou-
„ ve bon tout ce que vous venez de me mar-
„ quer que vous lui avez reparti, hormis que je
„ n'eusse pas dit que ce n'est pas le langage de
„ l'Ecriture & de l'Eglise d'appeller les sacre-
„ mens causes phisiques. Car quoique cela soit
„ vrai en un sens, il est toutefois vrai que le
„ Concile de Trente use des mots de matiere
„ & de forme; & quand il n'en eût pas usé,
„ j'eusse voulu taire cela. C'est le meilleur de
„ leur parler en général, sans condamner rien;

„ il

„ il y a plus de gravité en cela. Une des qualités du Prêtre, aussi bien que de l'Evêque, est la gravité dans les paroles, aussi bien que dans les actions.

„ Ce que vous avez dit, que la grace du sacrement se répand sur tout le sacrement & partant sur tous les fruits de pénitence par lesquels les Peres disent qu'on se dispose à l'absolution, est très vrai & très bien dit: à quoi vous pouvez ajouter que l'Eglise ne peut s'assurer des dispositions interieures, quelque grandes qu'elles soient, si elles ne sont notifiées par des actions exterieures de pénitence.

„ Vous avez bien dit aussi que ces actions de pénitence sont les moyens ordinaires pour recevoir la grace. Vous y pouviez ajouter seulement qu'elles sont partie intégrante du sacrement & que ce n'est gueres que par là qu'on parvient à avoir la douleur souveraine & le bon propos qui sont essentiels; que comme l'Eglise ne sauroit rencontrer la verité catholique pour l'éclaircissement de laquelle elle s'assemble dans les Conciles, *nisi magna conquisitio fieret*, c'est-à-dire, si elle ne remue les livres, & si elle ne se met en peine de chercher ce qu'en tient la Tradition, par prieres, par examens, & par longues discussions, parce qu'elle est attachée par l'ordonnance de Dieu à ces moyens visibles & humains; ainsi le Prêtre ne sauroit communément répandre la vertu du saint Esprit, ni la grace du sacrement dans l'ame des pécheurs, s'il n'emploie les moyens de la pénitence exterieure, qui sont bien souvent plus longs & plus pénibles que ceux par lesquels on parvient à l'éclaircissement de la verité; que cela fut figuré, en ce que les Apôtres ayant reçu la puissance de chasser les démons, ils la trouverent de nul

„ effet,

„ effet, pour n'avoir pas employé les moyens du „ jeûne & de l'oraison, quoique Jesus-Christ ne „ leur en eût point parlé en leur donnant cette „ puissance, parce que la puissance humaine est „ en cela différente de la divine, qu'elle est at- „ tachée à certains moyens dont elle dépend, „ au lieu que Dieu a une puissance indépendan- „ te de tout moyen, créant & justifiant des ames „ par sa seule parole, ce que le Prêtre ne sau- „ roit faire sans regle & quand il lui plait; ce „ qu'il semble néanmoins s'attribuer lorsque „ par de simples paroles il prétend absoudre tout „ criminel qui ne lui dit que de simples paroles „ pour l'assurer de sa conversion.

„ Pour ce qui est de l'exemple de sainte Marie „ Égiptienne, que cet homme allegue, outre qu'il „ n'est peut-être pas si autorisé, vous pourriez „ répondre qu'il y a des cas particuliers où on „ le peut faire, & que les anciens qui le défen- „ doient, en laissoient la dispense à l'Evêque. „ Dans S. Cyprien il se voit qu'on donnoit l'ab- „ solution & la communion aussi-tôt après la „ confession à ceux qui avoient idolatré, lors- „ qu'ils étoient résolus de s'exposer au martire, „ pour les fortifier & aider dans ce combat par „ le don du fils de Dieu, qui est la plus forte „ de nos armes; & quelquefois la douleur pa- „ roit si grande dans la confession qu'on est obligé „ d'en faire autant *ne forte abundantiori tristitia* „ *absorbeatur qui ejusmodi est*; comme il se lit de „ saint Vincent Ferrier: tout cela sans pointil- „ leries.

„ Ce qu'il dit de Salomon & de David est „ de son esprit: car ces concubines étoient de „ vraies femmes, aussi bien que celles d'Abra- „ ham; & le tems le permettoit pour d'éclatan- „ tes raisons qui venoient de Dieu. La forni- „ cation a toujours été péché dans toutes les

„ loix,

„ loix, comme il se voit dans celle de la natu-
„ re en Thamar; & ainsi des autres: & les
„ payens mêmes l'ont reconnu.

„ Les excuses & les civilités ont été bonnes
„ de part & d'autre; & à la verité il faut être
„ indulgent lorsqu'on vient à nous avec quelque
„ intention de profiter.

„ Ce que vous venez de me marquer que vous
„ avez dit du directeur, & de ce qu'on lui de-
„ voit après l'avoir choisi, est très bon & né-
„ cessaire; & cela peut-être l'aura fait consen-
„ tir à tout le reste que vous lui avez dit, qui
„ aura été très bon parce qu'il aura été dit avec
„ charité; & j'espére que Dieu y aura mis sa
„ bénédiction. Ne vous inquietter de rien. Sou-
„ vent ce que nous croyons ne valoir rien est
„ très bon devant Dieu, & au contraire il faut
„ craindre de s'aimer & de se rechercher soi-
„ même. Faites voir à cette personne le Con-
„ cile de Trente. Qu'il y voie qu'une des prin-
„ cipales causes de la nécessité de la confession
„ particuliere, est afin de pouvoir imposer des
„ pénitences conformes. Qu'il y voie que ce
„ Concile rappelle le decret du grand Concile
„ de Latran qui permet au Prêtre de différer
„ la communion, & à plus forte raison l'abso-
„ lution à Pâques. *Seff.* 14. *chap.* 5. *&* 8. *Seff.*
„ 13. *can.* 9. *& Seff.* 14. *can.* 8. *de pœn.*

„ Un homme curieux & qui recherche la ve-
„ rité, en doit être instruit, mais peu à peu. Il
„ faudra abattre sa curiosité, & le forcer à croi-
„ re Mettez-lui le Concile en main avant que
„ de passer outre; & dites-lui qu'ayant la lumie-
„ re qu'il a, il doit prendre garde de ne pas se
„ tromper lui-même. Représentez-lui comme
„ font les saints Peres, que celui qui met beau-
„ coup de tems à orner son logis afin d'y recevoir
„ le Roi, fait mieux que celui qui veut le rece-

„ voir

„ voir dans un logis mal propre & mal meublé; „ que ce qu'on voit dans l'ordre du monde, on „ ne le veut pas voir dans l'ordre de l'Eglise, & „ que la raison même devroit aider à entrer dans „ les vues de la foi. Allez en tout cela avec „ beaucoup de discretion, beaucoup de prieres, „ & une grande patience, afin de voir à quoi „ Dieu le mene, car il faut suivre Dieu com- „ me je vous l'ai dit souvent. Comme les Mé- „ decins du corps, par leur art, ne font que „ suivre les mouvemens & les opérations inte- „ rieures de la nature; de même les Médecins „ de l'esprit ne doivent faire que suivre les opé- „ rations de la grace. Quand la nature quitte, „ & ne fait rien, l'art des Médecins est inutile; „ & le nôtre de même, quand la grace ne fait „ rien & quitte celui que nous conduisons. Il „ y a grande apparence que Dieu pousse cet „ homme, mais il ne faut pas trop se fier à lui „ pour des choses importantes, avant qu'il ait „ rendu de grands témoignages exterieurs. Car „ les Médecins ne jugent des mouvemens & „ changemens interieurs de la nature que par „ les effets qu'elle produit au dehors. Agissez „ en homme de tête & de cœur, & achevez „ paisiblement votre carriere, jusqu'à ce que „ Dieu vous en retire."

Je vois bien que je ne vous dois plus rien dire sur ce sujet là, dit M. Singlin; mais cela n'empêche pas que je n'aye de grands dégouts. Je ne vous ai entretenu que des peines que me cause une personne, & que même je n'ai pas encore confessée: mais que seroit-ce si je vous disois tout ce que j'ai à souffrir d'autres?

„ Laissons cela. Toutes ces peines ne doivent „ pas vous porter à dire que vous vous retire- „ riez volontiers de cet emploi, & moins en- „ core à le faire avec chagrin. Il est certain

„ qu'il y a des ames qui sont pénibles; mais *in* „ *hoc positi sumus*. Il faut prendre garde seulement „ dès le commencement, à ne vous entretenir „ que demie heure au plus, ou moins, & si „ elle passe, vous faire appeller, comme étant „ appellé ailleurs; s'il n'y a point de survenans, „ les anges en tiendront toujours la place. „ Cela s'entend des Religieuses qui vous amu- „ seroient trop. J'avoue qu'il faut avoir pitié „ de leurs dégouts & de leurs foiblesses. Je sai „ qu'il est plus pénible de parler aux ames en „ particulier, qu'en prêchant; mais que voulez „ vous? Si Dieu permet que notre profession „ en ce tems soit si pénible, quand cela ne ser- „ viroit qu'à purger les fautes de notre entrée à „ la prêtrise, nous devrions le prendre en pa- „ tience & en pénitence."

Ce que vous dites de la prédication, dit M. Singlin, me donne lieu de vous faire la seconde priere que j'avois dans le cœur en venant vous trouver, qui est de m'en décharger. Je vous supplie de m'être plus indulgent en ce point que vous ne l'avez été en l'autre. Je ne vous dis rien du peu de talent que j'ai naturellement pour cet emploi. Vous ne pouvez pas ignorer ce que tout le monde ne connoit que trop: mais outre mon impuissance exterieure, si vous saviez sur cela les foiblesses de mon ame, je vous ferois pitié. En voici une recente. J'avois, il y a quelques jours, préparé un Sermon qu'on m'avoit demandé, & lorsque j'étois préparé il survint au logis une personne que l'on pria de monter en chaire au lieu de moi. J'avoue que cela me fit quelque peine.

„ Nous n'en devons point avoir, lui dit M. de „ S. Ciran, quand Dieu met quelqu'un à notre „ place pour faire l'œuvre que nous devions „ faire pour lui. La Mere ne pouvoit faire au-

„ tre-

„ trement que d'offrir à cet Evêque de prêcher.
„ Si cela m'étoit arrivé, j'aurois été ravi de per-
„ dre le plus beau Sermon du monde. J'en per-
„ dis un de l'Exaltation de la croix, par une
„ surprise, au moment que j'allois pour le faire,
„ & je fus auditeur avec joie de celui qui prit
„ ma place. Tout ce que vous dites à ce sujet
„ de vos dispositions de tristesse & de joie ne se-
„ roit rien si vous ne vous en entreteniez pas trop.
„ Ce sont des flots que le diable excite en nous,
„ qui se feroient sans nous si nous les savions seu-
„ lement souffrir, sans les rendre nôtres par nos
„ raisonnemens & par nos entretiens trop longs
„ & trop volontaires. L'Apôtre S. Paul étoit bat-
„ tu sans cesse de pires mouvemens, qui ne lui
„ faisoient nul tort, parce qu'il savoit les souf-
„ frir sans y prendre part; celle même que vous
„ y prenez, pour n'être pas si fort que lui, ne
„ seroit rien si vous vous contentiez de la re-
„ connoître au soir par une seule vue, & n'y
„ plus penser. N'ayez égard ni à vos aversions,
„ ni à vos inclinations. Il faut nous conduire
„ par la foi: *Gressus meos dirige secundum eloquium*
„ *tuum, & non dominetur mei omnis injustitia.* Il
„ falloit être en repos après qu'on vous eut dé-
„ chargé de ce Sermon, comme lorsqu'on vous
„ en eut chargé, & pour vous divertir de vos
„ mouvemens, vous aller ranger à l'oraison, à la
„ lecture, ou à quelque autre occupation. Car
„ si vous donnez lieu à vos pensées, votre en-
„ nemi vous fera toujours des illusions. Il faut
„ divertir de là sa pensée, & lui faire la guerre en
„ cette matiere, dans le silence, la retraite, l'orai-
„ son & l'occupation; & lorsqu'il voit qu'on n'a
„ égard à rien de ce qui se passe, il s'en va, &
„ nous demeurons tranquilles. Mais quelquefois
„ ces mouvemens contraires, c'est assez de les
„ avouer & de les reconnoître en un clin d'œil,

„ & n'y plus penser, & tâcher dans une autre „ occasion d'être plus fidele, & s'y préparer en „ faisant de mieux en mieux."

Mais puisque je vois bien que vous voulez que je continue aussi bien de prêcher que de confesser, dit M. Singlin, comment me conseillez-vous de faire pour préparer mes Sermons?

„ Je ne chercherois pas maintenant à prêcher, „ comme vous pouvez bien juger, dit M. de „ S. Ciran; mais si Dieu m'en présentoit l'oc„ casion, & l'obligation de l'embrasser, je lui „ demanderois, en me présentant devant lui, „ les pensées sur le passage qu'il m'auroit fait „ choisir, & puis simplement je les mettrois en „ chefs par écrit, & le jour après les avoir d'heu„ re en heure arrosés par de fréquentes oraisons, „ je m'en irois prêcher, & après ma prédica„ tion, je me retirerois dans ma chambre pour „ m'agenouiller devant Dieu, & ne revoyerois „ personne s'il n'étoit nécessaire de ce jour là, „ pour le moins de ceux qui auroient assisté à „ mon Sermon; & si l'on m'en parloit, je té„ moignerois ne l'agréer point, en ne faisant „ aucune réponse: ce que je ferois, soit que le „ succès en eût été bon ou mauvais, si toute„ fois on peut parler de la sorte, parce que sou„ vent, lorsque nous pensons qu'il est bon, il „ est mauvais selon Dieu, & au contraire; ce „ qui est commun à toutes les bonnes œuvres.

„ Je ne fis jamais un Sermon où j'eusse plus „ senti Dieu interieurement, que celui duquel „ M. Vincent me dit que M. Vinci & M. Pa„ villon lui avoient rapporté que je n'avois pas „ trop bien prêché. Néanmoins un homme, „ non pas si spirituel qu'eux, mais de meilleur „ esprit & plus intelligent, & le seul que j'au„ rois voulu n'y être pas, me dit qu'il n'avoit „ jamais rien oui qui l'eût plus touché. Il faut

„ être

„ être tout absorbé en Dieu non seulement
„ pour faire la moindre prédication, mais enco-
„ re pour faire quelque bonne œuvre que ce soit,
„ & n'avoir non plus égard aux jugemens des
„ hommes qu'à celui des animaux. Quand ces
„ tempêtes, ces flots, soit devant ou après la
„ prédication, vous battent, retirez-vous dans
„ la solitude, & présentez-vous devant Dieu un
„ quart d'heure, & puis remplissez votre esprit
„ de quelque occupation solide, lecture, écri-
„ ture, ou autre, sans porter jugement de vous-
„ même, mais supportant cette tourmente inte-
„ rieure, comme une discipline interieure & spi-
„ rituelle, & faisant pour les taches qui en re-
„ stent une petite pénitence : *Dimitte nobis debi-*
„ *ta nostra.* La retraite que l'on fait, tient mê-
„ me lieu de cela. Dieu vous a fait voir que
„ vos émotions étoient superflues. Il faut dire
„ des évenemens ce que Jesus-Christ dit des
„ viandes: *Manducate quæ apponuntur vobis*, &c.
„ Pourvu qu'on prie à l'instant & qu'on fasse
„ ensuite ce qu'on peut, l'effet n'en peut être
„ que bon. Accoutumez-vous à cela, & à vous
„ laisser entre les mains de Dieu pour les éve-
„ nemens, & aimez autant les uns que les au-
„ tres. Car selon la foi qui est toujours contraire
„ aux apparences, les bons sont souvent mauvais,
„ comme au contraire les mauvais sont bons.
„ Laissez penser aux autres ce qu'ils voudront.
„ Faites seulement ce que je vous dis pour de-
„ meurer pacifique pour vous-même. Si vous
„ parlez l'Avent qui vient, faites-le après avoir
„ prié, & dites ensuite ce que Dieu vous aura
„ donné, & le dites simplement, plus par une
„ maniere d'exposition que de haute prédica-
„ tion, & toujours dans un parloir, sans y em-
„ ployer chaque fois qu'un quart d'heure, &
„ non plus. Deux fois la semaine suffiront.

„ Il faut cependant se nourrir des verités & „ des Ecritures catholiques, pour ne dire que „ ce qu'on aura appris de Dieu & de son „ Eglise."

Je trouve, dit M. Singlin, l'avis que vous me donnez excellent, de commencer par prier lorsque l'on pense à prêcher, afin de recevoir de Dieu dans la priere ce qu'il veut que nous disions: mais je suis peu heureux en ce point; car j'ai beau prier, il ne me vient pas beaucoup de lumiere dans l'oraison pour la prédication.

„ Les effets de l'oraison, dit M. de S. Ciran, „ ne sont pas moins cachés que ce que l'on re- „ çoit dans l'oraison même. Car Dieu cache „ les graces qu'il a faites dans l'oraison, pour „ tenir toujours l'homme dans l'humilité & la „ dépendance. Desorte que ce que vous dites „ que vous ne recevez pas de grandes lumieres „ dans l'oraison, pour la prédication, n'empê- „ che pas que vous ne deviez autant vous y „ préparer par l'oraison, que ceux qui reçoivent „ dans l'oraison même de grandes lumieres sur „ les verités. Les laboureurs ne s'attendent pas „ que les semences produisent au même tems „ qu'ils les ont jettées sur la terre dont il est dit, „ *Dominus dabit benignitatem & terra nostra da- „ bit fructum suum.* Enfin, Monsieur, je vous „ prie d'être plus simple, soit que vous confessiez, „ soit que vous prêchiez; laissez à Dieu de vous „ juger, depeur de tomber dans des fautes peut- „ être plus grandes que celles que vous croyez „ avoir faites. Car il n'est non plus permis de juger „ de son interieur que de celui d'autrui, sans une „ lumiere de Dieu qui nous fasse voir claire- „ ment les défectuosités de l'action, afin de ne „ pas condamner l'ouvrage de Dieu en nous, & „ de ne pas usurper son autorité souveraine à la- „ quelle seule il est réservé de juger de ce qui

„ se

„ se passe en l'ame, soit dans la nôtre, soit dans
„ celle des personnes que nous conduisons. Je-
„ sus-Christ dit qu'il est le bon pasteur, & qu'il
„ connoit ses brebis. Il les connoit par sa divi-
„ ne sagesse. Pour nous, nous ne sommes pas
„ de même, ne pouvant connoître les ames, &
„ écoutant Dieu en elles: ce qui fait que nous
„ nous proportionnons à leurs dispositions. Au-
„ trement elles n'entendroient pas notre voix,
„ & ne recevroient pas notre parole. C'est ce
„ qui nous oblige à une oraison & à une atten-
„ tion continuelle à Dieu, pour nous & pour
„ elles."

M. de S. Ciran sembloit prévoir qu'il laisseroit bientôt M. Singlin seul sous le fardeau de la conduite de beaucoup d'ames, en l'encourageant si au long, comme il faisoit, & en lui donnant des avis si solides pour le préserver à l'avenir contre ses peines. Car en effet il ne fut pas long-tems en vie. Environ dix mois après qu'il fut sorti de prison, il mourut (le 11. Octobre 1643.) d'une apoplexie qui lui avoit été prédite long-tems auparavant, qu'il avoit long-tems attendue, & qu'il avoit cent & cent fois acceptée. Elle ne fut pas néanmoins si violente qu'elle ne lui donnât le tems de recevoir tous ses sacremens, ce qu'il fit avec l'édification de tous les assistans qui fondoient en larmes, se voyant sur le point de faire une si grande perte. A peine cessoient les transports de joie que sa liberté avoit causés, qu'il fallut changer cette joie en deuil. Il semble que Dieu l'eût retiré de prison pour couvrir de confusion ses ennemis qui s'engraissoient de ses peines, & pour donner la consolation à ses amis de le voir mourir entre leurs mains, & de lui rendre les derniers honneurs. Je ne retrace point ici le tableau de cette mort si affligeante devant les hommes, quoique si pré-

tieuse devant Dieu. Il fut pleuré de toutes les personnes de toutes conditions qui connoissoient ce saint homme. Ce qu'il y eut alors à Paris de plus considérable entre Messeigneurs les Evêques de France, arroserent son tombeau de leurs larmes, honorerent ses funerailles de leur présence, & offrirent à Dieu leurs prieres pour lui, & leurs sacrifices. PETRUS AURELIUS leur revint alors en mémoire. Ils regrettoient amérement un homme qui avoit rendu un service si important à leur sacré caractere, & ils n'eurent qu'une douleur, qui étoit que son humilité l'avoit toujours empêché de se faire connoître, afin d'éviter la juste reconnoissance dont ils étoient convaincus qu'ils lui étoient redevables. Il s'étoit voilé à lui même ces grands dons que Dieu avoit mis en lui, qui l'ont rendu si célebre dans toute l'Eglise : ce qui faisoit qu'il les vouloit aussi voiler aux autres & leur cacher sa personne aussi bien que ses ouvrages. Car a-t-on jamais vu un plus grand amour de la vie cachée, & peut-on assez admirer qu'un si grand Théologien soit demeuré presque inconnu à tout le monde, qu'il ait trouvé un desert au milieu d'une grande ville, qu'il ait été Chartreux sous un habit d'Ecclesiastique, qu'il soit demeuré invisible aux yeux de tous les hommes, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu, avec l'Ecriture sainte, & avec les Peres ; pour avoir plus de loisir de se donner tout entier à l'étude de la sagesse? Il n'est pas surprenant après cela que son nom soit demeuré caché dans ses ouvrages, & qu'il n'y ait que le grandeur de son érudition qui l'ait trahi. Sa sainteté a obscurci l'éclat de sa science. Son humilité a voilé son grand mérite. Il a pris autant de peine pour n'être point estimé habile, qu'il en a pris pour l'être. Il s'est abaissé devant les hommes, pour s'élever davantage devant

Dieu,

Dieu. On s'est plaint même de sa vie retirée, comme on a fait autrefois de S. Chrysostome: mais il a mieux aimé souffrir les plaintes, que d'abandonner sa chere & sainte solitude. Messieurs les Evêques, dans l'éloge qu'ils prierent M. Godeau, Evêque de Vence & de Grasse, de composer pour mettre à la tête de *Petrus Aurelius* qu'ils firent imprimer aux dépens du clergé, témoignerent leurs regrets de ne le pouvoir connoître; & je suis bien aise pour me renouveller le profond respect que j'ai pour ce saint homme, de mettre ici tout au long l'éloge latin *, pour apprendre de Messieurs les Evêques mêmes que je regarde comme mes peres, l'estime que je dois faire d'un homme qu'ils ont si fort estimé.

PETRO AURELIO THEOLOGO.
VERITATIS AMATORI ACERRIMO,
HIERARCHIÆ VINDICI JUSTISSIMO,
EPISCOPORUM DEFENSORI INVICTISSIMO
ELOGIUM
GENERALIS COETUS CLERI GALLICANI
PATRES CONGREGATI
ANNO CHRISTI 1646.
SCRIPSERE.

INGEMUERE omnes boni, cùm ex Anglia in Galliam libri enatarunt, quibus hierarchiæ bellum indicebatur; Episcoporum, falsâ erga sedem apostolicam obsequii specie proterebatur auctoritas; & quod fidem superat, venerandi confirmationis sacramenti, quia episcopalis ministerii proprium est, vis omnis destruebatur. Horruere universi, cùm à sacrâ Parisiensi Facultate, ab illustrissimo Archiepiscopo Parisiensi, nec non à celeberrimo gallicanorum Antistitum cœtu justissimis censuris notatos tam horribiles libros, quidam ex eorum damnatione ferociores effecti, non modò propugnare, sed in censores quoque famosos libellos, novis erroribus squallentes, ausi sunt conscribere. Verùm Dei

* On en trouvera la traduction à la fin du volume.

Optimi Maximi providentiâ, qui Ecclesiam suam nunquam finit impunè violari, repentè extitit hierarchiæ vindex acerrimus Petri Aurelii nomine omnibus notus, omnibus ignotus. Hæc errorum monstra, hæc contumaciæ portenta vir ordinis ecclesiastici, omni procul ambitione, amantissimus, & in ipso veræ avitæque Theologiæ sinu educatus, aggressus est, & libris præstantissimis editis, gloriosissimè jugulavit. Gallicana ecclesia, tam eximio defensionis genere Patrum dignitatem restitutam, adversariorum errores confutatos, calumnias dilutas, mendacia retecta, stultis denique juxta stultitiam illorum, ut Scriptura habet, responsum fuisse gaudet, gratulatur, exultat. Nescit quid potissimum in fortissimo propugnatore mirari debeat, an rerum ecclesiasticarum eruditionem, Patrum & Conciliorum notitiam, an stili majestatem, & pugnæ accommodatam eloquentiam, an in eruendis adversariorum technis solertiam, an in erroribus refutandis rationum pondus, an in asserenda veritate candorem, an in explicandis mysteriis abstrusioribus ac divinioribus felicitatem, an spirantem erga sponsam Christi amorem, an veram minimèque fucatam mentis humilitatem & gravitatem. Unum est quod doleat, incompertum sibi adhuc esse quâ manu tot fortissima tela in hostes vibrentur, quâque ipsa tam gloriosè triumphet. Quod potuit clerus gallicanus, ut grati animi sensum significaret, & hominem de Ecclesiâ tam benè meritum, à tenebris quibus se continebat in lucem evocaret, cumulatè præstitit. Sed neque legatione honorificentissimâ ad illum ubicunque tandem reperiri posset Comitiorum anni 1635. auctoritate decretâ, neque oblatis præmiorum illecebris adduci potuit ut susceptæ moderationis velum sibi detrahi pateretur. Satis habuit pro Ecclesiâ, quam deperibat, strenuè laborasse. Qui in occulto uni Deo militaverat, in occulto à summo Imperatore coronari studuit. Non famam, non honorem, non gloriam aucupatus est; non orbi terrarum præclaris lucubrationum titulis innotescere voluit. Magnum est, tot præstantes libros edidisse, tot fecun-

cun-

cunda prœlia decertasse, tam procacibus veritatis hostibus altum silentium imposuisse; at longè maximum, partâ famâ frui nolle. Quisquis es igitur, AURELI, qui tantis nominibus ecclesiasticum ordinem obstrictum tenes, quia per modestiam tuam laborum tibi prœmia reddere non licet, sub alieno nomine hoc à nobis amicitiæ, gratitudinis, honoris testimonium accipe. Si, ut vovemus, adhuc in vivis es, prodi tandem, & omnium oculis optatissimum vultum exhibe. Sat modestiæ dedisti. Noli iis qui tuis laboribus fruuntur teipsum invidere, nec diutini triumphi gaudium victoris absentiâ corrumpi fine. Quod si post bonum certamen pro Ecclesiâ certatum, coronam justitiæ à justo judice accepisti, fac ut aliquis surgat ex ossibus ultor, qui nomen AURELII, quod omnibus bonis sanctum est, à calumniis vindicet, & te in prosternendis hierarchiæ hostibus passibus æquis sequatur. Zeli tui imitatores, gloriæ hæredes, præstantissimi exempli laudabilis æmulatio parturiat, ut Ecclesiæ cujus amore pectus tuum ardebat dignitas imminuta, per novos subinde defensores pristino splendori restituatur. Cæterum norint posteri clerum gallicanum AURELIO plurimum à se deberi profitentem, quod potuit persolvere voluisse, vel vivi meritum oblatis præmiis, vel mortui memoriam delatis honoribus impensè coluisse; & quotquot pios eruditosque habet Gallia, statutis AURELIO justis monimentis, ad præstandam simili studio, constantiâ, zelo, Ecclesiæ omni ex parte impetitæ operam & præsidium, excitare contendisse.

C'est ainsi que s'expliquoient Messeigneurs les Evêques de France, pour honorer M. de S. Ciran sous le nom de *Petrus Aurelius*. Quoiqu'ils eussent prié M. Godeau de composer cet éloge, il ne laissa pas d'essuyer des plaintes téméraires & insolentes de la part des Jesuites qui ne purent souffrir cette juste reconnoissance que l'église gallicane assemblée rendoit aux mérites d'un homme qu'ils ne regardoient qu'avec des yeux empoisonnés. Ils se dechainerent contre celui qui

avoit composé cet éloge, & ne voyoient pas que l'attaquant en sa personne pour contenter leur animosité implacable, ils attaquoient en même tems tous les Evêques dont il avoit été la langue, & qui s'étoient exprimés par sa bouche. Mais ces infames libelles (du Pere Vavassor) qu'ils publierent, & dont le titre seul faisoit voir la bassesse, *Godellus an orator*, *Godellus an poëta*, tomberent d'eux-mêmes par terre, & ce témoignage que Messieurs les Evêques rendirent à M. de S. Ciran & à ses mérites, par la plume de M. Godeau, passera dans tous les siecles, dans l'excellent livre de *Petrus Aurelius* où il est en tête.

On reconnut donc à sa mort la perte que faisoit l'Eglise, & quoiqu'elle fut prétieuse devant Dieu, & pleine de bonheur pour son fidele serviteur, elle ne laissa pas d'être bien amere aux gens de bien. Car ils avoient remarqué en lui la verité de ce que les Peres ont dit, que Dieu se plait quelquefois à renfermer dans un de ses serviteurs les plus excellentes vertus qu'il fait éclater séparément en plusieurs autres. On vit en ce pieux Abbé les qualités divines qui appartiennent à ceux que Dieu appelle aux fonctions du sacerdoce, & qu'il sanctifie dans ce ministere. Il brilla comme une étoile, & parut digne du rang de ceux à qui Jesus-Christ a dit, qu'ils étoient la lumiere du monde. Il éclaira dans le temple de Dieu comme une lampe ardente & luisante, sa lumiere étant venue de l'ardeur de sa charité. Aussi la puisa-t-il dans la source des Ecritures. Il n'en écouta pas seulement en passant les instructions saintes comme font plusieurs, mais il s'en nourrit comme d'un pain qui donne la vie. Il ne remplit pas de ces paroles divines son esprit & sa memoire seulement, mais il les renferma dans son cœur. Sa lumiere plus interieure qu'exterieure conduisoit ses pas & formoit tous les

mou-

mouvemens de son cœur en l'appliquant à tout bien & lui faisant faire tout ce qu'elle lui découvroit qu'il falloit faire. C'est ainsi qu'il a cherché la sagesse & l'a trouvée. Il l'a cherchée avec beaucoup de prieres & avec de grandes instances, & il l'a conservée par un accroissement de piété qui s'est repandue dans toute la suite de sa vie. Il a compris qu'il n'appartient qu'à Dieu de montrer sa voie à ceux qui le cherchent, & qui le servent; qu'il est le guide de ceux qui l'implorent, & que c'est par lui seul qu'on arrive à lui. J'avoue que mon esprit est trop petit pour comprendre les graces que Dieu a faites à son serviteur, & que ma vie est trop courte pour les admirer assez. Il faut se reserver à voir dans le ciel ces riches effusions des dons celestes, & à connoître comme il faut un homme d'un si grand mérite. Il a, selon l'expression de l'Ecriture (2. Mac. XII. 37.) jetté un grand cri dans l'Eglise, & ce cri a été sa sainte vie. Sa piété exemplaire, comme un son éclatant, s'est faite entendre des sourds, & quelquefois des morts mêmes que Dieu par son moyen a ressuscités dans l'ame. On a reconnu visiblement que Dieu l'avoit destiné pour porter les hommes à la pénitence, sur la fin de ces misérables tems où elle étoit bien ignorée, & ceux qu'il a convertis à Dieu sont sa gloire & son principal éloge, comme il a été lui-même du nombre de ces hommes qui sont la principale gloire de Dieu, le monde n'étant qu'une ombre de sa grandeur, au lieu que les Saints en sont une vive image.

Comme cet homme de Dieu avoit une grande idée de l'éminence du christianisme & de cette morale divine qu'un Dieu fait homme a apportée aux hommes pour les faire vivre par l'esprit dans le ciel, comme dit S. Paul, quoique selon le corps ils vivent encore dans le monde;

de; il ne travailloit aussi qu'à rendre les chrétiens dignes de porter ce nom, & attentifs à répondre par la pureté de leurs mœurs à la sainteté de leur batême. Il craignoit la malédiction d'Ezechiel contre les faux prophetes qui bâtissent une muraille sans y mettre de la chaux, & sans l'affermir, ce qui fait qu'elle se renverse à la premiere pluie, c'est-à-dire, contre ceux qui flattent les ames en ce qui regarde le salut, & qui les appuyent sur l'incertitude des opinions humaines & non sur le fondement inébranlable de la parole de Dieu, leur causant de nouvelles chûtes au lieu de les relever. Il fuyoit les routes égarées, & vouloit toujours marcher dans la droite voie, c'est-à-dire, dans la voie étroite. Il ne cherchoit point de nouvelles lumieres de devotion, de nouvelles inventions pour sauver les hommes sans pratiquer les preceptes de l'Evangile ni suivre l'exemple du Sauveur, de nouvelles méthodes pour accorder Dieu avec le monde & pour élargir la voie étroite. Il a été très ignorant dans cette fausse science. Ses jugemens ont été fondés, non sur le sable des imaginations humaines, mais sur la pierre de la parole divine. Il a conduit les ames par la voie publique & royale de la pénitence, & n'a pas travaillé pour adoucir les regles de Jesus-Christ, mais pour porter les ames à acquerir l'amour du S. Esprit qui rend facile la pratique de ces regles. Il n'a point aussi proposé des idées de perfection pour être plus admiré qu'imité. Il a donné des conseils généraux & particuliers, qui peuvent sanctifier même une personne feculiere qui les accompliroit avec soin & uniformité. Il ne s'est point étudié à trouver quelque voie suréminente, appuyée sur les pensées de l'homme, ou sur des visions & des révélations particulieres dont il a toujours été très éloigné. Il a fondé toute sa conduite sur les re-

gles de l'Evangile & sur la doctrine des Peres, n'enseignant aux hommes que ce qu'il avoit appris de ces divins maîtres; ce qui se reduisoit tout au double amour de Dieu & du prochain, comme au vrai culte dont Dieu veut être honoré par des créatures qu'il a rendues capables de l'aimer.

C'est par cette conduite solide, & parce qu'il a toujours fui de nourrir & de couvrir les maladies interieures par une devotion superficielle, mais qu'il s'est appliqué à déraciner les vieilles habitudes, à guérir les passions & à changer tout le cœur par la grace d'une veritable pénitence, d'un sincere amour de Dieu, d'une devotion d'œuvres & de fruits, & non de mine, & de paroles; c'est, dis-je, par cette solidité qu'il ne s'est pas fait aimer du monde, ou plutôt qu'il a attiré sur lui la colere de celui qui en étoit le prince, qui ne pouvoit souffrir un homme lequel arrachoit vraiment les pécheurs de ses mains, & qui pour ce sujet suscita contre lui plusieurs ennemis. Mais ce sage Abbé avoit compris de bonne-heure que rien n'est plus essentiel aux ministres de Dieu, que de ne craindre que lui seul, de ne chercher que sa gloire, & de n'être sensible qu'à ses interêts; que leur plus grande gloire est de ne se point laisser emporter au torrent du siecle, de demeurer inébranlables dans la chûte même des plus forts, & de se conserver dans une assez grande fermeté, pour pouvoir relever ceux qui sont tombés & pour les faire rentrer après leurs égaremens, dans le chemin de la verité. Il ne raisonna point sur la conduite qu'il plut à Dieu de tenir sur lui, lorsqu'il le retint si long-tems captif. Il n'hésita point dans sa foi, & crut toujours que si Dieu lui avoit ôté la liberté, il pouvoit aussi, s'il le vouloit, la lui rendre. Il regardoit tout ce qui éclatoit dans le monde,

comme

comme n'étant digne que du mépris d'un homme qui vit de la foi, & qui accompagne son courage de prudence. Il gémit long-tems sans se plaindre sous la vexation d'un grand Ministre qui l'avoit aimé dans sa jeunesse, mais qui n'eut plus les mêmes tendresses pour lui dans sa haute élevation. Il ne lui porta aucune envie, & pendant que ce grand politique cherchoit avec tant d'empressement un nom éternel dans l'administration d'un grand royaume, cet humble serviteur de Dieu mettoit plus sagement sa gloire à le servir & à le faire regner dans les ames. Il souffrit en patience le regne des superbes, comme parle l'Ecriture. Il conserva la paix & l'humilité du cœur dans les tems d'injustice & de violence, & il mit toute son espérance dans le grand jour auquel Dieu se fera justice à lui même & à tous ceux qu'on aura traités injustement. Cependant il prioit pour ceux qui le faisoient souffrir. La grande idée que la profondeur de la lumiere qu'il avoit puisée dans l'Ecriture sainte lui avoit donnée de leur malheur attiroit pour eux toute sa compassion. Il avoit appris de cette source de la verité, qu'il n'y a rien qui comble plus la mesure des péchés des hommes, & qui attire davantage la colere de Dieu sur eux, que lorsque non seulement ils foulent aux pieds sa loi sainte, mais qu'ils s'arment encore de fureur contre ses ministres, & qu'ils ne cherchent que les moyens de perdre ceux qui ne desirent que de les sauver. Vivant dans ces sentimens, la bonne odeur de sa vie dans sa captivité lui a attiré l'estime de tous ceux qui l'ont connu, & qui n'ont pas craint de s'attirer la disgrace d'un puissant Ministre à qui ils ne plaisoient pas, en honorant celui qu'il vouloit déshonorer.

Ainsi comme un autre Joseph, il devint illustre dans sa prison. Les gardes de sa personne, &

les compagnons de sa captivité furent des témoins oculaires & irréprochables de sa vertu éminente, le reconnurent, & le revererent publiquement comme un Saint. On peut dire de lui ce qu'on a dit de S. Martin, que la France étoit malheureuse de n'avoir pas connu le mérite de ce grand homme qu'elle possédoit: mais les grands élus sont comme les trésors de Dieu, qu'il tient cachés comme les riches cachent leur or, & qu'il se reserve pour soi & pour son Eglise. C'est au moins une grande consolation pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de voir & d'entendre parler ce saint homme pendant sa vie, des grandeurs de Dieu, du néant du monde, & des devoirs du christianisme, que de voir dans ses lettres un portrait fidele de son esprit & de son cœur, & de lire après sa mort les discours qu'il a écrits pendant sa vie. Ils en seront d'autant plus édifiés, qu'il a fait le premier ce qu'il a dit, & que s'il a parlé comme les Saints, il a aussi vécu comme les Saints.

Cet homme de Dieu étoit trop éclairé de son esprit pour n'avoir pas eu un soin particulier de faire pendant sa vie ce que Messieurs les Prélats ont témoigné tant desirer dans l'éloge de *Petrus Aurelius* qu'ils ont fait faire; c'est-à-dire, qu'il laissât des disciples. Il en laissa qui furent la récompense de sa vertu, & qui sortirent de dessous ses aîles comme des aigles, & porterent leurs fruits comme de saints rejettons d'une tige sainte. Il pratiqua l'avis si important que S. Paul donne à son disciple, qui est d'éterniser en quelque sorte les lumieres & les vertus dont Dieu l'avoit rendu dépositaire, & de laisser après lui des éleves qui fussent les heritiers de sa vertu & de sa piété, & qui laissassent encore à d'autres ce qu'ils avoient reçu de lui. Cet Elie laissa des Elisées qui animés de son double esprit continuerent son ouvrage dans la conduite des ames, & firent

voir

voir que souvent Dieu fait plus par ses serviteurs après leur mort, qu'il n'avoit fait pendant leur vie.

Je cesse de parler de M. de Saint Ciran parce que je suis persuadé que je ne fais que bégayer comme un enfant, en parlant d'un si admirable homme; mais plus son mérite étoit grand, plus la douleur que ses amis ressentirent à sa mort fut sensible. Ce coup si imprévu & si surprenant, troubla toute la joie qu'ils goutoient encore de sa sortie du bois de Vincennes, & cette perte incroyable les affligeoit d'autant plus qu'ils furent sur le point de ne trouver plus personne qui voulût continuer ce que Dieu avoit commencé par ce saint homme qu'il avoit donné à son Eglise en ces derniers tems. Il avoit été comme une source de vie, mais comme une source cachée; & il se servoit pour la conduite des ames du ministere de M. Singlin qui ayant eu toute sa vie une avidité sainte pour la verité, avoit en peu de tems puisé toutes les lumieres de M. de S. Ciran, & avoit appris de lui les vraies regles pour toutes sortes de personnes que Dieu lui addressoit, & dont il avoit touché le cœur. Plus le nombre de ces personnes s'étoit augmenté, plus M. Singlin se sentoit effrayé en se voyant sur le point d'être chargé seul de leur conduite.

Mon Dieu! Que les pensées de ceux que vous remplissez de votre esprit & de votre verité, sont differentes des pensées de ceux qui ne suivent que leur esprit propre & leur vanité! Si M. Singlin n'eût été aussi humble qu'il l'étoit, son cœur en cette rencontre, sous des apparences de tristesse & sous des excuses adroitement alléguées, auroit pu aisément cacher une joie secrette & imperceptible de se voir seul & sans subordination établi sur les ames avec une autorité qui n'auroit point été partagée, & dont il n'auroit été obligé de rendre compte à personne.

Mais

Mais si M. Singlin témoigna à M. de S. Ciran, peu avant sa mort, tant de peines au sujet de la conduite des ames, ce fut bien autre chose lorsqu'il ne le vit plus pour le conduire par la main & le soutenir. Tout ce que M. de S. Ciran lui avoit dit pour lever ses peines sur ce sujet, disparut aussi-tôt. Ses scrupules lui revinrent en foule. Ses difficultés s'augmenterent, & sa résolution de tout quitter devint si forte, qu'il fut tout prêt de l'exécuter. Il est visible que Dieu le veut, se disoit-il à lui même dans le grand desir qu'il en avoit, puisqu'il m'ôte l'unique personne qui pouvoit me soutenir dans cet emploi. Il sait mon incapacité & mon insuffisance, & il m'enleve tout d'un coup celui qui me mettoit toutes les paroles dans ma bouche, & qui conduisoit tous mes pas. Il faut se soumettre à Dieu qui m'avertit par cette mort que je n'ai plus qu'à me retirer. Il sait que je ne l'ai pas attendue pour le vouloir faire. On m'a retenu jusqu'ici, mais il n'y a plus moyen de différer.

On fut étrangement allarmé de cette résolution que M. Singlin prenoit. Elle parut à ses amis quelque chose même de plus sensible que la mort de M. de S. Ciran. Car en quelle désolation tout alloit-il être réduit, si cela fût arrivé ? Mais le neveu de M. de S. Ciran, qui ne succéda pas moins à sa vertu & à sa profonde science qu'à son Abbaye que M. d'Andilli lui obtint de la Reine Mere, vint au secours & détourna cet orage. Cet homme dont toutes les paroles portoient coup, & avoient une certaine énergie à laquelle on ne pouvoit résister, ne fit que paroître pour pacifier les choses, & pour calmer un esprit étrangement troublé. Il ne fit que lui représenter ces trois mots; que c'étoient là ses tentations ordinaires, & qu'il paroissoit bien que le diable étoit foible contre lui, puisqu'il ne pou-

voit plus trouver de nouvelles armes pour le combattre; qu'il le prenoit à témoin pour juger s'il pouvoit commettre une plus grande faute, que d'abandonner les affaires de Dieu dans l'état où elles étoient, lorsqu'on ne voyoit personne que lui qui pût recevoir ceux qui vouloient aller à Dieu par la voie de la verité. Enfin il le retint en lui disant que s'il ne croyoit pas être arrêté dans cet emploi par mérite, il crût au moins qu'il l'étoit par nécessité. Ainsi M. Singlin se rendit, & cet admirable pasteur des ames devint lui même brebis en cette occasion. On vit que cet homme qui étoit le premier dans Port-Royal en étoit aussi le plus humble.

Il joignit une profonde sagesse avec une extrême simplicité. Il ne se souvint de l'autorité qu'il avoit sur les autres, que pour leur donner l'exemple de toutes sortes de vertus. Il n'inspiroit à tout le monde que la crainte de Dieu dont il étoit pénétré lui-même. Jamais personne ne se défia plus de ses propres lumieres, & n'aima mieux à prendre conseil des autres & à le suivre. Il avoit la docilité & l'obéissance d'un enfant avec cette profondeur de sagesse qui le rendoit si digne & si capable de commander aux autres. Il étoit d'une égalité d'esprit si grande, qu'on ne le vit jamais emporté; & si les moindres de ceux qui lui devoient obéissance s'étoient échappés de leur devoir, & lui avoient causé quelque tristesse, il compatissoit à leurs fautes & sembloit les plaindre plus qu'il ne se plaignoit lui-même. Il est un peu à excuser, dans la peine qu'il eut à se charger de cette direction. Sa grande lumiere lui en fit connoître le poids, & peut-être que s'il eût bien prévu l'avenir, il eût encore poussé cette résistance plus avant. Car il faut avouer que Dieu lui préparoit de grands combats, & qu'il le destinoit à gouverner un vaisseau pendant

une

une furieuse tempête, où l'on verra que son grand cœur qui ne craignoit rien pour lui-même, craignoit tout pour Dieu, pour sa verité & pour le salut des ames que Dieu lui avoit soumises. On le verra rejetter tous ses soins dans le sein de Dieu, & après avoir eu recours à la priere comme à son principal appui, ne négliger rien de tous les moyens humains que la prudence oblige de prendre. Sa sagesse brillera dans toute sa conduite. Il tiendra la main à son gouvernail; & toujours les yeux élevés au ciel, toujours actif, toujours vigilant, il n'abandonnera rien au hazard. Il évitera les écueils, il detournera les maux, & ne donnera aucune prise à ceux qui le tourmenteront.

Mon Dieu! Quel exercice preparez-vous à un homme qui ne brule que du desir de la solitude! Vous voyez que si votre crainte ne l'arrêtoit, il ne penseroit qu'à se retirer dans quelque port tranquille, pour y vivre à l'abri des tempêtes du monde, & ne s'appliquer qu'à vous; & vous ne lui permettez pas ce repos, quoiqu'il séche de langueur pour la retraite. Vous vous le réservez comme un homme d'un courage intrépide, pour le tems de la guerre. Vous le rendrez l'ame de tous ceux qui agiront sous ses ordres. Il reglera la négotiation des uns; il pesera toutes les paroles des Ecrits des autres. Il soutiendra ceux qui manqueront de courage; il retiendra ceux qui auront un peu trop de feu.

Mais pourquoi préviens-je le tems? Allons pas à pas, vivons au jour le jour. Il semble que je craigne de n'avoir pas assez de vie pour conduire ce petit recit jusqu'au tems où M. Singlin, qui met maintenant la main au gouvernail, paroitra dans toute sa sagesse. La volonté de Dieu soit faite. Je cesserai ce petit ouvrage quand il lui plaira; mais ne troublons point l'ordre des choses.

Monsieur Singlin se voyant donc forcé malgré lui de prendre, après la mort de M. de S. Ciran, la direction des ames, son premier soin fut de se donner tout à chacune, comme s'il n'eût eu qu'elle à conduire: *Pro cunctis se impendit pariter & singulis, & totum se dedit universis, & totum singulis.* Je le sai par expérience: je n'en dis rien davantage. Il évita avec soin le reproche que Jesus-Christ fait aux pharisiens, d'imposer aux autres des fardeaux qui les accablent, & de n'y toucher pas du bout du doigt. Il faisoit plus qu'il ne conseilloit aux autres, & en comparant sa vie avec celle à laquelle il nous exhortoit, il paroissoit plutôt un pere indulgent & charitable qui craint de surcharger un enfant, qu'un maître rigide & impitoyable qui n'épargne en rien la foiblesse de ceux qui lui sont soumis. Je ne dis rien que ce que j'ai éprouvé cent fois avec une admiration qui se renouvelle encore toutes les fois que j'y pense. Sa gravité aussi retenoit tout le monde dans le devoir. Sa seule présence imprimoit de la modestie. Sa parole animoit au bien, sa prédication pénétroit jusqu'au fond du cœur. On le voyoit toujours le même, se regler toujours sur les mêmes principes, se conduire par les mêmes regles, sans avoir ces hauts & ces bas que l'on voit si souvent avec peu d'édification dans les personnes même de mérite, & sans ressembler en rien à ces roseaux agités du vent, que l'Evangile marque & condamne. Comme il ne cherchoit en rien sa gloire, & qu'il étoit au dessus de tous les jugemens des hommes, Dieu qu'il suivoit par tout fidelement lui donnoit quelque chose de son uniformité; & ayant à conduire des ames qui tendoient à la perfection, il s'appliquoit continuellement à s'instruire de la voie de la sainteté, pour y marcher le premier lui-même, & y faire marcher

les autres. Ainsi il n'étoit pas du nombre de ces conducteurs aveugles qui conduisent d'autres aveugles & qui tombent avec eux dans le précipice, mais il avoit le bonheur au contraire de retirer du précipice beaucoup de personnes que d'autres aveugles y avoient conduites.

On peut bien s'imaginer qu'entre les personnes dont M. Singlin se voyoit chargé, M. le Maitre ne fut pas des derniers qui lui tint au cœur. Il souffrit long-tems violence, dans l'impuissance où les affaires qu'il eut depuis la mort de M. de S. Ciran le mettoient de lui aller rendre visite. Il se proposoit tous les jours de l'aller voir pour renouveller avec lui la douleur que la mort de leur commun pere leur avoit causée, & tous les jours il lui survenoit quelque nouvel obstacle qui l'empêchoit d'aller mêler leurs larmes ensemble. Cependant M. le Maitre ayant perdu le meilleur & le plus solide de ses amis, à qui après Dieu il étoit redevable de tout son bonheur, se laissoit aller à la douleur, ayant peine à la retenir & à lui donner des bornes. Tous ceux qui l'approchoient le trouvoient inconsolable, & toute sa ressource étoit dans le nouveau feu qu'il avoit conçu depuis cette mort pour la pénitence. Il ne pouvoit plus souffrir de bride qui le retint. Il semble qu'il n'eût desiré que de se sacrifier à Dieu comme une victime, afin de s'aller promptement rejoindre à celui qu'il venoit de lui enlever. Ce n'étoit plus lui-même. On vit tout d'un coup cet homme admirable ne paroître plus en tout que comme un ouvrier de la campagne, destiné aux travaux les plus grossiers, avec cette seule difference, qu'il travailloit avec beaucoup plus d'ardeur à ces occupations pénibles, que les ouvriers du commun ne le pouvoient faire, & qu'il accompagnoit son travail d'un silence & d'une priere continuelle. Il alloit scier les

bleds avec les autres ouvriers que l'on prenoit à journée, qui étoient surpris de le voir au bout d'un sillon lorsqu'ils n'étoient presque encore qu'au commencement. Il semble que ce feu d'amour qu'il avoit pour Dieu, & son zele pour la pénitence, lui donnoient des aîles, & faisoient comme voler un corps peu accoutumé à ces sortes d'ouvrages, quoique déja bien soumis aux travaux de la pénitence; & lorsqu'il étoit tout trempé de sueur, il prenoit froidement son chappelet, & le récitoit en se ressuyant au grand soleil.

Mon Dieu! quelle étrange métamorphose fait votre grace dans vos serviteurs, & avec quelle secrette force les change-t-elle en de nouveaux hommes! M. de Saci fut un de ceux qui se sentit le plus de ce changement. Il écrivit à M. le Maitre à son ordinaire, sur ses ouvrages: point de réponse. En vain il renvoya de secondes lettres, & lui faisoit mettre en main de nouvelles compositions: il sembloit qu'il n'y eût plus ni plume ni encre dans cette solitude, & tout y étoit changé en bêches ou en faucilles. Cependant on pressoit M. de Saci de donner ses ouvrages; mais ne s'y pouvant résoudre sans qu'auparavant ils eussent passé par les mains de Monsieur son frere, il lui écrivoit lettre sur lettre, & toujours avec le même succès.

Toutes ces lettres, quoique si pressantes, ne pouvoient arrêter l'ardeur incroyable avec laquelle M. le Maitre s'enfonçoit dans les travaux. La chambre de ce solitaire étoit surprise en quelque sorte de n'y plus voir ce pénitent qui jusque-là y avoit été si assidu, & la campagne au contraire étoit dans une espece d'étonnement de voir un ouvrier fait autrement que les autres, qui prenoit en vain les mêmes habits qu'eux pour se cacher, & qui se trahissoit lui-même, & se decelloit

celloit par tout son air, puisqu'il n'y avoit qu'à le voir pour juger de ce qu'il étoit & pour être convaincu qu'il étoit né pour d'autres travaux plus relevés.

Heureusement pour M. de Saci, après de longs retardemens, M. Singlin, qu'une foule d'affaires retenoit à Paris, trouva moyen après plusieurs délais, de se derober pour faire à Port-Royal des champs un voyage si long-tems attendu de part & d'autre. Quoiqu'il y eût déja bien du tems que Dieu avoit appellé à lui M. de S. Ciran, ces deux intimes amis ne laisserent pas dans cette premiere entrevue depuis sa mort, de renouveller leurs larmes, & de pleurer ensemble leur perte commune. M. Singlin fit de grandes excuses à M. le Maitre de ce qu'il avoit laissé passer tant de tems sans le venir voir; mais qu'il pouvoit juger des affaires que cette mort lui avoit laissées; qu'il ne pouvoit même s'absenter qu'un jour, & qu'il falloit s'en retourner dès le lendemain; que sur ce pied là il pouvoit aisément voir qu'il ne pouvoit se charger du soin de tous ceux de ce desert; qu'il s'en présentoit encore beaucoup d'autres qu'il ne pourroit se dispenser de recevoir; qu'il voyoit bien que la nécessité le forçoit de choisir un homme sage sur qui il pût se décharger, en venant seulement de fois à autre voir comme tout se passeroit. Ensuite comme il alloit toujours à ses fins qui étoient d'expédier les choses, & de laisser tout ce qui ne seroit point nécessaire, pour aller aux choses essentielles qui regardoient la conscience, afin de pouvoir partager le peu de tems qu'il avoit, à tout le monde, il entra en matiere avec M. le Maitre. Il lui dit „qu'il avoit su ses grandes fer-
„ veurs pour la pénitence, & ses grands travaux
„ de la campagne. Il le pria de les modérer à
„ l'avenir, & de ne pas oublier ce qu'il lui avoit

„ dit autrefois, que M. de S. Ciran ne lui avoit
„ permis ces travaux que deux heures le jour;
„ qu'il étoit bon de tempérer ce grand feu; qu'il
„ falloit se défier de tout, & craindre que le
„ démon, par un piege secret, ne fît insensi-
„ blement sortir de sa solitude un homme qu'il
„ avoit essayé inutilement d'en tirer par d'autres
„ voies; & qu'il étoit aisé de tomber dans la
„ dissipation de l'esprit en cherchant la mortifi-
„ cation du corps. Il lui représenta en tremblant
„ combien il étoit aisé de sortir de sa voie, &
„ que le démon qui ne cherche qu'à nous faire
„ prendre le change, ne pensoit qu'à se jouer
„ de nous, comme nous nous jouons des en-
„ fans; qu'il feroit bien de reprendre sa vie ca-
„ chée dans sa chambre, & de s'y occuper à
„ la vigilance sur lui-même & à la priere dont
„ il devoit toujours faire sa principale occupa-
„ tion, donnant le reste de son tems aux tra-
„ ductions, aux extraits, & aux autres travaux
„ qui pourroient se présenter, où il devoit mê-
„ me autant éviter la chaleur & la précipitation,
„ qu'il le prioit de l'éviter à l'avenir dans les
„ travaux de la campagne. Il le pria d'agréer
„ que dans l'extrême ardeur qu'il avoit de rendre
„ parfaits devant Dieu ceux qu'il conduisoit, il
„ lui remontrât qu'il ne devoit pas croire qu'a-
„ près une conversion aussi éclatante que la sien-
„ ne, tout fût fait; qu'il étoit persuadé, & qu'il
„ souhaittoit que les autres le fussent aussi com-
„ me lui, que ce n'étoit encore là que le pre-
„ mier pas, comme S. Paulin le disoit de lui-
„ même après sa conversion, & qu'il lui restoit
„ beaucoup à combattre. Je ne doute pas, ajouta-
„ t-il, que vous ne soyez très disposé à repren-
„ dre votre solitude, & je m'assure que vous
„ n'êtes nullement attaché à ces travaux exte-
„ rieurs. Je crains que vous ne vous mettiez
„ dans

„ dans l'esprit que cela ne soit nécessaire, &
„ que vous ne voyiez pas assez l'affoiblissement
„ de vertu qui vous en pourroit arriver. Vous
„ savez que feu M. de S. Ciran vous a dit tant
„ de fois que le point capital pour servir Dieu,
„ étoit de s'établir un ordre de vie toujours uni-
„ forme, & d'y demeurer fermement attaché,
„ ne le violant jamais sans une grande nécessité.
„ Cet ordre, quoique plus leger & plus facile,
„ sert néanmoins beaucoup plus pour parvenir
„ à une vertu solide, que la vie la plus mortifiée
„ qui n'en gardera point. Car la vertu n'est
„ qu'ordre, comme le vice n'est que deregle-
„ ment. Quiconque est incapable de se soumet-
„ tre ainsi à un ordre toujours égal, ne réussira
„ pas extrêmement. A mesure qu'il bâtira d'un
„ côté, il détruira de l'autre, faute de cette
„ fermeté d'esprit qui s'acquiert par l'uniformité.
„ Aussi ces travaux pénibles, comme encore
„ les grandes mortifications passageres, au lieu
„ de servir, souvent nuisent; parce qu'ils ne
„ font que fortifier davantage l'inconstance de
„ notre esprit qui se plait dans cette diversité,
„ & qui ne cherche qu'à se contenter. Les pas-
„ sions ne se surmontent pas de la sorte, mais
„ au contraire s'aigrissent. Il vaut mieux entre-
„ prendre peu, & persévérer constamment tou-
„ te sa vie dans le reglement qu'on a pris. Le
„ peu, pourvu qu'il dure, fera tout un autre
„ progrès; comme aussi en effet il est beaucoup
„ plus difficile, n'y ayant rien qui plaise tant à
„ notre esprit que le changement, ni qui lui soit
„ plus contraire que cette uniformité sans laquelle
„ il n'y a point de veritable vertu. Il est extrê-
„ mement dangereux de chercher à se conten-
„ ter par des choses extraordinaires. La verita-
„ ble humilité doit toujours le fuir, & se tenir
„ au train de vie que l'on a commencé, s'y re-

„ glant desorte qu'on s'y mortifie en sa propre „ volonté, & qu'on y persévere. Je m'étends „ sur ce sujet là, Monsieur, ajouta-t-il, parce „ que j'en sai la conséquence. Rien n'est plus „ aisé que de sortir de l'ordre de Dieu. Je crains „ ce malheur pour les autres comme je le crains „ pour moi-même. Le diable ne manque pas „ de beaux prétextes pour nous y faire tomber. „ Peu s'en est fallu que je n'y aye été atrappé „ moi-même. Je vous avoue que j'ai eu mes „ peines comme vous, à la mort de M. de „ S. Ciran, & je vous ai presque imité en pre„ nant des résolutions outrées que j'étois sur le „ point d'exécuter, en croyant bonnement, „ comme vous l'avez cru de vous, que je ferois „ une action de grande sagesse. Cependant on „ m'a remis dans la voie, & on m'a fait voir „ que ce que je croyois être une grande vertu „ eût été une grande faute. Il n'est pas question „ seulement de faire des choses qui de soi sont „ bonnes, mais de les faire dans l'ordre de Dieu. „ Quelque bonne que soit une action, si elle „ est faite par notre propre esprit, elle ne nous „ sert qu'à nous tromper & à nous mettre dans „ une fausse paix dont il n'est pas aisé de nous „ retirer. Je suis effrayé quand je me représente „ combien il y aura de personnes trompées en „ l'autre vie. L'Evangile le dit nettement, qu'u„ ne des plus grandes peines de l'enfer sera l'é„ tonnement & le regret où il nous représente „ que seront ces ames aveuglées du bien qu'elles „ faisoient, mais que Dieu ne reconnoit point. „ Le mépris que Jesus-Christ fera d'elles, & la „ vue de la face d'un Dieu irrité contre elles, „ leur fera sentir ce que c'est que de s'être si „ fort abusé ici bas dans les pensées qu'elles „ avoient de lui. Ce sera alors sans doute leur „ plus grand tourment. On ne peut compren-

„ dre

„ dre cela ici parce qu'on ne s'attache qu'à ce „ qui frappe les sens. On a plus de peine de „ quelque perte temporelle que des plus grandes „ offenses que l'on commet contre Dieu, par „ lesquelles néanmoins non seulement on perd „ le Paradis, mais on se rend misérable pour „ toute l'éternité. Monsieur, vivons de la foi „ & tremblons toujours devant Dieu. J'admi- „ rois l'autre jour ce que me disoit, les larmes „ aux yeux, une ame très pure & très sainte. „ Je suis dans une frayeur terrible, me disoit-elle, „ en considérant la pureté de Dieu & la dispro- „ portion infinie que je trouve entre lui & nous. „ La seule pensée que si je ne suis fidele il me re- „ gardera avec un visage de colere quand je me „ présenterai devant lui, me fait mourir: & je „ conçois aisément ce que dit une sainte ame, „ (Sainte Catherine de Gennes) que les ames „ se précipitent volontairement dans l'enfer dans „ la peur de se voir dans cet état."

M. le Maitre remercia beaucoup M. Singlin de ses avis, & il lui avoua qu'il étoit convaincu de la verité de tout ce qu'il venoit de lui dire, & qu'il avoit aussi éprouvé que ses grands travaux lui dissipoient beaucoup l'esprit en priant, & qu'il hésitoit même quelquefois, se trouvant en cet état, s'il faisoit bien de communier.

„ Monsieur, lui répondit M. Singlin, il faut „ aller à la source de nos maux. Les distractions „ que nous sentons dans nos prieres viennent du „ peu d'amour que nous avons pour Dieu. Si „ nous l'aimions de tout notre cœur, & en tou- „ tes choses, il ne nous seroit pas possible de „ nous empêcher de penser à lui, particuliere- „ ment quand nous sommes en sa présence, que „ nous lui parlons, & que nous lui demandons „ quelque chose. Nous craindrions beaucoup „ de nous nuire & de nous faire mépriser des

„ gens

„ gens du monde, si nous leur témoignions les
„ égaremens de notre esprit. C'est ce qui nous
„ doit beaucoup faire apprehender les prieres
„ que nous faisons par coutume & sans atten-
„ tion. On sait bien qu'on n'est pas maître de
„ son esprit, & qu'on ne peut empêcher les
„ distractions qui nous surviennent; mais au
„ moins nous sommes obligés de les chasser au-
„ tant qu'il est en notre pouvoir, en nous dé-
„ tournant des occasions, en évitant les objets
„ qui les peuvent émouvoir, en nous humiliant,
„ priant Dieu de nous en délivrer & de ne nous
„ les point imputer à faute & n'y donnant point
„ notre consentement. Toutes ces distractions
„ doivent beaucoup nous humilier; car c'est
„ une juste punition de la trop grande liberté
„ que nous avons donnée toute notre vie à notre
„ esprit; & l'ayant laissé si long-tems dans toute
„ sorte d'égaremens, nous ne devons pas croire
„ le pouvoir captiver aisément & le mettre en
„ son devoir. Ce ne peut être qu'après beaucoup
„ de prieres, de travail & de vigilance sur tous ses
„ mouvemens qu'on en pourra venir à bout.

„ Pour ce que vous dites de la peine que vous
„ avez à communier en cet état; il est certain
„ que, comme l'ordonne S. Paul, nous ne sau-
„ rions assez nous éprouver nous-mêmes, *Pro-
„ bet autem se ipsum homo.* Or la plus veritable
„ & la plus certaine preuve que nous puissions
„ avoir de l'état de notre ame, & que nous som-
„ mes dans les dispositions où nous devons être
„ pour bien communier, est de voir si nous
„ ayons une ferme résolution de tenir à Jesus-
„ Christ la promesse & la protestation que nous
„ lui faisons en le recevant, de ne vouloir être
„ qu'une même chose & qu'un même esprit
„ avec lui, de n'avoir qu'une même volonté,
„ & de mener une vie semblable à la sienne.

„ Car

„ Car pourquoi le recevons-nous, sinon pour
„ nous unir & nous incorporer en lui, pour
„ nous revêtir de lui, pour nous donner tout à
„ lui & ne plus vivre que pour lui? Mais pour
„ voir si nous sommes veritablement dans ces
„ sentimens, ce n'est point seulement notre
„ cœur qu'il faut consulter: c'est un abime que
„ nous ne pouvons connoître, & où il y a sou-
„ vent toute autre chose que ce que nous
„ croyons y être. Il faut faire comme ceux qui
„ veulent connoître l'eau d'un puits. On regar-
„ de l'eau qui en sort, & par sa qualité on
„ juge de celle du puits. De même pour juger
„ des inclinations de notre cœur, examinons ses
„ pensées, ses desirs, ses repugnances. Si tout
„ ce qui en part est bon, & ne regarde que
„ Dieu, pour lui plaire, pour l'appaiser & atti-
„ rer sa grace, soyons en sureté. Mais si nos
„ actions procédent d'un autre motif, comme
„ pour suivre nos inclinations, apprehendons &
„ prenons garde à nous. Je vois bien des per-
„ sonnes, Monsieur, qui sont sur ce sujet dans
„ la même peine que vous & qui doutent s'ils
„ doivent ou ne doivent pas communier dans
„ ces rencontres. Ce que je leur dis fort sim-
„ plement, c'est que si quelqu'un s'abstenant de
„ la sainte communion, remarque en ce jour là
„ qu'il est moins sur ses gardes, & retombe dans
„ ses fautes, c'est un signe qu'il ne s'en retire
„ pas comme il faut, se contentant simplement
„ de ne point communier, au lieu de se repré-
„ senter souvent que c'est pour telle faute qu'il
„ s'est rendu indigne de s'en approcher, de res-
„ sentir la douleur qu'il doit avoir de se voir
„ dans cet état, & de travailler sérieusement à
„ déraciner ses imperfections, pour se rendre
„ digne d'une si sainte nourriture. J'en vois d'au-
„ tres aussi qui par une expérience toute contrai-

„ re

„ re remarquent que ce sont ces jours là même
„ qu'ils communient, qu'ils retombent plus fa-
„ cilement dans leurs passions. C'est un signe
„ évident qu'ils n'y étoient nullement disposés.
„ Ils seront sages de s'en retirer jusqu'à ce
„ qu'ayant connu par un sérieux examen la cau-
„ se de leurs désordres & l'ayant déracinée par
„ les exercices des vertus convenables, ils se
„ soient rendus plus forts & capables de se nour-
„ rir de cette manne céleste. Car il faut tou-
„ jours avoir pour premier principe, que si l'on
„ ne fait autre chose pour se guérir de ses mise-
„ res, que de se confesser souvent & commu-
„ nier, ou de se priver de la fréquentation des
„ sacremens, ce n'est pas le moyen de guérir.
„ Il est bien vrai que la sainte Eucharistie est la
„ vraie nourriture de l'ame, & qu'on la devroit
„ recevoir tous les jours; mais il faut être en
„ état qu'elle nous puisse servir, & c'est à quoi
„ nous devons travailler tous les jours avec ap-
„ plication, en déracinant nos mauvaises habitu-
„ des, & tout ce qui pourroit déplaire à Dieu:
„ autrement cette divine nourriture nous sur-
„ chargera. Dieu nous demande principalement
„ les bonnes œuvres. C'est de quoi nous ne
„ saurions nous dispenser. Une bonne action
„ faite dans sa vue & par son ordre, lui est plus
„ agreable que toutes les communions mal fai-
„ tes. Nous aimons pourtant mieux l'un que
„ l'autre, parce qu'il nous est plus facile, &
„ nous coute moins. En effet combien voyons-
„ nous de personnes s'approcher trois ou quatre
„ fois la semaine de cette table celeste, qui sont
„ néanmoins aussi attachés à eux-mêmes, à leur
„ amour propre, & à leur interêt que les au-
„ tres? Qu'on leur dise qu'ils feroient mieux de
„ ne pas communier si souvent, & de déraciner
„ leurs maux, pour s'en approcher mieux en-
„ suite;

„ suite; ils ne vous écouteroient pas, ou écri-
„ roient même contre vous. Il est certain,
„ Monsieur, que notre religion est présentement
„ peu connue. Ceux à qui Dieu fait la grace
„ de les éclairer de sa verité ne l'en peuvent as-
„ sez remercier. Tout ce qu'ils pourroient faire
„ n'approche point de ce qu'ils devroient pour
„ lui témoigner la moindre reconnoissance. Ce-
„ la nous doit beaucoup humilier, beaucoup
„ faire craindre, & beaucoup encourager à en-
„ treprendre quelque chose pour son service.
„ Mais pour vous dire encore un mot sur ces
„ doutes où vous dites que vous êtes quelquefois,
„ si vous devez ou ne devez pas communier, j'ai
„ vu une personne de piété, & très éclairée,
„ qui me dit ceci dans une occasion que je n'ai
„ pu oublier depuis. Quoiqu'une personne me
„ dit qu'elle se sent tentée, & même avec se-
„ cheresse & quelque affoiblissement, il ne faut
„ pas pour cela seul qu'elle se sépare de la com-
„ munion en un jour considérable auquel elle
„ auroit du communier, ni qu'elle tombe dans
„ le découragement. Au contraire, c'est ce
„ qu'il y a de plus à craindre dans les tentations,
„ & c'est à quoi le diable travaille davantage,
„ que de nous troubler par ses mauvaises pensées,
„ nous lasser, nous intimider, & nous persua-
„ der, si nous nous laissons un peu aller à ses
„ imaginations, que nous sommes déja tombés.
„ C'est à quoi alors il faut s'opposer davantage;
„ & il faut s'affermir dans la résolution de ne
„ point céder dans le fond de la volonté, quand
„ bien nous nous sentirions tout environnés de
„ ces mauvaises pensées, & que notre imagina-
„ tion y sembleroit prendre quelque complaisan-
„ ce. Car tant que le fond de la volonté s'y
„ oppose, ces complaisances passageres ne peu-
„ vent être que de legeres blessures, qui n'em-
„ pêchent

„ pêchent pas que Dieu ne nous ait fait vaincre
„ le tentateur, comme un homme qui ayant mis
„ son ennemi en fuite revient du combat étant
„ blessé legerement. C'est pourquoi cette fer-
„ me résolution est sur-tout nécessaire dans ces
„ sortes de tentations; car se croire vaincu, c'est
„ se laisser vaincre: & au contraire demeurer
„ ferme parmi ces nuages dont notre ennemi
„ nous couvre l'esprit, c'est le terrasser & s'en
„ rendre maître. Ce qu'il faut donc faire dans
„ ces occasions, c'est qu'après avoir levé les
„ yeux au ciel, & s'être addressé à Dieu en la
„ maniere qu'on le peut, ou par une priere
„ courte, ou par une genuflexion, ou par quel-
„ que autre maniere, on aille ensuite faire ce
„ qu'on doit faire, avec plus d'attention & d'ap-
„ plication à Dieu, en voyant le besoin qu'on
„ a de lui & détournant le plus que nous pou-
„ vons notre imagination de ces mauvaises pen-
„ sées, non en la combattant, mais en nous
„ occupant ailleurs. C'est ainsi que par nos
„ actions, nous témoignons à Dieu & à nous-
„ mêmes que nous résistons à l'ennemi, & que
„ nous demeurons fermes dans la haine du mal
„ & l'amour du bien. Je ne vous dis ceci que
„ par occasion, dit M. Singlin; c'est au sujet
„ des pensées qui vous font hésiter pour vos
„ communions."

Il lui demanda ensuite des nouvelles de ces autres Messieurs qui étoient retirés là avec lui, & s'il n'y avoit point de relâchement. M. le Maitre lui répondit que tout le monde lui paroissoit avoir beaucoup de ferveur, & que se voyant assez de monde, ils avoient résolu de dire & de chanter l'office ensemble. „ Rien n'est plus
„ saint que cette occupation, dit M. Singlin,
„ pourvu qu'elle soit bien faite. Se tient-on
„ droit pendant l'office? Ne s'assied-on point?
„ Non,

„ Non, lui dit M. le Maitre. La coutume de „ se tenir debout, dit M. Singlin, a été prati- „ quée plus de douze cens ans dans l'Eglise. Les „ Templiers furent les premiers qui du tems de „ S. Bernard demanderent en un Concile que „ pour le grand nombre de leurs infirmes & la „ longueur des heures canoniales, qui ont été si „ abrégées depuis cela que nous en retenons „ encore le nom de breviaire, il leur fût permis „ de s'asseoir: ce que le Concile leur permit, à „ la charge qu'ils diroient encore les Laudes tout „ debout, parce que les Laudes étant une res- „ semblance de ce que font les bienheureux dans „ le ciel où toutes les prieres se terminent en „ louanges, il est raisonnable qu'en cet office „ de Laudes, nous imitions la posture de ceux „ qui sont, comme on le dit dans l'Apocalipse, „ debout devant le trône, *Stantes ante thronum.* „ Tertullien dit qu'il est défendu aux chrétiens „ de prier à genoux le Dimanche; & les Grecs „ pratiquent encore quelque chose de cette cou- „ tume jusqu'à présent, priant debout accottés „ seulement sur de certains accoudoirs faits à „ leur mode."

M. Singlin se levant là pour s'en aller voir d'autres solitaires, M. le Maitre lui demanda s'il pouvoit prendre la liberté de lui demander qui étoient ceux qu'il lui venoit de dire qui se devoient retirer dans ce desert. „ C'est M. d'An- „ dilli votre oncle, dit M. Singlin; mais cela „ ne s'ébruite pas encore. On n'en fait rien dans „ le monde, & il ne viendra pas seul. C'est „ encore un des fruits de M. de S. Ciran. J'ad- „ mire combien cet homme si éclairé, ajouta „ M. Singlin, étoit persuadé de la malignité du „ monde, & de la nécessité de s'en retirer. Car „ vous connoissez aussi bien que moi quel est „ M. d'Andilli, sa candeur, son innocence, son

„ intégrité, sa vertu, & sa sage simplicité. S'il y
„ a quelqu'un qui pût demeurer innocemment
„ dans le monde, c'est lui surement. Cepen-
„ dant M. de S. Ciran croyoit qu'il lui manquoit
„ encore quelque chose; & en mourant il lui a
„ laissé par testament son cœur, à condition qu'il
„ se retireroit du monde. Dès qu'il reçut ce ga-
„ ge d'un si tendre amour, il en fut tout péné-
„ tré, & il conçut aussi-tôt le dessein de se re-
„ tirer. C'est à quoi il travaille maintenant, &
„ ne pense qu'à se débarrasser de ses affaires.
„ Puis-je, dit M. le Maitre, lui témoigner que
„ je le sai, & la joie que cela nous va causer?
„ Vous pouvez lui écrire que je vous l'ai dit,
„ & que je sai à qui j'ai parlé. Mais que cela
„ serve, s'il vous plait, à vous faire reconnoître
„ de plus en plus l'obligation que vous avez à
„ Dieu de la grace qu'il vous a faite, de vous
„ conduire dans la retraite. Aussi l'on peut dire
„ que comme la chaleur, lorsque l'hiver com-
„ mence, se retire dans les cavernes, jusqu'à
„ ce que le soleil l'en tire au printems; aussi les
„ chrétiens qui sont échauffés de l'esprit, doi-
„ vent quitter le monde où regnent les glaces
„ & le froid, & se retirer dans les grottes & les
„ solitudes, jusqu'à ce que l'Esprit les en fasse
„ sortir. Il faut vous tenir dans la solitude jus-
„ qu'à ce que Dieu vous en fasse sortir. Un bâ-
„ tisé n'a rien à faire que la volonté de Dieu;
„ & pourvu qu'il conserve soigneusement l'être
„ divin qu'il a reçu, cela lui suffit. C'est pour-
„ quoi tous les grands hommes de l'Eglise n'ont
„ pas été plutôt bâtisés, qu'ils se sont retirés dans
„ la solitude. S. Gregoire de Nazianze, S. Ba-
„ sile, S. Chrysostome, S. Eucher, S. Augu-
„ gustin, S. Paulin, S. Jerome, &c. n'en sont
„ sortis que par la violence que les peuples &
„ les Evêques leur ont faite, & de laquelle ils
„ se

„ se plaignent tous. Il étoit bien raisonnable
„ qu'ils tendissent à passer ainsi leur vie en solitu-
„ de, sur l'exemple de Jesus-Christ qui, pour
„ nous montrer quels sont dans les ames les ef-
„ fets invisibles de la grace, fut aussi-tôt après
„ son batême poussé dans le desert par le S. Es-
„ prit, pour faire voir que le bâtisé doit autant
„ qu'il le peut se retirer aussi-tôt dans la solitu-
„ de. Et il a marqué la raison de cette nécessité,
„ sité, par les tentations continuelles que le dé-
„ mon lui faisoit tous les jours, comme le texte
„ Grec le marque. Car Jesus-Christ a marqué
„ lui-même la rage que le diable a d'être chassé
„ d'une ame, & la passion qu'il a pour y ren-
„ trer. Et comme Jesus-Christ n'est sorti du
„ desert que par le même Esprit saint qui l'y a
„ transporté, les solitaires n'en doivent sortir
„ aussi que par une particuliere vocation de
„ Dieu, comme a fait S. Jean, & autrefois
„ Noë, qui ne sortit de l'Arche que par un
„ ordre exprès de Dieu. Dieu tente quelquefois
„ les solitaires, comme il tenta par Jeremie les
„ Rechabites qui passoient leur vie en solitude,
„ pour se regler sur l'exemple de leurs ancêtres.
„ C'est ce qui fait dire à S. Chrysostome & à
„ S. Gregoire de Nazianze qu'il ne faut pas se
„ rendre en ces rencontres à la premiere voix
„ qui semble nous dire de quitter le desert. Les
„ charges & le monde engagent les hommes
„ dans des occasions dont à la verité ils peuvent
„ revenir victorieux, mais toujours couverts de
„ sueur & de poussiere & quelquefois de blessu-
„ res. Mais lorsque je vous représente le bon-
„ heur de votre solitude, plaignez-moi, Mon-
„ sieur, qui ne l'aimerois peut-être pas moins
„ que vous; mais qui n'en puis jouir comme
„ vous. Laissons là ce sujet qui m'afflige trop:
„ Je vas aux autres solitaires."

Pendant que M. Singlin voyoit les autres personnes retirées dans le desert, qu'il les encourageoit au bien, qu'il remedioit à leurs foiblesses, qu'il les exhortoit à être toujours embrasés d'un saint zele, qu'il tâchoit de faire passer dans eux le feu dont il bruloit lui-même, qu'il leur imprimoit vivement dans le cœur la maniere vraiment chrétienne dont ils devoient vivre entre eux, honorant Dieu dans leurs freres, leur cédant en tout, leur obéissant avec respect, cherchant plutôt les interêts des autres que les leurs propres; enfin pendant qu'il tâchoit de leur insinuer la crainte de Dieu jusques dans la moëlle de leurs os, afin qu'elle les retînt toujours en sa présence & dans l'application à tous leurs devoirs, jusques dans les moindres choses, suivant cette parole de l'Ecriture, *Celui qui craint Dieu ne néglige rien*; parce que comme on sait qu'il est par tout, & qu'il nous voit toujours en quelque lieu que nous soyons, nous devons toujours être les mêmes sans jamais nous relâcher: pendant dis-je, qu'il soutenoit ainsi de sa parole & de son exemple de tels pénitens, M. le Maitre de son côté répandoit tout son cœur dans une lettre toute de feu qu'il écrivit à M. d'Andilli, sur la nouvelle résolution que M. Singlin lui avoit dite en secret, & qu'il avoit prise de venir se retirer avec eux, & lui avouoit franchement que le tems lui paroitroit étrangement long, jusqu'à ce qu'il la vît enfin exécutée. Il pria M. Singlin qui s'en retournoit à Paris, d'agréer qu'il lui donnât cette lettre, & de vouloir bien se charger du soin de la faire tenir à Monsieur son oncle. M. d'Andilli qui, étant d'un naturel extrêmement vif, souffroit avec beaucoup d'impatience toutes les mesures de sagesse qu'il étoit obligé de garder pour l'exécution de son dessein, prit un nouveau feu à la lettre de M. le Mai-

tre,

tre, & lui récrivit ce billet sur l'heure.

[Je suis bien aise, mon très cher neveu, que M. Singlin vous ait découvert ce que je projette de faire. Je ne saurois vous dire jusqu'où va sur ce point la violence de mon desir. Je ne saurois mieux juger que ce dessein que j'ai conçu est de Dieu, qu'en voyant qu'il est stable. Plaignez-moi de ce que je ne suis pas encore avec vous. Vous avez rompu vos liens avec plus de promptitude que je ne puis rompre les miens; mais si mon corps est retenu à Paris, mon cœur est déja où vous êtes. Mon impatience va toujours croissant, d'être à ce bienheureux séjour où j'espére que Dieu me fera la grace de ne plus vivre que pour lui, & d'être tellement une même chose avec vous, que l'on pourra dire de nous comme des premiers chrétiens, *cor unum & anima una*. S'il y avoit un Paradis en terre, il seroit hors de mon pouvoir de m'imaginer qu'il fût ailleurs. Si vous saviez jusqu'à quel point je suis degouté du monde, vous auriez encore plus d'impatience de me voir arriver au port où Dieu, par son infinie bonté, me veut jetter après tant d'orages. Je vous conjure de ne m'oublier jamais, & de me tenir dès cette heure pour présent. Agréez même que quelque marque visible vous fasse souvenir de moi dans vos prieres. Un petit siege en quelque coin de l'église peut faire cela, & je vous avoue que ce me sera une extrême consolation. M. de Beauvais est aussi dans une telle ferveur, qu'il me semble que je suis tiede auprès de lui, bien que je me sente dans le cœur du desir d'être bientôt avec vous. Deux autres personnes aussi se sentent continuellement dans le desir de passer leur vie dans cette heureuse solitude, d'autant plus fréquentée des anges, qu'elle l'est moins des hommes; & il paroit une bénédiction si visible de Dieu dans tous ces des-

seins, que je ne saurois assez lui en rendre graces. Mon fils de Luzanci n'est-il pas trop heureux de la faveur qu'on lui a faite d'agréer qu'il préparât un petit chœur pour de saintes ames qui y chanteront maintenant les louanges de Dieu, & qu'il soit lui-même de ce nombre? Je devois le prévenir, & aller le premier lui preparer la place dans votre desert. C'est le fils qui montre le chemin au pere, & je ne fais que le suivre. Encore est-ce un grand bonheur pour moi, tout âgé que je suis, de marcher sur les pas qui me sont tracés par un jeune homme. Je le prie qu'il me dispose un logement, & qu'il l'avance autant qu'il pourra. Je voudrois bien pouvoir ici avancer mes autres affaires; mais cela ne dépend pas de moi. Je pense que vous croyez bien que je ne perdrai pas de tems. Adieu, mon cher neveu. Je suis tout à vous. J'embrasse mon neveu de Sericourt & vos autres solitaires.]

On voit assez par ce billet, qu'elle étoit la ferveur de M. d'Andilli pour se retirer à Port-Royal des champs. Aussi il pouvoit dire qu'il y alloit comme dans sa maison paternelle, puisque Monsieur son pere y étoit mort, aussi bien que Madame sa mere. Ses sœurs, ses filles, son fils, ses neveux y étoient aussi, & on se perd dans le dénombrement de parens en si grand nombre, renfermés en un même lieu.

Pendant que le bienheureux desert jouissoit ainsi d'une paix tranquille, un incident imprévu troubla la paix d'une personne qui en étoit la principale colomne, & qui soutenoit tout le reste, je veux dire de M. le Maitre. Ce fut M. de Sericourt qui donna lieu innocemment à cette agitation. Ce bienheureux pénitent, depuis qu'en suivant l'exemple de M. le Maitre son frere aîné, il s'étoit converti à Dieu, se sacrifioit sans cesse à lui comme une victime d'agreable odeur & s'aban-

s'abandonnoit tout entier à la pénitence. Il avoit toujours été inséparable de Monsieur son frere, à moins qu'il ne se présentât quelque occasion de rendre service à la verité & à la défense de l'Eglise, en la maniere qu'il le pouvoit, c'est-à-dire, en présentant sa main à ceux qui y donnoient tout leur esprit, & en copiant, comme il le faisoit admirablement, tout ce qui devoit paroître au jour pour refuter les adversaires de la verité. Son application à ces sortes de travaux ne diminuoit rien de ses pénitences ordinaires. Il y persista ferme jusqu'à la mort, & l'on peut dire qu'il se l'avança beaucoup par tant de sévérités qu'il exerçoit sur un corps très délicat de lui-même, mais qu'il souffroit avec une douceur d'esprit qui le rendit infiniment aimable à tout le monde. Bien loin de donner lieu au moindre relâchement, il étoit toujours tremblant, & dans la crainte de ne pas faire tout ce qu'il devoit. Ses peines là-dessus allerent si loin, qu'il crut que Dieu desiroit peut-être de lui quelque chose de plus & il conçut le desir de se faire Chartreux.

Ayant eu long-tems cette pensée dans l'esprit, se contentant de la recommander à Dieu en secret avec beaucoup de larmes, & beaucoup de prieres, enfin lorsqu'il sentit ce desir croître toujours de plus en plus en son cœur, n'en pouvant plus retenir la violence, il vint trouver M. le Maitre, l'esprit & le visage tout agité. Monsieur son frere remarqua tout d'un coup ce trouble: „ Qu'y a-t-il donc de nouveau, mon frere, lui „ dit-il? Je crains quelque chose d'extraordinaire. „ J'ai peine à vous le dire, dit M. de Sericourt. „ Mais à qui puis-je mieux ouvrir mon cœur „ qu'à vous, pour qui je n'ai jamais eu de se- „ cret? Il y a long-tems que je me combats moi- „ même, sans pouvoir chasser de moi une pen- „ sée qui me vient toujours dans l'esprit." M. le

Maitre le pressant de la lui decouvrir: „ J'ai, „ dit-il, depuis quelque tems un grand desir „ d'être Chartreux." Cela frappa tout d'un coup M. le Maitre, & à ce seul mot il se fit de part & d'autre un grand silence, se regardant l'un l'autre, & ne se parlant que par leurs larmes. Cent pensées différentes vinrent en un moment dans l'esprit de M. le Maitre. L'amour & la tendresse d'un côté, & de l'autre la crainte de resister à Dieu. Moi, se disoit il en lui-même, combattre un dessein de religion, lorsqu'on me reproche déja de ce que je me suis retiré en ce desert, au lieu de me faire Religieux. Qui suis-je aussi moi pour oser resister au dessein de Dieu? Etant donc plein de ces pensées: „ Mon frere, „ dit-il à M. de Sericourt en l'embrassant, Dieu „ est le maître. S'il vous appelle à une Char- „ treuse, il ne faut pas reculer. Vous pouvez „ juger si la nature se révolte en moi, & si elle „ pâtit, mais il faut se mettre au dessus de tout, „ & être fidele à la voix de Dieu. Je vous „ aime, lui dit M. de Sericourt. Je vous regarde „ toujours comme l'instrument dont Dieu s'est „ servi pour me retirer du monde, & ma con- „ version a été le fruit de la vôtre. Cependant „ je vous avoue avec toute la franchise que j'ai „ toujours eue avec vous, que je ne puis avoir „ de repos, & que nulle considération humaine „ n'est capable de me retenir. S'il paroit que „ Dieu veut que je me sépare de vous, je le „ suivrai sans resistance. Ce de quoi je vous „ prie, mon cher frere, & je vous en conjure de „ tout mon cœur, par l'amitié si tendre que vous „ m'avez toujours témoignée, c'est que dans „ une occasion si importante vous vouliez join- „ dre vos prieres avec les miennes, afin que „ Dieu me fasse la grace de bien connoître sa „ volonté."

Jamais

Jamais on ne vit dans un plus bel exemple, combien il faut fermer l'oreille à la nature, & renoncer aux noms & aux sentimens de la plus grande tendresse, pour obéir à la voix de Dieu qui appelle. Jamais frere n'a aimé si tendrement un frere, & n'a eu un frere d'une plus grande piété, ni d'une plus austere pénitence, pour ne rien dire de ses autres talens si rares. Cependant toutes ces considérations ne font aucune impression sur M. de Sericourt, & ne sont pas assez fortes pour arrêter son dessein. C'est assez pour lui, de savoir que Dieu le veuille ailleurs, pour ne pas même hésiter. Toute sa peine est de bien connoître sa volonté, & de chercher à s'en bien éclaircir par la priere. Après avoir laissé passer quelque tems, M. le Maitre qui ne regardoit plus M. de Sericourt que comme l'objet d'un grand sacrifice qu'il auroit bientôt à faire, & qu'il commençoit par avance à offrir à Dieu tous les jours, lui demanda dans quelles dispositions il se trouvoit, & s'il persistoit toujours dans la même résolution. „ Elle n'a jamais été plus forte, „ lui répondit-il. Je sens que chaque jour me „ fortifie plus que jamais dans mon dessein. Si „ cela est, lui dit M. le Maitre, je vous con„ seille de ne differer pas davantage d'aller à „ Paris. Dites toutes choses à M. Singlin. Quand „ il aura décidé, suivez son avis. Si Dieu veut „ dans nous la séparation des corps, nos cœurs „ ne laisseront pas toujours d'être unis. Allez, „ mon cher frere, lui dit-il en l'embrassant; je „ ne vous oublierai pas devant Dieu pendant „ toute cette négotiation." M. de Sericourt étant parti, on ne peut mieux marquer tout ce qu'il fit pour son affaire, que par la relation qu'il en fit lui-même à M. le Maitre, par cette lettre qu'il lui envoya.

[Mon cher frere, J'ai vu amplement M. Sin-

glin sur ce que vous savez, & par son ordre j'ai été voir le Prieur de Bourgfontaine, qui m'a témoigné beaucoup de bonne volonté & de franchise. Cela s'est passé d'une maniere qui ne se peut bien exprimer que dans une entrevue. Etant de retour, j'ai vu le neveu de M. de S. Ciran, par l'ordre de M. Singlin qui lui avoit déja parlé de mon dessein. Il m'a fortifié extraordinairement & m'a dit des choses très édifiantes, & dont je tâcherai de faire mon profit. Je lui ai conté toute ma visite, & comme le Prieur n'avoit fait aucune difficulté sur ce que nous craignions, & que la conclusion avoit été que je serois le très bien venu, quand je voudrois aller à Bourgfontaine pour y faire une retraite de dix jours ou de trois semaines, comme je voudrois, & puis m'en retourner à Paris, ou bien si après cela je me trouvois bien, & en état de passer plus outre, de le faire. Je lui dis que j'espérois qu'il pourroit avoir de mes nouvelles la semaine suivante & que j'irois *incognito*, qui est ce que nous desirons, & lui aussi. M. Singlin m'a conduit en tout ceci. Je lui ai témoigné, même avant que d'aller trouver le Prieur, que j'avois toujours soumis toutes mes pensées aux siennes, & que je le priois de me dire franchement s'il croyoit que Dieu vouloit cela de moi; que s'il me disoit que non, j'étois prêt de n'y plus penser. M. Singlin me répondit qu'il m'avoit toujours dit ce qu'il avoit cru, & que son sentiment avoit toujours été, & étoit encore, que je ferois bien de continuer. Il me dit de plus en le quittant pour aller faire une visite, qu'il souhaittoit de faire lui-même ce que j'allois faire & ajouta: Serai-je toujours la loi qui mene à Jesus-Christ sans y aller? Ce sont ses propres paroles. Le neveu de M. de S. Ciran me dit les mêmes choses, & me répondit à quel-

ques

ques objections & à quelques scrupules que j'avois, avec une telle force & de grace & d'esprit, que je ne pus m'empêcher de lui dire que je vous eusse souhaitté le premier avoir part à de si bonnes choses. Car pour les charges où ceux qui avoient été dans le monde pouvoient craindre d'être engagés, il me dit que les Chartreux n'y contraignoient jamais personne, & qu'on ne faisoit point de violence, comme il le voyoit par Dom Ferraud qu'on avoit eu grande envie de faire procureur, mais qu'on avoit laissé dans sa cellule, parce qu'il avoit témoigné desirer d'y demeurer. Pour la prêtrise sur laquelle je lui dis mes appréhensions & ma peine, il m'assura que dans les regles les plus sévéres de l'Eglise primitive, l'homme du monde le plus criminel se jettant dans un cloître, & sur-tout tel que celui dont il s'agit, & ayant fait quelque tems la pénitence d'une religion, comme on n'est jamais Prêtre qu'après l'année de Novitiat, au plutôt, on avoit toujours cru qu'une personne en cet état là étoit digne de la prêtrise, parce que la vie religieuse étoit comme un second batême; & qu'ainsi tous les péchés précédens étant effacés, il ne falloit point douter que les Ordres religieux ne puissent faire le Religieux Prêtre, sur-tout étant une coutume introduite, qu'on les fait tous. Enfin il m'assura que selon le mouvement qu'on pourroit avoir, on feroit bien de demander du tems pour se préparer, & néanmoins qu'on ne pourroit avoir nul scrupule en suivant l'ordre commun d'une maison. Il me témoigna, mais très fort, que s'il n'étoit point dans les engagemens où il étoit, il feroit ce que je pensois à faire, & me dit, (mais n'en parlez pas s'il vous plaît) que M. d'Hauranne son cousin, en refusant depuis peu de jours la chanoinie de Soissons de M. Farrole, que M. Bourgeois avoit déja refusée, lui

avoit

avoit répondu : J'aimerois mieux une place dans les Chartreux que cette chanoinie. Il ne put s'empêcher de me dire encore, qu'il prévoyoit que je ne serois pas seul, & que j'aurois des compagnons d'un même dessein, qu'il osoit néanmoins me dire, sachant à qui il parloit, qu'il se feroit un peu de peine que des personnes qui n'auroient ni vertu ni force se retirassent dans un si saint Ordre où beaucoup de gens choisissoient plutôt d'aller lorsqu'ils pensoient à la religion, parce qu'ils croyoient qu'ils y auroient plus de liberté & qu'ils feroient ce qu'ils voudroient dans leurs cellules ; qu'il y en a qui sembleroient un peu en danger, n'étant pas capables de subsister seuls, ni de resister à leurs foiblesses ni à leurs inclinations dereglées ; qu'il ne pouvoit consciller à un homme de se faire Chartreux s'il n'étoit assez fort pour se soutenir sans aide & pour se conduire lui-même, parce que ces Peres laissant assez les Religieux à leur discretion, & se contentant qu'ils se tiennent dans leurs cellules, & qu'ils aillent à l'Office aux heures, ils sont libres dans tout le reste ; que c'étoit pour ce sujet qu'il croyoit que cette vie n'étoit pas propre absolument à toutes sortes de gens, selon Dieu, puisqu'on ne sauroit accorder deux choses qui sont absolument incompatibles, le salut & la liberté de suivre sa volonté comme la regle de sa vie, & non celle de Dieu qui détache l'homme de lui même & de ses desirs, pour l'attacher à Dieu & à son obéissance. Voilà jusqu'ici tout ce qui s'est dit, & tout ce qui a été fait sur mon affaire. Je vous en écrirai la suite. Voyez, mon cher frere, si j'ai besoin de vos prieres. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.]

On aura pu voir dans la lecture de cette lettre si édifiante une difficulté sur un mot qui est au commencement, qui est de savoir quelle raison

son M. de Sericourt avoit de craindre l'ordre des Chartreux, sur laquelle il dit que le Prieur de Bourgfontaine ne s'arrêta pas. C'étoit une incommodité qui l'obligeoit toujours d'avoir un bandage. La crainte qu'il eut que sur ce prétexte on ne s'opposât à son dessein, le porta à avoir par précaution une attestation signée par M. Guenault, le célebre Médecin d'alors, par laquelle il certifioit que l'incommodité de M. de Sericourt n'étoit rien, & que pourvu qu'il eût un bandage, il pourroit courir la poste s'il vouloit, & souffrir toutes les austerités de la religion la plus severe.

O zele, ô ferveur incomparable qui fera éternellement la gloire de votre serviteur, ô mon Dieu, mais en même tems notre confusion & la condamnation de notre lâcheté! Car qui peut admirer assez ce bienheureux pénitent? Les autres qui ont moins d'amour pour Dieu sont ravis d'avoir de petits prétextes, de petites infirmités qui les empêchent de faire pénitence. M. de Sericourt au contraire en a de très considerables; & bien loin d'en prendre un sujet de relâchement, sa grande foi qui l'élevoit au dessus de tout, & qui ne craignoit rien pour lui-même, ne craint que pour la foible foi des autres & va mandier les attestations des hommes. Il sollicite contre lui-même, & étant en sureté pour sa personne qui étoit accoutumée depuis long-tems à se livrer à toutes sortes d'austerités, il ne demande que le pouvoir de les continuer toujours & la permission de s'y soumettre.

Mais lorsque les choses étoient en cet état, & que M. de Sericourt n'attendoit que le moment de partir, Dieu, de qui ce saint homme souhaittoit avec tant d'ardeur de connoître la volonté, la déclara d'une maniere imprévue, à laquelle on ne s'attendoit pas. C'est ce que l'on peut

voir

voir dans cette lettre que M. de Sericourt écrivit deux jours après à M. le Maitre.

[Mon cher frere, Il n'y a que deux jours que je vous ai écrit de mon affaire. Il est arrivé pendant ce tems une chose qui nous a bien donné à penser. C'est que le Prieur de Bourgfontaine s'en retournant la veille de l'Assomption chez lui, a fait écrire à M. Rebours par Dom Procureur qui est aussi en cette ville, qu'il le prioit de me dire que je ne vinsse point à Bourgfontaine qu'il n'eût reçu de ses nouvelles. M. Singlin & M. Rebours n'ont su comment interpréter cela, nous ayant témoigné tant de chaleur, comme je vous l'ai marqué dans ma lettre précédente. Mais cela ne me met point en peine pour moi. Je vais tous les jours à S. Jacques du haut-pas, au tombeau de celui que vous savez, où je cherche ce que vous cherchez. Je n'ai nulle inquiétude. Pour des tendresses, si j'étois moins humain que je ne suis, je n'en sentirois pas tant. Obligez moi de me continuer toujours vos prieres. Comme vous êtes le seul à qui je dis mes miseres les plus secrettes, vous y remedierez par vos oraisons, plus que personne. J'ai parlé à mon cousin de Luzanci de tout ceci fort amplement & je l'ai prié de vous dire tout ce que j'ai pu oublier de vous mander. Adieu. Prions tous le Seigneur, mon cher frere, & abandonnons nous à sa conduite. Pour moi, à juger de ce que je commence à appercevoir, je ne crois pas que Dieu nous sépare.]

Il ne faut que ces deux lettres de M. de Sericourt pour nous faire voir quelle a été sa vertu. Cet homme prêt à tout ne veut dépendre que de la seule volonté de Dieu à laquelle il se sacrifie avec joie, quelque consolation qu'il ressente dans la compagnie d'un tel frere. Il a assez de vertu si Dieu le veut pour se séparer d'avec un hom-

me

me avec qui la grace l'avoit encore plus uni que la nature. Il presse lui-même avec chaleur une rupture qui lui devoit être si sensible, lorsqu'il croit que Dieu le veut; & quand il lui commande de remettre dans le fourreau ce glaive de séparation, comme il fit autrefois à Abraham, il se soumet, & retrouve en quelque sorte des freres que Dieu lui rend, & auxquels il se rend aussi lui-même. Mais ses sens n'eurent aucune part à cette joie. La nature ne gagna rien en lui, de ce qu'il ne s'étoit pas renfermé dans un Ordre si austere. Il retourna à Port-Royal des champs avec de si ardens sentimens de pénitence, qu'il sembloit qu'il ne faisoit que commencer d'entrer dans cette sainte voie, & que tout ce qu'il avoit fait jusques-là ne fût qu'un essai.

On a un grand respect pour les Reverends Peres Chartreux. On ne veut ni examiner, ni encore moins censurer les raisons qu'ils eurent de refuser un homme que Dieu leur envoyoit d'une maniere si touchante. On sait que les personnes de communauté ont des égards, & qu'ils doivent répondre à leurs superieurs de leur conduite: mais quelque considération humaine que l'on puisse avoir, il est bien fâcheux, pour une maison de piété, de rejetter de telles personnes; & que la peur du fantôme de Jansénisme qui commençoit alors à attirer toute la malédiction des hommes sur les lieux où il en paroitroit les moindres ombres, empêchât des Religieux si pénitens, de tendre les bras à un pénitent de cette sorte, qui se venoit jetter dans leur sein pour y consommer son sacrifice. Je crains qu'on n'ait quelque chose à se reprocher devant Dieu, quand on ira paroître devant lui, lorsqu'on a fermé la porte à ceux à qui Dieu sembloit l'ouvrir. C'étoit l'appréhension de ces reproches qui faisoit que la tante de M. de Sericourt, je veux dire

la

la Mere Angelique, signaloit si fort alors sa foi & sa charité, en ouvrant indifféremment son monastere à toutes les filles qu'il lui paroissoit que Dieu lui envoyoit, sans considérer autre chose en elles que les richesses de la grace, & ne s'arrêtant à aucune considération humaine. Il faut pourtant rendre justice aux Reverends Peres Chartreux; car ils ne craignoient pas de dire qu'ils se seroient trouvés honorés de recevoir chez eux un homme tel que M. de Sericourt.

Dans le bruit que fit cet incident, un ami de M. de Sericourt & de ces autres Messieurs s'en entretenant avec un autre Ecclesiastique qui ne les aimoit pas, fut surpris que l'aversion que l'on avoit contre eux, rejaillit sur lui-même? „ Que „ trouvez-vous en moi, lui dit ce bon homme? „ Qu'est ce qui vous peut rendre ma foi suspe- „ cte? Je suis assuré, répondit l'autre, de l'in- „ tégrité de votre foi; mais ce qui me peine „ pour vous, c'est que vous êtes attaché & lié „ d'amitié avec des personnes qui, sous prétexte „ des mêmes sentimens que vous professez, gar- „ dent un secret venin dans le cœur, dont ils „ vous empoisonnent lentement sans que vous „ vous en apperceviez. Ce sont de grands po- „ litiques, & de fort méchans catholiques, qui „ se couvrent du nom des Peres, parce que „ dans le tems présent toutes les puissances spi- „ rituelles & temporelles leur sont contraires, & „ qu'ils ne croient pas pouvoir avec quelque „ espérance raisonnable d'un heureux succès le- „ ver le masque; mais tôt ou tard leur rébellion „ éclatera. Mais sur quoi vous fondez-vous, „ lui repliqua l'autre, pour juger si désavanta- „ geusement de l'interieur des hommes, & sur- „ tout de ceux que vous avouez être irréprocha- „ bles dans leurs mœurs? J'ai de bons mémoi- „ res, dit-il, & je ne dis rien dont je ne sois

„ bien

» bien aſſuré. Rien n'eſt plus certain que le
» mépris qu'ils font de tout ce qui ſe fait dans
» l'Egliſe par un autre eſprit & une autre con-
» duite que la leur. Puiſque céla eſt, lui répon-
» dit l'autre, & que vous êtes ſi bien informé,
» la compaſſion que vous avez pour moi, & qui
» vous fait tant gémir devant Dieu pour me rap-
» peller de l'égarement ou du péril dans lequel
» je vis, ne doit pas ſe borner à m'épouvanter
» ſeulement; mais vous devez me découvrir ce
» venin caché, qui ne le peut être pour vous, puiſ-
» que vous avez de ſi bons mémoires. Je ne
» tiens à ces perſonnes que par l'eſtime que je
» fais de la pureté de leurs mœurs & de leur
» doctrine, & par le ſecours que j'ai retiré de
» la ſolidité de leur conduite. Je ne m'appro-
» che d'eux que pour m'approcher de Dieu da-
» vantage. Si vous me pouvez faire voir ce ve-
» nin caché ſous ces apparences, je ne les ver-
» rai jamais. Vous êtes obligé de m'ouvrir les
» yeux pour me redreſſer. Ce venin, dit l'au-
» tre, n'eſt pas encore bien connu: il n'y a que
» deux ou trois têtes de cette caballe qui aient
» le ſecret. Ils le gardent avec une ſi grande
» exactitude qu'il a été impoſſible juſqu'ici de
» le pouvoir découvrir; mais il ne faut pas dou-
» ter qu'il n'y ſoit. La ſingularité de cette con-
» duite, le mépris qu'elle inſinue de tout ce qui
» ſe fait dans l'Egliſe par un autre eſprit que le
» ſien, le ſcandale qu'elle cauſe, l'abomination &
» l'horreur dans laquelle elle eſt parmi le peuple,
» ſont des preuves convaincantes & indubita-
» bles de la ſecrette malignité & impiété qu'ils
» couvrent. Toute l'Egliſe erre ſelon eux dans
» le dogme & dans la conduite; & il ſemble que
» trois, quatre, cinq ou ſix perſonnes qui ſont
» les chefs de cette ſecte, ſoient infaillibles en
» leurs dogmes & leur pratique.

C'étoit donc ainsi, mon Dieu, que commençoient les calomnies atroces qui ont eu depuis de si longues suites! C'étoit ainsi qu'on accusoit vos fideles serviteurs d'avoir un venin caché, lorsque leurs Ecrits ne respiroient que la plus saine doctrine de l'Eglise, & que les plus emportés n'y pouvoient trouver à mordre! Quelle vertu pourroit être à l'abri, ô mon Dieu, si on se donnoit la liberté de décrier ainsi les gens? L'innocence la plus pure ne seroit-elle pas flétrie? C'est, dit-on, quelque chose de caché qu'on ne connoit point. O nouvelle espece de crime! s'écrie S. Jerôme, sur un sujet presque semblable. Déchirer par de noires calomnies, & ne pas marquer pour quoi on déchire! Et ne faut-il pas, si on l'ose dire, avoir soi-même, pour parler de la sorte, un venin qui ne soit pas caché, & qu'il ne soit pas bien difficile de découvrir? Quand a-t-on vu les fideles serviteurs de Dieu répandre en secret des dogmes contraires à ce qu'ils publioient ouvertement dans tous leurs ouvrages? Quand les a-t-on vus mordre sans bruit, comme des serpens, & insinuer à des disciples attirés avec adresse le poison d'une doctrine envenimée? Quand ont-ils imité les semeurs de nouveautés qui joignant l'impudence à la malice disent aux esprits credules qui se laissent aller sottement à eux: Aveugles, qui vous flattez d'un nom catholique, venez avec nous pour apprendre quelle est la veritable foi qui n'est connue que de nous, qui jusqu'ici est toujours demeurée cachée, & qui ne vient que d'être découverte; venez vous instruire, mais gardez-nous le secret; ces verités ne sont pas bonnes à être manifestées, peu de gens méritent de les connoître. Ce sont là les sifflemens de l'héréfie; mais ces bienheureux solitaires ont-ils jamais dit rien de semblable? Ont-ils jamais imité cette femme des Pro-

verbes de Salomon, qui s'addressoit à ceux qui passoient leur chemin, & qui leur disoit: Quelqu'un est-il ignorant? Qu'il vienne à moi. Venez, mangez d'un pain caché: l'eau que l'on boit furtivement est bien plus douce. J'ai eu le bonheur d'être avec ces Messieurs dès mon enfance. Je puis dire que j'étois des plus instruits de tout ce qu'ils faisoient & de tout ce qu'ils écrivoient. Peut-on voir de plus humbles disciples de la Tradition, & de plus fideles conservateurs de ce dépôt sacré? Ils ont conservé la doctrine de la verité qui étoit passée jusqu'à eux; qu'ils n'avoient pas inventée eux-mêmes, & qu'ils avoient reçue, mais qu'ils n'avoient pas imaginée; des verités qui n'étoient pas particulieres, mais publiques; qui n'étoient pas de nouvelles productions de l'esprit, mais de l'ancienne Tradition. Ils n'enseignoient que ce qu'ils avoient appris. Ils n'altéroient point le pur or de la doctrine de l'Eglise; mais ils empêchoient qu'on n'y mêlât le plomb & le cuivre des imaginations humaines. Ils pouvoient l'enchasser avec agrément par la sagesse & le don de l'éloquence que Dieu leur avoit donné. Ils pouvoient y ajouter de nouveaux ornemens, éclaircir ce qui paroissoit obscur, faire aimer dans un nouveau jour ce qu'on s'étoit contenté de respecter sans le comprendre: mais ce qu'ils disoient d'une nouvelle maniere, n'étoit pas nouveau. C'étoit toujours l'antiquité. Ils l'ornoient, mais ils ne la changeoient pas. Ainsi où étoit ce venin caché?

Mon Dieu à quoi m'arrêtai-je ici? Vous avez permis que l'on traitât vos serviteurs comme on vous a traité vous-même. Ils ont passé pour des séducteurs, comme vous avez passé pour tel. L'on a publié des ouvrages monstrueux pour les noircir: on a applaudi à ces ouvrages: le crime d'un auteur particulier est devenu celui de tous

ses approbateurs. Ayez pitié d'eux, Seigneur, lorsqu'un jour ces noires calomnies se souleveront pour vous demander justice; lorsqu'ils ne pourront, devant un juge éclairé, prouver rien de ce qu'ils avoient si insolemment avancé.

Je reviens à la suite de ma petite relation, que je ne continue que pas à pas à proportion que Dieu me donne encore de la vie & de la santé, prêt à la finir quand il lui plaira. Mais je ne crois pas pouvoir employer mieux les derniers jours de ma vieillesse qu'en rappellant dans ma mémoire ce que j'ai vu dans ma plus tendre jeunesse, en m'occupant du souvenir continuel de ce que Dieu m'a fait la grace de me montrer dans ce bienheureux desert, qui est encore aujourd'hui, quoique de loin, tout l'objet de mes plus cheres delices.

M. Singlin voyant venir à lui de toutes parts des personnes attireés par la force de ses prédications, & par l'exemple de tant de personnes qui se convertissoient tous les jours, étoit dans d'étranges peines, pour trouver des lieux où les placer surement pour leur salut. Comme il étoit extrêmement sage, l'exemple de M. de Sericourt que l'on venoit de refuser aux Reverends Peres Chartreux, lui fit comprendre qu'il ne devoit exposer aucune communauté ni aucune maison religieuse, à recevoir, au sujet de ceux qu'il leur envoyeroit, aucun mauvais traitement de la part des hommes; ainsi il ne voyoit que le seul Port-Royal des champs qui pût servir de retraite à ces pénitens qui venoient se jetter entre ses bras, & implorer son assistance. Mais ce qui le retenoit, étoit l'impossibilité où il se voyoit d'aller souvent en ce lieu, pour conduire ces personnes qu'il y connoissoit, parce que ses affaires à la maison de Paris, l'occupoient si fort, qu'il ne pouvoit que rarement faire des voyages, & voir ces nou-

veaux

veaux néophites. Il falloit donc trouver un homme qui pût leur tenir sa place en ce lieu, & leur rendre les services qu'il auroit souhaitté lui même leur pouvoir rendre. Il jettoit de loin les yeux sur M. de Saci; mais le tems n'étoit pas encore venu. Il voyoit en lui trop de résistance. Il en avoit à la verité, la capacité, & il pouvoit s'acquitter parfaitement de cet emploi; mais son humilité l'en éloignoit encore trop.

Dans cette peine il trouva heureusement M. Manguelein. C'étoit un Docteur de Sorbonne, d'un grand mérite. Il étoit Chanoine de Beauvais Le livre *de la fréquente communion* lui avoit fort ouvert les yeux. Il lui avoit donné une belle approbation, mais elle étoit moindre néanmoins que ce qu'il fit; puisqu'étant touché jusqu'au fond du cœur de tant d'excellentes verités, il avoit quitté sa chanoinie & étoit venu se donner à Port-Royal des champs. Il lui survint un obstacle qui l'en détourna. M. l'Evêque de Bazas, si célébre par sa vigueur épiscopale, qui avoit aussi été touché du livre *de la fréquente communion* qu'il avoit approuvé, étoit venu se jetter entre les bras de M. Singlin pour embrasser la pénitence, prêt à faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Il le pria d'agréer qu'il se retirât à Port-Royal pour y passer sa vie. Il fit une pénitence qui édifia tous les pénitens de ce desert, & il souhaittoit de tout son cœur de pouvoir vivre & mourir dans cet état, ôtant même sa croix, pour témoigner combien il se croyoit indigne de ce caractere sacré où il se voyoit élevé. M. Singlin qui avoit un respect infini pour l'épiscopat, dont la seule idée le faisoit trembler, le supplia de ne pas suivre la violence de ses desirs, & lui représenta qu'étant une fois engagé dans cet auguste ministere, il pouvoit bien gémir en secret devant Dieu des défauts de son entrée, s'il y en trouvoit, mais qu'il ne de-

voit plus penser à l'avenir qu'à s'en acquitter pour le bien de toute l'Eglise, de son Diocese & pour son propre salut. M. de Bazas tout pénétré de l'ésprit de pénitence qui étoit encore augmenté en lui par la vue de M. le Maitre & de ces autres solitaires, insista long-tems, & ne vit qu'avec frayeur & tremblement la sainteté de l'épiscopat & le poids de la charge pastorale. Enfin il ne se rendit aux pressantes sollicitations de M. Singlin qu'à cette condition, qu'en s'en retournant à son Evêché pour y faire une residence exemplaire, & telle que tous les Canons l'ordonnent, il lui donneroit un homme sage pour lui tenir compagnie, & le fortifier dans ses bonnes résolutions. M. Singlin ne crut pas devoir resister à une demande si chrétienne, & n'ayant personne en main plus propre, il lui avoit accordé M. Manguelein qui travailloit conjointement avec lui au bien général de l'Eglise & du Diocese en particulier, & à celui de l'Evêque même & de toute sa maison. Ils trouverent dans ce pays là peu d'ouverture de cœur dans les ames, pour y produire un bien solide. La pénitence étoit une langue nouvelle & étrangere qu'on n'y entendoit pas. Mais l'excès de ferveur de M. de Bazas qui prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens, l'emporta si loin, que dans un an, par un jugement de Dieu que l'on ne peut considérer sans frayeur, Dieu l'appella à lui: ensorte que M. Manguelan n'ayant plus rien qui le retînt à Bazas, revint de ce Diocese retrouver M. Singlin avec quelques legeres dépouilles qu'il remporta de ce pays, & qui étoient tout ce qu'il avoit pu y gagner, comme M. de la Brousse & le bon M. Doamplup.

Aussi-tôt que Monsieur Singlin vit M. Manguelein libre, il le prit en particulier, & lui dit: „ Monsieur, Vous connoissez Port-Royal des „ champs;

„ champs; vous l'avez vu; vous savez quelle „ vie on y mene: j'ai besoin d'un homme qui „ aille sur les lieux tenir toutes choses en re- „ gle. Vous voyez de vos yeux les engagemens „ où je suis ici. Je ne puis m'absenter de Paris „ sans faire tort à beaucoup d'ames. Il y a un „ an que je jettois les yeux sur vous pour vous „ établir en ce lieu; mais je ne pus vous refuser „ à M. l'Evêque de Bazas. Maintenant que „ Dieu en a disposé à votre grande douleur, mes „ premiers sentimens sur vous me reviennent „ dans l'esprit, & me forcent de vous prier d'al- „ ler dans ce desert, afin d'y regler tous les so- „ litaires."

M. Manguelein qui ne pensoit qu'à aller finir ses jours en ce lieu, comme un pénitent, fut bien surpris lorsque M. Singlin au contraire lui proposa d'y aller pour y être le directeur des pénitens. Il essaya de s'en dispenser. „ Vous sa- „ vez, lui dit-il, que je n'ai nulle expérience „ en ces choses, & vous m'engagez en la con- „ duite de ces personnes. Je n'y puis faire que „ des fautes. Je ne vois pas que je puisse faire „ rien de bien. Je n'ai nulle expérience, je le „ répete encore. Je n'ai point le discernement „ des esprits. Je sors d'avec M. de Bazas. J'a- „ vois sans comparaison plus à apprendre de lui „ qu'il n'avoit à apprendre de moi. Quelque „ connoissance pour le reglement d'un Diocese, „ qui m'étoit de quelque utilité à Bazas, me se- „ ra entierement inutile au lieu dont vous me „ parlez. Je ne pourrai discerner ceux à qui „ ce desert sera utile, & ceux à qui il sera dan- „ gereux."

„ J'ai prévu toutes vos peines à ce sujet, lui „ dit M. Singlin. J'avoue qu'on a toujours à „ trembler sur ces emplois. Je ne le vois que „ trop tous les jours par ma propre expérience.

„ Pour ce qui regarde le discernement des es-
„ prits, je ne suis pas moins embarrassé que
„ vous. Il faut demeurer d'accord qu'on ne peut
„ juger des gens avec une certitude entiere. Il
„ peut arriver qu'on se trompe souvent. Mais
„ encore qu'il soit vrai que la principale épreuve
„ des personnes que je vous envoyerai, se doi-
„ ve faire par vous sur les lieux mêmes, vous
„ savez qu'il y en a toujours une autre qui
„ doit précéder; & c'est de celle là que je me
„ charge. Je vous promets que je ne vous en-
„ voyerai personne que je n'aye déja bien éprou-
„ vé, & mis en bon état de l'être par vous. Il
„ suffira pour agir sagement, que la connoissan-
„ ce que vous aurez d'eux soit vraisemblable.
„ Car je vois par expérience qu'il n'y a jamais
„ rien de bien sûr. Je vous prie seulement dans
„ toutes les personnes que vous verrez là, d'y
„ considérer trois choses; la premiere, s'ils ont
„ l'esprit leger & changeant; la seconde, s'ils
„ ont l'esprit suffisant & attaché à soi-même;
„ & la troisiéme, s'ils sont partagés, & non dé-
„ terminés à chercher Dieu entierement & sans
„ reserve. Si quelqu'un de ces trois défauts se
„ rencontre en eux, vous me ferez plaisir de
„ m'en avertir; car ils seront en grand danger
„ de réussir mal. Mais si vous connoissez qu'ils
„ cherchent Dieu purement & sincerement avec
„ un ferme desir de se donner à lui; en renon-
„ çant à toutes choses; s'ils ont de la docilité &
„ de la fermeté d'esprit, & ne sont point em-
„ portés de curiosité ni d'aucun desir volage, il
„ y a sujet d'espérer, quelques petites foiblesses
„ que vous y voyiez d'ailleurs, qu'enfin vous en
„ serez satisfait. Je sai par expérience qu'il n'y a
„ rien qui trompe plus facilement que la pre-
„ miere ferveur, & l'empressement des jeunes
„ gens; parce que cela vient souvent de la lege-
„ reté

„ reté de leur esprit, & de l'impuissance qu'ils „ ont de resister à leurs desirs; mais c'est un feu „ de paille qui ne dure pas, venant de la natu- „ re & non de l'esprit de Dieu. Il vaut mieux „ voir une volonté ferme & solide qui a bien „ considéré & embrassé toutes les suites, quoi- „ qu'elle ne témoigne pas tant d'ardeur & ne di- „ se pas tant de belles paroles. Laissez-moi fai- „ re, & reposez-vous sur moi des premieres „ épreuves. Vous n'aurez qu'à continuer ce „ que j'aurai commencé, & je vous dirai ce „ qu'il faudra faire. Vous venez de voir cette „ personne qui étoit ici avec moi, lorsque vous „ êtes entré, & qui me demande d'aller à Port- „ Royal. Je n'en ai pas bonne opinion, voyant „ en lui une espece de suffisance, de résolution, „ & d'attachement à son sens. Il n'y a rien à „ faire pour personne, s'il n'est dans le dessein „ de quitter cet esprit, & de vivre dans la do- „ cilité & dans la soumission, sans écouter ses „ raisons & ses pensées. Si je pouvois me dé- „ charger de ces personnes, en les envoyant „ dans des Religions, je le ferois avec grande „ joie; mais celles où je les croirois bien, au- „ ront quelque peine à s'en charger, venant de „ ma main; & j'aurois crainte qu'elles ne fussent „ pas bien dans les autres. J'aurois peine à me „ persuader que je pusse en conscience les y en- „ voyer, sachant la maniere dont ils gouvernent „ les Religieux. S'ils s'y portoient d'eux mê- „ mes, je les y laisserois aller faute de mieux; „ depeur qu'ils ne se perdissent encore plutôt „ dans le monde: mais vous savez que nous ne „ pouvons pas refuser personne de ceux que „ Dieu nous addresse. C'est à nous à en faire „ l'épreuve & à les conduire le mieux que nous „ pouvons."

M. Manguelein écouta tout ceci avec sa dou-

ceur ordinaire, & ne pouvant resister à ce que M. Singlin lui disoit, il se soumit à un joug dont il lui promettoit de porter la meilleure part, & dont il diminuoit déja la pesanteur par la solidité de ses conseils. Aussi-tôt M. Singlin quitta toutes ses autres affaires, pour le mener avec lui à Port-Royal. Dès qu'ils y furent arrivés M. Singlin dit à M. le Maitre qui les alla recevoir qu'il y avoit long-tems qu'il lui avoit témoigné qu'il lui étoit impossible d'avoir soin de toutes les personnes qui se retireroient dans ce desert, & qu'il cherchoit une personne sur qui il pût se reposer surement, & s'en décharger; que jusques-là il avoit eu peine à en trouver, mais qu'enfin M. Manguelein s'offroit heureusement, & que tous les solitaires pourroient avoir autant de confiance en ce Monsieur qu'en lui-même; qu'il ne lui disoit rien de son mérite, qu'ils en reconnoitroient eux-mêmes en lui plus qu'il ne leur en pouvoit dire. „ Ainsi je „ trouve assez à propos, dit M. Singlin à M. le „ Maitre, que vous voyiez tous vos solitaires „ qui sont ici, & que demain matin vous alliez „ tous ensemble, vous à leur tête, saluer M. Manguelein dans sa chambre, lui rendre graces de „ la bonté qu'il veut bien avoir de se charger „ de votre conduite, & lui promettre que vous „ aurez tous pour lui une déférence & une sou- „ mission dont il aura tout sujet d'être satisfait."

M. le Maitre ne manqua pas de faire ce que M. Singlin lui avoit dit. Il fit taire tous les sentimens qu'il pouvoit avoir de passer ainsi dans de nouvelles mains. Il nous avertit tous, & le lendemain au sortir de Matines il nous mena chez M. Manguelein. Je sai bien que M. le Maitre nous conduisoit, M. de Sericourt son frere le suivoit, M. de Luzanci. Il y avoit aussi M. de Beaupuits, M. Bascle, M. Visaquet, M. Moreau, M. de la Riviere, M. Palus, & quelques autres

autres dont les noms ne me reviennent pas maintenant. J'y étois aussi, mais comme une brebis qui suit une autre brebis, & j'opinois du bonnet, comme on dit d'ordinaire; car j'étois si enfant que je ne savois pas ce qui se faisoit. Cependant quoique je fusse si jeune, cette action fit une si grande impression sur moi, que je n'ai jamais oublié cette journée, & qu'encore aujourd'hui, quoiqu'il y ait plus de cinquante ans, elle m'est aussi présente que si ce n'étoit que d'hier. Il est vrai que je prenois plaisir, dans ce silence de la nuit, d'écouter M. le Maitre qui disoit pour nous tous de si belles choses, qu'assurément il n'y avoit personne de la compagnie qui eût jamais pu dire rien qui en approchât. Ce qui m'en est resté dans l'esprit depuis ce tems, c'est qu'il dit à M. Manguelein, d'un air le plus touchant du monde, que nous venions tous nous jetter entre ses bras; que M. Singlin nous avoit répondu de sa charité, qu'il nous avoit assurés qu'il vouloit bien se charger de nous, & avoir pour nous l'amour d'un pere; & que c'étoit une grande misericorde de Dieu sur Port-Royal des champs, d'y avoir un homme d'un si grand mérite. Il finit en lui avouant qu'il sentoit déja de la confusion & de la douleur de ce qu'il verroit en nous tant de foiblesses; mais qu'il espéroit que sa charité couvriroit tous nos défauts, & qu'un peu de bonne volonté qu'il pouvoit se promettre de trouver en nous le feroit passer par dessus tout le reste.

M. Manguelein écouta tout cela d'un grand sang froid; car la froideur étoit proprement son partage, & elle lui étoit très naturelle. Il répondit à M. le Maitre en nous regardant. Il sembloit plus occupé à nous voir qu'à nous parler. Ses mots se suivoient à peine, & parlant d'un ton si bas qu'à peine nous l'entendions, il

nous dit en un mot, que Dieu & M. Singlin ſavoient ſon incapacité pour l'emploi où on l'engageoit; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour s'en défendre. Il nous pria par avance de ne nous point ſcandaliſer des foibleſſes que ſon peu de ſanté nous pourroit faire remarquer en lui. A ces mots nous nous jettâmes tous à ſes pieds pour recevoir ſa bénediction, & nous nous retirâmes.

M. Manguelein répondit parfaitement à l'attente de M. Singlin & à l'idée qu'il en avoit donnée aux ſolitaires. Mais cette joie fut bien courte; car en peu de tems Dieu retira à lui cet homme admirable. Il eſt vrai que l'air de ce deſert lui étoit contraire, & quoiqu'il fût très delicat, il ne laiſſa pas de ſe ſacrifier à Dieu de bon cœur, comme une victime de pénitence, pour le ſervice des pénitens de ce deſert, & de ſe ſoumettre à ce qu'on ſouhaittoit de lui, aux dépens de ſa propre vie qu'il marquoit ainſi eſtimer fort peu. Les chaleurs de l'été qui furent exceſſives cette année là, & l'intempérie de l'automne, où tout fourmilloit de malades qu'il viſitoit avec ſoin, altererent beaucoup ſa ſanté qu'il ne menageoit nullement. Ainſi en peu de jours il tomba dans une fievre qui l'emporta, (le 24. Septembre 1646.) au grand regret de nous tous, mais encore plus particulierement de M. Singlin.

Dès qu'il fut averti de ſa maladie qu'on ne lui manda pas être ſi dangereuſe qu'elle étoit, depeur de le ſaiſir, il réſolut de le venir voir; mais comme ſes affaires étoient toujours grandes, & qu'on lui avoit caché le vrai état des choſes, il ne vint que lorſque ſon ami venoit d'être mis en terre, & que nous ſortions de ſes funerailles. M. le Maitre qui avoit donné ordre qu'on l'avertît dès qu'on le verroit arriver, alla promptement le recevoir à la porte de l'avenue, avec ſon ouver-

ture ordinaire. M. Singlin, dès qu'il l'apperçut, lui demanda comment se portoit M. Manguelein. Il lui dit, d'un air le plus gai qu'il put, & en dissimulant sa douleur, qu'il n'étoit plus malade. Il l'entretint dans les cours qu'il falloit passer pour aller à l'église où il avoit toujours coutume d'aller en descendant de cheval. M. Singlin le mettoit toujours sur M. Manguelein. Enfin il entra dans l'église où, après avoir adoré Dieu, il apperçut une fosse toute fraiche couverte, & presque au milieu du sanctuaire, où l'on avoit mis M. Manguelein, par honneur. M. Singlin se leva promptement, & avec un visage étonné, regarda M. le Maitre, sans pouvoir rien dire. M. le Maitre se jetta à son col, & sans pouvoir parler l'un & l'autre que par leurs larmes, ils monterent dans une chambre pour pleurer à leur aise leur ami mort. Jamais ces deux saints hommes ne répandirent plus leur cœur l'un dans l'autre; car tous deux avoient beaucoup de tendresse pour lui. „ Mon plus grand regret, „ dit M. Singlin à M. le Maitre, lorsque je vois „ des morts comme celle que j'apprends aujour„ d'hui, & celle de M. de S. Ciran qui nous „ fait encore saigner le cœur tous les jours, est „ que Dieu ne me prenne pas avec eux ou avant „ eux. Je ne vois point mourir de telles per„ sonnes, que je ne déplore mon retardement, „ & que je ne fasse des souhaits & des prieres à „ Dieu, pour qu'il ne me laisse pas languir, ou „ qu'il me mette dans un état ou dans un lieu, „ où je n'aie plus qu'à pleurer mes péchés & „ ceux des autres. Quelque bonne mine que je „ fasse au dehors, voilà mes pensées & la dis„ position de mon cœur, que je n'ai encore dé„ couvert qu'à vous, Monsieur. Si vous m'ai„ mez, priez Dieu qu'il exauce mes prieres. „ Toute ma consolation est de voir en vous tous

„ une

„ une bonne diſpoſition pour l'autre vie, qui
„ vous fait regarder celle-ci comme ennuyeuſe
„ & à charge, comme un exil & un lieu plein
„ de périls. Si j'avois ſujet de croire que je puſ-
„ ſe vous ſervir, vous & ceux qui ont confian-
„ ce en moi, mieux que je ne fais, cela ſeul
„ me rendroit la vie ſupportable. Hors cela tout
„ m'eſt à charge & ne me cauſe que de l'affli-
„ ction & de la douleur, & je ne pourrois
„ m'empêcher de me retirer dans un lieu où je
„ ne fuſſe connu de perſonne."

Ils ſortirent enſuite de cette chambre, tout pénétrés de ces penſées qui paroiſſoient aſſez ſur le viſage de M. Singlin par l'étonnement qui y étoit peint. Toutes les perſonnes qu'il rencontroit en étoient frappées d'une ſecrette frayeur. Je le vis auſſi comme les autres, & en me voyant il rehauſſa ſa voix & redoublant ſes larmes, il dit en jettant un profond ſoupir: „ Tous per-
„ dent ici à cette mort, mais il n'y a perſonne
„ qui y perde plus que vous. Je ſai la tendreſ-
„ ſe qu'il avoit pour vous, & le ſoin qu'il avoit
„ réſolu d'en prendre." Il m'apprit ainſi à mieux connoître mon malheur, & ſon exemple m'excita auſſi à pleurer moi-même; car les enfans tels que j'étois alors, ne voient que ſuperficiellement les choſes, & ont même dans les rencontres une douleur paſſagere mêlée d'une ſecrette joie qui ſe cache finement au fond de leur cœur, de ce qu'ils ſe voient hors de deſſous les yeux éclairés d'un homme ſage qui les tenoit en regle, avec une grande douceur à la verité, mais toujours uniforme & toujours exact.

M. Singlin avant que de s'en retourner à Paris pria M. le Maitre de lui dire des nouvelles d'une perſonne qui s'étoit retirée là, en qui on n'avoit pas encore remarqué que le deſert lui fût fort utile. M. le Maitre lui dit qu'il avoit

bien de la douleur de n'avoir point de meilleures nouvelles à lui dire de cette personne. Il n'en fallut pas davantage à M. Singlin. „ Il y a long-„ tems, dit-il à M. le Maitre, que je le souffre „ dans cet affoiblissement, sans oser le renvoyer „ d'ici, depeur de l'exposer aux périls du mon-„ de dont il paroit un peu plus à couvert ici. „ Je lui rendrai encore un peu de tems toute „ l'assistance dont il sera capable; mais après ce-„ la, je vous assure que nous verrons ce que „ Dieu voudra faire de lui. Il y a long-tems „ que je lui dis que s'il n'étoit pas ici, je n'au-„ rois garde de le recevoir: mais je vous avoue „ que j'ai peine à me défaire moi-même de ceux „ dont Dieu m'a chargé, & c'est ce qui m'em-„ pêche aussi de recevoir aisément ceux qui se „ présentent à moi. Je me rendrai à l'avenir „ plus difficile que jamais, parce que lorsque je „ suis une fois engagé à eux, j'ai peine à rom-„ pre mes liens, & à m'en séparer comme font „ souvent, sans tant de peine, ceux qui n'en „ ont point à s'engager. Je le servirai encore „ tant que je pourrai, & je m'estimerai heureux „ si au moins je puis l'empêcher de s'abandon-„ ner entiérement comme il pourra faire en sor-„ tant d'ici. Son plus grand mal est qu'il se ca-„ che, & qu'il ne découvre jamais le fond de „ son cœur. C'est de là que vient sa grande „ foiblesse, parce que les passions croissent & „ se fortifient en secret sans empêchement, & „ gagnent peu à peu tout son esprit."

M. Singlin en partant, témoigna être fort touché de la mort d'un jeune solitaire, qui venoit depuis dix ou douze jours, de mourir dans nos bras. C'étoit M. Lindo, que tout le monde aimoit à cause de sa simplicité qui étoit admirable; car je n'ai jamais vu personne en qui l'enfance chrétienne parût davantage. C'étoit une

une bonté & une ouverture de cœur à l'égard de tout le monde, qui ne se peut concevoir. Son humeur, son visage, son marcher s'accordoient ensemble. Il n'étoit occupé, en nous parlant, qu'à admirer les ressorts & les enchaînemens dont la providence de Dieu s'étoit servie pour l'attirer à lui & lui faire luire la lumiere de la verité. Je m'étends un peu en parlant de ce jeune homme de famille, parce que je sentois pour lui une tendresse particuliere. Un certain rapport & conformité d'humeur lioit entre nous deux une amitié particuliere. Il étoit fort simple: je l'étois aussi. Il me revient présentement une preuve de sa simplicité. Un Carême, comme nous n'étions pas encore des vieux routiers de ce desert qui jeunoient à feu & à sang, & qui, comme disoit de lui-même M. le Maitre, s'engraissoient de jeûnes, on nous permettoit de n'attendre pas, comme eux, à cinq ou six heures du soir à manger; & la pitié qu'on avoit de notre foiblesse faisoit qu'on nous accordoit à midi un petit morceau de pain. M. Lindo, sans y entendre finesse, alloit par diligence se munir de son petit morceau de pain dès les huit heures du matin. M. Manguelein le voyant avec nous, qui ne mangeoit point, lui demanda pourquoi il ne mangeoit pas. Je l'ai fait dès huit heures, dit-il. Je fis un éclat de rire. A huit heures ou à douze heures, dit-il, n'est-ce pas toujours la même chose? Je crois si j'ai bonne mémoire qu'il avoit été Chartreux: mais sa délicatesse n'avoit pu supporter cette regle. M. Singlin l'envoya à M. Manguelein qui, après l'avoir formé pendant près d'un an, le rendit à Dieu qui l'appella par une mort douce que les excessives chaleurs lui avoient causée. Il fit précéder avant lui ce cher fils qui étoit le fruit de sa charité & de sa vigilance, & qu'il devoit, helas! suivre

suivre de bien près. Nous regardâmes cette mort comme une grande perte. Tout le monde avouoit qu'à cause de son innocence, c'étoit le meilleur de tous ceux qui habitoient dans ce desert. Mais Dieu nous consoloit en même tems qu'il nous affligeoit, en prenant pour lui ce que nous avions de meilleur, & recevant de nos mains les premiers fruits de ce desert. C'étoit un excellent innocent en un lieu où il y avoit d'excellens pénitens.

Mais je ne veux pas oublier de dire que lorsque M. Manguelein étoit encore en vie avec nous à Port-Royal, M. d'Andilli enfin se trouva si bien délivré de tous ses engagemens, qu'il s'y vint retirer tout-à-fait (en 1644.) Cette retraite fit grand éclat à Paris, où il étoit infiniment aimé de tout le monde. Ce fut sans doute une grande consolation dans cette solitude, & une joie mutuelle tant pour M. d'Andilli qui venoit, que pour les solitaires qui le recevoient. Il y avoit long-tems qu'il soupiroit après ce moment. Il avoit pris par avance le titre de surintendant des jardins. Il envoyoit continuellement des lettres les plus tendres du monde. Il assuroit que personne ne pouvoit autant desirer de rajeunir, qu'il desiroit lui de vieillir de quelques mois, & qu'à chaque journée qui se passoit, il croyoit avoir gagné beaucoup parce que sa future liberté en étoit d'autant plus proche. On peut donc juger par là quelle fut sa joie lorsque, ses affaires étant terminées, il eut enfin le moyen de satisfaire cette longue soif dont il bruloit depuis tant de tems, & de causer dans tout ce desert une consolation qu'on ne sauroit bien exprimer. Aussi pouvoit-on sans être transporté de joie voir ce sage, ce vénérable, cet aimable vieillard contempler avec cette gravité qui lui étoit si naturelle les cris du monde dont Dieu le tiroit, les agitations de la

Cour dont il le mettoit à l'abri, les emplois pénibles du siecle dont il le débarrassoit, l'adorer dans ce port toujours tranquille comme il le dit si bien dans l'Ode qu'il composa sur ce sujet, & voir avec douleur le naufrage de tant de personnes que son bon cœur lui avoit rendus amis, mais que son exemple n'avoit pas la force de tirer de cette mer, comme il s'en sauvoit? J'avoue que je me sens encore tout enlevé lorsque je pense à ce feu ardent qui bruloit continuellement dans ce saint solitaire. L'âge qui affoiblit tout, sembloit apporter un nouveau redoublement à son ardeur. Il me semble que je le vois, & que je l'entends qui me parle avec ce regard de feu, ses manieres & ses paroles animées, & tout son air qui démentoit en quelque sorte son grand âge, & qui dans un corps de quatre-vingts ans, avoit l'activité d'une personne de quinze. Ses yeux vifs, son marcher prompt & ferme, sa voix de tonnerre, son corps sain & droit, plein de vigueur, ses cheveux blancs qui s'accordoient si merveilleusement avec le vermillon de son visage, sa grace à monter & à se tenir à cheval, la fermeté de sa mémoire, la promptitude de son esprit, l'intrépidité de sa main soit en maniant la plume soit en taillant les arbres, étoient comme une espece d'immortalité, selon la parole de S. Jerôme, une image de la resurrection future, &, si on le peut dire, la recompense d'une admirable vertu. Il avoit pendant toute sa vie joint ensemble deux choses presqu'inalliables, c'est-à-dire, la politesse du monde avec une grande innocence, un esprit très pénétrant avec une simplicité incroyable, une générosité héroïque avec une profonde humilité.

Avec quelle joie, mon Dieu, reçut-on ce saint vieillard à Port-Royal, qui étoit plus sa maison paternelle, que la maison même qu'il quit-

quittoit, pour s'y retirer ? Qui n'a pas renouvellé toutes les fois qu'on le voyoit, l'affection que d'abord on avoit conçue pour lui ? Et de son côté, quelle constance n'a-t-il pas fait paroître en ne se démentant jamais de ses premieres résolutions ? On pouvoit bien dire de lui : Qu'êtes vous allé voir dans le desert ? Est-ce un roseau agité du vent ? Vous l'aviez établi, mon Dieu, sur la pierre ferme. Les vents ont pu souffler ; les orages & les tempêtes ont pu gronder, la violence des Puissances auxquelles rien ne resiste a pu pour un tems éloigner son corps de sa chere solitude ; mais son cœur y est demeuré plus fortement attaché, & votre main toute-puissante a bien su l'y ramener malgré toutes les conspirations des hommes. Il est venu là consommer sa course, partageant les heures qu'il avoit de reste de la priere & de son assistance devant le S. Sacrement, entre les travaux de l'esprit & du corps ; donnant les unes à ses traductions ordinaires, & les autres à ses jardins & à ses arbres où, comme il disoit si souvent, il forçoit la nature pour la rendre fertile en des fruits à qui on donnoit le nom de monstres à cause de leur grosseur prodigieuse. C'est dans ce bienheureux repos & dans ces occupations tranquilles qu'il a achevé sa carriere. Jamais on n'a trouvé d'emblême plus juste, ni de devise qui lui convînt mieux, que celle que l'on a mise au dessous de son portrait, d'un cigne qui se promene tranquillement sur les eaux, & qui chante étant prêt de mourir avec ces mots : *Quàm dulci senex quiete !*

Oserai-je dire ici, mon Dieu, que je fus le seul dans tout Port-Royal des champs qui n'eus point de joie lorsque M. d'Andilli y arriva, & qui ne lui en donnai point ? Je m'en étois promis une très grande ; & lui de son côté s'étoit promis d'en recevoir un peu de ma part. J'a-

vois eu l'honneur de le voir souvent à Paris, & M. Hillerin son Curé avoit lié entre nous une espece d'amitié, si je puis user de ce terme à l'égard d'un homme d'un si grand mérite. Il avoit pris gout à mon enfance, & comme je savois un peu écrire, ma main lui avoit plu autant que mon esprit. Il avoit prié qu'on me donnât à lui: il s'y attendoit, & je m'y attendois aussi; mais une espece de trahison qu'on lui fit, quoiqu'innocemment, déconcerta tous mes projets. Comme je l'attendois avec plus d'impatience que personne, je fus surpris que le jour qu'il alloit arriver, sur le midi, après que j'eus lu à la table pendant le diner, comme cela se pratique d'ordinaire dans toutes les communautés, je vis M. Manguelein & M. le Maitre s'avancer lentement vers moi, la tête baissée, sans faire semblant de penser à rien; & lorsque je me mettois à table, M. le Maitre soufflé par M. Manguelein qui le laissoit porter la parole, parce qu'il avoit plus de feu que lui, & qu'il savoit donner un tour agreable à tout ce qu'il disoit, vint comme de dessous la terre me dire: Vous aimez bien M. d'Andilli, n'est-ce pas? Oui surement, lui dis-je, Monsieur. Vous allez donc être bien aise de le voir? Je l'espére aussi, lui répondis-je. Mais si on vous disoit de n'avoir point d'empressement de le voir? Je regardai M. le Maitre avec quelque sorte d'étonnement comme une personne surprise. Que feriez-vous, dit-il? Je ferois ce que l'on m'ordonneroit, lui dis-je, ne comprenant rien à tout ce discours qui étoit pour moi un énigme. S'il vous rencontroit en chemin, me dit-il, détournez-vous adroitement. S'il vous trouvoit nés à nés & qu'il vous parlât, ne répondez qu'à demi mot, & comme à bâton rompu & sans témoigner trop de chaleur ni d'affection. Pourriez-vous contrefaire le niais,

ajou-

ajouta-t-il, & en même tems il me marquoit par ses manieres, par des gestes, & par de certains mots que je ne sai comment placer, ce que pour cela il falloit faire & dire. Dès que j'entrevis sa pensée, il me fit rire. Vous voulez vous divertir, lui dis-je? Je suis bien aise de vous en être un sujet. Non, je vous parle tout de bon, me dit-il. Je lui dis: Si la sagesse consiste à bien faire le niais, je vous promets que je m'en vai être le plus sage garçon du monde. Je tâcherai de vous copier, & j'étudierai bien ce que vous venez de me montrer. On fait parfaitement bien le niais quand naturellement on y a assez de disposition. Il ne me faut gueres d'instruction pour cela: on n'a qu'à me laisser à moi-même. Allez Monsieur, je suivrai vos lumieres, & garderai la mesure de vos paroles; mais vous entendrez bientôt faire de beaux panegyriques de moi.

Je laissai donc passer quelques jours. Le monde alloit en foule voir M. d'Andilli. C'étoit un flux & reflux continuel de visites. Pour moi je demeurois dans ma chambre. L'on me disoit de tous côtés la joie qu'on avoit de sa venue, & je n'avois nulle part à cette joie. Il me venoit quelquefois des tentations, & quelque espece de soulevement. Je me disois, en me querellant, que je poussois l'incivilité trop loin, que je devois y donner des bornes un peu plus étroites; qu'il étoit tems enfin d'avoir quelque honnêteté. J'avoue que je sentois de grands combats entre le respect plein de tendresse que j'avois pour M. d'Andilli, & le desir que j'avois d'obéir ponctuellement à M. Manguelein. Pourquoi m'attirer un ridicule, disois-je en moi même, & enflammer contre moi un homme qui n'a qu'amour & affection pour moi? Jusqu'où faut-il que l'obéissance aille? N'être froid ni par nature ni par aversion, & cependant le contrefaire! Témoigner

de l'indifférence pour une personne lorsque l'on sent tout le contraire! Cependant c'étoit là l'unique voie pour faire réussir ce que l'on vouloit. Je ne pouvois refroidir ce grand desir que M. d'Andilli avoit de moi qu'en lui témoignant le premier de la froideur. Il falloit d'abord prendre bien ses mesures, & se mettre en possession: c'étoit le moyen ensuite de fournir moins de sujets de dégout. Si, après avoir été engagé une fois, il eût fallu rompre ensuite, ç'auroient été de grands repentirs après le feu des premieres amitiés. Je compris donc qu'il ne falloit pas se laisser aller à la bonté & à l'inclination, mais la conduire par la sagesse & par la crainte de Dieu. Enfin lorsque depuis quelques jours ces pensées me rouloient dans l'esprit, & me déchiroient le cœur, je trouvai en mon chemin M. d'Andilli face à face, sur le degré, sans que je pusse l'éviter ni me détourner de lui. Aussi-tôt je crus être mort. Je lui fis une profonde reverence. Il n'y a donc que vous de toute la maison qu'on ne verra point, me dit-il? Je croyois que vous seriez le premier à me venir voir, & il n'y a que vous que je n'aye point encore vu. Etes-vous faché de me voir ici? Voulez-vous que je m'en retourne? Je me contraignis étrangement alors pour observer ce que l'on m'avoit recommandé. Je fis le décontenancé. Le chapeau adroitement m'échappa de la main. J'avois les yeux ouverts sans rien voir. Il me parloit, je ne répondois point; je faisois un *brouillamini*, j'étois sur la reserve, je faisois choix de mes mots, & cela paroissoit assez naturel & sans étude. Enfin je lui parlai de telle sorte qu'il pouvoit croire très raisonnablement de moi, que j'étois échappé à la folie, & que j'en avois été bien près. Il fut surpris de voir le plus incomplaisant & le plus impoli garçon du monde, plus riche en galimatias qu'en

qu'en complimens, & à qui la niaiserie sembloit être tombée en partage. M. d'Andilli me regardoit & ne comprenoit pas que je fusse devenu stupide à Port-Royal; car il ne s'appercevoit pas de ma malice & ne s'en prenoit qu'à mon peu d'esprit. Il s'en alla très mecontent de moi, &je lui fis une grande reverence. Je viens de voir, dit-il à quelqu'un qu'il rencontra, ce que je n'aurois jamais cru. Peut-on avoir l'esprit si changeant ou si changé? J'avois souhaitté ce garçon pour sa main; son incivilité me rebute. La tête lui a tourné depuis qu'il est solitaire. Il a la main bonne, mais son esprit ne l'est gueres.

Pour moi que M. d'Andilli avoit rendu muet, je recouvrai la parole dès qu'il se fut retiré. Je répandis mon cœur devant vous, mon Dieu, de qui dépendoient alors tous ses mouvemens, & qui teniez ma langue captive. Vous me secourutes alors. Vous qui rendez les langues des enfans éloquentes lorsqu'il vous plait, vous rendites la mienne muette & beguayante. Il est plus aisé de tourner un compliment que de bien regler son esprit, & de donner un beau tour à la langue qu'à son cœur. Je vous suis obligé de ce que vous daignâtes me tirer de cet embarras où je ne pouvois obéir à la personne qui me tenoit votre place, sans déplaire à un des vos bons serviteurs. Je me faisois violence pour me soumettre à vos ordres, & je faisois violence en même tems à la bonté de M. d'Andilli qui, étant si porté de lui même à aimer tout le monde, étoit comme forcé malgré lui par ma conduite à ne point m'aimer. Que les hommes sont aveugles dans leurs jugemens, parce qu'ils ne connoissent point le fond des cœurs! Si M. d'Andilli eût connu le mien il m'auroit aimé: loin de se plaindre de moi il m'en auroit estimé davantage, & m'auroit plaint en voyant quelle violence je souffrois à

T 4 son

son sujet. Aussi quelque douleur que je sentisse tacitement au fond de mon cœur, à l'occasion de cette petite intrigue, vous savez, mon Dieu, que la joie de vous obéir surnageoit à tout, & que le plaisir que j'en ressentois m'en ôtoit presque toute la peine. Je repasse volontiers ce jour là dans mon esprit, & m'étends peut-être trop sur un sujet de rien. Mais vous, mon Dieu, qui voyez les effets & les suites dans les causes, vous savez mieux que personne de quelle importance étoit pour toute ma vie la démarche que l'on me faisoit faire alors. Il n'y auroit plus eu de retour pour moi. Il falloit une folie apparente pour me faire tomber entre les mains du plus sage de tous les hommes, je veux dire de M. de Saci. Le manque de sagesse a été pour moi une sagesse très avantageuse. Je vous avoue, mon Dieu, que jusqu'ici je n'y ai pas fait assez de reflexion. Tout mon cœur se répand en actions de graces en admirant les enchainemens de votre providence sur moi. Vous veniez de vous servir de M. Hillerin pour me tirer de Paris & du monde par le grand amour que vous lui donnâtes pour moi. M'ayant mené à son Prieuré de Poitou, il me ramena à Port-Royal des champs, pour m'y placer auprès de M. d'Andilli, & vous, mon Dieu, vous vous servez aussi-tôt de M. Manguelein pour m'empêcher d'entrer dans cette place, afin de me conduire insensiblement dans les mains de M. de Saci. Par tout, mon Dieu, je n'ai été qu'un enfant; par tout c'est vous seul qui avez conduit les choses; je ne puis m'y attribuer aucune part. Quelle part mon enfance pouvoit-elle prendre à tout cela? Mon Dieu il falloit tant de ressorts pour manier toute cette affaire, qu'il faudroit que je fusse aveugle pour ne pas voir qu'il n'y avoit que vous qui pussiez les faire jouer. Pardonnez-moi, mon Dieu,
mon

mon ingratitude, & le peu de reconnoissance que j'en ai eu jusqu'ici. Vous êtes témoin, mon Dieu, que je ne m'applique dans ce petit ouvrage qu'à faire que le souvenir de vos misericordes passées m'anime à vous aimer de plus en plus. C'est la grace que je vous demande en repassant devant vous ce petit endroit de ma vie.

Mais me permettrez-vous, mon Dieu, en parlant de ma simplicité d'alors, de rappeller aussi dans ma memoire l'un de vos bons serviteurs, qui étoit dans le même endroit que moi? Il se nommoit André Bayon, jeune homme de bonne famille de Lorraine. Il s'étoit mêlé de chirurgie dans le monde, mais le livre *de la fréquente communion* le fit penser à vous. Il s'addressa à M. Singlin qui l'envoya à M. Manguelcin. Comme il étoit toujours gai, & que j'étois assez de cette humeur, je l'aimois & avois lié avec lui de grandes conversations. Je lui demandai un jour à quelle exposition étoit la fenêtre de sa chambre. Il ne me répondit qu'en riant, & il me dit qu'il n'y avoit pas encore pris garde. Y a-t-il longtems que vous y êtes, lui dis-je? Il me répondit avec ce feu & cette vivacité qui lui étoit si ordinaire, qu'il y avoit deux ou trois ans. Eh quoi, lui dis-je, depuis deux ou trois ans vous ne savez pas encore à quel soleil votre chambre est exposée? „Je n'y ai pas encore pris garde, dit-„ il; qu'est-ce que cela importe? Il n'est pas „ honteux de ne savoir pas cela. Si on me par-„ loit de prier Dieu ou de ne savoir pas dire „ mon breviaire, j'y serois plus sensible; mais „ pour le lever ou le coucher du soleil, cela „ m'est fort indifférent. Quand vous dites donc *à solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini*, lui dis-je, qu'entendez-vous? „J'entends, „ dit-il tout d'un coup, & plutôt que je n'eus „ achevé la demande, qu'on doit louer Dieu

 „ depuis

„ depuis le matin jusqu'au soir. A quoi bon „ s'arrêter à considerer où est le lever & le cou- „ cher du soleil? C'est un paresseux, quoiqu'on „ dise qu'il coure comme un géant. Il est de- „ puis le matin jusqu'au soir à aller depuis l'O- „ rient jusqu'à l'Occident, & mon esprit d'un „ clin d'œil & en un moment fait le voyage. J'ai „ bien d'autres choses à considérer que sa cour- „ se, que sa lumiere, ni où il se couche, ni où il „ se leve. La rapidité de ma pensée se moque „ de lui, laissons-le là."

Il me surprit, je l'avoue, & j'admirai l'esprit caché sous sa simplicité apparente. Avec cela il étoit extrêmement humble, & sa profonde humilité le portoit à se rabaisser à tous momens. Il étoit ingénieux à trouver les occasions de rendre avec joie à toutes les personnes les services les plus bas & les plus humbles. Cependant sous cette simplicité, l'expérience a fait voir dans la suite qu'il y avoit une grande solidité; & lorsque des violences étrangeres l'obligerent à sortir de Port-Royal, il demeura avec une fermeté inebranlable dans ses bonnes résolutions. Il resista aux pressantes sollicitations de Messieurs ses parens, & entr'autres aux violentes poursuites du Pere procureur des Jesuites de S. Louis, lesquels l'aimoient beaucoup, & ne souffroient qu'avec peine de le voir à Port-Royal qui commençoit déja d'être bien noir dans l'esprit de ces bons Peres. Ce procureur fit tout ce qu'il put pour tâcher de l'humaniser un peu. Il tâcha d'adoucir cette humeur farouche & impolie qu'il croyoit que ce desert lui avoit donnée. Il lui conseilla de voir le monde & de se civiliser. Il lui conseilla même de voir les tripots & les lieux de divertissement. Il lui représenta que c'étoit une folie d'embrasser la vie agreste & sauvage qu'il avoit voulu embrasser, & que puisque l'on

étoit

étoit homme & non pas ange, il falloit vivre avec les hommes. Mais vous fermâtes, ô mon Dieu, l'oreille de votre serviteur à tous ces discours. Vous lui fîtes rejetter le sifflement du serpent qui lui parloit par le bon Pere, quoique celui-ci ne s'en apperçût pas. Il écrivit avec force au pere de cet innocent jeune homme, afin qu'il le rappellât en son pays. Il fallut donc céder à la violence. Il s'en alla trouver Monsieur son pere; mais sa premiere regle, lorsqu'il fut là, fut de ne point retourner à son emploi de Chirurgien, qu'on vouloit lui faire exercer avec honneur dans sa ville. M. Singlin & M. le Maitre, disoit-il à ceux qui le pressoient là-dessus, m'ont dit que cet emploi étoit dangereux; je n'ai garde de rien faire contre leur avis. Il n'eut pas de peine en vivant avec autant de sagesse qu'il faisoit, à effacer de l'esprit de Monsieur son pere les mauvaises impressions que le Jesuite y avoit faites. Ayant été là quelque tems, & voyant que l'ordre du Reverend Pere de Matincourt étoit fort célebre dans ce pays là, il s'y retira pour quatre raisons qu'il communiqua à M. le Maitre qu'il regardoit toujours de loin comme étant son bon ami, & qui lui avoit long-tems servi de guide & de directeur. Mon livre, lui dit-il dans une lettre qu'il écrivit, est le livre *de la frequente communion*. Je l'ai déja lu plusieurs fois, mais avec une satisfaction toujours nouvelle. Je considére là avec frayeur que, pour participer à nos redoutables misteres, il faut travailler à mener une vie qui ait quelque rapport à celle des premiers chrétiens qui se retiroient du monde, qui s'aimoient beaucoup, & qui n'avoient rien en propre. Je ne puis gueres cela que dans une communauté religieuse. M. Singlin m'a dit que c'étoit une bonne vocation à la vie religieuse, * que de se sentir redevable à la justice de Dieu, pour ses

ses offenses, & de s'y retirer afin d'expier ses fautes. J'ai aussi beaucoup retenu ce que j'ai appris de M. de S. Ciran, que quand on a perdu l'innocence de son batême, un des moyens les plus faciles de la recouvrer, est de tâcher de la conserver dans les petits enfans, par de bonnes instructions & de bons exemples; & c'est là mon emploi dans notre institut. Ce qui m'a déterminé à entrer dans l'Ordre où je suis, dit-il encore à M. le Maitre, c'est que j'ai appris de vous-même qu'il faisoit bon entrer dans une Religion, lorsqu'elle commençoit à fleurir, ou par son premier établissement, ou par sa reforme; parce que l'esprit de Dieu étant encore comme bouillant dans ceux qui en sont les auteurs, il se communique plus aisément dans ceux qui en approchent. Voilà ce qui me détermine à la vie que j'embrasse dans une province désolée de guerres, où j'ai le bonheur de répandre quelques connoissances des verités que j'ai apprises de personnes d'un si grand mérite, quoique je me retienne, non par crainte, car j'exposerois mille fois ma vie pour en imprimer le respect dans les peuples, mais parce que je sai qu'il ne faut rien faire en cela, que lorsque Dieu nous y engage. Ainsi ce bon Religieux prit pour devise ces deux mots, la pénitence & la solitude, & il les marquoit même à la tête de toutes les lettres qu'il écrivoit à M. le Maitre. On n'a jamais vu un si grand fond de reconnoissance des obligations qu'il avoit à ceux qui l'avoient éclairé des lumieres de la verité qu'il alla porter dans les pays étrangers. Cela retraçoit quelque chose de ce qui arriva autrefois dans l'établissement de l'Eglise dont les ennemis chassoient les chrétiens qui alloient ensuite publier par tout la foi. On retiroit de même ces solitaires de leur bienheureuse retraite, & ils alloient ensuite répandre de tou-

tes

tes parts ce qu'ils avoient appris de cette sainte maison. Sur quoi M. le Maitre disoit agréablement & avec son feu ordinaire, voyant ces dispersions, ce qui est dit dans les Machabées, *Quæ gens spolia nostra non hæreditavit?* Aussi les Chanoines chez qui ce bon Pere se retira, se crurent obligés d'écrire à M. le Maitre, pour lui témoigner combien ils se sentoient redevables de l'éducation de ce jeune homme; & ils lui dirent par lettres, qu'on pouvoit juger de la sainteté de Port-Royal, & de ceux qui y habitoient, par ce fond de crainte de Dieu qu'on y avoit imprimée dans l'esprit de leur jeune confrere. M. le Maitre a toujours conservé une grande union de charité avec ces Messieurs jusqu'à sa mort, & leur a fait des présens de livres dont ils se sont tenus infiniment plus obligés que s'il leur eût envoyé de grandes sommes d'argent, comme ils le disoient, quoiqu'ils fussent dans un pays fort pauvre. L'utilité qu'ils recevoient de ces livres fit juger à M. le Maitre, & depuis à ces autres Messieurs, que c'étoit une excellente charité de faire présent de bons livres aux Religieux pauvres. Ils la pratiquoient parfaitement eux-mêmes, & portoient aussi les autres à la pratiquer.

Je repasse ainsi devant vous, mon Dieu, dans la joie de mon cœur & avec beaucoup d'édification, les premiers solitaires qui étoient à Port-Royal, lorsque M. Manguelein y étoit. Et puis-je oublier un de vos bons serviteurs, M. Palus, qui cachoit un très grand fond de mérite, de vertu & de science sous un exterieur fort négligé, & sous un fort petit corps. Il étoit Médecin de M. le Comte de Soissons, & il étoit présent avec lui, lorsque, la bataille gagnée *, il reçut d'une main invisible le coup qui le renver-

sa

* Bataille de la Marfée ou de Sedan; le 6. Juillet 1641.

sa roide mort. Cet évenement qui surprit si fort toute la France toucha extrêmement M. Palus, & après la mort de son maître, il n'en voulut plus à l'avenir servir d'autre que Dieu. Il résolut de sacrifier le reste de ses jours à la pénitence, & ayant oui parler de Port-Royal, il borna toute son ambition à y être reçu comme Médecin des pénitens, & comme pénitent lui-même. Il y fit bâtir un petit logis, mais bien troussé, qui a depuis été appellé le petit Palus, & à cause de la petitesse bien juste & bien ramassée de ses appartemens, & à cause de la taille de son maître qui avoit tout petit, excepté l'esprit: petit corps, petit logis, petit cheval, mais tout bien pris, tout bien proportionné & bien agreable. Mon Dieu, qui n'eût pas aimé ce bon solitaire! On avoit presque de la joie de tomber malade afin d'avoir le plaisir de jouir de ses entretiens; car on le desiroit encore plus sans comparaison pour l'agrément de ses conversations que pour l'utilité de ses ordonnances. La douceur des unes faisoit encore plus de bien que la sagesse des autres; car il n'avoit rien de ce ton décisif & impérieux qu'ont d'ordinaire les Médecins en visitant les malades.

Vous savez aussi, mon Dieu, combien me revient souvent dans l'esprit l'idée d'un de vos bons serviteurs qui étoit des plus anciens habitans de ce desert. C'étoit un Gentilhomme Anglois, qu'on appelloit M. François. Il étoit fort grand de taille. Il avoit la mine un peu étrangere, & quelque férocité dans le visage. Il travailloit au jardin, & je me souviens qu'en le regardant à son ouvrage, comme on parloit d'une grande bête enragée qui faisoit de grands dégats, je lui demandai: Que feriez-vous, Monsieur, si vous la voyiez maintenant entrer dans votre jardin! Je lui fourrerois mon bêche dans son gueule, me dit-il d'un air résolu qui marquoit

quoit assez qu'il l'auroit fait. J'avoue que cela me fit rire & m'est toujours demeuré dans l'esprit. J'ouvrois les yeux pour tâcher de voir dans ses habits quelque marque de sa noblesse, mais je ne les avois pas encore assez éclairés pour découvrir une grandeur interieure sous cette bassesse apparente. Il s'offrit ensuite de bon cœur de faire la cuisine, & l'on pouvoit dire de lui avec S. Paulin que, dans un ministere qui de soi est tout charnel, il ne laissoit pas d'être spirituel; & quoique sa ferveur & son grand amour pour Dieu & pour ses freres le fit extrêmement réussir dans cet emploi, néanmoins on peut dire que la douceur de sa charité toujours uniforme étoit assurément le meilleur assaisonnement de ses viandes. M. de Sericourt le demanda comme un trésor, quand il fallut quitter Port-Royal.

Plus j'avançois en âge & en connoissances, plus je voyois venir de monde dans ce desert. Je contemplois avec une admiration toujours nouvelle ces personnes choisies de Dieu de toute éternité, que le secret instinct de son esprit y faisoit venir. La grace étoit l'étoile qui les conduisoit avec joie. Des hommes de toute sorte de pays, de toute sorte de provinces, & de toute sorte de royaumes venoient, par des routes inconnues & sans se donner le mot, se rendre dans le même endroit; & Dieu qui leur avoit écrit ce desir dans le cœur, imprimoit aussi dans ceux qui y habitoient le desir de les y recevoir. Dieu faisoit tout lui seul. Il étoit la colomne qui les conduisoit dans ce desert, la voie qui les y menoit, le guide qui les faisoit arriver, la main qui les y soutenoit, le bras puissant qui les y retenoit par la douceur d'une manne celeste. Il ne leur ôtoit pas leurs plaisirs, mais les y changeoit. On les voyoit se rendre comme de nouveaux disciples dans cette école de pénitence, y

apprendre une langue qui jusques-là leur avoit été inconnue, y vivre d'une maniere dont ils avoient peu d'exemples, renoncer aux biens de ce monde, non comme ceux qui le font en apparence, mais très véritablement, faire passer le changement de leur cœur jusqu'au changement de leur vivre & de leurs vêtemens qui étoient pauvres, mais d'une pauvreté qui ne ressembloit pas à celle des personnes religieuses qui est devenue honorable, & dont le sac & le froc sont plus reverés que l'écarlate & la soie. Toutes ces personnes paroissoient bien persuadées que depuis que Dieu a fait cesser le martire, & que les chrétiens ne se font plus des roues & des chevalets où on les tourmentoit, comme autant d'échelles pour monter au ciel, il ne restoit plus maintenant qu'à le ravir par la pénitence.

Graces à votre misericorde, mon Dieu, vous avez fait voir clairement combien vous veillez sur votre Eglise. Vous avez fait dans ce siecle ce que vous avez fait dans les précédens, où vous avez suscité de tems en tems des personnes animées de votre esprit, qui prêchoient la pénitence par tout leur exemple. Cette vertu n'étoit presque plus en usage. Les personnes du clergé l'ignoroient presque autant que les laïques, & tout le monde se laissoit endormir dans une vie molle : mais pour réveiller les hommes de cet assoupissement, vous faites paroître des personnes de l'un & de l'autre sexe qui sonnent tacitement de la trompette & qui, sans faire de bruit au dehors, ne laissent pas de faire sortir de leur retraite, par leurs secrets gémissemens, une voix plus puissante que celle des prédicateurs. Vous choisissez pour faire ce renouvellement dans votre Eglise des personnes qui, par leur naissance, par leur délicatesse, par leur innocence, par les dons de la grace & de la nature,

par

par le brillant de l'esprit, par la force de l'éloquence, par les avantages qu'ils pouvoient attendre dans le monde, étouffoient par avance tous les vains prétextes des lâches qui avoient peine à les suivre. Aussi, mon Dieu, vous avez ouvert par eux à beaucoup de personnes les yeux & le cœur; & vous avez dès ce monde recompensé leurs travaux parce qu'ils ont vu le fruit que, comme des grains de froment morts dans le sein de la terre, ils produisoient par les bénédictions de votre grace. Ils voyoient des personnes touchées de votre esprit saint venir se refugier entre leurs bras, pour apprendre d'eux à pratiquer la pénitence, non pas selon la coutume du monde qui ne la connoit presque pas, mais selon l'idée solide que vous en aviez formée dans ces ames généreuses qui s'élevoient au dessus de la foiblesse des hommes. Avec quel étonnement ai-je vu arriver là des personnes de naissance, & ne rougir point d'y paroître aussi-tôt dans un état pauvre, & de s'y exercer dans les ouvrages laborieux? Ils changeoient tout d'un coup, comme dit Isaïe, les épées en bêches, & leurs armes en rateaux. Ils accoutumoient leurs mains délicates à labourer la terre; & en travaillant comme des jardiniers, ils en prenoient les veritables habits. Je les voyois avec de petits juste-au-corps de toile ou d'autre étoffe qui ne valoit pas mieux. Ils étoient comme de veritables paysans, sans avoir rien qui les distinguât, que leur air qui les trahissoit, & le silence plein de piété avec lequel ils s'appliquoient à leurs travaux. Cependant ces bienheureux jardiniers fouloient aux pieds toutes les considérations humaines; ils rassuroient leur front contre les jugemens que l'on pouvoit faire d'eux, & ils pouvoient répondre comme S. Paulin, à ceux qui les avoient accusés de folie, de préférer un petit jardin qu'ils cultivoient, à de

grandes terres: Ce n'est point ce jardin mais le Paradis que je préfére à ces terres que j'ai quittées.

Ce que je trouvois d'admirable dans ces Messieurs, c'est qu'encore que leur exemple eût tant de force sur ceux qui les venoient trouver, ce n'étoit pas à cela néanmoins qu'ils vouloient que l'on s'arrêtât. Ils vouloient que la vertu de ceux qui venoient à eux fût fondée sur la pierre ferme de l'Evangile & non sur des inductions humaines. Ils vouloient qu'on écoutât Jesus-Christ & sa parole sacrée. C'est, disoient-ils, au maître qui parle à qui il faut principalement prêter l'oreille, & non à ses serviteurs qui tâchent de lui obéir. Le commandement qu'il fait de faire pénitence est toujours de soi un commandement auquel nous devons nous soumettre. Que les hommes y obéissent ou qu'ils n'y obéissent pas, il subsiste & il subsistera toujours dans toute sa force; & quand nul homme ne nous donneroit l'exemple de faire pénitence, la parole de Jesus-Christ, dont l'autorité ne dépend point des hommes ni de leur caprice, nous obligeroit toujours à la faire.

C'étoit donc ainsi, mon Dieu, que pendant que le monde s'efforçoit de faire passer ces bienheureux solitaires pour vos ennemis & ceux de votre Eglise, vous faisiez voir combien vous les regardiez comme vous étant amis, en leur faisant dès ce monde le plus grand présent que vous leur pussiez faire; car connoissant comme vous le faisiez, que ce n'étoit point les richesses périssables qu'ils desiroient de vous, qu'ils vous les auroient rendues si vous leur en aviez donné, qu'ils n'avoient ni pour leurs personnes, ni pour ceux qui venoient se donner à eux, ni pour ceux qu'ils voyoient, aucune vue temporelle, & qu'ils pouvoient vous dire: *Donnez moi les ames & disposez du reste comme il vous plaira;* vous recompensiez

pensiez le fond de leur charité en les rendant peres d'autres solitaires; vous faisiez que d'autres étant convertis par leur exemple ils devenoient les compagnons de leurs travaux & les héritiers de la vertu dans laquelle ils s'efforçoient de les rendre parfaits pour être dignes de paroître devant vous. Ces ames cachées que vous teniez en reserve dans le secret impénétrable de votre préscience, étant conduites par les secrets ressorts de votre esprit, venoient se donner à vous dans le moment que vous aviez marqué par vos decrets éternels; & comme d'un coup de sifflet, vous les faisiez venir de tous les endroits de la France, se jetter entre les bras de vos serviteurs. Ainsi par un heureux renversement de votre grace, pendant que le monde travailloit à les détruire & à les anéantir, vous les multiplyiez au contraire de plus en plus, retraçant en eux à vue d'œil ce que vous fites autrefois dans l'Eglise en faveur de votre peuple.

Je m'arrêterai donc à parler de cette multiplication des solitaires de Port-Royal. Elle me paroissoit avoir quelque chose de singulier & de rare. Je sai qu'on voit assez ordinairement dans le monde des maisons de Religieux & de Religieuses qui sont, pour ainsi dire, dans le grand regne & dans l'éclat, & qui emportent tous ceux qui ont quelque pensée de Dieu & de leur salut: Mais c'étoit ici une chose toute différente. Au lieu de la stabilité que l'on trouve dans ces maisons si fameuses, on ne trouvoit ici que des agitations & des instabilités qui pouvoient donner de la peine en quittant tout. On sait qu'on ne manquera de rien dans ces maisons; mais ici on se séparoit de tout comme si on eût été sûr de demeurer toujours dans ce desert; & cependant on se voyoit tous les jours à la veille d'être chassé. Ces autres maisons donnent de la gloire à

ceux qui y entrent, & ici il n'y avoit que de la honte selon le monde, & en se donnant à ces Messieurs, on partageoit en même tems leurs opprobres.

Il paroit bien, mon Dieu, que ceux dont vous aviez touché le cœur pour venir à cette maison, étoient bien persuadés en y entrant, qu'ils y trouveroient, non ce venin caché dont parloient tous leurs calomniateurs, mais ce trésor caché dont parle l'Evangile; puisque pour y demeurer paisiblement, ils se défaisoient de bon cœur de ce qu'ils avoient de bien. Ceux qui avoient des charges les quittoient, ceux qui avoient des bénéfices y renonçoient. Ils se dépouilloient de tout, sans se reserver rien pour l'avenir; & ce qui est bien remarquable ils se dépouilloient ainsi, pour se rendre dans un azile d'où un coup de vent pouvoit les chasser, sans qu'ils eussent ensuite aucune retraite. Cependant il semble que plus les persécutions croissoient, plus ils souhaittoient y venir prendre part, & que dans la déroute des choses qu'ils sembloient ne pouvoir fuir, ils ne craignoient rien tant que de se reserver quelque porte de derriere en cas d'allarme. C'étoient leurs termes, dont cent fois ils m'ont faire rire.

O prudence de la chair! Que tu étois bien loin de ce lieu, pour faire place à la prudence de la foi, à cette foi qui ne craint point la faim, comme disent les Peres, & qui se décharge de tout sur Dieu seul! Mais il est vrai, ô mon Dieu, que vous n'avez manqué à personne. Nul ne s'est trouvé entre eux qui ait regreté de vous suivre lorsque vous l'appelliez en ce lieu; leur unique crainte n'étoit que d'en sortir, & quoiqu'il arrivât ils étoient résolus de ne plus retourner au monde, & de ne s'exposer point de nouveau à des flammes dont ils avoient déja senti les étincelles. Je vous avoue, mon Dieu, qu'en rap-

pel-

pellant tout cela dans mon esprit, je ne puis assez vous bénir de la foi & du courage que vous avez donné à ces humbles pénitens. Car ce n'étoit pas par stupidité qu'ils agissoient de la sorte. Ils voyoient fort bien les orages se former de jour en jour. Ils entendoient fort bien les tonnerres gronder de tous côtés sur leurs têtes, mais ils ne s'en épouvantoient pas. Leur résolution demeuroit toujours fixe, de ne plus retourner dans le monde. Dans une rencontre semblable, plusieurs Religieux peut-être & plusieurs Religieuses même, auroient cru qu'il y avoit de la sagesse à prendre quelques mesures. Elles se seroient crues assez déchargées devant Dieu de leurs vœux de stabilité. Elles n'auroient peut-être pas été trop fâchées de la nécessité où elles se seroient vues de retourner chez leurs proches. Elles s'en seroient fait même une espece de mérite devant Dieu, & auroient parlé de cet engagement comme d'un grand sacrifice à faire. Mais ces humbles solitaires ne balançoient point là-dessus. Ils ne voyoient que deux partis à prendre, sans avoir aucune autre vue, l'un de demeurer paisiblement dans leur solitude, & d'y cultiver leurs arbres & leurs choux, si on le leur permettoit, l'autre de prier Dieu de les y faire mourir comme dans un champ de bataille, si la dureté des hommes les vouloit pousser à bout. Dans cette résolution ils élevoient leur cœur au dessus de toute la faveur des hommes. Ils voyoient leurs menaces, & elles ne les épouvantoient point. Les persécuteurs voloient autour de leur maison, & faisoient à leurs yeux des exécutions tragiques; & eux tenant les yeux & les mains étendues vers le ciel, n'opposoient point d'autre prévoyance à leur future désolation, que leurs instantes prieres. La mort qui seule pouvoit les délivrer de leur dechirement de cœur ne leur paroissoit avoir rien de ter-

terrible. Ils mouroient tous les jours de desir; & ils regardoient avec joie ce dernier azile qui les déroboit à la violence des hommes, ou plutôt des démons qui se servoient des hommes pour leur enlever ce petit coin de terre où ils ne demandoient qu'à se cacher. Dieu dans la suite exauça vos desirs secrets, ames saintes. On vous vit en un moment hors des mains que vous apprehendiez, & des périls qui vous faisoient trembler. Les nouvelles nous venoient tous les jours que quelqu'un de ces solitaires étoit mort. On n'en avoit pas plutôt pleuré un, qu'il falloit verser des larmes sur l'autre. Ainsi M. de la Riviere, M. Bouilli, M. des Fossés, M. Moreau & d'autres, firent à Dieu consécutivement & en très peu de jours (en Mars & Avril 1668.) le sacrifice de leur vie qu'ils lui avoient cent fois immolée par avance, & couronnerent par une mort pleine de paix une vie déchirée par de cruelles agitations qui avoient toujours été comme l'aiguillon de leur pénitence, ou plutôt qui avoient été la plus rude & la plus pénible de leurs pénitences.

Je vous avoue, mes vénérables freres, qu'encore que j'aye eu compassion de vos peines, moi qui avois le bonheur d'avoir part alors à vos afflictions, si j'eusse eu l'esprit d'entrer dans les sentimens de votre cœur je vous aurois plaints bien moins que je ne faisois; & que plutôt j'aurois porté envie à votre bonheur. Car en quelle misere nous avez-vous laissés survivre, & combien de fois depuis avons-nous béni votre mort? Mon cœur est fortement attaché à vous. Jettez du repos où vous êtes des regards favorables sur celui qui avoit le bonheur autrefois d'être votre confrere, mais qui ne se regarde maintenant que comme votre très humble serviteur; & si je vous ai plaints dans vos afflictions, plaignez-moi dans

la

la paix où je suis, que vous auriez apprehendée plus que toutes vos traverses. Je ne vous pleure plus; je me pleure moi-même. Je prie Dieu qu'il me rende la vie aussi pénible à souffrir qu'elle vous le paroissoit, & qu'il me fasse la grace de soupirer autant après la mort que vous avez jetté de soupirs en la desirant. Qu'au moins, mon Dieu, la paix présente ne me ramolisse pas. J'avoue que les tems de persécution d'autrefois avoient quelque chose qui me reveilloit, & j'ai eu le bonheur en beaucoup de rencontres de m'offrir à vous en sacrifice, dans l'attente humble & paisible de tout ce qu'il vous plairoit qui m'arrivât. Mais le feu de votre amour qui étoit alors un peu plus vif, étant excité par les vents qui souffloient de tant de parts, doit-il s'éteindre maintenant qu'ils ne soufflent plus? Quoi faut-il qu'il y ait toujours des ennemis de Dieu & de sa vérité, afin que je l'aime? Mon Dieu, faites-moi comprendre que vous attendez de moi au contraire plus de respect & de reconnoissance dans la paix présente dont vous me faites jouir, que dans ces tems de tumulte, & que nous vous devons d'autant plus d'amour, que vous permettez moins aux méchans de nous affliger.

Je ne sai où je me laisse aller, mon Dieu, mais je sens qu'en rappellant dans mon esprit le souvenir de vos fideles serviteurs, je suis tout couvert de confusion, & que je les regarde comme des personnes qui par leur grande ferveur me reprochent ma négligence. J'éprouve en moi ce que disoit Job, (XLII. 6) & je comprends combien je suis coupable & combien j'attire sur moi votre colere en négligeant de profiter, comme ils ont fait, d'un tems favorable que vous nous accordez pour faire pénitence. Toute leur vie me revient dans l'esprit, & me reproche la mienne. Leur pureté me fait voir toute ma fa-

saleté, & en me comparant avec eux, je me souviens toujours de cette parole, *Sordibus intinges me, & abominabuntur me vestimenta mea.* Job IX. 13. Je me méprise & ai horreur de moi-même. Si je m'excuse sur ma vieillesse, n'ai-je pas vu parmi ces serviteurs de Dieu des personnes encore plus âgées qui ne pensoient qu'ils étoient vieux que pour prendre de leur vieillesse même un renouvellement de courage, & qui redoubloient leur ferveur en courant à mesure qu'ils approchoient de la fin de leur course? N'est-ce pas au contraire l'approche de ma mort qui à leur imitation devroit m'exciter à sortir de ma tiédeur & à quitter tant de défauts qui ne font que me salir, pendant qu'à l'âge où je suis je ne devrois penser qu'à me purifier de plus en plus pour me mettre un peu en état de paroître devant vous? Quel remede donc puis-je espérer à mes maux; si ce qui devroit m'aider à m'en retirer, ne sert qu'à m'y plonger davantage? si n'ayant que le souvenir de ces bienheureux solitaires, je n'en ai pas la vertu? Je suis toujours présent avec eux de la pensée & du cœur; mais j'en suis très eloigné de conduite. Que ne suis-je en état de pouvoir augmenter leur joie, ô mon Dieu, comme étant un de ceux que vous leur avez donnés? Mais l'idée que j'ai de leur vie si parfaite me fait rougir, & je n'ai garde de leur faire l'injure de regarder comme une continuation d'une œuvre si sainte une conversion aussi imparfaite que la mienne, une vie si différente & une conduite si disproportionnée à celle qu'ils ont tenue. Que moi, Seigneur, & s'il y en a encore qui me ressemblent, c'est-à-dire, qui n'ayent pas fait l'usage qu'ils devoient de la connoissance & de l'amitié de ces saints hommes, qui n'ayent pas marché assez fidelement sur leurs traces, & qui dans la construction de leur tabernacle intérieur

n'ayent

n'ayent pas imité avec assez de soin le modele qui leur a été montré sur la montagne, rentrent dans leur néant & ne les regardent que de loin comme n'étant pas dignes de s'approcher d'eux. Que cette union d'amour, & cette société fraternelle qu'ils ont bien voulu avoir & avec moi & avec d'autres qui me ressemblent, n'empêchent pas qu'eux & moi ne voyons cette distance infinie qui est entre les uns & les autres. Que le cœur de ces saints hommes & leur amour les approchent de nous, mais que notre profond respect nous éloigne d'eux. Notre gloire est d'être unis avec eux, mais la grandeur de leur vertu demande qu'on les sépare de ceux qui leur ressemblent si peu. Qu'ils se souviennent seulement de nous, ces bienheureux Saints. Que comme autrefois ils nous ont attirés à eux sur la terre, leur charité acheve leur ouvrage, & continue de nous attirer à eux dans le ciel. Que Dieu par sa misericorde ne permette pas que ces personnes qui ont eu tant de charité & de tendresse pour tout le monde servent un jour de témoins & de juges pour nous condamner, parce que leurs exemples nous auroient été inutiles. Que ceux qui ne desiroient que le salut des autres en travaillant au leur propre, ne servent pas à notre ruine au lieu de servir à notre resurrection. Qu'ils nous excitent puissamment à répondre dans le silence & avec une exacte fidelité aux graces qu'il nous a faites par ces ames qu'il avoit prévenues de l'abondance de ses misericordes. Ses jugemens sont terribles & impénétrables. Il fait quelquefois aux hommes des graces qui ne servent par leur faute qu'à les rendre plus coupables, & qui en auroient sauvé d'autres parce qu'ils en auroient fait un meilleur usage. Il fait à Corozain, à Bethsaïde & à Capharnaüm des miracles qui rendent ces villes plus inexcusables que Sodome & que Gomorrhe

morrhe & qui auroient sauvé Tir & Sidon. Il semble que ces ames saintes, & si instruites, nous crient encore après leur mort, comme saint Paul: Nous vous exhortons de ne pas recevoir la grace de Dieu en vain; comme il en fait le prix & la rareté il vous en demandera un compte terrible. Vous voyez les secours qu'il vous a donnés, la connoissance que vous avez reçue de la verité, la bonne conduite & les bons exemples que vous avez eus dans sa voie. Craignez d'être lâches & négligens, de peur d'être punis un jour d'une maniere proportionnée à l'abus de tant de graces. Il le fait même dès à présent par des ténébres imperceptibles dont il frappe ceux qui n'ont pas assez ouvert les yeux à sa verité, & peut-être que de leur vivant ils ne decouvriront pas ces ténébres, & que Dieu voyant qu'ils n'ont pas voulu ouvrir les yeux ni user de ces lumieres pour se connoître quand ils le pouvoient, il fera qu'ils porteront jusqu'au tribunal de sa justice cet aveuglement & cette impénitence qu'ils auront entretenue volontairement au fond de leur cœur.

Voilà ce qui m'occupe tous les jours en pensant à ces bienheureux solitaires. Je ne puis les quitter de vue. Je leur parle & ils me parlent. Je ne m'ennuye point dans cet entretien. Je ne le trouve jamais long. Quelque étendu que j'aye pu être dans ce que je viens d'écrire, ce n'est rien en comparaison de ce que je repasse à ce sujet dans le secret de mes pensées.

Ce que j'admirois en moi-même dans ces bons serviteurs de Dieu, c'est que le nombre s'augmentoit tous les jours, & qu'on ne voyoit point arriver là néanmoins le mal que produit d'ordinaire la multiplication, qui est le relachement. Car on n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir ce qui est arrivé tous les jours & de tous tems dans

l'Eglise

l'Eglise en général, & ce qui arrive dans les maisons particulieres. Dès que le nombre y croît la vertu y diminue. Cette propagation qui étoit comme l'effet & la recompense de leur vertu, a détruit la vertu même qui l'avoit produite. On n'a que trop d'exemples de ce que je dis. Le bonheur des maisons saintes combat en quelque sorte contre elles-mêmes. La multiplication des pierres vivantes qui les composent devient en même tems la diminution de la discipline; la régularité y décroît quand le nombre de ceux qui devroient la soutenir s'augmente. Leurs prospérités visibles donnent un grand déchet à leurs graces invisibles; & la multitude des enfans, souvent tue la mere qui les a portés; sa fécondité ne sert qu'à l'affoiblir, & à lui ôter la force qui arrêtoit le relachement. Souvent alors on voit des gens qui ont le visage voilé, qui portent le nom & l'habit de religion, mais qui n'en ont plus le mérite. Quand on commence d'être riche des biens de la terre, on devient pauvre de ceux du ciel. Ainsi une maison qui fleurissoit en sainteté depuis long-tems devient en même tems & plus grande & plus petite qu'elle n'étoit, plus grande au dehors, plus foible au dedans, plus nombreuse & moins sainte. C'est le désordre ordinaire que causent les multiplications & les agrandissemens dans les maisons religieuses, & c'est ce qu'on n'a point vu dans Port-Royal des champs. L'amour de la pauvreté a toujours été comme l'ame de la vertu qui y regnoit. Chaque nouveau sujet qui y entroit en reveilloit le desir par son exemple. On y faisoit revivre le bonheur de la primitive Eglise. On y voyoit refleurir cette sainte générosité dans tous ceux qui y embrassoient la pénitence, qui se privoient plus sévérement de l'usage des biens, que ceux qui se sont engagés solemnellement à le faire. Nul mem-

bre

bre ne démentoit la beauté de tout le corps. L'amour de la pauvreté, de l'abjection, & de la pénitence, possedoit là tout le monde.

Quel étoit aussi, mon Dieu, leur amour pour cette retraite si enfoncée où vous les aviez mis comme dans le port? Combien en étoient-ils jaloux? Combien craignoient-ils qu'on ne les interrompît? Combien les visites leur étoient-elles insupportables? Mais n'ai-je pas vu cent fois que lorsqu'il survenoit en ce lieu quelque personne, ils fuyoient comme s'ils eussent vu un serpent? Combien auroient-ils souhaitté que le monde eût été aussi peu occupé d'eux qu'ils l'étoient peu du monde, & qu'ils eussent été également inconnus l'un à l'autre? Aussi ils avoient là l'exemple de Messieurs le Maitre, qui étoient des modeles achevés de toutes les vertus des solitaires. C'étoient eux qui animoient tout. C'étoient eux qui échauffoient tout de ce feu qui les bruloit; chacun en étoit saintement effrayé. Avec des personnes si ferventes, on rougissoit d'être tiéde. L'on étoit dans un saint tremblement de la liberté pleine de douceur & de force avec laquelle ces peres des solitaires, pour ainsi dire, parloient à ceux qui venoient s'associer à eux. Ils leur représentoient d'une maniere vive le malheur de leur engagement dans le monde. Ils les pressoient d'en sortir & de penser sérieusement à leur salut. L'un avoit un bénéfice, l'autre un emploi, ou une charge; chacun quelque bien qui le retenoit dans le siecle. Il faut se défaire de cela, disoient-ils, & ils le disoient avec d'autant plus de liberté, qu'ils en avoient donné les premiers l'exemple dans leurs personnes. Comme ils n'avoient pas voulu se tromper eux-mêmes ni se dissimuler le danger où ils étoient, en vivant dans le monde & comme les honnêtes gens du monde, la charité qui les rendoit tout ardens pour

le bien des autres les empêchoit aussi de leur dissimuler leurs périls. Ils donnoient ainsi un excellent modele de l'amitié chrétienne qui hait les flatteries, & qui porte les amis à se faire les violences nécessaires pour leur salut. Et parce qu'on ne trouve gueres de semblables amitiés dans le monde où tout est mol, tout est vain, tout est charnel; on étoit quelquefois surpris d'abord de voir des gens qui coupoient ainsi bras & jambes, qui ne consultoient ni la chair ni le sang dans ce qu'ils disoient, qui fermoient l'oreille aux raisons humaines & aux excuses que suggeroit l'amour propre toujours ingénieux à nous tromper, mais qui disoient nettement qu'il falloit se débarrasser de tout ce qui pouvoit nous nuire. Cependant après cette premiere surprise on ne pouvoit ensuite se lasser de leur rendre graces d'une liberté si sainte, & on leur avouoit qu'après Dieu on leur étoit obligé du salut.

Ainsi ils voyoient dans M. le Maitre un homme qui faisoit le premier ce qu'il leur disoit, qui avoit presque oublié qu'il étoit autrefois un homme de science & de littérature, & qui pouvoit dire comme S. Jerôme: „ Le travail des mains „ a rouillé mon éloquence. J'ai perdu ce qui „ me rendoit si célebre. L'amour des grandes „ choses m'a fait échapper les moindres." Il leur disoit souvent ce qui est rapporté de S. Bernard, & qu'on pouvoit lui appliquer à lui-même; que c'étoit une chose merveilleuse, qu'ayant reçu tant de graces pour la contemplation, il se donnât néanmoins si fort à ses travaux manuels. Mais il faut distinguer ce travail de celui des gens de journée, car s'il se donnoit tout entier au travail exterieur, il étoit aussi occupé tout entier à la contemplation, nourrissant dans l'un son ame par la pénitence, & entretenant dans l'autre sa piété par la méditation. Aussi dans son tra-

travail il prioit ou méditoit, & ses travaux exterieurs ne diminuoient point ses consolations interieures. Pour les jours de fête, ces bienheureux solitaires goutoient dans le repos de leur chambre & dans l'assiduité à l'Eglise les délices du Paradis; leur joie y étoit toute spirituelle; la chair n'y avoit point de part. Ainsi Dieu faisoit voir en abrégé dans cette maison ce qu'il fait dans tous les siecles & dans toute son Eglise, c'est-à-dire, qu'il fait des Saints dans toutes sortes de conditions, en toutes sortes d'âges, de toutes sortes de nations, & dans toutes sortes d'emplois.

Je puis rendre ce témoignage à cette maison pour qui j'ai & j'aurai toujours une vénération particuliere, que je n'y ai jamais vu personne dans quelque emploi que ce fût, que je n'en aye été édifié. J'admire la providence de Dieu, & la bonté qu'il avoit pour cette maison, de lui donner lui-même des jardiniers, des menuisiers, des serruriers, des vitriers, des cordonniers, & jusqu'à des portiers & des chartiers, remplissant lui-même par son propre soin les moindres places, comme il remplissoit les plus grandes, telles que celles de Médecin & de Chirurgien. Tout miserable que je suis, j'étois quelquefois bien aise de voir comme de mes yeux que l'abondance de la rosée du ciel & de l'onction du S. Esprit s'étendoit jusqu'aux franges de la robe de Jesus-Christ, & que non seulement tout dégoutoit de parfums dans les premieres personnes, mais que même on y voyoit de jeunes enfans assis à la table du Seigneur dans un aussi bel ordre que de jeunes plans d'oliviers. *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.*

Je voyois là s'accomplir ponctuellement ce que je lisois dans S. Jerôme, qui ordonne aux Religieux & aux solitaires d'être toujours occupés; pour

pour empêcher que le démon ne les tente dans l'oisiveté. J'y ai vu des personnes qui pratiquoient à la lettre cet autre avis que S. Jerôme donne, & qu'il dit avoir pratiqué lui-même, qui est d'apprendre les langues pour matter & dompter l'esprit parfaitement, *ad edomandam mentem meam*. Il semble que S. Jerôme, en se dépeignant si bien lui-même, ait voulu faire le portrait de M. le Maitre, lorsque dans les commencemens de sa conversion il apprit l'Hebreu par le même esprit que ce Saint, & que sur la fin de sa vie il s'appliqua à étudier le Grec à fond. Mais comment son exemple fut-il suivi d'un autre solitaire de ce lieu, d'un Gentilhomme qui quittant les armes demanda par grace qu'on le mît garde-bois! Marchant dans les boues pendant tout le jour sans manger il s'appliqua aux langues, pour joindre le travail de l'esprit à celui du corps. Il apprit ainsi le Grec, le Latin, l'Hebreu, l'Italien & l'Espagnol, ne lisant plus sainte Therese qu'en sa propre langue, & traduisant parfaitement bien quelques-unes de ses lettres qui n'avoient pas encore été traduites en François. Quelle application d'esprit ne falloit-il pas pour cela? & comment en étoit-il capable avec des jeunes si longs & si opiniâtres, & dans une vie si rude & si âpre? Il souffroit les plus grands froids avec un juste-au-corps fort simple, le ceignant seulement d'une corde qu'il serroit plus fort, lorsque le froid augmentoit. Je l'ai vu revenant des bois sur le soir, tout plein de crottes, se plonger en hiver les jambes, avec les bas & les souliers, dans un sceau d'eau, & les tourner long-tems pour en bien ôter la boue, & s'aller mettre ensuite à table; & puis après quelque tems se coucher de même tout chaussé & mouillé, & recommencer le lendemain sur nouveaux frais. Les gens de la campagne les plus durs n'auroient

roient

roient pas souffert sans peine ce qu'il souffroit. Ce Gentilhomme me fit rire, lorsque se faisant arracher à Paris une grosse dent, on l'enleva trois fois de terre sans qu'il sourcillât; ce qui surprit si fort l'Opérateur, qu'il dit: Vous autres gens de la campagne, vous êtes bien durs.

Mais en parlant de tout ce monde qui venoit tous les jours se refugier à Port-Royal, je ne puis pas taire quelle étoit la cause de cette multitude de conversions, & qui faisoit ainsi germer tant de solitaires. C'étoient les prédications de M. Singlin. Ce pieux Ecclesiastique prêchoit souvent à Port-Royal de Paris & non ailleurs, parce que c'étoit le lieu où Dieu l'avoit engagé. Comme ce n'étoit ni par vanité ni par interêt qu'il prêchoit, ainsi que le font quelques prédicateurs; & qu'étant plein de l'esprit de Dieu il desiroit veritablement d'imprimer les verités saintes dans les cœurs, Dieu exauçant ses prieres & ses gémissemens continuels, répandoit visiblement sa bénédiction sur ses travaux. J'admirois souvent en moi-même, l'entendant prêcher, de quelle maniere Dieu répand ses dons sur les hommes, sans s'attacher aux qualités naturelles qu'ils peuvent avoir. Qui de nous voyant à Port-Royal M. Arnaud, M. de Saci, & d'autres personnes si éloquentes, n'eût cru qu'on les devoit produire pour la prédication, eux qui avoient des talens exterieurs pour plaire davantage aux hommes, & laisser dans le silence celui qui comme Moyse pouvoit dire qu'il n'avoit pas une grande facilité de parler, *impeditioris & tardioris linguæ sum.* Car tout le monde sait que M. Singlin avoit quelquefois un peu de peine à s'exprimer. Cependant Dieu renversa tous les jugemens des hommes. Il laissa ces hommes éloquens; & choisit au milieu d'eux, pour annoncer sa parole, celui qui y paroissoit le moins propre, afin

qu'il parût clairement que ce grand fruit que produisoient ses prédications venoit de Dieu seul, & non pas des hommes.

Ce prédicateur apostolique, avec sa sainte simplicité, faisoit des conversions admirables. Dieu a fait voir dans ce serviteur vraiment sage & fidele, qu'un prédicateur qu'il envoie & en qui il met sa parole, fait sans comparaison plus de fruit, quoique sans politesse & sans ornement de discours, que ceux qui n'ayant point sa mission, & ne la prenant que d'eux-mêmes & de leur propre hardiesse, ne mettent leur confiance que dans leurs talens naturels, dans une heureuse mémoire, & dans quelque facilité de parler. Quelle maison de Religieuses, ou quelle société aujourd'hui, s'ils avoient eu des hommes comme M. Arnaud, M. de Saci, & M. le Maitre, ne les auroient pas produits à la prédication, pour attirer de la gloire à leur maison, en risquant le salut de ceux qu'ils y sacrifieroient? Monsieur Singlin sait mieux que personne sa difficulté de parler: il en voit d'autres qu'il a en main qui ont la langue plus éloquente, & il craint de les mettre en sa place, quelque desir qu'il en eût, parce qu'il voit que Dieu ne les y appelle pas. Eux de leur côté, sans avoir de la jalousie de M. Singlin, au lieu de croire qu'ils s'acquitteroient mieux que lui de cet emploi, mettent au contraire leur joie à se rendre ses disciples, & aiment mieux faire entendre sa voix dans l'Eglise, que d'y faire entendre la leur. Où a-t-on vu des gens d'un tel mérite, plus soumis à la disposition de Dieu, & moins mêler l'esprit humain dans leur conduite? C'est qu'ils étoient persuadés que chacun a son don de Dieu, & qu'il est dangereux de le vouloir servir dans le don d'un autre. Dieu, dans le corps de l'Eglise, fait que l'un est l'œil, l'autre la langue, l'autre l'oreille. Il en fait de savants, il en

fait de simples ; & il vaut mieux, selon S. Jerôme, être humblement simple, que d'être orgueilleusement éloquent.

Cependant M. Singlin avec cette humble, mais sage & savante simplicité, ne laissoit pas de montrer à ses auditeurs le danger où l'on étoit en vivant dans le monde, de se conformer aux maximes & aux manieres du monde, & de se laisser aller à suivre la foule & entraîner par le torrent de la coutume. Il exhortoit continuellement ses auditeurs à veiller sur eux-mêmes en ce point, & à ne pas se faire illusion. Il avertissoit qu'il falloit témoigner ce que l'on étoit, par ses œuvres & par le reglement de sa vie.

Le démon ne put souffrir plus long-tems une voix qui lui enlevoit tant de dépouilles, & qui dissipoit si clairement les ténébres dans lesquelles il retenoit les ames captives. Il souleva d'abord contre lui les personnes qui trouvoient dures les verités qu'il annonçoit, & qui se flattant eux-mêmes d'une fausse assurance qu'ils se promettoient, haïssoient tout ce qui la troubloit. Ses prédications paroissoient rudes : mais que faire à cela ? On ne peut changer la nature des choses. La verité ne peut être autrement prêchée. On ne peut aller au ciel que par une voie qui paroit dure & étroite. L'Evangile qui étoit la regle de ce saint homme, comme il doit être la nôtre, n'annonce rien que de pénible à la nature. Autant qu'il contient de préceptes, autant il trouve d'adversaires qui ne les peuvent souffrir. Les vicieux aiment mieux condamner la loi, que de se corriger eux-mêmes. Que doivent donc faire ceux à qui Dieu ordonne de parler ? S'ils se taisent, leur silence offense Dieu. S'ils parlent, ils offensent les hommes.

Mais ce prédicateur apostolique prenoit pour lui la regle que les Apôtres prenoient pour eux-mêmes

mêmes lorsqu'ils disoient aux Juifs: *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* L'Evangile que je prêche est saint; qu'on se convertisse, on ne le trouvera plus pénible. C'est la corruption du cœur qui le fait paroître amer. C'est dans notre propre malignité qu'est ce qui nous le fait haïr. Que les hommes changent leurs cœurs, & ils changeront de disposition envers l'Evangile. Mais des cœurs opiniâtres & endurcis dans le mal ne veulent point se rendre. Ils ne cherchoient qu'à étouffer une voix qui, comme un excellent miroir qui ne flatte point & qui ne dissimule rien, les montroit à eux mêmes tels qu'ils étoient. Ceux qui particulierement sans vocation de Dieu étoient entrés d'eux-mêmes dans le ministere sacré, que ce prédicateur inflexible attaquoit le plus souvent, comme étant la plus grande plaie de l'Eglise, & la premiere & la principale source de nos maux, furent les premiers à sonner le tocsin & à exciter des murmures dans Paris. De plus ceux qui n'aimoient pas la maison de Port-Royal avoient peine à souffrir ce grand concours de monde aux prédications de M. Singlin; & cette multitude de carrosses qui y abordoient, donnoit quelque ombrage à des personnes qui étoient bien aises de paroître seules. Le démon qui les avoit toujours présens dans sa main pour s'opposer par eux à tout bien solide, & pour combattre toute justice, leur fit prendre la résolution d'imposer enfin silence à cet homme qui les embarrassoit, & de lui faire interdire la chaire.

M. Singlin ayant prêché le jour de S. Augustin avec sa force ordinaire, mais en même tems avec sa sagesse accoutumée, & même avec encore plus de circonspection ce jour là que les autres, comme en prévoyant l'importance; il se trouva dans ce grand concours de gens qui s'y étoit fait, des personnes qui étant venues là, non

 par

par l'amour de la verité, mais par un secret instinct du démon, seulement pour observer tous les discours du prédicateur, & pour épier toutes ses paroles, trouverent, plutôt dans le fond de leur malignité que dans l'innocence de la prédication de M. Singlin, quelque chose à reprendre; & donnant malicieusement un tour spécieux aux choses, ils déguiserent si bien la verité, que M. l'Archevêque de Paris, qui étoit alors Messire Jean François de Gondi, sans examiner ni approfondir les choses, ni écouter celui qu'on accusoit devant lui, crut devoir promptement imposer silence à M. Singlin, afin de l'imposer en même tems à tous ces vacarmes & à toutes les plaintes qu'on faisoit continuellement retentir dans son palais archiépiscopal. Ainsi cet oracle de la verité devint muet pendant quelque tems: le démon voulant faire, tout d'un même coup par ses émissaires, que ceux qui étoient déja convertis fussent comme des enfans qui, sevrés du lait dont ils ont besoin, sont en danger de périr bientôt, & que les autres qui étoient encore dans les desseins de Dieu ne pussent venir dans le filet, puisqu'on le brisoit ce filet, & qu'on empêchoit ce sage pêcheur des ames de le jetter dans la mer.

Quel fut ce coup, mon Dieu, pour ces saintes Religieuses qui vous servoient si fidelement dans cette maison affligée? Combien le silence d'un seul homme fit-il élever de voix vers vous? Ces brebis innocentes mettoient leur joie à écouter la voix de leur pasteur. Ces saintes instructions étoient comme leurs paturages, & sentant au fond de leurs cœurs l'effet qu'elles y produisoient, elles les estimoient si fort qu'elles mettoient tous leurs soins à n'en rien perdre, jusques-là que si la bienséance l'eût permis, elles auroient écrit ses Sermons mot à mot, à mesure

qu'il

qu'il les prêchoit ; mais leur grand desir cédoit à leur grande foi. Elles auroient craint en le faisant, de manquer de respect pour la parole de Dieu. Elles se contentoient d'y apporter une veritable attention, qui est celle du cœur, & le desir de la pratiquer : ce qui n'empêchoit pas néanmoins ensuite qu'elles ne missent par écrit, dans la simplicité de leurs cœurs, ce qui les avoit le plus touchées. Je ne marque ces circonstances que pour faire voir jusqu'à quel point ces saintes filles estimoient les prédications de M. Singlin, & combien elles craignoient de n'en pas faire un assez bon usage, se souvenant que ceux qui négligent la parole de Dieu seront plus punis que Sodome & Gomorrhe.

Aussi la Reverende Mere Angelique qui voyoit par expérience le bien que ces prédications faisoient dans toutes ses filles, ne pouvoit demeurer trop ferme à ne point prier d'autres de prêcher, que M. Singlin, tant qu'il vivroit, & après lui celui que Dieu leur donneroit pour prêcher à sa place. Elle disoit aux anciennes qu'elles devoient imprimer cette fermeté dans l'esprit de celles qui leur succederoient, sans se relâcher en ce point sous quelque prétexte que ce fût ; & que les désordres commençoient quelquefois dans les maisons religieuses par l'introduction des prédicateurs, pour satisfaire à la curiosité déréglée d'entendre toujours quelques nouvelles verités. Souvent on n'en vaudroit que mieux, ajoutoit-elle, de ne pas entendre de nouvelles choses, & d'être un peu plus fideles en recompense à pratiquer celles qu'on a déja apprises. C'est ce qui fut cause que dans cette interdiction de M. Singlin, on ne fit point ce qu'on auroit pu faire en bien d'autres maisons comme pour braver en quelque sorte cet ordre d'un Archevêque, c'est-à-dire, qu'on ne substitua personne en sa place pour

publier les mêmes verités & avec la même force. On ne manquoit pas pour cela de personnes, si on l'eût voulu. On avoit M. Arnaud; on avoit M. de Saci qui n'auroient pas attiré un moindre concours à cette maison. Cela même paroissoit d'autant plus faisable, que c'étoient ces Messieurs là qui pour l'ordinaire dressoient en secret les Sermons que M. Singlin faisoit. Car c'étoit là l'ordre que les affaires de M. Singlin l'obligeoient de tenir, quoiqu'il ne fût su de personne. Lorsqu'il devoit prêcher, le peu de tems qu'il avoit de construire un Sermon avec toutes ses dimensions & ses divisions, faisoit qu'il s'addressoit d'ordinaire à M. de Saci, en lui disant en gros sur quoi il vouloit prêcher, & sur quel endroit de son Evangile il vouloit plus particulierement s'étendre. M. de Saci ayant bien pris ses vues & ses idées, tournoit cela ensuite à sa maniere, & il mettoit la liaison & l'ordre qu'il falloit. Ainsi quelqu'invisible que fût M. de Saci, & quelque silence qu'il gardât, on peut dire qu'il ne laissoit pas de prêcher par la bouche de M. Singlin. M. de Saci lui prêtoit sa plume, & M. Singlin lui prêtoit sa langue; & par cette union de travail qu'ils entreprirent de part & d'autre avec une charité toute pleine d'humilité, ils avoient part réciproquement au fruit qui revenoit de ces prédications. M. Singlin de son côté attribuoit tout à M. de Saci comme au premier auteur de ce qu'il ne faisoit que réciter, & M. de Saci au contraire attribuoit tout à M. Singlin, le regardant comme un homme plein de Dieu, qui par le feu brulant dont il étoit rempli rendoit vivant ce qui hors de sa bouche n'auroit eu aucune vie. Faut-il s'étonner si ce combat d'humilité de ces deux saints Prêtres produisoit tant d'excellens fruits; & des personnes peu instruites des manieres de Port-Royal ne s'éton-

ne-

neroient-elles pas plus de ce que les Sermons de M. Singlin étant arrêtés, on ne mettoit pas en sa place celui qui en étoit le premier auteur, qui n'auroit fait à proprement parler que continuer en public ce qu'il avoit fait déja si long-tems en secret? Mais cette sainte maison avoit des pensées bien différentes: elle demeura ferme à redemander son cher pere. Ces saintes filles prierent Dieu qu'il leur fît misericorde, & qu'elles reçussent deux fois de sa main très sainte ce bon pere qu'il leur avoit déja donné. Elles n'ignoroient pas la joie secrette qu'il sentoit de cette interdiction pour sa personne particuliere, joie qui eut été complette s'il eût pu séparer cela de l'offense qu'on commettoit contre la verité qui étoit blessée en sa personne. Car jamais homme n'eut une plus forte inclination pour demeurer dans le silence. Il n'y avoit que la forte charité qu'il avoit pour tous ceux que Dieu lui avoit donnés qui pût le faire résoudre à parler. La charité du prochain lui faisoit faire d'aussi grands efforts sur lui-même que la cupidité & l'interêt en fait faire aux autres. Ainsi après plusieurs sollicitations de ses amis, il voulut bien dans cette vue ne pas négliger l'avis qu'on lui donna d'agir auprès de M. de Paris pour se justifier, & de se joindre à ses amis qui ne s'endormoient pas dans cette rencontre. Il lui écrivit donc cette lettre.

[Monseigneur, Je crois que Monsieur votre Promoteur vous aura mandé avec quel respect & quelle soumission d'esprit j'ai reçu le commandement que vous lui avez écrit de me faire, de discontinuer de prêcher, à cause que quelques personnes se sont plaintes à votre Grandeur du Sermon que j'ai fait depuis peu, le jour de S. Augustin. Si cette défense, Monseigneur, ne regardoit que ma personne, si elle n'étoit point faite ensuite d'une action si publique, si elle ne

retomboit point au deshonneur de toute une maison religieuse qu'il vous a toujours plu d'honorer d'une affection particuliere; je ne la recevrois pas seulement avec une profonde humilité, comme j'ai fait, mais même en silence. Car je sai le respect que je dois à l'autorité épiscopale & l'obéissance que je vous ai vouée comme à mon Archevêque, lorsque j'ai eu l'honneur de recevoir de votre main le caractere du sacerdoce; outre que je n'ai aucun pouvoir d'annoncer la parole de Dieu que celui que vous m'avez donné. Mais parce que cette défense qui regarde un ministere public, tel qu'est la prédication que je faisois dans cette église, suivant les ordres que j'en avois reçus de Monsieur votre Official, cause nécessairement un décri & un scandale, & fait injure à la verité, s'il se trouve, Monseigneur, comme j'espére que vous le reconnoitrez, que je n'ai rien dit dans ce Sermon qui ne soit très veritable; j'ai cru que je manquerois à ce que je dois à votre sagesse & à votre justice, & que je me rendrois tout à fait indigne de la bienveillance dont il a plu à votre Grandeur de m'honorer, quoique je ne l'aye jamais méritée, & que par un excès de bonté vous avez voulu témoigner dans votre lettre à Monsieur le Promoteur, si je ne lui rendois compte de ce que j'ai dit dans ce Sermon, avec toute l'humilité & la sincerité qu'il m'est possible. Car pour ne dire ici qu'en un mot ce que j'ai représenté plus au long dans un Ecrit que j'envoie à votre Grandeur, un grand nombre de personnes de condition, dont j'avois l'honneur d'être écouté ce jour là, peuvent témoigner que j'ai été si éloigné d'entrer dans aucune contestation touchant la matiere de la grace, & de la pénitence, que j'ai eu un soin très particulier d'éviter tout ce qui en pouvoit avoir quelque apparence, se-

lon

lon la protestation publique que j'en fis d'abord. Ce qui même a fait dire depuis à une personne de grande condition, & de piété, qu'il n'avoit jamais entendu de Sermon qui fût plus éloigné de contention & de dispute; & qu'il n'y en avoit pas seulement la moindre ombre. Aussi, Monseigneur, pour ne rien dire de S. Augustin, de qui j'avois à parler, qui ne fût hors de contention, & qui ne dût être reçu favorablement de tout le monde, je m'arrêtai seulement à quelques points historiques de sa vie qu'il a écrits lui-même dans ses confessions & dans ses lettres, &c.]

Je me souviens que j'avois écrit ce Sermon. Il falloit avoir bien envenimé les choses pour en avoir donné une idée fâcheuse à Monsieur de Paris. Mais tout ce nuage fut bientôt dissipé, & au premier jour de l'année suivante il redonna en même tems la parole à M. Singlin & la joie à tout Port-Royal. Pour le rétablir plus authentiquement, il voulut venir ce jour là l'écouter lui-même. J'étois à ce Sermon, & avant l'*Ave-Maria* M. Singlin parla assez long-tems à Monsieur de Paris toujours tourné vers lui, & avec un ton de voix plus élevé qu'à l'ordinaire, & après lui avoir rendu compte en trois mots de ce qu'il avoit dit dans son Sermon de S. Augustin, pour l'en rendre juge lui-même, il lui témoigna la joie qu'il avoit de ce qu'il lui faisoit l'honneur de venir être témoin lui-même de la maniere dont il nourrissoit ses brebis. Monsieur de Paris parut être satisfait de M. Singlin. Il lui fit beaucoup d'amitié après son Sermon. Il donna beaucoup de marques de son amour pour toute la maison de Port-Royal, qui avoit imité en cette occasion la profonde humilité avec laquelle l'admirable mere de Samuel avoit porté la méprise & le mauvais traitement du grand Prê-

tre Heli; & il continua toujours dans la suite ces mêmes sentimens pour elle. Il vit aussi Madame d'Aumont qui étoit retirée dans cette maison, & qui pour sa piété extraordinaire s'étoit attirée l'estime & l'affection de ce Prélat. Je ne sai si je puis dire ici une chose assez plaisante dont je me souviens. M. de Paris venoit fort souvent se retirer chez les Peres Capucins proche Port-Royal, & il y venoit toujours en litiere. Un jour quelque chose s'y étant rompu, & voulant retourner promptement à l'Archevêché, il envoya vîte à Port-Royal prier Madame d'Aumont de lui prêter son carrosse; ce qu'elle fit aussi-tôt avec la joie qu'on peut croire. En descendant du carrosse, il dit au cocher qu'il remerciât sa maîtresse de sa part & qu'il lui dit bien qu'en échange il lui offroit sa litiere qui étoit à son service. Ce bon cocher fut fidele à faire son compliment, & tout glorieux d'avoir mené un si grand homme, tout joyeux d'avoir eu la main graissée; il s'étudia à bien tourner sa harangue. Il dit à Madame d'Aumont que M. de Paris étoit son serviteur, & qu'il la remercioit bien de son carrosse. Ne vous a-t-il dit rien autre chose, dit Madame d'Aumont? Il m'a dit que sa paillasse étoit à votre service. Madame d'Aumont demeura surprise de ce compliment: Mais vous a-t-il dit cela, cocher? Il m'a dit un plus vilain mot, dit-il, il m'a dit sa litiere. Il est vrai que cette innocence fit rire tout le monde, & j'avoue en écrivant ceci que je ne puis m'empêcher encore d'en rire moi-même.

Je n'ai rapporté ceci que pour faire voir la grande union & la parfaite intelligence qui étoit entre Monsieur de Paris & Port-Royal. Prélat heureux & digne d'être dans la mémoire de ceux qui vous suivront, & qui après vous seront assis sur votre trône épiscopal! Vous leur avez donné

un

un grand exemple, & le peu de soin qu'ont eu déja ceux qui vous ont succedé de le suivre le rend encore plus admirable. Il est vrai que vous êtes le premier qui avez jetté la pierre contre Port-Royal, & que vous vous êtes un peu trop legerement servi de votre bâton pastoral, pour frapper des brebis innocentes en la personne de celui que vous leur aviez donné pour pasteur: mais la maniere si sainte dont vous avez réparé cette faute nous la fait appeller heureuse. On sait combien il est aisé de se laisser surprendre d'abord par les crieries de ceux qui, comme les grenouilles de l'Egipte, font entendre leur voix importune jusqu'au fond des palais des Princes. Mais d'écouter ensuite la justice, de se rendre aux plaintes des innocens opprimés, & de fermer l'oreille à toutes les criailleries ou plutôt de les faire taire en ne les voulant plus écouter, & revoquer tout ce que ces sales importunités avoient fait faire; c'est ce qui est rare & qui vous signale entre tous ceux qui ont succedé à votre place. Vos successeurs ont donné à la même maison des coups plus rudes que les vôtres, mais ils n'ont point réparé comme vous le mal qu'ils y avoient fait. Vous avez presque aussitôt refermé les blessures que vous y aviez causées sans qu'il en restât la moindre cicatrice: eux au contraire agissant selon l'esprit des Grands du monde qui ne reculent jamais en arriere, quelque mal à propos qu'ils se soient avancés, sont morts les armes à la main contre elle, & l'ont laissée après leur mort dans l'oppression où ils l'avoient reduite. Ils ont excité des mouvemens qu'ils n'ont pas appaisés. Ils ont formé des tempêtes qu'ils n'ont pu calmer. Ils ont été rendre compte à Dieu des démarches fâcheuses qu'ils avoient faites & dont ils voient encore les suites parce qu'ils n'y ont pas remedié. Mais ce qui nous

nous console, c'est que Dieu est le maître de tous ces désordres, & non pas ceux qui les font. Il sait quels biens il en veut tirer, & il ne les laisse durer qu'autant qu'il convient à l'usage qu'il en doit faire. Les pasteurs ne dépendent pas moins de lui que les brebis: tout est égal à son égard. Les Grands ne sont devant lui que de petites créatures qui n'ont aucun pouvoir que celui d'exécuter les ordres qui leur sont donnés, sans qu'elles sachent elles-mêmes ce qu'elles doivent devenir.

Qu'il y a de plaisir pour les ames chrétiennes de suivre Dieu ainsi dans l'obscurité de la foi qui donne plus de repos que toutes les lumieres de la raison humaine, & d'adorer ses jugemens en s'humiliant sous ses volontés & ses ordonnances éternelles, sans les prévenir par l'impatience de ses desirs.

Sainte maison, pardonnez à l'effusion de mon cœur. Je vous honore de loin, ne pouvant vous voir de près. Vous avez été le berceau de mon enfance spirituelle, & j'ai commencé de sucer en vous le lait de la verité. Vous êtes maintenant l'objet de mes plus tendres affections dans ma vieillesse, & Dieu sait qu'il n'y a rien dans le monde qui me touche plus au cœur que vous. Heureux si avant que de mourir je vous voyois rétablie dans votre premier état! Je dirois de bon cœur à Dieu: *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundùm verbum tuum in pace.* J'ai vu avec douleur toutes les secousses que vous avez eues; j'ai ressenti toutes les atteintes qu'on vous a données; mais vous avez eu d'autres sentimens que moi, & sans vous arrêter aux hommes, vous êtes toujours demeurée attachée à Dieu seul, dont vous saviez que les hommes ne font qu'exécuter les volontés. On vous a sevrée de votre maison de Paris où vous aviez sucé le premier lait de la piété: on vous l'a ôtée comme une mamelle qui vous étoit devenue inutile, afin

de

de vous nourrir à l'avenir, dans une plus grande solitude, d'un pain plus solide, & de vous faire prendre de jour en jour de nouvelles forces. Vous voyez tous les jours, il est vrai, diminuer ici le nombre des pierres vivantes qui composent votre édifice sacré; mais vous le voyez sans que votre foi & votre confiance en Dieu diminue. Vous l'avez vu faire tant de merveilles en votre faveur que vous ne pouvez perdre espérance pour l'avenir. Au moins on vous laisse finir tranquillement vos jours; vos murailles ne sont plus comme autrefois investies de la terreur des armes, ni vos maisons remplies de gens qui ne cherchoient qu'à vous tourmenter. Vous n'avez plus au milieu de vous des loups dévorans revêtus de peaux de brebis, qui étoient d'autant plus capables de vous dévorer que lors même qu'ils vous imprimoient leurs dents cruelles, si vous n'aviez été vraiment des vierges sages, vous les auriez crus des brebis. Vous ne voyez plus toutes ces faces odieuses qui vous tenoient captives de toutes parts, parce que vous vouliez conserver votre conscience libre. Les noirs torrens des persécutions se sont écoulés, & on y en a fait succeder une qui n'est pas si affreuse, & qui ne vous exterminant pas par un coup de violence, prend un tour plus adroit & plus fin en vous minant peu à peu. Mais les hommes ont leurs pensées, & Dieu a les siennes. Vous vous reposez en lui, & vous ne craignez rien du reste. La meilleure partie de vos pierres vivantes est déja au ciel qui veille sur vous jour & nuit. Votre cause n'est plus votre cause. C'est celle de Dieu même qui ne vous perd point de vue, & qui peut-être n'a rien de plus prétieux que vous sur la terre. Souffrez cette espece de désolation où on vous reduit, qui vous rend comme des meres sans enfans, par cette stérilité forcée à la-

laquelle on vous condamne en vous empêchant de donner à de jeunes ames une éducation semblable à celle que vous avez reçue. Si vous ne pouvez servir les ames par l'instruction, suppléez y par l'exemple de vos vertus & par la force de vos prieres. Attirez sur l'Eglise sainte la grace de Dieu qui vous a faites ce que vous êtes, & pour laquelle on vous a réduites où vous êtes. Si vous aviez moins de vertu vous seriez en plus grand nombre, & le relachement seroit une clef qui ouvriroit votre maison à toutes celles qui y voudroient entrer. Mais que Dieu la préserve d'avoir à ce prix beaucoup de nouvelles filles. Marchez fidelement sur les pas que vos cheres Meres vous ont tracés; ces veritables Meres qui vous ont enfantées à Jesus-Christ avec tant de douleurs, & qui vous contemplent maintenant du ciel où elles attendent leurs cheres filles pour y être éternellement leur joie & leur gloire.

Bienheureuses Meres, jettez toujours du ciel vos regards favorables sur vos saintes filles; & si les hommes en suspendent la propagation, travaillez de votre côté à en augmenter de plus en plus le mérite. Servez-leur encore de Meres après votre mort, comme vous avez toujours fait pendant votre vie. Je vis les vains projets des hommes qui vous arrachant autrefois par violence d'entre les bras de vos cheres filles, leur substituoient en votre place d'autres Meres qu'elles ne connoissoient pas. * Des ombres & des fan-

* Ce qui est dit ici a rapport à l'enlevement que M. de Perefixe, Archevêque de Paris, fit en 1664. de l'Abbesse de Port-Royal, de la Mere Agnés, de la Prieure, & de plusieurs autres Religieuses, les reléguant dans différents monasteres & leur substituant six Religieuses de la Visitation. En 1665. il renvoya à Port-Royal des champs les Religieuses qui avoient été enlevées & celles de la maison de Paris qui ne s'étoient pas soumises à ses volontés, & au gouvernement des étrangeres. En 1679. M. de Harlai, son successeur, alla à Port-Royal des champs, renvoya les pensionnaires, & fit défense d'y recevoir des novices.

fantômes, de fausses Meres à qui on vouloit donner un nom & une autorité qui ne leur étoit pas due, paroissoient tout d'un coup dans un monastere désolé d'où l'on enlevoit les veritables. Il semble que l'on vouloit représenter quelque piece de théatre, & qu'on avoit instruit des personnes à parler & agir en meres, comme on exerce un acteur pour jouer un personnage. Mais ces sages filles n'étoient pas accoutumées aux fictions, & ces innocentes brebis n'écoutoient point la voix des étrangers. Elles se défioient sagement de celles qui ne venoient que pour leur ôter le bon lait qui jusques-là les avoit fait croître si fort dans la piété, pour leur en donner un autre moins naturel qui n'étoit capable que de les faire décheoir. Qu'elles fassent à jamais avec vous un seul troupeau, afin de bénir toutes ensemble le divin pasteur que vous avez si fidelement servi.

Port-Royal m'emporte toujours lorsque je m'en occupe l'esprit: mais je viens à la suite de ma petite narration. Lorsque M. Singlin fut rétabli dans la prédication, & que toute cette affaire fut heureusement terminée, il est inutile de dire qu'en recommençant à prêcher il ne perdit rien de son zele accoutumé. On fut surpris de voir cet homme en chaire avec je ne sai quoi de plus fervent qu'il n'avoit paru avoir jusques-là. Ce Ministre intrépide voyant que Dieu lui commandoit de nouveau d'annoncer sa parole, & lui ouvroit une seconde fois la bouche que les hommes lui avoient fermée, fit bien voir que ce n'étoit point eux qu'il avoit en vue, & qu'élevant son esprit plus haut, il plaignoit plutôt leur foiblesse, étant très persuadé qu'ils ne pouvoient avoir aucun pouvoir sur lui, que celui que Dieu leur donnoit. Il publia donc plus que jamais avec une vigueur vraiment sacerdotale, mais toujours

néan-

néanmoins accompagnée de sagesse, les mêmes verités qui lui avoient déja attiré la disgrace des hommes. Il exhorta à la pénitence; il fit voir à fond les périls du monde, & il frappa les cœurs de telle sorte, que plusieurs personnes venoient tous les jours se jetter entre ses bras pour demander son assistance & pour apprendre de lui ce qu'ils devoient faire afin de fléchir Dieu par la pénitence.

Nous avons déja vu qu'il n'y avoit que Port-Royal des champs qu'il pût offrir à ces personnes pour leur servir d'azile & pour s'y refugier; mais sa peine étoit qu'il falloit avoir un homme sur les lieux, pour contenir dans l'ordre tous les pénitens qu'il y envoyoit. M. Manguelein lui avoit manqué. Il ne voyoit plus personne de solide sur qui il pût s'appuyer sans se tromper dans ses mesures, que le seul Monsieur de Saci: mais c'étoit une grande affaire que d'entreprendre de le faire condescendre à ce qu'il desiroit de lui. Pardonnez-moi, mon Dieu, si j'ose dire un mot de ce qui se passa dans cette grande affaire, & aidez-moi vous même pour m'en pouvoir acquitter. Il y avoit déja long-tems que M. Singlin voyoit M. de Saci comme une lampe ardente, mais cachée sous le boisseau. Il attendoit que les momens enfin fussent venus pour l'élever sur le chandelier, & il faut admirer ici la providence de Dieu dans la conduite qu'il tenoit sur ce petit nombre de personnes persécutées.

Pendant que les autres étoient occupés à défendre les dehors par de savans Ecrits auxquels on ne pouvoit répondre que par la force & la violence, Dieu se réservoit un homme d'un rare mérite pour avoir soin du dedans, & pour édifier autant les ames par la charité, que les autres étoient occupés à les instruire par la verité.

C'étoit

C'étoit M. de Saci qui, dans le grand nombre de talens qu'il avoit reçus, faisoit toujours son capital de la piété. Etant uni de si près avec un oncle & un frere qui avoient toujours les armes à la main pour soutenir la doctrine de l'Eglise, & pouvant par l'éminence de son esprit entrer en part dans ces Ecrits qui attiroient une si grande admiration à leurs auteurs, il n'eut aucun mouvement humain pour s'associer à cette gloire; mais à l'imitation de S. Paulin qui laissa S. Augustin refuter seul les hérétiques, quoiqu'il eut pu aussi le faire, il laissa de même ces ouvrages à ceux que Dieu y destinoit, & il se contenta d'y attirer en secret la bénédiction de Dieu par ses prieres. Ainsi il se renfermoit dans la lecture de l'Ecriture & des saints Peres pour s'en remplir le cœur, & en faire ensuite une effusion sur les autres. Quelque feu qu'il eût, il le tempéra toujours de telle sorte que jamais on n'a vu une personne plus modérée. La sagesse qui avoit paru avec éclat en lui dans son enfance, demeura toujours uniforme, & la même. Il est difficile de trouver un homme qui fut plus sérieux & plus grave, plus recueilli en Dieu, plus pénétré des maximes de l'Evangile, plus appliqué à l'unique nécessaire qui est la sanctification de l'ame, & plus capable d'entretenir la charité où elle étoit, & de la faire naître où elle n'étoit pas encore. C'étoit là tellement son unique objet, qu'il s'étoit interdit toute autre application & tout autre entretien. Il avoit retranché de ses études tout ce qui ne regardoit pas la piété. Il étoit bien aise d'ignorer plusieurs points qui regardoient la science de l'Eglise, & qui pouvoient être nécessaires à d'autres, pour n'avoir pas occasion d'en parler, & avoir un prétexte de demeurer dans le silence quand on en parloit. Il fuyoit les matieres de critique, il renonçoit aux affaires & aux nou-

 velles

velles du monde, & prenoit pour devise ces paroles: *Ut non loquatur os meum opera hominum.*

Ainsi toujours séparé de tout commerce, il éprouvoit qu'un vrai chrétien ne trouve que trop dans Jesus-Christ de quoi remplir toutes ses paroles, & toutes ses actions. C'est ainsi que Dieu se formoit un homme pour travailler à la construction du temple spirituel, pendant que ses proches travailloient à réparer les murs de Jerusalem que l'on s'efforçoit de renverser. Il étoit humble disciple du S. Esprit avant que de devenir le maître des hommes, & il pratiquoit longtems ce qu'il devoit enseigner ensuite, puisant les plus pures lumieres de Dieu dans les sources qu'il a laissées à son Eglise, afin de n'être pas un guide aveugle, & de former ses jugemens, ses décisions, & sa conduite sur les maximes de Jesus-Christ. Ayant marché sur les pas de ceux que Dieu lui avoit donnés pour peres, il eut ce bonheur de rendre le sentier de la pénitence qu'ils lui avoient frayé, encore mieux tracé par ses propres pas, sans que personne de ceux que Dieu lui addressa dans la suite pût s'excuser de l'y suivre, leur ôtant par son exemple tous les prétextes, soit d'innocence, soit d'étude, soit de délicatesse du corps, soit enfin d'occupations importantes & d'emplois nécessaires: car M. de Saci avoit tout cela, & ne laissoit pas d'être pénitent. Son étude plus particuliere étoit la lecture de S. Augustin. On a pu voir dans toute la suite de sa vie combien il en avoit pris l'esprit. Son humilité, sa piété, son amour toujours ardent pour Dieu en ont été des preuves sensibles & convaincantes. Dès qu'il eut commencé à gouter les œuvres de ce Pere, il ne pouvoit plus gouter autre chose. Il se rendoit par soumission à tout le reste; mais toute sa pente le portoit là. Il m'a témoigné souvent qu'il admiroit comment

des

des personnes d'esprit pouvoient préférer les Peres Grecs aux Peres Latins. Je sai, disoit-il, qu'ils le font parce qu'il paroit plus d'éloquence dans les Peres Grecs que dans les Latins; mais on oublie que la véritable éloquence est dans les choses & non dans les expressions. On estime bien plus un peintre qui a du dessein, que celui qui n'a que le maniement du pinceau.

Ce qu'il chercha le plus dans la lecture de S. Augustin, ce fut de concevoir une grande idée de Dieu. Il en faisoit des recueils à ce sujet; & dans le cours de sa vie j'ai vu avec quel soin il faisoit de tous les endroits de l'Ecriture comme un tissu qui représentoit ce grand objet dont on peut dire qu'il étoit tout occupé & tout pénétré; & ceux qui à sa mort ont dit de lui que l'esprit de la crainte du Seigneur l'avoit rempli, ont fait son veritable portrait. On ne peut se représenter jusqu'où cela alloit, & s'il est beau de voir un jeune homme avoir tant de circonspection à chacune de ses actions, il l'est encore plus d'en approfondir la cause, & de voir un cœur si pénétré de la crainte chaste de Dieu & du respect de sa grandeur infinie, qu'il étoit comme dans un continuel tremblement en sa présence. Ce qui lui donnoit cette gravité que l'on admiroit, c'est qu'il se disoit sans cesse cette parole de Job : *Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui Deum, & pondus ejus ferre non potui.* Job XXXI. 23. & je ne crois pas qu'il y ait eu un de ceux qui l'ont connu qui ne l'ait ouie de sa bouche. Il ne la disoit pas seulement, mais il la sentoit, & il la sentoit comme le saint homme Job, non par un sentiment passager mais par un sentiment du cœur qui étoit toujours le même. Il s'étoit accoutumé à peser ainsi toutes les paroles des hommes de Dieu. Quand nous parlons, nos paroles passent, & bien souvent nos bons mou-

vemens en même tems; mais il regardoit les paroles des saints dans l'Ecriture, comme celles des anges. Or, comme il nous le disoit souvent, quand les anges sont une fois entrés dans un sentiment, ils y sont pendant toute l'éternité. S. Michel par exemple, ajoutoit-il, a dit une fois, *Quis ut Deus?* Qui est semblable à Dieu? Il le dira éternellement.

C'est ainsi que M. de Saci considéroit les paroles des Saints dans l'Ecriture, & en particulier celles de Job dont nous parlons, & d'autant plus que Job dit formellement cela de lui-même: *Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui Deum, & pondus ejus ferre non potui.* Il n'excepte aucun tems. J'atteste ici tous ceux qui ont eu l'honneur de voir M. de Saci. L'ont-ils jamais vu dans quelque état contraire à cette disposition? Aussi peut-on dire que la maniere dont Dieu fit passer à M. de Saci le tems de sa jeunesse contribua beaucoup à le tenir dans cette humble crainte. Il vit tous ses proches persécutés, l'homme du monde qu'il honoroit le plus dans une prison de cinq ans, Messieurs ses freres chassés de leur retraite, errans de solitude en solitude. Des personnes sans tendresse feroient peu de reflexion sur ce que je dis; mais qu'elles ne jugent pas par elles-mêmes du cœur de M. de Saci, le plus tendre de tous les hommes, & qui avoit la même compassion de ceux qui souffroient que s'il eût été à leur place.

M. Singlin qui connoissoit à fond M. de Saci s'étoit extrêmement appliqué à le cultiver; & après la mort de M. de S. Ciran chez qui il demeuroit, il le mit entre les mains de M. de Barcos son neveu, espérant qu'il se perfectionneroit sous lui, & il disoit toujours de lui-même à son égard: *illum oportet crescere, me autem minui.* Le neveu de M. de S. Ciran qui étoit un homme d'un mérite rare & consommé en expérience, le re-

reçut avec joie, & quelque exact que M. de Saci eût été jusqu'alors, il le fut néanmoins plus que jamais, vivant auprès d'un homme qui ne se lassoit point de recommander à chacun d'être exact dans ses emplois jusqu'aux plus petites choses. Il vivoit dans une telle soumission & dans une si humble dépendance qu'on peut bien dire qu'il a appris à obéir avant que de commander, & qu'il savoit par pratique & par expérience de quelle maniere ceux que Dieu lui addressoit devoient obéir, quoique sa retenue l'empêchât toujours de rien exiger.

M. de Barcos qui avoit puisé toutes ses lumieres dans le sein de son oncle, connut tout d'un coup le prix de M. de Saci; & quoiqu'il approuvât en effet l'éloignement qu'il avoit toujours eu de la Sorbonne, il crut néanmoins qu'il ne seroit pas mauvais de l'exercer en particulier, & de le rompre sur les matieres les plus considérables de l'École. Pour ce sujet, comme il avoit déja un grand desir d'avoir auprès de lui M. Guillebert, il crut qu'étant Docteur de Sorbonne & homme de mérite il pourroit servir à M. de Saci. Mais M. Guillebert étoit Curé de Rouville où il étoit prodigieusement estimé, & on trouvoit de grandes difficultés à l'en tirer. Ses exhortations vives pour embrasser la pénitence, soutenues de son exemple & de l'éclat récent du livre *de la fréquente communion*, faisoient impression sur les ames. Beaucoup de personnes, même de qualité, s'addressoient à lui pour faire un renouvellement de vie. Ainsi l'on balançoit fort le bien que l'on espéroit de ce sage Ecclesiastique à Paris, avec celui qu'il faisoit actuellement en Normandie, & l'on fut long-tems à consulter ce qui étoit selon Dieu en cette rencontre, tous aimant mieux mourir que de rien faire au préjudice des ames. Mais le neveu de M. de S. Cyran qui voyoit l'état où étoient les affaires commu-

nes de la verité & de la charité, dont il tenoit en quelque sorte le gouvernail, & pour lesquelles il voyoit qu'il avoit besoin d'une personne de pieté sage & éclairée, lui écrivit une lettre. En louant Dieu du succès qu'il donnoit à son travail, & le priant de le rendre ferme & permanent, il osoit lui dire qu'encore qu'il vît fort bien que ce succès pouvoit le porter à continuer cet exercice, il lui sembloit cependant que Dieu vouloit le contraire, & qu'il l'appelloit à autre chose, & qu'il ne faisoit si bien réussir son ministere, qu'afin qu'il laissât à un autre le moyen de continuer & de prendre sa place avec joie; qu'ainsi il auroit part non seulement à ce qu'il auroit fait lui-même mais aussi à tout ce qui se feroit à l'avenir par les autres qui lui succederoient, comme les Apôtres ont succédé aux Prophetes, & sont entrés dans leurs travaux.

M. Guillebert n'hésita pas après cette lettre. Il n'y eut que la peine de trouver un successeur qui pût continuer ses travaux. Il jetta les yeux sur un Ecclesiastique dont le seul souvenir me fait horreur, & que je n'ose pas même nommer, depeur de salir ce recit par le nom de cet apostat. Cet homme néanmoins avoit tout ce qui étoit capable de tromper; un exterieur composé, une apparence de piété, une grande application à la priere, des lumieres brillantes dans l'esprit, un zele brulant, une facilité extraordinaire de prêcher, un vif desir de convertir les ames, un grand desintéressement, & un amour extrême de la vie la plus pénitente. Il falloit un grand discernement pour connoître un loup caché sous cette peau de brebis, & M. Guillebert s'y laissa aisément tromper. Il en dit mille biens à M. de Barcos, & le pria de prendre la peine d'aller lui rendre visite, par où il le pourroit mieux connoître que par tout ce qu'on lui en di-

diroit. M. de Barcos l'étudia: il vit un homme qui à la verité témoignoit quelque soumission de cœur, mais qui n'avoit aucune soumission d'esprit. Il écouta patiemment toutes ses opinions, sans y pouvoir rien comprendre, ni tirer de lui la simple exposition de ses pensées, quoiqu'il ne desirât que cela pour dire ensuite son sentiment: mais il ne s'expliquoit point, & ne faisoit point entendre le fond de sa pensée: il se couvroit par des termes généraux & ambigus; & lorsqu'on croyoit tenir sa pensée d'un côté, il s'échappoit aussi-tôt de l'autre, craignant peut-être qu'en découvrant ses sentimens jusqu'à la racine, ils ne parussent pas si bons qu'on auroit pu desirer. Cela pouvoit aussi venir de ce qu'il ne les avoit pas assez examinés lui-même, & qu'il ne voyoit pas assez les suites & les principes de ses maximes. Il avouoit qu'il avoit conçu tous ses sentimens en lui-même, & qu'il ne les avoit point puisés dans les Peres de l'Eglise, mais dans la priere, à ce qu'il disoit, c'est-à-dire, dans ses propres imaginations; ne voyant pas que par cette seule raison il ne devoit pas les aimer comme il faisoit, mais les tenir pour suspects. Car la voie de la priere n'est bonne que pour obtenir la grace de bien entendre & de s'appliquer avec fruit les verités contenues dans la parole de Dieu; mais il est dangereux de vouloir s'en servir pour entendre par soi-même les matieres qui sont éclaircies par les Peres, au lieu de s'addresser à eux & de se rendre leur disciple. C'est là suivre son esprit propre, & toutes les erreurs & les héresies naissent de cette source. Ainsi M. de Barcos plaignit beaucoup cet homme, parce que ce détachement qu'il avoit des choses exterieures n'étoit rien, n'ayant pas celui de l'esprit qui est le principal. Il écrivit à M. Guillebert ce qui lui en sembloit, & il lui avoua qu'il seroit

difficile de ramener un homme de ce caractere; si Dieu n'agissoit par une misericorde extraordinaire; qu'il n'ignoroit pas que la charité qu'il avoit pour lui lui causeroit beaucoup de douleur, & qu'il y prenoit part lui-même, mais qu'il falloit adorer les jugemens de Dieu, & reconnoître que personne n'a que ce qu'il donne.

Je m'étends ici un peu parce qu'on vit clairement en cette rencontre combien il est dangereux de se laisser aller aux apparences. M. Guillebert fut touché de cette lettre de M. de Barcos. Il lui écrivit encore néanmoins qu'il le prioit d'avoir quelque égard à cette inclination qu'il sentoit toujours pour cette personne, & à la déférence qu'il avoit à la mémoire de feu M. l'Abbé de S. Ciran qui le lui avoit addressé. M. de Barcos lui écrivit que si feu Monsieur son oncle eût prévu les choses, ou qu'il eût assez vêcu pour les voir comme il les voyoit, il auroit conclu comme lui, & plus fortement que lui, & qu'il eût eu beaucoup de plaisir à changer d'avis, pour témoigner à Dieu qu'il l'eût voulu suivre aussi bien depuis la connoissance plus parfaite qu'il auroit eue de cette personne, que lorsqu'il la croyoit toute autre, ne la connoissant pas au fond du cœur, quoiqu'il en eût quelque défiance, & qu'il ne la nommât à cet emploi que parce qu'il n'en avoit pas alors de plus propre. Qu'au regard de cette inclination qu'il sentoit pour cette personne, de l'union qui s'étoit faite entre eux d'eux, & de la paix & de la tranquillité qu'il y trouvoit, tout cela pourroit être de quelque considération s'il n'étoit pas contraire aux regles de Dieu qui sont toujours plus infaillibles que nos pensées particulieres; qu'ainsi il ne devoit point se fier aux siennes; que les serviteurs de Dieu qui marchent solidement dans la verité ne se conduisent point par les sentimens ni par les

gouts

gouts mêmes interieurs, non plus que par le raisonnement humain; & que la douceur & la paix qu'ils doivent chercher n'est pas celle qui est dans les sens & dans l'expérience sensible, mais celle qui surpasse tout sentiment, & qui est conservée dans le fond du cœur par l'esprit de Dieu au milieu des plus grandes agitations & des plus grandes tempêtes, comme on dit que la mer demeure calme dans le fond au milieu des plus grands orages: que le juste vivoit par la foi, & non pas par les sens & par les mouvemens sensibles, & que la foi nous apprenoit à ne desirer les douceurs & le repos ni du corps ni de l'ame que dans l'autre vie, & à les mépriser toujours dans celle-ci lorsqu'elles ne s'accordent pas avec les regles de Dieu, dans lequel seul nous devons chercher le repos & les douceurs dont nous sommes capables dans cette vallée de larmes, de combats & de guerres; puisque nous n'y sommes qu'en qualité de soldats & dans une milice continuelle, interieure & exterieure, qui ne s'accommode guéres avec la paix & la tranquillité, laquelle pour cette raison ceux qui craignent Dieu veritablement ne desirent point en ce monde, comme les soldats ne veulent point être en repos dans les terres de l'ennemi: qu'il ne falloit donc agir en ce monde ni par inclination ni par aversion, mais par raison & par foi; & que comme il ne faut point rejetter les hommes parce qu'ils ne s'accordent pas avec nous, s'il se rencontre qu'ils ne laissent pas de s'accorder avec les loix de Dieu & de l'Eglise, il ne falloit pas aussi les approuver parce qu'ils se rapportoient à nos sentimens & qu'ils s'accommodoient à nos humeurs: qu'enfin il ne pouvoit avoir aucune assurance que ses gouts & ses sentimens pour cette personne vinssent de Dieu, ni qu'il fût bien fondé dans la créance qu'il leur vouloit donner. Il passa

même jusqu'à lui dire qu'il avoit peine à comprendre comment il pouvoit croire que la regle de l'humilité dont il faisoit profession lui permît de déférer davantage à ses propres sentimens qu'aux regles de l'Eglise: qu'il étoit inutile de dire que ces sentimens n'étoient pas de lui, mais de Dieu, parce qu'ils ne procédoient pas de son inclination & de son esprit, & qu'ils lui duroient toujours avec tranquillité & avec paix: qu'il ne voyoit pas bien d'où il pouvoit tirer ce principe, ni de quel endroit de l'Ecriture, des Conciles, & des Peres il avoit pris que tous les sentimens qui demeurent fermes dans notre ame avec paix & avec repos, & qui nous reviennent toujours, quoique nous puissions faire pour nous en délivrer, viennent de Dieu & non d'ailleurs, & qu'il étoit bien certain, que de tels sentimens ne doivent jamais être préferés à ce qu'on leur peut opposer de l'Ecriture ou de la tradition universelle de l'Eglise: que si cela étoit, il faudroit se laisser aller à quantité de tentations de l'ennemi & de la concupiscence, où toutes ces conditions ou ces circonstances se rencontrent.

Tout cela fit impression sur M. Guillebert qui fut heureux de soumettre ses inclinations aux avis d'une personne si éclairée, & de ne pas prendre pour successeur un homme dont la suite de la vie lui auroit causé un regret mortel. On connut alors combien il est important de se tenir à l'Ecriture & à la tradition de l'Eglise, & de ne point former soi-même des pensées de son propre sens, sous ombre qu'elles sont venues dans la priere; au lieu que l'ordre de l'humilité chrétienne nous renvoie à la doctrine de l'Ecriture, des Conciles, & des Saints que Dieu a donnés à l'Eglise pour l'instruire, afin de nous apprendre ce que nous devons croire sans nous donner la liberté de suivre nos esprits & nos lumieres particu-

ticulieres. Toutes les erreurs ne sont venues que de ce qu'on a osé prendre la hardiesse de suivre son gout & ses vues, au lieu de les soumettre à l'autorité des Saints auxquels l'Eglise nous renvoie. Il faut déplorer l'aveuglement de ceux qui bien loin de puiser leurs maximes dans les livres de l'Eglise, osent s'élever par dessus les Saints qui ont autrefois employé toute leur vie à étudier & à attirer la lumiere de Dieu par une soumission & une retenue sainte, sans oublier l'exercice des bonnes œuvres & de la priere, nous marquant ainsi que c'étoit la voie veritable & solide que l'Ecriture préscrit pour éviter les illusions & les ténébres qui accompagnent infailliblement ceux qui ne se fondent que sur leurs imaginations. Cette seule hardiesse suffit pour faire peu de cas de ces personnes, quelques qualités qu'elles puissent avoir d'ailleurs; puisqu'elles ne cherchent point la verité par la voie royale & divine que Dieu a établie, & que tous les Saints ont suivie, mais par la voie de l'erreur & de l'égarement que tous les auteurs des nouveautés ont tenue, ne suivant point d'autres guides que leurs propres pensées qu'ils ont toujours voulu faire passer pour celles du S. Esprit, sans autres preuves que celles du grand attachement qu'ils ont eu à eux-mêmes. Ces personnes ont beaucoup besoin de prieres pour être désabusées de la créance qu'ils ont que Dieu leur ait découvert extraordinairement la verité. Ils devroient plutôt craindre que cette persuasion ne vînt de celui qui a séduit nos premiers peres en leur promettant des lumieres plus grandes que celles que Dieu leur avoit données. Quand même les opinions de ces personnes seroient conformes à celles des Peres, elles ne devroient pas être reçues comme venant d'elles, étant dans l'esprit d'erreur, & les ayant rencontrées sans consulter la Tradition,

tion. Je m'étends, mais si l'on connoissoit ce malheureux apostat * sur qui M. Guillebert jettoit les yeux, on ne trouveroit pas cette digression inutile.

M. Guillebert trouva donc un successeur qui remplit plus heureusement sa place ; & étant venu se joindre à M. de Barcos, il apprit fort tranquillement à M. de Saci les questions agitées si tumultueusement dans l'Ecole. Mais lorsqu'il étoit dans cette occupation M. Arnaud son oncle étant obligé de se cacher à cause des bruits que l'on excitoit au sujet du livre *de la fréquente communion*, on jugea à propos de lui donner M. de Saci pour être le compagnon de sa retraite & de ses travaux. Il n'y a que Dieu, qui fut l'auteur de cette liaison, qui sache auquel des deux elle fut plus avantageuse. M. de Saci qui avoit craint la Sorbonne. retrouva paisiblement & sans dispute dans le seul M. Arnaud plus que la Sorbonne : M. Arnauld de son côté, quoiqu'une grande vertu soutint humblement les dons qui brilloient en sa personne, pouvoit trouver en échange dans M. de Saci de grands exemples de gravité, d'uniformité & de pénitence. Ils s'aiguisoient l'un l'autre selon l'expression de l'Ecriture, & ils faisoient ainsi sortir de leur retraite toute cachée & inconnue aux hommes, mais toute éclairée des lumieres de Dieu, des ouvrages qui répandoient l'éclat de la verité & le feu de la piété dans toute la France. L'un poussoit les choses avec toute la force & la vivacité de son feu : l'autre les tempéroit avec sa modération pleine de gravité. L'un suivoit par tout l'impétuosité de son zele : l'autre tâchoit de l'adoucir par sa reserve pleine de circonspection.

* Seroit-ce le malheureux Labadie qui se fit Calviniste & mourut hérésiarque ?

ction. Ainſi comme il étoit quelquefois difficile à M. Arnauld de retenir ſes expreſſions, deſorte qu'il ne parût rien d'exceſſif dans ces mouvemens ſi ardens & ſi prompts qui bruloient ſaintement ſon cœur, M. de Saci, qui admiroit ſa rapidité, tâchoit ſeulement enſuite d'y apporter les tempéramens que la délicateſſe des hommes sembloit rendre néceſſaires. Pour l'ordinaire M. Arnauld s'occupoit plus à combattre, pour défendre comme les dehors de l'Egliſe, & M. de Saci travailloit davantage à ce qui pouvoit en édifier le dedans. L'un abattoit par la force de ſa plume ce qui s'oppoſoit à la verité: l'autre travailloit à faire regner la charité: & uniſſant quelquefois leurs travaux, comme leurs cœurs étoient toujours unis, le neveu avoit part aux Ecrits que l'oncle produiſoit contre ceux qui attaquoient l'Egliſe, & l'oncle avoit part aux ouvrages de piété que le neveu compoſoit pour les ames ſaintes.

Comme donc M. de Saci vivoit de cette ſorte, toujours laborieux, toujours ſoumis, toujours pénitent, M. Singlin crut qu'enfin il étoit tems de ne plus différer davantage de l'élever au ſacerdoce. Quelque pénétré qu'il fût de la grande idée de la prêtriſe, il ſe rendit néanmoins témoignage à lui-même, qu'il n'avoit point eu d'empreſſement pour y faire entrer M. de Saci. Il voyoit au contraire que ce délai, & les retardemens dont il avoit bien voulu toujours uſer juſques-là, étoient un exemple auſſi puiſſant que tout ce qu'il diſoit dans ſes prédications pour repréſenter les abus qui ſe commettoient dans ce ſiecle touchant la vocation au ſacerdoce, & la maniere avec laquelle on y entroit. Avoir en main un jeune homme qui avoit été ſi ſage dès ſon enfance, qui appartenoit à des perſonnes d'une ſi grande ſainteté, qui étoit d'une vie ſi reglée,

glée, & si retirée, d'un esprit si éclairé, qui avoit déja si utilement servi l'Eglise par ses ouvrages, & qui par dessus tout cela joignoit une si grande pénitence avec une si grande innocence, & ne pas se presser néanmoins d'exécuter la résolution qu'il avoit prise depuis long-tems de l'élever au sacerdoce ; c'étoit sans doute une conduite qui est peu ordinaire dans ce tems ci. Mais on peut dire aussi avec assurance, que M. Singlin ne faisoit nulle violence à M. de Saci de le traiter de la sorte, & qu'au contraire il lui fit violence lorsqu'il le contraignit enfin d'entrer dans un état dont l'éminence ne lui étoit pas inconnue. Il le laissa pour le satisfaire passer jusqu'à trente-deux ans & plus, avant que de le porter au dernier Ordre, se contentant de lui faire exercer chacun des Ordres inferieurs. Enfin après avoir témoigné à M. de Saci sa derniere résolution, celui-ci, lorsqu'il se vit ainsi pressé, & qu'il ne pouvoit plus reculer, fut extrêmement surpris: Moi, dit-il, entrer dans le sacerdoce de Jesus-Christ, & être du nombre des Prêtres qui sont sortis des saints Apôtres comme des enfans sortent de leurs peres? Où est pour cela cette vertu mâle & apostolique, pour leur ressembler en quelque chose? Où est en moi cette plénitude de grace & cette infusion abondante du S. Esprit, dont ces premiers peres furent remplis? Et que deviendroient toutes les fonctions d'un ministere où j'entrerois, si elles étoient exercées sans la plénitude de cette grace? On m'a dit cent fois que personne ne peut prétendre à être un digne Prêtre déscendant des Apôtres, s'il n'est appellé interieurement de Dieu par une grace qui surpasse autant toutes les autres graces particulieres, sans lesquelles on ne sauroit ni être chrétien, ni faire la moindre bonne œuvre, que l'eau des sources surpasse celle qui en de-

derive. J'ai toujours compris qu'un Prêtre est établi dans l'Eglise pour être une source, & une source d'eau vive rejaillissante jusqu'à la vie éternelle, d'une toute autre façon que le commun des justes. Puis-je m'assurer, ajouta-t-il, que je sois appellé au sacerdoce par une vocation qui dépend toute de la volonté de Dieu, & à laquelle on ne peut répondre sans une grace de source & de plénitude, sans laquelle personne, quelque excellent qu'il soit d'ailleurs par les dons de la nature & de la grace, ne peut en remplir tous les devoirs ?

Voilà une partie de ce que disoit M. de Saci, & qu'il sentoit très vivement. Mais outre ces raisons générales que son humilité, & la grande idée qu'il avoit du sacerdoce, lui représentoient, il en avoit encore une plus particuliere, qui étoit qu'on le faisoit Prêtre pour Port-Royal des champs. Il savoit quel lieu c'étoit, de quelle maniere on y vivoit ; & il avoit été lui-même un des modeles sur qui, avant qu'il fût Prêtre, on pouvoit jetter les yeux pour y apprendre d'un seul regard à regler sa vie. Mais il n'ignoroit pas qu'en passant dans le rang des Prêtres, il devoit passer en même tems à une sainteté toute nouvelle, & aussi différente de celle que jusques-là il avoit eue, que la dignité d'un Prêtre est élevée au dessus de celle d'un laïc. Ainsi se voyant environné au dedans & au dehors de ce monastere de tant de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sembloient avoir épuisé toute la vertu, & l'avoir portée jusqu'à la plus haute perfection, il gémissoit de se voir, comme il se croyoit, derriere les personnes qu'il auroit du précéder, & réduit à suivre des lumieres qu'il auroit du effacer par le brillant de sa lampe. Il craignoit d'avilir son sacerdoce en n'en soutenant pas l'éminente dignité par une éminente vertu, & de se

voir

voir en une place où il seroit obligé de conduire & d'enseigner ceux dont lui-même étudioit la vertu, & qu'il regardoit en quelque sorte comme ses maîtres. Il faudroit connoître la profonde humilité de ce saint homme pour pouvoir bien juger quelle impression ce que je dis faisoit dans son cœur, & quelle violence il avoit besoin de se faire pour se rendre sur ce point aux conseils de ceux auxquels il ne pouvoit rien refuser. C'est pourquoi il vint encore prier M. Singlin de ne le presser point là dessus, & d'avoir quelque égard à ses repugnances. M. Singlin qui avoit bon sens, & qui savoit que la vocation n'exclut pas le raisonnement humain, parce qu'étant bien éclairé de Dieu, il approche de la lumiere de la foi, ne vit rien qui dût lui faire changer d'avis, & demeura ferme.

Cela affligea M. de Saci; & quoiqu'il connût assez la délicatesse que M. Singlin avoit sur ce point, aussi bien que ses lumieres, néanmoins comme il savoit que le neveu de M. de S. Ciran avoit quelque chose encore de plus relevé & de plus ferme que M. Singlin, il crut lui devoir écrire, & essaya ou d'arrêter tout-à-fait par son moyen, ou au moins de différer encore quelque tems ce qu'il eût souhaitté de tout son cœur d'éloigner pour toujours.

J'avoue que ceci m'enleve tout hors de moi, & que je ne puis assez admirer ces grands exemples que Dieu a donnés à notre siecle par ces trois freres, en ce qui regarde la sainte frayeur pour le sacerdoce. Pouvoit-il parler plus hautement aux hommes pour arrêter cette hardiesse punissable avec laquelle ils se poussent aux Ordres, & s'élevent eux-mêmes au sacerdoce de Jesus-Christ, lorsqu'ils n'y sont appellés que par l'ambition & par l'avarice? De combien de personnes ces trois freres seront-ils un jour les juges?

ges? Et combien sera-t-il vrai d'eux, qu'ils ont été suscités dans l'Eglise pour la ruine & la résurrection de plusieurs? Car on a de la peine à comprendre qui des trois donne plus de frayeur pour le ministere des sacrés autels, ou les deux aînés en s'en retirant, ou le cadet en s'en approchant. Il semble, selon la pensée des hommes, que M. le Maitre se convertissant à Dieu eût du faire éclater dans l'Eglise les talens de l'éloquence qu'il avoit fait éclater dans le monde, & qu'après avoir tonné dans le barreau, il n'avoit plus qu'à tonner dans la chaire, & à y enlever les hommes par le torrent de ses paroles, comme il avoit enlevé dans le Palais tout le monde. En effet après une si admirable conversion, & une vie si sainte, qui ne l'eut jugé digne du sacerdoce? Cependant cette voix admirable s'éteint tout d'un coup. Cet homme qui étoit dans le plus grand éclat du monde, s'éclipse dans une solitude enfoncée, il se cache dans l'état d'un simple laïc; & lui qui dans le monde alloit sans obstacles aux premieres dignités de la robe, ne se croit pas digne du dernier emploi dans l'Eglise. Il ne croit pas que l'humiliation de la pénitence s'accorde avec l'élevation de la prêtrise, & fait voir qu'il est bien désabusé de l'égarement de ce siecle, où l'on croit qu'il ne faut qu'avoir un peu de science, un peu de Latin & de Grec, quelque facilité à parler, pour se persuader qu'on a droit de s'ingérer dans le sacerdoce de Jesus-Christ.

Je ne dis rien ici de M. de Sericourt son frere. J'ai déja montré avec quelle sainte frayeur il regardoit l'état de la prêtrise. Ce pieux solitaire tout embrasé du feu de la pénitence, tout brulant du desir d'entrer dans le saint Ordre des Chartreux pour y mener une vie encore plus austere qu'il n'avoit fait jusques-là, ne trouve qu'u-

 ne

ne chose qui donne un frein à son grand desir; & qui ralentisse la grande ardeur de sa soif brulante, qui est que cet état le conduiroit à la prêtrise; & il ne consulte pas moins sur ce point les personnes les plus éclairées & les plus délicates, que nous voyons que fait M. de Saci. Mais quel exemple donne aussi de son côté le troisiéme de ces freres, pour ce qui est du sacerdoce? Il avoit été pur & innocent dès son enfance; il avoit cultivé ses plus tendres années par tous les exercices d'une piété sincere, & d'une charité lumineuse; il avoit vécu sous la conduite du premier homme de son siecle, dont il se rendoit le digne disciple; il s'étoit singulierement rendu recommandable par la modestie de ses mœurs, par la gravité de sa conduite, par le reglement de tout son exterieur, par l'humilité de son cœur dans la science, par sa douceur dans les exercices pénibles de la pénitence. Cependant avec quel tremblement entre-t-il dans la prêtrise? Combien cherche-t-il de retardemens dans un siecle où l'on a peine à attendre l'âge fixé par l'Eglise? Combien consulte-t-il de personnes pour une démarche sur laquelle on ne consulte que soi-même? Combien craint-il que ceux dont il prend conseil, & qu'il croit très éclairés, ne se trompent qu'à son sujet seul?

Ainsi nous devons rendre graces à la misericorde de Dieu qui n'a pas permis que tout le monde demeurât sourd à cette puissante voix. Le silence dans ces personnes a été plus efficace que toutes les paroles. Si ces admirables freres avoient rempli toutes les chaires de Paris, ils n'auroient pas porté le fruit que leur vie silentieuse a produit. Vous le savez, mon Dieu, vous qui avez touché le cœur de tant de personnes, & nous qui l'avons vu nous rendons notre témoignage & notre reconnoissance aux ouvrages de votre grace. Com-

bien de personnes d'un mérite qui les distinguoit, se sont-elles retirées du sacerdoce en voyant des hommes qui les surpassoient de beaucoup n'oser approcher de ces saintes dignités? Combien d'autres suivant la coutume plutôt que les regles de l'Eglise, après être legerement entrés d'eux-mêmes & sans vocation dans les saints Ordres, sont-ils revenus enfin à eux, & reconnoissant leur égarement, se sont-ils remis dans l'ordre, pour purger par une sortie respectueuse la faute d'une entrée indiscrette? Avec quelle joie les a-t-on vus réparer dès cette vie un mal qui ne seroit pas demeuré impuni dans l'autre, & descendre volontairement au plus bas lieu, après s'être d'eux-mêmes élevés inconsiderément au plus haut? Ils ont rougi volontairement, mon Dieu, d'une hardiesse que l'ignorance leur avoit fait commettre; & la confusion passagere à laquelle ils ont bien voulu se soumettre a prévenu sagement cette confusion éternelle qui leur auroit été inévitable. L'exemple de ce peu de vos serviteurs a prévalu dans leur esprit sur l'exemple d'une foule de personnes. La seule vue de ces trois freres étoit pour eux une loi doucement impérieuse, qui faisoit taire dans leur cœur toutes leurs difficultés, & qui étouffoit tous les murmures d'un orgueil secret qui se révoltoit contre l'humble démission qu'ils faisoient d'une dignité usurpée. Ils aimoient avec respect des hommes que Dieu avoit suscités pour ouvrir leurs yeux aveugles. Ils regardoient comme leurs peres ceux qui contribuoient à les faire rentrer dans les sentiers de la vie, & toute leur passion, en sortant des charges ecclesiastiques, étoit de finir leur vie dans l'obscurité d'une retraite qui leur paroissoit comme un ciel, étant éclairée de tant de lumieres.

Il est vrai, ô mon Dieu, que dans la suite du

tems, lorsqu'on voyoit des traces visibles de votre volonté, on les relevoit enfin de leur abaissement. On remettoit sur leur tête une couronne qu'eux-mêmes s'étoient ôtée comme s'en jugeant indignes. On leur faisoit reprendre toutes les marques de leur ancienne dignité que leur pénitence leur avoit plus légitimement acquise; & ils bénissoient Dieu de se voir de veritables rois, après avoir été des tirans & des usurpateurs. L'effroi qui leur restoit encore de leur premiere hardiesse étoit cause que pour les rétablir dans leur ministere on avoit besoin de leur faire la même violence qu'ils auroient dû souffrir d'abord pour y entrer. Ils vouloient retenir à force leurs vêtemens de deuil & de pénitence, qu'on leur arrachoit pour les environner de vêtemens d'honneur & de joie; & ils trembloient encore en remontant aux autels qui se réjouissoient en quelque sorte de voir de dignes sacrificateurs en ceux en qui ils ne voyoient auparavant que des meurtriers & des sacrileges.

Que ces personnes soient éternellement dans le ciel la couronne de vos serviteurs, ô mon Dieu, & quelqu'indigne que je sois de paroître même devant eux, qu'ils reçoivent néanmoins de vous la recompense d'avoir prévenu en moi une hardiesse si punissable. Vous savez qu'avant que de les connoître, des maîtres ignorans n'ont pas manqué de m'inspirer la même témérité avec laquelle ils s'étoient promus aux saints Ordres. Ces guides aveugles vouloient conduire avec eux un autre aveugle dans la fosse. Ma legereté ignorante qui ne discernoit pas encore le bien d'avec le mal, seroit tombée dans ce piege sans le secours de vos serviteurs qui m'ont mis à couvert de cette tentation. Recompensez-les, mon Dieu, de m'avoir préservé d'un si grand mal, comme vous les recompensez d'en avoir retiré

tant d'autres qui y étoient déja tombés. Je m'égare un peu, mais je ne saurois ni m'en corriger ni m'en repentir, n'écrivant ceci que pour louer Dieu des merveilles que j'ai vues, & pour lui en rendre graces.

Je reviens à M. de Saci qui avoit en quelque sorte appellé de M. Singlin au neveu de M. de S. Ciran, pour éloigner de lui la prêtrise. Il est vrai que ce savant Abbé étoit severe sur ce point. Il avoit lui-même hésité beaucoup avant que de recevoir la prêtrise. Lui qui ne doutoit presque de rien, & qui tout d'un coup voyoit d'un œil perçant en toutes sortes d'affaires ce qu'il y avoit à faire ou à dire, avoit néanmoins pendant un long tems souffert l'agitation de plusieurs doutes sur ce sujet; & il témoignoit que rien ne lui avoit tant fait regretter feu Monsieur son oncle; parce que d'un seul mot il auroit décidé toutes ses irrésolutions, & qu'ainsi sa promotion au sacerdoce auroit été l'effet d'une pure obéissance. Cependant cet homme si exact sur ce point, & à l'égard de lui & à l'égard des autres, n'eut pas le moindre doute touchant M. de Saci; & bien loin d'appuyer ses peines, ou d'approuver les délais qu'il demandoit encore, il lui représenta que ces préparations passageres dont il lui parloit, & qui ne durent qu'un tems, étoient de peu de considération devant Dieu pour quoi que ce soit, & encore plus particulierement pour la prêtrise qui est la chose la plus sainte & la plus divine de toute la religion; que comme elle est éternelle & immuable, elle doit aussi être établie sur une disposition stable & permanente, qui ne soit point mesurée par le tems, mais qui passe jusques dans l'éternité; que cette disposition ne consistoit pas principalement en quelques bonnes œuvres ou en quelques exercices saints & religieux, mais que c'étoit un état imprimé dans

le fond de l'ame, presque aussi ferme & aussi assuré qu'elle-même, & plus interieur que toutes les actions & tous les mouvemens qu'elle sauroit produire; que la vertu d'un Prêtre doit être si solide & si invariable, & tellement gravée dans son cœur, qu'elle lui soit comme naturelle, & qu'elle produise tous ses mouvemens & tous ses desirs selon Dieu, presque sans qu'il y pense; que c'étoit là la vraie préparation à la prêtrise, & celle qu'on pouvoit appeller essentielle, puisqu'elle suffit, & que sans elle toutes les autres, quelque apparence qu'elles ayent, sont peu utiles; qu'elle ne dépendoit pas de quelque peu de tems, ni même des années entieres, mais de toute la suite de la vie d'un homme, qui ne peut se mettre en cet état, sans une grace de Dieu extraordinaire, que par un long exercice de la vertu chrétienne & évangelique, qui ait continué sans interruption depuis sa jeunesse; desorte que s'il étoit assuré que sa vie passée n'eût pas servi à le mettre en cet état, il ne pourroit pas espérer de l'acquerir par ce court intervalle qu'il lui demandoit, & que s'il avoit travaillé pour obtenir de Dieu cette grace, le délai qu'il desiroit n'étoit pas de si grande importance, ni de si grande utilité qu'il pouvoit croire; qu'en un mot il falloit ou que le tems qu'il avoit employé depuis tant d'années à se rendre digne de servir Dieu dans son Eglise lui eût donné une partie des conditions principales pour ce saint exercice, ou bien que les retardemens qu'il y apporteroit encore ne les lui augmenteroient pas de beaucoup, parce qu'elles ne dépendent pas des momens ni d'un mois, mais d'une longue chaîne & d'une suite continuelle de bonnes œuvres & de vertus qui, pénétrant insensiblement le cœur de l'homme, le changent & le convertissent tout en Dieu, pour le

ren-

rendre un homme de Dieu parfait & préparé à toute sorte de bonnes œuvres, selon l'expression de S. Paul. Il ajouta à cela que s'il desiroit d'entrer dans quelque disposition particuliere pour la prêtrise, il n'en pouvoit trouver de meilleure que de demander à Dieu par ses prieres & par ses actions une humilité veritable, qui consiste non dans le rabaissement visible, mais dans le renoncement invisible à sa volonté, à son esprit, à sa lumiere, pour dépendre absolument de celles de Dieu; que c'étoit là la disposition par laquelle Jesus-Christ est entré dans la perfection de son sacerdoce glorieux, offrant à son Pere divinement dans le ciel la même hostie qu'il lui a offerte d'une maniere humaine sur la croix, puisqu'il n'a été élevé à cet état que parce qu'il s'est humilié en obéissant à son Pere; puisqu'il est venu faire sa volonté & non la sienne propre, laquelle il a quittée pour suivre celle de son Pere jusqu'à la mort: que cette humiliation & cette obéissance ayant été la voie par laquelle il a été élevé à la gloire de son sacerdoce, c'étoit celle aussi par laquelle les hommes peuvent plus aisément parvenir à la participation de ce sacerdoce; & qu'il lui conseilloit de la pratiquer pour acquerir cette grace incomprehensible qu'il lui desiroit, & à laquelle il contribueroit en tout ce qui lui seroit possible.

Je puis dire que cette réponse du neveu de M. de S. Ciran servit non seulement pour lors à M. de Saci pour le déterminer sans différer davantage, mais pour lui rappeller dans l'esprit pendant tout le reste de sa vie l'état où la prêtrise l'engageoit, & pour se conformer de plus en plus à cette excellente idée qu'on lui avoit tracée d'un Prêtre. Il voulut avoir toujours présente cette lettre qu'il avoit transcrite de sa main, tant il avoit d'abord senti d'impression en la li-

sant la premiere fois, & tant il voyoit que la lecture qu'il en faisoit dans la suite lui servoit à se fortifier davantage dans une situation d'ame où il croyoit qu'on ne pouvoit jamais entrer aussi avant qu'on le devoit.

Enfin donc M. Singlin vit M. de Saci soumis à ses desirs. Ce dernier des trois freres fut choisi comme David pour être élevé sur eux. Pendant que les deux autres s'éloignoient de la royale prêtrise, parce que Dieu ne les y appelloit pas, & qu'ils ne s'en croyoient pas dignes; celui-ci qui ne s'en croyoit pas moins indigne qu'eux, consentit d'en approcher parce que Dieu l'y appelloit, & que ses ministres le lui ordonnoient. Lors donc que le moment marqué de Dieu pour recevoir M. de Saci au nombre de ses sacrificateurs fut arrivé, il alla recevoir l'Ordre sacré de la prêtrise aux Quatre tems de Décembre (en 1648.) Les vœux & les prieres de toute une maison sainte & de tant d'autres personnes de piété, l'accompagnerent dans cette action importante. Sa sainte mere sur-tout en fut toute transportée de joie & elle bénissoit Dieu dans l'effusion de son cœur de ce qu'il lui avoit reservé cette consolation pour les derniers tems de sa vie.

Après qu'il eut reçu l'onction sainte, il ne se pressa pas d'offrir à Dieu son premier sacrifice. Ni le jour de Noel ni toutes les Fêtes suivantes ne le tenterent pas. Il demeura ferme à attendre encore quarante jours, qui furent pour lui comme un nouveau Carême, & ce tems se trouva échu le jour de la Conversion de S. Paul. Il arriva enfin ce jour si attendu de tout le monde, si recommandé à Dieu par tant de prieres, & si apprehendé de M. de Saci seul, qui avoit toujours tâché de le reculer le plus qu'il lui étoit possible. L'heure étant venue, il monta à l'autel où il porta les ornemens que Dieu desire le

plus,

plus, qui sont ceux de la pureté & de la sainteté. Il fut lui-même la premiere hostie qu'il y offrit à Dieu avant que de lui offrir son Fils. Il n'y eut que Dieu qui put voir alors tous les ressorts de son cœur. Les hommes pouvoient bien être au dehors témoins des larmes qui lui échappoient, mais la connoissance de tant de saints mouvemens qui en étoient la source, étoit reservée à Dieu seul. Le jour de la Conversion de S. Paul qui a toujours été un jour de joie à l'Eglise, le devint cette année là d'une maniere toute nouvelle: le dedans & le dehors de Port-Royal des champs qui étoit le lieu destiné à cette cérémonie auguste, & pour lequel M. de Saci fut ordonné Prêtre, étoit rempli de personnes qui étoient venues prendre part à la bénédiction de ce nouveau sacrifice; mais on peut assurer qu'il y en avoit encore plus qui y assistoient en esprit, & que beaucoup de saints Prêtres y étoient présens de cœur, comme ils l'avoient été en esprit le jour de son Ordination, pour lui imposer les mains avec l'Evêque, selon la coutume ancienne de l'Eglise. La joie paroissoit sur tous les visages, hors sur celui de M. de Saci qui, avec sa gravité & sa modestie ordinaires, étoit tout occupé de l'action qui se passoit.

M. Singlin qui étoit accoutumé d'animer toutes les saintes cérémonies de cette maison par le ministere de la parole de Dieu, n'eut garde d'y manquer dans un jour si solemnel: mais il est vrai que la force avec laquelle il montra qu'on devoit rendre à Dieu ses actions de graces, & lui témoigner sa reconnoissance, comme étant celui duquel tout le bien vient, sans que les hommes y doivent prendre part que par la douleur de le gâter, fit remonter tout d'un coup vers Dieu toutes les pensées. On ne voyoit plus que Dieu; on n'étoit plus occupé que de Dieu:

on perdoit presque de vue & le prédicateur & le sacrificateur: on passoit jusqu'à celui dont ils n'étoient que les ministres; & en les voyant eux-mêmes se dépouiller de tout ce qu'ils étoient, pour rendre à Dieu tout ce qui venoit de lui, on prenoit plaisir à les imiter de loin, & à tâcher de les suivre en ne regardant plus que Dieu seul en eux.

On savoit bien qu'en regardant la sainte hostie entre les mains de ce nouveau sacrificateur, il ne falloit être occupé que de cette hostie, & de la puissance de Jesus-Christ duquel ce nouveau Prêtre étoit revêtu, qui aussi-tôt après se jetta à genoux lui-même pour adorer celui qui s'étoit formé entre ses mains & par sa bouche; & après cette exhortation si suivie de M. Singlin, on voyoit de même, qu'en ces grands dons de Dieu qu'il avoit répandus sur ce nouveau Prêtre, il falloit ne regarder que lui seul pour lui en rendre graces, ne rendre d'honneur à l'homme que par rapport à celui qui l'avoit rendu ce qu'il étoit, & n'admirer que la grandeur de Dieu qui se fait des serviteurs d'un si grand mérite, qui communique son autorité à ceux qu'il établit ses ministres, qui leur donne tout commandement, non seulement sur ses sujets, mais en quelque sorte sur sa propre personne; & qui ne demande d'eux pour l'honneur qu'il leur fait de les faire monter sur son trône, & de les associer à sa puissance, sinon qu'ils se conservent dans l'humilité, & qu'ils ne perdent point de vue leur premiere bassesse.

Mais de quelle frayeur ensuite, ô mon Dieu, furent saisis tous les esprits, lorsque ce prédicateur zelé fit voir en finissant son discours, quel horrible malheur on s'attiroit quand Dieu donnoit ainsi d'excellens pasteurs à son Eglise, si l'on n'avoit un grand soin d'en bien user? On

vit tout le monde frémir de crainte dans l'apprehension que l'on avoit de se boucher à soi-même ce canal des misericordes de Dieu ; & en voyant ce nouveau pasteur que Dieu donnoit à cette maison, il n'y eut guéres personne qui ne pensât à vivre d'une maniere toute nouvelle.

Cette crainte qu'on ressentit alors, ô mon Dieu, ne doit pas être passagere. Vous avez retiré à vous ce saint pasteur, & vous l'avez recompensé de sa prudente fidelité : mais il nous reste encore à vous rendre compte de l'usage que nous en avons fait. Vous voyez, mon Dieu, le tremblement de mon cœur quand j'écris ceci, & combien je desire que celui que vous nous avez donné autrefois pour pasteur soit maintenant notre intercesseur auprès de vous pour vous prier de nous pardonner le peu d'attention que nous avons fait à ce que vous-même nous avez dit par sa bouche. Pour moi je sacrifie de tout mon cœur ce qui me reste de vie à la douleur, aux gémissemens & aux larmes, pour pleurer les fautes que j'ai commises en ce point. Je trouble le recit de cette sainte cérémonie par cette reflexion qui m'afflige ; mais je ne fais que retracer ce qui se fit quand elle se passa ; & comme il n'étoit pas mauvais alors de ne se laisser pas aller uniquement à une effusion de joie, mais de penser sérieusement à ménager ce nouveau don, il n'est pas mauvais aussi maintenant que tous ceux qui ont eu part à cette grace, dans la suite des années de M. de Saci, voient avec soin de quelle maniere ils en ont usé.

Mais pour reprendre ma narration, on peut juger par tout ce que j'ai dit de M. de Saci, avant qu'il eût reçu l'Ordre sacré de la prêtrise, ce qu'il fut lorsqu'il l'eut reçu. La nouvelle dignité de son sacerdoce, bien loin de l'élever, ne servit au contraire qu'à l'humilier davantage. On

vit

vit accomplir en lui ce que S. Jerôme dit des Prêtres, lorsqu'il explique les clochettes du vêtement d'Aaron. Tout parloit veritablement dans ce Prêtre. Il devint encore plus pénitent qu'il n'avoit été jusques-là, & donnoit à tout le monde toute sorte d'exemples de vertu: desorte que, selon la pensée de S. Jerôme, on pouvoit dans une même personne admirer un saint Prêtre & un grand pénitent. Ce qui étoit de plus admirable en lui est qu'il se cachoit à lui-même ce fond de grace & de lumiere qu'il avoit reçu de Dieu. Il mit une grande partie de sa sagesse à se servir de la sagesse des autres, recourant à leurs lumieres sur les moindres difficultés. C'est une qualité qui s'empara de M. de Saci avec tant d'éclat, que l'on a dit quelquefois de lui que s'il n'avoit personne pour prendre conseil, il le prendroit d'un valet, tant il craignoit de rien faire de lui-même.

Il ne se lassoit jamais, ni de recommander aux autres, ni de pratiquer lui-même cette regle, sur tout en ce qui regardoit la conscience des autres, pour laquelle il avoit toujours recours à la sagesse de M. Singlin qui admiroit de jour en jour la profondeur de l'humilité de ce nouveau Prêtre. Il étoit bien aise de voir qu'il ne s'étoit point trompé en l'élevant au sacerdoce, & en le destinant à la conduite des ames; & considérant combien il prenoit garde de ne se pas élever au dessus de ceux qui avoient été à son égard la bouche de Dieu pour le faire monter à ce rang d'honneur, il lui voyoit retracer la conduite que lui-même avoit inviolablement gardée à l'égard de M. de S. Ciran, sans l'avis duquel il ne faisoit rien: ce qui l'avoit fait parvenir à ce point de sagesse que tout le monde admiroit en lui. M. de Saci ne rendoit pas moins de déférence à M. Singlin que M. Singlin en rendoit

rendoit aux autres de ses amis les plus graves & les plus éclairés.

M. Singlin ayant conduit les choses jusqu'à cet état, son soin ne fut plus que de porter tous ceux qui étoient à Port-Royal d'aller à l'avenir se confesser à M. de Saci. Oserai-je dire que ce saint homme trouva encore en cela quelque resistance? Il est vrai que le souvenir qui me reste de cet ancien tems, me fait admirer avec effroi combien nous avons causé de peines & de tempêtes d'esprit à ce saint Prêtre. Au lieu donc de la joie que M. Singlin croyoit qu'auroient tous les solitaires d'aller à ce nouveau directeur, il fut surpris d'en voir quelques-uns qui hésitoient: & je ne fais pas le fin, je fus aussi de ceux là. J'allai prier M. Singlin de trouver bon que je continuasse d'aller à M. Arnauld dont la bonté & l'ouverture de cœur m'accommodoient fort.

Qu'est ce qui causoit en nous cette repugnance, mon Dieu? Est-ce la peine qu'on a naturellement dans le changement, & la douceur de l'accoutumance? Etoit-ce la crainte d'être obligés de veiller plus sur nous à l'avenir, en passant dans d'autres mains? Ou bien étoit-ce la grande idée que nous avions de ce nouveau Prêtre, qui nous frappoit d'une sainte horreur? On craignoit sa froideur qui modéroit le feu qui bruloit toujours au dedans de lui; car il est vrai qu'il avoit un abord qui glaçoit le cœur. Sur quoi je veux bien dire ce qu'il m'a souvent répété: „ Qu'il étoit extrêmement important, quand on „ étoit engagé à conduire les ames, de garder „ ce froid, & de demeurer ferme dans cette „ modération, quand même les hommes qui „ n'en pénétrent pas les causes, en prendroient „ sujet de craindre & de décrier les directeurs;" & me citant plusieurs personnes célebres qui éclatoient dans le monde en fait de direction de

consciences, & qui même y réussissoient beaucoup, il me disoit, sans condamner néanmoins personne : „ Quand on s'addresse à ces personnes qui font paroître au dehors tant de chaleur & de charité, ils témoignent aussi-tôt „ aux ames une cordialité qui gagne le cœur ; „ ils disent mille choses avec feu, qui touchent „ les ames au moment qu'ils les disent ; ainsi on „ paroit touché sur l'heure, mais ces mouvemens passent bien vîte, avec ce qui les avoit „ excités ; au lieu qu'il semble qu'il est plus de „ la prudence, quand on vient à nous, que „ nous disparoissions en quelque sorte, afin de „ n'être occupés qu'à voir ce que l'esprit de „ Dieu fait dans ceux qui nous parlent, & de „ connoître quelle est leur veritable disposition, „ pour juger sainement d'eux par le fond de leur „ cœur, & non par de petites chaleurs que nous „ mêmes aurions fait naître par des manieres si „ vives & des discours si engageans." Ainsi cette froideur de M. de Saci étant de vertu, & si contraire à son humeur naturelle, il y demeura toujours ferme ; & ceux qui alloient lui ouvrir leur conscience s'y accoutumerent peu à peu, & se trouverent fort bien d'avoir surmonté leurs petites repugnances.

Il est vrai aussi que l'on ne peut assez estimer la solitude de M. de Saci, & cette froideur si grave qu'il témoignoit à l'égard de tous ceux qui venoient à lui, qui me paroit une des plus grandes preuves de son humilité. Il étoit persuadé jusqu'au fond du cœur, que les hommes ne pouvoient rien faire sans Dieu dans les ames, qu'il falloit nécessairement qu'il commençât, & que les pasteurs ne pensassent qu'à lui, sans troubler ni gâter son ouvrage, & que tout leur travail devoit être de reconnoître ses traces dans les ames. Il se voiloit lui-même à lui-même, pour

ne

ne plus voir que Dieu seul. Tout l'homme disparoissoit; & après avoir écouté ses pénitens sans les prévenir, après avoir vu ce que Dieu leur mettoit lui-même dans le cœur, il vouloit encore que ce fût Dieu qui leur parlât par sa bouche, & qui leur donnât lui-même, quoique par son ministere & son entremise, les avis qui leur étoient nécessaires pour leur salut. Ainsi il ne faisoit rien avec préparation ni avec étude. Sa grande maxime, comme il me l'a dit plusieurs fois, étoit d'attendre que Dieu lui mît dans la bouche ce qu'il devoit dire. Sur quoi il ajouta un jour: „ Si Dieu promet son esprit à ceux „ qui paroissent devant les juges; s'il les assure „ que lui-même leur donnera ce qu'ils doivent „ répondre, parce que ce ne sont pas eux qui „ parlent, mais l'esprit de Dieu qui parle en „ eux: ne doit-on pas espérer que lorsqu'on „ tient sa place pour parler aux personnes que „ lui-même nous addresse, il nous mettra dans la „ bouche ce que nous leur devons dire, pourvu „ que nous ne le prévenions pas par notre activité trop humaine, & que nous tenions notre cœur toujours tranquille pour l'écouter." Voilà ce que ce saint Prêtre a observé dans tout le tems qu'il a été engagé dans la conduite des ames. Les tenant toutes comme de la main de Dieu qui les lui envoyoit, il ne vouloit les nourrir que de ce qu'il recevoit de Dieu pour elles, & il ne confessoit jamais personne qu'il ne commençât par prier. Sa profonde humilité en ce point étoit sans doute ce qui attiroit le plus la bénédiction de Dieu sur sa conduite; ce qui faisoit qu'on recevoit avec un profond respect toutes les paroles, comme de la bouche de Dieu même.

Mais comme il n'y a presque jamais dans la vie aucun bien qui ne soit traversé de quelque peine,

peine, M. Singlin, dans la joie que lui causoit tout ce qu'il voyoit d'heureux à Port-Royal dans la nouvelle prêtrise de M. de Saci, eut une douleur qui le chagrina, qui fut une opposition secrette qu'il trouva dans M. le Maitre, à se mettre entre les mains de M. de Saci son frere, pour la conduite de son ame. Il gémissoit de voir qu'il fût le dernier de tous à profiter de cette nouvelle source de bénédictions & de graces que Dieu venoit d'ouvrir dans sa famille. Car au lieu qu'il auroit du être le premier de tous, pour en donner l'exemple à tous ceux de ce desert, ce qui eut fait impression sur eux parce que tous jettoient les yeux sur lui, & le regardoient comme leur modele, il y témoignoit au contraire une repugnance invincible. Comme l'humilité profonde de M. Singlin faisoit qu'il se regardoit toujours comme un homme incapable de tout & lui fermoit les yeux sur son propre mérite, ne les lui ouvrant que pour voir les rares qualités de M. de Saci, il sechoit de ne point voir entre ses mains M. le Maitre. Il considéroit qu'il avoit eu d'abord M. de S. Ciran pour conducteur, qui ensuite faute de mieux l'avoit mis entre ses mains; & il se persuadoit que si M. de S. Ciran eût été encore en vie, & qu'il eût vu l'état des choses, il n'auroit pas hésité de porter ce saint solitaire à prendre M. de Saci pour conduire sa conscience, comme faisoit M. de Sericourt son frere & Madame le Maitre sa mere. Il crut néanmoins qu'il étoit de la prudence de ne pas trop violenter les choses. Il n'ignoroit pas que d'ordinaire les aînés avoient coutume de garder toujours un certain droit sur leurs autres freres, qu'ils traitoient avec une certaine familiarité qu'il étoit difficile de rompre & de changer en respect; qu'un homme fait & admiré dans tout Paris, comme M. le Maitre,

auroit

auroit peine à venir se jetter humblement aux pieds d'une personne qui à peine paroissoit dans le monde, & dont il avoit presque toujours reglé les études & revu tous les ouvrages. La nature donc pâtissoit un peu dans cette rencontre; & l'on peut dire en même tems que M. de Saci n'avoit pas moins de repugnance à voir un frere aîné & un tel frere à ses pieds, pour devenir comme son juge. Outre cela la contrarieté de ces deux humeurs étoit considérable. L'un étoit tout de feu, toujours actif, toujours bouillant, & enflammoit ceux à qui il parloit par le tonnerre de sa parole: l'autre étoit toujours posé, toujours froid, & glaçoit tout le monde par son abord, grave & composé dans ses paroles. Ils avoient beaucoup de feu l'un & l'autre; mais l'un s'y laissoit aller, l'autre le retenoit tout entier. Ainsi M. le Maitre ne craignoit rien tant que le froid de Monsieur son frere qui combattoit extrêmement sa chaleur. Il l'avoit apprehendé les premieres années de sa conversion, où il s'abandonnoit à la pénitence à voiles deployées, & il m'a dit qu'alors rien ne lui faisoit tant de peine que la froideur de Monsieur son frere. Quelque avance qu'il fît dans la voie pénible de l'Evangile, il voyoit ce nouveau venu qui lui tenoit tête & qui, sans faire tant de bruit, le mettoit à bout. Le tems n'avoit fait qu'accroître en l'un & en l'autre ces qualités si contraires en apparence, mais si unies par la charité, & si nécessaires pour la beauté de la maison du Seigneur. Ainsi M. le Maitre craignoit de se voir dans la dépendance de M. de Saci, & c'étoit pour ce sujet là même que M. Singlin le desiroit davantage.

Cependant, mon Dieu, vous qui aviez surmonté tant de repugnances dans votre serviteur, vous l'élevâtes encore au dessus de celle-ci, quoi-

qu'un peu plus lentement. M. Singlin en attendoit toujours le moment. Il savoit la délicatesse avec laquelle il faut traiter les consciences : mais enfin après avoir laissé passer beaucoup de tems, & voyant que la nécessité devenoit plus pressante, il ne put retenir davantage son zele pour le salut des ames, & se croyant obligé de ne plus différer, il vint tout de bon en parler à M. le Maitre.

Aux premieres paroles qu'il lui addressa là-dessus, M. le Maitre, avec son adresse ordinaire, essaya de parer encore ce coup, & après lui avoir fait mille éloges de M. de Saci son frere, après avoir témoigné l'estime qu'il en faisoit, & le respect qu'il avoit pour lui, il ne laissa pas de se répandre dans le sein de M. Singlin. Il lui dit qu'il regardoit ce changement qu'il lui proposoit, comme une preuve qu'il n'avoit plus pour lui cette ancienne affection qu'il lui avoit toujours témoignée, ou au moins comme une marque qu'il voyoit quelque chose en lui qui lui déplaisoit. Mais M. Singlin répondant à ses larmes par d'autres larmes, & à ses tendresses par d'autres tendresses encore plus grandes, ne laissa pas néanmoins de demeurer ferme, & de le prier de se soumettre à l'avenir à la conduite de Monsieur son frere. Il le supplia de croire que ce n'étoit pas manque d'amitié ou de confiance qu'il lui faisoit cette proposition, mais seulement parce qu'il étoit persuadé qu'il trouveroit dans M. de Saci plus de secours sans comparaison, que dans son insuffisance : qu'il l'obligeroit extrêmement s'il vouloit prendre à l'avenir confiance en lui & avoir pour lui une entiere ouverture de cœur. Il ajouta qu'il ne pouvoit pas lui dissimuler, comme il ne se le dissimuloit pas à lui-même, qu'il n'avoit que des lumieres empruntées, & que le choix que Dieu paroissoit avoir fait de lui pour la direction

rection de quelques ames, le faisoit continuellement souvenir de la conduite qu'il avoit tenue autrefois dans l'Eglise naissante, où il choisissoit des hommes grossiers & ignorans pour servir les ames; mais que comme les choses avoient été remises depuis dans l'ordre, & que Dieu dans la suite avoit élevé aux charges de son Eglise des personnes éminentes en science autant qu'en vertu, il devoit agréer qu'il fît de même; & qu'il cédât à un homme qui étoit venu remplir sa place avec tant de grandes qualités dont il étoit témoin aussi bien que lui. Il lui représenta avec étendue la sagesse & la modération de Monsieur son frere, & usant de cette liberté sainte avec laquelle il avoit toujours voulu qu'il lui parlât, il osa lui dire franchement qu'il s'abandonnoit peut-être avec un peu trop de chaleur aux ouvrages exterieurs de bâtiment, ou autres choses dissipantes; qu'il pouvoit se souvenir des avis que M. de S. Ciran lui avoit donnés là-dessus, & que les mêmes principes subsistoient toujours; qu'il le prioit aussi de remarquer avec quel feu il s'appliquoit à des ouvrages d'esprit; qu'il craignoit qu'il ne fît ces choses avec trop d'empressement, & qu'il croyoit devoir bien lui dire que l'ayant vu manquer à Matines les dernieres fois qu'il étoit venu à Port-Royal des champs, il avoit eu peur que ce ne fût afin d'avoir plus de tems pour travailler dans sa chambre; qu'il étoit juste de ne rien omettre pour s'acquitter d'une maniere parfaite de l'ouvrage dont on est chargé, & qu'il y étoit d'autant plus obligé que les choses qu'il faisoit étoient saintes d'elles-mêmes, puisque ces travaux exterieurs étoient pour des personnes consacrées à Dieu, & que ses ouvrages d'esprit étoient pour défendre une cause divine, mais que le recueillement de l'esprit & la liberté d'un cœur qui n'est attaché à rien de créé

ne sont pas moins nécessaires que la fidelité & l'exactitude, & qu'il faut toujours se défier d'un empressement qui vient de l'humeur & de l'activité naturelle. Il l'assura qu'il n'avoit jamais douté du fond de son cœur, ni de sa docilité, ni de sa sincérité à l'égard de ceux dont il prenoit la conduite ; qu'il admiroit le rapport qu'il avoit avec la Sœur Catherine de S. Jean, sa mere, & qu'il reconnoissoit la mere dans le fils, & le fils dans la mere; qu'elle avoit comme lui une entiere confiance aux personnes auxquelles elle étoit soumise; qu'il étoit vrai que quelquefois elle ne laissoit pas de se méprendre, & de faire des entreprises sans y faire assez de reflexion & avec une grande simplicité, mais qu'elle avoit cela de bon, que dès qu'on l'en avertissoit, elle revenoit bien vîte, & que son retour reparoit pleinement ce qu'il pouvoit y avoir eu de defectueux; qu'il en étoit de même du fils, comme il l'avoit toujours remarqué; qu'il lui avouoit que quelquefois il avoit été retenu à lui dire ses sentimens, lorsqu'il lui sembloit qu'il faisoit quelques avances sans les avoir assez pesées, tant pour ne le pas attrister quand la chose ne lui paroissoit pas d'assez grande conséquence pour le mériter, que pour éviter de le jetter dans une autre extrémité, ou dans l'entier dégout d'une chose qui étoit bonne en soi, & dont il ne falloit seulement que corriger ou l'excès ou la maniere; & qu'il en avoit vu des exemples qui lui avoient fait de la peine.

M. Singlin voyant que M. le Maitre étoit tout attendri de ces paroles, & que les larmes lui couloient des yeux, l'embrassa & lui dit qu'il le conjuroit, pour leur mutuelle consolation, de lui accorder la grace qu'il lui demandoit, & qu'en tout ce qu'il entreprendroit à l'avenir touchant les livres, ou la traduction, ou la maniere d'agir

d'agir envers ceux qu'il employoit & à qui il servoit, il conferât de tout avec M. de Saci, dont il ne lui disoit rien davantage, parce qu'il l'estimoit & qu'il savoit que l'on ne pouvoit assez admirer sa vertu, sa piété, sa science, sa lumiere, & sa sagesse; que pour lui qui lui parloit, il avoit toute la confiance possible en lui, & qu'en s'addressant à M. de Saci c'étoit avoir deux directeurs au lieu d'un. Enfin il le pria de se souvenir toujours que sa vie devoit se passer dans la pénitence, dans le silence, dans la priere & dans les larmes; qu'il devoit gémir de se voir quelquefois forcé en quelque sorte de sortir de sa voie & de sa profession, par la nécessité de la charité; qu'à l'avenir il aimeroit beaucoup mieux qu'il ne s'occupât qu'à des travaux d'esprit: qu'il le prioit encore une fois de parler à Monsieur son frere à cœur ouvert. Car je puis vous dire que je conviens de tous les principes avec lui, & que *neminem habeo tam unanimem, qui sincera affectione pro vobis solicitus sit*, n'osant souvent dire mes peines & mes craintes qu'à lui seul; qu'il le prioit de lui pardonner la liberté avec laquelle il lui parloit; qu'il n'avoit pu lui dissimuler ces avis, l'aimant & l'estimant autant qu'il faisoit, afin qu'à l'avenir les choses allassent d'une maniere plus sainte & plus parfaite, ce qui ne seroit que lorsqu'il apporteroit dans toutes ses actions un grand tempérament, une grande modération & une grande soumission d'esprit à consulter toujours ceux qu'il devoit consulter; qu'un peu de reflexion qu'il feroit sur lui-même lui feroit voir aisément qu'il avoit quelquefois besoin de frein, parce qu'il alloit un peu vîte, & qu'il ne pouvoit assez souvent rentrer dans ce premier état où il étoit d'abord que Dieu lui eut fait la grace de le convertir; qu'il n'ignoroit pas que la science, même des choses divines, si elle n'é-

toit bien menagée, & si on ne s'en servoit pour croître dans la piété, étoit dangereuse, & accabloit ceux qui l'apprenoient, sans que même ils s'en apperçussent; que la curiosité de savoir s'y pouvoit mêler, parce qu'il n'y avoit rien qui fût plus capable de satisfaire l'esprit humain, lorsqu'il est dégagé de toutes les autres passions, & des vains amusemens du monde; qu'il connoissoit bien celui qui leur avoit dit autrefois qu'une attache toute humaine à l'éclat des verités saintes pouvoit être plus dangereuse aux personnes savantes, que l'attache à l'argent ne l'est aux personnes avares: qu'il falloit donc se conduire en tout comme S. Paul l'ordonne avec crainte & tremblement.

Alors M. Singlin remarquant quelque trouble dans M. le Maitre, il lui dit pour le rassurer, qu'il le prioit de croire que ce qu'il lui disoit n'étoit que des craintes, sans qu'il en eût encore formé aucun jugement arrêté; mais que quand on aimoit beaucoup les gens, on craignoit tout pour eux, & même ce qui paroissoit le plus sûr; qu'enfin il étoit certain que M. de Saci le pourroit beaucoup plus aider que lui à l'avenir, s'il avoit la même confiance en lui qu'avoient Madame sa mere & M. de Sericourt son frere.

Le nom d'une mere si tendre & d'un frere si cher les arrêta l'un & l'autre sans parler autrement que par leurs larmes; & M. le Maitre considérant attentivement la parfaite soumission qu'avoient une si sage mere & un si admirable frere pour M. de Saci, il dit à M. Singlin en l'embrassant, que c'en étoit trop, & qu'il se rendoit; qu'il ne lui avoit jamais plus témoigné que ce jour là la charité qu'il avoit pour lui; qu'il avoit été assez aveugle pour interpréter autrement ses volontés; qu'il verroit avec joie M. de Saci, & qu'à l'avenir il le regarderoit plus comme

me

me son pere que comme son frere. M. Singlin lui dit qu'il lui causoit ce jour là une des plus sensibles joies qu'il pouvoit avoir au monde; qu'il y avoit long-tems qu'il lui souhaittoit ce bien, pour une infinité de raisons; qu'il avoit toujours cru que Dieu demandoit cela de lui, & que cela lui étoit absolument nécessaire; qu'il lui répetoit qu'il avoit deux peres au lieu d'un, ou plutôt deux qui n'en feroient qu'un; que cela lui donneroit moyen de le servir tout autrement qu'il ne faisoit auparavant; qu'il osoit lui dire qu'il étoit tems que Dieu lui fît cette grace; que sans cela il entrevoyoit de petites choses où il avoit besoin d'avis & de direction qu'il ne pouvoit pas lui donner. Qu'il est aisé, s'écria-t-il, qu'insensiblement on s'écarte du premier état où Dieu nous a appellés sans que nous nous en appercevions, & même dans de bonnes choses où nous ne pensons qu'à servir Dieu! Il lui répeta que M. de Saci avoit sans comparaison plus de dons que lui pour servir utilement les ames, la science, la piété, la sagesse, la vertu, & l'uniformité de vie qui lui donnoient beaucoup d'avantages qu'il n'avoit pas; que pour lui il n'alloit souvent qu'à tâtons, & qu'il hésitoit à chaque pas faute de lumiere, n'en ayant que d'empruntées & ne voyant le plus souvent que par les yeux d'autrui; que cela faisoit qu'il s'étonnoit mille fois comment on pouvoit avoir quelque créance en lui, & qu'encore qu'il eût assez d'orgueil & d'aveuglement pour s'affliger & témoigner quelque mauvaise humeur ou de la froideur lorsque l'on ne le croyoit pas ou qu'on ne suivoit pas ses sentimens, il s'en trouvoit après étrangement confus devant Dieu; qu'il pouvoit dire néanmoins que, quand il donnoit des avis, il ne proposoit pas ses propres sentimens, puisqu'il les tenoit toujours pour suspects jusqu'à ce qu'il eût su

 qu'ils

qu'ils étoient conformes aux sentimens de ceux à qui on donnoit une entiere déférence. Ils se séparerent là-dessus, & M. Singlin dit à M. le Maitre en le quittant: „ Allez, je vai bien être „ plus assuré de ce que Dieu demandera de „ vous, & plus libre à vous le dire, lorsque „ vous serez uni à une personne beaucoup plus „ éclairée que moi. Dieu bénit toujours ce qui „ se fait avec conseil. Je m'en vai présentement „ à l'autel pour dire la Messe, mais ce sera prin„ cipalement pour témoigner à Dieu ma recon„ noissance de la grace qu'il vous a faite, que „ je regarde comme faite à moi-même, puis„ qu'elle vous étoit nécessaire pour le bien servir, „ & qu'il y a long-tems que je l'aurois souhaitté."

Ainsi M. le Maitre fut surpris lui-même de voir s'évanouir en un moment tant de repugnances qu'il avoit cru invincibles. Ainsi l'aîné fut assujetti au puîné. Ainsi M. le Maitre mit sa gloire à l'avenir à se voir aux pieds de son frere, & à répandre son cœur dans le sien, avec une joie qui lui faisoit déplorer son aveuglement passé, & regretter le long tems qu'il s'étoit luimême privé d'un avantage si considérable. Combien témoigna-t-il la consolation dont il se sentoit pénétré, & puis-je oublier combien j'ai eu l'honneur d'être témoin de la cordialité & de la tendresse qu'il avoit renouvellée pour Monsieur son frere? Combien de fois en ai-je été l'entremetteur, jusqu'au jour même qui précéda sa mort, où il m'envoya quérir pour me charger de lui dire de certaines choses qui témoignoient autant sa soumission que son amour?

Malheur à la foiblesse des hommes, qui se forment des fantômes qui lui sont insurmontables! Mais lorsque Dieu le veut, il les dissipe avec une facilité toute-puissante, qui nous surprend, nous saisit d'admiration, & nous fait écla-

ter en cris de joie. Combien cet évenement causa-t-il de joie à tout Port-Royal? Ces admirables freres en furent tout transportés. M. Singlin n'en eut pas moins en voyant enfin venir les choses où il les souhaittoit, & où il avoit toujours tâché de les conduire. En effet il regardoit cela comme une source de graces pour M. le Maitre: car craignant toujours que son feu ne l'emportât trop loin, il étoit bien aise de lui donner comme un contrepoids qui balançât un peu la chaleur de ses entreprises, & qui lui fît peser avec plus de maturité tous ses desseins.

Quelques saintes Religieuses, & particulierement la Mere Angelique de S. Jean, sa cousine, avoient fait à Dieu de longues prieres sur ce sujet; ce qui fit croire & publier par écrit à M. le Maitre, que cette nouvelle union avec M. de Saci son frere, étoit toute extraordinaire, & comme miraculeuse. C'est pourquoi en étant tout transporté, il tira de tout S. Chrysostome un Ecrit qu'il intitula: *Le portrait de l'amitié chrétienne & spirituelle*, qu'il envoya à M. de Saci, avec ces vers qu'il y joignit:

La main de Chrysostome a tracé ce tableau
De l'amour le plus saint, le plus grand, le plus beau,
Dont l'esprit du très Haut puisse embraser une ame.
Mais je ne puis t'offrir un présent imparfait;
Je te donne mon cœur où brule cette flamme:
Il est l'original que Dieu joint au portrait.

M. de Saci pour remercier Monsieur son frere de ce présent, lui écrivit en ces termes:

[Mon très cher frere, Je vous aurois dit en un autre tems que je ne puis assez vous remercier du présent que vous m'avez fait: mais maintenant je crois vous remercier assez que de vous dire que je l'ai reçu avec une extrême joie. Car

je crois que la mienne sera la vôtre, & que vous trouverez votre satisfaction dans celle que vous m'avez donnée. Vous ne pouviez sans doute, mon cher frere, choisir un plus excellent peintre de l'amitié chrétienne, pour m'en envoyer le tableau & l'original. Car ce Saint avoit appris de l'esprit de Dieu les effets de cette amitié divine qu'il avoue être incomparable, & la plus forte des amitiés des hommes. Je lus hier cet Ecrit deux fois avec un grand plaisir, & je l'ai envoyé dès le matin à ma cousine; afin que le présent que vous m'envoyez soit aussi le sien. Je lui mande dans le billet que je lui écris, que je suis bien aise qu'elle ait part au fruit d'une amitié à laquelle elle a tant contribué par ses desirs & par ses prieres. J'ai appris d'abord les six vers par cœur, & je les aime d'autant plus que c'est l'amitié qui les a faits. Je pensois ce matin qu'en un autre tems j'en aurois peut-être fait quelques-uns, mais que maintenant je ne pouvois y penser; & néanmoins comme j'avois dans l'esprit l'obligation que nous avons à Dieu de nous avoir unis de la sorte, les quatre vers que je vous envoie me sont venus promptement dans la pensée, qui n'est comme je crois qu'une effusion de l'amitié. J'ai sujet de croire que Dieu agréera cette priere que je lui fais pour tous deux, afin qu'il soit lui seul le lien d'une affection dont il est la fin & le principe.

Dieu qui fais que deux cœurs qu'avoit joints la nature,
Unis par ton esprit, brulent d'un plus beau feu,
Rends toi l'unique objet d'une flamme si pure,
Sois le cœur de leurs cœurs, & le nœud de leur nœud.]

En même tems M. de Saci écrivit cette lettre à la Mere Angelique de S. Jean.

[Ma tres chere cousine, Je vous envoie le pré-

présent de mon frere, qu'il a souhaitté comme moi que vous eussiez; car il est raisonnable qu'ayant eu tant de part à cette amitié nouvelle qu'il a plu à Dieu de faire naître entre nous, vous en ayez aussi à tous les bons effets qui en pourront naître. J'ai lu cet Ecrit deux fois avec grande satisfaction. Le tour est admirable sur ce sujet; car on peut dire qu'il s'est peint lui-même en parlant de ce Saint & veritable ami, & que ses paroles ne sont que des étincelles du feu de son cœur. Il me semble que Dieu ne nous peut faire un plus grand don. Il veut être aimé dans nos amis; mais comme lui seul nous peut faire un présent si estimable, lui seul aussi peut faire que nous nous acquittions de l'obligation de les aimer autant qu'ils nous aiment, & de l'aimer dans eux comme ils nous aiment dans lui. Que si nous devons aimer nos amis comme nous-mêmes, & si nous ne nous aimons que pour Dieu, nous devons sans cesse travailler à l'aimer davantage pour pouvoir aimer aussi davantage ceux qui nous aiment. C'est ce que je vous prie de demander pour tous deux à ce Saint que nous honorons particulierement, afin qu'il nous obtienne la grace de l'imiter, ayant été un si grand disciple & un si grand maître de la charité & de l'humilité vraiment chrétienne.]

Je ne puis oublier que M. Singlin ayant mis M. le Maitre en l'état où il le souhaittoit, prit cette occasion de prier M. de Saci de veiller sur le reste des personnes qui étoient là, de tenir la main, étant sur les lieux à Port-Royal des champs, qu'on ne fît plus tant de bâtimens ni tant d'accommodemens. Il dit qu'il étoit honteux de voir des personnes solitaires & retirées toujours mêlées avec des maçons, & avec tant de personnes de toutes sortes de métiers; qu'il étoit mal édifiant de voir toujours tant porter de plâtre,

plâtre, tant fouiller de pierres, & tant faire de voyages à Paris, & tant d'allées & de venues; qu'il ne pouvoit consentir qu'à l'avenir on entreprît la moindre chose sans l'agrément des Superieurs; que l'on étoit menacé de toutes parts d'être chassés de ce lieu; que plus on s'y établissoit, plus on donneroit d'envie d'exécuter ce dessein; que l'on devroit être cachés en ce lieu, sans qu'il parût rien au dehors; qu'il craignoit fort qu'on ne perdît sa peine & son argent, & cela avec justice; que si Dieu n'approuvoit pas tout ce que l'on faisoit, il nous feroit misericorde de le ruiner, & que ce seroit une bien plus grande punition s'il le laissoit subsister sans en avoir été l'auteur & l'approbateur; qu'en ne faisant que ce que Dieu desiroit, on ne devoit rien craindre ni hommes, ni démons, ni puissance spirituelle, ni temporelle, mais que hors cela il apprehendoit toutes choses, jusqu'à un enfant dont Dieu pouvoit se servir quelquefois pour nous châtier & nous perdre; que sa consolation en sa douleur, étoit de n'avoir fait en cela que suivre les gens, ne pouvant plus s'y opposer, & de n'y prendre point de part que le moins qu'il étoit possible; qu'il étoit toujours dans l'attente que Dieu lui ouvrît quelque voie pour y en prendre encore moins, si ce n'étoit que Dieu lui en fît prendre autrement, en changeant les choses & les personnes; qu'il ne lui pouvoit causer plus de joie que de lui apprendre que ses chers freres fussent dans la résolution de vivre dans la retraite & dans le silence, chacun dans son particulier; qu'il y avoit long-tems qu'il tâchoit de les y porter dans ses prédications, mais que jusques-là Dieu n'avoit pas béni ses paroles ni exaucé ses prieres; qu'il ne croyoit pas que Dieu eût donné cet esprit à beaucoup de personnes; que ceux qui pensoient l'avoir ne l'avoient

pas;

pas; que l'on avoit assez souvent fait de bonnes résolutions, mais que la suite faisoit voir que cela étoit plus dans la bouche que dans la pensée & dans le cœur, par un mouvement sincere de n'avoir communication qu'avec Dieu seul, pour vivre dans un esprit de pénitence & de séparation de toutes choses, afin de ne s'appliquer qu'à Dieu dans la priere, & de l'écouter humblement dant la lecture de l'Ecriture sainte; qu'il falloit sortir de soi pour se renfermer tout en Dieu; que sans cela on n'étoit pas en sureté bien que l'on fût seul; qu'il étoit utile de n'avoir point de commerce avec le monde, mais qu'il pouvoit aisément arriver que la solitude devînt nuisible, & que ce seroit une retraite de philosophe & non de chrétien & de pénitent, si on n'y avoit pas l'esprit de priere; qu'il savoit qu'il n'étoit pas moins persuadé que lui de ces verités, & qu'il les suivoit effectivement, mais qu'il le prioit de tâcher de les faire suivre aux autres, & d'empêcher que la chaleur & le zele n'emportât encore l'esprit pour des bâtimens ou autres œuvres exterieures; qu'il falloit penser sérieusement à diminuer les dépenses; que ceux qui y fournissoient par leurs aumônes pouvoient s'en lasser; qu'il falloit éviter d'être toujours aux emprunts; que Dieu ne s'obligeoit pas à faire toujours des miracles; qu'il savoit que quelques-uns des solitaires avoient dit que pourvu qu'on ne desirât point de bien on n'en manqueroit jamais, mais que pour avoir cette espérance solide, il falloit examiner auparavant si on se réduisoit assez à un veritable état de pauvre, si l'on étoit bien disposé à souffrir même que le nécessaire manquât, si l'on avoit soin de retrancher tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire à la vie de l'ame & du corps; qu'il avouoit que c'étoit ce qu'il n'avoit pas encore vu que l'on eût mis en pratique; que

la

la crainte d'agir par avarice, & de se défier de la providence de Dieu, faisoit souvent agir en personnes riches & libérales à qui rien ne doit manquer; que cela avoit souvent donné de la peine à quelques amis sages, qui ne voyoient pas assez l'esprit de pauvreté en ce lieu; que l'argent n'y coutoit rien, & que l'on avoit le cœur non de pauvres, mais de rois.

M. de Saci qui étoit déja assez dans ces sentimens par lui-même, comme M. Singlin lui en rendoit témoignage, les avoit toujours pratiqués, & les pratiquoit encore actuellement, mais il frémissoit de crainte, de se voir chargé du soin de les faire pratiquer aux autres, & de les faire passer dans le cœur de ceux qui étoient sous sa conduite. Ce saint homme pénétré des avis de cette importance, qui venoient de la part d'un grave Ecclesiastique consommé en vertu & en pénitence, comme en expérience, qui pesoit tout ce qu'il disoit, & qu'il croyoit devoir écouter avec le respect avec lequel Timothée écoutoit les avis de S. Paul son maître, ne recommandoit rien avec tant de soin aux autres que ce que l'on lui avoit recommandé à lui-même de leur dire. Il tâchoit de leur imprimer une vive idée de la grandeur de Dieu, & de ce qu'ils lui devoient en qualité de pénitens & de solitaires. Il souhaittoit qu'ils fussent toujours abattus en sa présence, & que rappellant pour ce sujet les manquemens de leur vie passée, ils pussent en tirer une confusion salutaire qui les humiliât. Comme M. Singlin n'avoit rien célé, aussi M. de Saci ne vouloit-il rien taire. Il forçoit sa moderation & sa douceur pour faire rentrer tout le monde en soi-même, afin que la vue des abus que M. Singlin avoit reprochés, contribuât à les tenir humbles, que les fautes passées servissent de remede pour le présent, & que la crainte du

re-

relachement qui pouvoit procurer la mort les fit entrer dans un renouvellement de vie. Je fus le témoin de ceci, j'ai eu le bonheur d'entretenir ces bienheureux solitaires parmi lesquels je vivois, & je suis encore tout édifié maintenant de leurs saints discours. Je ne voyois dans eux que des ames toujours abattues devant Dieu, toujours tremblantes de crainte, toujours dans une sainte inquiétude pour leur salut. Quoique le lieu qu'ils habitoient fût saint, & que la vie qu'ils professoient dans ce desert fût si chrétienne; quoiqu'ils s'efforçassent d'imiter Jesus-Christ dans sa pauvreté, sa pénitence, & sa sainteté, ils n'étoient néanmoins jamais contens d'eux-mêmes, & leur conscience humblement timide, trouvoit toujours quelque chose à se reprocher.

J'honore, ô mon Dieu, ces bienheureux imitateurs de Jesus-Christ: j'ai un profond respect pour eux comme pour autant de ses images & comme pour ses propres membres. Je mets ma joie & ma gloire à me souvenir d'eux afin que je devienne digne qu'ils se ressouviennent de moi. Je crains d'être injurieux à leur sainteté en rapportant le peu d'état qu'ils en faisoient eux-mêmes, en les représentant comme étant toujours en crainte pour leur salut & comme en suspens entre la vie & la mort. Mais cette humble disposition étoit la plus grande preuve & la meilleure partie même de leur sainteté. Que leurs exemples, Seigneur, touchent ceux qui se flattent d'une vie un peu reglée, qui se croient fort innocens parce que les autres sont fort coupables, qui se persuadent qu'ils possedent une éminente justice, parce qu'ils voient beaucoup d'injustice dans les autres. Malheureux aveuglement de tirer ainsi une cruelle consolation des maux des autres, & de trouver le sujet d'une secrette joie dans ce qui devroit arracher des larmes continuelles!

nuelles! Ceux qui gémissent & qui pleurent les imperfections grossieres qu'on remarque visiblement en eux sont peut-être plus agreables à Dieu que ceux qui par cette espece d'insulte s'élevent au dessus des pécheurs. Ces humbles solitaires étoient bien éloignés de ce défaut ; & ceux qui leur servoient de guides avoient trop soin de les en préserver. Quel bonheur! Il faut, mon Dieu, que vous aimiez bien les ames, quand vous les donnez à conduire à des pasteurs si éclairés! Il faut aussi que vous donniez à ces pasteurs bien de la charité pour ces ames, en les portant à se rabaisser à tous leurs besoins! Vous avez fait naître dans tous les siecles de grands conducteurs des ames ; vous avez quelquefois permis qu'ils tombassent d'abord dans des défauts considérables, afin que le souvenir qu'ils en auroient les rendît plus attentifs, plus humbles, & plus compatissants envers les pécheurs, par l'expérience qu'ils auroient faite de la fragilité humaine. Mais quelle foiblesse avoit eu M. de Saci, lui qui avoit été si sage dès son enfance, que vous aviez prévenu de tant de bénédictions, & qui ne s'est jamais démenti en aucun tems de sa vie? Cependant avec quelle tendresse recevoit-il ceux qui venoient à lui de votre part? Comptoit-il pour quelque chose ses plus grandes occupations, lorsqu'il s'agissoit de leur rendre service dans leurs foiblesses? Avoit-il du mépris pour leurs puerilités? Témoignoit-il avoir horreur de leurs plaies? Se rebutoit-il de leurs chutes? S'endurcissoit-il en voyant leurs maux? N'étoit-il pas à l'égard de tous comme un Médecin plein de tendresse, & ne trouvoit-il pas en vous les remedes qui les pouvoient guérir de leurs maladies? Ainsi faut-il s'étonner si ces plantes si sagement cultivées portoient de bons fruits, & si l'odeur de la piété de ces solitaires

atti-

attiroit de toutes parts tant de personnes dans leur desert? Avec quel transport de joie M. le Maitre, M. de Saci & M. de Sericourt son frere voyoient-ils ces pénitens qu'ils regardoient comme le don le plus prétieux que vous leur pussiez faire & la plus grande recompense qu'ils pussent attendre de vous? Avec quels sentimens de piété voyoient-ils que leur pénitence n'étoit pas stérile puisqu'elle enfantoit un si grand nombre de pénitens? Ainsi comme ils étoient eux-mêmes le fruit de la vertu & des travaux d'un saint Abbé, Dieu même leur faisoit la grace de leur addresser d'autres ames comme le fruit de leur pénitence pour les élever dans la piété, ce qui dans le fond étoit l'ouvrage de M. de S. Ciran, puisque les premiers solitaires étoient eux-mêmes son ouvrage.

Ce sont là, mon Dieu, les enchaînemens invisibles des graces que vous faites par vos Saints, où l'on voit avec admiration briller votre sagesse toute-puissante. Tout procéde immédiatement de vous comme de la seule & veritable source; mais vous répandez ces trésors de vos richesses inépuisables par les canaux dont il vous plait de vous servir pour les communiquer des uns aux autres, par un écoulement continuel qui remonte enfin à vous comme à son principe.

M. de Saci, auquel je reviens, pour porter plus aisément ceux qui dépendoient de sa conduite à observer plus exactement ce que M. Singlin avoit témoigné desirer d'eux, & couper plus facilement le cours de tous ces petits désordres, pria chacun de se faire une regle de demeurer paisiblement dans sa chambre, & de ne se pas donner la liberté d'en sortir selon son caprice, récitant souvent avec plaisir cette parole d'un homme d'esprit, qui lui sembloit belle, *Que tout le mal du monde venoit de ce qu'on ne pouvoit de-*

meurer tranquille dans sa chambre. Il leur donnoit en cela l'exemple lui-même; car on peut assurer qu'il n'est jamais sorti de son cabinet sans une veritable nécessité. Son plus grand soin étoit de leur faire trouver le secret d'y être avec plaisir, & de trouver de la joie dans un silence & dans une retraite qui paroit pénible au commun des hommes. Il ne pouvoit pas les attirer par d'autres délices que par celles qu'il trouvoit lui-même dans son cabinet, c'est-à-dire, par les lectures de piété, mais particulierement par la lecture de l'Ecriture sainte. C'est à quoi il exhortoit particulierement tous ces Messieurs. Puisant sans cesse dans cette source pure les regles de sa conduite, il recommandoit aussi aux autres d'y venir puiser, non pas pour y trouver comme lui de quoi répandre sur les autres de leur plénitude, mais pour y désalterer leur soif par quelques gouttes des eaux celestes. „ Une goutte d'eau, „ nous disoit-il, qui ne suffit pas à un homme, „ suffit à un oiseau. Les eaux sacrées ont cela „ de particulier, qu'elles se proportionnent & „ s'accommodent à un chacun. Un agneau y „ marche, & elle est en même tems assez pro„ fonde pour qu'un élephant y puisse nager." Que ne puis-je bien imprimer dans mon cœur le sacré respect avec lequel il nous exhortoit de faire cette lecture? Combien sur-tout nous recommandoit-il ce qu'il pratiquoit admirablement lui-même, qui est de ne pas vouloir témérairement trop approfondir ces secrets? Il n'appartient pas à un homme de vouloir pénétrer les misteres que Dieu ne lui révele pas. Il y a bien des choses dans l'Ecriture qui peuvent nous demeurer cachées. Nous sommes hommes; nous sommes foibles; nos esprits sont bornés: Dieu est plus que toute la raison humaine.

Ainsi, mon Dieu, il nous portoit à dire, com-

comme votre Apôtre: O *altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ Dei!* & à honorer les adorables secrets de vos livres saints, par un humble aveu de notre ignorance; nous contentant d'entendre cette voix celeste comme la regle qui doit maintenant redresser notre vie, & qui ensuite la jugera à notre mort.

Quoique le soin principal de M. de Saci fût de se nourrir de l'Ecriture sainte, & que cette lecture seule fût abondamment suffisante pour le rendre parfaitement instruit de tout ce qui regarde le salut, sa sage humilité avoit soin néanmoins d'y joindre encore la lecture des saints Peres, afin d'apprendre d'eux comment ils s'étoient servis de l'Ecriture. Il ne conseilloit pas néanmoins à ceux qu'il conduisoit, en lisant l'Ecriture sainte, de se servir de commentaire ou d'explication. Il exhortoit toute le monde à lire les livres de Dieu en la maniere que les Saints les avoient lus. Il leur représentoit que c'étoit plus par la sainteté de la vie que les saints Peres avoient entendu autrefois les livres de Dieu, que par le travail & l'étude, & par les moyens humains; que pour lui il avoit compris par expérience que cette méthode est sans doute la meilleure de toutes, pour entendre l'Ecriture sainte. Les paroles du S. Esprit, étant couvertes & obscures, ne peuvent être comprises que par ceux qui les ont pratiquées long-tems, & qui l'aiment & le servent parfaitement; comme pour entendre un homme qui ne s'explique qu'à demi, par figures & par énigmes, il faut être de ses intimes amis, & avoir vécu fort familierement avec lui. Dieu ne nourrit de ce pain divin, comme il fit autrefois à la multiplication des pains, que ceux qui le suivent effectivement dans la separation du monde, sans s'attacher qu'à lui seul & renonçant à toute autre chose qui peut contenter

sensiblement le corps ou l'esprit. Il faut regarder l'Ecriture comme la foi regarde les misteres, & n'y point mêler son esprit naturel, ni le desir de savoir. Il ne faut point sauter les mots, mais les bien peser: tâcher de concilier des passages qui paroissent se contredire, & recevoir humblement ce que Dieu donne, sans vouloir rien davantage. Il est bien plus avantageux d'avancer ainsi peu à peu, parce que cela n'est pas si sujet à la vanité. La soumission & la dépendance qu'on témoigne ainsi à Dieu, lui plait plus que toutes les lumieres des autres. „ C'est la „ maniere, disoit-il, dont en ont usé les Saints, „ & c'est ainsi que nous devons lire l'Ecriture „ après eux. L'expérience nous contraindra tou- „ jours d'avouer & de reconnoître qu'il n'y a „ point d'autre voie pour acquerir cette lumie- „ re divine, & que ceux qui voudront y par- „ venir autrement, perdront leurs peines & se- „ ront toujours dans des ténébres dont ils ne „ pourront jamais sortir. Un saint Evêque de „ ces derniers tems, ajoutoit-il, disoit qu'il iroit „ au bout du monde avec S. Augustin, & moi „ j'irois avec la Bible." M. de Saci avouoit aussi que c'étoit de cette maniere qu'il tâchoit d'apprendre à conduire les autres, puisqu'on trouvoit dans l'Ecriture la lumiere qui est nécessaire pour s'acquitter de ce devoir si grand & si redoutable, & pour n'être point du nombre de ces guides aveugles qui se précipitent dans l'égarement en y précipitant les autres; non qu'ils ne soient souvent habiles & qu'ils ne puissent avoir beaucoup de lumiere d'esprit & de science, mais parce qu'ils n'ont pas la lumiere de l'Ecriture & de l'esprit de Dieu qui connoit seul les choses de Dieu, & sans lequel toute autre suffisance & toute autre lumiere est aveugle, y ayant plus de disproportion entre la lumiere natu-

naturelle de nos esprits & les secrets de Dieu & de son royaume, qu'entre les yeux de la chair & les objets invisibles qui ne peuvent être apperçus que par les yeux de l'ame.

Ce conducteur si éclairé en donnant des instructions si solides, pouvoit dire, *Qui a des oreilles pour entendre, entende*; car encore qu'il y en eût quelques-uns qui goutoient extrêmement ce qu'il disoit sur cette maniere de lire l'Ecriture, les autres y étoient néanmoins peu propres; & ils m'avouoient familierement qu'insensiblement en se voulant ainsi donner à ces lectures, l'obscurité qu'ils y trouvoient les arrêtoit tout court, ou que n'y trouvant pas d'abord le même attrait que l'on trouve dans d'autres livres plus clairs, ils laissoient aller leur esprit à mille pensées vagues, sans le pouvoir jamais fixer. Mais M. de Saci ne pouvoit pas changer de principes. Il se remplissoit ainsi dans la lecture de la parole de Dieu, de tous ces dons & de toutes ces clartés qu'il répandoit ensuite sur les autres, non seulement sans diminution, mais avec augmentation dans lui-même, puisque les dons spirituels étant distribués par l'ordre de Dieu, croissent & deviennent plus parfaits & plus abondans, & se perdent au contraire quand on les veut retenir & conserver contre cet ordre.

Puis-je dire ici, moi qui ne suis qu'un avorton, que mes ténébres alloient quelquefois se présenter devant cette lumiere que Dieu avoit élevée sur le chandelier, afin d'éclairer ceux qui étoient dans les ténébres? On m'avoit donné le soin de quelques enfans; & comme il avoit toujours senti quelque pente pour les servir, aussi bien que M. de S. Ciran, il me voyoit fort volontiers. On peut juger que c'étoit moins de l'Ecriture sainte qu'il m'entretenoit, que de Ciceron & de Virgile, & autres livres de mon mé-

tier d'alors; car il se proportionnoit admirablement à toutes les personnes à qui il parloit. Ce n'est pas néanmoins qu'il ne sût faire adroitement glisser dans ses entretiens les avis que sa pénétration lui faisoit juger m'être nécessaires pour me bien acquitter de cet emploi. Il me disoit quelquefois que s'il lui étoit libre de disposer de son tems, il voudroit de tout son cœur en mettre à cela une partie, & être le principal directeur de ces petites ames dans lesquelles il faut quelquefois plus combattre l'ennemi que dans les plus grandes. Il croyoit qu'il n'y avoit pas d'occupation pareille à celle là, ni plus digne d'un chrétien, quand on la faisoit par pure charité. Il disoit que c'étoit assez de dire, que Jesus-Christ nous l'avoit recommandé, & que pour nous obliger encore à le bien faire, il nous avoit commandé de nous transformer nous-mêmes comme des enfans, comme il est très veritable qu'il faut que nous le devenions pour entrer dans le royaume de Dieu. Il sentoit toujours, en parlant sur ce sujet, une certaine chaleur qui en donnoit aux plus froids. Il sembloit porter envie à ceux que Dieu engageoit dans cette occupation, si la charité eût pu le souffrir; mais unissant les cœurs elle unissoit aussi les actions qui en procédoient, & cela l'obligeoit de regarder nos emplois auprès des enfans comme les siens propres, & de croire qu'il les servoit lorsque nous les servions. Cette pensée le consoloit dans son impuissance, & elle lui plaisoit d'autant plus qu'elle venoit de l'affection que Dieu lui avoit donnée pour les enfans. Il me représentoit toujours que le bon naturel & la docilité de ces petits rendoit leur instruction plus aisée & plus douce.

Il avouoit de quelques-uns que l'air de la maison paternelle leur avoit beaucoup nui; mais il croyoit qu'on pouvoit l'effacer peu à peu & avec

avec plus de facilité par les actions & par les exemples, que par les discours, qui ne servent guéres aux enfans s'ils ne sont un peu rares, courts & proportionnés à leur âge, & s'ils ne paroissent naître plutôt de rencontre que d'un dessein formel de les exhorter ou de les reprendre. Que pour l'ordinaire ils n'étoient capables d'être instruits que par les sens, & par la coutume qui leur imprimoit insensiblement l'esprit de modestie & d'humilité, l'amour des choses du ciel & le mépris de la terre, sur-tout lorsque ceux qui les conduisent avoient soin de joindre la priere à leur travail, & de les offrir à Dieu tous les jours, se souvenant que ceux qui plantent & arrosent ne sont rien, & que c'est lui seul qui possédant toute la vertu produit tout l'effet. Il me disoit que comme la principale fin de leur éducation devoit être de les sauver en se sauvant avec eux, il falloit aussi avoir plus de confiance en celui qui est le vrai sauveur & le vrai maître, qu'en tous les moyens & en toute l'industrie des hommes, & ne se considérer que comme des instrumens qui ne peuvent avoir aucun mouvement que celui qu'il leur donne, afin de faire ainsi couler ses bénédictions des maîtres dans les enfans: que c'étoit là tout le souhait de son cœur, tant pour eux que pour ceux qui avoient le bonheur de les gouverner.

Quand je lui parlois en particulier de chacun de ces enfans, & que j'entrois dans le détail, pour parler ou avantageusement des uns, ou désavantageusement des autres, il me disoit avec sa douceur ordinaire, qu'il ne falloit désespérer de pas un d'eux à cause de leur âge, qu'on voyoit tous les jours dégénérer ceux qui paroissoient bons dans l'enfance, & ceux qui ne témoignoient rien de bon étant enfans se regler à mesure qu'ils croissoient; que c'étoit du bled en herbe qui trom-

trompoit tous les jours en bien & en mal; qu'il falloit seulement ne pas les entretenir dans le libertinage par trop d'indulgence; qu'on devoit tâcher de leur inspirer doucement quelques mouvemens de piété & de crainte de Dieu, & s'ils y entroient un peu, ne pas les priver toujours des sacremens, mais les en faire approcher pour le moins aux fêtes principales, comme à Noel & à Pâques jusqu'à ce qu'ils soient formés davantage: qu'on devoit ménager la créance qu'ils avoient en ceux qui les conduisoient, & prendre garde à la bien entretenir pour la faire servir à leur salut. Il me recommandoit souvent de n'être pas trop exact & de ne m'inquietter pas trop; que s'il y avoit aucune conduite où il fallut dissimuler, c'étoit celle des enfans; qu'il falloit se contenter de les préserver des fautes principales, fermant les yeux aux autres, quoiqu'elles ne parussent pas petites; qu'il les falloit guérir peu à peu & par parties, & avoir pour eux une charité humble & infatigable, qu'autrement on se tuoit & on ne leur servoit à rien. Il ne pouvoit se lasser de me recommander d'être fort tardif dans les avertissemens & les répréhensions; qu'en omettant une partie des fautes, on remedioit bien mieux aux autres, & que c'étoit plus par la priere que par la parole que l'on pouvoit mettre ordre aux petits déreglemens que l'on vouloit arrêter; que Dieu alors faisoit bien mieux connoître quand il est tems de leur parler; qu'on ne pouvoit connoître ces petites ames qu'en s'accommodant à elles, & en se proportionnant à leurs dispositions; qu'autrement elles ne recevroient pas nos paroles, ce qui nous obligeoit à une attention & à une priere continuelle pour nous & pour eux, ne leur disant pas tout ce qu'ils devroient faire, mais seulement ce qu'ils peuvent porter selon leur foiblesse à laquelle il

faut

faut avoir un grand égard; qu'on ne devroit point prendre d'autorité sur eux, qui ne fût temperée par la charité, s'accommodant de telle sorte à eux, que ce soit eux qui concluent & qui se portent à ce qu'on leur propose; que quand on voyoit qu'ils ne s'y pouvoient rendre, il falloit se retirer & dissimuler avec eux, les laissant plutôt dans leurs petites imperfections que de faire trop de violence à leurs esprits, à quoi on ne gagne rien. Enfin il me répetoit sans cesse dans les entretiens que j'avois avec lui sur ce sujet, comme croyant cet avis capital pour tous ceux qui ont des enfans à conduire, en quelque état que ce puisse être, qu'il n'y avoit point de vertu qu'on dût plus pratiquer que la patience & le silence, & qu'on pouvoit dire à ce sujet, *Adhæreat lingua faucibus meis*, que les paroles me tarissent plutôt dans la bouche que d'en proférer quelqu'une qui puisse blesser ces enfans; qu'ainsi je devois toujours parler avec une grande circonspection & avec une grande charité, pour ne leur donner aucun sujet de mécontentement; que sur-tout je devois prendre garde que mes préventions, mes impatiences & mes passions n'empechassent l'onction du S. Esprit, qui devoit me faire agir & que je devois tâcher d'attirer sur eux. Quand il y avoit quelque bien dans ces enfans, il me conseilloit de n'en point parler, & d'étouffer cela dans le secret. Si Dieu y a mis quelque bien, il l'en faut louer, disoit-il, & garder le silence, se contentant de lui en rendre dans le fond du cœur ses actions de graces.

Je ne parle point de tous les avis qu'il me donnoit pour leurs études. Lui qui avoit toujours saint Augustin dans les mains, & ses Confessions dans la poche, entroit trop dans ses sentimens pour approuver la maniere d'étudier qui est établie par une longue coutume.

Quelle étoit sa délicatesse sur ce point, ô mon Dieu, & combien gémissoit-il de voir des choses dans les auteurs latins qui ne s'accordent pas avec la pureté du christianisme? Cependant comme les personnes de piété & de lumiere qui l'avoient conduit dans sa jeunesse, l'avoient fait passer lui-même par la lecture de ces livres parce que la source de la latinité y est renfermée, & qu'arrivant quelquefois des nécessités de défendre l'Eglise, il seroit fâcheux que les défenseurs de la verité n'eussent pas des armes aussi fortes & aussi polies que les adversaires qui la combattent, il se voyoit malgré lui, & contre son inclination, obligé de consentir que l'on fit aussi passer les enfans par ces lectures. Mais avec combien de précautions le permettoit-il? Combien prenoit-il de suretés pour faire ensorte que ces ames tendres pussent puiser dans ces auteurs ce qu'ils avoient de bon pour la langue, sans se gâter par ce qu'ils auroient de mauvais & de corrompu pour les mœurs? Sa charité si ingénieuse ne lui a-t-elle pas fait trouver moyen de rendre pur ce qui étoit le plus impur? N'avoit-elle pas ôté de ces maîtres d'impudicité le poison dont ils infectoient ces ames tendres, & n'avoit-elle pas fait ensorte que Terence fût latin, sans être sale; qu'Horace fût utile sans être nuisible par ses horribles infamies, & que Martial aiguisât innocemment l'esprit des enfans par ses Epigrammes choisies, sans les plonger dans la boue de ses ordures, dont il les avoit si industrieusement séparées?

Que ce soin de M. de Saci pour ce point si important, avertisse ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans; de veiller extrêmement sur eux, & d'en éloigner tout ce qui pourroit donner quelque atteinte à leur innocente pureté: & que tout mort qu'il est les enfans se sentent

encore

encore de l'amour si tendre & si pur qu'il a eu pour eux en s'efforçant autant qu'il lui a été possible que la candeur de l'innocence qu'ils avoient acquise au batême ne fût ternie d'aucune tache, & qu'ils conservassent prétieusement un trésor qu'il savoit qu'on ne pouvoit recouvrer que très difficilement lorsqu'on avoit été assez malheureux pour le perdre.

M. de Saci conseilloit toujours extrêmement qu'on ne se chargeât point d'autres enfans que de ceux qui avoient d'honnêtes gens pour pere & mere; & il trouvoit cela si juste & si équitable, qu'il disoit en soupirant, qu'il n'y avoit que la recherche des moyens de subsister qui pût porter à faire autrement. Il me dit une fois qu'il ne pouvoit souffrir qu'un enfant dit: Pour moi je veux être d'épée; pour moi je veux être libertin. Il disoit qu'un pere devoit dire à ses enfans: Je vous ai élevés jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans de telle maniere que vous n'en rougissiez point si vous êtes jamais dans l'Eglise. Il n'avoit pas moins d'éloignement de ces peres qui disposent de leurs enfans à leur gré. Il disoit que cette destination, comme ils l'appellent dans le monde, n'étoit pas chrétienne. Il plaignoit extrêmement les enfans lorsqu'ils devenoient grands, & qu'ils avoient quelque envie de se donner à Dieu, parce qu'il ne voyoit guéres de lieux où il y eût d'autre piété que celle qu'on y portoit. Je l'ai vu souvent exhorter les peres & les meres qui se plaignoient à lui du libertinage de leurs enfans après qu'ils étoient sortis de la ferule, à céder un peu à leur jeunesse fâcheuse, & à se contenter qu'ils s'assujettissent à certaines heures; & il leur disoit avec sa douceur ordinaire, en plaignant leurs peines, qu'il étoit bien difficile de blanchir une jeune tête.

On lui parloit quelquefois de la coutume éta-

blie presque dans tout le monde, de faire voyager les enfans; mais il ne pouvoit approuver cela par rapport au salut de ces enfans qui est ce qu'il considéroit principalement, & ce qu'il croyoit que toute personne de bon sens devoit regarder en premier lieu. Il disoit que voyager c'étoit voir le diable habillé en toutes sortes de façons, à l'Allemande, à l'Italienne, à l'Espagnole, & à l'Angloise; mais que c'étoit toujours le diable, *crudelis ubique*. Il appliquoit à cela une parole d'Isaie renversée & disoit que comme Dieu est caché dans l'Eucharistie pour nous sauver, le diable se cache pour nous perdre dans tout ce qui appartient au monde & à ses concupiscences. Par tout le démon veut qu'on l'adore; par tout il veut qu'on fléchisse le genou devant lui; il ne quitte personne à meilleur marché, non pas même le Fils de Dieu.

Je me souviens aussi qu'un enfant qui avoit été bien élevé, se voyant grand & obligé à faire un choix de vie, disoit dans la peine qu'il sentoit à se déterminer, qu'il ne pouvoit se lasser de louer le bonheur de ces Messieurs les solitaires de Port-Royal. Helas, disoit-il, nous autres que prétendons-nous faire en desirant de vieillir dans les charges? Mais M. de Saci dit fort sagement, qu'il ne falloit pas se servir de cette connoissance pour ne rien faire & pour vivre dans la paresse. J'ai dit tout ceci pour faire voir que tout le monde jusqu'à moi alloit puiser dans ce desert les avis que M. de Saci nouvellement élevé au sacerdoce, donnoit à chaçun pour sa conduite.

Mais lorsque nous goutions paisiblement notre bonheur, un triste évenement nous causa à tous beaucoup de tristesse: ce fut la mort de M. de Sericourt. Ce bienheureux pénitent voyant son affaire manquée pour les Chartreux, comme je l'ai dit, étoit revenu à Port-Royal avec de si ar-

ardents transports pour la pénitence, qu'il sembloit ne faire que commencer cette vie, ensorte qu'au bout d'un ou de deux ans il trouva bientôt le moyen de venir à bout de lui-même, & de porter jusqu'à la derniere extrémité la sainte violence dont il avoit usé contre lui. La nature succomba sous la force de l'esprit, & cet homme toujours impitoyable à lui-même, fut enfin réduit à demeurer dans le lit. C'est-là qu'il se préparoit à consommer son sacrifice, & que mourant chaque jour par partie, il attendoit son dernier moment. Il n'y avoit que lui seul qui eût de la joie en cet état. Tout le monde voyoit chaque jour la perte que l'on alloit faire, & on la sentoit vivement: lui seul voyoit la mort si proche comme son plus grand avantage.

M. de Saci le voyoit tous les jours, & l'entretenoit, pendant que sur son lit & prêt de mourir, il ne laissoit pas encore de trouver le secret de s'occuper, & après avoir donné les meilleures heures du jour & de la nuit à la priere & à la lecture, de faire ensuite quelqu'ouvrage des mains avec l'aiguille, ou en quelqu'autre maniere que sa charité toujours douce, toujours ingénieuse, toujours agissante lui donnoit moyen de faire. Il prioit souvent M. de Saci, qui étoit nouvellement Prêtre, de se souvenir de lui dans le sacrifice, & M. de Saci lui étoit fidele, offrant à Dieu sans cesse un homme qui étoit pour ainsi dire Prêtre lui-même, en offrant à Dieu la victime de son corps, & gardant cette humble & sainte disposition jusqu'au dernier soupir de sa vie, qui fut le 4. Octobre 1650. jour de S. François, dont ce saint homme avoit admirablement imité la pénitence & la pauvreté. Il laissa en mourant le peu qu'il avoit à M. de Saci & à M. le Maitre ses freres, avec des termes qui marquoient assez que ces trois heureux freres dispu-

toient entre eux à qui seroit le plus pauvre, & qu'ils avoient trouvé dans la pauvreté évangelique ce trésor que M. de S. Ciran leur avoit appris à y découvrir. Il ne faut que lire ces mots du papier qu'il fit de ses dernieres volontés.

[*S.* ✠ *D.* Je laisse & donne à mon frere aîné, Antoine le Maitre, & à mon frere Isaac le Maitre de Saci, Prêtre, tout ce qui peut m'appartenir. Je les conjure d'agréer ce don, parce que je sai qu'ils regardent les biens de la terre plutôt comme une charge pesante, que comme un avantage de fortune. Le peu que je leur laisse ne peut nuire à la pauvreté évangelique qu'ils ont embrassée, & me sert à accomplir le précepte de l'Evangile, de laisser aux pauvres le peu de bien que l'on posséde. J'espére qu'ils seront bien aises, en acceptant ce présent, de contribuer par ce moyen à mon salut, comme ils ont fait jusqu'à présent avec tant de charité & de tolérance de tous mes défauts, dont je leur rends de très humbles actions de graces. Il ne me reste que de les prier de se souvenir de moi dans leurs prieres & leurs sacrifices, afin qu'ils demandent à Dieu misericorde pour moi qui suis un si grand pécheur, & qui ne puis attendre que des effets de sa colere, si sa bonté infinie, en laquelle j'espére tout, ne daigne se laisser fléchir par les prieres de ses serviteurs, & de l'Eglise dans le sein de laquelle j'ai eu, par sa grace particuliere, le bonheur de vivre, & j'espére encore avoir celui de mourir. C'est-là ma derniere volonté que j'offre à Dieu comme le dernier sacrifice de ma vie, & que je supplie sa majesté d'avoir pour agreable.]

Des dispositions testamentaires de cette sainteté & où tout respire l'esprit de l'Evangile, ne paroitroient pas être d'un siecle comme le nôtre, mais de ces siecles de la primitive Eglise.

Nous

Nous avons eu le bonheur de voir de nos yeux un si saint homme, & d'avoir été honorés de son amitié: ou plutôt nous avons eu le malheur de le voir sans le connoître, & sans découvrir assez par la foi les dons de grace & les richesses interieures qu'il cachoit sous une si basse apparence. C'étoit la gloire & le bonheur de ces trois freres, de ce qu'en mourant ils ne se faisoient héritiers l'un de l'autre que de leur pauvreté. Ils auroient pu se faire des legs plus riches, selon le monde, s'ils l'avoient voulu, & si Dieu ne leur avoit fait la grace de renoncer à ces vanités. Mais quand M. de Sericourt auroit laissé à Messieurs ses freres tous les royaumes du monde, que leur auroit-il donné qui égalât la perte qu'ils faisoient? Je sai les sentimens de M. de Saci sur ce sujet, & toute sa consolation alors étoit de lire & relire dans S. Bernard, ce qu'il dit dans le XXVI. Sermon sur le Cantique, en une rencontre semblable, c'est-à-dire, à la mort de S. Gerard son frere. Ceux qui savent de quelle maniere il en parle trouveront un grand rapport entre l'un & l'autre évenement. Je laisse cela à méditer, sans m'y étendre davantage. Ainsi donc M. de Sericourt commença le premier à rompre ce bienheureux ternaire de trois fréres si admirables, unis par tant de liens & en tant de différentes manieres. Ils avoient marché tous trois jusques-là d'un pas égal dans le chemin âpre & laborieux de la pénitence que la seule ferveur de leur foi leur faisoit paroître doux. Seuls ils savoient ce qu'ils avoient souffert, & avec quelle joie ils avoient souffert. Tous trois conduits par un même pere qui étoit M. de S. Ciran, & M. Singlin ensuite, avoient renoncé aux espérances, l'un du barreau, l'autre de l'épée, & l'autre de la fortune qu'il auroit pu faire dans l'Eglise. Tous trois enfoncés dans la retraite, tous trois nourris

d'un

d'un même pain de larmes, & engraissés de celui de la pénitence, tous trois également amis du silence, & donnant avec la même humilité tout leur tems & leur repos au bien de l'Eglise; enfin ils furent séparés par la mort de l'un d'entre eux, si la mort néanmoins peut séparer des freres unis de la sorte.

Mais cette mort qui fut si sensible aux deux freres le fut en particulier à M. de Saci, parce que M. de Sericourt lui étoit d'un grand secours dans le nouvel emploi où il étoit engagé, de la conduite des personnes retirées à Port-Royal, dont on peut dire qu'il étoit l'exemple, comme il en étoit la joie & l'honneur. Cette mort, fut bientôt suivie d'une autre encore plus sensible à ces deux freres. Je veux dire la mort de Madame leur mere qui étoit Religieuse à Port-Royal des champs. Il sembloit que Dieu nonobstant tant de maladies si longues & si douloureuses qu'elle avoit eues à diverses reprises, l'avoit voulu conserver en vie, pour lui donner la consolation de voir sur la fin de ses jours un fils sorti de ses entrailles élevé au sacerdoce d'une maniere très canonique, & commis à la conduite des ames les plus saintes qui fussent peut-être alors dans l'Eglise: j'entends les Religieuses de Port-Royal. Elle ne le regardoit plus comme son fils, mais n'ayant plus à son égard les mêmes yeux qu'auparavant, elle changeoit en respect toutes ses tendresses; & en répandant son cœur dans le sien, ou plutôt en recevant dans son cœur les saints avis que M. de Saci lui donnoit, lorsqu'elle le prit pour son confesseur, elle lui disoit les larmes aux yeux: „ Mon fils, Dieu s'est „ servi de moi pour vous donner une vie misera„ ble, & il se sert maintenant de vous pour m'en „ procurer une bienheureuse." Mais elle ne jouit pas long-tems de cette consolation. Comme les

meres

meres les plus chrétiennes ne peuvent empêcher la nature, M. de Sericourt avoit eu de tout tems la meilleure place & la plus tendre dans son cœur, & sa mort lui fit une plaie qui ne put se refermer. Elle put bien recueillir tout ce qu'elle avoit de force pour rendre à Dieu tout ce qu'il lui avoit donné, & pour lui offrir ce sacrifice douloureux, en se soumettant à sa volonté; mais la nature succomba. Dieu en frappant le fils, frappa la mere du même coup. Quoiqu'elle eût été disposée à ce terrible moment par la longue maladie de ce cher fils, les craintes qui la tenoient toujours dans l'allarme, furent toutes changées en une douleur qui s'empara de son cœur d'une telle sorte, qu'elle la conduisit au tombeau. Ainsi en moins d'un an (le 22. Janvier 1651.) elle alla suivre ce fils bien aimé, & se rejoindre dans le ciel à celui qu'un même desert avoit joint avec elle sur la terre.

On ne peut pas douter de l'état où M. de Saci, aussi bien que M. le Maitre, se trouverent à la mort d'une si sainte mere. Tout lui revint dans l'esprit, depuis les premieres années jusqu'à ce dernier moment où elle lui avoit dit des choses si touchantes & si tendres. Le deuil que cette mort causoit au dedans & au dehors de Port-Royal étoit grand. Cependant tout le monde admira de quelle maniere la tendresse de la nature céda alors en M. de Saci à la force de la grace. Il me semble le voir encore maintenant en cet état grave & tranquille où il étoit à genoux aux pieds des autels, pendant que cette sainte mere étoit selon la coutume exposée à découvert à la grille, & que l'on se préparoit à mettre bientôt en terre une femme en qui Dieu avoit rassemblé une infinité de graces, & pour qui il avoit renversé en quelque sorte tout l'ordre de la nature, en lui faisant regarder comme sa sœur la mere qui

l'avoit mise au monde, ses sœurs selon la chair comme ses meres qui ne l'appelloient que leur fille, l'un de ses fils comme son pere, & les autres comme ses freres. Nous étions alors occupés de ces pensées au sujet de cette sainte Religieuse, lorsqu'étant exposée à la grille elle sembloit encore par son silence nous animer à la pénitence, comme elle avoit fait si souvent en nous disant, que pour elle, quand elle se portoit bien, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour se rendre malade; ajoutant pour marquer sa parfaite soumission dans les maladies, que lorsqu'elle se portoit mal, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour se guérir, se donnant ainsi à Dieu comme une victime vivante, & témoignant par le mépris qu'elle faisoit de sa vie, qu'elle avoit parfaitement renoncé à elle-même, & qu'elle savoit soutenir jusqu'au bout l'oblation qu'elle avoit faite à Dieu, en se donnant à lui dans un monastere.

Lors donc que tout le monde versoit des larmes sur cette sainte mere, on fut témoin qu'il n'y eut que M. de Saci qui n'en versa point. Après avoir répandu long-tems son ame aux pieds des autels devant Dieu, pour lui offrir celle de sa sainte mere, & retenu au fond de son cœur tous ses sentimens de tendresse, sans en laisser rien paroître au dehors, il alla les yeux secs la mettre lui-même en terre, imposant silence à la nature. Le respect qu'il savoit qu'il devoit à sa fonction si sainte qui étoit encore presque toute recente en lui, le retint dans le devoir, pour ne faire voir qu'un Prêtre en cette occasion, & oublier qu'il étoit fils. Il montra combien il étoit maître de lui, & combien il savoit regler tous ses mouvemens selon la loi que Dieu imposa lui-même autrefois à Aaron à la mort de ses enfans. Il n'y eut personne, en voyant cet empire si absolu que M. de Saci avoit

sur

sur ses passions, qui lui faisoit conserver la liberté d'esprit, des yeux & de la voix, lorsque tout le monde au milieu de cette triste cérémonie étoit sans parole, sans chant, & ne parloit que par ses larmes; il n'y eut personne, dis-je, qui ne conçût une nouvelle idée de son éminente vertu qui savoit rendre ainsi à Dieu ce qu'il lui devoit, aux dépens de la nature.

Ainsi mourut cette sainte femme; cette femme forte & courageuse, mais d'une force & d'un courage qui lui venoit de Dieu, & qui étoit l'effet de sa grande foi. Après avoir reçu d'une admirable mere une éducation sainte & chrétienne, elle eut le bonheur de rendre ensuite à ses enfans ce qu'elle avoit reçu de ses peres, & de voir ses soins en ce point bénis d'une telle maniere, qu'elle n'auroit jamais osé s'en promettre un succès si avantageux. Elle quitta pour un moment la compagnie de ses sœurs pour s'engager dans le monde & dans le mariage. Le monde la chassa bientôt afin qu'elle se rendît à ses sœurs, avec lesquelles elle s'enferma dans une maison sainte, où elle n'avoit plus des yeux que pour pleurer, une bouche que pour prier, un cœur que pour soupirer en demandant à Dieu le salut de celui qui la faisoit tant gémir, & de ses autres enfans qui ne s'étoient pas encore sacrifiés à son service. Je ne sai si elle a pu plaindre les maux qu'elle a soufferts dans un mariage si peu heureux selon le monde, en voyant les fruits qu'il avoit produits, par des enfans qui donnoient des modeles de pénitence aux hommes, comme elle & ses saintes sœurs en donnoient à une troupe si nombreuse de vierges saintes. Combien a-t-elle tâché d'enfanter à Dieu ceux de ses enfans en qui elle ne voyoit pas encore que la grace de Dieu eût agi, pour les porter à marcher sur les pas des autres? Combien a-t-elle pleuré

pour ce sujet? Combien de fois a-t-elle tremblé en voyant de ses yeux les effets terribles des jugemens de Dieu qui permettoit qu'il y eût tant d'inégalités entre ses enfans, & que les uns volant comme des aigles vers le ciel, & le voulant ravir par leur sainte violence, les autres, quoique très honnêtes gens selon le monde, se traînassent un peu plus sur la terre. Car on ne peut avoir vu des freres sortis d'un même sein, avoir des inclinations plus différentes; & ces humbles défenseurs de la grace n'auroient-ils pas sujet de dire mille fois, *Quis te discernit?* Qui est-ce qui fait le discernement entre nous, mon Dieu, sinon vous-même? Pourquoi ne suis-je pas comme ceux de mes freres que vous n'avez pas encore visités? ou pourquoi ne sont-ils pas comme moi? Dieu prend les uns dès leur enfance, pour les faire monter sans aucune interruption jusqu'au comble de la vertu, & il laisse les autres dans une vie fort commune. Les uns répondant parfaitement à l'éducation d'une sainte mere, vont au delà de tous les souhaits qu'elle formoit de les sanctifier en se sanctifiant elle-même: les autres l'honorant toujours avec un amour respectueux demeurent un peu plus en chemin. Ils ne pensent pas à ce qu'elle eût le plus desiré deux, mais que ni elle avec tous ses desirs, ni leurs freres avec tous leurs saints exemples, ne leur pouvoient pas donner. C'est ainsi que Dieu balançoit les choses, & tempéroit la joie que cette sage mere recevoit de quelques-uns de ses enfans, par la douleur qu'elle ressentoit des autres, joignant toujours de très humbles supplications pour ceux qui l'affligeoient, avec ses profondes actions de grace pour les autres qui la consoloient. Elle n'eut rien que de mâle dans l'esprit & dans le cœur; & bien loin de retirer ses enfans de ce grand sacrifice qu'elle

leur voyoit faire, elle les y encourageoit avec une foi qui tenoit quelque chose de celle d'Abraham, avec cette différence, qu'elle offroit à Dieu plus d'un fils, qu'elle eût souhaitté les lui offrir tous, & qu'elle s'offrit aussi elle-même. Elle devint aussi comme la mere de tous ceux qui ont regardé tous ses bienheureux enfans comme leurs peres. Tous ceux qui leur ont obligation, comme j'avoue que je leur en ai de très grandes, doivent étendre jusques sur elle leur profonde reconnoissance.

Que de consolations succederent enfin à sa tristesse. Tout conspira à la rendre heureuse, & au dedans & au dehors de son monastere, qui, nonobstant ses longues, ses fréquentes, & ses douloureuses maladies, lui étoit devenu un paradis, en attendant que Dieu la fît passer à celui du ciel. Plaise à Dieu maintenant de susciter de nouveaux enfans à cette sainte mere, en suscitant de nouveaux imitateurs de ceux qu'elle a donnés à son Eglise! Qu'elle devienne de plus en plus une mere dans Israel par la fécondité que les exemples & les ouvrages de ces saints enfans lui procurent! Que maintenant qu'ils sont réunis avec elle, ils se joignent tous ensemble pour solliciter la bonté de Dieu, afin que dans la vue des misericordes qu'il leur a faites avec une si riche effusion, il ne tienne pas à notre égard sa main divine si resserrée; & qu'il guérisse de plus en plus des ames qui ne l'ont connu que par leur moyen!

Je ne puis vous quitter, épouse malheureuse d'un époux indigne de vous; mais depuis épouse sans comparaison plus heureuse d'un époux qui ne vous a pas jugée indigne de lui. Je ne puis me lasser de penser à vous. C'est peut-être à moi une témérité d'en parler; mais en parlant des enfans, je n'ai pu oublier la mere. Vous avez

été, la lampe en main, au devant de votre époux qui vous appelloit. Ayez pitié d'une personne qui vous prie de lui donner quelques goutes de cette huile dont votre cœur a brulé pour lui. C'est M. de Saci votre fils qui ma appris à regarder ainsi les épouses de Jesus-Christ, & à leur faire cette priere : que la soumission profonde que je garde pour les avis du fils, touche la mere.

Traduction de l'éloge latin rapporté à la page 231. de ce volume. *

ELOGE DE L'ILLUSTRE AURELIUS.
L'ASSEMBLEE
GENERALE DU CLERGE' DE FRANCE
TENUE EN L AN DE GRACE M DC. XLVI.
A CONSACRE' CET ELOGE A L'HONNEUR
DE PETRUS AURELIUS THEOLOGIEN :
TRES ARDENT AMATEUR DE LA VERITE',
TRES JUSTE VENGEUR DE LA HIERARCHIE,
ET TRES INVINCIBLE DEFENSEUR
DE LA DIGNITE' SACRE'E DES EVESQUES.

TOUTES les personnes pieuses gémirent du fond de leur cœur, lorsqu'on vit passer d'Angleterre en France des livres pernicieux, par lesquels on déclaroit la guerre à la hierarchie; on fouloit aux pieds l'autorité épiscopale, sous le prétexte d'une feinte soumission au saint Siége apostolique : & ce qui passe toute créance, on sefforçoit de détruire la vertu du sacrement

* Cette Traduction est prise d'un ouvrage de M. Arnaud, qui a pour titre *l'innocence & la verité défendues*, imprimé en 1652. page 138.

ment auguste de la confirmation, parce qu'il ne peut être administré que par les Evêques. Mais tout le monde généralement fut saisi d'horreur, lorsque ces livres détestables ayant été condamnés par des censures très justes, & très legitimes de la sacrée Faculté de Paris, de Monseigneur l'Illustrissime Archevêque de la même ville, & d'une très celebre assemblée des Prélats de France, il se trouva des écrivains qui, étant devenus encore plus insolens & plus furieux par cette condamnation, non seulement entreprirent de les défendre, mais eurent même la hardiesse de composer & de publier des libelles diffamatoires, infectés de nouvelles erreurs, contre l'honneur des juges, qui avoient censuré leurs premiers livres.

Ce fut alors que, par la providence de celui dont la bonté est aussi infinie que la puissance, & qui ne souffre jamais que l'on outrage impunément son Eglise, on vit soudain paroître un généreux défenseur de la hierarchie, sous le nom de Petrus Aurelius; Theologien si connu de tout le monde, & si inconnu à tout le monde. Cet homme aussi éloigné de toute ambition, que rempli d'amour pour l'ordre ecclesiastique, & nourri dans le sein de la veritable & ancienne Theologie, attaqua ces monstres d'erreur, & ces prodiges de rebellion & d'insolence, & les terrassa glorieusement par des livres admirables qu'il mit au jour. L'Eglise Gallicane a été comblée de satisfaction & de joie, lorsqu'elle a vu que par une défense si excellente, la dignité de ses peres est retablie, les erreurs de ses adversaires sont refutées, leurs calomnies détruites, leurs mensonges découverts, & qu'on a répondu aux fous selon leur folie, comme l'ordonne l'Ecriture sainte. Elle ne sait ce qu'elle doit admirer davantage dans ce grand homme qui l'a si puissam-

samment défendue : ou son érudition dans les matieres ecclesiastiques, & sa connoissance des Peres & des Conciles; ou la majesté de son stile & son éloquence si propre pour cet illustre combat; ou l'adresse de son esprit, lorsqu'il decouvre les artifices des ennemis; ou le poids de ses raisons, lorsqu'il refute leurs erreurs; ou la candeur de son ame, lorsqu'il rétablit la verité; ou les heureuses expressions de ses sublimes pensées, lorsqu'il explique les misteres les plus cachés & les plus divins; ou la vive ardeur de son amour envers l'épouse de Jesus-Christ; ou la sincere humilité de son cœur, & la noble gravité de son genie.

Mais parmi tant de sujets de consolation & de joie, elle n'a que ce regret, de n'avoir pu encore découvrir quelle est la main qui a lancé tant de traits si puissans sur ses ennemis, & qui l'a faite triompher d'eux avec tant de gloire. Elle n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit dépendre d'elle pour témoigner sa gratitude envers ce grand personnage, qui a rendu de si grands services à la hierarchie; & pour le porter à sortir de l'obscurité où il s'étoit renfermé lui-même, & à se produire dans la lumiere publique. Mais ni l'éclat d'une députation très honorable, que l'assemblée générale du clergé de France ordonna dès 1635. lui être faite en quelque lieu qu'il se pût trouver; ni l'attrait des récompenses qu'on lui offrit, ne le pûrent jamais engager à souffrir qu'on levât le voile dont il s'étoit couvert par une moderation si louable & si extraordinaire. Il s'est estimé assez heureux d'avoir travaillé courageusement pour l'Eglise, à qui il avoit consacré toutes les affections de son cœur.

Ayant combattu en secret, & pour Dieu seul, il n'a desiré d'être couronné qu'en secret par le souverain distributeur des solides & veritables cou-

couronnes. Il n'a point eu dessein d'acquerir de la réputation, de l'honneur & de la gloire; ni desiré que ses illustres travaux rendissent son nom celebre dans toute la terre. C'est une merveille rare d'avoir produit tant d'ouvrages, d'avoir remporté tant de celebres victoires, & d'avoir reduit à un si profond silence de si opiniâtres ennemis de la verité: mais c'en est une sans comparaison plus rare, de ne vouloir pas jouir de la réputation qu'on a acquise.

Qui que vous soyez donc AURELIUS, puisqu'après les obligations immortelles que vous a tout l'ordre ecclesiastique, pour tant de signalés services que vous lui avez rendus, votre modestie nous ôte le moyen de reconnoître le mérite de vos travaux, par des recompenses qui en soient dignes, recevez au moins de nous, sous le nom étranger que vous avez emprunté, ce témoignage public d'affection, de gratitude & d'honneur. Si vous êtes encore vivant, comme nous le souhaittons, sortez enfin de votre retraite, & découvrez aux yeux de tous ce visage que nous desirons de voir avec tant de passion.

Vous avez donné assez de preuves de votre insigne modestie: n'enviez plus le bonheur de jouir de votre présence, à ceux qui jouissent du fruit de vos veilles; & ne souffrez pas que la joie d'un triomphe si durable soit plus long-tems diminuée par l'absence du victorieux.

Que si après avoir combattu si généreusement pour l'Eglise, vous avez reçu des mains du juste juge la couronne de justice, obtenez de Dieu qu'il s'éleve de vos cendres un vengeur illustre, qui défende à l'avenir contre tous les efforts de la calomnie le nom celebre d'AURELIUS, si saint & si vénérable à toutes les personnes de piété, & qui entrant dans la carriere où vous

avez abbatu les ennemis de la hierarchie, ait assez de force pour vous suivre, & pour marcher sur vos mêmes pas. Que la louable emulation de ce grand exemple fasse naître des imitateurs de votre zele & des heritiers de votre gloire: afin que si la majesté de l'Eglise, dont l'amour bruloit votre cœur, vient un jour à être violée par de nouveaux attentats, elle trouve toujours de nouveaux défenseurs qui la soutiennent, & qui la rétablissent dans sa premiere splendeur. Enfin nous voulons que toute la posterité sache que l'Eglise Gallicane se reconnoissant très redevable à AURELIUS, a voulu faire tout ce qu'elle a pu pour s'acquitter envers lui de ce qu'elle lui devoit: que s'il est vivant, elle a honoré son mérite en lui offrant des recompenses avantageuses; & s'il est mort, elle a honoré sa mémoire en lui rendant des honneurs publics: & que lorsqu'elle lui a élevé ce monument si glorieux, & qui lui étoit si justement du, elle s'est efforcée d'exciter tout ce que la France peut avoir de personnes eminentes en piété & en doctrine, à contribuer de toutes leurs forces au soutien & à la défense de l'Eglise, qui est aujourd'hui attaquée de toutes parts, & à témoigner en de semblables occasions, la même générosité, la même constance & le même zele.

FIN.

TABLE

Des noms & matieres du premier volume des Memoires sur MM. de Port-Royal.

A.

L.

M.

Sa

Son

FIN DE LA TABLE.

Fautes à corriger.

Page	*ligne*		*lisez*
12.	36.	à Sens,	Diocese de Sens.
13 / ibid	4 / 8	Gibieu	Gibieuf
22	29	un	une
27	30	de Bayonne	de Nartel en Querci
ibid	33	*otez ces mots*	qui étoit du même pays
34	1	qu'en	qu'à
35	28	dueil	deuil
69	8	peut	put
76	1	permetteroit	permettroit
32	9	*pertinuit*	*pertinuit*
106	21	recrée	recreé
113	32	qu'elles	quelle
115	19	quelque	quelle que
132	12	des fausses	de fausses
200	36	s'y	si.
289	15	(en 1644.)	(en 1645.)

